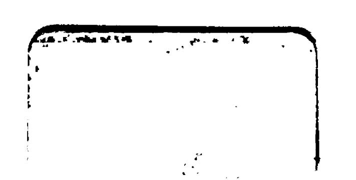
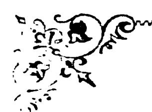







CORRESPONDANCE SECRÈTE

INÉDITE

SUR

LOUIS XVI, MARIE-ANTOINETTE

LA COUR ET LA VILLE

de 1777 à 1792

PUBLIÉE D'APRÈS LES MANUSCRITS

DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE DE SAINT-PÉTERSBOURG

AVEC UNE PRÉFACE ET DES NOTES

PAR

M. DE LESCURE

TOME PREMIER



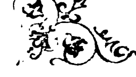
PARIS

HENRI PLON, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

10, RUE GARANCIÈRE

—

1866



Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (direction de la librairie) en novembre 1866.

Paris. — Typographie de Henri Plon, imprimeur de l'Empereur,
8, rue Garancière.

CORRESPONDANCE SECRÈTE

INÉDITE

SUR

LOUIS XVI, MARIE-ANTOINETTE

LA COUR ET LA VILLE

de 1777 à 1792

PUBLIÉE D'APRÈS LES MANUSCRITS

DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE DE SAINT-PÉTERSBOURG

AVEC UNE PRÉFACE, DES NOTES, ET UN INDEX ALPHABÉTIQUE

PAR

M. DE LESCURE

TOME PREMIER



PARIS

HENRI PLON, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

10, RUE GARANCIÈRE

1866

PRÉFACE.

Nous poursuivons cette œuvre dont nous avons fait un des buts de notre vie littéraire, et qui consiste à éclairer, par la publication de *Mémoires* et de documents originaux, authentiques, contemporains, — suivant la méthode critique inaugurée par Augustin Thierry, qui a renouvelé l'histoire, et sera un des honneurs du siècle, — cette période si importante, encore si mal connue, qui étend de Louis XIV à Napoléon ses flots troublés par de si grands souffles de passions et d'idées. Cette période, qu'on nomme le *Dix-huitième siècle*, bornée à ses deux extrémités par le lit olympien où le grand Roi s'étonne de mourir et l'échafaud où Louis XVI s'étonne de monter, est celle où, de la Régence à la Révolution, naît, grandit et triomphe, sur les ruines du monde ancien, le monde nouveau dans lequel nous vivons. De ces rapports organiques, intimes et profonds entre un siècle transitoire et régénérateur et celui qui lui a succédé, proviennent, s'excitant et s'aiguillonnant sans cesse mutuellement, la prédilection de l'historien et du moraliste, acharnés à fouiller jusqu'au tuf ces problèmes de nos origines intellectuelles, artistiques et politiques, et la curiosité, mêlée de sollicitude et de sympathie, de ce public qui sent bien qu'on touche à ses ancêtres.

C'est ce double sentiment des devoirs de tout homme qui aspire à mériter l'honneur du titre d'historien, et de la préoccupation publique, de plus en plus tournée vers ce siècle initiateur qu'on a vu envoyer, disait Joseph de Maistre, jusqu'au bout du monde ses philosophes et ses marchandes de modes, qui a inspiré nos travaux antérieurs depuis la publication des *Philip-*

piques, digne histoire d'un temps qui ne mérite que la satire, jusqu'à celle du curieux, savant et malin *Journal de Mathieu Marais*, bientôt suivi des *Considérations* et des *Portraits* de Sénac de Meilhan, des *Mémoires sur le Temple* de Marie-Thérèse de France, enfin de la *Correspondance complète de madame du Deffand*. Ce sont là les lignes de circonvallation préliminaire, les tranchées arides mais non stériles creusées autour d'un sujet trop vaste pour être enveloppé dans tous ses côtés à la fois, et qu'on n'emporte qu'après bien des ouvrages de détail et bien des assauts particuliers. Nous en avons déjà essayé plus d'un, par une série d'études monographiques et épisodiques, laquelle se continuera encore longtemps avant que l'investissement soit consommé. Ce grand sujet, le plus digne de tenter la sublime folie d'un bénédictin profane; ce grand sujet, futur monument de notre vie ou d'une autre, c'est une *Histoire du dix-huitième siècle* répondant complétement aux promesses d'un pareil titre.

Pour le moment, il ne s'agit que de présenter au lecteur une des pierres de cet édifice futur, qui n'est pas près d'être couronné; ladite pierre à peine mesurée, dégrossie, polie, ainsi que peut le faire une critique hâtive vis-à-vis de ces documents qui ne sont que des matériaux, et qui vont surtout à l'atelier des érudits. Mais si nous ne voulons pas surfaire la valeur littéraire de ce recueil de correspondances écrites au jour le jour, gardons-nous cependant de faire fi de leur valeur historique et morale, et de leur piquant attrait. Cette valeur et cet attrait tiennent précisément à ce qu'elles ne sortent pas d'une plume d'historiographe, et à ce que leur auteur est un homme; homme d'expérience, d'intrigue et d'esprit, qui de sa chaise d'observateur, fort bien installée entre le grand jour du salon et l'ombre des bureaux, dans cette région non définie où l'esprit fixe les rangs, écrit tous les jours à un curieux comme lui, avec cette différence qu'il est probablement assis sur un trône ou aux premiers degrés d'un trône, des nouvelles qu'il n'a pas toujours le temps de vérifier, mais qu'il n'a pas non plus le temps de gâter.

Voilà bien vraiment ce qu'est le recueil que nous avons, avec plus d'un bon juge consulté préalablement, jugé parfaitement

digne de l'impression et digne d'un public : un recueil de lettres *mises à la poste*, puis, l'enveloppe brûlée, classées, étiquetées, distribuées en volumes, passées, après la mort du collecteur, à la bibliothèque de Varsovie, et de là à la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg.

C'est là que quelques spirituels et ingénieux fureteurs, M. Paul Lacroix, M. Feuillet de Conches, signalèrent cette trouvaille intéressante à la curiosité universelle. Un ancien professeur de l'université de Saint-Pétersbourg, M. V. de Porochine, se voua, dans l'intérêt de l'histoire, à la tâche laborieuse de la copie du volumineux manuscrit, et voulut bien ensuite nous confier la mission de la préparer pour l'impression, c'est-à-dire de l'annoter, et de la présenter au public. C'est à lui que nous devons également les renseignements bibliographiques qui vont suivre, et où sa part d'informations est indiquée par le signe de la citation. Voici l'histoire de notre recueil, et voilà maintenant son signalement, son état civil, enfin tout ce dont il est bon que le public « n'en ignore ».

Sur les rayons de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, enrichie de plus d'une de nos dépouilles, épaves de la Révolution, où d'ailleurs le flambeau est tenu par des hommes qui sont des types d'érudition hospitalière et courtoise, « les manuscrits sont classés par langue. Celui que nous publions fait partie du fonds des *Manuscrits français*, et est désigné au catalogue sous la rubrique suivante :

« *F*. 51, *Bulletins de Versailles*, 1777-1792, 5 *vol. in-4°*. »

« Quelle est la provenance de ce manuscrit? On rencontre fréquemment dans la bibliothèque deux marques bien connues du chercheur, la marque *D* et la marque *W*. La première indique que le manuscrit est originaire de cette fameuse collection Doubrowski. » Cette collection fut formée impunément par un curieux vigilant et hardi, à la faveur de l'indifférence ou de la haine de la Révolution pour toutes ces reliques de la pensée où elle voyait aveuglément une insulte à son ignorance ou des titres et comme qui dirait des talismans de tyrannie. Nous n'avons pas à rappeler

les prouesses des Vandales de 1792 et 1793, acharnés à jeter aux bûchers patriotiques, ou à convertir en gargousses pour les canons, non-seulement l'histoire héraldique et généalogique, mais une partie même de l'histoire politique, financière et militaire de la France. Nous nous bornons à dire qu'en attendant que commençât la réaction contre ces *brûleries* de papiers, qui ne finirent guère qu'avec les *tueries* de personnes qui leur correspondent si naturellement, quelques compilateurs, comme Manuel et Soulavie, vouèrent à la publicité certains des documents qu'avaient vomis à la fois les archives publiques et privées, les bibliothèques, et surtout la Bastille; tandis que quelques-uns de ces curieux, plus ou moins désintéressés, qui se trouvent décrire tous les vandalismes, épiant l'occasion et guettant les débris, se faisaient comme Doubrowski, par exemple, à la faveur de l'inviolabilité diplomatique, un trésor de livres et de pièces qui, émigrant avec eux, détournait à l'étranger une des sources d'informations de notre histoire et de notre critique.

« Le manuscrit dont nous nous occupons ne provient pas de Doubrowski; il porte la marque *W*, qui signifie Varsovie, et qui le classe au nombre de ceux que les bibliothèques de Varsovie ont, en 1795, apportés à celle de Saint-Pétersbourg, où elles furent à cette époque versées et confondues [1]. »

« Les lettres qui composent ce recueil de cinq volumes in-quarto ne sont pas autographes », ainsi que l'explique la nature essentiellement confidentielle et parfois même compromettante de leurs indiscrétions. Ces lettres sont de celles dont l'auteur, qui connaît les relations de la poste avec la police, la surveillance inquiète du ministère sur toutes les lettres à destination étrangère, qui sait enfin que, même sous l'honnête Louis XVI, l'intérêt politique peut triompher de ce respect nouveau du secret des lettres, si outrageusement et quotidiennement violé pendant le règne de Louis XV; ces lettres, disons-nous, sont de celles dont l'auteur, quoique n'ayant plus à redouter au même degré les intrigues

(1) « A la suite de l'abdication du dernier roi de Pologne (25 novembre 1795), Varsovie étant devenu le chef-lieu d'une province prussienne, la bibliothèque publique, fondée par Zaluski, prit le chemin de Saint-Pétersbourg, où elle fut incorporée à la bibliothèque impériale. » (*Note de M. de Porochine.*)

épistolaires des ministères Choiseul et d'Aiguillon, toujours à la piste de la correspondance secrète de Louis XV, et les châtiments, semblables à des vengeances, qui faisaient alors de la Bastille le second domicile de tout diplomate irrégulier ou de tout critique intempérant, n'aimait pas à perdre, par la dénonciation d'une écriture connue, les bénéfices de cette certitude d'impunité de l'*incognito*. De là l'absence de tout caractère autographe dans cette correspondance, transcrite par des mains subalternes, mercenaires, et protégée au départ, par surcroît de précaution, par le couvert de quelque ambassade. Toute tentative d'attribution, par la voie de la comparaison autographique, est rendue inutile par cette promiscuité d'écritures diverses et sans physionomie.

M. le duc de Bourbon, second régent, allait en bonne fortune avec madame de Prie dans un carrosse gris-perle, sans armoiries, sans livrée, guidé par un cocher sourd et des laquais déguisés masqués dans leurs manteaux, presque sans bruit de roues et de fers des chevaux, qui glissait doucement dans les rues. Notre correspondance, par le mystère impénétrable et irritant de son origine, répond assez à l'idée que d'Argenson a gravée pour nous, comme dans une image, de ces promenades voluptueuses dans un carrosse sans nom, avec cette différence que le plaisir de l'observation et de la curiosité y remplace tous les autres. Dans ce carrosse nous ne savons qui nous mène, et le public l'ignore avec nous. Mais nous pouvons à merveille à travers la glace voir sans en être vus, dans l'incontestable et parfois brutale réalité de leur mouvement et de leur vie, Versailles et Paris, la cour et la ville, de 1777 jusqu'à 1792, époque à laquelle il n'y a plus ni cour ni ville, et où le peuple débordé couvre tout, ancienne monarchie et ancienne société, de ses flots tumultueux, soulevés par l'esprit nouveau qui présidera, quand la tempête sera calmée, au relèvement des ruines et à l'organisation du chaos!

Et maintenant, bornés aux seules ressources, parfois si fallacieuses, de l'induction, nous voilà réduits, comme ces amoureux auxquels on a bandé les yeux avant de les conduire au rendez-vous, à chercher le nom mystérieux de l'auteur de cette chro-

nique masquée à laquelle nous avons dû plus d'un agréable moment. Mais quoi! des impressions arbitraires, des hypothèses plus ou moins ingénieuses, des conjectures plus ou moins décevantes! Un philosophe à notre place se tirerait d'affaire par un système, un académicien éluderait la question par la nomination d'une commission et la promesse d'un rapport; mais nous, qui sommes tout simplement un curieux dans l'embarras, qui n'avons pu prendre la précaution de bon sens qui permit au petit Poucet de retrouver son chemin, et qui n'avons pas, pour refaire le ravail de Zadig, l'esprit divinateur de Voltaire, nous voilà fort embarrassé.

Nous le serions moins pour démontrer l'importance historique et littéraire et faire ressortir l'attrait curieux et malin de ces révélations dans lesquelles parfois au ragoût de la nouveauté s'ajoute celui de la médisance; mais ce profit et cet attrait s'augmenteraient singulièrement du nom et de la valeur d'un personnage connu. Essayons donc de soulever le masque, et tentons, faute de pouvoir dire quel est l'auteur de cette *Correspondance*, de dire au moins qui il pourrait être.

Et tout d'abord cherchons matière à induction dans la physionomie générale et les caractères essentiels de cette correspondance. Son originalité, celle qui la distingue des autres volumineux produits de cette littérature épistolaire, mercenaire et clandestine, qui, sous le règne de l'arbitraire et du bon plaisir, à une époque passionnée pour le défendu et pensant volontiers « que ce qui est malin doit être vrai et que ce qui est vrai doit être malin », multiplie son industrie parasite, sa spéculation de médisance, son succès de scandale; l'originalité de notre *Correspondance*, disons-nous, c'est qu'elle n'est point frivole, ni superficielle ni maligne, pirouettant autour des choses les plus graves, riant des hommes les plus sérieux, débitant avec la verve d'un coiffeur congédié les secrets des toilettes, s'adossant à la cheminée de l'air important d'un invité du salon à la mode (qui en réalité s'informe à l'office); qu'elle n'a point enfin cette impertinence de mauvais ton du parvenu mécontent, cette malice aigre de la caillette ambitieuse, cette fade plaisanterie d'abbé de boudoir, cet air paradoxal et provocateur quand même, qui dépare

même les recueils considérés comme des modèles, comme des chefs-d'œuvre de ce genre équivoque, un des fruits vénéneux et charmants de la corruption de l'esprit français.

Notre *Correspondance* est solide parfois jusqu'à la lourdeur, consciencieuse jusqu'à la minutie, spirituelle par accès et comme par hasard, raisonnable par habitude, écrite évidemment pour instruire plus que pour amuser, par un grave indiscret à un grave curieux. Elle est presque exclusivement politique, diplomatique et financière, préoccupée du jeu des intrigues de cour et des opérations de banque beaucoup plus que de l'Académie, des salons, des coulisses; toute cette partie mondaine et frivole du spectacle parisien n'a que la seconde place, quand il faut se dérider de laborieuses conjectures sur les variations du baromètre de l'équilibre européen et les changements de l'horizon international par quelques vers, quelques procès, quelques nouvelles piquantes débitées avec ce sourire un peu dédaigneux de l'homme qui a bien autre chose à faire, et qui ne s'arrête à ces détails que parce qu'ils sont encore *comme il faut*. On sent à l'atmosphère de plus en plus chargée d'idées, de plus en plus dense et positive de cette conversation, que les grands effets vont succéder aux petites causes, et que, devant des puissances nouvelles, vont s'effacer, humiliés ou bafoués, l'autorité de la tradition, le prestige du rang, le succès même de l'esprit.

Donc notre *Correspondance*, en raison de cette différence fondamentale de ton et d'allure, de cette honnêteté relative, de cette malignité tempérée, de cette gravité socratique, de cette préoccupation exclusive des nouvelles de cour, des caneans d'ambassade, des dires de l'Œil-de-bœuf, enfin de cette réserve en matière littéraire ou galante qui ressemblerait à de l'indifférence, sans quelques heureuses contradictions, sans quelques vives éclaircies, notre *Correspondance* ne saurait être rangée dans le genre qu'ont illustré et diffamé les *Mémoires secrets de Bachaumont*, la *Correspondance de Grimm* et celle de Metra.

Ce dernier seul offre quelque analogie avec notre auteur anonyme, en ce sens qu'il se préoccupe, lui aussi, de politique et de finances, de guerre et de paix. Mais sans aboutissants

spéciaux, sans amis en cour, sans autre base de renseignements que les indiscrétions parfois ironiquement décevantes de M. d'Aranda ou les conversations agitées sous *l'arbre de Cracovie*, Metra, dont le long nez a si rarement le flair des événements, et qui n'est qu'un médiocre important, infatué de son titre d'oracle du *jardin* des Tuileries (non du cabinet, des promeneurs, non des ministres), Metra est la caricature plutôt que l'image de notre chroniqueur. Celui-ci est évidemment informé, expérimenté, autorisé; sa qualité officielle et intime lui donne l'oreille de M. de Vergennes, lui permet de fréquenter les ambassades et de se mêler aux groupes de la galerie de Versailles, en un mot, il suit la cour, il en fait partie. Il ne perd pas d'ailleurs une occasion de se moquer de Metra, auquel il emprunte cependant par hasard un ou deux passages, comme un grand seigneur qui a oublié sa bourse emprunte de son laquais. Il ne faut donc chercher le nom que nous poursuivons ni dans la tribu de ces correspondants exclusivement littéraires, artistiques, mondains, ambassadeurs *in petto* de médisance et de curiosité, qu'entretenaient à Paris, dans les bas-fonds des lettres ou des bureaux, la plupart des souverains, des ministres et même des grands seigneurs des cours du Midi et surtout de celles du Nord au dix-huitième siècle, ni parmi ces politiques de café, ces diplomates promeneurs dont Metra est demeuré le type si finement analysé dans le portrait que le duc de Lévis a tracé de lui [1].

Il n'appartient pas à cette élite de chroniqueurs épistolaires, parmi lesquels figurent, au-dessous de Voltaire lui-même, les Thiriot, les Grimm, les Meister, les Favart, les la Harpe, les Fréron, les Palissot, les Suard, les Morellet, ces classiques du genre, correspondants attitrés du roi de Prusse, du grand-duc de Russie, de la cour de Turin, du margrave d'Anspach, du roi de Naples [2]. Il n'appartient pas davantage à ce groupe d'indiscrets politiques où l'on a pu entendre la voix tonnante de Mirabeau, et le rire ironique de Beaumarchais, et l'éperon aventureux de

(1) *Souvenirs et portraits*, par le duc de Lévis, édit. Barrière, p. 359.

(2) Voir sur cette industrie des nouvellistes gagés, des indiscrets épistolaires, Hatin, *Histoire de la presse*, et Ch. Nisard, *Mélanges et Correspondance littéraires inédits*, de 1726 à 1816, p. 87 et suiv.

Dumouriez. Non, c'est dans un monde plus spécial qu'il faut chercher notre homme, en nous aidant du signalement involontaire qui échappe forcément même au plus habile des bavards durant une correspondance anonyme de vingt ans.

Il a existé à la fin du dix-huitième siècle, en dehors de Meister, le véritable fabricateur de la *Correspondance* de Grimm [1], de même que Pidansat de Mairobert a contribué plus que Bachaumont aux fameux *Mémoires* qui ne portent pas son nom, deux hommes auxquels n'iroit point trop mal ce masque dont nous cherchons le véritable propriétaire. Ces deux hommes sont Favier et Du Bucq.

Jean-Louis Favier est une des figures secondaires les plus originales de ce temps fécond en originaux. Il est peu connu parce qu'il a été peu soucieux de sa réputation, et qu'il a toujours préféré le présent à l'avenir, et la jouissance actuelle à la gloire future. Il a cependant été un des intermédiaires les plus actifs et les plus habiles de ce ministère occulte et de cette correspondance secrète au moyen desquels Louis XV, né méfiant et malin, prit plaisir, une fois affranchi de la tutelle du cardinal de Fleury, à embrouiller la politique de ministres qu'il ne subissait qu'à la condition de les contrarier. Le prince de Conti, et après lui le duc de Broglie, furent, comme on le sait, les chefs de ce cabinet *in partibus*, qui compta Dumouriez, le chevalier d'Éon et Favier parmi ses négociateurs de contrebande. Les *Mémoires* de Dumouriez contiennent le récit de quelques-unes de ces aventures diplomatiques, brusquement interrompues parfois par un dramatique emprisonnement à la Bastille. M. Boutaric a soulevé récemment, dans la *Revue contemporaine*, et va lever tout à fait dans une publication des plus intéressantes, les voiles qui couvraient jusqu'ici cet épisode mystérieux du règne de Louis XV. La figure de Favier y sera sans doute replacée en son vrai jour. Pour nous, nous n'avons qu'à l'esquisser, d'après Sénac de Meilhan, qui n'a pas dédaigné de la peindre, et d'après le comte de Ségur, qui n'a pas hésité à s'approprier, dans sa *Politique des cabinets de l'Europe*, les fruits de l'expérience de ce Nestor familier de la diplomatie interlope.

(1) Ch. Nisard, p. 88.

Jean-Louis Favier était né à Toulouse vers 1720, et mourut à Paris en 1784. Secrétaire de M. de la Chétardie, ambassadeur à Turin, puis employé par le marquis d'Argenson à la rédaction de plusieurs *Mémoires* importants, il passa sa vie aventureuse et épicurienne à courir sur les routes de l'Europe, sceptique ardélion d'une politique d'intrigue, qu'il avait réduite à quelques principes positifs, ou à revenir à Paris dans une société qui le prisait pour son esprit et l'estimait malgré ses mœurs, dépensant joyeusement son salaire, et frondant volontiers les illustres partenaires dont il tenait la partie. C'est ainsi qu'il passa son existence, brillante par certains côtés, suspecte par d'autres, tantôt mise malgré lui en lumière, tantôt réduite aux obscurités subalternes, tour à tour active et laborieuse, parfois traversant la scène diplomatique, plus souvent dans la coulisse et préférant la coulisse. Au début du règne de Louis XVI, il sortit de la Bastille où il avait été enfermé par le duc d'Aiguillon, qui l'avait fait enlever à Hambourg comme impliqué dans l'affaire mystérieuse de Dumouriez, Bon et Ségur. Il renonça alors aux expéditions téméraires et aux missions secrètes qui avaient promené le fils, et un moment le successeur du syndic général des États de Languedoc, révoqué pour inconduite, dans toutes les capitales, surtout en Espagne, en Russie, et en dernier lieu à Berlin, où le frère du grand Frédéric, le prince Henri de Prusse, l'avait compté parmi ses correspondants et commensaux. Il s'attacha à la fortune du comte de Vergennes, le dernier grand ministre du dix-huitième siècle, qui lui fit donner une somme de quarante mille francs pour payer ses dettes, et une pension de six mille francs, avec laquelle Favier vécut, toujours spirituel, toujours endetté, jetant aux quatre vents du ciel, en conseils trop rarement suivis, sa connaissance des hommes et des choses, et prodiguant son imperturbable belle humeur en saillies dont quelques-unes sont demeurées fameuses.

Maintenant, qu'on lise le portrait de Sénac de Meilhan, publié par nous il y a quelque temps pour la première fois en France [1]. Il répond, comme on le verra en le confrontant à la *Correspon-*

[1] Sénac de Meilhan, *Portraits et caractères du dix-huitième siècle*, nouvelle édition, publiée par nous chez Poulet-Malassis, 1862, p. 439 à 446.

dance, parfaitement à l'idée qu'elle nous donne de son auteur. Pour nous, il est à peu près certain que cette *Correspondance*, qui porte d'ailleurs l'empreinte de deux mains différentes, peut être attribuée sans témérité à Favier pour toute la partie qui s'étend jusqu'en 1784, époque probable, plus que certaine, de sa mort. Quant à l'autre partie, la responsabilité en reviendrait à un second personnage qui pourrait bien endosser celle de l'œuvre tout entière, malgré des dissonances qu'expliquent suffisamment l'influence des événements et la différence des temps. Entre 1784 et 1789, en effet, il y a une révolution, dont les couleurs déteignent forcément même sur ceux qui la combattent.

Le second personnage auquel on pourrait sans témérité attribuer sinon la *Correspondance* tout entière (à défaut de Favier), du moins la partie qui va de 1784 à 1792, est encore moins connu que lui, et la date de sa naissance comme celle de sa mort ne se trouvent pas dans les *Biographies*, auxquelles on demanderait en vain ce que fut M. du Bucq. M. du Bucq fut un homme d'esprit et de conversation, premier commis au ministère de la marine sous le ministère Choiseul. Il fut l'hôte assidu de Chanteloup aux mauvais jours, courtisan de cette disgrâce, plus populaire que la prospérité, d'un ministre qui, encore galant vis-à-vis de madame de Pompadour, à laquelle il devait sa fortune, avait refusé de descendre jusqu'à recevoir les ordres de madame du Barry, indigne rivale d'une femme qui grandissait, à force de grâce et d'esprit, une situation équivoque, et valait mieux que sa réputation.

Cette intimité avec les Choiseul, cette fidélité à leur foyer, avaient mérité à M. du Bucq une place d'honneur à côté de ce grand fauteuil que madame du Deffand appelait « son tonneau ». C'est à sa *Correspondance* avec madame de Choiseul et l'abbé Barthélemy que nous devons les traits épars de cette physionomie d'un homme qu'elle estimait, non sans le craindre un peu, et qu'elle eût admiré bien plus volontiers, s'il n'eût été parfois ennuyeux, avec ses considérations à perte de vue et son goût dépravé pour la métaphysique. Madame du Deffand, esprit positif, droit et net, avec une certaine subtilité, n'aimait pas à perdre pied dans ces nuages de l'abstraction. Or elle perdait

trop souvent pied dans cette conversation axiomatique et spéculative à outrance. Le plus petit bon mot eût mieux fait son affaire.

Avec ces éloges ironiques et ces soupirs malins qu'arrache chaque fois à l'implacable observatrice, à la « clairvoyante aveugle », le pathos philosophique et politique de M. du Bucq et de M. de Boisgelin, on a un personnage étrange, pétri de lourdeur, d'emphase, de finesse et de malice, dont le mélange de hardiesse et de pusillanimité, de prévoyance et d'illusion, de bon sens et d'exaltation, répond assez exactement à l'impression que nous retirons de cette *Correspondance* à partir de 1785 (après l'affaire du Collier), époque où semble s'accentuer une rédaction nouvelle, plus politique que diplomatique, progressivement gagnée et comme aigrie aux soupçons populaires, aux cancans de salon, aux utopies philosophiques, aux rêves de monarchie constitutionnelle et de gouvernement à l'anglaise d'un Prudhomme de 1789, que le 6 octobre, le 20 juin, le 10 août, enivrent davantage au lieu de le dégriser. Ce type résulte du reste admirablement de l'arrêt majestueusement rendu par cet oracle consulté un jour par Marie-Antoinette, à l'époque où elle consultait tout le monde. Tout ce qu'on put tirer de M. du Bucq en 1790, en fait de plan de conduite, de système à suivre, fut ce magistral aphorisme :

« Empêcher le désordre de s'organiser (1). »

Voilà un de ces conseils avec lesquels on ne se compromet jamais jusqu'au succès.

C'était cependant un homme d'eprit, si on en croit Chamfort, qui lui a peut-être prêté du sien, mais étourdi par cette révolte dégénérant subitement en révolution, et que sa philosophie de coin du feu, son stoïcisme de paravent, ne garantirent pas assez des engouements et des terreurs que dégage, aux jours de dissolution et de reconstruction sociale, cette philosophie avinée qui court les rues.

Restons avec lui sur le mot que lui prête Chamfort, c'est demeurer sur la bonne bouche.

(1) *Mémoires de madame Campan*, p. 303, édit. Barrière.

« M. du Bucq disait que les femmes sont si décriées, qu'il n'y a » plus même d'hommes à bonnes fortunes [1]. »

Ceci est d'un moraliste, et d'un moraliste du dix-huitième siècle, c'est-à-dire d'un sage blasé.

Voilà ce qu'était ce M. du Bucq, dans lequel nous flairons je ne sais quels rapports, quelles affinités dénonciatrices de l'auteur. Quand bien même ce mérite lui manquerait, il lui demeurerait pour gloire quelques bons mots, l'amitié de Choiseul, une mention dans Chamfort, et ces critiques de madame du Deffand qui valent des éloges [2]. Mais voici le moment de clore notre école buissonnière de recherches par le plus long chemin, d'investigations musardes, abusant du plaisir « d'aller sans savoir où », cher à Jean-Jacques. Concluons dignement par l'aveu de Socrate. Ce que nous savons le mieux, c'est que nous ignorons le nom du véritable auteur de notre *Correspondance*, qui pourrait bien être X..., à moins que Y..., etc. Soyons franc et résigné. Le « Que sais-je? » de Montaigne est encore la vraie devise de la critique historique, cette conjecture raisonnée.

Mais si nous ignorons, malgré un grand luxe, comme on l'a vu, d'hypothèses spéciales, et un grand appareil d'informations, le vrai nom que nous avons cherché avec un courage digne d'un meilleur sort, ce qui nous rassure et nous console, c'est la conviction et l'expérience de l'attrait et du profit de ces révélations pour la première fois quotidiennes et familières sur cette époque si intéressante, si curieuse du règne de Louis XVI, période de transition entre deux siècles, période qui s'ouvre devant le lit gangrené de Louis XV, et se ferme sur l'échafaud de son petit-fils expiatoire; oasis d'honnêteté et d'espérance, de réveil du cœur, de réaction des mœurs, de revanche de l'honneur domestique si longtemps opprimé, placée si étrangement entre un désert de corruption, où toute fleur de sentiment et de vertu se flétrissait, et ce grand désert de ruines morales, sociales, politiques, littéraires, de la Révolution.

(1) Chamfort, édit Stahl, p. 197.

(2) *Correspondance inédite de madame du Deffand*, t. II, p. 66, 77, 81, 89, 97, 131, 149, 178, 185, 187, 190, 191, 193, 212, 245, 286, 289, 357, 358, 392, 395, 399, 434, 441.

Cet heureux temps, cet âge d'or moral, patriarcal, pastoral, où il est de mode de s'aimer, d'admirer la nature, de porter de beaux enfants au sein et des roses épanouies au corsage, cet âge naïf, imprévoyant et généreux où Trianon ne s'étonne pas de la visite d'un Franklin, où Necker est populaire et où les rois se battent pour la liberté d'un peuple ; ce temps revit tout entier avec ses contrastes piquants dans la *Correspondance* que nous appré-cions. Il y a à ces récits, à ces nouvelles, à ces bons mots, ce je ne sais quoi d'attirant et d'attendrissant qui nous donne envie de pleurer devant la tabatière à portrait de Hall et les breloques de notre aïeul, ou la robe de noces et le grand fauteuil en velours d'Utrecht de notre adorable et vénérable grand'mère. Aspirez cette douce et fine odeur de poudre éventée et de roses fanées, et vous m'en direz des nouvelles. Il y a là des rêves pour tout un jour, pleins d'ombres en perruque à la Rochambeau ou en coiffure « *corne d'abondance* », en habit puce, veste puce, culotte puce, ou en robe turque « *couleur boue de Paris.* » Arrive l'affaire du Collier. Le ton change, le miel s'aigrit, les roses pâlissent; la désaffection commence la révolution, la décadence du respect du souverain prélude à la décadence de son autorité. Sur ce procès du Collier, et cette première dépravation de l'opinion publique, à laquelle il faut des réputations aujourd'hui, à laquelle il faudra des têtes demain, nos lettres sont pleines de curiosités. De même sur l'assemblée des notables, le duel à coups de chiffres de Necker et de Calonne.

Arrive 1789. Ici, bien que le ton ne soit plus aussi comme il faut, aussi réservé dans l'indiscrétion même, aussi léger dans le scandale, à ce point qu'il semble que l'interlocuteur comme les temps ont changé, nous possédons pour la première fois la vie au jour le jour de Paris pendant ces journées pleines d'événements. Nous avons le menu détail de la Révolution : les partis succédant aux opinions, la cohue des journaux, l'agitation permanente des clubs, vomissant à point nommé l'écume populaire, la coulisse, « la salle des Pas perdus » de l'Assemblée constituante, la déchéance progressive de la royauté, le mouvement, le bruit, la poussière déjà sanglante, les soulèvements généreux, les tempêtes ridicules de cette multitude devenue souveraine, au sein

de laquelle bout et éclate ce sinistre levain du peuple qu'on nomme la canaille. Tout cela, vous l'avez là, je le répète, au jour le jour, avec un accent de réalité brutale, qui respire le pouvoir, la tyrannie plutôt, avec les passions, les contradictions de ce « *On* », de ce « *Tout le monde* », qui ont remplacé tout. Autrefois on disait : « Le Roi a dit », et l'on s'inclinait. Aujourd'hui c'est « *On* » qui gouverne, et dans cet « *On* » chacun s'écoute, s'admire et se rengorge.

Voilà ce qu'il y a dans ces lettres, dont rien ne saurait remplacer l'implicite et éloquente moralité. En dehors de tous ces faits, de tous ces bons mots, de tous ces petits vers, de toutes ces piquantes nouvelles qui émoustillent perpétuellement la curiosité, ce qu'on y voit, c'est comment une révolution, fleur gigantesque et sanglante, peut sortir de ce grain de blé de la réforme fermenté dans la corruption d'un siècle, et éclatant tout d'un coup, et que par conséquent il importe de ne pas semer ce blé fécond et terrible au hasard, ni sans savoir où le vent l'emporte. Ce que l'on apprend encore dans ce livre, c'est comment en trois ans, de 1789 à 1792, on peut arriver de la modération à la férocité, et de paroxysme en paroxysme, à vouloir boire le sang de celui qu'on appelait de bonne foi en 1789 le *Père du peuple* et le *Restaurateur de la liberté française*. On y apprend comment un honnête homme crédule, ambitieux, peureux, qui en 1789 s'appelait par exemple l'*héroïque* d'Éprémesnil, peut se rencontrer en 1793 dans la même charrette que Chapelier marchant à ce supplice qui, en temps de révolution, est au bout de toutes les popularités.

« Cette leçon vaut bien un fromage sans doute. » Et maintenant que vous dire de plus? Madame du Deffand, qui avait cependant le goût délicat et la curiosité difficile, disait de la lecture des *Mémoires* de Bachaumont, le 22 septembre 1777 :

« C'est une lecture qui me convient fort, car j'aime les faits et » les noms propres [1]. »

Eh bien! voilà des faits à en revendre, des noms propres à les remuer au boisseau, et par-dessus le marché une leçon : cette

(1) *Correspondance inédite*, t. II, p. 402.

moralité qui se dégage forcément de la lecture d'un bulletin *au jour le jour, de* 1789 *à* 1792 (époque où le médecin cesse d'écrire par crainte du malade devenu furieux), de la grande maladie révolutionnaire, dont la France n'est pas encore guérie [1].

[1] On ne peut songer à tout. Nous allions oublier de dire que nous n'avons pas moins cherché le nom du destinataire que celui de l'auteur de nos *Lettres*. Fut-il le chancelier Woronzof, avec lequel Favier était en correspondance intime? Ne fut-il pas plutôt ce spirituel et galant Polonais, Stanislas Poniatowski, fait roi par la grâce de Catherine, qui connaissait Paris et l'aimait, et le regrettait dans son palais de Varsovie, comme on regrette une ville où l'on a été assez malheureux pour être enfermé pour dettes au Fort-Lévêque, et assez heureux pour être le protégé et le commensal de madame Geoffrin, à laquelle Stanislas garda une affection presque filiale? Le souverain dont Casanova a tracé un joli croquis, et dont nous avons vu de si aimables lettres à Senac de Meilhan, émigré et errant, était bien capable de se plaire à une *Correspondance* comme la nôtre, où son éloge déborde parfois et trahit le lien secret de l'auteur. (V. p. 530.)

1er avril 1866.

M. DE LESCURE.

CORRESPONDANCE SECRÈTE

INÉDITE

SUR LOUIS XVI, MARIE-ANTOINETTE

LA COUR ET LA VILLE

de 1777 à 1792

ANNÉE 1777.

LETTRE PREMIÈRE.

De Versailles, le 1er janvier 1777.

Je dois, à ce renouvellement d'année, vous demander pardon de la stérilité de plusieurs de mes lettres de l'année dernière, quoiqu'elle ne soit provenue que de la stérilité des événements de notre cour. Je dois, avec un peu plus de raison, réclamer votre bonté indulgente pour quelques erreurs de faits ou quelques nouvelles que je vous ai annoncées comme vraies dans le premier moment, et lesquelles se sont trouvées fausses ou inexactes. Ma justification ne vous coûteroit aucun effort, Monsieur, si vous connoissiez Paris et le lieu que j'habite, et combien de fois les personnes les plus respectables et les plus dignes de créance sont légères ou inconsidérées à débiter, assurer, contredire et nier alternativement. Malheureux l'homme qui, chaque jour occcupé dans son cabinet du matin jusqu'à la nuit, est obligé de se faire recueillir et rapporter par des amis, des amies, ce qui se fait, ce qui se dit, ce qui se passe. Je vous ai parlé deux fois de l'affaire entre l'envoyé de Danemark et le prince de Lambesc. Je vous en ai transmis deux historiques. Eh bien, on veut aujourd'hui, sinon la déclarer controuvée, du moins la réduire à une simple dispute entre cochers, laquelle n'a aucunement compromis les

maîtres. Tant mieux, n'est-ce pas? Et Dieu bénisse les gens amis de la paix et de l'ordre, qui sont assez sages pour ne donner aucune suite à ce qui pourroit en avoir beaucoup!

Dès que l'ambassadeur d'Angleterre eut appris le débarquement du docteur Franklin, il remit une note ministérielle à M. de Vergennes, dont la conclusion étoit que M. l'ambassadeur partiroit sans prendre congé, au moment où on permettroit au chef des révoltés de mettre le pied dans Paris. Nous avons répondu, ministériellement aussi, qu'un courrier étoit parti pour le port, à l'effet de défendre au docteur de venir à Paris; mais qu'incertain de son départ et de sa route, on ne pouvoit répondre que l'intention du Roi fût remplie; que nonobstant le désir de satisfaire autant que possible aux vues de la cour de Londres, si le docteur étoit une fois dans Paris, le gouvernement ne sauroit pousser la complaisance jusqu'à l'en faire sortir, parce que ce seroit donner une scène scandaleuse aux François, ne pas respecter le droit des gens et celui de l'hospitalité, et qu'en outre on ne concevoit point en France quelle influence la venue d'un simple particulier, presque octogénaire, pouvoit avoir dans les intérêts des deux cours de France et d'Angleterre. Je n'ai pas besoin, je crois, Monsieur, de vous interpréter ces phrases diplomatiques en style vulgaire; vous en saisirez bien le sens. Quoi qu'il en soit, le célèbre Franklin est arrivé à Paris le 21 décembre, et fixe les yeux de tout le monde sur ses moindres démarches, ne cessant néanmoins de dire à tous ceux qui veulent l'entendre qu'il n'a d'autre objet que de chercher un asile sûr et paisible pour finir sa carrière. Comme je ne pourrois encore en ce moment vous prouver qu'il ne dit pas la vérité, je suspendrai de vous raconter tout ce que nos politiques débitent à son sujet. Quoique M. Franklin dise ne plus prendre part aux affaires américaines, comme un honnête citoyen de son pays, il ne peut s'empêcher, par respect pour la vérité, de nous assurer que la toute fraiche victoire et si importante dont la cour d'Angleterre fait tant de bruit en ce moment, que l'armée de Washington, forcée dans ses retranchements inforçables, et tous les postes et forteresses détruits, etc..., que tout cela se réduit à ce que le général américain a voulu attirer l'armée angloise cent lieues plus avant dans les terres,

afin d'en achever presque sans coup férir la destruction, déjà fort avancée par les maladies de toute espèce et le manquement de vivres; qu'il n'en a pas coûté cent hommes à Washington pour exécuter l'abandon de ses retranchements; qu'il n'y a pas laissé un sac de grains, ni le moindre comestible, ce qui prouve assez que l'armée américaine n'a pas été forcée. Le temps, Monsieur, peut seul nous apprendre lequel des deux partis dit vrai; nous penchons beaucoup, en attendant, pour les amateurs de la liberté, leurs vertus et leur franchise.

Que vous dirai-je quant à la guerre, que partout on regarde comme prochaine? A en juger par tous les faux-fuyants et les ménagements de notre ministère, il paroît que nous voudrions ne pas la faire, et je ne doute pas de la pureté de notre intention à cet égard, puisque notre monarque a pour elle le plus grand éloignement, au moins à présent; mais je n'en préjuge pas moins que si M. Franklin n'a pas un affront, ces fiers et hardis vainqueurs nous forceront à tirer l'épée. On est même en ce moment fort incertain si les vaisseaux observateurs anglois n'ont point attaqué quelques-uns des nôtres, et surtout la frégate de guerre armée au Havre de Grâce pour transporter le chevalier du Coudray et beaucoup d'autres officiers d'artillerie, etc... Le fameux Beaumarchais, qui depuis quelque temps s'est fourré dans nos affaires politiques, avoit été chargé de faire préparer cette frégate. Ayant depuis reçu l'ordre de la faire partir avec autant de mystère que de célérité, il s'est rendu au Havre incognito, sous le nom d'un sieur Durand, marchand de fer; mais, par une fatalité qui déconcerte assez souvent les projets des grands politiques, soit indiscrétion de la part de l'homme aux grandes affaires, soit qu'il ait été trahi ou deviné, il n'a pas été peu étonné de se voir honoré en auteur comique à son passage à Rouen, où les comédiens avoient annoncé et affiché *le Barbier de Séville*. La frégate n'en a pas moins mis à la voile; mais comme on a entendu une vive canonnade en mer peu d'heures après, et que depuis le départ on n'a rien appris, on pourroit décider cette frégate prise ou coulée à fond par deux vaisseaux anglois qu'on a vus dans la Manche, si on ne se tranquillisoit un peu sur la construction de cette frégate, qui la rend la meilleure

voilière possible. Comme il faut bien s'en prendre à quelqu'un ou à quelque chose d'un malheur arrivé, Beaumarchais perdra peut-être la faveur ministérielle, parce que les espions anglois auront été plus sorciers que lui.

La nouvelle de mon ami d'Espagne sur la prise de Tanger est encore ignorée ici; ainsi, j'en doute très-fort. Au lieu de cette nouvelle, on y croit celle que la flotte espagnole s'est séparée; qu'une partie est passée à *Buenos-Ayres*, et que l'autre est venue mouiller et mouille à l'embouchure du Tage; que l'amiral a demandé pour la dernière fois au Roi de Portugal la satisfaction toujours éludée, avec menace de brûler, saccager, etc., mais que, lors de l'apparition des Espagnols, tout étoit en confusion à Lisbonne; que l'état affreux et sans espoir du Roi, dont on ne pouvoit conserver quelques mois peut-être encore la douloureuse vie qu'en lui coupant les deux jambes, rongées par la gangrène, avoit excité un schisme pour la régence future; que les grands et les cours du royaume ayant su que le Roi avoit, par son testament, déclaré la Reine, sa femme, régente du royaume, ce qu'on prétendoit être contraire aux lois de l'État, puisque la couronne étoit dévolue à la Princesse du *Brésil*, fille du Roi et femme de *dom Pedro*, s'étoient divisés et ligués chacun suivant ses intérêts particuliers.

L'ordonnance de M. de Saint-Germain pour l'artillerie est sortie. M. de Gribeauval, qui, dit-on, l'a rédigée, ne s'y est point oublié. On m'assure qu'on a décidé hier au conseil un emprunt de vingt-quatre millions, par loterie viagère, de la façon de M. Necker. L'Empereur [1] ne verra aucunes troupes à son passage à Strasbourg, où il sera le 23 janvier, ni d'autres villes.

LETTRE DEUXIÈME.

De Versailles, le 4 janvier 1777.

Dans cette première semaine de l'année, les affaires sont toujours comme suspendues; ainsi je serai court aujourd'hui, en attendant l'occasion de vous dédommager. Comme c'est toujours malgré moi que je me trompe et vous induis en erreur, je dois

(1) Joseph II, frère de Marie-Antoinette.

rendre au Roi de Portugal ses deux jambes, que je l'avois condamné à perdre et qu'il a conservées, quoique mauvaises, mais vous confirmer qu'une paralysie presque totale a comme anéanti ce prince; qu'il a réellement remis les rênes du gouvernement à la Reine, laquelle, assure-t-on, en bonne sœur du Roi d'Espagne, a congédié le marquis de Pombal et fait prononcer par son conseil une sorte d'excuse et de réparation des offenses et hostilités commises par les Portugais envers les Espagnols, et dont, comme de raison, toute la faute est attribuée au marquis de Pombal. Il y a lieu de présumer que l'acte par lequel le Roi de Portugal a remis la régence à sa femme, au préjudice de la Princesse du Brésil, est le produit d'une intelligence de cette reine avec son frère le Roi Catholique, et de la foiblesse d'esprit du roi moribond. Mais avec tout cela le Roi d'Espagne n'est guère avancé, et si ses armements formidables et dispendieux n'ont pas eu d'autre objet, on peut les regarder comme en pure perte. Je suspends d'entrer en détail à ce sujet, jusqu'à ce que j'aie des nouvelles authentiques de Lisbonne même; mais, au demeurant, il faut dire que le Portugal perd dans le marquis de Pombal le plus grand ministre qu'il ait eu, et qu'une perte comme celle-là ne se répare presque jamais, ainsi que nous l'éprouvons nous-mêmes, à la grande satisfaction de nos ennemis. Vous aurez appris déjà, Monsieur, par les gazettes, que M. Necker, en vue de l'ordre, sans doute, non moins que de se concilier un peu l'estime de ses adversaires, a proposé et fait publier des règlements pour la partie des pensions et grâces, et pour celle des dépenses de la maison commensale du Roi; on a trouvé sages ces règlements, et puis voilà tout. En revanche, on blâme la loterie viagère de vingt-quatre millions, comme un expédient toujours onéreux, en même temps qu'il ne peut même boucher le vide de trente-huit millions qui manquent à la somme des dépenses fixées et très-indispensables de l'année, et lesquels, ayant manqué déjà en 1776, occasionnent beaucoup de *désordres;* d'ailleurs un emprunt aussi modique qu'insuffisant montre combien on s'est défié du crédit du Roi et de la confiance du public; et puis qu'est-ce que contracter une dette pour en acquitter d'autres? On n'a pas été plus touché de la modestie de M. Necker pour

avoir engagé le Roi à dire qu'il recevroit volontiers les avis ou moyens qu'on pourroit lui suggérer pour réparer les maux actuels. On en a tant proposé que les ministres ont toujours rejetés, que personne n'est plus tenté de travailler en vain.

Si ce qu'on dit des affaires de Portugal est fondé, il est certain que nous renoncerons à toute vue offensive et que nous redoublerons d'égards pour l'Angleterre. Notre monarque n'aime pas la guerre, et d'ailleurs il a assez de jugement pour, en son particulier et nonobstant les idées particulières de ses ministres, sentir que la France n'a pas besoin de ce nouveau mal dans sa crise présente. Les grands avantages que les Anglois prétendent avoir remportés en dernier lieu sur les Américains se réduisent à peu de chose, et n'assurent pas plus que leurs premiers succès la destruction totale de leurs ennemis, qui ont encore des ressources immenses pour la campagne prochaine, tandis que la mère patrie a presque épuisé toutes les siennes.

Le premier jour de l'an, le Roi a nommé trois nouveaux chevaliers du Saint-Esprit et en a désigné trois autres pour la promotion prochaine. Mais point encore de promotion militaire, parce que, selon toute apparence, on n'est point parvenu à subjuguer les préjugés de MM. les maréchaux de France, ou plutôt que M. de Saint-Germain n'est plus si pressé d'aller vivre en ermite [1].

Quoi qu'en aient dit les gazettes et même des personnes de marque, je ne me rétracte point sur ce que je vous ai dit de l'aventure du prince de Lambesc avec le ministre de Danemark.

[1] Le comte de Saint-Germain, dont on connaît la vie aventureuse et les plans originaux et stériles, avait vécu assez longtemps misérable et obscur, à Lauterbach, d'un subside que lui faisaient les régiments allemands au service de France. Il avait succédé au maréchal de Müy, et fut remplacé bientôt par le maréchal de Ségur. — Voir sur cet homme extraordinaire les *Mémoires de Bachaumont* (30 octobre 1775); — *de madame de Hausset* (édition Barrière), p. 124, 129; — *de madame de Genlis* (édition Barrière), p. 25; — les *Souvenirs de Félicie*, p. 101; — les *Mémoires de Ségur*, p. 81 et 85; — *de madame Campan*, p. 134; et surtout son portrait par Sénac de Meilhan, p. 198 de notre édition de 1862.

LETTRE TROISIÈME.

De Versailles, le 9 janvier 1777.

Si vous avez eu l'intention de vous intéresser à la loterie viagère de vingt-quatre millions, vous serez privé, Monsieur, de tous les avantages qu'elle offre, car dès ce midi il n'y avoit plus un seul billet à achéter; ils ont été tous enlevés dans vingt-quatre heures. Vous vous étonnerez; mais, outre que le préambule de l'édit de création est fort captieux, il faut vous dire que cet enlèvement subit de tant de mille billets est ici une spéculation de certains banquiers et agents de change, laquelle, augmentant le désir du public, met ces messieurs à portée de recéder les billets avec de grands bénéfices. Cela n'est ni honnète ni juste. Le gouvernement l'a senti quelquefois, mais au fond, comme son objet de palper les millions comptants est rempli, qu'importe? Entre autres belles phrases remarquables de l'édit, est celle où le Roi annonce qu'il a trouvé des moyens d'augmentation des revenus, *qui ne tomberont point à la charge du peuple, qui ne contrarieront ni le commerce ni l'agriculture, et qui non-seulement subviendront, dès cette année, aux besoins et aux revenus annuels, mais assureront encore un excédant indispensable, même dans les temps ordinaires*. Il assure encore *de la fidélité avec laquelle le prêteur jouira de sa créance* et des mesures prises *pour que jamais elle ne puisse courir des risques;* qu'indépendamment *du désir de conserver la paix, on a pour les temps extraordinaires des secours extraordinaires*. Il faut que M. Necker ait donné au Roi le secret de la pierre philosophale, sans quoi..... Vous m'entendez? Au reste, attendons, et nous verrons.

Je vous ai toujours assuré du *désir de conserver la paix*, mais la nation, qui ne pense pas aussi sagement que le chef, ne rêve et ne parle que guerre. Elle veut que nos quelques vaisseaux et frégates réparés, armés, et les quelques nouvellement construits, soient destinés à attaquer les Anglois; et, de peur même qu'il ne nous manque des griefs contre ces rivaux toujours fiers avec nous, on a répandu depuis trois jours, à Paris,

le bruit effrayant que les Anglois avoient bloqué *Belle-Isle*, etc. Le prince de Montbarrey ayant reçu depuis des lettres du port de Lorient, lesquelles n'en font pas la moindre mention, le bruit s'est dissipé.

Le militaire s'étoit flatté en vain qu'il auroit pour étrennes la retraite de M. de Saint-Germain, et la combinaison qu'on avoit faite sur cela étoit même peu réfléchie. De ce que M. de Montbarrey cherche à plaire à tout le monde, et particulièrement au militaire, et que le Roi comble ce prince de bienfaits et de louanges (je ne sais trop pourquoi), on avoit inféré qu'il alloit faire congédier le ministre pour jouir en plein; mais je vous assure que les amis secrets de M. de Montbarrey le rendent plus sage et lui conseillent de conserver au contraire son collègue supérieur jusqu'à ce que tout le plan des innovations soit consommé, afin qu'il pompe pour lui seul toute l'humeur âcre du militaire, et qu'il n'en reste plus pour le successeur quand il prendra l'administration en chef.

Les troubles renaissent dans le parlement de Grenoble, dont le plus grand nombre des membres offrent leur démission plutôt que de reconnoître le procureur général qu'on leur a donné.

Il est question d'une opération sur les domaines et d'imposer un quarantième sur l'espèce numérique en papier-monnoie, mais ces projets sont trop obscurs encore pour que je vous en parle.

M. le comte d'Artois a paru le premier jour de l'an avec un habit superbissime, brodé en perles et diamants. Ce prince ayant fait une tache à cet habit, il a fallu l'envoyer à Paris chez un fameux dégraisseur, qui l'a gardé plusieurs jours. L'habit de retour, M. d'Artois a trouvé dans une des poches un papier contenant le rôle de l'*Homme du jour* dans la comédie de ce nom. On en a présumé que le dégraisseur avoit loué cet habit à quelqu'un pour jouer la comédie dans l'un de nos théâtres de société. Le Roi a beaucoup ri et plaisanté de cet incident. Ce jeune frère continue son train de vie, et les méchants continuent de l'être sur le compte de notre aimable Reine. Entre autres charges, on dit qu'à un souper que M. d'Artois a donné ici dernièrement, dans son appartement, souper précédé d'un jeu d'enfer et suivi d'un petit bal, les convives ont dû sortir pour évacuer leurs

estomacs, et que la Reine a osé, après le coucher du Roi, venir dans cette orgie et y rester jusqu'à cinq heures du matin; que son époux s'aperçut le matin, lorsqu'elle vint dans sa chambre pour lui souhaiter le bonjour, qu'elle n'avoit point dormi, et l'avoit repoussée fort durement.

Je crois vous avoir déjà dit, Monsieur, que le Roi aimant à se mettre au lit au plus tard à onze heures, et la Reine aimant au contraire à veiller jusqu'à une ou deux heures, cette différence de goûts amenoit fréquemment de petites querelles entre les deux époux, auxquelles le Roi a obvié en faisant chambre à part. Vous inférerez sans peine de cet arrangement, Monsieur, que la Reine ayant sa liberté, ses ennemis ont beau jeu pour dire qu'elle en abuse, et de toutes les manières. Puisse, dirai-je encore une fois, la visite de l'Empereur faire changer ces fâcheuses circonstances! Nous sommes bien curieux de voir si Madame Élisabeth, qui est très-aimable, plaira assez à ce prince pour le déterminer au mariage auquel il sembloit avoir renoncé. La Reine se flatte que son projet à cet égard réussira. Si l'Empereur observe le strict *incognito* qu'il s'est prescrit pour ici, je le trouverai bien habile.

Du 10 janvier.

Je vous ai raconté ce que les ennemis de notre Reine osent dire. Ses amis repoussent ces méchancetés en disant que le Roi lui a donné galamment pour étrennes un vaisseau artistement travaillé, tout en argent, dont la façon seule a coûté trente mille livres, et que le monarque a pris la récompense de son présent dans une nuit fort douce passée avec son épouse. Un prêtre s'est présenté devant le Roi en fléchissant les genoux, et lui a présenté un papier dont l'objet étoit d'indiquer un moyen d'avoir des enfants. On a ordonné au prétendu physicien, qui n'est sans doute qu'une espèce de fou, de déguerpir.

LETTRE QUATRIÈME.

De Versailles, le 16 janvier 1777.

Les billets de la loterie viagère sont de douze cent soixante livres. Ce monopole excite bien des clameurs parmi les gens

sensés, mais la fureur du public s'en accroît. Il veut avoir des billets parce qu'ils sont rares, et il demande même que M. Necker ouvre un nouvel emprunt semblable, afin que tout le monde puisse y participer. Je crois bien que nous aurions cette complaisance, si le Parlement, à qui on a fait accroire que le Roi n'empruntoit qu'à cinq un quart pour cent, mieux éclairé en ce moment, n'avoit trouvé qu'il en coûteroit sept et demi pour cent. De là des représentations sur l'onéreux de cet expédient, qui n'est qu'un impôt agréable et avantageux à quelques personnes, et tombant, pour le remboursement, à la charge du peuple, déjà trop surchargé. De là, les anti-Necker font remarquer combien ses ressources sont précaires; qu'il prononce de belles phrases qui n'auront point d'effet, et que même son beau règlement pour les dettes et la dépense de la maison du Roi ne sauroit s'exécuter, faute de l'argent nécessaire. Pour achever de perdre notre directeur des finances, ils ajoutent qu'il est en intimité avec Terray, et est réduit à demander des moyens à cet homme, qui n'en a jamais eu que d'indignes et de dangereux. Quoi qu'il en soit, les affaires ont été suspendues jusqu'à ce moment par le mauvais état de santé de M. de Maurepas, qui, outre une forte goutte à l'épaule, a la fièvre et un gros rhume, et par-dessus ces maux celui d'un âge fort avancé.

Le public avoit mis à mort politique, la semaine dernière, M. de Saint-Germain; mais il a donné, cette semaine-ci, audience à Paris, et un repas servi sur trois tables de trente couverts, pour prouver son existence ministérielle; et, pour achever la conviction, il va donner trois nouvelles ordonnances, l'une en addition et modification de celle pour la cavalerie, l'autre pour les maréchaussées, et la troisième portant création d'une école militaire où la haute noblesse sera élevée *en payant;* dans laquelle école, pourtant, le Roi se réservera des bourses ou places pour des nobles pauvres. M. Dubois, ami du ministre, frère de l'abbé Dubois [1], a été appelé d'Alsace pour être trésorier de cet établissement.

[1] Qui était allé annoncer à Lauterbach son élévation imprévue à M. de Saint-Germain, et avait gardé le crédit que donne toujours au premier qui l'apporte une nouvelle de ce genre.

Cette frégate *l'Amphitrite*, qui a tant tourmenté les Anglois, la même que Beaumarchais avoit été chargé d'expédier, et qu'il a en effet fait partir du Havre après en avoir laissé éventer le secret par son imprudence, et laquelle étoit remplie de munitions de guerre et d'officiers d'artillerie pour Saint-Dominique, est revenue au port de Nantes. Le commandant a trouvé les passages si bien gardés, qu'il a cru ne devoir pas compromettre le dépôt précieux qui lui avoit été confié. Les cris et les menaces de la cour de Londres, et la peur qu'a la nôtre de se brouiller, paroissent avoir ôté toute envie de recommencer. Ne seroit-il pourtant pas singulier que le choix peu conséquent fait d'un Beaumarchais pour une opération de cette conséquence, et la vanité imprudente de cet homme, fussent une des causes de la subjugation des Américains? Enfin, ce contre-temps et l'assurance avec laquelle l'ambassadeur d'Angleterre nous dit que les Américains ont demandé grâce et vont la recevoir, détournent déjà nos cœurs et même nos yeux de dessus eux, et nous les tournons vers l'Espagne, pour soupirer et pleurer sur la scène affreuse qu'offre l'inquisition rétablie.

On m'assure que le cordelier confesseur de Sa Majesté Catholique a employé, pour obtenir le rétablissement du funeste tribunal, un moyen qui prouve bien la triste situation morale du monarque. Un soir, dans une chambre non éclairée où le Roi devoit passer, avoient été semés des vers luisants en grande quantité. Le Roi, dont l'esprit étoit dès longtemps préparé par toutes les voies que l'imposture et le fanatisme savent employer pour s'emparer d'une âme foible et superstitieuse, fut, comme vous l'imaginez bien, fort effrayé, et regarda ce phénomène comme un avis du Ciel. Quelque chose d'assez singulier et qui vient à l'appui, c'est qu'un ex-jésuite, qu'on m'assure très-ami du cordelier espagnol, a prêché ici l'autre jour, devant le Roi et toute la cour, un sermon bien peu analogue au lieu et au temps. Le sujet étoit *Le danger des mauvais livres;* l'objet : *La nécessité d'arrêter les progrès de l'esprit philosophique;* les moyens : les voies les plus fortes, aucune à négliger. « Ils veulent, a-t-il dit en montrant l'autel, renverser le culte de mon Dieu. » En montrant la famille royale : « Bientôt ils attaqueront l'autorité divine qui

réside en la présence de mon Roi : lois divines, lois humaines, Roi du ciel, rois de la terre, ils ne respectent rien! » Racine, Corneille, Voltaire, Rousseau, ont été nommés par le prédicateur fanatique et déclarés dignes des derniers supplices. Le Roi a paru peu édifié, mais il a dit, avec sa modération ordinaire : « *Il faut pourtant lui laisser faire son métier.* » Mais ce qui vous étonnera, c'est que des princes et princesses de sa famille ont applaudi aux moyens et aux maximes.

La Reine a envoyé dernièrement demander à M. Necker une ordonnance pour toucher au trésor royal cent cinquante mille livres comptant, dont elle avoit un besoin urgent. Le directeur a écrit fort respectueusement à la Reine : « L'état du trésor ne me permet absolument point d'accorder à Votre Majesté sa demande, mais ma fortune me met à même de lui offrir cette même somme de ma bourse, et j'aurai l'honneur de la lui porter ce soir. » Il a tenu parole. La Reine l'a reçu à miracle, a pris l'argent sans compter, et va partout disant : « *Ce M. Necker est un homme charmant; je n'ai jamais vu un tel ministre* [1]. » Il ne l'est point encore, mais il pourroit le devenir, en dépit des préjugés, et d'autant plus que M. Taboureau, dégoûté de tout ce qui se passe, ne demande pas mieux que de laisser le champ libre à l'*homme charmant*. L'édit d'établissement du *Lombard* est accroché par des personnes intéressées à ce qu'il n'ait pas lieu. La caisse d'escompte prend une sorte de faveur.

LETTRE CINQUIÈME.

De Versailles, le 24 janvier 1777.

Je n'ai aujourd'hui, Monsieur, rien de bien curieux à vous dire, mais vous me taxeriez de négligence si je ne vous écrivois point. La Reine a appris avec sensibilité, par la lettre de l'Empereur, que son voyage devoit être retardé. Elle ne doute pourtant point de posséder ici ce cher frère dans quelques semaines, parce que le retard n'a été occasionné que par des affaires particulières, et non par des causes politiques, comme il a plu au

(1) C'est là un bruit de cour, un cancan malin d'antichambre que rien ne confirme ni ne justifie dans les *Mémoires contemporains*.

public d'Allemagne et d'ici de se l'imaginer. D'ailleurs les Turcs respecteront les Russes, le Roi de Prusse se porte bien et l'Électeur de Bavière aussi.

Deux vaisseaux, l'un anglois, l'autre philadelphien, se sont rencontrés à la vue de Port-Royal, à la Martinique, et se sont battus depuis le matin jusqu'à la nuit. Alors l'anglois a pris le chemin du port, où son adversaire l'a suivi. Le commandant françois de la place a accueilli les deux capitaines, les a requis de se respecter tant qu'ils seroient sous le canon du Roi de France, les a invités à souper. Les deux vaisseaux sont restés huit jours pour se radouber, les capitaines toujours mangeant et jouant ensemble. Le neuvième jour, après souper, l'Anglois dit au Philadelphien : « *A demain, en pleine mer.* » — « J'y serai, » répondit celui-ci. Mais le combat n'eut pas lieu. L'Anglois ayant appris, en s'en retournant à son bord, qu'un grand nombre de jeunes gens de la ville s'étoient disposés de monter à bord du philadelphien pour le seconder, prit le parti, avant la pointe du jour, de mettre à la voile, et on ne le vit plus au matin. La frégate *l'Amphitrite,* après s'être un peu radoubée, est de nouveau partie pour sa destination. Ainsi les Anglois, qui ne s'y attendoient plus, seront attrapés.

M. de Maurepas se porte bien. Dans un moment assez critique de sa maladie, il avoit, dit-on, désigné au Roi pour le remplacer le cardinal de Bernis ou le duc d'Aiguillon.

M. Franklin est étonnamment fêté à Paris. Il ne seroit pas impossible que, secondé par notre ministère, ce digne vieillard ne devînt le pacificateur entre l'Amérique et l'Angleterre. La cour de Londres affecte encore de parler assez haut; mais comme ses embarras sont connus du négociateur, il ne s'effraye pas des menaces, d'autant plus qu'il prétend que les Américains ne sauroient être subjugués, et que si l'Angleterre est obligée de faire face encore une campagne, elle sera ruinée à jamais d'hommes et d'argent. En attendant, les agents des Américains recrutent des hommes, achètent des munitions de guerre, nonobstant les défenses du gouvernement et les plaintes des Anglois. Tout cela est fort singulier sans doute, mais tout cela est.

M. de Saint-Germain est pourtant parvenu à substituer des

militaires aux magistrats chargés de l'administration des biens de l'École militaire.

La Reine est allée mardi à Paris, à l'Opéra, voir le fameux ballet des *Horaces*, et de là souper et danser chez le duc de Chartres.

Les princes et pairs appelés au Parlement pour la cause de Saint-Vincent s'y sont tous trouvés, mais s'en abstiendront, je crois, dorénavant, parce que l'affaire est devenue insupportable à force d'incidents, de charges et de surcharges. Cette affaire ne sera peut-être pas encore jugée avant Pâques, tant le vieux maréchal intrigue pour en éloigner la fin [1].

Le premier président du Parlement de Paris a remis au Roi un arrêté portant en substance : Que la cour n'a pu voir qu'avec beaucoup de douleur qu'après quatorze années de paix, au lieu de procurer aux sujets du seigneur Roi des diminutions d'impôts tant de fois et si solennellement promises, il fait au contraire un emprunt qui nécessairement est le germe d'une imposition; que dans le moment où on parle de rapprocher les revenus ordinaires des charges dont ils sont grevés, on ajoute de nouvelles charges; que dans cet état de choses le Parlement n'auroit pu se permettre d'enregistrer l'édit de la loterie viagère, s'il ne s'étoit abandonné à la confiance la plus entière dans les vues d'ordre et d'économie que le seigneur Roi a annoncées; qu'elles ne seront jamais remplies si on ne supprime toutes dépenses superflues. M. Taboureau veut encore redemander sa retraite, et je crois qu'il l'obtiendra; mais qui voudra être le collègue de M. Necker? Et pourtant on n'osera faire celui-ci contrôleur général, quoique dans ce moment encore le Roi et le mentor en fassent grand cas. De ce que nous avons un banquier à la tête de nos finances, le crédit n'en va pas mieux et le commerce éprouve chaque jour de terribles secousses, des faillites considérables.

Le duc de Lauzun sollicite une ambassade. Il a mangé des biens immenses; mais comme ce seigneur est héritier présomptif de très-riches maisons, avec le temps ses dettes seront payées.

(1) Voir sur ce dernier scandale donné par l'impénitence finale du maréchal de Richelieu, le volume publié par M. Mary Lafon, sous le titre de : *Les Dernières armes de Richelieu*, qui contient l'histoire détaillée de ses démêlés avec madame de Saint-Vincent.

La fureur des chevaux lui a coûté excessivement. Il avoit des écuries et des haras dans différents pays. Aussi a-t-il brillé dans nos courses, dont il a donné le triste et ruineux goût à nos princes.

Du 27 janvier.

L'Amphitrite, qui avoit remis à la voile, a été encore rechassée au port par les vents contraires. *La Sirène,* qui portoit des secours de toute espèce à Madagascar, a péri par une erreur du pilote. Il ne s'est sauvé qu'une quarantaine d'hommes. *La Cérès* a eu le même sort, mais l'équipage a été sauvé. Nous ne sommes pas heureux dans nos expéditions secrètes ni dans celles qui requièrent célérité.

Le Parlement a lu, les chambres assemblées, la réponse du Roi sur l'arrêté, et on n'y a vu que de belles paroles appuyées sur rien. On a dénoncé, dans cette assemblée, deux employés au greffe du Parlement accusés d'abus et d'infidélités dans leurs fonctions. On garde le secret sur l'objet.

Un ministre avec lequel un de mes amis a travaillé hier, lui dit en le quittant : « Enfin, malgré tout ce que nous avons fait pour l'éviter, je crois que nous aurons la guerre ; mais Dieu sait où nous trouverons l'argent nécessaire pour une seule campagne. » J'ai bien peur que M. Necker ne soit pas plus sorcier que ses prédécesseurs, ou ne soit qu'un magicien dangereux. Il est certain, Monsieur, que ce directeur de nos finances a su éblouir le Roi au point qu'il ne tient qu'à la manière de s'y prendre que nous ne le voyions chef unique de nos finances.

LETTRE SIXIÈME.

De Versailles, le 30 janvier 1777.

Je vous ai dit l'année dernière qu'une cabale avoit tâché de faire éloigner d'auprès de la Reine la princesse de Lamballe ; mais on n'y a pas réussi, parce que l'amitié que la Reine lui porte, et dont elle est digne, a combattu pour elle.

L'ordonnance pour le génie paroit, et comme M. de Saint-Germain en annonce plusieurs autres, je présume qu'il n'a pas encore envie de faire plaisir à ceux qui désirent sa retraite. Il

établit un séminaire adapté à l'École militaire, pour y élever des ecclésiastiques destinés à être aumôniers des régiments.

M. de Sartine éprouve dans les ports de grandes contradictions à l'exécution de son ordonnance pour la marine. M. le prince de Condé a remis au Roi le projet économique qu'il a dû fournir, comme grand maître, pour la maison commensale. M. Necker est toujours bien auprès du Roi et du mentor, mais on attend peu de ses travaux ; et d'ailleurs le parti parlementaire s'est déclaré contre ce directeur des finances et se propose de contrecarrer toutes ses opérations.

Du 31 janvier.

On suppose du travail de M. de Saint-Germain pour la croix de Saint-Louis, qu'en vue de faire sa paix avec le militaire, ce ministre, connoissant combien on est amoureux de cette décoration, a imaginé de la varier de trois manières : d'abord un ruban sans croix, puis un ruban et une croix, et puis une chaîne d'or au lieu du ruban, laquelle donnera une pension qui, si Dieu veut, sera mieux payée que jusqu'à présent. M. de Maurepas, se sentant affoiblir tous les jours, a voulu engager le duc de Nivernois à partager avec lui la charge de mentor ; mais ce seigneur, aussi sage que plein d'esprit, s'est excusé fortement, disant qu'il connoissoit trop tous les devoirs épineux et importants de cette charge, et qu'il aimoit trop le repos de son âme et la paix de son esprit pour acquiescer jamais à une telle proposition.

On m'a dit en confidence que les secours déguisés envoyés de chez nous aux Américains et les armements entrepris par Beaumarchais, aussi pour eux, avoient été tacitement approuvés de nos ministres ; mais que le Roi l'avoit totalement ignoré, et que l'ambassadeur d'Angleterre ayant, en dernier lieu, eu une audience particulière, avoit informé Sa Majesté de tout ce qui s'étoit passé et se préparoit encore ; que le Roi, très-fâché qu'on l'eût fait manquer à la parole qu'il avoit ci-devant donnée à l'Angleterre, avoit ordonné très-sérieusement à M. de Sartine de ne plus laisser partir ni hommes ni munitions, et à M. de Vergennes de ne plus se charger d'aucune négociation entre la mère patrie et ses enfants rebelles. Je ne vous affirme pas cela comme exactement vrai, mais je suis tenté d'y croire.

LETTRE SEPTIÈME.

De Versailles, le 6 février 1777.

Suivant une lettre particulière du Nord, à laquelle je crois plus qu'aux relations de la plupart de nos ministres dans l'étranger, la politique a disposé et préparé depuis six mois entre les cours de Vienne, Paris et Berlin, des événements de toute importance pour le reste de l'Europe, lesquels vont éclore dans peu et surprendront bien les ministres des cours qui avoient le plus grand intérêt à pénétrer ces projets et à tâcher de les déconcerter.—Un des cordons bleus vacants a été donné, comme je l'avois imaginé, au comte duc d'Aranda. — Nous n'avons pas vu sans étonnement le fameux évêque d'Orléans [1] revenu à la cour et y pontifier le jour de la Chandeleur. Comme l'antique Éminence de la Roche-Aymon ne peut plus vivre longtemps, l'évêque d'Orléans revient à propos pour tâcher de rattraper la feuille des bénéfices, mais je doute que ses amis parviennent à la lui faire rendre. La mort de cette Éminence procureroit vraisemblablement la charge de grand aumônier de France au prince Louis de Rohan; quant à l'abbaye Saint-Germain des Prés, elle pourroit être réunie aux Économats, jusqu'à ce que l'abbé de Bourbon, fils de Louis XV [2], devenu majeur, puisse la posséder. A propos, les princes du sang ont prié le Roi de ne pas reconnoitre ce jeune abbé pour prince jusqu'à ce qu'il fût entré dans les ordres sacrés et eût fait l'émission de ses vœux. Ses sœurs de père, qui sont au nombre de cinq, et de mères différentes, se trouvent dans une position assez critique : le feu Roi leur avoit assigné pour chacune une somme de 400,000 livres, dont la rente leur seroit payée jusqu'à leur nubilité, auquel terme le capital devroit leur être remboursé pour qu'elles pussent se marier. Ce moment est arrivé, et ces filles trouvent des marieurs honnêtes. *Mesdames*, tantes du Roi, les protégent et sollicitent vivement en leur faveur; mais M. Necker déclare qu'il n'a pas

(1) M. de Jarente, dont le commerce avec mademoiselle Guimard n'avait rien d'ecclésiastique.

(2) Et de mademoiselle de Romans.

deux millions comptants à disposer pour cet objet. En parlant de M. Necker, les ministres mêmes qui ont le plus prôné le directeur des finances ne dissimulent plus qu'ils se sont abusés sur la réputation de ce nouveau Colbert. Celui-ci attribue son inaction dans ses heureuses vues aux contradictions qu'il s'attend d'éprouver de la part du Parlement; mais comme les besoins d'argent sont urgents, il a proposé au Roi des voies détournées pour faire un second emprunt sans le concours du Parlement, emprunt de vingt-six millions au plus, et conséquemment bon pour, comme on dit, boucher un trou, et non pour remédier aucunement aux grands maux.

Je crains de vous plus parler des Américains. Le ministre d'Angleterre nous les dit battus, détruits, dispersés, anéantis même. Les lettres de Saint-Domingue, celles de nos ports et M. Franklin, assurent qu'au contraire les Anglois sont très-mal dans leurs affaires, que *Howe* a été bien battu, etc... Attendons que ces grandes nouvelles soient avérées. Mais en attendant, je dois vous dire que M. Franklin n'est pas le médecin *Tant pis*, car chaque fois que l'on parle à Paris de quelque échec essuyé par les Américains, il s'écrie : « Tant mieux, les Anglois seront attrapés à la fin! »

Le Beaumarchais s'est un peu rapatrié avec les ministres, et tâche de les enhardir à le laisser faire la guerre aux Anglois avec les secours de toute espèce qu'il veut envoyer aux Américains. Au reste, ce garçon major de M. Franklin a reçu de très-grosses sommes, et Dieu sait comme elles seront employées. On n'a pu ajuster encore les difficultés qui se sont élevées entre les états de Bretagne et le ministère, au sujet des députés que le duc de Penthièvre, comme gouverneur, a nommés et se prétend en droit de nommer, et que la noblesse refuse de reconnoître.

M. de Sartine fait tout au monde pour mettre notre marine en état de faire face au besoin. Huit bataillons d'infanterie sont mandés de Flandre à Brest; mais qui ne sait pas que quand les Anglois voudront surprendre nos armements et même les anéantir, ils le feront, et que nous en serons pour nos peines et nos frais énormes? Le temps passé n'est plus, et paroît ne pas devoir renaître de sitôt.

La dénonciation que je vous ai dit avoir été faite au Parlement par un de *Messieurs*, ne portoit que contre un nommé *Lauzanne*, greffier, lequel mettoit les plaideurs à contribution, pour leur faire nommer, dans les arrêts qu'il expédioit, des rapporteurs à leur gré. Le sieur Dufranc, secrétaire de la cour, a aussi été accusé de quelques infidélités moins essentielles pourtant, mais il n'a pas montré fermeté et zèle dans le temps du Parlement *intermédiaire*, auprès duquel il a servi. On pourra profiter de la circonstance pour le congédier.

Le grand conseil a été mal reçu à Versailles dans ses réclamations contre la justification imprimée de Beaumarchais, et contre la manière dont le Parlement avoit tâché de lier les mains à cette cour offensée. Le grand conseil reviendra sans doute à la charge, mais les ministres ont peur de donner de l'humeur à *Messieurs*.

Le grand ménage va toujours très-froidement ; on ne s'échauffe que par des mouvements d'humeur. La Reine a couru après tous les plaisirs ce carnaval, ne s'est guère amusée à ses bals, qui ont été tristes et presque déserts, mais mieux à Paris. Le Roi n'a pas bougé de sa chambre. La maréchale de Mouchy, causant un de ces jours avec la Reine, lui dit : « Savez-vous bien que Madame de Provence a beaucoup d'esprit ? — Tant mieux, dit la Reine, elle nous en donnera à tous. »

Il y a déjà du temps qu'un fils du trop célèbre *Lally*, connu sous le nom de chevalier de Tollendal, militaire, regardé comme fils naturel et se prétendant légitime, travaille, de concert avec la famille de son père, à justifier sa mémoire et à obtenir une révision du procès. Ce projet fait honneur à M. de Tollendal, et est secondé par tous les gens honnêtes de sa connoissance ; mais quoique la requête au conseil d'État vienne d'être présentée, je doute fort de son admission, nonobstant la presque persuasion de l'innocence du comte de Lally dans les chefs d'accusation les plus graves, et nonobstant tout ce que Voltaire a écrit pour sa justification. Je sais que le plus grand tort de Lally a été d'avoir pour ennemis un *Bussy*, richissime, un d'*Acher*, protégés par le ministre de la marine d'alors, mais surtout d'avoir révolté les juges du Parlement par sa *hauteur* et ses injures atroces envers eux. Au lieu de donner 150,000 livres à Pasquier,

son rapporteur, le furieux Lally l'a couvert d'ignominie et d'injures en particulier et en public. Ces crimes-là sont plus dangereux que les crimes d'État.

LETTRE HUITIÈME.

De Versailles, le 16 février 1777.

M. de Sartine a appris une nouvelle agréable en recevant celle de la mort du comte d'Ennery[1], dont il avoit à redouter la grande réputation. Ce ministre a bien fait traiter le comte d'Estaing, en faisant créer pour lui une nouvelle vice-amirauté, et c'est encore un ennemi de moins et bien plus dangereux. Ce ministre étoit l'autre jour à Paris à une répétition d'un opéra nouveau; la célèbre méchante demoiselle Arnould voyant sortir le ministre avant un acte où on devoit représenter un combat naval, dit : « C'est dommage que M. de Sartine sorte; il auroit pu du moins dire qu'il a fait un cours de marine. »

M. Necker a travaillé, depuis ma dernière, encore seul avec le Roi, et lui a proposé d'ajouter à l'emprunt que je vous ai dit projeté, une douzaine de millions à demander aux fermiers généraux par anticipation sur l'année du bail de 1778. Vous ne concevez sûrement pas plus que moi, Monsieur, pourquoi ces emprunts successifs, ni pourquoi cette forme de lever de l'argent; car la crainte des difficultés du Parlement ne sauroit empêcher d'exécuter un plan de finance qui pourroit libérer l'État ou du moins subvenir aux charges annuelles, plan que faisoit supposer la déclaration que le Roi a donnée dernièrement. (Voy. la lettre troisième.) Comme nous savons que les vingt-quatre millions empruntés en dernier lieu ont été d'abord engloutis dans les départements de la guerre et de la marine, que le trésor royal n'a pu faire face depuis trois ans aux charges ordinaires, nous sentons qu'un nouvel emprunt de trente millions ne sera encore qu'un secours momentané et une charge continuelle pour l'État. Des amis de M. Necker veulent faire croire qu'il n'agit ainsi que pour gagner le temps dont il a besoin pour donner la

(1) Mort à Saint-Domingue, où il commandait. — Voir sur ce personnage les *Mémoires de Besenval* (édition Barrière), p. 88 à 94.

dernière main à un projet sublime de refonte totale de notre administration financière... Dieu le veuille, mais j'en doute, et je crains que ce que l'on fait ne soit tout ce qu'on sait faire, et alors jugez combien, en bon citoyen et serviteur, je dois trembler sur l'avenir pour notre pauvre France. Ce qui me fait sentir plus douloureusement notre position, c'est, Monsieur, que nous avons pour roi un jeune prince bon, équitable, qui n'a point de vices, ni même aucune passion dominante, si ce n'est celle de remplir sa charge avec honneur, en rendant ses peuples heureux, en faisant régner la bonne foi et les mœurs, en méritant l'estime des souverains étrangers. Tout occupé de cette noble ambition, Louis XVI passe son temps, retiré dans son cabinet, à lire ce que les ministres mettent sous ses yeux, à en conférer avec eux, à tenir ses conseils d'État. Il aime la chasse autant que Louis XV, mais, plus attaché à ses obligations journalières, il se prive souvent de ce plaisir. Il protége les sciences et les beaux-arts plus comme roi que comme amateur. Avant d'être roi, Louis XVI se plaisoit beaucoup à fabriquer des ouvrages de mécanique, des ouvrages de serrurerie; il avoit un laboratoire à cet effet, et ce prince réussissoit à étonner; actuellement, il ne lui reste pas une heure par jour pour cet amusement. Vous croiriez peut-être, d'après ce portrait, que ce jeune prince est d'une humeur sombre, presque farouche; non, il a une gaieté noble et vraie; mais elle ne se manifeste qu'entre quelques seigneurs qui jouissent de son estime et de sa confiance. Dernièrement, à son lever, un seigneur dit à son voisin : « Le Roi va demain à Choisy. » Le Roi se mit à rire de tout son cœur, en disant : « Vous êtes, messieurs, plus savants que moi, car je vous jure que je n'en sais rien, et n'ai pas même encore songé à décider ce voyage. »

On a volé chez le comte d'Angivillers quatre petits tableaux très-précieux appartenant au Roi. Le ministre a eu ordre d'en donner avis aux pays étrangers, pour qu'ils fussent arrêtés avec les voleurs, s'ils y passoient.

M. de Saint-Germain a fait conduire à la Bastille des commis de ses bureaux chargés du maniement des fonds et en ayant abusé. Ils avoient su aussi s'approprier le montant de diverses ordonnances non réclamées, ce qui ne pouvoit se faire qu'au

moyen de fausses signatures. Le Parlement a traité le secrétaire *Dufranc* avec la plus grande indulgence, et on ne s'y attendoit pas.

Du 18 février.

Je vous ai parlé d'un séminaire que M. de Saint-Germain projetoit d'établir à l'École royale militaire, pour y élever des aumôniers de régiment. Le Parlement ayant été prévenu par le comte d'Aranda, dit-on, que le but secret du ministre étoit de rassembler dans ce séminaire un certain nombre d'ex-jésuites épars çà et là, pour leur rendre une espèce d'existence, a adressé des représentations directes au Roi à ce sujet, et lorsque M. de Saint-Germain a apporté ensuite au Roi les papiers relatifs à cet arrangement, Sa Majesté les a gardés et renfermés. On en conclut qu'Elle n'a pas plus approuvé que le Parlement l'intention du ministre. Il seroit au reste bien affligeant qu'un bâtiment qui a coûté tant d'argent, et dont l'objet étoit si beau, fût réduit à n'être qu'un séminaire.

Le gouvernement fait passer des troupes en Bretagne, et je n'en pénètre point encore le motif. Pour satisfaire encore plus la cour de Londres, nous avons ordonné que les prises angloises, faites par les armateurs américains et conduites par eux dans nos ports, seroient saisies pour être restituées à leurs propriétaires. Cela n'aura pas grand effet, comme vous le pensez bien.

M. de Saint-Germain, qui veut que tout éprouve sa manie bouleversante, s'occupe du projet de mettre les maréchaussées du royaume en légions, de les faire commander par des officiers généraux, qui devroient conséquemment faire les fonctions que les prévôts des maréchaussées font. Je ne crois pas que des officiers généraux voudroient faire ce métier.

C'est un nommé *Delero*, commis au bureau de la guerre, que l'on regarde comme le premier coupable des infidélités dont je vous ai parlé. Il s'est évadé à temps pour éviter la Bastille, où les nommés *Rubé*, chef du bureau de correspondance, et *Paulmier du Verger*, ont été renfermés. Outre les ordonnances qu'ils s'approprioient en les falsifiant, avec de fausses clefs ils ont ouvert les coffres qui renfermoient les fonds du département de la guerre. Ils seront vraisemblablement pendus.

LETTRE NEUVIÈME.

De Versailles, le 18 février 1777.

M. d'Agoult, commandant à la Martinique depuis la mort du comte d'Ennery, nous a expédié en toute diligence M. Tiercelin, officier de la marine, pour rendre compte à notre ministère de l'état des affaires des Américains, d'après des renseignements que ce commandant avoit lui-même fait prendre sur les lieux par des personnes de confiance. M. Tiercelin a relâché à Cadix, d'où il a envoyé ici ses dépêches par un courrier. Je n'en sais pas encore tout le contenu, mais j'en sais que les Américains et les Anglois sont en présence, mais séparés par une rivière; que les troupes anglaises sont dans le plus grand délabrement d'hommes et dans la disette des choses les plus nécessaires; que l'escadre espagnole est à portée de faire une grande diversion en faveur des Américains. Quoi qu'il en soit, et nonobstant la capture de leur général *Lee*, rien ne constate mieux que les Américains ne sont pas encore accablés et sans ressources, que les efforts excessifs que fait l'Angleterre pour se donner une nouvelle armée et de nouvelles escadres, et pour, en sus des dix mille nouveaux soldats allemands, faire embarquer presque toutes ses troupes nationales, au risque de laisser les Trois-Royaumes sans défense.

Les gazettes vous auront dit qu'un navire hollandois poursuivi, comme chargé pour les Américains, par une frégate angloise, s'étant retiré sous le canon d'une des nôtres, commandée par M. de Monteil, cet officier, voyant qu'on respectoit si peu la protection du Roi, a tiré sur la frégate et l'a coulée à fond. Cette nouvelle a été racontée ici dans l'OEil-de-bœuf, l'antichambre du Roi, avec des détails très-circonstanciés. Eh bien, M. de Sartine a déclaré hier ici, et a fait dire à Paris, que cette nouvelle étoit controuvée, et qu'il n'en étoit rien du tout. Aimez-vous mieux croire tout bonnement le ministre, ou plutôt vous confirmer dans la croyance, d'après le soin qu'il prend de nier un événement que la cour de Londres nous aura sans doute prié de taire pour son propre honneur, qu'elle ne peut se venger dans

ce moment, et ce qu'elle se réserve sans doute pour un temps plus heureux?

Quelques ministres étrangers m'ont parlé d'un traité de partage des dépouilles du Turc, dans lequel nous ne sommes pour rien, comme de raison, puisque nous ne sommes bons à rien; que le Roi de Prusse laissera faire les deux cours impériales, au moyen de la cession qui lui sera faite des duchés de Teschen, Jagendorf et Troppau, dans sa chère Silésie. Je ne peux vous rien garantir à cet égard, mais je suis disposé à y croire, et que même l'Empereur ne tardera pas à se mettre à la tête d'une brillante armée, à moins qu'un ami qui est sur les lieux ne m'ait bien trompé.

Nos armements de marine se continuent avec excès, non en vue d'attaquer personne, car il faudroit que nous vissions les Anglois cent fois battus par les Américains avant que nous osassions leur porter des coups.

MM. de Saint-Germain et de Montbarrey sont rapatriés ensemble. Pour flatter un peu le militaire, ils ont créé des capitaines en second dans l'infanterie et la cavalerie. Les régiments et même les officiers généraux qui s'étoient flattés que cet hiver les délivreroit de ce ministre, et qu'il ne seroit plus question ce printemps des divisions, des campements, sont attrapés, car ils ont déjà reçu les ordres de joindre pour le 1er avril.

Du 25 février.

Les administrateurs actuels de nos finances, pensant apparemment qu'il n'y a pas de moyen plus facile pour vivre que de vivre d'emprunts, viennent de demander aux fermiers généraux les douze millions dont je vous ai parlé. Le duc de Lauzun est ruiné au point de n'avoir pas même l'honnête nécessaire; mais le maréchal de Biron, touché de l'état de son neveu, va payer ses dettes pour le mettre à même d'obtenir une ambassade. Un courrier de Malte a porté la croix de l'Ordre pour le duc d'Angoulême, qui a pensé être écrasé l'autre jour dans les bras de sa nourrice, par un lustre qui est tombé sur eux.

Des amis cachés de notre aimable Reine sont parvenus depuis quinze jours à ramener peu à peu son époux de l'humeur qu'on

lui avoit inspirée contre elle, et par suite contre madame de Lamballe, et l'intimité entre les deux époux. Dieu veuille qu'elle dure! mais je crains que non, parce qu'il y a des seigneurs et des ministres, entre autres M. de Saint-Germain, desquels la Reine est fort mécontente, et lesquels, par conséquent, auroient tout à craindre si la paix du ménage se raffermissoit.

LETTRE DIXIÈME.

De Versailles, le 28 février 1777.

Je vous ai l'autre jour parlé du caractère de notre jeune monarque. Je dois ajouter que, sans être généreux comme on l'entend communément, il aime singulièrement à secourir de vrais pauvres, et le fait même avec ce mystère qui caractérise la vraie piété et l'amour pour l'humanité. Il n'y a pas longtemps qu'étant sorti tout seul, un de ses gardes crut devoir le suivre de loin; il vit Sa Majesté entrer et monter dans une très-commune maison de cette ville. Le garde apprit des voisins qu'il y avoit là une pauvre famille : il resta à la porte; d'autres gardes et quelques seigneurs passant et apprenant que le Roi étoit dans cette maison, s'arrêtèrent pour l'attendre, en sorte que venant à sortir, Sa Majesté fut fort surprise de trouver tant de *son* monde à la porte. Elle leur dit en riant : « Parbleu, Messieurs, il est bien cruel que je ne puisse aller en bonne fortune sans que vous le sachiez. »

Monsieur, frère du Roi, mène une vie très-sédentaire. Il est grave, posé, aime peu ou plutôt point du tout les plaisirs bruyants; en revanche, il cultive les lettres et les sciences, et passe régulièrement plusieurs heures du jour à étudier dans son cabinet. J'ai vu de jolis vers faits par ce prince, et en ce moment il travaille à un ouvrage de longue haleine sur l'histoire physique. Une fois par semaine, *Monsieur* assemble dans son cabinet quelques gens de lettres, avec lesquels il s'entretient plusieurs heures sur ce qui concerne les beaux-arts.

On tourmente le duc de Nivernois pour qu'il prenne place au conseil d'État, mais il s'en défend. Le public aime et a confiance dans les lumières et les talents de ce seigneur. Ses heureuses

ambassades et ses jolies poésies vous sont sans doute connues. Le duc de Penthièvre paroît déterminé à se démettre de la charge d'amiral de France en faveur du duc de Chartres, se réservant les priviléges et honneurs durant sa vie. Le prêtre que je vous ai dit avoir été mené d'ici à la Bastille, pour s'être avisé de venir donner au Roi des conseils pour se procurer des enfants, vient d'être transféré à Bicêtre comme fou. L'envoyé de Tunis est attendu ici pour renouveler notre alliance ordinaire avec cette régence.

Le procès du duc de Guines est recommencé. Il est convenu avec son adversaire Tort de ne point rendre publiques les requêtes; mais nous en savons pourtant le contenu, qui n'ajoute aucune nouvelle lumière sur cette affaire, qui sera toujours obscure, et dont l'issue ne sera vraisemblablement pas favorable au plaideur inférieur [1].

Le rédacteur de la *Gazette de France* s'étant hasardé l'autre jour, en parlant du grand conseil, de dire : « Cette juridiction », cette cour veut le mander et le réprimander de ce manque de respect.

M. de Sartine prétend qu'au 1er avril le Roi aura cinquante vaisseaux en armement dans nos ports. Si cela est, ce sera pourtant une marine, en comparaison de celle des années précédentes, et nous en aurons l'obligation aux Américains, qui ont attiré toute l'attention des Anglois.

M. Taboureau et M. Necker paroissent opérer d'intelligence entre eux. Ils se montrent contents d'avoir trouvé une soixantaine de millions sans avoir besoin d'augmenter les impositions, mais cette ressource sera bientôt dissipée, et c'est là où on attend ces messieurs. On parle tout bas d'un pamphlet satirique contre le gouvernement : peut-être n'en existe-t-il vraiment que le titre : *La béquille*, comme cela s'est déjà vu.

Du 1er mars 1777.

Quoi qu'en ait dit M. de Sartine, je ne doute pas que l'aventure de la frégate coulée à fond ne soit très-vraie, et qu'il ne le

(1) Le procès, en effet, tourna contre Tort, secrétaire du duc de Guines, qui, dans un but de spéculation ou de vengeance, avait accusé son maître, ambassadeur à Londres, d'abuser de sa position pour agioter.

soit également que l'Angleterre nous a priés de la désavouer. Sans doute que sa fierté ne l'oubliera point. M. du Coudray, qui devoit commander la frégate équipée par Beaumarchais, a présenté un mémoire au Roi où il se plaint amèrement de ce qu'elle avoit été fort mal approvisionnée et mise en état. Ce Beaumarchais semble destiné à être ballotté sans cesse par la fortune, à être porté aux nues par quelques-uns et traîné dans la boue par beaucoup d'autres.

M. de Saint-Germain a éprouvé un petit désagrément en ce que le Roi a refusé les deux colonels qu'il lui avoit présentés pour les deux régiments vacants; mais ce ministre est encore en selle et n'attend que le départ de tous les militaires, ce mois-ci, pour consommer ses projets de réforme. Une preuve de la force qu'il a encore, c'est de s'être opposé avec succès à la révision demandée du procès des fusils, à laquelle le duc de Choiseul s'étoit intéressé au point d'être venu dernièrement ici solliciter lui-même M. de Saint-Germain.

On dit qu'un vaisseau espagnol a été fort maltraité par la petite escadre hollandoise qui croise sur les côtes d'Afrique. Ce vaisseau a prétendu que le commandant hollandois baissât son pavillon devant celui espagnol, et le Hollandois, se jugeant égal comme commandant une escadre, n'a pas voulu céder.

Le duc de la Vrillière vient enfin de mourir. Pendant ses derniers jours, on a affiché des épigrammes et des épitaphes très-méchantes à sa porte. L'abbé Terray a été à toute extrémité, mais ses amis en espèrent. Le Roi va défendre les jeux de hasard, et principalement le fatal pharaon. Les billets de la loterie viagère sont un peu en discrédit, et les autres effets royaux tombent aussi. L'emprunt sur l'ordre du Saint-Esprit va assez bien, mais il y a lieu de douter du succès des autres à venir. La confiance que le public avoit prise dans les administrateurs actuels de nos finances étant presque anéantie, il est naturel que le discrédit renaisse. Le Parlement s'oppose fortement à la révision du procès du comte de Lally. Les Anglois ont été battus cinq ou six fois par les Américains. Cela est très-vrai, et si vrai que le général Howe a dû replier ses postes et rétrograder de beaucoup.

LETTRE ONZIÈME.

De Versailles, le 4 mars 1777.

M. le comte d'Artois est comme tous les grands seigneurs, qui n'ont pas plutôt contenté un désir qu'ils en forment un autre. Ce prince sembloit devoir être trop heureux si le Roi lui donnoit le château de Saint-Germain. Il l'a obtenu, et, pour envahir une plus vaste étendue, il vient d'acheter la terre et seigneurie de *Maisons*, située dans le voisinage. Il possède déjà à Paris un terrain immense acheté à madame de Langeac, outre le Temple, dont il jouit pour son fils, comme grand prieur. Ces acquisitions, les bâtiments et destructions qu'elles amènent, les courses de chevaux et tant d'autres plaisirs auxquels se livre ce prince, le constituent en des dépenses excessives et bien au delà de ses revenus.

Le duc de la Vrillière est mort le jour qu'il devoit être de la noce de mademoiselle le Noir : revenant de promener le matin, il vouloit se mettre en habit de gala, lorsqu'une convulsion subite le fit tomber sans connoissance, et cinq heures après il mourut. Cette convulsion avoit été occasionnée, dit-on, par une dispute très-violente que l'ex-ministre avoit eue le matin avec le dernier des fils de la dame de Langeac, au sujet du terrain de la Pépinaire qu'il avoit vendu à M. le comte d'Artois pour douze cent mille livres, et dont M. de Langeac soutenoit qu'ils auroient tiré quatorze cent mille livres. Ainsi, ce sont les durs reproches de M. de Langeac qui ont hâté la fin de son père, et qui ont porté celui-ci à révoquer sur-le-champ ses précédentes dispositions en faveur de tous les Langeac, et à laisser ses grands biens à madame de Maurepas, sa sœur, et à madame d'Aiguillon, sa nièce. La Vérité, qui s'assoit sur la tombe des hommes pour les juger, a déjà prononcé sur la mémoire de celui-ci. La foiblesse de son caractère, l'étendue de son pouvoir, son indifférence et sa facilité à faire tout ce que vouloient ses entours, et particulièrement la fatale Sabathin, actuellement Langeac, d'un côté, et le duc d'Aiguillon de l'autre, font mourir cet homme avec la réputation d'un tyran et

d'un monstre. S'il eût été entouré d'honnêtes gens, il vivroit peut-être encore, et avec honneur. Le moment paroît critique pour nos riches vieillards. Le bailly de Saint-Simon, ambassadeur de Malte, est mort, et M. de Mazade, trésorier général des états de Languedoc, riche de huit cent mille livres de rente, est mort aussi. Le duc de Villequier a épousé sa fille unique. Une autre mort qui il y a quelques années auroit pu être de grande conséquence, c'est celle du comte Guillaume du Barry, époux figuratif de la fameuse comtesse de ce nom. Elle n'aura sûrement pas de peine à se consoler de cette perte.

Ce n'étoit pas, Monsieur, sans quelque apparence de fondement qu'on avoit éveillé l'attention du Parlement sur les menées secrètes du parti jésuitique. On a déjà découvert en partie les vues et les démarches, et même les agents, entre autres une dame *Gérard,* de Lyon, qui étoit à Paris, chargée des dépenses, et laquelle a acheté un hôtel très-vaste rue du Mail, à l'effet, apparemment, d'en faire une maison de ralliement pour les ex-jésuites dispersés, nonobstant le séminaire militaire. La dame Gérard est arrêtée, et le Parlement, les chambres assemblées, a déterminé faire la plus sévère enquête des fauteurs de la société et de leurs manœuvres.

M. de Beaumarchais a répliqué contre l'accusation portée par M. du Coudray que le Roi avoit été volé et mal servi dans l'armement de la frégate, en accusant à son tour M. du Coudray d'avoir reçu de lui une forte somme. Il est difficile de fixer une opinion sur de telles charges, mais M. du Coudray passe pour un officier plein d'honneur à tous égards. Les amis des Américains, qui fourmillent chez nous, sont dans l'ivresse de la joie à cause des avantages remportés en dernier lieu sur les ennemis; mais il faut voir s'ils en profiteront. Rien de nouveau dans nos finances, et on n'a pas grande confiance à une grande opération, dont les administrateurs se disent occupés, pour le soulagement de l'État. On dit l'autre jour ici que le Roi de Prusse avoit fait remettre à M. de Sartine une superbe boîte d'or avec son portrait, en reconnoissance des renseignements et conseils que cet ancien lieutenant de police avoit bien voulu donner à un M. Philippi, chargé de la police à Berlin. Le Roi a accordé des lettres de rémission

au chevalier de Villeurnoy et à l'abbé Berthelot, pour la mort du comte de Birague.

Du 10 mars.

On prétend qu'il y a quelque émotion populaire dans les colonies espagnoles et même dans les nôtres, mais je n'en crois rien. M. le duc de Nivernois n'a point encore dit *oui*, pour entrer au conseil. Le parti encyclopédiste, économiste, etc., qui est tombé aujourd'hui dans le discrédit et même dans le ridicule à la cour, cabale de toutes ses forces pour que ce seigneur accepte, parce qu'il est académicien et leur partisan; les plus dangereux ennemis de ces messieurs sont nos gens d'Église. Des prêtres malintentionnés ont présenté l'autre jour un mémoire au Roi contre l'évêque d'Autun, auquel ils ont présumé que la feuille des bénéfices seroit confiée, après la mort prochaine de l'antique Éminence.

Je sais que le Parlement met la plus grande chaleur dans son enquête contre les jésuites et leurs fauteurs. On a résolu préliminairement un arrêt pour renvoyer tous les ex-jésuites qui, insensiblement, se sont rassemblés ici, chacun dans leurs diocèses, où ils avoient été exilés lors de la destruction. Cela fera grand tapage. Un de ces messieurs a dénoncé une prédiction imprimée et qui a été répandue parmi les amis de la feue société. Elle annonce son rétablissement dans l'année 1777, en France principalement, et en Espagne. Ma foi, si le Parlement étoit resté endormi encore un peu de temps sur les menées des saints pères, je ne sais pas trop ce qui en seroit arrivé.

Il n'est bruit ici que du retour du duc d'Aiguillon, et même de sa rentrée au ministère. Je vois la chose possible en ce moment.

Le bailly de Saint-Simon laisse beaucoup d'argent. Il étoit l'amant octogénaire, mais bien payant, de plusieurs filles de l'Opéra. On me dit que Linguet est à Londres, lié avec mademoiselle le chevalier d'Éon, et qu'il vient d'y faire imprimer une « lettre au ministre des affaires étrangères de France », diatribe des plus violentes contre tous les membres de l'État. Il y annonce qu'il va faire un journal, et aussi une nouvelle édition de ses *Œuvres*, avec des notes aussi piquantes que curieuses. Quand j'aurai lu, je vous en dirai davantage.

Le ménage va toujours, à quelques nuances près, le même train. Les deux époux, et surtout le Maître, paroissent avoir pris leur parti de rester comme ils sont.

LETTRE DOUZIÈME.

Copie d'une lettre du comte de Schaumberg, écrite de Rome le 18 février 1777 au baron d'Hohendorf, commandant les troupes hessoises en Amérique (1).

Monsieur le baron d'Hohendorf,

J'ai reçu à Rome votre lettre du 27 décembre de l'année dernière, à mon retour de Naples. J'ai appris avec un plaisir inexprimable le courage que nos troupes ont montré à l'affaire de Trenton, et vous ne pouvez vous figurer la joie que j'ai ressentie en apprenant que de dix-neuf cent cinquante Hessois qui se sont trouvés à ce combat, il n'en est échappé que trois cent quarante-cinq. Ce sont justement seize cent cinq hommes de tués, et je ne puis assez louer la prudence que vous avez montrée en adressant une liste exacte de ces morts à mon ministre à Londres. Cette précaution étoit d'autant plus nécessaire que les lettres adressées au ministre anglois ne portent que quatorze cent cinquante-cinq morts; il en résulteroit une différence de 483,450 florins à mon préjudice, au lieu de 643,500 que j'ai droit de demander, suivant notre convention. Vous comprenez le tort que cette erreur de calcul feroit à mes finances, et je ne doute pas que vous ne mettiez tous vos soins à prouver que la liste de lord North est fausse et que la vôtre est vraie. La cour de Londres objecte qu'il y avoit une centaine de blessés qui ne doivent pas être compris ni payés comme morts; mais j'espère que vous vous serez souvenu des instructions que je vous ai données à votre départ de Cassel, et que vous n'aurez pas cherché à rappeler à la vie, par des secours humains, ces malheureux dont vous ne pouviez conserver les jours qu'en les privant d'un bras ou d'une jambe. Ce seroit leur faire un présent

(1) Il est évident, pour quiconque lit cette lettre, qu'elle n'est qu'un jeu d'esprit et de malignité destiné à railler le commerce insouciant et lucratif d'hommes (la traite des soldats) qu'on accusait les princes allemands, surtout de Hanovre et de Hesse, de faire cyniquement avec les puissances belligérantes en quête de mercenaires.

funeste, et je suis sûr qu'ils aiment mieux mourir que de vivre inutiles et hors d'état de me servir. Je ne prétends pas pour cela que vous deviez les assassiner; il faut être humain, mon cher baron; mais vous pouvez insinuer sans affectation, aux chirurgiens, qu'un homme estropié fait honte à leur art, et qu'il n'y a rien d'aussi savant que de laisser périr tout ce qui n'est plus en état de combattre. Au reste, je vais vous envoyer de nombreuses recrues; ne les ménagez pas. Songez que la gloire passe avant tout; la gloire est la vraie richesse. Rien n'avilit un militaire comme l'amour de l'argent. Il ne faut donc songer qu'à l'honneur et la réputation, mais cette réputation doit être acquise parmi les dangers. Une bataille gagnée sans coûter de sang au vainqueur n'est qu'un avantage honteux, tandis que les vaincus se couvrent de gloire en périssant les armes à la main. Rappelez-vous que de trois cents Lacédémoniens qui défendoient le défilé des Thermopyles, il n'en revint pas un seul. Que je serois heureux si j'en pouvois dire autant de mes braves Hessois! Il est vrai que leur roi Léonidas périt à leur tête, mais les mœurs actuelles ne permettent pas à un prince de l'Empire d'aller combattre en Amérique pour une cause qui ne le touche nullement. Et puis, à qui payeroit-on les trente guinées par homme, si je ne restois pas en Europe pour les toucher? Il faut d'ailleurs que je puisse vous envoyer des recrues pour remplacer le monde que vous perdez. C'est pour cela que je vais retourner en Hesse. Il est vrai que les hommes faits commencent à y manquer, mais je vous ferai passer des enfants. D'ailleurs, plus la marchandise est rare, mieux on la vend. On m'assure que les femmes et les petites filles de nos États se sont mises à labourer la terre et qu'elles n'y réussissent pas mal. Vous avez fait très-sagement de renvoyer en Europe le docteur Crumerus, qui réussissoit si bien à guérir le flux de sang. Il faut se garder soigneusement de tirer d'affaire un homme capable d'avoir le dévoiement. Cela fait de mauvais soldats. Un poltron fait plus de mal dans une affaire que dix braves gens n'y font de bien. Il vaut donc mieux qu'ils crèvent dans leur lit que de les exposer à fuir dans un jour de combat et à ternir la gloire de nos armes. Vous savez d'ailleurs qu'on me paye comme tués ceux qui meurent de maladie, et que je n'ai pas un écu des fuyards.

Mon voyage d'Italie, qui me coûte prodigieusement, me fait désirer que la mortalité se mette parmi eux. Vous promettrez donc de l'avancement à tous ceux qui s'exposeront; vous les exhorterez à chercher la gloire au milieu des dangers. Vous direz au major de Maundorf que je suis très-mécontent de sa conduite; c'est lui qui a sauvé les trois cent quarante-cinq hommes qui ont échappé au massacre de Trenton, et, de toute la campagne, il n'a pas eu dix hommes de tués sous ses ordres. Enfin, ayez pour objet principal de tirer les choses en longueur et d'éviter toute affaire décisive pour ou contre les Américains, car je viens de prendre des arrangements pour avoir désormais un grand opéra italien, et je ne veux pas être dans le cas de devoir le congédier. Sur ce, je prie Dieu, mon cher baron d'Hohendorf, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Du 13 mars.

Le Roi, la Reine et presque toute la famille ont été attaqués de rhume et de fièvre; mais ces petits maux sont dissipés. Cette princesse a moins que jamais l'espoir de faire rentrer le duc de Choiseul au maniement des affaires, et il va s'en retourner à Chanteloup. Je vous ai dit que cet ex-ministre avoit sollicité en personne la révision du jugement des Invalides. L'ardeur qu'il a mise dans sa sollicitation a été d'autant plus forte que M. de Saint-Germain lui montroit plus d'entêtement et de haine que de raison dans son refus. M. de Choiseul est fort vif; il s'est emporté, à ce qu'on prétend, jusqu'à dire au ministre que, si son âge et sa place ne le contenoient, il lui en demanderoit raison l'épée à la main. On prétend que sans la Reine le duc auroit été arrêté. Je ne suis pas encore assez exactement instruit des circonstances de cette scène, mais elle ne peut qu'affliger les amis du duc et augmenter le courage et la consistance de ses ennemis.

Je ne sais si l'adroite politique des amis de la société jésuitique a su parer le coup que le Parlement lui préparoit, ou si effectivement on s'est effrayé mal à propos. L'enquête qui a été faite et les déclarations du lieutenant de police, mandé exprès aux chambres assemblées, ont rassuré *Messieurs,* qui ont même rendu la liberté aux sieur et dame *Gérard,* et non *Roque,* de

Lyon, après que ces accusés ont eu déclaré et affirmé que les sommes dont ils avoient disposé, comme on l'a dit, étoient des fonds à eux, et nullement des fonds de la feue société. Le procès du duc de Guines se suit avec vivacité, et l'affaire de Saint-Vincent sera en état d'être jugée après les vacances prochaines. Nous n'osons pas trop à la cour prendre part aux succès des Américains, mais à Paris, et au grand dépit du ministre de Londres, les hommes et les femmes encore plus témoignent le plus vif intérêt pour eux. On cite comme admirable un trait fort indécent, selon moi : celui d'une statue de bronze de George III que le congrès a fait fondre pour faire des canons. On s'extasie d'une cloche nouvellement placée dans la tour de Philadelphie, sur laquelle sont gravés ces mots : *Annonce à la patrie la liberté.* Le comte de Bulckley, colonel irlandois à notre service, a obtenu la permission d'aller à l'armée angloise. D'un autre côté, le chevalier du Coudray, que je vous ai dit s'être plaint au Roi contre le fameux Beaumarchais, n'ayant pas eu satisfaction, mais seulement un ordre de rester tranquille et d'aller rejoindre sa brigade, est, à ce qu'on assure, parti furtivement pour joindre Washington, qui, dit-on, lui a offert *un traitement distingué.* M. de Maurepas a été de nouveau vivement attaqué de sa goutte, mais l'accès est calmé.

Du 16 mars.

Un courrier de Lisbonne est venu nous apporter la nouvelle de la mort du Roi de Portugal; mais aucun avis encore s'il a été reconnu un nouveau Roi, ou si la Reine régit encore. M. de Vergennes a reçu des nouvelles de la Suisse qui ne sont pas agréables en ce qu'elles apportent de grandes difficultés au renouvellement de l'alliance sur le pied que nous le souhaitions. On ne parle ici que de nouveaux avantages remportés par les Américains et de l'état fâcheux où leurs ennemis se trouvent réduits en ce moment. On nous mande de Constantinople que le Grand Seigneur est déterminé à ne pas acquiescer aux vues de la Russie, et que, le sophi de Perse venant de mourir, la Porte s'en trouvera plus à l'aise.

LETTRE TREIZIÈME.

De Versailles, le 21 mars 1777.

Le chevalier du Coudray est vraiment parti pour joindre Washington, et n'est point parti seul, mais avec des camarades. Je vous dirai à l'oreille que notre ministère n'a crié contre cet officier que lorsqu'il a eu avis que lui et les camarades étoient en pleine mer. Cette affaire des Américains devient de plus en plus sérieuse; leurs derniers succès paroissent nous avoir rendus plus hardis, et les derniers efforts que l'Angleterre fait en ce moment sont trop tardifs ou rendus vains. Il n'y a pas de doute que nous ne reconnoissions le nouveau peuple pour ce qu'il mérite d'être, au risque d'une guerre avec leur marâtre, qui alors ne seroit pas fort à craindre. Pour aider d'autant, nous nous gardons bien de conseiller aux Hollandois de s'effrayer des menaces arrogantes du ministre britannique, et nous attendons même avec impatience la dernière résolution de la République. Le ministre d'Angleterre a donné avis l'autre jour à M. de Vergennes qu'il savoit de science certaine qu'un grand nombre d'officiers françois obtenoient des congés pour aller à Saint-Domingue, mais que c'étoit pour se rendre auprès des rebelles. Le ministre lui a répondu qu'il n'en avoit aucune connoissance, que le Roi l'ignoroit également, mais qu'au surplus la conduite que tenoient les militaires ne regardoit point son département, mais ceux de MM. de Saint-Germain et de Sartine. Ce dernier ministre fait tout ce qu'il peut pour nous donner une marine, et il ne tiendra pas à lui que cette marine ne fasse feu cette campagne prochaine. Il fait armer quelques frégates au plus vite, qui pourront bien mettre à la voile sans dire vers où.

Nous avons des nouvelles de Lisbonne qui n'assurent rien moins que la bonne intelligence sera rétablie avec l'Espagne, et d'autant moins que la Reine douairière aura peu d'influence dans les affaires. La princesse du Brésil étant devenue reine le lendemain de la mort du Roi, a sur-le-champ déclaré dom Pedro, son époux, roi, et le même jour elle a fait ouvrir les prisons à beaucoup de personnes détenues depuis longtemps, par suite de

la prudence ou de la sévérité du marquis de Pombal, auquel elle a fait redemander les sceaux, mais rien de plus. L'évêque de Coïmbre, l'un de ces prisonniers, est venu faire ses remercîments à la cour avec une barbe blanche qui lui descendoit jusque sur la poitrine, ce qui, avec le récit que ce vieillard fit des maux qu'il avoit endurés dans sa captivité, excita une humeur générale de la nouvelle cour contre le premier ministre. Pourtant on croit que les nouveaux souverains feroient mal en dépossédant un ministre qui a autant de talents, et auquel seul le Portugal doit sa splendeur actuelle. Il a de grands torts, sans doute; mais peut-être *les biens* qu'il a faits sont-ils dus à son caractère hardi et presque cruel. On ne doute pas que le mariage que le feu Roi a fait bénir entre le prince de Beïra et sa tante ne soit rompu, quoique fait en vertu de dispenses obtenues secrètement du Pape. Le feu Roi avoit envie de ramener l'usage antique des premiers patriarches de marier les enfants entre eux, car la Reine actuelle a pour époux son oncle. Ce monarque n'aimoit pas apparemment les races croisées.

Les lettres d'Espagne ne parlent que des exploits de l'infâme inquisition. Charles III ne pouvoit signaler plus indignement la fin d'un règne qui a eu de beaux moments.

Vous voudrez bien avoir la complaisance de croire que le duc de Guines avoit très-raison et étoit tout innocent dans son procès contre son ex-secrétaire, le sieur Tort; car le Parlement vient de le décider ainsi par son jugement, qui traite fort mal Tort et ses amis. Je laisse aux gazettes à vous communiquer l'arrêt intervenu, mais je crois que vous et moi nous nous réserverons notre opinion particulière sur cette affaire, nonobstant le respect dû à *Messieurs*.

D'après la lecture de trois lettres écrites par madame de Bellegarde au maréchal de Biron, tenues fort cachées et que je n'ai point encore, on ne peut que suspecter très-fort le jugement porté contre le mari de cette dame et M. de Monthieu aux Invalides, et il est à désirer, pour la consolation de l'humanité, que la révision soit tôt ou tard accordée.

M. Cahouet de Villers, trésorier général de la maison du Roi, a été mis il y a quelques jours à la Bastille; et sa femme, qui se trouvoit alors ici, y a été conduite le lendemain. Ce Cahouet

ayant perdu sa place de chef de bureau aux affaires étrangères, sa femme, la plus habile des intrigantes, qui a de l'esprit comme un diable, qui successivement, pour parvenir à ses fins, ne s'est pas fait un scrupule de coucher avec nos différents ministres; sa femme, dis-je, gagna l'amitié de l'honnête abbé Terray, qui fit nommer Cahouet trésorier général de la maison du Roi. Ce qui vous étonnera un peu, c'est que cette femme, qui avoit lié une amitié intime avec madame du Barry, a su, depuis la mort du Roi, se mettre bien avec les amis du comte de Maurepas, et aussi s'impatroniser auprès de notre jeune Reine, et obtenir même sa confiance pour différentes petites affaires secrètes. D'après toutes ces circonstances, vous pouvez penser que le public n'a pas manqué, suivant l'usage, d'imaginer des causes très-sérieuses de la détention du mari et de la femme. Mais ne croyez rien de tout ce qu'on vous dira. D'abord, le sieur Cahouet a été mis en liberté le surlendemain, et, de vous à moi, voici de quoi il s'agit. La confiance que la Reine avoit accordée à madame de Villers lui avoit procuré l'avantage d'être chargée de ses commissions et emplettes à Paris. Elle a été, depuis peu, chargée d'un emprunt qui devoit être tenu très-secret; mais, la prudence ayant apparemment manqué à la négociatrice, le nom de la Reine s'est trouvé compromis. Le Roi en a été informé, et ne pouvant, dans le premier moment, distinguer si le mari et la femme, ou celle-ci seulement, étoient fautifs, Sa Majesté les a fait arrêter tous deux, ainsi que la femme de chambre et un coffre de papiers. Vous concevez, Monsieur, que dans une affaire de cette nature, où l'excès de zèle ou le désir de réussir auront fait manquer la dame de Villers, il est de la bonté et de l'équité même de la Reine de lui faire rendre la liberté. Aussi cette princesse n'attend, je crois, pour cela, que le temps qu'il faut pour laisser se dissiper les premiers mouvements de courroux du Roi [1].

C'est le bailli de Breteuil qui viendra ici ambassadeur de Malte.

(1) Voir sur cette dame Cahouet de Villers, la première intrigante qui abusa, pour favoriser ses escroqueries et ses débauches, du nom de la Reine, à son insu, et dont madame de La Motte ne fut que la plagiaire, le récit détaillé de madame Campan, qui lave la Reine de toute connivence (*Mémoires*), p. 120 à 122.

LETTRE QUATORZIÈME.

De Versailles, le 1er avril 1777.

J'ai différé de vous écrire dans l'espoir que j'aurois à vous annoncer quelque révolution dans notre ministère, ou du moins dans notre système; mais le trouble et l'agitation s'augmentent, et n'ont encore rien produit, jusqu'à ce moment, d'essentiel.

La mort du Roi de Portugal, les désordres dont ce royaume paroît susceptible dans ce moment, et les vues des nouveaux souverains par rapport à l'Espagne, comme celles de la cour de Madrid tendantes à ne pas vouloir avoir pris les armes en main, tout cela occupe beaucoup notre ministère politique. Il ne l'est pas moins par les affaires de l'Angleterre. Elles prennent une tournure fâcheuse pour cette mère, qui, tout outragée qu'elle se croit, pourroit bien n'être pas vengée, car les Américains ont repris courage, et l'autorité supérieure accordée par le congrès à Washington le met en état de déployer les talents dont on nous le dit capable et dont il vient de donner des preuves au général Howe en lui écharpant ou enlevant plusieurs de ses postes. On débite à Paris qu'il y a à Londres une fermentation terrible dans le peuple, qu'il s'est même porté un de ces jours jusqu'à arrêter le Roi, qui passoit près de la Tamise; jusqu'à l'avoir maltraité, avoir voulu même le jeter dans la rivière en criant : *Le Roi boit!* Ici on ne parle pas de cela, et par conséquent je ne puis vous dire si cela est vrai; mais ce que je sais, c'est que les ministres anglois sont fort divisés entre eux, et que le plus sage ou le plus hardi ne sait à quel saint se vouer.

Il y a beaucoup de gens qui plaignent le pauvre Tort, et n'attribuent qu'aux vives sollicitations et négociations de la Reine le triomphe du duc de Guines. J'en serois fâché pour cette princesse si cette opinion étoit fondée, mais je sais aussi que cet ex-ambassadeur doit sa victoire au duc de Choiseul, son ami intime, encore plus à la haine de certaines gens contre le duc d'Aiguillon, ses amis et ses parents. Si les affaires étrangères nous embarrassent, celles de notre intérieur excitent encore plus de fermentation entre nos ministres et parmi ce qu'on appelle *la haute*

finance. M. Necker est enfin accouché d'un plan qu'il a fait concevoir et agréer au mentor, que celui-ci a mis sous les yeux du Roi, et que Sa Majesté a accepté et signé. Il consiste à supprimer toutes les régies d'affaires séparément établies, même celles des loteries, pour les réunir en une seule, sous le titre de *régie royale*, administrée par vingt financiers, choisis parmi les plus solvables et les plus habiles. Ils feroient en même temps le service des trésoriers et des receveurs généraux, qu'on supprimeroit. Différentes parties de recettes seroient pourtant réservées pour être versées directement au trésor royal, etc., etc. Voilà tout ce qu'on en sait encore, mais nos financiers ont fait tapage et ont remué comme des diables. L'amour-propre du contrôleur général, qui n'avoit point été consulté, s'est offensé. Il est venu demander sa démission; elle a été refusée. M. de Maurepas a été ébranlé, le Roi irrésolu, et l'affaire est suspendue. Mais M. Necker n'est pas homme à céder facilement; il persiste d'autant plus que son plan a été signé. De là des pourparlers, des conférences, et surtout des intrigues et des cabales de part et d'autre, qui me présagent ou que M. Necker l'emportera, ou qu'il sera culbuté. En attendant, et sans partialité, je n'aperçois dans son plan qu'une modification de l'état actuel très-vicieux des choses, une manière d'être différente, d'où le grand bien nécessaire, et l'ordre, et la simplesse dans l'administration et dans la perception ne sauroient naître.

Du 2 avril.

Madame de Villers vient d'être renfermée à Sainte-Pélagie, maison de force pour les femmes. Cela fait une vive sensation, parce que les gens instruits ne doutent pas que cette pauvre femme n'ait été sacrifiée. Le parti jésuitique agit toujours fortement, en dépit du Parlement, et on se dit tout bas que *Monsieur* est un protecteur de ce parti.

LETTRE QUINZIÈME.

De Versailles, le 3 avril 1777.

M. de Vergennes s'est enfin débarrassé du baron de Breteuil, dont le parti de Choiseul vouloit absolument faire un ministre

des affaires étrangères. Quoi qu'en dise ce parti, je prévois que la victoire qu'il a procurée au duc de Guines sera son dernier exploit, au moins tant que le mentor existera. Une dernière intrigue de ce même parti étoit pour faire nommer le duc de Lauzun, dont tous les biens sont en séquestre, et qui n'a encore montré de capacité que pour les courses de chevaux, à une ambassade. Ce seigneur avoit même pour protecteurs connus M. le comte d'Artois et le duc de Chartres, qui avoient enhardi la Reine à envoyer M. de Lauzun avec une lettre de sa main à M. de Maurepas; mais celui-ci a répondu que si la demande étoit admissible, Sa Majesté auroit pu ordonner au lieu de prier; mais que, dans le cas dont il s'agissoit, on ne pouvoit que dire *non*. Il finit en disant : « Tout ce que je peux faire, monsieur le duc, c'est de vous recommander à la continuation des bontés de la Reine [1]. »

Le mécontentement presque général de notre militaire, et les offres que les agents des Américains font ou font faire, engagent nombre de nos officiers à passer en Amérique avec congé, si on leur en accorde, et sans congé, si on le leur refuse. Le marquis de la Fayette, gendre du duc de Noailles, dégoûté de l'inexécution des promesses du ministre pour son avancement, a pris le parti de faire armer en secret un navire à Bordeaux, sur lequel il s'est embarqué avec cinquante autres officiers, pour aller joindre Washington, laissant sa femme, jeune, jolie et fort riche, et un enfant de quatre ans. Au moment de son départ d'ici, qu'il avoit concerté avec MM. Franklin et Dean, il avoit confié son intention au duc de Coigny, son ami, qui crut devoir en avertir la famille. Elle a fait courir après le marquis, mais il étoit déjà en pleine mer lorsque les ordres de l'arrêter sont arrivés [2].

(1) C'est par ces changes donnés à l'opinion, comme dans l'affaire Cahouet de Villers, par ces insinuations malignes et ces allusions épigrammatiques, que M. de Maurepas et M. de Vergennes lui-même, en haine du duc de Choiseul plus encore qu'en haine de sa royale protectrice, ne craignirent pas de perdre peu à peu la réputation d'une Reine dont ils redoutaient l'autorité, et dont on combattait le crédit naissant avec des bons mots, ne pouvant encore oser davantage.

(2) Voir sur cette patriotique escapade de la Fayette, les *Mémoires de Ségur* et ses propres *Mémoires*.

On prétend que M. du Coudray, duquel je vous ai parlé, avoit reçu des sommes de l'ambassadeur d'Angleterre pour rester en France, ainsi que de M. Dean pour passer en Amérique, et qu'ayant mis le tout dans une même bourse, il étoit parti sans dire mot.

La Reine a dit que l'Empereur devoit être parti de Vienne le 2, et que, ne voulant s'arrêter nulle part, elle l'attendoit au premier jour.

M. le comte d'Artois a enfin écouté les gens sages, qui lui ont prouvé qu'on l'avoit fait dupe dans les paris des courses; que les parieurs s'étoient indignement entendus pour le tromper, et en conséquence il a congédié ses chevaux et ses jockeys. Voilà une folie de passée, mais il en subsiste bien d'autres qui font tort à ce prince, d'ailleurs fort aimable, ou fait pour le devenir, s'il s'étoit mieux entouré.

C'est dans cette semaine que M. Necker sera vainqueur ou vaincu. Ses amis soutiennent que rien n'est plus lumineux que son plan de suppression des régies. J'attends de le connoitre pour le juger; mais, encore une fois, ce ne peut être qu'un très-petit remède pour un très-grand mal.

Je ne peux concevoir qu'on ait autant de courage et de ténacité qu'en montre M. de Saint-Germain, qui se voit tracassé, barré, arrêté de tous côtés, dont le département est dans le plus grand désordre, et qui pourtant ne veut pas quitter une place qui le fait mourir à petit feu. Ses ennemis se flattent pourtant de lui faire quitter prise bientôt, et même au prince de Montbarrey, de mettre à sa place M. Taboureau, auquel succéderoit M. Lattaignant de Bainville, conseiller au Parlement.

Ce M. de la Fayette est neveu de notre ambassadeur à Londres.

Du 4 avril.

Le projet de M. Necker est passé au conseil, mais tronqué, pour plaire aux divers intéressés; donc, il n'en résultera que peu d'avantages, quoi qu'en dise l'arrêt du conseil, que je vous laisse à connoitre par les gazettes.

LETTRE SEIZIÈME.

De Versailles, le 4 avril 1777.

Il s'en est peu fallu que la fameuse *Du Thé* n'ait été la cause d'une nouvelle crise dans notre magistrature, car vous savez que les plus petites causes peuvent produire les plus grands événements. Voici le fait : Un particulier, qui avoit de riches possessions auprès d'Orléans, avoit si bien dérangé sa fortune, qu'il en étoit aux expédients pour subsister. Il s'étoit adressé à des courtiers, qui lui avoient fait prêter différentes sommes, dont moitié en argent et l'autre en marchandises, sur la revente desquelles il avoit dû grandement perdre. Ce particulier, réduit à voir tous ses biens saisis par des créanciers, alla informer de sa déplorable situation M. le garde des sceaux, avec lequel il étoit fort lié. Ce magistrat donna ordre à la justice d'Orléans d'examiner avec soin la nature des créances de son ami. Elles se trouvèrent toutes plus ou moins usuraires. Tous les créanciers, sans en excepter un seul, furent jugés très-sévèrement, et plus de cinquante, tant négociants qu'habitants de la ville, furent condamnés comme usuriers. Ils en appelèrent au Parlement de Paris, qui confirma le jugement de la justice d'Orléans. Les condamnés, effrayés, sentirent qu'il falloit faire un sacrifice d'une partie de leurs biens pour sauver l'autre. Ils se déterminèrent à aller implorer la protection de la *Du Thé* (1), en lui offrant 100,000 livres. Cette fille parla de l'affaire au comte d'Artois, et ce prince au garde des sceaux, de manière que ce magistrat fut obligé de donner des ordres en conséquence au Parlement, à l'effet que son arrêt ne fût point publié, ni même exécuté, en ce qu'il contenoit de rigoureux, semblable à ce fameux usurier qui exhortoit un prédicateur à convertir tous les prêteurs sur gages, afin d'avoir seul leurs pratiques. Notre Parlement, dont plusieurs membres sont connus pour se mêler de même commerce, prétendit l'exécution complète de son arrêt. M. de Miromesnil, poussé par M. le comte

(1) Il n'est pas besoin de donner à cette trop fameuse courtisane, qui, comme on le voit, cumulait les profits de la galanterie et ceux de l'intrigue, une note qui ne pourrait être qu'une marque.

d'Artois, insista, le Parlement résista; enfin il fallut que le Roi, importuné par son frère, s'en mêlât, menaçant même vivement, et Messieurs, pour éviter un scandale plus éclatant, plièrent, à condition pourtant que quelques-uns des condamnés subiroient la rigueur de l'arrêt. On a choisi pour victimes quelques pauvres courtiers et agioteurs compromis dans l'affaire, et lesquels ont payé pour les plus coupables, mais aussi les plus riches. Tout cela fait horreur, n'est-ce pas? Mais c'est ainsi que nous sommes.

Du 10 avril.

Lorsque le comte de Bulckley a demandé la permission d'aller offrir ses services au Roi d'Angleterre contre les Américains, on lui a répondu que si son père (excellent officier) avoit fait une pareille proposition, le Roi n'y auroit jamais consenti; mais que, pour lui, il pouvoit faire ce qu'il voudroit, parce qu'on n'y prenoit aucun intérêt. Nos courtisans ont conclu de cette humeur que nous aimons mieux qu'on aille au secours des Américains qu'à celui de leurs ennemis.

M. le marquis de Castries a prié avant-hier le Roi d'accepter la démission de son commandement des légions que lui avoit confié M. de Saint-Germain. Le sujet de cette démarche n'est pas encore bien reconnu.

Il règne encore une grande fermentation ici, surtout parmi nos ministres, ce qui fait prévoir que dans peu, si l'orage ne s'apaise, il y en aura de congédiés. M. de Saint-Germain sera vraisemblablement le premier, car la haine qu'on lui porte est au comble, et tout le monde se réunit à lui attribuer le mécontentement général des officiers et des soldats, la confusion dans notre système militaire, la désertion des soldats, l'expatriation des officiers, etc., etc. Ce ministre auroit peut-être même reçu cette semaine son congé, s'il ne lui étoit survenu une forte indisposition. Il pourra bien n'emporter de son ministère qu'une pension. L'évasion du marquis de la Fayette, auquel ce ministre a manqué plus d'une fois, n'a pas peu contribué à ranimer les clameurs, et les parents de ce seigneur n'ont pas manqué cette occasion de remontrer au Roi le tort que M. de Saint-Germain avoit fait à son service.

D'un autre côté, M. de Sartine a eu avec M. de Maurepas une vive altercation au sujet de nos forces maritimes, que ce ministre a mises en assez bon état, et dont il souhaiteroit qu'on fît usage, ne fût-ce que pour exercer nos gens de mer, qui n'ont, pour le plus grand nombre, jamais vu de combat naval. Le mentor, tout pacifique, a voulu prouver que la France ne sauroit faire mieux qu'en ne faisant rien. En voulant expulser M. de Saint-Germain, on vouloit être également quitte du prince de Montbarrey, et celui-ci a même eu la maladresse d'animer la Reine contre lui au point qu'elle lui a manifesté publiquement l'autre jour son animadversion. Ce prince vint chez Sa Majesté avec un notaire, pour lui présenter un contrat de mariage d'un de ses parents à signer, suivant l'usage. Lorsqu'on l'annonça, elle dit qu'elle n'avoit pas le temps. Au bout d'une heure d'attente, elle dit encore qu'elle n'avoit pas le temps. Enfin elle fit dire qu'on n'avoit qu'à faire signer tout le monde, et que le notaire pouvoit revenir l'après-midi, *mais tout seul*, et qu'elle signeroit. Ce M. de Montbarrey ayant été sollicité par la Reine de faire placer un militaire qu'elle protége, il le promit; mais la promotion ayant été faite en faveur d'un autre, il répondit aux plaintes que la Reine lui en fit : « Madame, je l'avois mis sur la liste, mais le Roi l'a rayé. » La princesse, furieuse, en parla à son époux, qui lui répondit : « Madame, je vous assure que je n'ai rayé personne. »

On m'assure en ce moment que notre ministère a offert 6,000 livres de pension au sieur Linguet, sans doute à des conditions; mais je ne crois pas encore à cette nouvelle. Toutefois, on a permis la distribution de ses *Annales politiques*, jusqu'à ce qu'on y trouve du répréhensible, ce qui ne tardera pas. Il règne toujours à Londres beaucoup de fermentation, et pour peu que les Américains aient encore des succès, il est à craindre quelque commotion violente pour l'Angleterre. Comme le duc de Choiseul a pour habitude d'aller à Chanteloup dans le moment où son parti veut frapper en sa faveur, les courtisans sont aux aguets, et la venue de l'Empereur pourroit opérer à ce sujet, si, comme je le présume, ce prince a beaucoup d'estime pour l'ex-ministre; mais il faudroit pourtant vaincre bien des obstacles pour parvenir à le remettre en fonctions.

LETTRE DIX-SEPTIÈME.

De Versailles, le 12 avril 1777.

On dit en ce moment que le jeune la Fayette ayant eu l'imprudence de relâcher et de mettre pied à terre au port Saint-Sébastien, y a été arrêté. Tandis que le plus grand nombre de nos politiques décident que nous ne pouvons éviter la guerre, on se parle à l'oreille ici, entre quelques personnes, d'un traité très-pacifique, qu'on dit avoir été signé depuis peu, et lequel assure aux Anglois et aux Portugais toute tranquillité de la part de la France et de l'Espagne. Cela me paroît un peu incompréhensible, mais, encore une fois, je trouve tout possible aujourd'hui dans le monde, européen surtout. Le duc de Chartres va s'embarquer sur une petite escadre à Brest, laquelle ne servira sans doute que pour la promenade. Le prince Louis de Rohan est allé au-devant de l'Empereur, qui gardera ici le plus strict *incognito*. Les princes du sang sont prévenus que l'Empereur ne les verra point, pour éviter une seconde scène comme celle qu'a produite la venue de l'archiduc Maximilien chez nous. M. le comte de Mercy va, dit-on, cesser d'être ambassadeur, et se retirer, par ennui du grand monde, dans ses terres, en France, où il vivra en philosophe, ou plutôt en épicurien. Il a voué le plus tendre amour à une demoiselle Rosalie, de l'Opéra, et, foulant peut-être aux pieds les préjugés germaniques, il épousera cette belle pour l'acquit de deux consciences. Une expérience très-exercée l'aura sans doute convaincu que cette Rosalie peut faire le bonheur de Son Excellence beaucoup mieux qu'une princesse à cent vingt-huit quartiers [1].

M. Taboureau ne pouvant plus supporter les désagréments de sa position vis-à-vis de M. Necker, a derechef prié le Roi, hier, d'accepter sa démission. Sa Majesté y a consenti, mais en lui

(1) Ce cancan ne fut pas justifié par l'événement, sans qu'il soit prouvé que M. de Mercy n'ait pas eu, comme son collègue l'ambassadeur de Russie, M. de Simolin, victimé par Tilly, ses velléités de galanterie. Il est souvent question, dans les *Mémoires* de cet enfant prodigue du dix-huitième siècle, de mademoiselle Rosalie, de l'Opéra italien, dont on trouvera les états de service au tome II, p. 157 à 168, auxquels les *Mémoires* de Lauzun ajoutent une page.

ordonnant de rester en place et de remplir ses fonctions jusqu'à ce qu'elle eût choisi un successeur. Ce n'est pourtant pas tant pour cette raison que le Roi retient M. Taboureau. C'est parce qu'on ne sait qu'en faire, si, comme on le dit ce matin, M. de Saint-Germain a su se rapatrier avec le mentor, et que pourtant M. Taboureau est un homme de mérite et de capacité. Quelques courtisans prétendent aussi que le jeune monarque auroit un peu de honte de manifester sous les yeux de son beau-frère, prince très-sage, cette malheureuse inconstance ministérielle dont nous donnons à l'Europe le fréquent exemple, qu'elle a le bon esprit de ne pas suivre. Au reste, le rival de M. Taboureau, M. Necker, jouit du plus grand crédit auprès du Roi et de M. de Maurepas. Je vous dirai bien, de vous à moi, qu'il ne les a pas convaincus de l'efficacité ni de la suffisance de ses moyens pour réparer nos maux, mais il les a séduits et éblouis. C'est de son commandement de la Flandre françoise que M. de Castries s'est démis, lequel a été donné au prince de Robecq. M. de Castries est, comme vous savez, ami du duc de Choiseul. Il a sans doute voulu faire un sacrifice au parti anti-ministériel, mais je n'ai pas remarqué que cette démarche ait fait grande sensation sur le Roi ni le ministre de la guerre.

Le procès de MM. de Bellegarde et de Moutier sera pourtant revisé, en dépit des opposants. La Reine est parvenue à y intéresser la gloire et la justice du Roi. On ne peut que déplorer que des juges, connus pour aussi intègres que ceux qui ont porté le jugement, aient pu cependant se laisser si cruellement aveugler et tromper par des monstres qui vouloient perdre ces deux honnêtes innocents. Les preuves de leur innocence que j'ai vues m'ont fait frémir. Vous les verrez incessamment consignées dans un mémoire public [1].

LETTRE DIX-HUITIÈME.

De Versailles, le 18 avril 1777.

L'Empereur est arrivé ce soir à Paris, vers les six heures, et ne viendra ici que demain. On a lu ici avec empressement un

[1] Voir sur cette dramatique réhabilitation, due à la générosité et au dévouement de Marie-Antoinette, les *Mémoires de madame Campan*, p. 191.

journal du voyage de ce prince jusqu'ici, dont les gazettes vous raconteront les particularités. Je ne m'attacherai qu'à ce qui peut intéresser essentiellement, qui est de savoir le ou les motifs et les effets de ce voyage [1]. Je ne vous assurerai point encore que l'Empereur ait envie d'épouser notre princesse, ni qu'il soit venu pour obtenir de notre gouvernement qu'on abandonne l'empire ottoman à ses propres forces, pour assurer l'exécution des vues de partage supposé, arrêtées entre les cours de Vienne et de Pétersbourg. Il y a des gens ici qui croient cela fortement, et qui disent aussi que l'Empereur séjournera plusieurs mois en France et ira visiter les provinces avec le comte d'Artois et le duc de Chartres, ce qui me paroît ne pas s'accorder avec les notions que j'ai des affaires qui occupent le cabinet politique de Vienne. Enfin, le temps nous rendra plus sages. Je vous dirai une seule anecdote du voyage. C'est que l'Empereur, en visitant les fortifications de Strasbourg, fit observer à nos officiers généraux qui l'accompagnoient un endroit si foible ou si mal défendu par les ouvrages, qu'il leur dit : « Ma foi, messieurs, si j'avois ce siége à faire, je ne serois pas embarrassé du succès. » Nos officiers convinrent de la solidité de la remarque et s'émerveillèrent.

Il est constant que M. de Castries a été la dupe de son stratagème pour supplanter M. de Saint-Germain. Toutes les mesures étoient prises par le parti Choiseul pour faire supprimer la place de ministre de la guerre, et établir deux directeurs généraux de ce département, lesquels auroient été MM. de Castries et de Maillebois. On parle aussi, pour conserver M. Necker en place, de supprimer le contrôle général et de créer deux directeurs généraux des finances, qui seroient M. Necker et M. Lattaignant de Bainville. La dernière opération de M. Necker dérange la fortune et l'état de bien des familles. Il en projette qui feront encore plus de ravages. De là ses ennemis se multiplient, comme de raison. Moi, qui ne suis pas de leur nombre, et qui ne voudrois que le bien de l'État, je ne l'espère pas encore de ce qu'a

(1) Voir sur le voyage de Joseph II, au point de vue des détails et de l'anecdote, les *Mémoires de madame Campan*, p. 142 à 148, les *Souvenirs de Félicie*, par madame de Genlis, et les *Mémoires de Weber*, p. 31 à 34.

fait et veut faire M. Necker, qui me paroît n'avoir que de petits moyens, plus dignes d'un banquier que d'un homme d'État.

Du 21 avril.

Vous aurez peine à me croire, Monsieur, et je vous pardonnerai, car moi-même je n'en reviens pas. Le ministre d'Angleterre a eu une audience très-particulière du Roi, à laquelle étoient présents MM. de Maurepas et de Vergennes. Je ne sais ce qu'il s'y est dit, mais à l'issue de cette audience, le Roi a appelé M. de Sartine et lui a dit que ne pouvant résister aux vives instances de la cour de Londres et à l'inquiétude que nos armements lui causent, il avoit promis non-seulement de les faire cesser, mais même de désarmer. Ce ministre, stupéfait, n'a pu prononcer une parole et s'en est allé pour exécuter les intentions du maître. Il faut, Monsieur, que notre ministère politique ait des raisons bien fortes pour tenir une pareille conduite au moment où, pour la première fois, nous faisions trembler nos méchants rivaux. D'ailleurs, nos armements nous ont coûté de grandes sommes; nous avons attiré les regards de l'Europe, qui s'est étonnée de nos efforts, et si nous avions l'âme aussi complaisante et pacifique, nous pourrions rassurer les Anglois contre toutes vues hostiles, sans manifester notre foiblesse et sans renoncer à l'état respectable que notre marine avoit acquis. Comme je crois cette nouvelle certaine, je m'en désole tant, que je n'ai pas le courage de vous en dire davantage en ce moment. Je ne vous dirai encore rien aujourd'hui du jeune et grand prince que nous avons l'honneur et le bonheur de posséder. Paris en est dans l'ivresse. Ici, comme les grands seigneurs et nos princes du sang donnent le ton, on est un peu plus modéré. On dit que ce prince ne s'arrêtera pas longtemps. Il veut rester à Paris, où la Reine ira souvent, et ne venir ici que rarement. Il y a des fêtes préparées qu'on doute encore qu'il veuille accepter. Il n'a encore été question d'aucune affaire de sa part. Je suis aux écoutes à cet égard, parce que c'est ce qui peut vous intéresser, et que toutes les autres démarches vous seront rapportées par les gazettes.

Notre clergé s'inquiète d'une requête des chanoines comtes

de Lyon, présentée au Parlement, par laquelle ils appellent comme d'abus d'une liturgie nouvelle que leur archevêque veut introduire. La cour de Thémis ne sera peut-être pas fâchée de saisir cette occasion de porter la main sur l'encensoir.

LETTRE DIX-NEUVIÈME.

De Versailles, le 24 avril 1777.

La présence de l'Empereur n'a jusqu'à ce moment rien produit de remarquable pour vous. Il évite avec soin tout ce qui ressemble au cérémonial, et a voulu garder l'*incognito* jusqu'à ne pas se faire scrupule d'aller visiter nos ministres et nos grands seigneurs. Ce prince est à Paris, où la Reine va *incognito* souper avec lui chez le comte de Mercy. Un peuple innombrable entoure l'hôtel de cet ambassadeur tout le jour, mais l'Empereur est si peu marqué qu'il échappe aux regards des curieux. Il a déjà parcouru la capitale et les environs, et assisté en loge grillée à nos spectacles. *Monsieur* va réellement voyager, d'abord à *la Fère*, pour visiter l'école d'artillerie, et ensuite voir les places de la Flandre et des Pays-Bas. M. le comte d'Artois et M. le duc de Chartres iront visiter les ports de mer. Soit sur les représentations très-fortes de M. de Sartine, soit sur celles de quelques bons et dignes François, soit peut-être à cause de la présence de l'Empereur chez nous, le désarmement que je vous ai annoncé avec douleur est suspendu, à ce que l'on m'assure, et tout restera pour le moment *in statu quo*. On attend avec curiosité les coups que M. Necker se propose de porter à nos financiers, et les fermiers généraux tremblent d'être réduits à trente, ce qui pourtant seroit un nombre de membres suffisants pour régir toutes les parties de la ferme, et seroit un objet assez important d'économie. A propos des fermiers généraux, ils ont fait un traité avec les agents des Américains ici, au moyen duquel ceux-ci leur fourniront, pour la somme de dix millions de livres, la même quantité de tabac que les Anglois étoient jusqu'ici en possession de leur livrer aux deux tiers plus cher.

Du 25 avril.

Lorsque l'Empereur est arrivé ici, l'abbé de Vermond, le lecteur de la Reine, l'attendoit à la porte de l'appartement, et l'a introduit jusqu'au cabinet. On s'est embrassé avec une tendresse marquée par des larmes, ensuite tous deux ont ri. La Reine n'a parlé qu'allemand, et ayant au bout d'une demi-heure pris son frère par-dessous le bras, elle l'a conduit chez le Roi et de là chez les princesses. L'Empereur est allé le même matin, avec le comte Belgiojoso, chez les ministres, en commençant par le mentor. Chez celui-ci, le prince a dû attendre neuf ou dix minutes, parce que M. de Belgiojoso s'étant seulement nommé au valet de chambre, sans annoncer le comte de Falckenstein, celui-ci le pria d'attendre, disant que M. de Maurepas étoit enfermé avec M. Taboureau. Le prince d'Havré, qui survint, fit signe au valet de chambre, qui, tout confus, ouvrit la porte du cabinet. M. de Maurepas se répandit en excuses, que le comte de Falckenstein fit cesser en disant : « Monsieur, les affaires d'État doivent aller avant les visites des particuliers. » Les visites finies, le Roi, la Reine et le comte ont dîné en trio. Pendant le repas, l'Empereur a été fort retenu, fort content, mais affectant presque du respect. Au sortir de table, il est retourné à Paris. Le même jour, les princes du sang s'étoient fait écrire chez le comte de Mercy, et l'Empereur en a fait faire autant chez eux le lendemain. A leur égard, on en restera là, et il ne mangera chez personne. Il a déjà presque tout visité ce qu'il y a de curieux, et même les principales boutiques de Paris, où on ne l'a pas reconnu, étant avec un habit brun uni et un fidèle guide que lui a donné l'ambassadeur. Aux Invalides, l'Empereur a observé que la consommation du bois dans les cuisines était outrée. Il y a dans cet hôtel une salle dite *des Ministres*, où celui de la guerre donne audience. L'Empereur étant dans cette salle a demandé : « Combien faut-il être de temps ministre en France pour obtenir les Invalides? Combien vient-il de ministres différents, ici, dans un espace de dix années? » Mardi, le comte de Falckenstein est revenu ici, et s'est logé dans une petite chambre d'une femme de la Reine qui tient à celle de cette princesse. Il a soupé encore

en trio. Le lendemain, de grand matin, il est allé à pied, avec son guide, voir la ménagerie. Le suisse ne le connoissant pas, le pria d'attendre qu'il vînt encore une compagnie, ne se souciant pas d'ouvrir les cours et les loges des bêtes pour un seul curieux. Le comte s'est fait un plaisir d'attendre, en se promenant, la commodité du suisse. Une compagnie est arrivée, le comte a visité avec elle. Cette compagnie a donné six livres au suisse, et le comte, dix louis, présent qui l'a bientôt fait pleurer d'avoir osé faire attendre l'auguste frère de la Reine. Vers le 15 de mai, l'Empereur partira et retournera par la Suisse; peut-être ira-t-il voir Lyon et Marseille.

M. de Saint-Germain, depuis qu'il a fait sa paix avec le mentor, a repris tout crédit auprès du Roi. Il est à ce moment enfermé avec Sa Majesté, pour y consommer peut-être le désespoir de M. de Castries par la subversion de la gendarmerie. Il a aussi fait un travail sur l'ordre de Saint-Louis.

M. Necker a emprunté à Gênes l'argent nécessaire pour rembourser les régisseurs supprimés. Il cherche d'autres fonds pour rembourser d'autres financiers. Il a si bien gagné la confiance du Roi et du mentor, que je doute que ses ennemis puissent le faire congédier.

LETTRE VINGTIÈME.

De Versailles, le 1er mai 1777.

Quoique, sur la demande sérieuse de la cour de Londres, nous ayons promis de cesser tout armement et même de désarmer une partie de nos vaisseaux, cette cour n'est, dit-on, point contente, et exige encore que nous n'admettions plus le moindre navire américain dans nos ports; que nous consentions à voir déclarer de bonne prise tous navires françois rencontrés dans les parages des colonies angloises, et que même nous expulsions de Paris et du royaume tout individu anti-anglois. On ajoute que notre ministère a demandé quinze jours pour répondre catégoriquement sur ces exigences, aussi arrogantes que ridicules. D'un autre côté, on m'assure qu'il se négocie de la part de l'Angleterre, à Madrid, un traité d'alliance dont les principales conditions

seroient que la France et l'Espagne s'obligeroient à réduire dès ce moment, et à toujours, leur marine militaire à quinze vaisseaux de guerre en tout; que l'Angleterre n'en tiendroit pas davantage sur l'Océan et la Méditerranée; que la France et l'Espagne romproient toute liaison avec les rebelles américains; que pour prix de cette complaisance, la France seroit libre de rétablir le port de Dunkerque dans son ancien état; que la cour de Lisbonne accéderoit à cette alliance et feroit une bonne paix avec l'Espagne. Quoique je croie tout possible aujourd'hui dans le monde, je doute qu'un tel traité puisse être signé, parce que je n'y vois de l'avantage que pour l'Angleterre, qui, liant les mains à ceux qu'elle a tout lieu de redouter, s'en trouveroit du double plus forte contre les Américains, car je me persuade bien que cette alliance seroit de courte durée si l'Amérique étoit subjuguée, et je n'ose pas croire que notre gouvernement pût s'abaisser jusqu'à recevoir de sa rivale la permission de réparer Dunkerque. Attendons quelques jours, et cela s'éclaircira.

Lorsque l'Empereur arriva la première fois chez la Reine, elle dit à sa nombreuse cour : « Je ne vous présente point à mon frère, mais je vous présente mon frère, » voulant faire sentir par là l'*incognito* qu'il avoit résolu de garder. Ce prince a été tellement émerveillé du bâtiment des Invalides, et surtout du dôme, qu'il a dit au Roi : « Vous possédez le plus bel édifice de l'Europe. — Lequel donc? — Les Invalides. — On le dit. — Comment, est-ce que vous n'avez pas encore examiné cet édifice? — Ma foi non. — Ni moi non plus, reprit la Reine. — Ah! pour vous, ma sœur, dit l'Empereur en souriant, je n'en suis pas étonné, car vous avez tant d'affaires! » Ce prince continue de voir tout ce qui peut exciter sa curiosité. Il garde très-scrupuleusement son *incognito*, qui lui donne la facilité de tout voir, de s'instruire de tout. Il entre dans les plus petits détails. On veut croire qu'il rapporte au Roi tout ce qui lui paroît bon qu'il sache, et qu'il lui parle avec la franchise la plus amicale sur tout ce qu'il découvre. Quoi qu'il en soit, je n'en espère pas beaucoup d'effet, et je suis persuadé que, malgré qu'on soit flatté ici de l'honneur de sa visite, et qu'on admire les heureuses qualités de l'Empereur, il ne fera pas sur les cœurs françois une impression

bien forte, ou du moins bien durable. Vous êtes curieux peut-être de savoir celui de nos princes pour lequel l'Empereur témoigne le plus de penchant : c'est pour M. le comte d'Artois. L'Empereur lui a dit : « Vous avez de l'esprit, des grâces et de la figure. Si l'amitié que je me sens pour vous ne m'aveugle pas, je crois apercevoir en vous tout ce qu'il faut pour devenir un grand homme; mais permettez-moi de vous le dire, mon amitié, le bien que je vous veux, mon âge, et même mon expérience déjà bien exercée, m'en donnent le droit, avec tant de qualités brillantes, il vous faudroit peu de travail pour en acquérir de plus solides. Si mes affaires me permettoient de rester plus long-temps avec vous, je crois pouvoir me flatter que je ne tarderois pas à obtenir toute votre confiance; nous nous aiderions réciproquement pour devenir des hommes vraiment grands. » On a remarqué que M. d'Artois a été sensible à cette effusion de cœur, et qu'il a montré depuis beaucoup d'empressement à se trouver avec l'Empereur.

P. S. — Le procès du duc de Richelieu est jugé, et point à son avantage.

LETTRE VINGT ET UNIÈME.

De Versailles, le 9 mai 1777.

Je ne vous ai point écrit cette semaine, parce que je n'avois rien à vous dire du ressort de notre correspondance; et si je vous trace quelques lignes aujourd'hui, ce n'est pas que je sois plus en fonds, mais c'est pour que vous ne m'accusiez point de paresse ou de négligence. La présence de l'Empereur chez nous suspend toutes les affaires ministérielles. Vous vous doutez bien que nos administrateurs ont trop de modestie pour s'exposer aux éloges que pourroit leur donner un prince connoisseur et qui dit assez franchement ce qu'il pense, et pourroit peut-être saisir l'occasion de démontrer au Roi tout le mérite dont ses conseils sont doués. Au reste, je crois savoir qu'en dépit des grands politiques de l'Europe, le voyage de l'Empereur n'a été que de complaisance pour sa sœur et de curiosité pour lui-même, et que jusqu'à présent ce prince n'a ouvert aucune négociation.

Les anti-Saint-Germain avoient pensé que le Roi n'attendoit que le rétablissement de sa santé pour le remercier; mais il se porte bien, et son crédit n'est pas altéré. Au contraire, il travaille à se venger du marquis de Castries et des adhérents. Depuis quelques années, on a vu nombre d'affaires dans tous les genres, plus bizarres ou plus odieuses les unes que les autres. Le procès du comte de Morangiés contre Véron et Dujonquay, celui du comte de la Blache contre Beaumarchais, celui du duc de Guines contre Tort, et tant d'autres, et à ce moment celui du maréchal de Richelieu et de madame de Saint-Vincent. Je crois bien que vous aurez remarqué que dans les jugements intervenus, c'est toujours le crédit de l'homme puissant qui a triomphé du foible. On peut peut-être remarquer cette iniquité dans tous les pays; mais comme chez nous il survient plus de ces sortes d'affaires en un an qu'ailleurs en cent, l'homme raisonnable en est plus douloureusement affecté. Il y a peu d'affaires qui aient coûté autant de travail et de peine à notre Parlement que celle de Richelieu, qui a été enfin jugée avant-hier. Les gens instruits des diverses circonstances et des ménagements que *Messieurs* ne pouvoient manquer d'avoir pour le maréchal et pour la famille illustre de la dame son adversaire, avoient deviné le prononcé quant à ces deux personnages, qui seroit un *hors de cour* et l'anéantissement des billets. On ne pouvoit rien de plus prudent, mais il résultera de ce jugement que personne n'en sera content, que le maréchal est sans contredit très-humilié, mais que madame de Saint-Vincent est maltraitée, et que, si elle peut revenir en cassation au Conseil d'État, elle n'y manquera point. Les gazettes vous donneront les détails du jugement.

La venue de l'Empereur n'a pas peu secondé les efforts de la Reine en faveur de M. de Bellegarde, et dans le dernier conseil des dépêches la révision a été admise, la liberté provisoire du prisonnier accordée, et une commission de conseillers d'État établie pour revoir le jugement. Lorsque la Reine annonça ces grâces ou plutôt cette justice à madame de Bellegarde, cette dame tomba évanouie aux pieds de Sa Majesté. Dans ce même conseil, M. de Maydieu, procureur général au parlement de

Grenoble, cause de tant de troubles et de désordres dans cette cour, a aussi été jugé, renvoyé pour le fond par-devant son Parlement réuni, ordre à lui de se soumettre à la *mercuriale*. Ceci décide le point que les gens du Roi sont soumis à la police des corps auxquels ils sont attachés, et ceci prononce contre le procureur général de Colmar, qui se trouve aussi dans le même cas de M. de Maydieu. On m'apprend que le marquis de la Fayette, qui avoit été laissé à Bordeaux sur sa parole d'honneur, s'est échappé pour aller rejoindre ses amis en Amérique. Cette sottise est plus forte que la première. M. le comte d'Artois est parti hier pour Brest. Il emploie cent chevaux par poste, et l'Empereur n'en a eu que trente pour venir ici. L'Empereur partira, je crois, le 22, pour aller aussi visiter quelques-uns de nos ports, d'où on espère qu'il reviendra encore ici.

LETTRE VINGT-DEUXIÈME.

De Versailles, le 15 mai 1777.

Monsieur, ce n'est encore cette fois que pour vous témoigner mon exactitude, car il n'y a à vous dire rien de ce qui vous intéresse particulièrement. Le maréchal de Richelieu se montre ici plus que jamais depuis le jugement de son procès. Il tâche de faire bonne contenance, mais intérieurement il est cruellement piqué d'être obligé de payer près de 400,000 livres, à quoi se monteront les dommages et les frais des diverses parties auxquels il a été condamné, tandis qu'il auroit pu s'accommoder pour beaucoup moins avec la dame de Saint-Vincent. En ne voulant pas soutenir la fausseté des billets, il auroit sauvé mille désagréments et une diffamation générale qui ne s'effacera point, quoiqu'il ait dit, en apprenant le jugement, le fameux mot de François Ier : « Tout est perdu, fors l'honneur. » Madame de Saint-Vincent et sa famille ne sont pas plus contentes du jugement. Il faut avouer que l'état de juge est bien difficile et malheureux, car *Messieurs* se sont donné des peines incroyables dans cette affaire pour tâcher de concilier les différents intérêts avec la justice.

J'ai oublié de vous dire qu'à l'opéra que nous avons donné ici

à l'Empereur, il y a eu tant d'abus et de confusion, que tout le monde a été mécontent de la conduite des officiers chargés de placer les curieux. Madame d'Artois avoit fait demander un billet pour son médecin; on lui a dit qu'il n'y en avoit plus. Quelqu'un lui conseilla d'en envoyer acheter un chez le suisse du prince de Beauvau, capitaine des gardes, et elle en eut un moyennant trois louis d'or. Le maréchal de Biron a été si flatté de quelques compliments que l'Empereur lui a faits, le jour de la revue, sur la beauté des régiments des gardes françoises, qu'il a fait distribuer cent cinquante louis à ces troupes pour boire à la santé de Sa Majesté Impériale; et aujourd'hui ce maréchal fait manœuvrer et tirer ces régiments en présence de cette même Majesté.

Le Roi a appelé hier le garde des sceaux, et lui a ordonné d'écrire au Parlement de Paris que Sa Majesté voyoit avec peine qu'on s'occupât des jésuites et de leurs prétendues menées; qu'ils étoient citoyens comme tous autres, et devoient jouir de la même protection et de leur tranquillité; qu'enfin elle entendoit que son Parlement n'abuseroit pas plus longtemps de son indulgence et de ses bontés; que Sa Majesté croyoit avoir pourvu à tout ce qui pourroit alarmer ses cours par l'édit qu'elle leur avoit adressé, et qu'elle en espéroit le prompt enregistrement. Les gazettes vous rapporteront cet édit tout au long. Le Parlement a reçu cette épître, non sans humeur, et a pourtant enregistré avec quelques modifications et additions. Au reste, je ne sais point par quelle impulsion cette épître a été dictée, car ici nous sommes toujours poussés. M. d'Artois passera deux jours à Chanteloup, où le duc de Choiseul le traitera bien. Ce duc ira à Spa, à ce que l'on dit, dans le mois prochain, et ses amis prétendent que c'est pour avoir, hors du royaume, une entrevue très-importante avec l'Empereur. M. de Sartine a obtenu et reçu encore six millions pour le service de la marine.

Pour vous donner une idée de la sagesse des deux frères du Roi, je vous dirai que *Monsieur,* qui ira visiter la Méditerranée au retour de son frère, s'est fait faire un habit enrichi de diamants, estimé deux millions, et que M. d'Artois s'est fait faire trois cent soixante-cinq paires de souliers et trois cent soixante-

cinq paires de boucles toutes différentes, afin d'en pouvoir changer chaque jour.

Le Parlement n'a pas manqué, le jour du jugement de l'affaire de Richelieu, de mander le lieutenant criminel et de le tancer vivement sur sa complaisance à faire arrêter les gens qu'il a plu au vieux maréchal de lui désigner. Ce lieutenant criminel, nommé Bachois, aura bien de l'esprit si, après cette semonce, il garde sa place. Notre ministère regarde comme terminés tous les différends entre les cours de Madrid et de Lisbonne.

Du 20 mai.

M. Franklin a reçu des dépêches qui lui apprennent que le général Washington, tué par le ministère anglois, se porte bien; que *l'Amphitrite* et les autres navires chargés d'armes, de munitions et de défenseurs, partis de France, sont heureusement arrivés; que l'armée américaine ne tardera pas à être complète, à faire tâter sa force à ses ennemis. Le jour que M. le comte d'Artois prit congé du Roi, l'Empereur étoit présent. Le Roi demanda à son frère : « Avec combien de chevaux voyagez-vous? — Avec une centaine. — C'est beaucoup, car l'Empereur n'en emploie pas toujours trente.—Mais, Sire, quand je voyage, reprit l'Empereur, je ne suis aussi qu'un comte de Falckenstein. » On répand ici que le marquis de Pombal est mort subitement, dans la soixante-dix-huitième année de son âge. On ne manquera pas de penser que cette mort n'est pas naturelle.

LETTRE VINGT-TROISIÈME.

De Versailles, le 24 mai 1777.

Le nouvel édit contre les jésuites, que le Roi n'a pu refuser pour faire cesser les clameurs du Parlement, fait beaucoup crier les amis très-nombreux de la feue Société. D'autres gens, qui se disent neutres, prétendent pourtant qu'on a poussé les choses jusqu'à l'inhumanité à l'égard de ces ex-religieux. Il est à observer que la plus grande partie du Parlement auroit accordé l'enregistrement pur et simple de cet édit, mais que les Enquêtes, animées par un discours très-chaud et très-violent d'un de leurs

collègues, M. d'Esprémesnil, ont exigé qu'on ajoutât ce que vous aurez vu dans l'enregistrement. La défense qu'on trouve la plus dure, c'est celle de la prédication pour Paris principalement, où plus de vingt ex-jésuites occupoient des chaires. Les amis se flattent pourtant qu'on ne suivra pas cette loi à la rigueur, et ils s'appuient sur ce que l'abbé *Lenfant*, dont l'éloquence vigoureuse et hardie fait depuis quelque temps du bruit à la chapelle de la cour, a continué ses sermons ici avec la permission particulière du Roi, et en a même prononcé un très-fort, le jour de la Pentecôte, en présence des maîtres et de toute la cour.

Je ne vous raconterai point toutes les courses et les visites que fait M. le comte de Falckenstein, parce que les gazettes le suivent à la piste; mais je vous dirai, pour notre honneur, que ce prince a pris sérieusement du goût pour les François, qu'il a peine à quitter Paris, et qu'il est très-content d'avoir vu de près une nation aussi aimable et aussi aimante. Il reçoit chaque jour mille preuves de l'amour qu'il nous a inspiré. Ce prince veut partir tous les jours et n'en a pas le courage, tant il se plaît ici. Il est si mystérieux sur ses intentions, que nous ne savons point encore où il ira d'ici, ni s'il repassera par ici, ni si, en quittant la France, il ira à Bruxelles, ou en Suisse, ou peut-être en Italie. Je croirois bien pour ce dernier pays, pour y voir le duc de Toscane, qu'il chérit au delà de toute expression. Vous aviez été étonné avec nous que le duc de Choiseul, protégé par la Reine, fût parti pour Chanteloup précisément au moment de l'arrivée de l'Empereur. Les amis mêmes du duc ne pouvoient approuver qu'il manquât cette occasion, dont il pouvoit tout espérer. J'ai soupçonné, connoissant la politique habile de cet ex-ministre, qu'il avoit de bonnes raisons pour cela, et je n'ai pas eu tort, car je sais à présent que l'Empereur a prévenu d'avance sa sœur, et le lui a répété à son arrivée, qu'il ne vouloit se mêler d'aucune affaire du gouvernement, ni même parler pour ou contre qui que ce fût. M. le comte d'Artois, très-lié avec l'Empereur, l'a tâté très-souvent sur le compte du duc, et n'a reçu que des réponses vagues. C'étoit pour cela que le duc avoit conçu le dessein de voyager dans les Pays-Bas et d'aller à Spa, afin de se procurer une rencontre avec l'Empereur; mais comme ce prince

a prolongé son séjour et qu'il s'est trouvé ici le jour de la Pentecôte, où le duc de Choiseul ne pouvoit manquer de se rendre pour les cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit, l'entrevue s'est faite, et même dans la chambre du Roi, où étoit l'Empereur, lorsque les chevaliers de l'Ordre entrèrent pour faire leur révérence. M. le comte de Falckenstein s'est conduit avec autant de grâce que d'adresse et de délicatesse en cette occasion. Aussitôt qu'il eut aperçu le duc de Choiseul, il alla à lui, lui tendit la main, et lui dit : « Je suis charmé d'avoir le plaisir de vous voir avant mon départ. Comment vous trouvez-vous de la vie libre, tranquille, de la campagne, après les fatigues actives du ministériat? — Très-bien, Sire. » Ils se dirent encore d'autres choses de peu de conséquence, et M. le comte de Falckenstein, s'apercevant que le Roi prêtoit l'oreille assez attentivement, quitta le duc, et se rapprochant du Roi, lui dit : « Sire, M. de Choiseul est une ancienne connoissance que je retrouve avec plaisir. Pardon si je vous ai laissé un moment. » Le surlendemain, M. de Choiseul a rendu visite à l'Empereur à Paris, et ne l'a point trouvé, et ce prince s'est fait écrire chez le duc. Je ne crois pas qu'ils se soient revus, et j'entends que M. de Choiseul retourne demain à Chanteloup. Reste à savoir si l'Empereur, en allant à Brest ces jours-ci, évitera Chanteloup, ou ira, comme le comte d'Artois, faire une visite au seigneur du lieu.

Du 26 mai.

M. le comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne, avoit été nommé, au commencement de l'année, chevalier du Saint-Esprit. Il auroit dû être reçu ici le jour de la Pentecôte; mais ayant prétendu le pas à la procession après les princes, le Roi a éludé la contestation qui s'en seroit suivie, en dispensant M. d'Aranda de la réception, et lui permettant néanmoins de porter le cordon et de jouir des prérogatives, etc.

Nos politiques prétendent que l'objet secret du voyage de l'Empereur ici a été d'obtenir la Corse, comme une compensation de l'échange désavantageux fait de la Lorraine avec la France, pour cette île être donnée au grand-duc son frère. On suppose à l'Empereur beaucoup d'autres vues qui sont encore moins vraisemblables que la première, sur laquelle nous pourrions le satis-

faire sans de grands inconvénients. Mais j'ai lieu, jusqu'à ce moment, de douter que ce prince ait sérieusement traité d'affaires ni avec le Roi, ni avec les ministres. Quant à un mariage dont il avoit été question au commencement, rien n'annonce qu'on y pense des deux parts.

Ma foi, si notre gouvernement n'avoit pas fait preuve d'une patience et d'une modération extrêmes, nous serions, à ce moment, dans le cas de craindre une rupture sérieuse entre la France et l'Angleterre. Au grand nombre d'hostilités de la part des Anglois que nous avons passées sous silence, ajoutez ces dernières, dont M. de Sartine vient d'être informé : Deux bâtiments, l'un anglois, l'autre américain, se sont rencontrés à la vue de Saint-Domingue et s'y sont livré un combat fort opiniâtre; mais le bostonien a succombé. Notre commandant à Saint-Domingue a signifié aussitôt au capitaine anglois qu'il avoit ordre de ne permettre aucun combat sous ses yeux, et que l'intention du Roi étoit même que toutes les prises qu'on pourroit oser y faire fussent restituées. L'Anglois n'a eu aucun égard à tout cela. Un vaisseau françois ayant échoué sur les côtes d'une possession angloise et à la vue d'un fort, le commandant anglois a fait notifier au capitaine françois qu'il ne lui donnoit que deux heures pour se retirer de dessous le canon. Malgré tous ses efforts, ce capitaine n'a pu, dans un temps si court, débarrasser son vaisseau, et l'Anglois a eu la cruauté de faire tirer sur le bâtiment françois, l'a criblé de coups, a tué plusieurs hommes de l'équipage, etc. Un banquier de Nantes, nommé Bullet, étoit l'agent et l'entrepôt de tout ce que MM. Franklin et Dean faisoient passer aux Américains, comme de ce qui venoit de la part de ceux-ci. Cet indigne négociant a eu la bassesse de se laisser séduire et de trahir la confiance de ses commettants, en remettant au ministre de Londres les dernières dépêches qu'il avoit reçues de Paris pour faire passer à Philadelphie. Elles étoient fort importantes, et M. Franklin est très-affligé de cette catastrophe. Ce Bullet sera sans doute au moins puni par le mépris public. On a ici des nouvelles de Philadelphie qui assurent que les Anglois sont battus tous les jours plus ou moins, et que rien n'est plus faux que le Congrès songe à faire sa paix. Le marquis de la Fayette et quatre

mille François sont, dit-on, arrivés sans mauvaise rencontre à Boston.

Le cardinal de la Roche-Aymon est à l'extrémité, et l'archevêque de Paris fort mal. Je crois que l'évêque d'Autun aura la feuille des bénéfices.

La Reine a eu différentes petites altercations avec son auguste frère, et l'a boudé quelquefois, parce que la prudence et la sagesse de ce prince ne lui ont pas toujours permis de dire et de faire tout ce que sa sœur vouloit, ou parce qu'il l'a critiquée ou blâmée de certaines petites choses. L'autre jour cette princesse a encore boudé, et en voici la cause : l'Empereur étoit allé à pied d'ici visiter seul la machine de Marly; il aperçut une belle maison qui en est tout proche, et demanda ce que c'étoit. On lui dit que c'étoit le pavillon de Luciennes; il souhaita d'y entrer; on vint lui dire que les portes lui étoient ouvertes. Le prince parcourut les appartements et descendit au jardin, où voyant une belle dame qui se promenoit seule, il demanda qui elle étoit. Sur ce qu'on lui répondit que c'étoit madame du Barry, maîtresse de cette jolie habitation, l'Empereur courut à elle, lui dit les choses les plus agréables, se promena et causa assez de temps avec elle, s'en revint à Versailles fort content de sa bonne rencontre, et en badinant beaucoup, donnant même quelques éloges à la belle recluse. Une des bouderies a eu une cause plus frivole. L'Empereur étoit à la toilette de sa sœur. Elle avoit sur la tête une quantité de plumes et de fleurs, et demanda à son frère : « Ne me trouvez-vous pas coiffée à ravir? — Oui. — Mais ce *oui* est bien sec; est-ce que cette coiffure ne me sied pas bien? — Ma foi, si vous voulez que je vous parle franchement, madame, je la trouve bien légère pour porter une couronne [1]. »

Du 30 mai.

L'Empereur part ce soir, vraisemblablement au grand regret de tous les François capables de sentir ses vertus et ses rares qualités personnelles. Voici le long tour qu'il fera dans le

(1) Toute cette conduite de Joseph II envers une sœur vis-à-vis de laquelle il devait l'exemple du respect, manque de courtoisie et de prévoyance, si elle ne manque pas d'originalité. Marie-Antoinette, qui en sentait le danger, s'en plaignait avec raison, et l'histoire prend son parti.

royaume : de Paris à Rouen, Saint-Malo, Brest, Lorient, Nantes, Saumur, Tours, la Rochelle, Rochefort, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Agde, Marseille, Toulon, Avignon, Lyon et Genève. De là il traversera toute la Suisse, visitera les nouveaux chemins du Tyrol pour la communication avec la Hongrie. Le prince ira de là au camp de Styrie. M. de Choiseul aura sa visite à Chanteloup, où une fête somptueuse attend l'illustre voyageur.

LETTRE VINGT-QUATRIÈME.

De Versailles, le 2 juin 1777.

Nous verrons dans peu éclore les nouvelles dispositions de M. de Saint-Germain et celles de M. Necker, dont le séjour de l'Empereur avoit suspendu le rapport au conseil d'État. M. Taboureau continue d'être assez mal avec son collègue. Le plus embarrassé de nos ministres est le garde des sceaux [1], qui, dans l'affaire élevée en dernier lieu contre les ex-jésuites, ayant voulu, comme dit le proverbe, ménager la chèvre et le chou, le ministère et le Parlement, a mécontenté tout le monde. Il s'étoit flatté que cette cour seroit contente de la manière dont, par l'édit, il avoit appesanti le bras royal sur ces ex-religieux; mais *Messieurs* ayant voulu y ajouter un coup de massue, le ministère a pris de l'humeur, et a obligé le garde des sceaux de tancer le Parlement par une lettre au nom du Roi, lettre qui ne pouvoit qu'occasionner des troubles, si l'expérience et la prudence ne conseilloient en ce moment aux deux partis de s'arranger amiablement, et je ne doute pas que, nonobstant la vivacité ordinaire de *Messieurs* des Enquêtes, le premier président et les vieux conseillers n'accordent un arrêt d'adoucissement.

Les hostilités angloises, dont je vous ai informé, n'auront point de suites fâcheuses; la cour de Londres, forcée à être prudente et souple dans les circonstances actuelles, malgré son caractère naturel, vient de désavouer une partie des griefs, d'avouer les autres, d'en offrir réparation, etc., etc. Notre ministère veut bien s'en contenter; ainsi tout reste comme à l'ordinaire. Les Anglois ne conserveront pas moins pour cela de la

[1] M. de Miromesnil.

rancune sur la relaxation du sieur Cuningham, à laquelle pourtant nous ne pouvions nous refuser, et si jamais ils s'accordent avec les Américains, nous aurons sûrement à nous repentir un jour d'avoir tant chéri la paix dans ce temps-ci. La cour de Portugal fixe en ce moment notre attention par l'étonnante subversion que son gouvernement éprouve dans toutes ses parties.

Du 6 juin.

Rien encore aujourd'hui d'intéressant à vous rapporter. Le mentor est à la campagne; les ministres vont travailler avec lui, et sans doute ce ne sera qu'au retour, et peut-être même que pendant le voyage de Compiègne, que se manifesteront les nouveaux miracles de M. Necker. Toutefois, ce qui occupe particulièrement en ce moment le comité ministériel, c'est de trouver un biais pour adoucir ou anéantir, si l'on peut, les modifications ajoutées par le Parlement à l'édit concernant les ex-jésuites, contre lesquelles les nombreux partisans de la feue Société ont crié jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus à échauffer l'humeur du Roi et du ministère. Attendons, et nous verrons comment cette affaire se terminera.

Les adieux entre l'Empereur, le Roi et sa famille, ont été des plus tendres, mais ceux entre le frère et la sœur ont fait verser des larmes. L'Empereur a passé un quart d'heure dans le cabinet de la Reine, seul avec elle, et, en le reconduisant, cette princesse sanglotoit, et son frère faisoit des efforts pour cacher son émotion, non moins vive. Ce prince a été magnifique dans ses dons et ses récompenses à tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher, et on ne sauroit compter les vingt-cinq, les cinquante, les cent louis qu'il a répandus partout en gratifications ou charités. Le Roi lui a fait de superbes présents de tapisseries des Gobelins, de porcelaines, etc. Ma foi, tout ce que nous avons vu de l'Empereur le caractérise un vraiment grand prince, et dans lequel les qualités aimables et les qualités essentielles se trouvent unies. *Monsieur* part le 10, et trouvera l'Empereur à Toulon. Ces deux princes ont d'abord été fort réservés l'un pour l'autre, mais depuis peu ils se sont rapprochés, et je ne doute pas que leur entrevue particulière à Toulon ne les rende amis, parce que *Monsieur* a de grandes

qualités et plus analogues au caractère de l'Empereur, que celles plus brillantes qu'heureuses du comte d'Artois. L'Empereur a promis en partant à la famille royale qu'il reviendroit lui faire une visite l'année prochaine, mais d'ici à là il arrivera bien des événements.

LETTRE VINGT-CINQUIÈME.

De Versailles, le 10 juin 1777.

Je n'ai encore rien d'important à vous rapporter, mais je dois pourtant faire preuve de mon exactitude. La Reine a été indisposée des suites de sa douloureuse séparation d'avec son auguste frère. Madame d'Artois est enceinte de deux mois.

Les honoraires de nos ambassadeurs et ministres aux cours étrangères étoient payés ou avancés par des financiers à de gros intérêts, et l'étoient inexactement. M. de Saint-Germain a engagé M. d'Harveley, l'un des gardes du trésor royal, à se charger de cette partie, et il a consenti de le faire sans intérêts.

M. le comte d'Artois n'a pu jouir de tous les plaisirs que le duc de Choiseul lui avoit préparés à Chanteloup, car à peine ce prince y étoit-il arrivé, qu'il y a reçu un ordre du Roi de revenir pour que *Monsieur* lui fît ses adieux. Les amis de l'ex-ministre ont senti ce coup et désespèrent tout à fait qu'il puisse jamais rentrer en grâce auprès du monarque. M. d'Ossun, l'ancien ami du duc, est rappelé et reçoit un titre de ministre d'État *ad honores*. M. de Breteuil et les quelques autres amis éprouveront peut-être bientôt le même sort.

M. de Sartine a demandé encore cinq millions pour la marine. On croit que M. de Maurepas songe à se retirer et voudroit se faire remplacer par le cardinal de Bernis, mais le monarque n'a pas jusqu'ici témoigné grande vénération pour ce prince de l'Église, contre lequel il a aussi de la prévention qui date de loin.

On pousse fortement le Roi à tenir un lit de justice qui donnera de l'humeur aux parlementaires, ce que l'on devroit éviter, car la paix intérieure est un plus grand bien pour nous que la guerre au dehors ne nous feroit de mal.

LETTRE VINGT-SIXIÈME.

De Versailles, le 13 juin 1777.

On avoit répandu le bruit qu'un courrier de Vienne avoit traversé la France pour aller porter à l'Empereur la nouvelle de la mort de l'Impératrice-Reine, mais, à notre grand contentement, ce bruit n'a pas eu de fondement.

Enfin, M. le garde des sceaux s'est tiré avec honneur et bonheur de la crise très-difficile où l'affaire des ci-devant jésuites l'avoit mis entre la cour et le Parlement. Le chef de la magistrature a eu de bons conseils, et par une déclaration du Roi qu'il a fait publier, il a trouvé l'heureux moyen de concilier ce qu'un monarque sage devoit à des citoyens avec les ménagements qu'il étoit bon d'avoir pour le Parlement et pour la tranquillité publique. C'étoit un nœud gordien assez difficile à dénouer, sans occasionner un nouveau schisme entre le Roi et son Parlement. Tout le monde paroît content, ainsi tout va bien à cet égard.

Madame d'Amerval, fille naturelle de l'abbé Terray, est morte à Passy. Comme elle avoit disparu depuis quelque temps, que sa mort avoit été très-prompte, que son séjour à Passy étoit caché, et que l'on avoit été informé qu'elle avoit été menée dans ce village près de Paris par M. de Langeac, on avoit soupçonné cette femme d'avoir été empoisonnée. En conséquence, et partant de la haine qu'on porte à tout ce qui a rapport avec le feu duc de la Vrillière, la justice a fait exhumer et visiter le cadavre; mais on n'a rien découvert, sinon que madame d'Amerval étoit morte des suites d'une frayeur qu'elle avoit eue le troisième jour de ses couches, le feu ayant pris dans la chambre qu'elle occupoit. M. de Langeac est le père de l'enfant.

M. Necker a, dit-il à ses amis, de belle et bonne besogne toute prête, mais il veut voir s'il n'y aura décidément point de guerre; mais je crois, moi, qu'il redoute les critiques de son collègue et voudroit qu'il fût éloigné avant de déployer les efforts de son génie. Les amis de la paix se sont effrayés de la nouvelle du bel exploit des armes espagnoles contre les Portugais; mais le comte d'Aranda a placé en tête de la relation qu'il a répandue cette

phrase, qui a calmé l'inquiétude : « La nation espagnole ayant été forcée de repousser dans les grandes Indes les hostilités des Portugais, etc.... » On en a conclu que, malgré l'avantage remporté, sa cour ne vouloit pas jouer le rôle d'agresseur.

Nos politiques regardent comme une faute de notre gouvernement le rappel du marquis d'Ossun, homme d'un vrai mérite, auquel la France a l'obligation de l'union qui s'est formée et perpétuée entre nous et le Roi Catholique, lequel, avant d'avoir connu M. d'Ossun, ne pouvoit souffrir les François, que sa mère, la duchesse de Parme, lui avoit appris à détester. Les amis des Américains commencent à s'alarmer pour eux, à cause des forces considérables avec lesquelles les Anglois se sont acheminés vers Philadelphie.

Il s'imprimoit un mémoire sur les finances. Le gouvernement vient d'en faire saisir le manuscrit et les exemplaires déjà imprimés et de mettre l'auteur à la Bastille. Je ne sais encore ce que c'est.

Du 16 juin.

M. de Maurepas désirant d'avoir dans sa famille un cardinal, a fait négocier auprès de l'archevêque de Rouen, à qui un chapeau romain est promis, pour qu'il le cédât à l'archevêque de Bourges. L'archevêque de Rouen y a consenti, moyennant de très-grands avantages et sous la promesse d'un autre chapeau à la première occasion. La moitié de la cour se persuade que le cardinal de Bernis revient ici pour présider aux conseils, mais moi j'en doute encore.

Le mémoire sur les finances que je vous ai dit avoir été arrêté par le gouvernement est de M. Pellissery, Genevois, auteur du *Café politique d'Amsterdam*, qui est actuellement à la Bastille (1). J'espère que mes soins pour connoître cet écrit ne seront pas infructueux. On prétend que lord North a tenu des propos plus que légers et même offensants en Parlement, à notre sujet,

(1) Ce Pellissery, comme Renneville, comme Linguet, comme Paradès, comme Latude, a publié la relation de son séjour à la Bastille. Elle s'ajoute au recueil factice de ces récits satiriques et hyperboliques où les libérés abusent un peu de l'intérêt de leur situation pour calomnier ce cachot bénin que la Révolution remplaça par des prisons autrement rigoureuses. Il existe une *Apologie de la Bastille* par M. Servan, et ce serait là, selon nous, un paradoxe fort soutenable.

pour combattre ce que disoit lord Chatham de ce que l'Angleterre avoit à craindre des projets de la France et de ses forces, qui, réunies avec celles de l'Espagne, étoient redoutables. Mais M. de Sartine en a tiré parti pour se faire autoriser à mettre en état dix vaisseaux de plus. Au reste, les gens éclairés ne doutent point que si les Anglois sont heureux cette année par la guerre ou par un accommodement, les colonies françoises n'en soient la victime.

LETTRE VINGT-SEPTIÈME.

De Versailles, le 21 juin 1777.

Le vœu de notre nation en général, comme d'une partie des membres de notre gouvernement, est que nous ayons le courage de prévenir au lieu d'attendre les coups que les Anglois ne manqueront point de nous porter, si l'Angleterre parvient encore cet été à se débarrasser, d'une manière ou d'autre, de la terrible affaire américaine; mais notre monarque souhaite de vivre tranquille et en paix avec tout le monde, et vous en concevez que le parti pacifique est le plus fort comme le plus nombreux. On m'assure même que M. de Vergennes a signé un traité entre l'Angleterre et l'Espagne fondé sur cet amour de la paix, duquel pourtant je n'ose encore vous parler, n'étant pas assez instruit sur son contenu. La cause américaine a tant de partisans et d'enthousiastes, même à Paris et dans nos provinces maritimes, que si ce traité existe et abandonne les insurgents à la merci des Anglois, il en résultera une terrible fermentation dans bien des têtes françoises. Ce qui ne contribue pas peu à nous animer contre les Anglois, c'est qu'ils n'ont aucun ménagement pour nous dès qu'ils soupçonnent qu'un de nos navires porte quelque chose à leurs ennemis, et qu'en dernier lieu, et sans pourparlers ni explications, ils en ont fait sauter en l'air un qui, avec beaucoup de munitions, portoit une trentaine d'officiers françois à Boston. Nos militaires s'inquiètent d'un travail que M. de Saint-Germain a commencé avec le Roi, parce qu'ils connoissent la manière bouleversante de ce ministre; mais je crois que son humeur est fort adoucie, et qu'il ne frappera plus que de petits coups. Au

reste, je soupçonne qu'il pourroit bien dans peu céder sa place à son adjoint.

M. d'Ossun est en route. Ses amis s'étoient flattés que le Roi d'Espagne ne pourroit souffrir sa perte; mais les princes ont plus de force que les hommes ordinaires.

A la mortification qu'on a procurée au duc de Choiseul de rappeler M. le comte d'Artois à peine arrivé à Chanteloup, en a succédé une bien plus cruelle, c'est que M. le comte de Falckenstein, qui a été attendu là d'un jour à l'autre, n'y est point venu et n'est plus à portée d'y venir. Le duc avoit fait préparer des fêtes somptueuses, qui lui ont coûté de très-grandes sommes, en pure perte. Cela est cruel, en vérité, mais cela prouve combien l'auguste voyageur a voulu montrer d'égards pour le souverain du pays qu'il visite.

Je vous confierai pour nouvelle assez plaisante que madame du Barry est accouchée d'un garçon. La nature a quelquefois une surabondance bien blâmable dans la reproduction des plantes vénéneuses [1].

Je vous aurai dit en son temps qu'à la persuasion du maréchal de Richelieu, la ville de Bordeaux, où il régnoit alors, avoit déterminé de faire construire une superbe salle de spectacle. Le maréchal de Mouchy, qui a succédé au gouvernement, ayant trouvé cet édifice commencé, l'a fait continuer, et avec tant de diligence, que cette salle est achevée et est, à ce que l'on dit, la plus belle de l'Europe. Quoi qu'il en soit, ce seigneur, ayant dû examiner et ratifier le marché fait avec l'architecte entrepreneur pour ordonner le payement, s'est étonné avec grande raison qu'on fût convenu de payer quatre millions de livres à cet architecte. Il le manda et lui signifia qu'il ne consentiroit jamais à une dépense qui ne lui paroissoit pas possible pour un

(1) Si ce n'est pas là un de ces bruits de l'Œil-de-bœuf que dédaigne de recueillir même la chronique, unique histoire de celles qui n'en méritent pas d'autre, de qui serait cet enfant de l'amour et du hasard, sorti du flanc subitement fécondé de la courtisane repentie, s'égarant en des velléités sentimentales si peu faites pour sa nature avec le duc d'Aiguillon, lord Seymour ou le duc de Brissac? Mais non, cet enfant n'a pas existé. La maternité, même celle de la Vénus vulgaire, est encore un honneur et une récompense. Les femmes comme madame du Barry ne se reproduisent pas.

tel édifice. L'architecte lui répondit : « Vous avez raison, Monseigneur, je serai bien payé et content avec deux millions pour ce qui concerne la salle, car les deux autres millions étoient destinés à M. de Richelieu et à MM. les jurats de la ville, qui l'avoient prescrit ainsi. » Cette découverte sauve au public deux millions qu'on lui auroit volés.

Le mémoire qui a fait mettre le sieur Pellissery à la Bastille est une critique des plus sanglantes contre notre loterie royale génoise. Je n'ai pu lire encore cet écrit, pour voir si, à part les méchancetés, M. Pellissery a raisonné juste.

Moins curieux de vous raconter beaucoup de nouvelles qu'il faudroit démentir le lendemain que jaloux de ne vous induire que le moins possible en erreur, je préfère souvent de me taire sur les prétendus événements que je préjuge controuvés. J'ai lieu de m'applaudir souvent, et encore en ce moment, de ma scrupuleuse discrétion, pour ne pas vous avoir dit un mot du massacre de Madras. Je l'avois présumé impossible, et aujourd'hui tout le monde sait qu'il n'y a pas eu là le moindre trouble de cette nature.

LETTRE VINGT-HUITIÈME.

De Versailles, le 26 juin 1777.

Il paroît que les mouvements ministériels qu'on présageoit pour le voyage de Compiègne ne tarderont point jusqu'à cette époque, car M. Taboureau, contrôleur général, qui avoit demandé dimanche sa démission en renvoyant le portefeuille, qui lui avoit été rendu une heure après, a récidivé ce matin sa démarche. Sa famille a exigé absolument qu'il renonçât à jouer un rôle trop peu honorable et trop subordonné. Voici donc le moment critique pour M. Necker, qui va être porté aux nues ou précipité. Il s'est expliqué lui-même que si on ne le rendoit pas maître de sa partie, il se retireroit. Le parti qui lui est contraire est fort nombreux, mais M. de Maurepas est engoué de M. Necker, et de là je suppose qu'il sera tout ce qu'il veut être.

Il nous est venu des nouvelles de la Corse un peu inquiétantes. Il y a de nouveaux désordres dans l'île, et surtout entre les chefs

de l'administration. Nous venons d'envoyer une lettre de cachet à l'évêque d'Aleria qui l'exile hors de l'île. C'est un des plus turbulents.

Le Roi d'Espagne ne s'est point opposé au rappel de M. d'Ossun, mais il a écrit à notre monarque pour lui demander en faveur de son ami une place de ministre d'État, mais non *ad honores*, comme on lui en destinoit une de conseiller, mais avec l'entrée et l'exercice au conseil; sur quoi il n'y a point eu de décision encore. Ce seroit un bon renfort pour le parti Choiseul, si M. d'Ossun obtenoit cette place; mais cela ne consoleroit pas le seigneur de Chanteloup de la conduite que M. le comte de Falckenstein a tenue envers lui, qui avoit fait des préparatifs immenses pour le recevoir. Une compagnie brillante et des spectacles l'attendoient le 15 de ce mois; des relais superbes étoient disposés sur la route. Il savoit tout cela, et nonobstant il s'est entêté à ne pas aller à Chanteloup. Un seigneur lui disant à Saumur qu'il alloit voir des relais bien servis sur la route de Chanteloup, le comte de Falckenstein répondit froidement : « Je ne les verrai point, car je n'y vais point. »

Quoi qu'en disent les nouvellistes, croyez-moi que nous n'aurons pas de guerre, c'est-à-dire que nous ne la ferons point, que nous supporterons toutes les petites insultes angloises, et même celle qu'ils ont faite au port de Cherbourg, et que vous aurez apprise par les gazettes avant nous; mais nous laisserons faire ceux de nos sujets qui aiment les Américains ou cherchent fortune en les servant.

Du 27 juin.

On se dit à ce moment que le Roi vient d'accorder à M. Taboureau sa demande, que M. Necker est nommé administrateur général des finances; que pour éviter de le compromettre avec la Chambre des comptes et le Parlement, étant étranger et de la religion réformée, on lui adjoint pour la partie contentieuse un conseil des finances, composé de MM. Joly de Fleury, La Vallette, conseillers d'État; Valdec de Lessart et Lattaignant de Bainville, maîtres des requêtes. Je vous ai déjà parlé de ce dernier.

Du 30 juin.

Vous allez être étonné. On assure que notre jeune Reine est enceinte, et je vous laisse à penser combien cette nouvelle nous intéresse.

M. Taboureau avoit refusé, malgré l'intention du Roi et les instances de M. Necker, de signer la suppression des receveurs généraux des finances : voilà le motif qui l'a porté à donner décidément sa démission.

Hier soir, le Roi a déclaré la nomination de M. Necker en qualité d'administrateur général des finances. M. de Lessart a été choisi pour faire le rapport des affaires contentieuses au Conseil. Comme le conseil particulier qui doit suppléer au contrôle général supprimé n'est pas encore choisi, M. Amelot, secrétaire d'État, aura la signature dans ce département.

Le travail sur le régiment des gardes françaises est signé du Roi. L'ordonnance concernant les dettes des officiers est la seule de M. de Saint-Germain qui n'ait pas été critiquée. Il en prépare d'autres, et pas sans beaucoup d'humeur la restauration de l'École militaire.

M. de Blair, intendant d'Alsace, est désigné pour la place de prévôt des marchands à Paris, place importante.

Vous n'avez point encore oublié que le système de M. Turgot visoit à anéantir toutes les sortes de communautés d'arts et métiers. Eh bien, étonnez-vous, car non-seulement on a rétabli celles supprimées, mais on en crée de nouvelles dans tous les lieux où il n'y en avoit jamais eu.

J'ai bien fait de douter que le cardinal de Bernis fût rappelé, et quoique les amis de M. d'Ossun disent que cet ambassadeur retournera en Espagne, que Sa Majesté Catholique ne l'a laissé partir qu'à cette condition, j'ai peine à me persuader qu'il revoie Madrid.

Les griefs se multiplient chaque jour entre l'Angleterre et nous, et j'ai peur qu'à la fin, malgré notre amour de la paix, les choses n'aillent à une extrémité irrémédiable par les négociations.

Madame la comtesse d'Artois sera du voyage de Compiègne, nonobstant sa grossesse de trois mois.

LETTRE VINGT-NEUVIÈME.

De Versailles, le 3 juillet 1777.

On m'avoit assuré, et même dans l'appartement, la grossesse de la Reine; mais comme j'avois tout lieu d'en douter, je me suis gardé de vous donner cette nouvelle affirmativement. Aujourd'hui Sa Majesté n'est plus enceinte, mais malheureusement et très-réellement tourmentée d'une fièvre assez vive, que les médecins présument devoir se fixer en fièvre tierce [1].

On parle fort ici du rétablissement des gendarmes et des chevau-légers de la garde du Roi, qu'avoit supprimés presque totalement M. de Saint-Germain. Vous vous rappellerez peut-être, Monsieur, que quand je vous ai annoncé cette suppression, j'ai prédit que l'escadron de chaque corps que le ministre avoit conservé pour ne pas trop choquer des gens puissants, seroit le germe d'où se reproduiroit tôt ou tard le corps entier. Les mousquetaires gris et noirs, dont les chefs tiennent moins aux grands de la cour, n'auront pas la consolation de renaître, et leurs hôtels sont déjà détruits.

Le Parlement a sous les yeux la nouvelle disposition royale qui supprime le contrôle général, les six intendants des finances, et crée un administrateur général des finances. Je vous ai dit dernièrement qu'on établissoit un petit conseil adjoint à M. Necker; mais cet administrateur n'en est pas content, et s'inquiète d'être gêné par les gens de ce conseil, et ces gens eux-mêmes, nommés par le Roi, ne se soucient pas de cette commission. Enfin, nous passons de désordre en désordre, de bouleversement en bouleversement, et le vrai bien n'en résulte pas. Actuellement tous les ennemis de nos financiers se réjouissent, dans l'espoir que M. Necker va les expulser des affaires. Je le crois bien capable de le vouloir; mais, encore une fois, ces financiers sont un mal nécessaire, aussi longtemps que l'État a des dettes immenses, des besoins journaliers très-considé-

[1] La Reine avait été grosse en effet, et s'était blessée en levant un store de sa voiture. Cette fausse couche peu avancée fut tenue assez rigoureusement secrète. — Voir les *Mémoires de madame Campan*.

rables, et que ses revenus certains ne sont pas au pair des charges. Je me trompe peut-être, mais je vous prédis, Monsieur, qu'il en sera à peu près de M. Necker comme de M. Turgot.

Du 8 juillet.

Je vous ai dit, Monsieur, que M. de Sartine avoit demandé encore quelques millions pour son département, que le Roi lui avoit octroyés; mais M. Necker ne vouloit pas donner l'ordre au Trésor royal. Il a fallu que le ministre de la marine revînt vers le Roi, qui a dû ordonner au directeur général des finances, en disant qu'il approuvoit cette disposition et savoit l'emploi de la somme.

Le comité ou petit conseil des finances n'est pas encore fixé. Je crois que MM. de Villeneuve, de Fourqueux et de Beaumont le composeront, les premiers choisis s'étant excusés. M. de Lessart, ami de M. Necker, loge avec lui à l'hôtel du contrôle général, et aura sans doute les commissions les plus avantageuses du département. Mais, comme je vous l'ai dit, Monsieur, ce petit conseil n'étoit pas trop du goût de M. Necker, qui ne veut point avoir de censeurs. Il a même fort adroitement tenté de faire craindre au Roi que par ce comité les projets conçus ou à concevoir ne fussent éventés avant qu'on ait eu le temps d'en prescrire l'exécution. Sa Majesté l'a tranquillisé en lui promettant que MM. du comité n'auroient connoissance des affaires mystérieuses qu'au moment de signer. Pour moi, je n'aime pas de voir le nouveau chef des finances si en peine de cacher ses opérations. Il semble qu'il s'agisse d'une petite guerre contre une portion de sujets de l'État. Ne seroit-il pas mieux d'agir ouvertement et franchement? Il n'y a point d'égards ni de ménagements qui doivent balancer le bien général, si l'on veut l'opérer et si l'on en a le moyen.

La suppression des intendants des finances et de ceux du commerce est due à l'humeur que les premiers ont persisté à montrer contre M. Necker, au point de refuser de travailler avec lui, ces messieurs ayant prétendu ne devoir travailler qu'avec le contrôleur général. Les charges de ces intendants, celles des receveurs généraux des finances et beaucoup d'autres qu'on sup-

primera vraisemblablement encore, seront remboursées comptant, à ce qu'a promis M. Necker, et cela ne lui sera pas difficile, si un emprunt de cent millions qu'il négocie en Hollande a lieu, comme il s'en flatte. Emprunt à Gênes, emprunt par loterie, emprunt en Hollande, voilà, me direz-vous, une singulière façon de soulager les peuples et de payer les dettes d'un État! Ma foi, j'en conviendrai avec vous, Monsieur; et si par malheur la guerre survenoit, il faudroit encore emprunter, et... vous m'entendez.

M. Taboureau a reçu 20,000 livres de pension, dont 10 réversibles sur la tête de sa femme. Les intendants des finances supprimés qui n'étoient pas encore conseillers d'État en ont eu le titre et aussi une pension, car on n'en est pas moins prodigue sous ce règne que sous le précédent. Alors on en crioit, et aujourd'hui on n'en dit pas le mot. La place de contrôleur général n'a pas été supprimée par déclaration du Roi, parce qu'elle n'est qu'une commission et point une charge. Elle n'est donc que suspendue.

M. le comte de Viry, ambassadeur de Sardaigne, est rappelé à Turin. On croit qu'il y a de la disgrâce.

Le Conseil a cassé l'arrêt rendu par le Parlement de Rouen pour défendre aux receveurs du vingtième d'exiger au delà de la fixation faite par l'enregistrement. Les officiers du ci-devant Parlement de Pau ont réclamé en différents temps de la justice du Roi qu'ils fussent remis dans leurs fonctions : on ne les a pas satisfaits. Ils viennent d'adresser une requête à tous les princes et pairs. Le désordre règne toujours dans le Parlement de Grenoble.

La semaine dernière, M. le comte d'Artois a été reçu francmaçon par M. le duc de Chartres. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que la loge et un repas splendide ont été tenus dans la maison de l'ancien noviciat des jésuites, à Paris.

LETTRE TRENTIÈME.

De Versailles, le 11 juillet 1777.

Si nous n'étions pas aussi pacifiques et conciliants, ou si, malgré la mauvaise humeur que le ministère anglois a contre

nous, il n'étoit retenu par l'incertitude des succès en Amérique, il n'y a pas de doute, Monsieur, que la guerre seroit déjà déclarée entre la France et l'Angleterre. Mais, vu les circonstances, l'affaire de Cherbourg et celles qui ont précédé et suivi s'étoufferont ministériellement. Ce n'est pourtant pas l'embarras de subvenir aux dépenses d'une guerre qui nous rend si conciliants, car M. Necker a écrit au Roi une belle lettre pour le remercier des grâces que Sa Majesté vient de lui accorder par la confiance dont elle l'honore, et il l'assure que si cette confiance lui est continuée, non-seulement il s'oblige de fournir toutes les sommes nécessaires aux charges ordinaires de l'État, mais encore qu'il promet de subvenir aux dépenses de la guerre, si elle avoit lieu, et tout cela sans charger les peuples d'aucune nouvelle imposition. Le directeur ne met à tant de bienfaits qu'une seule condition : c'est que le Roi le soutienne de toute son autorité dans l'exécution des projets qu'il a conçus et dont il rendra successivement compte. D'après cette lettre, vous conviendrez, Monsieur, que si nous n'aimions la paix par-dessus toutes choses, nous pourrions faire la guerre demain. Vous m'observerez peut-être que si l'argent est le nerf de la guerre, ce n'est pourtant pas tout ce qu'il faut; que des soldats et des chefs sont nécessaires. A cela je vous répondrois que nous avons des troupes et des vaisseaux en nombre suffisant, et que pour des généraux il n'y a qu'à jeter les yeux sur la liste, et qu'on en verra une foule.

Le service très-essentiel des intendants des finances supprimés a été confié en chef aux premiers commis qui le faisoient sous les ordres desdits intendants. Les intendants de commerce, dont M. Necker a cru le service indispensable, ont été supprimés quant à leurs charges et continués par commission du Roi. Il a été envoyé aux cours souveraines un édit qui supprime les maîtres des eaux et forêts et les juridictions y relatives. Les grands maîtres restent conservés, sans doute pour le moment seulement, parce que leurs charges sont très-chères et d'autant plus difficiles à rembourser. Je ne puis m'empêcher de remarquer que M. Necker agit avec plus de prudence dans ses suppressions que ses prédécesseurs en se procurant des fonds pour rembourser les charges

qu'il supprime. Il anéantit d'un coup l'expulsé et les plaintes qu'il pourroit porter. Je ne doute pas que ce chef de nos finances n'extermine l'un après l'autre tous nos différents financiers, et que le tour des fermiers généraux et des intendants de province ne vienne aussi, car il me paroît saisi de la même fièvre qu'ont eue M. Turgot et M. de Saint-Germain. Cette fièvre lui donne même quelquefois le délire, car il doit avoir dit, en prenant possession de l'hôtel du contrôle général, qu'à Paris on appelle depuis longtemps l'*hôtel des déménagements,* qu'il mourroit en place ou quitteroit le royaume, et qu'en conséquence il vendroit son ancienne maison à qui voudroit l'acheter. Il faut être téméraire ou se croire menacé d'apoplexie pour oser parler avec ce ton d'assurance, dans un pays comme le nôtre surtout.

Du 15 juillet.

Samedi, la Reine, étant à Trianon assez bien remise de sa fièvre, a voulu, malgré toutes les représentations, manger d'un fromage à la glace. La fièvre lui est revenue, et elle est fort incommodée. Le Roi vient de déclarer que pour être moins dérangé de ses affaires, il n'y auroit point cette année de voyage de Compiègne. Cela fait plaisir à bien des gens de la cour, mais les habitants de Compiègne en seront fort affligés, parce que c'est une grande perte pour eux, et voilà deux ans de suite qu'ils l'éprouvent.

M. d'Aligre, premier président du Parlement, se retire et sera fait duc et pair. M. d'Ormesson le remplacera, je crois. On a expédié un courrier au duc d'Aiguillon pour lui dire de revenir ici, par rapport au rétablissement du corps des chevau-légers, dont il est le chef.

M. Necker, tout établi dans l'hôtel des finances, y a placé aussi les bureaux des intendants supprimés. Il met la dernière main à onze édits ou déclarations du Roi concernant des suppressions et des réformes dans les finances, d'où il espère procurer au Roi une économie annuelle de plus de vingt-quatre millions. On croit qu'il anéantira le reste des payeurs de rentes de l'hôtel de ville, dont le service seroit fait par un bureau, comme celui de la caisse des amortissements se fait. De tous ces bouleverse-

ments, la fortune de trois cents familles sera détruite, et cinq cents commis ou employés seront sur le pavé.

M. d'Ormesson, l'un des intendants des finances supprimés, n'a pas voulu accepter les 20,000 francs de pension accordés par le Roi, mais a prié Sa Majesté de vouloir employer cette pension au soulagement de la maison des Dames de Saint-Cyr, qui a besoin de secours.

Les amis de M. Necker promettent des effets merveilleux de ses opérations faites et à faire, et veulent faire admirer au public sa modestie, en ce qu'il n'a point augmenté son train, malgré la place éminente à laquelle il est élevé, et a refusé tous les revenus attachés aux fonctions de contrôleur général. M. Necker, jouissant avant son élévation de 280,000 livres de rente et ayant une maison montée pour madame et pour lui, comme le sont celles de tous les gens riches ici, ne fait pas, ce me semble, un grand effort en voulant vivre comme il a vécu. Vous êtes trop sage, Monsieur, pour accorder votre admiration à ces petits traits : vous la suspendez, au contraire, jusqu'à ce que vous voyiez opérer le vrai bien, c'est-à-dire un bien dont les inconvénients multipliés ne puissent trop fortement balancer l'effet avantageux... Vous m'entendez?

LETTRE TRENTE ET UNIÈME.

De Versailles, le 18 juillet 1777.

Depuis quelques jours nous parlons fortement de guerre ici et à Paris. Mais moi, qui ne me rends pas facilement aux apparences, je crois qu'il n'en sera rien, au moins pour cette année, et que les circonstances peuvent changer avant l'année prochaine. En attendant, voici ce qui a remué nos esprits. Lord Stormont a demandé et obtenu une audience particulière de MM. de Maurepas et de Vergennes. Il s'est plaint douloureusement et vertement de la conduite de la France envers l'Angleterre, depuis qu'elle est en guerre avec ses colonies, conduite tellement favorable aux insurgents et préjudiciable à la mère patrie, que sans les secours de toute espèce fournis par la France, ces rebelles seroient dès longtemps rentrés dans le devoir... L'ambassadeur

a conclu à ce que la France s'obligeât formellement de fermer tous ses ports grands et petits aux Américains et à leurs adhérents, et qu'au cas de refus d'une chose aussi juste que conforme à la paix et à la bonne amitié entre les deux couronnes, l'Angleterre ne pourroit regarder ce refus que comme une déclaration de guerre de la part de la France, et ne manqueroit point en conséquence de prendre les mesures convenables contre un ennemi déclaré. Je mentirois si je vous disois que nos ministres n'ont pas été un peu ébranlés de ces menaces, non cependant par défiance de nos forces, mais à cause de la répugnance qu'ils connoissent au Roi pour la guerre. Pourtant ils n'ont pu s'empêcher de faire bonne contenance, et ils ont répondu à lord Stormont que la France ne fermeroit ses ports à aucun vaisseau marchand; qu'elle n'avoit agi et n'agissoit que comme devoit agir toute puissance sage, en profitant des circonstances favorables au commerce des sujets; que tout cela n'étoit point contre la lettre des traités, et qu'au surplus on s'effrayoit peu des menaces... L'ambassadeur a pris de l'humeur, on s'est chamaillé, et de suite un courrier est allé à Londres. Pour animer encore plus la querelle, le négociant propriétaire d'un navire françois chargé effectivement de munitions de guerre, mais enlevé par un vaisseau de guerre anglois tout près de Saint-Domingue et conséquemment point en flagrant délit ni même en lieu suspect, est venu un de ces jours demander justice et vengeance à M. de Sartine. Ce ministre, qui se démène tant qu'il peut pour que son département acquière de l'importance, et les forces navales qu'il a établies soient employées, n'a pas manqué de dénoncer ce fait au Conseil d'État. Il a tranquillisé le négociant, en lui promettant qu'on lui procureroit toute satisfaction. Mais si la nouvelle que M. Dean vient de recevoir par une lettre de Philadelphie est vraie, l'Angleterre devra pour ce moment étouffer la mauvaise humeur, et sera trop heureuse que nous voulions bien rester dans notre système de modération. Cette lettre annonce une victoire importante remportée par une partie de l'armée américaine, et qui a coûté aux Anglois six mille hommes tant tués que blessés. Un tel événement pourroit, dans l'état actuel des choses, décider de toute cette campagne et peut-être même de toute la guerre.

M. Necker éprouve à chaque pas des tracasseries et des difficultés qui, malgré son courage, ne laissent pas que de l'arrêter. En supposant que ses vues soient bonnes, et qu'il ait même saisi le meilleur moyen de les exécuter, il paroît qu'il n'en viendra pas facilement à bout, parce qu'elles choquent les intérêts de personnes riches et puissantes. S'il n'en vouloit qu'au pauvre peuple, tout iroit à sa volonté. Dans notre gouvernement, Monsieur, tout monarchique qu'il soit, l'intention du Monarque est souvent combattue et même assez de fois vaincue. Il faut dans un ministre innovateur chez nous une souplesse de caractère, une adresse d'esprit incroyables, pour apaiser les uns, gagner les autres, désintéresser enfin ceux qui prennent parti sans en avoir de motif réel, mais pour se rendre importants. Il faut l'avouer, il y a peu de personnes assez habiles pour pouvoir concilier tant d'intérêts différents, et il est cruel qu'un ministre soit exposé à militer ainsi à chaque pas. Sans doute, il faut que cette place ait des douceurs secrètes, capables de consoler de tous ces désagréments; sans cela personne ne la rechercheroit que ceux qui ne les auroient pas prévus, et ceux-là ne tarderoient pas à l'abandonner. M. de Saint-Germain, par exemple, tient bon, et digère avec résignation toutes les mortifications qu'on lui cause. Malgré son humeur récalcitrante et son caractère altier, il plie, il cède plutôt que de quitter prise. Au reste, ceux qui n'aiment point ce ministre souffrent sa constance, parce qu'elle les délivre d'avoir M. de Montbarrey, qu'on aime encore moins.

Pour en revenir à nos finances, M. de Trudaine, intendant, a remercié tout à fait, parce que pour la partie des ponts et chaussées qu'on lui conservoit, il prétendoit travailler avec le Roi, comme il l'avoit fait ci-devant; mais M. Necker, jaloux de cet honneur, a voulu se le réserver à lui seul. Le comité des finances qui a été établi déplaît par ses membres à toute notre magistrature et même aux collègues de ces membres. On vient même assez maladroitement d'exciter contre lui, en lui attribuant d'autorité privée la connoissance d'une affaire qui étoit pendante à la décision de la grande direction du conseil. Cette affaire intéresse la maison de Rohan, laquelle répète au Roi environ trois millions pour droits de lods et ventes du port de la ville de Lorient en

Bretagne, dont un prince de cette maison est seigneur. Les différents corps qui craignent les coups du directeur général des finances ont fait des représentations directes ou font cabaler par celui des partis de la cour qui les protége. Tous ces mouvements suspendent la rotation des affaires et les tiennent en combustion.

La Reine n'est pas quitte de sa fièvre, mais elle n'empêche pas cette princesse de faire de petits voyages.

La semaine dernière, soixante paysans arrivant d'Alsace se sont jetés aux pieds du Roi au moment qu'il partoit pour Saint-Hubert. Ils lui ont présenté un mémoire que Sa Majesté a reçu avec bonté, en ordonnant qu'on le portât à M. de Saint-Germain, pour lui en rendre compte. Ce qui me parut plaisant dans cette affaire, dont je fus témoin, c'est que le mémoire étoit écrit en allemand et que pas un de ces suppliants ne savoit s'expliquer en françois, de sorte que d'abord le Roi ni d'autres ne savoient ce que vouloient ces gens. Enfin, un des gardes du corps s'offrit pour être leur interprète, et le Roi leur promit satisfaction. Les plaintes regardent M. de Blair, intendant d'Alsace. M. de Saint-Germain, les préjugeant mal fondées, a fait arrêter quelques heures après, comme des séditieux, tous ceux de ces paysans qu'on a pu trouver ici; mais ils seront élargis aujourd'hui. On ne sait point encore ici le fond de l'affaire, mais on dit que ces paysans étoient suivis par deux cents autres, qui, ayant appris la détention des premiers, ont suspendu leur marche.

Un chanoine de Luzarches, près de Chantilly, est venu ici et a demandé à parler à Madame Adélaïde, tante du Roi. Introduit devant cette princesse, il lui dit qu'épris de ses charmes depuis longtemps et ne pouvant résister à sa passion pour elle, il avoit pris le parti de la lui déclarer, mais que c'étoit dans des vues honnêtes, et qu'il avoit dessein de l'épouser si elle y consentoit; qu'il n'y voyoit point de difficulté, parce qu'il descendoit des rois de Jérusalem. Il finit en montrant à la princesse les articles d'un contrat de mariage tout dressé et dans lequel le futur époux prenoit le titre de *très-haut, très-puissant seigneur, monseigneur Alexandre-César, néophyte de Lusignan*. Il ne fut pas difficile de voir que ce bon prêtre, qui se nomme tout simplement François-Nicolas Perrier, avoit perdu la tête. En consé-

quence, on l'a transporté dans une maison honnête de fous, à Charenton. Ne vous paroîtra-t-il pas singulier, comme à moi, Monsieur, que ce soit la seconde fois que pareille aventure arrive à Madame Adélaïde? Vers la fin du règne de Louis XV, un marchand de dentelles, retiré du commerce, avoit acheté une charge dans la maison du Roi. Un jour il demande à parler à ce prince, et le prie de lui donner en mariage Madame Adélaïde, de laquelle il se déclare passionnément amoureux.

LETTRE TRENTE-DEUXIÈME.

De Versailles, le 24 juillet 1777.

(*Extrait d'une lettre de Bordeaux du* 17 *juillet.*)

« Une corvette, dépêchée par le congrès, vient d'apporter la nouvelle que Brunswick a été pris par le général Putnam. Le lord Cornwallis a été fait prisonnier, et les trois mille hommes qu'il commandoit ont été faits prisonniers ou écharpés. Le carnage a été général, car les insurgents avouent avoir perdu dix-sept cents hommes. Le général Washington a profité de cette circonstance pour livrer bataille au général Howe. Il l'a gagnée complétement : il a fait rétrograder l'armée angloise, qui étoit de trente mille hommes et qui a perdu beaucoup de monde, de bagages et de munitions, etc. »

Cette nouvelle vient, Monsieur, d'être apportée par un courrier à M. de Sartine.

Si, comme il y a lieu de le croire, cette nouvelle se confirme et que Washington ait su profiter de tous les avantages du moment, je regarde cette grande affaire comme terminée, et l'Angleterre trop heureuse de recevoir comme ami et allié un prétendu peuple de rebelles. Mais que deviendront à Londres lord North et lord Germaine? Ce dernier a bien été le plus imprudent en se chargeant et se faisant fort du tout pour se faire confier le département de l'Amérique; mais lord North, comme premier ministre et comme ayant parlé le plus haut aux chefs de l'opposition, payera les pots cassés de l'aventure. Convenez, Monsieur, qu'avec tout son esprit et même avec l'habileté qu'on ne peut refuser à ce

ministre, il n'a pas eu toute la hardiesse ou même la témérité nécessaire pour soutenir son projet d'asservir les colonies. Dès qu'il a pu apercevoir, il y a quinze à dix-huit mois, que les Américains trouveroient des ressources en France, il falloit faire déclarer la guerre à ce royaume, et, à force de guinées, faire attaquer l'Espagne par le roi de Maroc et celui de Portugal.

Il n'est plus personne ici qui doute de nous voir encore cet automne en guerre avec l'Angleterre. Pour moi, qui ne me laisse pas entraîner facilement à l'opinion générale, j'en doute fort. L'Angleterre sera effrayée de sa propre foiblesse, en proportion de ce que nous avons paru l'être peu de ses menaces, et si lord North n'a pas osé nous déclarer la guerre lorsqu'il l'auroit dû faire, comment le hasarderoit-il aujourd'hui, à moins que le désespoir et la fureur ne l'y déterminent?

J'ai omis de vous dire, Monsieur, parce que je n'aime pas de vous dire ce dont je ne suis pas entièrement sûr, le secret de la vive altercation que lord Stormont a eue avec notre ministère. Pourtant voici ce qu'on en raconte :

Pendant le séjour de l'Empereur ici, il doit s'être négocié une alliance offensive et défensive au besoin entre Sa Majesté Impériale, la France, l'Espagne et la cour de Turin, dont le but est de contrecarrer les vues de l'Angleterre, de la Russie et de la Suède, notre ancienne amie. Ce traité devoit être secret jusqu'au moment favorable. Mais M. le comte de Viry, ambassadeur de Sardaigne, a eu l'imprudence d'en parler à son secrétaire; celui-ci a vendu une copie du traité à milord Stormont, lequel, muni de cette pièce, est venu ici faire tapage. De là disgrâce de l'ambassadeur, et translation du secrétaire, les fers aux pieds et aux mains, à Chambéry.

M. Necker est arrêté dans ses opérations, et ses puissants antagonistes travaillent à lui ôter les moyens de les exécuter, en tâchant de faire manquer les emprunts, sans lesquels il ne peut opérer.

Le Roi va pour quelques jours à Choisy, pour faire changer d'air à la Reine, qui se porte assez bien.

LETTRE TRENTE-TROISIÈME.

De Versailles, le 29 juillet 1777.

J'ai dit et redit, lorsque l'abbé Terray parvint à anéantir notre Compagnie des Indes, que, malgré tous les vices de son administration, cet établissement étoit indispensable au maintien de notre commerce maritime; qu'il falloit en simplifier l'administration et la refondre, mais non détruire la Compagnie. On n'a pas tardé, Monsieur, à s'apercevoir qu'on avoit fait une grande sottise, et depuis deux ans surtout, parce que, nonobstant les dépenses immenses que le gouvernement a faites pour exciter et faciliter le commerce direct de l'Inde, vous ne sauriez croire quelles pertes les négociants ont éprouvées par les fausses spéculations qui ont dirigé leurs envois. Le président de Vergennes, qui a renouvelé l'alliance helvétique, laquelle n'est pas encore publiée ici, sera nommé à une ambassade plus importante, mais je ne sais encore à laquelle. Le cardinal de la Roche-Aymon, toujours mourant et vivant encore, fait faire bien du mauvais sang à nos prélats de cour. M. Lepelletier de Morfontaine, intendant de Soissons, est désigné pour remplacer M. de Blair en Alsace. C'est en grande partie à la Reine, sollicitée par M. le duc de Choiseul, que MM. de Bellegarde et de Monthieu doivent la cassation de leur jugement et leur renvoi devant le Parlement de Nancy.

Du 1er août.

Je m'applaudis de ne pas vous avoir donné affirmativement l'anecdote du comte de Viry, malgré les *gens instruits* d'ici, qui l'attestoient très-vraie : ces mêmes gens avouent en ce moment qu'ils avoient été induits en erreur. Cet ambassadeur a reçu une lettre de rappel du Roi, son maître, des plus flatteuses, et il emportera l'estime et l'amitié de nos princes, de nos ministres et de toutes les personnes qui le connoissent. Ce qui a un peu autorisé le conte qu'on a fait, c'est qu'effectivement il est parti de l'hôtel de l'ambassadeur une voiture dans laquelle étoit un homme enchaîné. Mais c'étoit un jeune homme de Turin, devenu fou ici,

que sa famille avoit prié M. le comte de Viry de faire arrêter et transporter.

Il a fallu autant de hardiesse que de finesse de la part de M. Necker pour faire main-basse sur l'administration de la loterie de France, dont les membres étoient puissants par leurs amis et leurs coassociés secrets. Il s'y est pris plaisamment, les a fait assembler, leur a dit : « Messieurs, le Roi a trouvé des abus dans votre gestion. Je n'en accuse personne. Le Roi pense que vous êtes trop de moitié ; il s'agit donc de réformer six d'entre vous. Je crois ne pouvoir mieux faire que de laisser à votre propre choix ceux qui sont à conserver. Voici donc du papier et de l'encre ; que chacun de vous donne son suffrage aux six qu'il croira les plus propres à remplir vos places. » Cette élection subite a été faite, non sans plaintes de la part des réprouvés, mais ils n'en ont pas moins perdu chacun 60,000 livres de rente.

Du 4 août.

Vous aurez vu par les gazettes la belle transformation de l'École militaire en collége. Cela ne fait honneur ni au gouvernement ni à M. de Saint-Germain. Mais chez nous tout doit être bouleversé et subversé.

Le cardinal de la Roche-Aymon étant très-décidément en enfance et sans retour, le Roi a confié la feuille des bénéfices à M. l'évêque d'Autun ; mais, par un reste de respect pour l'imbécile Éminence, M. d'Autun ne tient la feuille qu'à titre d'adjoint.

M. Necker est arrivé où il ne le croyoit pas, dans sa suppression des croupiers sur les fermiers généraux. Madame de Cassini se trouve être une des croupières. C'est au marquis de Pesay, frère de cette dame, que M. Necker doit son élévation. A chaque pas il trouve et trouvera des obstacles (1).

Si les supérieurs et les subordonnés étoient sages, nous n'aurions pas à apaiser une querelle entre le Parlement de Grenoble

(1) Voir sur ce Masson de Pezay et sa sœur, l'intrigante et galante madame de Cassini, les *Mémoires de Besenval* (édition Barrière), p. 61 et suiv. ; — les *Mémoires de Tilly* (édition Barrière), p. 239 ; et les *Portraits des personnages distingués de la fin du dix-huitième siècle*, par Senac de Meilhan, dans notre édition de 1862, p. 205 à 214.

et *Monsieur*, et entre le Parlement et la Chambre des comptes d'Aix, en Provence. Les gazettes vous auront déjà raconté les griefs connus. Dès que le Roi se sera expliqué, je vous en dirai davantage.

Le ménage est toujours de même, pourtant un peu plus modéré, depuis la visite du cher frère. Nos politiques attendent avec impatience des nouvelles de son retour chez lui.

LETTRE TRENTE-QUATRIÈME.

De Versailles, le 8 août 1777.

Comme je connois votre curiosité, Monsieur, je me suis donné de la peine pour la satisfaire, relativement à la disgrâce de M. le comte de Viry, sur laquelle on s'est permis bien des fagots. Voici ce qui en est au vrai, ou je suis bien trompé.

M. l'avocat *Uvi*, premier officier ou commis du département des affaires étrangères à Turin, étoit une créature du père de M. de Viry, et avoit conservé avec le fils une correspondance secrète très-intime. Dans cette correspondance, le premier commis rendoit à l'ambassadeur un compte très-exact de ce qui se passoit, et comme M. Uvi avoit le travail avec le Roi son maître, que la plupart des résolutions ministérielles lui passoient par les mains, il étoit à même de donner à M. de Viry des renseignements très-positifs. On prétend que dans leur correspondance M. l'ambassadeur et M. Uvi se sont souvent permis de blâmer les opérations du marquis d'Aigueblanche, premier ministre du Roi et parent de M. de Viry. Dès que le marquis en a eu connoissance, Uvi a été arrêté, tous ses papiers saisis, et le commerce épistolaire avec le comte de Viry mis sous les yeux du Roi, qui s'y est vu personnellement attaqué.

Vous concevez que le premier ministre aura fait tous ses efforts pour culbuter deux personnes qui n'étoient pas ses admirateurs. Mais, malgré cela, il ne s'est rien trouvé dans les lettres d'assez fort pour faire faire le procès à Uvi, ni pour perdre sans retour M. de Viry, lequel part le 15 de ce mois pour ses terres en Savoie, aimé et regretté de nous tous.

Au lieu de vous annoncer la guerre très-prochaine, je vous

dirai que nous venons de faire un pas de plus vers la paix, ou du moins pour reculer la guerre jusqu'à l'année prochaine. Notre ministère a donné une dernière preuve de sa condescendance à mylord Stormont, en faisant passer des ordres dans tous les ports de signifier aux insurgents que leurs vaisseaux ou bâtiments armateurs ne pourront plus séjourner que vingt-quatre heures dans nos ports, si ce n'est dans le cas de gros temps, de radoub ou autres circonstances extraordinaires qui intéresseroient le salut de l'équipage. On a aussi excepté entièrement tout navire américain qui ne sera venu que pour importer des marchandises et en exporter. Notre ministère justifie cet excès de condescendance en disant que quelques maisons de commerce attendent de fortes provisions d'épiceries, de goudron, etc., lesquelles les Anglois guettoient, et dont ils auroient pu s'emparer, si nous n'eussions pas fait en partie ce qu'ils désiroient. Libre à vous, Monsieur, de penser à cet égard comme vous le trouverez bon. Les mouvements d'humeur du Parlement de Grenoble sur un certain compliment peu galant de *Monsieur,* et ceux du Parlement d'Aix contre la Chambre des comptes de cette même ville, laquelle, en haranguant ce prince, s'étoit beaucoup louée aux dépens du Parlement, n'auront pas de suite. Toutefois, le Parlement de Grenoble a demandé et obtenu la permission de faire une grande députation au Roi pour se plaindre en se justifiant. Voici mot pour mot la réponse de *Monsieur,* dont *Messieurs* se sont offensés : « Je vous remercie, Messieurs, de votre députation; mais le mécontentement que le Roi mon frère a de votre conduite me prive de vous donner ici, comme je le désirerois, des preuves de mes sentiments. » Les députés avoient entendu et rapporté aux chambres : « *de mon estime,* » ce qui les avoit très-échauffés. Ils ont écrit à *Monsieur* même à ce sujet, et ont fini leur lettre par prier ce prince de leur procurer audience du Roi, et il la leur a promise. Le prince pouvoit très-bien s'éviter cette apostrophe, qui ne fera pas mieux les affaires de M. de Maydieu.

M. de Trudaine, intendant des finances supprimé, est mort subitement. On n'entend parler depuis quinze jours que de morts subites.

L'évêque d'Autun a fait hier son premier travail avec le Roi

sur la feuille des bénéfices. On a pourvu aux évêchés de Laon, Nancy et Sarlat.

Nous n'avons plus de nouvelles de nos amis les Américains, mais nous ne les croyons pas pour cela écharpés, ni Washington mort de ses blessures.

M. Necker éprouve à chaque pas des difficultés qui l'aigrissent. Il songe encore à un emprunt pour opérer une suppression. Voyons-le encore un peu opérer, et je serai bien trompé si on ne sera pas encore plus embarrassé après ce grand homme qu'on ne l'étoit avant son administration.

LETTRE TRENTE-CINQUIÈME.

De Versailles, le 15 août 1777.

Le Roi a fait remettre sur les impositions 300,000 livres aux habitants de Compiègne, pour les dédommager du séjour de la cour dans cette ville.

M. Necker n'a pas joui longtemps en entier de la satisfaction qu'il s'étoit procurée par l'arrêt du conseil sur la régie de la loterie de France. M. Mesnard, qui en étoit intendant, a trouvé de puissants protecteurs. Il a été remis en place au bout de vingt-quatre heures et ne quittera point son magnifique appartement.

Messieurs du régiment des gardes françoises paraissent contents de la nouvelle constitution donnée à leur corps par M. de Saint-Germain, et moi aussi. Vous aurez vu dans les gazettes les détails de l'ordonnance donnée à ce sujet.

Nous faisons embarquer des troupes pour nos colonies, d'où il en passera aussi aux Indes, et le tout par une précaution bien nécessaire, puisqu'il n'est pas à douter que l'Angleterre nous attaquera dès qu'elle croira le pouvoir sans trop de risques. L'embarquement est pour ce moment de six régiments, qui sont ceux de : Armagnac, Auxerrois, Agénois, Gâtinois, Cambrésis, Viennois, avec mille hommes d'artillerie.

A propos de l'Angleterre, nous venons de lui faire un vol bien intéressant : un transfuge anglois nous a apporté le secret de polir l'acier. Il a eu l'honneur de présenter ici au Roi une épée de sa façon.

Eh bien, si la victoire des insurgents, qu'on nous a annoncée ici, étoit des trois quarts fausse, que direz-vous, Monsieur, de celle remportée par le général Howe et de la mort de Washington? Quoi qu'il en soit, je me persuade que les Anglois sont trop heureux d'obtenir la paix, au lieu de faire miséricorde à de vils rebelles.

Nonobstant la défense que notre monarque a notifiée aux armateurs américains, ils ne se piquent pas d'exactitude et restent dans nos ports plus d'une fois vingt-quatre heures. M. de Sartine a envoyé des officiers d'artillerie sur nos côtes pour y placer des batteries. Ainsi, nous nous mettons en état de défense contre les Anglois, tandis que leurs ministres et les nôtres ne parlent que de bonne amitié, de maintien de la paix et de bon voisinage.

Du 19 août.

M. de Montmorin, malgré toutes les intrigues possibles, ira à Madrid, l'année prochaine, à la place du marquis d'Ossun.

Il n'y a absolument ici aucune nouvelle qui vaille la peine de vous être transmise. Notre ministère est froidement ému relativement aux affaires de l'Angleterre, et quant à celles de notre royaume, M. Necker opère très-lentement ou point du tout. Je prévois que le Roi fera encore quelques petits voyages avant de se rendre à Fontainebleau, et que par conséquent il ne se décidera ici rien d'important. Le prince de Montbarrey jouit de la plus haute faveur.

LETTRE TRENTE-SIXIÈME.

De Versailles, le 25 août 1777.

L'ambassadeur d'Angleterre se glorifie de ce qu'il a su obtenir de notre ministère des dispositions au désavantage des Américains. Mais il est un peu humilié de n'avoir pas à nous annoncer la moindre victoire des troupés royales, dont la cour se flatte depuis longtemps.

M. Necker avoit paru arrêté dans son système réformateur, mais il n'avoit reculé que pour mieux sauter. Les receveurs des domaines et bois sont supprimés, et cette partie sera exercée en

régie pour le Roi. La ferme des postes est aussi remise en régie. A cette occasion, les fermiers généraux ont reçu la promesse qu'au moins pendant la durée de leur bail ils n'éprouveront point la réforme. Les receveurs généraux des finances tiennent encore bon, mais je doute qu'ils puissent éviter le coup de leur suppression. Si M. Necker parvient à ses vues, ce n'est qu'à force de hardiesse et de courage et que par la confiance extrême que M. de Maurepas lui accorde; car de toute autre part ce directeur est tracassé et chicané autant que possible. Il a pressenti dernièrement quelques membres du Parlement sur un nouvel emprunt qu'il voudroit faire; mais ces Messieurs lui ayant répondu sèchement : « Nous n'enregistrerons rien de ce genre, à moins que ce ne soit pour l'extinction d'une dette plus onéreuse que celle à contracter. — En ce cas, Messieurs, je tâcherai d'emprunter sans votre concours. »

Vous concevez, Monsieur, que le directeur des finances n'est pas peu embarrassé pour faire face. Aussi, il économise jusque sur les plus petites choses. La Reine avoit désiré que le Roi allât passer une semaine à Trianon. M. Necker a remontré qu'il en coûteroit 50,000 livres d'extraordinaire, et ce voyage n'a pas eu lieu. Il commence actuellement à prêcher contre celui de la cour à Fontainebleau. Avouez, Monsieur, que ce système parcimonieux, souvent utile pour un pauvre ou petit État, n'est rien moins que convenable pour un royaume comme le nôtre. Nous avons vu sous M. de Silhouette la parcimonie la plus excessive, et on en a bientôt éprouvé tous les inconvénients.

La cour de Madrid paroit intentionnée d'accorder aux armateurs américains toutes les facilités dont nous venons de leur refuser une partie. Cette cour a cessé d'être angloise. M. le duc d'Aranda a fait des instances auprès de notre ministère pour que nous n'acquiescions point aux exigences de l'ambassadeur d'Angleterre. Il nous a même offert jusqu'à cent millions de livres pour subvenir aux premiers besoins dans le cas où la France voudroit, de concert avec l'Espagne, tirer parti des circonstances actuelles. Malgré des offres si séduisantes, je doute fort que nous tirions le premier coup de canon contre les Anglois, et M. Necker a grand intérêt d'ailleurs d'entretenir notre amour de la paix.

Madame la duchesse de Chartres est accouchée de deux filles. Ma foi, Monsieur, j'avois si peu de choses intéressantes à vous rapporter aujourd'hui, que si ce n'eût été pour faire preuve de mon exactitude, je me serois dispensé d'écrire. Je ne crois pas qu'avant la rentrée du Parlement, qui vaquera cette semaine, il se fasse rien d'important ici, où tous les départements sont tranquilles, tandis que M. Necker fait tapage dans le sien.

LETTRE TRENTE-SEPTIÈME.

De Versailles, le 1er septembre 1777.

La Chambre des comptes a fait quelques difficultés pour l'enregistrement de la suppression des receveurs et autres officiers des domaines; mais elles ont été aplanies, et d'ailleurs cette Chambre a intérêt de ne pas exciter l'humeur du ministère en ce moment. Voilà l'ambassadeur d'Angleterre accouru ici pour faire part au Roi des avantages signalés remportés par les troupes angloises en Amérique. A en croire cet ambassadeur, le coup décisif est frappé, et Washington et le Congrès seront trop heureux de venir aux genoux du général Howe demander grâce. Les partisans des Américains sont un peu affectés de ce que Ticonderago, bien fortifié, n'a pas arrêté le corps du général Bourgoyne, et de ce que MM. Putnam et Washington n'ont pas mis tout en œuvre pour empêcher la jonction de ce corps avec la grande armée angloise; mais ils se flattent pourtant encore, et pensent que le général Washington a eu de bonnes raisons pour en agir ainsi; que peut-être en ce moment même l'état des choses est changé, et qu'ainsi, avant de porter un jugement, il faut entendre les relations de Philadelphie ou de Boston.

Vous aurez peut-être remarqué, Monsieur, que, depuis un an surtout, le Parlement de Paris a été d'une réserve singulière envers la cour, et que, malgré son antipathie contre M. Necker, Messieurs ont gardé le silence. Le motif de cette conduite avoit été pénétré, mais je n'aurois pas cru qu'il auroit eu tant de succès. Le Parlement a voulu absolument anéantir le grand conseil, ou du moins circonscrire son autorité au point de la rendre presque nulle. Ce que des remontrances éclatantes n'au-

roient pu faire obtenir au Parlement, il se l'est procuré par des négociations secrètes habilement conduites. Deux édits du Roi viennent de donner le coup de la mort au grand conseil; cette cour, qui a essuyé tant de désagréments depuis la réintégration du Parlement, son ennemi irréconciliable, est au désespoir, et a fait un arrêté qu'on trouve assez fondé pour convoquer tous ses membres et aviser aux moyens de défendre son existence; mais je prévois que ces réclamations ne feront pas changer les dernières dispositions du Roi. Les gazettes vous transmettront cet arrêté.

Des deux filles dont madame de Chartres est accouchée, l'une est si frêle qu'on a dû la coucher dans du coton. On ne pense pas que cet enfant puisse vivre.

M. Necker est venu à bout, dit-on, de faire manquer le voyage de Fontainebleau. Je ne peux m'empêcher de rire quand je vois un aussi puissant monarque que le nôtre sérieusement conseillé de se refuser aux plaisirs d'un voyage que Louis XV et Louis XIV ont fait dans les temps les plus calamiteux sans qu'il vînt à l'idée non-seulement des ministres, mais même du peuple, d'en blâmer la dépense. Je conviens que ce voyage nécessite une dépense extraordinaire, mais si M. Necker eût voulu se donner la peine de contrôler les articles de cette dépense avec sa sagacité parcimonieuse, le voyage auroit pu avoir lieu et la dépense être fort modérée.

Le chevalier amphibie, M. d'Éon, est venu voir le Roi, qui l'a fort accueilli [1].

Les financiers crient de ce que, contre la foi des traités, le Roi se permet de résilier un bail contracté dans les formes légales, le bail des postes, etc. Mais M. Necker ne veut point de ferme, il aime les régies, forme que ses prédécesseurs ont toujours rejetée avec raison, parce que le service est fait négligemment par des gens à gages, et parce que le chapitre des faux frais, des accidents et des non-valeurs absorbe presque toujours la recette spéculée. Il est certain que M. de Clugny

[1] Voir sur ce séjour en France et ce passage à la cour de l'original et hybride personnage, les *Mémoires de madame Campan*, p. 152, 153, et les *Mémoires de madame de la Rochejacquelein*, p. 30, 31.

avoit favorisé ses créatures, en renouvelant le bail des postes, et qu'il avoit reçu cent mille francs de pot-de-vin; mais tout chef de parti en fait autant, et M. Necker ne place sûrement pas ses ennemis dans les régies.

Du 2 septembre.

Madame de Chartres et ses deux enfants se portent bien, mais M. le duc de Chartres a été saisi d'une inflammation de poitrine qui l'a fort inquiété. Trois saignées ont prévenu le danger.

M. Necker a ouvert un nouvel emprunt de douze millions au nom de l'hôtel de ville de Paris, et ce pour subvenir à des remboursements. Cet emprunt constitue des rentes viagères. Le vicomte de Polignac va être ambassadeur en Suisse, à la place de M. de Vergennes. M. de Montmorin est fort agréable à M. d'Ossun, dit-on, pour successeur, et il l'a pressé même de se rendre à Madrid.

Madame Necker voulant autant que possible concourir aux opérations patriotiques et économiques de son époux, est allée visiter les hôpitaux de Paris, et entre autres l'Hôtel-Dieu. Sur le compte qu'elle a rendu de l'administration vicieuse de ces maisons richement dotées, M. Necker a fait publier un arrêt du conseil qui établit une commission pour examiner les moyens de régir ces établissements d'une manière aussi économique qu'avantageuse aux personnes pour qui ils sont destinés. Il se pourroit que notre aimable Reine fît changer la résolution de ne pas aller à Fontainebleau. Nous saurons cela cette semaine.

LETTRE TRENTE-HUITIÈME.

De Versailles, le 5 septembre 1777.

Le 29 août, on a dénoncé au Parlement, les chambres assemblées, des plaintes contre l'intendant de la Rochelle (M. de Meulan) au sujet des corvées, ainsi qu'une instruction imprimée qu'il doit avoir envoyée à tous les contrôleurs des *vingtièmes* dans sa généralité, relativement à la levée de cette imposition. Cette affaire a été remise aux gens du Roi pour en rendre compte au mois de novembre, lors de la rentrée du Parlement, qui entre en vacances cette semaine.

Le 24 août, veille de la fête du Roi, notre jeune Reine a surpris très-agréablement son auguste époux par des divertissements auxquels il ne s'attendoit pas. Les courtisans ont remarqué des moments de joie, puis de tendresse entre les deux époux, et en prétendent même que la fête a été terminée par une scène passionnée dont la France verra les heureux effets dans neuf mois.

Hier, la Reine, toujours cherchant à distraire un peu son époux de ses travaux continuels et à faire régner les plaisirs à la cour, a donné au petit Trianon une fête encore plus superbe que la dernière. Le parc représentoit une foire; les dames de la cour étoient des marchandes; la Reine tenoit un café comme limonadière; il y avoit des théâtres et des parades çà et là. Les avenues du château étoient bordées de boutiques de marchands de Paris qu'on avoit engagés à venir, et à chacun desquels on a payé quatre louis pour ses faux frais. En dépit de M. Necker, cette fête a coûté 400,000 livres, et on en dépensera bien d'autres à Choisy, où la cour va le 9 pour peu de temps, et où la Reine se propose de donner plusieurs divertissements. Si, comme il y a toute apparence, le voyage de Fontainebleau reste supprimé, je prévois que la cour fera des petits voyages dont la dépense dépassera de beaucoup celle prétendue excessive du voyage de Fontainebleau. Il faut avouer que nous économisons admirablement.

Je vous faisois remarquer dernièrement combien le Parlement avoit été complaisant ou courtisan depuis un an. Il vient de donner une nouvelle marque de condescendance en enregistrant, même sans mot dire, l'emprunt sur l'hôtel de ville de Paris, quoique *Messieurs* eussent dit tout haut qu'ils n'enregistreroient rien de ce genre. Il est vrai que pour les déterminer, M. Necker a dit que « d'emprunter sur nous-mêmes, à l'exemple des Anglois, étoit le seul moyen de rétablir le crédit national; que cet emprunt, rempli comme il alloit l'être, en vingt-quatre heures, démontreroit aux étrangers que la confiance n'est point perdue parmi nous, et seroit un appât pour attirer en France l'argent des étrangers. » Le vrai de ces belles paroles, Monsieur, c'est qu'il falloit, au moment, de l'argent comptant pour rembourser les places supprimées, et qu'on n'avoit pas d'autre expédient, ni au dehors, ni au dedans, pour trouver des millions.

N'en déplaise à M. Necker, si j'étois à sa place, je ne penserois point, Monsieur, à tâcher d'attirer l'argent des étrangers, et croirois au contraire que s'il est indispensable d'emprunter, et surtout à un intérêt plus fort que celui ordinaire en Hollande et dans les autres pays commerçants, il faudroit de préférence faire l'emprunt à des nationaux, afin que la somme des intérêts perdus pour l'État tournât du moins au profit des sujets prêteurs... Ceci me mèneroit trop loin.

Ayant voulu vous rendre compte avec exactitude, j'ai retardé de vous dire que le ministère anglois, sentant le besoin d'être en paix avec nous, et devant néanmoins satisfaire en apparence au vœu du parti de l'opposition, a envoyé ici un M. Forth pour conférer avec nos ministres. Cet Anglois, qui est venu comme homme privé, n'avoit pas à craindre de compromettre son caractère, comme l'auroit dû faire en pareille commission lord Stormont, qui a débuté d'un ton fort haut et fort tranchant. Nous nous sommes montés à l'unisson. Enfin on en est venu à parler raison et à dire, du côté de M. Forth, que malgré les dispositions les plus pacifiques, le Roi d'Angleterre seroit forcé par son peuple de déclarer la guerre à la France, si cette couronne ne se pressoit à donner du moins quelque satisfaction apparente, et entre autres, d'ajouter à l'ordre que les armateurs américains ne fussent plus reçus dans les ports, celui à l'escadre prête à partir pour escorter le convoi que nous envoyons à nos colonies, de rester dans le port et même de désarmer. Après quelques discussions, notre ministère a acquiescé à cette exigence, et a sur le moment fait partir des ordres en conséquence. M. Forth est retourné content à Londres, et comme depuis son retour le ministère de Londres a reçu de bonnes nouvelles de l'Amérique, je crois que M. Forth ne reviendra point.

On a appris avec joie que M. le comte de Viry étoit heureusement arrivé à Chambéry, et qu'il en étoit parti pour aller à Turin, et le tout en pleine liberté, nonobstant les bruits publics. Le chevalier d'Éon a remis au Roi, dans l'audience particulière qu'il en a eue ici, la correspondance secrète entre Louis XV et lui. Comme Sa Majesté a exigé absolument que ce héros amphibie reprît les habits de son sexe, et que c'est à cette condition

que son rappel en France avoit été accordé, je crois que M. d'Éon a derechef quitté la France, et sans doute pour retourner en Angleterre.

Du 9 septembre.

Rien ici de curieux pour vous encore jusqu'à ce moment, relativement aux affaires internes, et quant aux Américains, toujours impatients de savoir les suites des avantages remportés par les Anglois, nous nous persuadons qu'elles n'auront pas été telles qu'ils l'attendent. L'Académie françoise a une cabale puissante en cour qui milite pour faire prononcer sa suppression ou sa réunion avec l'Académie des sciences; et c'est ceci que j'approuverois. M. Geoffroy du Limon, intendant des finances de *Monsieur*, a eu ordre de ce prince de se retirer. Rivalités et accusations graves trouvées fausses contre M. Cromot, surintendant de sa maison; *Monsieur* a choisi pour survivancier de M. Cromot M. Valdec de Lessart. M. le duc de Chartres, dont l'imprudence a pensé lui coûter la vie, est très-bien rétabli. Comme les colonistes françois s'étoient plaints que les nègres leur manquoient parce qu'ils passoient en France et n'en ressortoient plus, le Roi a interdit le séjour du royaume à ces êtres malheureux.

Le chevalier d'Éon n'est pas allé à Londres, mais à Tonnerre, en Bourgogne, visiter sa famille. Sa mère y vit encore.

Le Parlement vient enfin de prononcer et de faire publier l'interdiction du marquis de Brunoy, mais c'est trop tard. Si le Parlement postiche avoit eu cette prudence équitable de confirmer l'interdiction alors prononcée par le Châtelet, cet extravagant, comme jamais on n'en a vu, n'auroit pas dissipé depuis deux ans douze millions de plus. Aujourd'hui il ne lui reste rien du tout (1).

(1) Paris de Montmartel, l'un des fameux quatre frères Paris, les financiers empiriques les plus célèbres avec Law, Bernard et Crozat, du dix-huitième siècle (1690-1766), fut créé marquis de Brunoy par Louis XV, et laissa son immense fortune à son fils, l'excentrique marquis de Brunoy, qui ne se fit guère connaître que par ses prodigieuses dépenses et son goût singulier pour les cérémonies religieuses qui amenèrent son interdiction et sa ruine.

LETTRE TRENTE-NEUVIÈME.

De Versailles, le 12 septembre 1777.

Les espérances de grossesse pour notre toujours charmante Reine, qui avoient flatté nos courtisans, se sont évanouies; mais ils se consolent par l'assurance que les Esculapes du jeune monarque donnent qu'il n'existe plus d'obstacles à la parfaite consommation d'un acte dont un heureux produit est si désiré.

Un ami, mieux initié que moi par sa place aux mystères du cabinet, m'assure que ç'a moins été la crainte des menaces angloises que notre passion pour la vie tranquille et pacifique qui a déterminé nos dernières dispositions défavorables aux insurgents. Quoi qu'il en soit, nos négociants n'ont appris ces dispositions qu'avec douleur, parce qu'ayant compté sur le système précédent, ils avoient établi des spéculations en conséquence, lesquelles ne se trouvent contrariées qu'au grand dommage de certaines maisons et même à la ruine de plusieurs. Il faut espérer, pour le soutien du commerce, que la cour de Madrid aura le courage de faire profiter ses sujets de tous les bénéfices qu'une correspondance entière avec les Américains ne peut manquer de leur procurer.

Quant aux nouvelles militaires de l'Amérique, à en croire celles qui arrivent dans nos ports, les derniers succès des Anglois sont de peu de conséquence, et le général Washington a eu de bonnes raisons pour ne pas faire défendre Ticonderago, qu'il réoccupera quand il voudra. Ces nouvelles ajoutent qu'on a rencontré le général Howe promenant les forces angloises sur la flotte commandée par son frère, et fort au-dessous de tous les ports de l'Amérique septentrionale. Ce qu'il y a de plaisant, Monsieur, dans le récit que font les Anglois de leurs exploits, c'est qu'outre les hommes, qu'ils tuent comme des mouches, ils prennent des forts qui n'existent plus. Le fort Édouard a été détruit de fond en comble il y a un an, et on n'en connoît plus que la place qu'il a couverte, et près de laquelle le général Schiller commande un petit corps d'observation, lequel, dit-on, a bien battu M. Burgoyne.

M. d'Éon s'est vraiment rendu à Tonnerre, où une lettre de cachet est allée lui enjoindre de prendre les habits de son sexe, si elle vouloit rester en France; et auquel cas encore elle devroit se fixer à Tonnerre.

Quelques-uns de nos prétendus habiles politiques avoient voulu nous persuader mystérieusement que l'état de la santé du lion du Nord présageoit sa fin très-prochaine. Ils ont été stupéfaits d'entendre que, plein de force et de vigueur, il avoit quitté Potsdam pour faire passer la revue de ses troupes en Silésie. Que diront-ils, lorsqu'ils sauront que la revue faite, ce prince a renvoyé toute sa suite à Potsdam, et, qu'accompagné du seul comte de Hordt et de deux chasseurs, il a pris la route de Dresde pour y voir l'Électeur de Saxe? Serait-ce pour traiter de l'échange de la Lusace? La cour de Vienne voit toujours avec peine cette intimité entre le Roi et l'Électeur, mais... Ce comte de Hordt est le fameux général suédois qui, sous le règne du père du Roi de Suède actuel, voulut opérer la révolution qui a mis la couronne de Suède hors de tutelle. Ce seigneur a manqué payer de sa tête son hardi et beau projet.

On m'écrit que M. de Viry allant à Turin, a trouvé à Suse des ordres de retourner et d'aller demeurer dans sa terre, et madame de Viry, qui était restée à Chambéry, y a reçu des ordres d'aller rejoindre son mari. Cela confirme ce que je vous ai dit du motif de la disgrâce de cet ambassadeur.

La cour est à Choisy, où, grâce aux bons soins de la Reine, les plaisirs ne manquent pas. Je crois que l'on ira pourtant à Fontainebleau, mais peut-être pas pour longtemps, et par conséquent sans tout l'attirail qui occasionne les grands frais.

Le grand conseil a arrêté de faire des remontrances au Roi. Elles sont d'une très-grande force, mais...

Du 16 septembre.

Il ne s'est rien fait de conséquence à Choisy, et nos ministres se sont amusés à la campagne et à Paris. Le Roi avoit congédié la députation du Parlement de Grenoble avant de se rendre à Choisy. On a enjoint à cette cour de s'en tenir aux dernières lettres patentes, lesquelles la devroient satisfaire un peu; mais je doute que la paix et l'harmonie renaissent parmi ces *messieurs*, aussi longtemps que M. de Moydieu ne sera pas déplacé.

Le bref du Pape portant réunion de l'ordre de Saint-Antoine à celui de Malte, avec les quinze millions de biens, avoit été adressé à l'un de nos évêques pour être fulminé après que des lettres patentes du Roi l'auroient eu confirmé. Mais comme le clergé, dans sa dernière assemblée, avoit décidé de s'opposer à cette réunion, elle pourroit bien n'être pas absolument consommée.

LETTRE QUARANTIÈME.

De Versailles, le 19 septembre 1777.

Le voyage de Choisy a été charmant. M. de Montbarrey en étoit, et les courtisans en ont auguré que cet adjoint seroit dans peu en pleine possession du département de la guerre.

Avant le départ pour Choisy, mylord Stormont avoit exécuté encore une commission singulière et délicate auprès de notre ministère, en lui déclarant que sa cour n'étoit pas contente encore de ce que nous avons consenti de faire, même au préjudice de nos intérêts essentiels, pour la satisfaire; qu'elle se croyoit instruite que la France continuoit encore un commerce direct avec les insurgents, et leur fournissoit toutes sortes de secours; que, malgré les dispositions pacifiques du ministère britannique, il ne pourroit éviter la guerre si le parti de l'opposition dénonçoit ces manquements...

Ne faut-il pas, Monsieur, avoir bien de la patience pour avoir écouté cette remontrance? Eh bien, nous en avons eu tout ce qu'il en falloit, et de plus, voulant tout sacrifier au bien de la paix, M. de Sartine a reçu ordre du Roi d'écrire de nouveau dans tous les ports pour que absolument et scrupuleusement les ordres donnés contre les Américains fussent exécutés. Le Roi a de plus fait écrire aux fermiers généraux qu'ils eussent à enjoindre à leurs bureaux de refuser de recevoir des déclarations et le montant des droits du Roi pour les marchandises qui arriveroient dans nos ports sur des bâtiments étrangers non munis de lettres du gouvernement, et même de saisir comme contrebande lesdites marchandises, si l'on s'avisoit de les débarquer. Si, d'après des dispositions de cette nature, les Anglois reviennent encore à la charge, j'espère que nous leur répondrons enfin comme on

auroit dû le faire il y a longtemps. Ces dispositions dernières et extrêmes, en préjudiciant à nos négociants, feront sans contredit beaucoup de tort aux Américains; mais si, comme leurs amis à Paris le publient, les grands succès de M. Burgoyne et de M. Howe sont des contes, si M. Burgoyne a été battu d'importance, si la jonction n'est plus possible, et que le général Howe ait été forcé à rétrograder, il est possible que les affaires des Américains reprennent une face plus favorable chez nous et ailleurs.

L'espoir que notre aimable Reine ne tardera point d'être enceinte se fonde sur l'état de santé du Roi et la bonne union présente entre les époux. Le duc de Choiseul et ses amis, toujours honorés des bonnes grâces de la Reine, attendent avec impatience cet heureux événement, comme celui qui seul pourroit concourir à dissiper la prévention dont ils ont eu tous tant à souffrir. On a beaucoup intrigué pour que M. de Choiseul fût nommé du voyage de Choisy, mais on n'y a point réussi. Toutefois, pour en imposer un peu au gros des curieux, ce seigneur est revenu de Chanteloup à Paris, s'y est montré partout, et a pris *in fiocchi* la route de Choisy, où cependant on ne l'a pas vu. Loin même que son crédit renaisse à la cour, il éprouve un nouveau chagrin, relativement à un intérêt de 50,000 livres annuelles que cet ex-ministre avoit dans la ferme des postes, qu'on vient de réformer. Notre sévère directeur des finances exige que le jouissant de cet intérêt considérable justifie de la mise des fonds y relatifs, ou le condamne à n'en plus recevoir un sou.

M. de Limon, que *Monsieur* a congédié, n'a éprouvé, dit-on, cette disgrâce que comme victime innocente d'une cabale; ainsi on le plaint et continue de l'estimer, et ses amis se flattent même que *Monsieur* lui rendra ses bonnes grâces, d'autant plus que le Roi fait cas de ce disgracié, et que *Madame* le protége.

Madame de Langeac a enfin terminé à Lyon une carrière qu'elle avoit couverte d'opprobre par le scandale qu'elle a donné, et l'atrocité des vexations qu'elle avoit exercées en abusant de son crédit sur son foible amant ministre.

Du 26 septembre.

M. de Broglie, évêque de Noyon, et lequel sans doute aura été fait cardinal le 23 de ce mois, vient de mourir. L'archevêque

de Bourges aura ce chapeau. Monseigneur le duc d'Orléans et son fils le duc de Chartres vivoient froidement ensemble depuis le mariage du premier avec madame de Montesson. Mais la maladie dangereuse a rapproché les deux princes. M. le président de Vergennes, notre ambassadeur en Suisse, le deviendra à Venise. M. le comte de Quincy répand un mémoire contre M. le comte de Limbourg-Stirum, qu'il accuse de s'être qualifié ici de duc et prince, de s'être décoré d'ordres, etc., pour escroquer différentes sommes...

Au sujet d'une nouvelle Compagnie autorisée pour fournir des carrosses publics dans Paris, qu'on appelle *fiacres*, les propriétaires anciens se sont rendus en foule avec leurs carrosses à Choisy, dans l'intention de faire des représentations au Roi, et de demander aussi la suppression d'une espèce d'impôt de vingt sous par jour, auquel ils sont soumis au profit de certains particuliers. On n'a pas laissé approcher du Roi ces suppliants roulants. Ils ont publié un mémoire assez fort et dont la police a arrêté la distribution.

Quelqu'un vient me dire que la place de contrôleur général pourroit être incessamment rétablie, et en faveur de M. Lefèvre d'Amécourt, dont je vous ai parlé plusieurs fois. C'est vous dire qu'on regarde M. Necker comme près de sa chute.

Du 27 septembre.

M. de Saint-Germain se retire, dit-on ici ce matin, avec 40,000 livres de pension et le bâton de maréchal. Le grand conseil pourroit bien être supprimé.

Nous coucherons le 9 à Fontainebleau, et M. Necker y fait transporter ses bureaux; donc il tiendra encore.

Peut-être ne vous écrirai-je pas d'une quinzaine de jours, mais vous n'y perdrez rien.

LETTRE QUARANTE ET UNIÈME.

De Versailles, le 30 septembre 1777.

On ne m'avoit pas trompé. M. de Saint-Germain nous a quittés, et n'emporte pas nos regrets, mais un traitement fort avanta-

geux : 20,000 livres de pension sa vie durant, 20,000 autres jusqu'à ce qu'il vaque pour lui un gouvernement de province, et 150,000 livres une fois payées pour dédommagement des dépenses que son ministère a pu lui occasionner. Le logement de l'Arsenal à Paris est laissé aussi à cet ex-ministre. Ainsi on ne peut remercier quelqu'un plus gracieusement. Le prince de Montbarrey est entré dans toutes ses fonctions, mais un parti qui voudroit subverser tout le système moderne militaire cabale pour déplacer ce nouveau ministre et même pour faire supprimer le ministère de la guerre, qui seroit remplacé par une espèce de commission présidée par un intendant. M. de Castries renouvelle ses anciennes et infructueuses intrigues. Dans la lettre que M. de Sartine a adressée aux chambres de commerce et aux amirautés des différents ports, ce ministre dit que le Roi, ne voulant point interdire aux navires américains l'échange de leurs denrées ou marchandises, ne défend que la sortie des munitions quelconques de guerre et la vente dans nos ports des prises faites sur ses bons amis et voisins les Anglais. L'Espagne, dont les côtes sont plus sûres pour les Américains, offre à ceux-ci un ample remplacement des avantages que nous leur refusons. Des personnes de considération se sont employées auprès de M. Necker pour obtenir la délivrance du sieur Pellissery, détenu depuis quelques mois à la Bastille, pour avoir critiqué dans une brochure les opérations de ce directeur des finances. Celui-ci s'est enfin laissé fléchir; mais M. Pellissery, dont l'imagination est exaltée, se regarde comme une victime sacrifiée au bien public, et préfère la captivité à la liberté assujettie à cette condition.

LETTRE QUARANTE-DEUXIÈME.

De Versailles, le 7 octobre 1777.

Rien de nouveau. Nous ne pensons qu'à nous rendre à Fontainebleau, *où nous resterons longtemps*, à ce que vient de dire le Roi, si, comme il s'en flatte, la grossesse de la Reine s'y manifeste.

Autant les François et surtout les militaires s'étoient enthousiasmés de voir M. de Saint-Germain appelé au militaire, autant

ils se réjouissent de sa retraite. En attendant, les Jésuites, que cet ex-ministre avoit fourrés à l'École militaire, ont reçu ordre de se retirer. M. de Guibert est venu trouver M. de Maurepas pour désavouer le bruit répandu qu'il étoit l'auteur de l'*Éloge du chancelier de l'Hôpital,* ayant pour épigraphe : « Ce n'est point à des esclaves à louer les grands hommes. » Le mentor, toujours riant volontiers, lui a répondu : « Tant mieux, monsieur, pour votre tranquillité, si vous ne l'avez pas fait, et tant pis pour votre gloire, si vous n'en êtes point l'auteur. »

Du 9 octobre.

On croit que le prince de Montbarrey restera en place et aura un adjoint, en qualité d'intendant de la guerre, comme M. Foulon l'a été.

J'apprends que, grâce aux recommandations de la Reine douairière de Portugal, du Roi son frère et de notre cour aussi, la Reine régnante de Portugal a fait cesser toutes les inquisitions commencées contre l'infortuné marquis de Pombal; que ce vraiment grand ministre ne sera point sacrifié à la vengeance et à la haine inexorable des Jésuites et de leurs nombreux et puissants sectateurs. Il finira les quelques jours qui lui restent dans sa terre, au milieu de sa famille. Il règne une grande division entre l'ordre des avocats de Paris et les avocats généraux du Parlement, au sujet des conclusions prises par M. d'Aguesseau contre l'avocat défenseur du fermier général de Mazières. Le marquis de Brunoy ne fera donc plus d'extravagances. Le Roi s'est enfin déterminé à le faire arrêter et renfermer au château de Saumur. Entre mille sottises, on en a découvert de très-méchantes et qui ont nécessité sa détention. M. l'évêque d'Autun, qui a la feuille des bénéfices, a reçu aussi la superbe abbaye d'Ourscamp. Il est en grande faveur auprès du Roi.

Les espérances qu'on avoit conçues par rapport à la Reine se sont évanouies avant-hier, mais l'auguste époux ne perd ni le courage ni l'espoir.

La dame de Villers, dont je vous ai parlé il y a quelque temps, est sortie de la Bastille, avec ordre seulement *verbal* de se retirer dans un couvent. Cela prouve ce que j'ai toujours pensé, qu'elle n'étoit pas tant criminelle. Personne n'est plus exposé à

la calomnie que les gens en faveur au moment d'une disgrâce. D'ailleurs madame de Villers étoit galante à l'excès, et par conséquent ne pouvoit se faire quelques amis sans se faire beaucoup d'ennemis.

On reparle de la retraite de M. de Maurepas, qui, dit-on, auroit désigné son successeur. Je doute encore de cela. Nos troupes sont parties de Brest pour nos colonies. Les Anglois les suivent de très-près, parce qu'ils se permettent de se défier de notre bonne foi, et ils ont bien tort.

LETTRE QUARANTE-TROISIÈME.

De Fontainebleau, le 15 octobre 1777.

Il ne s'est encore rien effectué de tous les changements et arrangements auxquels on s'attend, mais il ne peut tarder d'y en avoir, à en juger par les mouvements et la mine sombre des uns et celle égayée des autres. On conspire contre M. de Montbarrey, que tout le parti militaire voudroit voir congédié, afin de détruire autant que possible l'édifice établi par M. de Saint-Germain. M. de Montbarrey, quoique pénétré généralement des mêmes principes que son ami, n'avoit pourtant point été de son avis sur certains objets, et entre autres sur celui de l'École militaire. Aussi il n'a pas manqué d'arrêter d'abord la consommation du plan de M. de Saint-Germain en congédiant les ex-jésuites, qui devoient établir un séminaire à l'hôtel de l'École militaire, et aussi en prévenant les maisons religieuses des provinces de ne plus admettre de pensionnaires gentilshommes. Le nouveau ministre se propose vraisemblablement de remettre l'établissement sur l'ancien pied; mais, entre nous, je crois fort que les antagonistes de ce prince ministre ne lui laisseront pas le temps d'exécuter ses vues, quelque sages qu'elles soient.

M. de Saint-Germain se montre très-content de sa retraite, et comme il se plaît beaucoup à l'agriculture et ne voudroit pourtant pas retourner dans sa chaumière, au moins tant qu'il a encore des grâces à espérer, il s'est acheté un beau bien près de Paris, où il va se fixer, labourer et bâtir. Si le bonheur lui est venu tard, au moins en a-t-il assez complétement, car, par des

circonstances singulières, il recouvrera la meilleure partie des fonds qu'une banqueroute lui avoit fait perdre à Hambourg. Dans son état actuel et pour le peu que l'ambition de cet ex-ministre soit raisonnable, il aura lieu de se trouver heureux, si même le Roi oublie de lui accorder d'autres grâces, qu'il espère pourtant. On nous a raconté ici que le Roi de Prusse, dans son dernier voyage en Silésie, avoit couru risque d'être assassiné à Crossen. On a ajouté que ce danger a fait peu d'impression sur ce monarque; mais comme on ne nous a donné aucuns détails de cette aventure, elle ne me paroît pas trop avérée.

LETTRE QUARANTE-QUATRIÈME.

De Fontainebleau, le 17 octobre 1777.

Beaucoup de gens disent que M. de Sartine et M. Necker vont être remerciés, mais je n'en crois rien, du moins pour le premier, qui certainement ne le mérite pas. Quant au second, il est possible qu'il se soutienne encore auprès du mentor et du Roi, mais il est impossible qu'il opère les sages innovations dont nos finances ont besoin. Ce n'est pas l'homme d'État qu'il nous faudroit, et lequel ne doit être empirique en aucun genre.

Vous avez su que M. Cromot, surintendant des biens de *Monsieur,* avoit perdu M. de Limon, son adjoint, en l'accusant de friponnerie, etc. Le gros des gens avoit donné confiance à ces imputations, d'après la disgrâce de l'accusé. Mais M. de Limon, qui a beaucoup d'amis, est parvenu à faire éclairer la conduite de son accusateur, et à faire sortir, sous les yeux du Prince même, des preuves très-conséquentes que M. Cromot est coupable des crimes dont il a chargé M. de Limon; que ce n'a été que pour les couvrir à jamais qu'il a voulu éloigner et perdre son adjoint. *Monsieur,* justement indigné, va, dit-on, chasser le vrai coupable; mais M. de Limon ne lui paroîtra néanmoins point assez net pour le remettre en place; ainsi M. de Lessart succédera. M. le garde des sceaux projette beaucoup de changements dans la librairie, aux instances de M. de Neville, qui dirige cette partie; mais il paroît que M. de Miromesnil ne fera rien, parce qu'une certaine cabale travaille avec apparence de succès à le

faire remercier, pour mettre M. de Sartine à sa place et faire passer le ministère de la marine à M. le comte d'Estaing, qui en seroit fort digne et capable.

Du 20 octobre.

J'aperçois que M. de Montbarrey sera remercié. On voudroit mettre le maréchal de Broglie à sa place, mais je ne crois pas qu'on y réussisse. La cabale Choiseul espère pour cet ex-ministre, parce que le Roi l'a vu plus volontiers depuis quelque temps; mais il n'y a pas assez de temps pour que la prévention soit détruite, et d'ailleurs M. de Maurepas ne le souffrira jamais. Il aimeroit encore mieux faire nommer un homme neutre ou même un ami du duc, fût-ce M. d'Ossun, qui revient de Madrid, et lequel n'est pas un grand génie, mais un homme de probité et fort habitué aux affaires.

Du 28 octobre.

Enfin, l'éternelle Éminence de la Roche-Aymon est morte hier, et par son testament a partagé tous ses biens aux hôpitaux des diocèses qu'elle avoit administrés, déclarant que, n'ayant rien eu que de l'Église, elle croyoit devoir rendre tout à l'Église. On trouve que le défunt auroit pu mettre ses domestiques, qui l'ont servi longtemps, au nombre des pauvres, au lieu de leur donner pour toute récompense une année de leurs gages. Un fils naturel de feu le prince de Conti, élevé sous les yeux de son père, qui joint à la figure la plus aimable tous les talents agréables, vient d'être fait chevalier de Malte; il entre dans le monde sous le nom de chevalier de Vauréal, terre que le prince lui avoit donnée. Le marquis de Marigny, frère de feu madame de Pompadour, est à l'extrémité.

LETTRE QUARANTE-CINQUIÈME.

De Fontainebleau, le 29 octobre 1777.

Il ne paroit pas encore certain que l'abbaye de Saint-Germain, vacante par la mort du cardinal de la Roche-Aymon, sera donnée à l'abbé de Bourbon, fils de Louis XV. On me dit que M. le comte d'Artois demande l'abbaye pour le duc d'Angoulême, son fils.

Du 30 octobre.

Les cabaleurs font mouvoir tous leurs ressorts pour opérer les mutations qu'ils désirent, mais jusqu'à ce moment leurs efforts n'ont rien produit. Un de mes amis croit savoir que M. de Maurepas a conseillé au Roi d'introduire au conseil M. de Brienne, archevêque de Toulouse, dont il voudroit faire son adjoint et successeur.

Il n'y aura plus de jeu de pharaon à la cour. Le Roi a saisi le prétexte d'une vivacité échappée à M. d'Artois contre M. de Merle, qui tailloit, pour interdire ce jeu dangereux et se restreindre au cavagnole, ancien jeu de feu la Reine. Les seigneurs banquiers ont fait un bénéfice de plus de trente mille louis depuis un an; aussi, tous nos seigneurs et nos dames sont épuisés.

Le comte d'Eyck, autrefois Van Eyck, ministre de Bavière, est mort. C'est une expédition du médecin Bouvard. Sa femme est tombée malade de désespoir. Il serait singulier qu'un homme dont on a dit tant de mal pendant sa vie laissât une épouse inconsolable. Sur la fin de ses jours, cet étranger a été assez considéré ici. Les malins disent que c'étoit grâce à son habile cuisinier. En tout cas, ce cuisinier a fait son bonheur et son malheur, car le maître est mort d'indigestion.

Il y a eu à Grenoble une émeute assez considérable, au sujet de la contrainte que l'on a cru devoir exercer contre les marchands de blé, pour qu'ils se rendissent dans un lieu déterminé de temps immémorial à servir de marché. Ils ont prétendu qu'en vertu des derniers édits royaux, ils étoient les maîtres de porter leurs grains où bon leur sembleroit; qu'en portant à ce marché, ce seroit les astreindre à payer un droit, perçu par madame la comtesse de Pons, droit sinon infondé, du moins abusif aujourd'hui. On a fait prendre les armes à une partie de la garnison; les troupes n'ont pas voulu user de toutes leurs forces; un major a été grièvement blessé, et le peuple est parvenu à faire remettre en liberté quelques femmes que les soldats avoient arrêtées.

LETTRE QUARANTE-SIXIÈME.

De Fontainebleau, le 2 novembre 1777.

Rien n'est déterminé pour l'introduction au conseil de M. l'archevêque de Toulouse. Sans doute M. de Maurepas prévoit que le temps approche où, par le dépérissement de sa santé, si ce n'est par les menées de ses adversaires, il devra céder le gouvernail à quelqu'un. L'amour-propre et l'habitude de commander combattent encore les conseils de la raison et de la prudence; on voudroit, en quittant la cour, s'y conserver du moins une portion d'autorité. Pour cela, le moyen seroit de se faire désigner un successeur qu'on pût former à sa manière, et qui, nous ayant remplacé, fût capable, par reconnoissance, de faire tout ce que nous pourrions vouloir. Vous sentez, Monsieur, combien cette position est embarrassante, et combien le choix est difficile. L'expérience a fait voir que tout coadjuteur aspire à la mort naturelle ou physique de celui qu'il doit remplacer, et qu'à la cour tout le monde conspire ordinairement contre les anciens, parce qu'on n'en attend plus rien, et qu'on espère beaucoup, au contraire, des nouveaux venants. M. de Montbarrey paroît avoir envie de garder sa place, malgré ses antagonistes, et il a commencé à manifester son ministère par deux ordonnances, l'une portant création d'une compagnie de cent cadets gentilshommes, ordonnance qui fera peu d'effet, et la seconde qui proroge jusqu'au 15 mai le semestre des officiers, que M. de Saint-Germain avoit fixé au 1er avril. Celle-ci sera fort agréable à nos militaires, et voilà tout.

M. Necker, nonobstant la bienveillance du Roi et l'appui du mentor, a bien de la peine à se défendre contre les difficultés successives que ses nombreux et puissants adversaires opposent à ses projets. Il faut qu'il ait un fonds de courage inépuisable, ou que sa place lui offre des consolations secrètes, pour qu'il n'en fasse pas le sacrifice à sa tranquillité. Au reste, quoi qu'en disent ses sectateurs, je doute que ce directeur, par des emprunts déjà considérables, pour opérer quelques revirements de parties assez peu importantes, parvienne à remédier aux inconvénients multi-

pliés de notre système de finances. Le sieur Bernard, ci-devant directeur général des postes prussiennes, expulsé de cette place, accueilli ensuite par M. Turgot, et mis à la tête de l'établissement des messageries et diligences, puis congédié par ce contrôleur général et réduit presque à la misère, s'est retourné auprès de M. Necker; il se pourroit qu'il redevînt encore chef dans cette même partie, qui seroit remise en ferme au moyen d'un nouveau bail.

La maison de Rohan a eu un jour bien heureux le lundi 27 du mois passé. Le Roi a donné au prince de Guéménée l'investiture de tous les fiefs de l'Alsace. Ce même jour, le prince a gagné au conseil le procès que sa maison avoit intenté contre le domaine du Roi pour des droits considérables dont elle jouissoit au port de Lorient, en Bretagne, et dont l'avoit privée la vente faite de ce port à la Compagnie des Indes. Ce même jour, la mort du cardinal de la Roche-Aymon a assuré au prince Louis de Rohan la grande aumônerie de France, place accordée dès longtemps par Louis XV, et dont le roi régnant lui avait confirmé l'expectative; et comme un chapeau de cardinal est aussi promis à ce prince, la fortune se sera complu à favoriser les Rohan. Au reste, il n'est personne à qui ces heureux événements n'aient fait plaisir, parce que cette maison jouit de l'estime générale.

Du 3 novembre.

Dans une lettre que le Roi de Prusse a écrite à Paris à un de ses correspondants littéraires, on lit ce passage : « Je vous envoie mon secret contre la rage; il est certain, aucune des épreuves que j'ai fait faire dans mon royaume n'ayant manqué. On devroit bien s'en servir contre le Parlement d'Angleterre, qui se conduit comme un fou et un forcené dans l'affaire de l'Amérique. Il vient encore de se brouiller avec la Russie. J'espère toujours que vous endosserez la cuirasse contre ce *goddem*, que vous aiderez les colonies à devenir libres et reprendrez le Canada, qu'on vous a si fallacieusement soutiré. C'est le vœu de mon cœur, et ce doit être aussi celui de la politique. »

Du 6 novembre.

Nouvelle querelle entre le Parlement et l'archevêque de Paris, par rapport à des négociants suspectés non catholiques, et qui

ont voulu se marier catholiquement. Les gazettes vous raconteront cela. Le Roi n'a encore rien ordonné sur cette affaire.

On forme la maison de Madame Élisabeth. Pour complaire à des gens de cour qui aspirent à des places, on forme une maison dans ce moment qu'une sage économie auroit pu reculer de beaucoup.

Les Américains sont perdus. Nous avons la nouvelle que non-seulement Washington n'a pas empêché ni même rendu difficile le débarquement du général Howe, mais qu'il s'est laissé battre à trois reprises, et si bien battre, qu'il a dû fuir, abandonner Philadelphie et ses magasins. Les amis que les Américains avoient ici, déjà un peu ennuyés de leur prétendue prudence, vont les mépriser autant qu'ils les aimoient, et, ma foi, je ne vois pas trop comment toute l'éloquence de M. Franklin pourra cette fois justifier Washington.

M. le duc d'Angoulême a été surpris le 3 de quelques symptômes de la petite vérole; mais ils se sont dissipés d'abord, et cet enfant se porte bien.

M. le garde des sceaux a pourtant fait prononcer ses nouveaux réglements pour la librairie. Ils causent de vives alarmes parmi les libraires. Quatre femmes faisant ce commerce sont accourues ici pour solliciter des modifications, mais ne les ont point obtenues. Il y a aujourd'hui ici une course de quarante chevaux; elle sera suivie d'une de quarante ânes. Le meilleur coursier de ces derniers procurera à son maitre un chardon d'or. Que nous sommes fous au moment où nous devrions tant être sages!

LETTRE QUARANTE-SEPTIÈME.

De Fontainebleau, le 11 novembre 1777.

Croiriez-vous qu'avec plus de 800,000 livres de revenus ecclésiastiques qu'avoit le cardinal de la Roche-Aymon, il ait laissé des dettes considérables? Eh bien, à en croire sa fille, cela est si vrai, que la vente de tout ce que laisse cette Éminence, qui a beaucoup trop vécu, ne suffira point pour contenter tous ses créanciers. Le cardinal avoit réuni toutes les hautes dignités de l'Église. Simple gentilhomme, d'une bonne famille, mais

pauvre et oubliée, il a prouvé qu'avec de la souplesse, de la hardiesse, point de scrupules, et de la constance, on peut sans savoir, et même sans esprit, parvenir à la plus haute fortune. Il faut l'avouer, c'étoit un des prélats les plus ignares et les plus bornés de l'Église de France, et ce n'est pas peu dire.

M. le nouveau grand aumônier jouira de 50,000 livres de pension sur l'abbaye de Saint-Germain, jusqu'à ce qu'il soit évêque de Strasbourg. Le reste des revenus de cette abbaye, c'est-à-dire encore 300,000 livres, sera reçu aux économats, en attendant.

M. l'évêque d'Autun, ministre de la feuille des bénéfices, a obtenu d'habiter le palais abbatial de cette abbaye. Ainsi, il se trouvera logé en prince pour donner ses audiences, à Paris; à la foule de prestolets ou d'ecclésiastiques sollicitant des bénéfices. On m'assure que ce prélat, qui a de l'ambition et veut rester en place, a offert à la Reine de ne présenter sur la feuille que des sollicitations honorées de sa recommandation. Cela est fort galant, peut-être très-galant, mais...

Les gazettes vous ont dit que M. Masson de Pesay, vulgairement appelé le marquis de Pesay, avoit été exilé pour s'être cru déjà adjoint au prince de Montbarrey, et s'être permis d'écrire et de disposer en cette qualité. Il n'est point exilé et n'a pas eu des torts aussi graves. Au contraire, il visite en inspection nos provinces méridionales. Pourtant, ce favori de la fortune et de M. de Maurepas paye cher l'honneur d'être à la cour par les tracasseries et les tours de toute espèce que ses rivaux et ses ennemis lui suscitent. Ses talents et son esprit devroient peut-être lui faire pardonner la manie qu'il a d'être un seigneur et un homme d'État. — Les nouveaux règlements pour la librairie réjouissent les gens de lettres, qui ne seront plus à la merci des libraires. Ceux-ci ont fait les plus vives représentations, prétendant que leur ruine totale doit s'ensuivre. Ils ont déclaré à M. le garde des sceaux qu'ils feroient banqueroute à tous leurs créanciers, et notamment aux auteurs à qui ils doivent de l'argent. Il leur a répondu : « Si vous faites cela, vous serez mis au carcan. »

Du 13 novembre.

Nous partons d'ici après-demain pour retourner à Versailles, sans qu'il s'y soit fait aucun des changements auxquels les courtisans s'attendoient.

D'après cela, c'est pour le jour de l'an qu'ils parient que M. Necker sera remercié, et que le duc de Choiseul remplacera le prince de Montbarrey. De tout cela je ne crois rien. En attendant, M. Necker prépare des édits, des déclarations, etc. Il vient de faire sortir un arrêt du conseil d'État, concernant la répartition du vingtième d'industrie dans les bourgs, villages et campagnes. Le préambule est écrit avec beaucoup d'art. On prend le terme de vingt années pour asseoir cette imposition, Sa Majesté se réservant de la modérer suivant les circonstances.

Les partisans de M. Necker font grand étalage de cette disposition, dont la classe indigente du peuple doit, selon eux, se trouver très-soulagée; mais cette disposition n'est ni plus sincère ni plus réelle que celles qui ont précédé, et je pense que le Parlement ne manquera pas d'entreprendre de faire voir à M. le directeur des finances qu'on le devine, malgré son art et ses belles paroles. Encore une fois, ce ne sont pas des modifications d'impôts qu'il faut à la France, c'est l'anéantissement de la forme financière actuelle, et un nouveau système simple et naturel d'impositions.

Le ministre de la guerre a fait rendre une ordonnance qui confirme les commandants en chef établis dans nos provinces maritimes et celles frontières. Elle rétablit des commandants en second supprimés. Elle décide que les maréchaux de France et les lieutenants généraux pourront seuls, à l'avenir, être nommés pour commander les provinces en chef et en second, mais ne pourront être en même temps commandants de province et d'une des divisions de nos troupes.

On a imprimé les remontrances du grand conseil pour les débiter furtivement. Cette cour, voulant qu'on ne doute pas de leur existence, les a supprimées par arrêt, comme indiscrètement publiées. Je crois qu'avant la fin de l'année le Roi devra prononcer sur le sort de cette cour. On voudra sans doute encore ménager le chou et la chèvre. Le Parlement, qui est la chèvre,

broutera quelques feuilles du chou, et *pour le moment* restera tranquille. La course des ânes a eu lieu, et nous a beaucoup plus amusés que celle des chevaux. Le paysan propriétaire de l'âne victorieux, et qui l'a monté, a reçu cent écus en argent et un chardon d'or.

Les vents des 29 et 30 octobre ont causé des dommages considérables dans les ports de mer au nord et en Angleterre, et nous en avons prodigieusement souffert aussi. L'ambassadeur d'Angleterre, avant son départ d'ici, n'a pas parlé si haut ni si affirmativement que les Anglois des victoires de M. Howe. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que la cour de Londres n'ait pas des nouvelles directes de ses généraux, et M. Franklin pas plus de ses compatriotes. Les vents ou les corsaires en seront cause.

Les gazettes vous auront déjà appris ce que M. de Montbarrey a fait en faveur de la veuve de feu M. d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, et le trait héroïque de cet officier. Nous savons tous un gré infini à M. de Montbarrey d'avoir appris au Roi qu'un trait aussi éclatant étoit resté sans récompense, parce que le récit a fait une vive impression sur le monarque, et que, de son propre mouvement, il a non-seulement accordé à perpétuité à la veuve et à la famille de l'officier une pension de 1,000 livres, mais a voulu même qu'elle fût payée à compter du jour de la mort de M. d'Assas.

LETTRE QUARANTE-HUITIÈME.

De Versailles, le 17 novembre 1777.

La cour sera rentrée ici demain, et pour n'en plus sortir de tout l'hiver. Les cabaleurs n'ont rien opéré, et nos ministres sont encore en place et s'y tiendront quelque temps, si les affaires du dehors ne forcent pas notre monarque à changer de système. Le prince de Montbarrey donnera demain sa première audience publique à Paris. Les ordonnances qu'il a fait rendre ont diminué le nombre de ses contradicteurs. S'il faisoit rétablir la maison militaire du Roi, il auroit mille amis de plus; mais il auroit tort, car à part les inconvénients pour les intéressés, l'extinction des quatre corps nobles est un grand bien, parce qu'ils coûtoient

immensément et ne servoient à rien. Mais un ministre sacrifie souvent à son intérêt propre un intérêt bien plus essentiel.

M. le garde des sceaux n'en est pas quitte pour avoir fait publier ses règlements concernant la librairie, et traité durement les libraires complaignants. Voilà que l'Université de Paris et l'Académie françoise ont fait séparément des représentations tendant à prouver que si plusieurs des dispositions sont bonnes et sages, il y en a beaucoup qui, en vue de remédier à certains abus, en feront naitre d'autres, et ouvrent la porte à nombre de friponneries dans un commerce dévenu aujourd'hui très-important. Les libraires ont aussi fait composer par le fameux Target, avocat, un mémoire en leur faveur.

Le refus de mariage à ces prétendus protestants dont je vous ai parlé a engagé le Parlement à prendre à partie M. l'archevêque de Paris. Le prince Louis de Rohan s'entremet pour arrêter les suites de cette affaire.

Madame Necker a donné cette nuit un souper splendide, à Paris, à tous nos ministres. On y a répété *Roland*, opéra nouveau de Piccini.

Dans une lettre du Roi de Prusse à M. d'Alembert, ce prince dit à propos des Américains : « J'aime ces braves gens, et ne peux m'empêcher de faire des vœux secrets pour eux. Il faut avouer que vous êtes bien pacifiques. »

Nous avons appris aujourd'hui, par des lettres du port de Lorient, que la frégate *l'Amphitrite* venoit d'y arriver de Charlestown, d'où elle étoit partie le 17 octobre. Elle n'avoit entendu parler en Amérique d'aucun des grands avantages racontés par les papiers d'Angleterre. Philadelphie n'avoit point changé de maitre, et l'armée de Washington tenoit toujours M. Howe en échec, etc.

Du 21 novembre.

Les nouvelles que M. de Vergennes a reçues dernièrement de Constantinople confirment les bruits publics sur l'envie qu'auroit la Porte Ottomane d'essayer si, par le sort des armes, elle ne pourroit pas se soustraire aux exigences outrées de l'Impératrice de Russie. Sans doute notre politique a concouru à ce que les différends entre les deux puissances ne se terminassent

pas facilement ; mais nous n'aurions pourtant pas voulu une rupture entre elles, qui peut faire cesser notre système pacifique, déjà fort menacé par la tournure que prennent les affaires des Américains.

Je vous ai dit le souper que M. Necker a donné à Paris à nos ministres. M. et madame de Maurepas en étoient, avec tous les seigneurs leurs amis. Croiriez-vous, Monsieur, que cette fête splendide, où il y a eu opéra sérieux et bouffon, où madame Necker a déployé tout son esprit, et mademoiselle sa fille ses grâces et ses talents agréables; croiriez-vous que cette fête a fait plus pour la stabilité ministérielle de M. Necker que toutes ses opérations financières publiées jusqu'à ce moment? On n'a parlé qu'un jour de sa dernière disposition concernant le vingtième, quoiqu'elle intéresse toute la nation, tandis que l'on parle encore en ce moment de la fête qu'il a donnée, qu'on en détaille tous les agréments et que l'on dit tout haut : « Ce sont des gens admirables que M. et madame Necker; ils sont délicieux pour la société. » Voilà nos chers François; ils sont toujours les mêmes, frivoles, inconséquents, et sacrifiant les intérêts les plus essentiels aux plaisirs du moment. Nos fermiers généraux, à ce qu'ont dit les plaisants, quoique n'ayant pas été à cette fête, en ont eu une indigestion et une diarrhée continue, c'est-à-dire que, cette fête ayant ranimé le crédit du directeur des finances, ils ont peur qu'il n'en profite pour leur porter des coups mortels. Pour moi, j'en doute, et crois qu'ils ont tort de tant s'effrayer. M. Necker, malgré toute la sagacité qu'on lui prête, n'a pas les moyens ni les ressources qu'il faudroit avoir pour une réforme générale.

M. de Montbarrey devoit faire nommer les officiers généraux pour commander les divisions d'armée; mais cette nomination a été suspendue. Les amis du ministre de la guerre lui ont conseillé de proposer au Roi l'établissement d'un conseil de guerre perpétuel, où toutes les affaires militaires seroient discutées, pour ensuite être par le ministre portées à la décision souveraine. Ce seroit effectivement un bouclier très-utile au ministre, mais aussi ses fonctions en seroient moins brillantes et moins marquées au coin de l'autorité.

On a joué un jeu d'enfer à Fontainebleau. Le duc de Chartres en est pour trente mille louis d'or. En vérité, ce désordre fait honte à l'humanité. N'est-il pas inconcevable qu'il soit beaucoup plus général et excessif sous ce règne que sous le précédent?

On dit que mylord Stormont est rappelé à Londres, et l'on ne nomme pas son successeur. C'en est assez pour mettre nos politiques en mouvement. Pour moi, je sais que les Anglois sont trop foibles pour nous en vouloir, et que même ils connoissent leur foiblesse et en rougissent.

Enfin, le chevalier d'Éon a fait sa métamorphose. Il a paru à Versailles habillé en femme et la croix de Saint-Louis au côté. Cette singularité et le mérite réel et vraiment extraordinaire de ce personnage excitent l'empressement du public, qui court pour le regarder partout où on croit le rencontrer, c'est-à-dire aux spectacles, aux promenades, etc...[1].

LETTRE QUARANTE-NEUVIÈME.

De Versailles, le 22 novembre 1777.

Depuis que M. le comte d'Artois a acheté le château de Maisons, il ne cesse de restreindre les prérogatives dont le maréchal de Noailles, ci-devant duc d'Ayen, jouissoit à Saint-Germain, dont il est gouverneur. Ce seigneur ayant fait dernièrement des représentations au prince, il en a été traité fort durement; sur quoi le maréchal ayant porté ses plaintes au Roi, Sa Majesté a fait venir son frère pour lui en parler. Mais à peine le prince s'aperçut-il de quoi il s'agissoit, qu'il fit une pirouette et s'esquiva. C'est grand dommage que ce jeune prince unisse à beaucoup de qualités aimables des défauts trop marqués. L'âge peut les corriger, mais ils seroient peut-être moins fréquents ou moins saillants si, pour le malheur de M. le comte d'Artois, il n'étoit

(1) Voir encore sur le chevalier d'Éon, outre sa *Vie* écrite par M. de la Fortelle, l'*Histoire de la Diplomatie française*, par M. de Flassan; — les *Mémoires de Walpole*, — les *Histoires énigmatiques* de Bulau, traduites par M. Duckett, tom. Ier, p. 263 à 283; — *Beaumarchais et son temps*, par M. de Loménie; — enfin les deux articles sur la *Correspondance secrète de Louis XV*, par M. Boutaric (*Revue contemporaine*, mai et juin 1865).

entouré de gens plus occupés de l'égarer et de lui complaire que de sa gloire et de leur honneur.

Il y a eu un pari plaisant entre M. le duc de Chartres et le comte de Genlis. Ce dernier a parié qu'il iroit à Fontainebleau et en reviendroit avant que le prince eût tracé ou piqué cinq cent mille points sur du papier, points à faire l'un après l'autre. M. de Chartres a perdu.

Comme, nonobstant les diverses opérations économiques faites sous ce règne dans la maison commensale du Roi, le désordre y subsiste, que les fournisseurs n'ont pas été payés, etc., M. Amelot, de concert avec M. Necker, cherche un expédient pour se débarrasser des créanciers anciens et en éviter de nouveaux en se procurant un fonds fixe comptant, avec lequel on pût subvenir aux dépenses journalières de la maison. Le nouveau grand aumônier n'a pas encore réussi à mettre M. l'archevêque de Paris à la raison sur l'affaire du refus de mariage à de prétendus protestants. L'archevêque exige un certificat de l'ambassadeur de Hollande, garanti par ce dernier, et par lequel il sera certifié que les gens en question n'ont jamais fait d'acte de protestantisme dans la chapelle de l'ambassadeur, etc.

Du 24 novembre.

On vient de me dire que M. Necker a envoyé secrètement M. Germain, son jeune frère, à Gênes, pour tenter d'y négocier un emprunt de cent millions dont le directeur général a besoin pour mettre ses sublimes projets à exécution. Il faut convenir qu'il aime bien les emprunts.

On m'assure aussi que M. de Montbarrey a fait décider le rétablissement de l'École royale militaire sur l'ancien pied. Jugez quelle dépense à faire pour racheter des meubles innombrables, qui ont été vendus à vil prix, ou brisés, ou gaspillés! Et voilà la sagesse de notre gouvernement! Je ne déciderai point que M. de Saint-Germain ait bien fait de détruire cet établissement déjà ancien et monté; mais je dirai sans scrupule qu'il n'est point sage, puisqu'il est détruit, de le recréer, parce qu'il ne peut jamais procurer par son utilité et ses avantages une demi-compensation de ce qu'il a coûté et coûtera. Sans doute M. de Saint-

Germain, en le supprimant, n'avoit pas su parfaitement remplir le but juste et bienfaisant du fondateur, qui étoit de venir au secours d'enfants de nobles et de militaires auxquels les parents trop pauvres ne peuvent donner une éducation convenable; mais il étoit très-facile de corriger et de perfectionner à cet égard, et il me semble que placer cinquante ou cent cadets à la suite des garnisons tenues continuellement dans chacune de nos grandes villes de guerre, où rien ne manque pour l'éducation qui leur convient, et entretenus aux dépens du Roi, équivaudroit plus simplement, plus abondamment et moins onéreusement à tous les prétendus avantages d'une seule École militaire.

Le Roi a augmenté de 50,000 livres le traitement de madame la princesse de Lamballe comme surintendante de la Reine, parce que cette charge cause à madame de Lamballe des dépenses considérables, tant pour donner à jouer chez elle à la Reine et à sa cour, qu'à souper, à danser très-souvent, etc. Madame de Lamballe reçoit à présent 200,000 livres.

On veut croire que M. le garde des sceaux demande sa retraite, et que M. de Malesherbes le remplacera. Les anciens fermiers des diligences et messageries, ayant offert les mêmes conditions que les nouveaux, vont être remis en possession. C'est une disposition peu juste de la part de M. Necker.

LETTRE CINQUANTIÈME.

De Versailles, le 28 novembre 1777.

Je n'ai l'honneur de vous écrire que pour faire montre de mon exactitude, car depuis notre retour, il ne s'est rien fait ni dit même qui vaille de vous être rapporté. La fête superbe que M. Necker a donnée au retour de Fontainebleau lui a réellement fait de nouveaux amis de gens qui lui étoient opposés. Rien de si singulier que de voir de prétendus patriotes oublier leur zèle pour l'État à cause d'un bel et bon souper. Toutefois le crédit de M. Necker est toujours fort incertain, parce que le plus grand nombre de ses adversaires, et ceux les plus intéressés à le culbuter, n'ont pas été du souper. Le Parlement, qui n'en a pas été non plus, va lui chercher de nouvelles chicanes à l'occasion

de l'arrêt sur les vingtièmes des provinces, lequel a été dénoncé aux chambres comme vicieux à plusieurs égards. D'ailleurs, M. Necker n'a encore rien fait pour justifier tant soit peu la grande réputation que ses amis ont tenté de lui faire.

Notre ministère politique a les yeux ouverts sur Constantinople et Pétersbourg, où les ministres d'Angleterre négocient de leur mieux pour tâcher d'empêcher une rupture; mais nous la croyons inévitable. Nos politiques prétendent que l'Espagne a réussi à détacher la cour de Portugal de l'alliance ou plutôt de la servitude angloise; mais cela est encore douteux. Enfin nous recevons des nouvelles de Philadelphie, qui n'est pas au pouvoir des Anglois. Washington a été surpris et battu, mais il a regagné tous ses avantages. Le général Howe, après tant de chemin, de pertes et de fatigues, n'en est pas plus avancé, et le général Burgoyne et ses troupes sont autant qu'anéantis. Le discours du roi d'Angleterre à la rentrée du Parlement prouve combien le ministère étoit sûr de la pluralité des voix, et les adresses des Chambres démontrent que ce ministère ne s'est pas trompé, et que cette nation si libre et si fière est aujourd'hui asservie autant qu'avilie.

Le secrétaire de M. Linguet est arrivé à Paris. Le gouvernement en a été informé, et a aussitôt donné des ordres pour faire fouiller ses paquets. Il semble singulier que le journal assez hardi de cet expatrié entre librement, et que son secrétaire soit ainsi fouillé. Nous saurons sans doute pourquoi. M. l'archevêque de Paris n'a point encore cédé aux instances du grand aumônier relativement à l'affaire que vous savez. M. le prince de Montbarrey fait tous ses efforts pour obtenir successivement du Roi des adoucissements aux règlements trop austères prescrits par M. de Saint-Germain. Les officiers supérieurs ont même été invités de fournir leurs conseils et leurs lumières pour la formation d'un code militaire qui tînt lieu de la foule d'ordonnances militaires publiées jusqu'à présent. En attendant, il a été écrit à tous les régiments de ne plus user de la punition des coups de plat de sabre, et de s'en tenir aux anciens usages, jusqu'à ce qu'on ait trouvé mieux. Les nouveaux règlements concernant la librairie n'auront, selon toute apparence, pas leur effet. Les

intéressés ont remué tant de cordes, que M. le garde des sceaux a dû en suspendre l'exécution. Et voilà comme tout va chez nous !

LETTRE CINQUANTE ET UNIÈME.

De Versailles, le 4 décembre 1777.

M. Franklin vient de débiter sommairement de grandes nouvelles : que le 16 octobre l'armée du général Burgoyne s'est rendue prisonnière (cette armée étoit de neuf mille sept cent treize hommes, et tout ce qui n'en a pas été tué a été fait prisonnier, ainsi que quarante-cinq pièces de canon); que le général Howe se trouve à la veille d'éprouver à peu près le même sort à Philadelphie, son armée y étant investie et séparée de la flotte angloise, qui a perdu dix-sept de ses vaisseaux, etc. Voilà en effet de terribles nouvelles, si elles se vérifient, et la hauteur du gouvernement anglois aura lieu d'en être longtemps humiliée. Ma foi, les beaux parleurs de la cour au Parlement auront bien de la peine à articuler quelques mots. Quoi qu'il en soit, je peux vous dire que l'Angleterre, qui nous déteste de bon cœur, nous a fait un grand bien par son acharnement contre ses colonies. On ne sauroit évaluer les sommes que nous a valu le commerce avec elles depuis deux ans. Les navires bons voiliers, et qui n'ont pas éprouvé de catastrophe, ont donné par leur retour 300 pour cent de bénéfices. *L'Amphitrite* a donné davantage, et Beaumarchais a déjà gagné un million avec cette frégate, qu'il a équipée en société.

LETTRE CINQUANTE-DEUXIÈME.

De Versailles, le 12 décembre 1777.

Pour vous tranquilliser sur une révolution ministérielle que je vous ai dit se tramer ici de la part des adversaires nombreux des administrateurs actuels, je m'empresse de vous dire que le Roi, serré de trop près par tous ces cabaleurs, a pris de l'humeur, et leur a déclaré qu'on ne réussiroit point, comme on s'en étoit flatté, à l'indisposer contre les dépositaires de son

autorité, des services desquels il étoit fort content; que les ennemis de M. Necker ne seroient pas plus heureux, parce qu'on ne pouvoit montrer plus de zèle, de talents et de lumières qu'il en avoit déployé depuis qu'il étoit chargé de l'administration des finances, etc. D'après cela, il n'y a rien à dire. Nous aurions mauvaise grâce, n'est-ce pas, de n'être pas du même sentiment que le maître?

Comme le marquis de Pesay est mort, ses jaloux et ses ennemis se réunissent à ceux qui l'aimoient pour avouer qu'on a fait une vraie perte. On prétend que le compte qu'il a envoyé au Roi de sa visite des côtes maritimes mérite beaucoup d'éloges.

Ma foi, s'il en faut croire d'autres nouvelles que prétend avoir M. Franklin, non-seulement toute l'armée de Burgoyne a été anéantie, mais les deux autres corps anglois qui en étoient détachés ont été détruits quelques jours après; mais les deux frères Howe, leurrés habilement par le général Washington, se trouvent hors d'état de s'entre-secourir et à la veille d'éprouver le même désastre qu'a éprouvé Burgoyne. Tant de succès ne sont pas faciles, me direz-vous. Eh bien, attendons dix à douze jours, et nous saurons à quoi nous en tenir. Mais en attendant, Monsieur, convenez que, sans risquer beaucoup, on peut parier que l'Amérique ne tardera point à être vraiment libre, comme elle l'entend sans doute, c'est-à-dire délivrée du joug anglois.

Pour signaler son zèle pour l'État, M. Necker vient de faire établir un nouvel emprunt de 25 millions par voie de loterie. Je vous l'ai déjà dit, M. Necker a la rage des emprunts. On dit ici que le Roi de Prusse fait passer trente-six mille hommes en Pologne, auxiliaires de la cour de Pétersbourg.

On a prétendu ici que mademoiselle d'Éon n'avoit eu ordre de prendre les habits de son sexe que pour la sauver d'un duel que vouloit lui proposer le jeune comte de Guerchy, fils du feu ambassadeur tant maltraité par le chevalier d'Éon; mais cela paroît controuvé. Les receveurs généraux des finances ont envoyé une députation ici, à l'effet de représenter encore contre les projets suppressifs de M. Necker, mais ils n'ont pas été écoutés.

LETTRE CINQUANTE-TROISIÈME.

De Versailles, le 15 décembre 1777.

Vous lirez dans les gazettes le préambule de l'arrêt pour le nouvel emprunt de vingt-cinq millions, et vous en conclurez apparemment que M. Necker fait parler d'or pour attraper de l'argent. C'est déjà pour mettre le Roi au pair avec le courant qu'on a emprunté précédemment, et on emploie encore ce même prétexte; il a paru sans doute le plus spécieux. On regrette tout de bon le marquis de Pesay, et son épouse infiniment respectable, qui est à la mort de cette perte et veut aller finir ses jours dans un couvent, inspire à toute la cour le plus tendre intérêt. M. Necker voudroit faire créer soixante inspecteurs du commerce et en tirer finance, sans doute pour le plus grand bien des manufactures et fabriques du royaume.

On veut assurer ici que la guerre entre la Russie et la Porte est résolue par les deux puissances.

LETTRE CINQUANTE-QUATRIÈME.

De Versailles, le 22 décembre 1777.

M. le chevalier de Luxembourg a eu ordre du Roi de se démettre de sa charge de capitaine des gardes du corps, pour laquelle il avoit la survivance du prince de Tingry. Ce chevalier de Luxembourg est un des plus beaux hommes de la cour, et vous devinerez que sa disgrâce a le même motif que celle de M. de Dillon, il y a deux ans [1].

On ne parle ici et à Paris que de la déconfiture aussi singulière qu'importante du général Burgoyne; et, quoiqu'on n'en ait pas reçu de nouvelles, on ne doute pas que le général Howe n'ait mis bas les armes pour obtenir des vivres, et que son frère et ses vaisseaux ne soient allés en chercher dans d'autres parages. Des succès aussi extraordinaires qu'importants ne peuvent qu'enivrer de joie nos partisans très-nombreux des Amé-

(1) Cancan de cour. Encore un des prétendus favoris de Marie-Antoinette, à qui, si elle en eût eu un véritable, on n'en eût pas donné tant.

ricains. Ils voudroient que notre gouvernement saisît cette circonstance où la nation angloise est humiliée et où ses ministres ont perdu la tête pour lui déclarer la guerre, et par ce moyen consommer à jamais la révolution si heureusement conduite par les braves Américains. Des François, moins téméraires ou plus sages, craignent au contraire que le ministère anglois, outré de désespoir et de rage, ne nous dénonce à sa nation comme les auteurs des désastres qu'elle a éprouvés, et ne l'engage à tourner contre nous toutes les forces qu'elle a préparées depuis six mois contre l'Amérique. Pour moi, Monsieur, je dis que notre marine, quoique non formidable, seroit pourtant suffisante pour parer les coups, et je pense que si la cour de Londres est forcée de renoncer à l'Amérique, elle n'aura rien de plus à cœur que de rester en paix avec nous, du moins jusqu'à ce qu'elle ait pu se récupérer de ses pertes immenses et ramasser de nouveaux moyens de faire la guerre. Et je serois d'avis que notre politique n'ayant pas cru devoir déclarer la guerre aux Anglois il y a dix-huit mois, elle ne doit que tâcher de conserver à la France la jouissance des avantages que lui a déjà procurés un commerce direct avec les colonies angloises, lequel a été extrêmement lucratif, malgré des risques terribles dont ce commerce se trouvera affranchi aussitôt la cessation de la guerre.

Du 26 décembre.

Si des gens de tout état chez nous ont pris chaleur pour la cause des Américains, vous devez penser, Monsieur, que leurs plus nombreux et ardents partisans sont parmi nos militaires et nos seigneurs. Aussi, c'est avec la plus avide curiosité qu'ils lisent les gazettes d'Angleterre. On y a remarqué dernièrement avec surprise et indignation que dans les débats parlementaires, en répliquant à mylord Chatham, le lord Sandwich s'étoit hasardé, en voulant justifier la valeur ou le mérite des troupes allemandes achetées par la cour de Londres, de tenir des propos aussi indécents et offensants que mal fondés contre les troupes françoises. M. le comte de Turpin, en preux chevalier, a écrit, à ce qu'on assure, à ce lord pour lui demander raison, le sommant de se rendre à Ostende, où il se proposoit de venger la nation d'une

insolence aussi peu méritée. M. de Turpin est parti en même temps pour se trouver au rendez-vous, où je doute fort qu'il rencontre l'homme qu'il cherche. Par suite de ceci, M. le maréchal de Biron, trouvant l'ambassadeur d'Angleterre dans la galerie, lui dit : « Écrivez, je vous prie, à votre lord indiscret, qu'il y a en France vingt mille gentilshommes, au nombre desquels je me fais gloire d'être, qui sont prêts à faire la moitié du chemin pour apprendre à votre nation à mieux apprécier la nôtre. » Vous concevrez facilement, Monsieur, combien mylord Stormont, déjà fort agité de l'humeur générale, a dû être embarrassé de cette vive attaque. Il a pris le parti de s'en tirer par un faux-fuyant assez commun, en protestant que le lord Sandwich ni aucun autre pair n'avoit eu ni pu avoir l'intention d'offenser une nation amie et infiniment respectable; qu'on ne l'avoit même pas fait, et que les gazetiers seuls étoient coupables, ayant mal traduit et rendu le sens des expressions dont on s'étoit servi. On en est resté là, du moins pour le présent.

Les bals de la Reine sont commencés et assez brillants. C'est le prince de Beaumont, fils du prince de Tingry, qui remplace le chevalier de Luxembourg pour la survivance de capitaine des gardes du corps.

Le Parlement a arrêté des représentations contre l'arrêt pour le vingtième et contre le dernier emprunt. De cet emprunt, on a assigné neuf millions pour la marine, et le reste pour des remboursements.

ANNÉE 1778.

LETTRE PREMIÈRE.

De Versailles, le 3 janvier 1778.

Je vous ai dit que M. de Limon avoit présenté à *Monsieur* un mémoire contre M. Cromot, lequel a su parer ce coup et le faire retomber sur son adversaire. M. de Limon est revenu à la charge et est parvenu à jeter des nuages sur la conduite de M. Cromot; mais celui-ci, par des motifs que nous ne connoissons pas encore, n'a pas succombé. Pourtant, *Monsieur* et *Madame* ont accordé une pension chacun de 3,000 livres à M. de Limon, et l'ont recommandé fortement au Roi.

Lorsque les gens sont morts, on est mieux informé des faits qui les concernent. Voici exactement ce qui avoit occasionné l'espèce de disgrâce de M. de Pesay, et ce qui même, à ce que l'on présume, a causé sa mort. M. de Maurepas avoit cru entrevoir dans ce jeune homme des dispositions avantageuses et des talents, et il se l'étoit attaché, malgré les représentations de madame de Maurepas. M. de Pesay, qui avoit aperçu l'inclination qu'il avoit inspirée au mentor et son désir de l'avancer, crut dès ce moment pouvoir, comme on dit, voler de ses propres ailes. Il avoit aussi eu l'adresse d'établir une correspondance directe et très-suivie entre le Roi et lui. M. de Pesay s'y étoit en dernier lieu expliqué d'une manière peu mesurée sur le compte des ministres, et particulièrement sur celui de son bienfaiteur, sur lequel il alloit jusqu'à se vanter d'avoir un ascendant irrésistible. M. de Maurepas, qui ne fit d'abord que soupçonner cette ingratitude, en devint convaincu insensiblement; il se refroidit et chercha des moyens honnêtes pourtant de l'éloigner de la cour. En conséquence, il lui fut ordonné de faire des tournées sur les côtes maritimes, et lorsqu'il étoit sur son retour, on lui fit conseiller par des amis de s'en aller à sa terre, où le chagrin d'une disgrâce qu'il avoit bien méritée lui a tourné le sang. Quelques jours avant qu'il quittât la cour, M. de Pesay vint souper chez

M. de Maurepas, où il y avoit une quarantaine de personnes, parmi lesquelles une seule étrangère, ne connoissant pas encore M. de Pesay, demanda à son voisin quel étoit ce jeune homme. M. de Maurepas, qui se trouvoit tout près et avoit entendu la question, répondit tout haut : « Quoi! vous ne connoissez pas M. le marquis de Pesay? C'est un mémoire qui me fait faire tout ce qu'il veut. »

On croit que les régiments provinciaux seront rétablis.

Il a été présenté au Roi un fusil qui peut tirer douze coups à la fois, et tout en admirant l'invention, Sa Majesté a défendu qu'on multipliât une arme aussi meurtrière.

Notre gouvernement se relâche d'une manière très-marquée de ses égards envers celui d'Angleterre; car à ce moment M. Franklin est en particulier ou publiquement chez tous nos ministres, mange chez eux et négocie avec eux.

Le neveu et ambassadeur du roi de Maroc est attendu ici. Il sera traité avec grande distinction, logé et défrayé par le Roi.

Lord Stormont a usé de beaucoup de prudence et d'esprit pour tâcher d'effacer l'impression vive des mauvais propos de lord Suffolk. (Je me suis trompé dernièrement en vous nommant le lord Sandwich). Mais je vous assure que toute la cour et la ville ne les oublieront jamais, nonobstant tous les aveux possibles, et qu'on ne respire ici que guerre et vengeance.

Le grand conseil a reçu du Roi une nouvelle réponse plus affligeante, car le monarque a déclaré vouloir ne rien changer à ce qui avoit été prescrit.

Il se répand de grandes nouvelles de l'Amérique, mais elles ont trop besoin de certitude pour que je vous en fasse part.

LETTRE DEUXIÈME.

De Versailles, le 4 janvier 1778.

Le chevalier du Gravier, brave militaire, mais ayant le ton assez brusque, rencontre l'un de ces jours M. Necker et l'arrête : « Monsieur, j'ai fait la sottise d'acheter trois de ces gouvernements et emplois municipaux que le Roi a vendus. Je m'en consolerois si du moins j'étois payé des honoraires y attachés; mais je ne le

suis pas, et pourtant j'ai donné de beaux et bons écus. Cela est-il juste? » M. le directeur général, d'abord un peu interdit de l'apostrophe, garda un moment le silence, puis lui répondit : « Monsieur, je ne trouve pas cela plus juste que vous, et vous serez payé demain. » Il lui tourna le dos brusquement, et le militaire a effectivement reçu le lendemain ce qui lui étoit dû. Le travail du Parlement de Paris sur le dernier arrêt du conseil concernant le vingtième, et sur la création de la dernière loterie, et aussi le refus formel que le Parlement de Rouen a fait de recevoir cet arrêt, dont cette cour même a défendu l'exécution dans l'étendue de son ressort, ne laissent pas que d'inquiéter M. Necker; il y a eu au moins de la témérité dans son fait, mais le Roi, qui aime beaucoup le directeur général, le rassure en lui disant qu'il connoît son zèle et la droiture de ses vues.

Malgré les cris de guerre que j'entends partout ici, je crois pouvoir vous assurer que la France laissera au moins toute l'année prochaine le temps à la mère patrie angloise d'épuiser les restes de ses forces et de ses ressources contre ses enfants d'Amérique, auxquels nous continuerons de donner indirectement tous les secours possibles. M. de Vergennes pense, et dans ce moment c'est avec raison, que si la France déclaroit la guerre à l'Angleterre, elle ne sauroit lui faire autant de mal que cette puissance s'en est fait elle-même depuis deux ans, et va s'en faire encore, par son acharnement à vouloir asservir les Américains, pour justifier sa conduite injuste et tyrannique avec eux, ce qui est devenu actuellement impossible. Nonobstant, mylord Stormont conserve ses inquiétudes sur les vues agressives qu'il suppose que l'Espagne nous suggère; mais la cour, connoissant tout le péril des circonstances où elle se trouve, quoiqu'elle feigne de n'en être point abattue, a mandé à cet ambassadeur de baisser de ton vis-à-vis de nous, sauf à se revancher dans un temps plus heureux. Aussi, rien de plus modéré et de plus affectueux que ce ministre à présent.

Du 6 janvier.

Il n'y a point eu de promotion de chevaliers du Saint-Esprit le premier jour de l'an. On s'y attendoit, du moins pour le prince de Montbarrey. Elle aura lieu apparemment à la Chandeleur. Le duc

de Bragance est très-fêté en cour. Il pourroit être question de le marier avec une de nos princesses, peut-être mademoiselle de Bourbon.

Le conseil des finances de mardi a été très-orageux. Le Roi y étoit et a entendu les clameurs de tous les membres antagonistes de M. Necker et de ses opérations; mais Sa Majesté a tenu bon, et, quoiqu'il n'y ait pas eu de conclusion, il y a lieu de croire que les prétendus grands projets de finance seront admis. Toutefois, les grands ressorts de la cabale pour faire sauter le directeur général sont tous en mouvement aujourd'hui.

La princesse de Lamballe ne s'occupe qu'à varier les plaisirs de la Reine, et rien n'est épargné. Aussi la cour sera extrêmement brillante et somptueuse ce carnaval, et Paris ne le cédera point à la cour.

Je suis en fonds pour vous assurer de nouveau qu'à moins que l'Angleterre ne nous attaque, nous resterons en paix jusqu'au printemps 1779.

M. Necker a engagé le Roi à supprimer, à commencer de ce moment, une distribution d'étrennes en argent, en bougies, etc., en usage de temps immémorial.

La distribution du numéro 17 du *Journal* de Linguet a été arrêtée à Paris, sans doute parce que l'écrivain a combattu dans ce numéro, aussi solidement que vigoureusement, les nouveaux règlements pour la librairie.

LETTRE TROISIÈME.

De Versailles, le 8 janvier 1778.

Les gazettes vous diront que nous avons conclu un traité de commerce avec les colonies américaines, aux avantages duquel l'Espagne et le Portugal ont été admis; mais ces gazettes vous donnent comme fait ce qui n'est encore qu'en projet, et ce qui même rencontre beaucoup d'obstacles, parce qu'on sent que ce seroit autant que déclarer la guerre à l'Angleterre, et que, malgré les probabilités en notre faveur, les pacifiques de nos conseils en opposent d'assez fortes pour suspendre une décision sur une affaire de cette importance. Toutefois, notre ministère ne peut

tarder de prendre un parti, et si les amis de la paix sont écoutés, on laissera l'Angleterre entreprendre la campagne prochaine, qu'ils assurent devoir la ruiner de fond en comble, et alors il sera temps encore de traiter avec la nouvelle république, et on le fera avec d'autant plus de sûreté que l'Angleterre n'auroit plus même les moyens de s'en venger. Au reste, nous regardons comme une foible ressource pour l'Angleterre cet enthousiasme de quelques villes et de quelques seigneurs qui lèvent des régiments. Cela est plus facile à proposer qu'à exécuter, et ce ne seront pas quelques mille hommes et quelques vaisseaux de plus qui pourront asservir les colonies. Dès que les Anglois n'y sont point parvenus l'année dernière, tous leurs nouveaux efforts seront vains, et d'après les lettres que reçoit M. Franklin, on peut même assurer que quelles que soient aujourd'hui les propositions pacifiques de la mère patrie, elles ne seront plus écoutées de ses enfants trop aigris, et persuadés de la possibilité de consommer le hardi et heureux projet de leur indépendance.

Vous avez été effrayé comme nous de cette soi-disant peste qui s'étoit manifestée dans la Souabe. Heureusement, c'étoit une alarme infondée. Un boulanger du canton se trouvant devoir assez d'argent à un juif, créancier peu indulgent, lui proposa, pour se libérer, de le payer en farine. L'Israélite accepta cette marchandise, qu'il recéda d'abord à d'autres personnes. Mais cette farine, empoisonnée, dit-on, ou peut-être seulement corrompue, occasionna une maladie et la mort à huit ou dix personnes. La justice, qui a remonté à la source, a arrêté le boulanger, et la prétendue peste est finie. On dit que le boulanger a confessé le crime dont on l'avoit soupçonné.

Du 10 janvier.

Madame de Fleury, épouse de l'ex-procureur général du Parlement Maupeou, vient d'être renfermée dans un couvent, à la réquisition de M. de Courval, président au Parlement, père de cette femme libertine. Le mari est toujours éloigné d'ici.

On nous promet toujours de nouvelles et sublimes opérations de M. Necker, mais je crains qu'elles ne consistent encore en de nouveaux emprunts; car je sais qu'à Gênes et en Hollande ses agents n'ont pas été heureux, surtout parce qu'ils n'ont pas pu

promettre la sanction parlementaire. En attendant, la suppression des présents d'étrennes n'a pas augmenté le nombre des amis de ce directeur des finances.

La nouvelle de la mort de l'Électeur de Bavière a mis tous nos politiques en mouvement. Ils ne peuvent se persuader que cet événement ne soit le germe de grandes discussions. Mais des personnes mieux informées assurent que notre cour, celle de Vienne et celle de Berlin, sont dès longtemps convenues de respecter tous les justes droits de l'Électeur palatin, et qu'ainsi il n'en résultera que l'extinction de sa voix électorale. Toutefois, je pourrai vous en parler plus affirmativement dans ma prochaine lettre. M. le comte de Saint-Germain est très-malade.

LETTRE QUATRIÈME.

De Versailles, le 15 janvier 1778.

Enfin, le comte de Saint-Germain est mort. Belle matière pour une oraison funèbre, du côté militaire; comme ministre, au contraire, chose fort difficile!

Le Roi a ordonné pour étrennes à sa royale épouse un collier d'or, enrichi de brillants et de rubis; d'un côté est le portrait de l'Empereur, et de l'autre celui de l'Impératrice.

M. le comte d'Artois continuant toujours son train de vie, rencontre aussi les mêmes accidents. Il a encore la petite maladie qui ne se nomme pas, mais se devine.

Il y a quelques jours qu'un particulier, chargé d'or qu'il venoit de gagner au jeu, s'en retournant chez lui à minuit et rencontrant la patrouille du guet à pied, crut, de peur des voleurs qui infestent les rues, qu'il feroit bien de se faire accompagner. Ces gardes l'accompagnèrent en effet; mais à peine furent-ils dans une rue un peu écartée, que ces braves gens le tuèrent et le dépouillèrent. Un bourgeois qui passa après le coup fut arrêté par eux, conduit chez le commissaire, et dénoncé comme l'assassin et le voleur. Mais l'imposture s'est découverte, et les vrais criminels sont dans les fers. Comme cette aventure auroit effrayé les Parisiens qui dorment en paix, se croyant bien gardés par des gens qu'ils payent cher, le ministère de la police a eu soin de

faire répandre que ces misérables étoient à la vérité couverts de l'uniforme du guet, mais n'étoient point de ce corps. Le Parlement a fait surprendre et arrêter une trentaine de joueurs *à la belle,* et il prétend les punir exemplairement; mais comme dans le nombre il se trouve des gens de marque, il n'en sera peut-être rien.

La Reine, toujours vive et joyeuse, a fait des courses de traîneaux d'une magnificence surprenante. Ce spectacle a fait grand plaisir aux Parisiens. Le monarque, au contraire, ne quitte pas son cabinet ou le château, et travaille à ses petits ouvrages particuliers, lorsque ses ministres, et surtout M. Necker, qui l'accable de projets, lui en laissent le temps.

Depuis que le Roi d'Espagne a fait sa paix avec la cour de Lisbonne, et paix très-avantageuse, ce monarque redouble ses instances ici, pour que, sans plus de ménagements, nous tombions sur les Anglois, d'autant moins en état de résister par mer, qu'ils n'auront plus même, si l'on veut, la ressource des ports ni des forces du Portugal. Mais nous aimons mieux le certain que l'incertain. Nous prévoyons aussi que le Roi Catholique ne peut vivre longtemps, et que sa mort arrivant lorsqu'on se trouveroit en pleine guerre, le prince des Asturies pourroit ne pas penser comme son père et nous laisser dans l'embarras. Pour gagner du temps, on a communiqué à la cour de Madrid les motifs qui ont inspiré jusqu'à ce moment notre conduite envers les Anglois, en lui conseillant que ses sujets maritimes se livrent comme nous au commerce avec les Américains, en attendant que la prochaine campagne des Anglois ait porté le dernier coup à leur puissance.

Lorsque M. le marquis d'Ossun a pris dernièrement séance au conseil d'État, il s'étoit proposé, comme gentilhomme, de se placer au-dessus des conseillers qui ne le sont pas. On en avoit prévenu le Roi, et Sa Majesté s'y trouva lorsque M. d'Ossun entra. Le Roi lui demanda : « De quelle date est votre réception? — De 1762, Sire. — Et vous, monsieur Bertin? — De 1761, Sire. — Eh bien donc, monsieur d'Ossun, asseyez-vous après M. Bertin. »

LETTRE CINQUIÈME.

De Versailles, le 1er février 1778.

Pendant mon absence, il s'est passé ici une petite scène assez curieuse, dont mon substitut ne vous aura pas fait part. M. de Maurepas avoit convoité pour une de ses créatures l'ambassade d'Espagne. Pour parvenir à cette fin, assez difficultueuse, autant par l'estime dont jouissoit M. d'Ossun ici, que par l'amitié que lui portoit le Roi Catholique, le vieux renard employa sa ruse ordinaire. Ce fut de débiter et de faire débiter par d'autres que M. d'Ossun étoit devenu incapable de sa place, à cause de son âge qui avoit affoibli ses organes, au point que même il étoit sourd, ce qui, pour un ambassadeur, étoit un défaut essentiel. Ces propos, répandus parmi ces seigneurs qui approchent le plus du Roi, ne laissoient plus à l'antique ambassadeur d'autre mérite que celui qu'on ne pouvoit lui enlever, celui d'une probité éprouvée. Le Roi devint donc persuadé qu'il ne pouvoit plus laisser M. d'Ossun sans inconvénient à Madrid, et ayant eu de tout temps l'envie de faire un sort au marquis de Montmorin, son ancien menin, Sa Majesté prévint ce seigneur qu'il iroit à Madrid. Celui-ci eut l'honnêteté d'observer qu'il seroit fâché de succéder à un homme aussi respectable que M. d'Ossun. « Mais, reprit le Roi, vous savez ce qu'on en dit; ainsi il sera mieux ici pour mes affaires et pour sa propre tranquillité. — Mais, Sire, ce qu'on en dit est-il avéré? M. de Maurepas n'auroit-il pas de vues? — Cela se pourroit encore; toutefois vous irez à Madrid, et demain je vous nomme. » Ce même lendemain, le mentor vint chez le Roi et lui dit : « Sire, les affaires deviennent sérieuses, et je crois urgent de choisir un successeur à M. d'Ossun. — J'y ai pourvu, monsieur de Maurepas. — Mais, Sire, j'apportois à Votre Majesté une liste de quelques personnes les plus capables de remplir cette ambassade importante. — J'y ai pourvu, vous dis-je, monsieur de Maurepas, et j'y ai nommé quelqu'un que j'estime, M. de Montmorin. — Lui! Sire; mais il n'est pas encore assez initié dans les affaires politiques, et puisque Votre Majesté veut le placer dans cette carrière, il me semble qu'il conviendroit de le faire

passer d'abord à quelques cours inférieures. — Non, monsieur de Maurepas, il ira en Espagne. » Le mentor fut vivement affecté de la ténacité du monarque, sur lequel jusqu'à ce moment il avoit exercé un empire assez étendu, et, ne se rendant pas encore, il insista en disant : « Puisque telle est votre intention, Sire, elle sera suivie; mais il seroit du moins bon que M. de Montmorin allàt à Madrid sans caractère pendant quelque temps, pour que M. d'Ossun pût le mettre au fait de la cour et des affaires. — Mais, monsieur de Maurepas, M. d'Ossun est incapable, à ce que vous m'avez dit; mais il est sourd, mais... » Le Roi sentant que l'humeur s'emparoit de lui, n'en dit pas davantage et se retira brusquement dans son cabinet.

L'autre jour, M. Necker prenant congé du Roi pour aller à Paris, Sa Majesté lui dit : « Vous laissez ici beaucoup d'ennemis; mais n'importe, je vous défendrai. »

La Reine est allée *incognito* au dernier bal de l'Opéra, à Paris, habillée en amazone, avec la princesse de Lamballe et *Madame;* huit autres dames étaient en domino. Sa Majesté ayant remarqué un masque fort leste, l'accosta et lui demanda : « Qui es-tu, beau masque? — Ton sujet, belle amazone, » répondit-il en se démasquant. C'étoit le comte d'Artois, qui avoit changé de déguisement.

Le duc de Bragance vient souvent à la cour et y est toujours très-bien vu.

Quoique le Roi soutienne encore M. Necker, non plus à cause du mentor, mais parce que le directeur a su l'éblouir, je doute qu'il reste longtemps en place. Ses ennemis sont puissamment secondés par les représentations parlementaires, et aussi, il faut l'avouer, par l'effet des fausses opérations de M. Necker, qui se manifeste journellement, sans qu'il veuille pourtant changer de système, puisqu'il fait encore de nouveaux emprunts. D'ailleurs, M. de Sartine, trop gêné dans ses vues par ce directeur, mine sourdement et adroitement contre lui, en sorte que si la guerre a lieu, il parviendra sans peine à l'éloigner.

L'archevêque de Paris a envoyé ici au comité ministériel une protestation contre l'ouverture du Lombard établi. On lui a répondu que cet établissement procureroit au moins 150,000 livres par an aux pauvres. « Eh bien, a-t-il répliqué, je m'oppose encore à

cette usure publique, et je fournirai moi-même 200,000 livres aux pauvres. » Cette contestation, très-conséquente et fort honorable, suspend l'affaire.

Le *Journal* de Linguet procure tous les jours de nouveaux partisans à son auteur expatrié. Ses ennemis mêmes ne peuvent s'empêcher de donner des éloges à cet ouvrage, qui plane glorieusement au-dessus des mille et un journaux qui nous accablent. Le numéro 18 a vivement offensé notre superbe Académie. Ses premiers membres sont venus solliciter M. Amelot, ministre qui a le département de Paris, de vouloir ne plus permettre l'introduction de cet ouvrage scandaleux. « J'en suis bien fâché, Messieurs, je ne puis accorder votre demande; le Roi, la Reine et toute la famille royale ne lisent que le *Journal* de Linguet, et le lisent avec un plaisir indicible [1]. »

Du 2 février.

On ne dit rien ici de l'affaire de Bavière, sinon que l'Électeur palatin s'est accommodé à l'amiable avec l'Empereur et son auguste mère; que cet arrangement, heureux pour la tranquillité de l'Empire, est dû en grande partie à nos bons offices, et que c'est nous qui avons déterminé le Roi de Prusse à ne pas s'y opposer, et à laisser à la sagesse et à la délicatesse du chef de l'Empire de donner satisfaction à la maison de Saxe et autres intéressés.

Nous avons en ce moment deux belles escadres toutes prêtes; l'une de vingt-cinq vaisseaux, à Brest, et une semblable à Toulon. La première est commandée par MM. Duchaffault et d'Orville, et l'autre par M. le comte d'Estaing et le duc de Chartres.

LETTRE SIXIÈME.

De Versailles, le 5 février 1778.

Je dois ajouter à ce que je vous ai dit dans ma dernière touchant M. d'Ossun, que le Roi Catholique a été fort affligé du

(1) Ce passage sur le *Journal* de Linguet se trouve imprimé textuellement dans la *Correspondance secrète* de Métra. — Voir sur Linguet et ses *Annales* fameuses et mordantes l'*Histoire de la presse*, de M. E. Hatin, tom. III, p. 327-372.

départ de cet ambassadeur, et a écrit à notre monarque qu'il lui demandoit en grâce de le placer comme un grand ministre méritoit de l'être. On n'a donc pu moins faire que de l'admettre au conseil; mais ses antagonistes ont cherché à l'y rendre nul. M. d'Ossun est d'une réserve qui les inquiète, parce que le Roi lui témoigne une haute considération. Je me rappelle que sous le ministère de M. le duc de Choiseul M. Odune fut envoyé à Naples en qualité d'ambassadeur extraordinaire, pour proposer le pacte de famille au Roi, devenu peu après roi d'Espagne. Un courrier qui devoit annoncer à Sa Majesté la venue de M. Odune n'avoit précédé que de vingt-deux heures l'arrivée de cet ambassadeur. Le Roi fit appeler sur-le-champ M. d'Ossun, et lui dit : « Mon cher ambassadeur, je suis bien fâché de manquer d'égards à votre maître, mon frère et mon cousin, mais, encore une fois, je ne veux traiter des affaires de ma maison qu'avec vous seul, et tout à l'heure j'ai dépêché à la rencontre de l'ambassadeur extraordinaire pour le faire rétrograder. » Le Parlement de Paris a formé des remontrances d'une très-grande force, dit-on, contre M. Necker, mais on craint de les présenter. Celles contre les intendants de province sont dans le même cas. Le Roi répondra seulement à celles qui lui ont été remises concernant les vingtièmes. Reste à voir si le Parlement résistera. Le Parlement de Grenoble a mis le comble à sa fureur contre M. de Maydieu. Ce procureur général est arrivé ici pour demander vengeance.

M. de Nicolaï, qui préside le grand conseil, tient tête contre les coups redoublés que fait porter à sa compagnie M. le garde des sceaux, qui d'ailleurs éprouve le mépris de tous les partis. M. Lenoir, lieutenant de police de Paris, a offert sa démission, que le Roi n'a point acceptée. Ce magistrat a des ennemis puissants, qui l'accusent de négligence et d'incapacité, parce que les meurtres et les vols se multiplient à l'excès. Dans son dernier travail avec le Roi, M. Lenoir s'est justifié en représentant que MM. Turgot et Malesherbes, pour une prétendue bienfaisance, avoient fait ouvrir les prisons à plus de mille malfaiteurs, qui s'étoient depuis répandus dans la capitale et les environs; que d'ailleurs la suppression du jeu de *la belle* avoit ôté à la caisse de la police une somme considérable, avec laquelle on

avoit soudoyé ci-devant mille agents ou espions qu'il avoit fallu congédier, etc. « Restez donc en place, a dit le Roi, faites tout pour le mieux, et reposez-vous sur moi quant à vos ennemis. » Il est certain que la police retiroit 700,000 livres de ce jeu, qui a ruiné tant de familles. Vous aurez vu dans les papiers de Londres que le dernier emprunt considérable que le gouvernement y avoit ouvert et que l'on avoit dit rempli avec une célérité surprenante, ne l'est même pas réellement encore, parce que des banquiers et des agents de la cour qui, pour en imposer au public, avoient fait leur soumission, chacun pour une certaine somme, faute d'avoir trouvé à négocier les billets, n'ont pu réaliser les fonds au Trésor, en sorte que la Banque a dû y faire face. Eh bien! on vient de découvrir ici une manœuvre semblable pour la loterie de vingt-cinq millions que nous avons crue remplie sur-le-champ. Différents banquiers et agents de change ont déclaré qu'ils ne trouvoient point à vendre les billets dont on les avoit engagés à se charger, et qu'ils n'en feroient point les fonds, parce qu'ils avoient eu la prudence de se faire donner par M. Necker une contre-lettre. Cette découverte pourra porter un coup violent au directeur des finances, d'autant plus que nous n'avons pas ici une Banque comme celle de Londres. Les gazettes vous auront appris les nouveaux cordons bleus; mais je vous ferai remarquer que MM. de Guines et de Polignac, si chaudement protégés de la Reine, n'en sont pas. Sa Majesté en a été affectée au point de ne pas paroître au bal.

Du 12 février.

Quoique dans nos ports et parmi nos troupes de terre tout soit en mouvement guerrier, notre ministère ne déclare pas son intention, ce qui fait persister à croire qu'il attend des nouvelles du congrès américain. L'ambassadeur est aux écoutes de tout ce qui se fait et se dit, et paroît ne plus accorder sa confiance aux paroles pacifiques que nous lui proférons. Il faudroit, au reste, que notre gouvernement fût doué d'une patience et d'une indulgence inouïes pour voir sans indignation les procédés que les vaisseaux anglois d'observation se permettent contre nos navires marchands et même contre ceux du Roi. A chaque instant, on adresse de nos ports au ministre de la marine des dénonciations et des

plaintes à ce sujet. Quoi qu'il en doive être, le marquis de Langeron, qui commande à Brest et se trouvoit ici, a eu ordre du Roi de se rendre sur-le-champ dans ce port, sur l'avis qu'une escadre angloise le serroit de très-près. On y a fait passer deux régiments. Il paroît que M. de Maillebois sera chargé d'un corps de vingt mille hommes en Normandie, et qu'un autre corps de trente mille hommes sera commandé par M. de Broglie en Bretagne. Le premier but est sans doute d'inquiéter l'Angleterre et de l'empêcher de transporter en Amérique les troupes qu'elle rassemble. Ne vaudroit-il pas mieux laisser transporter ces troupes et puis faire une descente? Notre état militaire se trouvera grossi de soixante mille hommes par la création de bataillons dits de *garnison*, lesquels formoient la milice supprimée. M. le garde des sceaux a écrit circulairement à tous les procureurs généraux des Parlements, pour leur mander qu'ils eussent à dispenser à certains articles de l'édit publié contre cette juridiction. Cette lettre n'a excité qu'un nouveau mépris, et le grand conseil, qui soutient les *présidiaux* en défendant sa propre existence, a lieu d'espérer encore. Le garde des sceaux avoit sollicité *Monsieur*, frère du Roi, de se rendre au grand conseil pour y faire enregistrer de force l'édit contre les présidiaux; mais ce prince n'a pas voulu se prêter à ce coup d'autorité. Peut-être que M. le comte d'Artois s'en chargera. Si cela arrive, il s'entendra dire des choses bien fortes.

L'autre soir, chez le Roi, et en sa présence, deux seigneurs ont mis la conversation sur le chapitre de M. de Maurepas, et ne l'ont épargné ni sur son insouciance épicurienne, ni sur le manque de talents ministériels, auxquels on devoit attribuer tous les désordres successifs de l'administration. Sa Majesté a tout entendu avec le plus grand flegme. Les courtisans en conclurent que le mentor sera bientôt remercié. A propos de ces vieux seigneurs, on s'occupe aussi d'une prédiction pour le mois prochain, que l'on a remarquée dans l'*Almanach de Liége*, de Matthieu Lænsberg : « Un vieux renard, après avoir bien joué de ses tours, sera pris enfin au piége qu'on lui tendra. » On distingue ici deux partis qui demandent la guerre à hauts cris, mais l'un contre l'Angleterre, et l'autre en Allemagne. Ce dernier parti

soutient que la France ne peut absolument point acquiescer de fait, ni même par son silence, à la division des États du feu Électeur de Bavière, et qu'on doit à cet égard agir de concert avec le Roi de Prusse.

De crainte de vous faire des contes, quand je ne veux que vous dire du vrai, je diffère de vous rapporter l'objet des courriers successifs qui nous sont venus de Berlin, et de l'arrivée de M. de Benoist, ci-devant ministre de cette cour à Varsovie. J'aime toujours mieux faire languir votre curiosité que de l'égarer.

LETTRE SEPTIÈME.

De Versailles, le 17 février 1778.

Ce n'a jamais été affirmativement que je vous ai annoncé notre résolution de déclarer la guerre à nos voisins, et je fondois mon doute sur la connoissance que j'ai des sentiments particuliers de notre monarque, lesquels je savois entretenus et même fortifiés par M. de Maurepas, qui craindroit que le calme et les plaisirs de ses vieux jours n'en fussent altérés, et par M. de Vergennes, qui sent bien qu'il devroit céder sa place à un politique hardi et vigoureux, tel qu'il en faut en pareille circonstance. Le système pacifique l'a donc emporté dans un comité secret, tenu le 10, sur l'opinion des autres ministres et principaux membres du conseil, appuyée de nombre de motifs très-sages et très-conséquents. Comme il falloit pourtant aux yeux de la nation observer un certain *decorum*, M. de Vergennes a dressé un mémoire de nos principaux griefs contre les commandants des vaisseaux anglois, et a envoyé un courrier au marquis de Noailles, avec ordre de déclarer que si la cour de Londres ne donnoit pas satisfaction pour le passé et promesse de ne plus récidiver, la France perdroit toute patience, etc. Vous aurez deviné la réponse.

Le ministère britannique a prétendu ignorer les faits, a promis vouloir s'en informer, et que les coupables seroient punis. Il a pourtant insinué qu'il doutoit qu'aucun officier eût dépassé ses ordres, et que ces ordres avoient été dressés d'après les conventions faites entre les deux cours, relativement aux rebelles de l'Amérique, c'est-à-dire que tout vaisseau ou navire suspecté

chargé pour leur secours, devoit se laisser visiter, et que tout vaisseau ou navire trouvé dans ce cas de contravention devoit être pris ou coulé à fond, s'il étoit possible, sans qu'il fût question de réclamation ni de réparation. Comme nous ne voulions qu'une réponse spécieuse, au retour du courrier qui l'a rapportée, le Roi a déclaré qu'il n'y auroit point de guerre, mais qu'il n'en maintiendroit pas moins ses forces de terre et de mer sur le pied le plus respectable. Reste à voir si les émissaires anglois dépêchés vers le congrès américain pourront en obtenir un accommodement, ce dont je doute, nonobstant les conditions flatteuses qu'ils proposeront, parce qu'il est un peu tard, et que la quatrième campagne n'effraye pas le général Washington.

Le lieutenant de police paroît tout raffermi dans sa place. Le Roi lui a fait présent de son portrait. Aussi ce magistrat se livre à ses fonctions plus hardiment qu'il ne l'avoit fait, par crainte de ses ennemis.

Le prince Louis, grand aumônier, est depuis trois semaines ici, avec un train magnifique, ne sortant qu'avec un cortége de courtisans. C'est un seigneur honnête et très-aimable. Il fait les délices de M. et madame de Maurepas, mais la famille royale ne paroît pas aussi prévenue en sa faveur. Pourtant, depuis quelques jours, son crédit augmente.

Le numéro 18 du *Journal* de Linguet avoit été dénoncé au Parlement par un de *Messieurs,* qui avoit remis la dénonciation aux gens du Roi; mais l'avocat général Séguier vient de leur déclarer qu'il ne voyoit pas lieu à donner des conclusions. M. Séguier, homme d'un esprit et de talents supérieurs, trouve sans doute que Linguet n'a dit que du vrai, et d'ailleurs il craint vraisemblablement de se mettre aux prises avec un tel adversaire. Lorsque la députation du Parlement vint ici, chez M. le garde des sceaux, pour recevoir la réponse du Roi aux remontrances sur l'affaire des vingtièmes, ce chef de la magistrature leur répondit d'abord verbalement d'une manière si entortillée, que *Messieurs* n'en comprenoient pas le sens. Enfin il tira de sa poche une réponse écrite, qu'il lut très-longuement, et dont le résultat est que l'esprit du Roi n'étant pas encore mûri par l'âge et par l'expérience des affaires, les représentations récidivées qu'ils

pourroient faire n'auroient d'autre succès que d'aigrir ce jeune prince, parce que tout en lui prouvant que le Parlement désiroit le bien, Sa Majesté ne croiroit pas quant à présent pouvoir mieux le chercher, ni employer des moyens plus propres pour le procurer. Au reste, cette réponse, fabriquée par M. Necker pour défendre son opération, la défend assez mal. Comme communément ces sortes de réponses sont courtes, et que celle-ci est fort longue, et que d'ailleurs nous rions et plaisantons de tout, nos plaisants ont dit : « La réponse est le pendant de l'épée de Charlemagne. — Pourquoi? — C'est qu'elle est longue et plate. »

Le départ du duc de Chartres pour aller visiter son régiment a fait dire à tout Paris que ce prince alloit joindre l'escadre de Brest.

LETTRE HUITIÈME.

De Versailles, le 19 février 1778.

Beaumarchais est venu se plaindre verbalement, l'autre jour, à M. de Vergennes, du louche désavantageux que mademoiselle d'Éon répand sur les expéditions dont il a été chargé, d'où il résulte dans le public des propos aussi scandaleux que calomnieux. Il ajouta : « Je lui payerois bien les 60,000 livres qu'elle ose réclamer à injuste titre, mais du moins je voudrois avoir la paix; et il n'en sera rien, monsieur le comte, si vous n'interposez votre autorité. » Le ministre a répondu froidement : « Oui, il faut tâcher d'arranger cela. » Et les écoutants en ont conclu qu'on commence à s'ennuyer de ce personnage ou qu'on croit n'avoir plus besoin de ses intrigues.

Du 23 février.

Les plaisirs du carnaval, quoique assez froids à la cour, suspendent pourtant les affaires.

Quoique notre ministère se soit encore une fois entendu avec celui d'Angleterre, nous n'osons nous flatter que ce soit pour longtemps, et en conséquence nous nous préparons à tout événement. Comme je veux toujours être juste, je dois vous dire que malgré l'amour de la paix qui domine dans le cœur de nos régents, le désordre et la détresse des finances est un des grands

motifs de leur modération. Je pourrois leur observer que je ne connois point de guerre que la France ait commencée avec les coffres pleins, et que néanmoins l'argent n'a jamais manqué pendant les deux premières campagnes, et qu'on en auroit toujours trouvé assez si on ne l'eût pas prodigué à l'excès. Quoi qu'il en soit, les circonstances pourroient bien nous forcer à faire la guerre, ou du moins à entrer en campagne, et cela du côté où on s'y attendoit le moins. Vous imaginez bien que je veux parler de l'Allemagne. Pourtant, comme je n'ai pas encore les détails fidèles de ce qui s'est passé ici relativement à l'affaire de Bavière, je me bornerai à vous dire ce que je sais. Les représentations fortes et judicieuses du Roi de Prusse, appuyées par le parti françois ou anti-autrichien, fort considérable ici, ont fait une grande sensation. En conséquence, M. de Vergennes a conféré plusieurs fois avec le ministère impérial, et a écrit à notre ministre à Vienne. Les réponses reçues des deux parts n'ont pas été satisfaisantes. On a de nouveau écrit à Vienne, et comme il y a lieu de penser que Leurs Majestés Impériale et Royale avoient pesé leurs démarches et leurs conséquences, nos politiques présument que la seconde réponse nous laissera dans le même embarras, pressés par la cour de Berlin, qui ne veut point que la maison d'Autriche puisse étendre aussi considérablement ses possessions, et qui se déclare protectrice de l'Empire, entre l'Empereur et les droits de la maison de Saxe, et retenus par l'intimité qui nous unit avec la maison d'Autriche. La circonstance est très-critique pour notre gouvernement.

L'autre jour notre jeune Reine, qui depuis qu'il s'agit de l'affaire de Bavière est fort sombre et mélancolique, a prié le Roi de venir chez elle. M. le comte de Mercy s'y trouvoit. Lorsque Sa Majesté est entrée, son épouse s'est jetée à son cou en pleurant et le conjurant de ne pas écouter les fâcheuses insinuations qu'on employoit au désavantage de ses augustes mère et frère, et de ne pas troubler, pour des intérêts étrangers à la France, la paix et l'union si heureusement établies... Le monarque répondit : « Tranquillisez-vous, Madame, il faut espérer que tout s'arrangera à l'amiable, et il ne tiendra pas à moi, car j'y donne tous mes soins. »

On remarque que M. de Maurepas, sans lequel rien ici ne pouvoit se faire, dit à tout : « Je ne me mêle pas de cela. » On en augure diversement, mais le plus grand nombre que le mentor ne le sera plus longtemps. Les amis de M. de Vergennes prétendent que ce ministre négocie, relativement à l'Angleterre, une opération dont le succès démontrera la plus grande habileté. Attendons.

L'ambassadeur du Maroc a proposé un traité d'amitié et de commerce, et l'on travaille en conséquence. Son maitre, on ne sait par quelle influence, paroît avoir changé totalement de système relativement à l'Europe. Il faut voir si cela durera et quelles sont ses vues. Le Parlement a envoyé d'itératives remontrances et n'a pas été mieux écouté. Je prévois qu'il y aura avant peu du changement dans notre ministère; les cabales se raniment.

Le garde des sceaux paroît avoir abandonné son cher édit concernant les présidiaux, et le grand conseil n'est pas encore abattu. Le chef de la magistrature a dit au lieutenant de police qu'il falloit interdire l'entrée du *Journal* de Linguet : « Monseigneur, quand vous me remettrez un ordre de la main du Roi, je le ferai. — Mais, n'ai-je pas le droit? — Monseigneur, c'est un tel ordre qui a permis l'introduction; il m'en faut un semblable pour y contrevenir... »

A propos de l'affaire de Bavière, M. de Vergennes dit tout haut qu'il n'avoit eu aucune communication des mesures prises entre les deux Électeurs, avant la mort de celui de Bavière, et que cela étoit la principale cause de ce qui étoit arrivé et pourroit s'ensuivre.

LETTRE NEUVIÈME.

De Versailles, le 28 février 1778.

Le carnaval fini et le printemps qui s'approche ont remis au travail les bureaux de nos ministres, et je suis fort curieux de savoir ce qui émanera de celui de M. de Vergennes. Il y a de nos politiques qui parient que le congrès américain daignera accorder à la mère patrie humiliée la grâce et la paix qu'elle demande à genoux. D'autres soutiennent qu'il n'en sera

rien, qu'il est trop tard, et que les Américains, s'étant assurés de l'alliance de l'Espagne et de la France, n'ont plus rien à redouter et n'auront aucun ménagement. Pour moi, je vous dirai que si effectivement cette alliance ou un traité quelconque étoit signé, je serois bien sûr que l'Angleterre éprouveroit un refus plus cruel encore que l'effort qu'elle vient de faire; mais comme je doute fort que M. Franklin ait avancé à ce point dans la négociation, vis-à-vis d'un ministère aussi timide et indécis que le nôtre, et que je crois qu'on n'en étoit encore qu'à une discussion des articles principaux d'un traité à propos de laquelle MM. Franklin et Dean ont dû référer au congrès, je ne voudrois pas parier que l'heureuse étoile de lord North, laquelle ne l'a jamais abandonné, quoique son génie vif et hardi l'ait poussé à de rudes épreuves, ne le fît encore triompher dans la crise la plus critique que possible où une foule de circonstances malheureuses l'ont entraîné. J'ajouterai, à l'appui de cette présomption, que ce ministre en aura l'obligation à la lenteur, à la froideur et à la prudente pusillanimité de notre gouvernement, qui, au lieu d'avoir profité du premier feu des Américains, lui a donné tout le temps de s'évaporer, et a mis ces adroits politiques à même de reconnoître leurs forces et leurs moyens, et qu'au besoin ils pourroient se passer de nous. Je craindrois même assez que notre conduite ne soit un des motifs qui leur parlera en faveur de la mère patrie, et que... Mais ne prophétisons pas; dans peu l'événement en décidera. Quoi qu'il en soit, il faut admirer la finesse et l'habileté de lord North, qui a mieux aimé courir les risques de tous les sarcasmes que son changement de principes et de conduite lui attireroit, que de céder à mylord Chatham la gloire de réconcilier la mère patrie avec ses enfants, et de recevoir encore une fois les rênes du gouvernement dans un temps de désastre, occasionné par les fautes des ministres qui l'avoient fait éloigner des affaires.

Du 2 mars.

A l'occasion de la mort de Le Kain, notre acteur tragique, on a fait ce malin couplet sur l'air de « *Annette à l'âge de quinze ans* » :

Nous venons de perdre Le Kain
Et Saint-Germain.

Maurepas fait notre destin,
Destin funeste !
Mais il nous reste
Monsieur Carlin.

Ce M. Carlin est l'arlequin de la Comédie italienne, dont la perte prochaine sera aussi irréparable que celle de Le Kain.

On ne parloit ici, la semaine dernière, que de la guerre entre l'Empereur et le Roi de Prusse, à l'occasion de l'affaire de Bavière. On disoit même que Sa Majesté Prussienne nous avoit fait insinuer qu'elle espéroit bien que nous ne donnerions pas le secours de vingt-quatre mille hommes que nous devons à la maison d'Autriche pour sa défense... Et depuis quelques jours on prétend que les négociateurs respectifs parviendront à concilier les parties; que la maison d'Autriche resserrera un peu les bornes de ses occupations; que les fiefs réclamés au nom de l'Empire seront distribués à différents membres, et qu'entre plusieurs moyens de contenter le Roi de Prusse, l'Empereur en choisira un peu onéreux à ses intérêts. Le retour des deux courriers de Vienne et de Berlin nous éclairera bien sur cela. Notre jeune Reine avoit pris l'habitude de s'entremêler personnellement pour faire obtenir des places ou réussir ce qu'on appelle des affaires; mais comme il lui en est résulté quelques désagréments, cette princesse a pris le parti de remettre le soin de toutes ces négociations et intrigues à la comtesse de Polignac, connue sous le nom de comtesse *Jules*, laquelle jouit de toute sa confiance et a tout l'esprit qu'il faut.

Le Parlement dit encore tout haut que si M. Necker a su se procurer un peu de répit, il faudra pourtant qu'il quitte sa place avant peu. Et peut-être l'occasion en naîtra-t-elle de l'établissement d'une tontine que ce directeur des finances a proposée par suite de sa manie des emprunts, dont il ne remplit pas même l'objet, puisque le public ne donne pas d'argent.

On se dit à l'oreille que M. le duc de Chartres a découvert à Brest quelques abus assez considérables dans l'emploi des grandes sommes confiées à M. de Sartine. Si cela étoit fondé, mais je ne le crois point, ce ministre n'auroit pas beau jeu, parce que ce prince aime et professe la plus sévère économie.

M. le Noir, lieutenant de police, s'est rendu au Parlement et s'y est justifié des imputations graves portées à sa charge. Il a prononcé un discours bien travaillé sur les différents objets de son administration, pour en faire connoître les difficultés et l'impossibilité qu'il ne soit quelquefois trompé ou égaré. Toutefois, ce magistrat conservera ses ennemis.

Le triomphe éclatant de M. de Voltaire à Paris vient de recevoir un petit échec assez cruel. On se proposoit de lui donner le fauteuil au Théâtre-François, honneur accordé à Corneille et à Racine. La Reine vouloit qu'il eût une loge tapissée comme la sienne et à côté de la sienne, afin de pouvoir causer avec lui chaque jour, etc.; mais le Roi, étant avant-hier chez son épouse, et entendant parler de Voltaire, se mit à dire : « Ah! ah! M. de Voltaire, il est à Paris, cela est vrai; mais c'est sans ma permission. — Mais, Sire, il n'a jamais été exilé. — Cela se peut, mais je sais ce que je veux dire, et plus le mot. » C'en a été cependant assez pour que la Reine et bien d'autres aient ralenti leur ardeur.

LETTRE DIXIÈME.

De Versailles, le 12 mars 1778.

M. de Maydieu, procureur général du Parlement de Grenoble, poursuit tous les jours ici M. le garde des sceaux pour que le conseil d'État sévisse contre l'arrêté furieux fait par ce Parlement; mais le chef de la magistrature n'a ni l'esprit ni le courage de prendre un parti sur cette affaire délicate, par les suites qu'elle peut entraîner.

J'ai entendu se dire à l'oreille qu'un grand politique avoit insinué au roi d'Angleterre qu'il s'entendit avec notre gouvernement pour nous laisser effectuer une descente en Angleterre, et d'en profiter pour consommer le plan formé par le ministère britannique de subjuguer la nation et défendre son chef, monarque héréditaire, opération déjà faite aux trois quarts par la foiblesse actuelle du parti de l'opposition.

On commence à regarder comme controuvé le bruit qui avoit couru au désavantage de M. de Sartine, car M. le duc de Chartres,

depuis son retour, a vu le Roi et ce ministre plusieurs fois, sans qu'on se soit aperçu du moindre nuage. Je vous dirai même que ce ministre adroit et insinuant auroit su trouver des excuses s'il avoit eu des torts. Il est parvenu à se rendre nécessaire et intéressant au Roi par l'habileté et l'ardeur avec lesquelles il a en si peu de temps monté la marine françoise sur un pied très-respectable, et si respectable que les Anglois en sont fort inquiets. M. Necker paroît avoir renoncé à son projet de tontine, et vouloir se borner à un petit emprunt de quinze millions pour entretenir cette petite manière d'opérer la libération de l'État. Il fait publier par ses créatures qu'à l'époque de l'expiration du bail des fermes générales, il fera éclore un plan de finances qui excitera l'admiration publique. Comme il y a encore quinze mois jusqu'à cette époque, j'espère que la France sera dispensée d'admirer ce nouveau miracle. En attendant, je sais que le Roi, qui réellement voudroit le bien, mais n'a pas l'énergie désirable, a mis en œuvre quelques confidents secrets, et que ceux-ci travaillent à trouver un nouveau système de simplification et d'amélioration pour les finances de l'État. Comme nous avons un grand nombre d'usuriers ou de prêteurs sur gages parmi les gens en place et parmi les parlementaires surtout, ils ont suscité obstacle sur obstacle à l'établissement d'un Mont-de-piété ou Lombard. Il a pourtant été formé, mais tout semble annoncer qu'il ne tardera pas à être annihilé.

M. de Maurepas a disposé de tous les bénéfices ecclésiastiques de la dernière promotion, et M. l'évêque d'Autun a été assez courtisan pour présenter au Roi la liste dressée par le mentor.

On me raconte les autres circonstances de la négociation du Roi de Prusse ici, que l'on m'assure vraies : 1° que son ministre avoit insinué qu'il avoit été récemment conclu un traité défensif et offensif entre les cours de Vienne, de Pétersbourg et de Londres, duquel nous devions craindre et prévenir l'effet (je doute fort du fait, et conséquemment de l'insinuation); 2° que ce monarque ne demandoit de la France que le refus de tout secours à la maison d'Autriche, et se chargeroit d'attaquer et d'affoiblir suffisamment cette maison, pourvu que nous lui comptions dès à présent, et pour chaque campagne, la somme qui

seroit comptée suffisante pour solder et entretenir vingt-cinq mille hommes; qu'entre autres avantages et satisfactions que nous pouvions nous promettre à la fin de la guerre, ce monarque nous assuroit d'avance la propriété d'Ypres, Furnes, Menin, en Flandre; 3° que le négociateur prussien avoit eu l'habileté d'employer à son succès la cabale qui protége le duc d'Aiguillon, et à laquelle il avoit fait sentir qu'il ne se présenteroit jamais une plus belle occasion de remettre cet ex-ministre en place, et pour lui une circonstance plus favorable pour servir sa haine et sa vengeance contre la Reine de France, qui l'a fait expulser du ministère.

Du 16 mars.

M. le comte d'Estaing commandera en chef l'escadre de Toulon, et il est parti pour s'y rendre. Notre gouvernement s'est enfin déterminé à profiter de la circonstance pour faire rétablir les fortifications démolies du port de Dunkerque. Les Anglois en enrageront, mais ils ne pourront rien de plus. Encore un mois, et notre marine pourra affronter la leur, surtout si, comme il est probable, le congrès américain leur refuse la paix. Quand on lit le discours que lord North a prononcé en Parlement pour proposer ses bills *conciliatoires*, et qu'on le compare avec tout ce que ce ministre a dit et écrit depuis deux ans, on ne peut douter que la puissance angloise ne soit réduite aux abois.

Il semble que M. le prince de Rohan manque au bonheur de M. de Maurepas, car ce mentor se plaint de son absence. Le grand aumônier a dû faire une course à Saverne auprès de son oncle, qui s'est fait faire l'opération de la cataracte.

Notre ministère ne sait encore rien de positif sur la guerre entre Vienne et Berlin, mais attend le retour de quelques courriers.

Ma prudence invincible m'a fait différer de vous rendre compte d'une aventure du mardi gras, jusqu'à ce que je l'eusse vérifiée et éclaircie. Elle fait en ce moment une affaire importante pour la cour. Voici le fait. Vous aurez lu dans une de mes anciennes lettres qu'avant son mariage, M. le comte d'Artois avoit un peu courtisé madame la duchesse de Bourbon, et quelque chose de plus, madame de Canillac, sa dame de compagnie, laquelle

ayant été subitement et assez durement congédiée, les courtisans avoient attribué à jalousie l'humeur de la princesse. La nuit du mardi gras, M. d'Artois étoit au bal à l'Opéra et donnoit le bras à cette madame de Canillac. Madame de Bourbon s'y trouvoit séparément, donnant le bras à M. de Roncherolles, frère de madame de Canillac. La liberté qu'autorise le déguisement donna lieu à des plaisanteries assez amères entre les deux masques, qui pourtant n'étoient pas encore bien sûrs de se reconnoître. Mais M. le comte d'Artois s'étant échauffé un peu plus, tint des propos assez lestes à la princesse pour l'offenser au point qu'elle voulut arracher le masque, ce que ne pouvant pas, elle en releva la barbe avec son éventail en disant : « Il n'y a que M. d'Artois ou un polisson qui puisse me tenir de tels propos. » Le prince, piqué, la sépara avec vivacité du bras qu'elle tenoit, et lui froissa le masque sur la figure. Après beaucoup de *brouhaha*, chacun disparut. M. le prince de Condé n'ayant su cette aventure que quelques jours après, ne manqua pas d'aller s'en plaindre à M. de Maurepas, qui convint du tort de M. d'Artois, mais voulut éviter d'être médiateur en disant : « Comme le Roi n'aime point le bal ni n'y va, il ne voudra pas se mêler de ce qui s'y est passé. » Le prince prit de l'humeur et parla fort haut, et si haut que le mentor fut du même pas rendre compte de l'aventure au Roi. Sa Majesté, voulant aussi éluder l'affaire, répondit : « Que la Reine arrange cela! — Mais, Sire, répliqua M. de Maurepas, M. le prince de Condé entend que ce soit Votre Majesté. — Eh bien, ce sera donc moi. » M. de Condé fut content pour le moment. Peu de jours après, M. d'Artois étant venu chez son frère, Sa Majesté lui parla de l'aventure du bal, et lui proposa d'aller faire des excuses à madame de Bourbon; mais cette proposition fut rejetée après bien des débats et des médiations. Le Roi décida que la princesse viendroit lui faire des excuses de s'être servie d'un terme injurieux envers le frère du Roi, et que M. d'Artois iroit ensuite en faire de sa vivacité à madame de Bourbon. Personne n'a été content de cet arrangement, et hier M. le duc de Bourbon avoit appelé M. d'Artois pour mettre l'épée à la main. Mais la Reine, en ayant eu avis, a si bien occupé son beau-frère tout le jour, qu'il n'a pu se

trouver au rendez-vous. Je ne sais encore quel parti le Roi prendra pour mettre fin à cette querelle, d'autant plus embarrassante que madame de Bourbon est fort animée et que la Reine défend M. d'Artois.

LETTRE ONZIÈME.

De Versailles, le 18 mars 1778.

Vous entendez raconter ou vous lisez dans les gazettes diverses nouvelles de ce pays-ci, et desquelles pourtant je ne vous ai dit ou ne vous dis mot. Vous en concluez peut-être que je suis négligent, inexact, ou que je suis mal informé, et ce seroit mal conclure. Croyez, Monsieur, que je sais tout ce qui est et tout ce qui n'est pas dans ce genre; mais j'ai eu de tout temps pour principe de ne vouloir vous induire en erreur, et tant que des nouvelles, quoique répandues, me paroissent controuvées ou pas assez éclaircies, je me garde de vous les rapporter. C'est à cette discrétion que vous devez de n'avoir pas appris par moi la conclusion de notre alliance avec les Anglo-Américains plus tôt que la semaine dernière, parce que, persuadé en moi-même de l'existence d'un traité, ma connoissance du caractère de notre gouvernement actuel (passez-moi ce terme), et quelques conditions *sine qua non* entre les contractants, me rendoient encore douteuse la consommation ou la ratification de ce traité, que j'ai souhaité depuis quinze mois, parce que je le regardois comme une œuvre de sagesse de la part de la France, qui avoit le plus grand intérêt de saisir l'occasion la plus heureuse d'humilier l'orgueil de l'Angleterre et d'affoiblir sa puissance. Je n'ai pu me procurer encore les articles de ce traité, mais je les aurai. En attendant, je sais positivement que la France reconnoît les treize États unis, qu'il subsistera entre elle et eux une paix, union et amitié à toute épreuve, qu'il sera établi un commerce le plus étendu et sur les principes les plus analogues aux avantages réciproques des deux nations... Il y a des gens qui soupçonnent des articles secrets défensifs et même offensifs; mais j'en doute, au moins quant à présent, parce que je sens que M. de Sartine, qui a tout fait pour en venir à cet état de choses

et pour y pousser le gouvernement, se sera trouvé assez content d'en être venu jusque-là pour en attendre davantage par le secours du temps et des événements présumables.

Quoi qu'il en soit, M. Franklin sera présenté mardi au Roi et à la cour comme ministre plénipotentiaire des Anglo-Américains et de leur nouvelle république, et aura audience en cette qualité. Voilà donc une nouvelle puissance admise dans le monde politique! M. Dean, collègue de M. Franklin jusqu'à présent, s'en retourne en Amérique.

Je vous dois quelques autres détails de l'affaire entre M. le comte d'Artois et M. le duc de Bourbon. Le prince de Condé, père de ce duc, étoit à pied auprès d'un arbre, sur le chemin du bois de Boulogne, dans l'attente de l'issue du combat. Il sauta au cou de son fils en le voyant revenir sain et sauf et avec M. d'Artois, qui n'avoit qu'une blessure très-légère. M. le comte d'Artois n'avoit pas voulu d'abord se battre et désobéir au Roi; mais la plupart des princes et des grands, convoqués chez le prince de Condé, avoient arrêté entre eux et fait notifier à ce prince que s'il ne donnoit pas satisfaction au duc de Bourbon, les grands du royaume lui refuseroient le service et les honneurs, que son régiment même ne le reconnoîtroit plus pour digne de le commander... Les deux princes se sont battus en chemise. Ç'a été M. de Crussol, capitaine des gardes du comte d'Artois, qui a séparé les combattants, en les priant de ménager un sang précieux pour une occasion utile à l'État. La Reine et sa suite étoient le même soir assez inquiètes et tristes à la Comédie françoise pour la première représentation d'*Irène*, en face de madame de Bourbon, lorsque Sa Majesté eut la surprise fort agréable de voir arriver le duc de Bourbon, le comte d'Artois et tous les autres princes et seigneurs. Le parterre avoit vu entrer la Reine et n'avoit pas remué; mais dès qu'il aperçut M. de Bourbon, il battit des mains à toute force en criant : *Bravo!* M. le comte d'Artois avança alors la tête hors de la loge de la Reine pour saluer la duchesse de Bourbon, et le public content applaudit aussi ce prince. M. le comte d'Artois avoit écrit au Roi, immédiatement après son retour à Paris, qu'il n'avoit pu éviter de lui désobéir, et qu'il le prioit de pardonner aux deux

coupables. L'exil des deux princes ne sera, je pense, que pour quelques jours, et cette affaire, qui a occupé tant de gens, sera oubliée. Pourtant on me dit en ce moment qu'elle a donné lieu à une autre qui pourroit avoir les mêmes suites. En voici le sujet. Durant les négociations pour que les deux princes se battissent ou ne se battissent point, on a su que M. le duc de Chartres, fort lié de tout temps avec M. d'Artois, avoit vu ce prince, et même avoit été à la chasse avec lui. De là la maison de Condé s'est offensée, et lorsque, après le combat, M. le duc de Chartres vint, comme tous les autres, pour faire sa visite à madame de Bourbon, la porte du palais lui fut, dit-on, refusée [1].

Du 23 mars.

M. de Maurepas a découvert que M. Necker, son protégé, s'étoit associé à la cabale ennemie du mentor. De là on augure que le directeur des finances ne le sera plus longtemps, et déjà les amis de M. de Maurepas répandent certaines imputations contre M. Necker, et lui reprochent des torts de conduite et des manques de fidélité et de sentiments lorsqu'il n'étoit encore que commis de M. Vernay, etc.

Le Roi paroît de fort mauvaise humeur de se voir entraîné à faire la guerre contre son intention, et malgré tout ce qu'il croit avoir fait pour l'éviter. D'ailleurs, les affaires intérieures, pour le bien desquelles ce monarque vraiment bien intentionné s'est donné tant de peine, ne le satisfont point. Il en reconnoit les vices.

Du 25 mars.

Mylord Stormont est parti sans nous dire adieu; mais n'en concluez pas, avec le public, que le rappel subit de cet ambassadeur ait été de la part de l'Angleterre le premier signal de la guerre. Sans doute, le ressentiment dont a été saisi le ministère britannique à l'instant de la notification qui lui a été faite par le marquis de Noailles ne lui a inspiré que fureur et vengeance; mais un moment de réflexion a fait considérer combien peu on

(1) Sur toute cette affaire du duel du comte d'Artois et du duc de Bourbon, voir les *Mémoires de Besenval*, et notre édition de la *Correspondance complète de madame du Deffand*.

étoit en état de se venger, et dans ce moment-ci encore, malgré l'enthousiasme patriotique qui a saisi le Parlement d'Angleterre, et les assurances de zèle et de secours qu'il a données, le Roi et son conseil hésitent encore sur le parti à prendre. Ce qui a donc fait rappeler sur-le-champ mylord Stormont, c'est un mécontentement trop bien fondé; c'est que sur les instances dernières que le ministère lui avoit faites par courrier extraordinaire de l'informer, à quelque prix que ce fût, s'il existoit un traité ou non avec les Américains, cet ambassadeur avoit répondu affirmativement : « Il n'y a point de traité. » Un tel trait ne fait pas honneur à l'habileté d'un ministre.

P. S. — Quoi qu'il en soit, la France n'attaquera point les Anglois, mais attendra leurs premiers coups. Outre leur foiblesse, et malgré leur fureur, les Anglois seront retenus par leurs anciens traités avec les Hollandois, qui leur assurent un secours de dix-huit vaisseaux dans le cas où l'Angleterre est attaquée, mais non dans celui où elle attaque. La position des Hollandois devient très-critique entre nous et l'Angleterre, mais ils pourroient s'en tirer avec de l'argent.

Voici la lettre que M. le comte d'Artois a écrite au Roi après le combat : « Je me jette aux genoux de mon Roi; j'implore sa clémence, je lui demande pardon d'avoir désobéi à ses ordres; mais je n'ai rien fait que ce que l'honneur prescrit à un brave gentilhomme françois. Je suis seul coupable, et M. le duc de Bourbon ne l'est pas. Il s'est conduit dans cette circonstance avec toute la valeur et toute la délicatesse possibles. Je réclame la tendre amitié de mon frère, soit que sa clémence, soit que sa sévérité prononce, et j'espère qu'il ne fera aucune distinction entre mon cousin et moi. »

Du 25 mars au soir.

Il s'élève un orage contre le mentor. M. d'Ossun a eu depuis quelque temps des entretiens secrets avec le Roi, et M. de Malesherbes, qui s'en est défendu plusieurs jours, y a été appelé. On y a examiné la situation actuelle des affaires, et le résultat n'a pas été à l'avantage des administrateurs. On a chargé quelqu'un de former un nouveau plan de finances, etc. On m'assure

qu'il a été décidé dans ce comité qu'au premier moment M. de Maurepas recevra un billet doux qui lui accordera la permission d'aller vivre tranquille éloigné du chaos de la cour, et que M. Necker sera remercié poliment de ses bons services.

LETTRE DOUZIÈME.

De Versailles, le 29 mars 1778.

Le baron de Pirch, chevalier de l'ordre du Mérite, major du régiment d'Anhalt, officier dont la réputation est très-bien établie par les services qu'il a rendus à notre militaire, vient d'être nommé lieutenant-colonel du régiment de Bavière. S'il étoit besoin de prouver encore combien le soldat est équitable et judicieux envers ses chefs, je vous citerois les regrets les plus vifs de ceux du régiment d'Anhalt de perdre M. de Pirch, duquel ils ont pourtant éprouvé la sévérité la plus rigoureuse.

On négocie le mariage de mademoiselle de Condé avec le duc d'Aoste. Ce sera une belle acquisition pour la cour de Turin. M. le prince de Condé aime tendrement cette charmante fille, et ne s'en séparera qu'avec douleur.

Le marquis de Noailles a raconté à son retour ici qu'il ne sauroit exprimer le désespoir et la fureur du Roi d'Angleterre lorsque cet ambassadeur le vit le jour de la notification du traité avec les États américains. « Est-il donc bien vrai, lui dit ce prince, que le Roi votre maître ait signé ce traité? — Oui, Sire. — Sans doute qu'il en a prévu les suites? — Oui, Sire, le Roi est prêt à tout événement. » Sa Majesté Britannique tourna le dos à l'ambassadeur. Lorsque M. de Noailles est parti de Londres, il a été salué du canon à l'ordinaire. Arrivé à Calais, il demanda au commandant s'il avoit ordre de tirer le canon pour mylord Stormont, qui alloit passer, à quoi ce commandant répondit que non. « Eh bien, reprit M. de Noailles, faites-lui, je vous prie, les honneurs, puisque je les ai reçus à Londres, et je prends le tout sur moi. » L'ambassadeur d'Angleterre fut donc canonné. Le Roi a fort applaudi M. de Noailles sur sa présence d'esprit.

M. de Montbarrey a composé treize régiments des vingt-six bataillons qui restoient des cent cinq créés dernièrement. On

donne ces corps à treize colonels en second, ce qui fait un mouvement avantageux pour la jeunesse de notre cour. Les noms de ces nouveaux colonels vous sont indifférents.

Du 3 avril.

Le Roi a nommé M. Gérard, premier secrétaire des affaires étrangères, pour son ministre auprès des États américains. On a imaginé qu'il pourroit continuer de résider ici en traitant avec M. Franklin; mais celui-ci a fait connoître que le congrès seroit trop flatté de recevoir un ministre du Roi pour lui refuser cette satisfaction honorable. Ainsi M. Gérard partira au premier moment.

M. Franklin fait partir des députés, deux à deux, pour Vienne, Berlin, Pétersbourg, etc.

Au moment où nous attendions une déclaration de guerre dans toutes les formes de la part de l'Angleterre, nous voyons arriver deux commissaires anglois, lesquels doivent être suivis, dit-on, de mylord Chesterfield, à l'effet d'entrer en négociations sur les affaires entre les deux cours. Je crains bien que leur but ne soit que de gagner du temps jusqu'à ce que les forces angloises soient prêtes ou jusqu'à ce que le ministère britannique puisse être informé si les Howe pourroient revenir en Europe ou frapper quelque coup sur les colonies françoises. En attendant, notre gouvernement retient à Bordeaux vingt-neuf navires anglois et une douzaine d'autres ailleurs jusqu'à ce que la cour de Londres nous ait restitué sept navires considérablement chargés, pris et conduits dans ses ports. Notre ministère continue encore ses négociations pour tâcher d'éviter la guerre entre l'Empereur et le Roi de Prusse. Il y a beaucoup de feu et d'animosité dans le cabinet impérial, où le jeune chef donne le ton. D'ailleurs le Roi de Prusse est, à ce qu'on dit, si exigeant, que nous doutons à ce moment de pouvoir accorder les deux cours, surtout si, comme on le dit depuis hier, celle de Pétersbourg a pris parti pour l'une d'elles.

LETTRE TREIZIÈME.

De Versailles, le 4 avril 1778.

Malgré la foule de griefs qui semblent rendre la guerre inévitable entre la France et l'Angleterre, et toutes les circonstances

qui doivent la faire présager très-prochaine, elle paroît assez problématique encore à quelques-uns de nos politiques pour les porter à vouloir parier que la paix ne sera point rompue formellement, au moins dans cette année-ci. Pour moi, je suis loin de voir comme ces messieurs, et je persiste dans mon opinion que l'Angleterre n'attend que des nouvelles des Howe et que le moment où ses forces intérieures seront prêtes pour se livrer à toute sa vengeance, d'ailleurs assez bien fondée... Et d'après cette opinion, je ne sais pas si nous sommes bien sages de ne pas avoir brusqué notre ennemie. Quoi qu'il en soit, M. de Sartine a rendu au Roi un compte de ses forces maritimes bien capable de donner bon courage à ce monarque. D'ailleurs, le ministère britannique actuel paroît être prédestiné pour perdre l'Angleterre, surtout par son irrésolution inconcevable. Pendant le cours de la guerre américaine, ce fameux ministère n'a pris aucun parti qui ne fût mauvais ou trop lentement exécuté. Le comte d'Estaing est déjà en rade à Toulon. Son escadre est prête à mettre à la voile. Est-ce que sa destination seroit pour Madras? Je serois tenté de le soupçonner.

On me montre une lettre d'Espagne qui dit que le ministère britannique a trouvé moyen de gagner le confesseur du Roi Catholique, et que ce moine, plus roi que son pénitent, a déjà fait changer l'intention belliqueuse du monarque, ou du moins l'a refroidi sur celle de faire cause commune avec la France. On ne sait trop pourquoi les Hollandois viennent de placer des sommes immenses dans les emprunts de l'Angleterre, ce qui a fait à cette puissance un bien inexprimable, en faisant remonter subitement les fonds. Peut-être que ces bons richards ont spéculé qu'il n'y auroit point de guerre, et je crains bien qu'ils ne se trouvent attrapés.

On nous dit de Berlin que le prince royal a fortement demandé d'avoir le commandement d'une des armées, et que le Roi ne l'a pas moins fortement refusé, ce qui n'a pas contribué à remettre mieux ensemble l'oncle et le neveu; qu'au reste on n'y doute pas qu'avant la fin de ce mois les armées prussiennes ne soient en pleine guerre. Les nouvelles de Vienne annoncent le départ de l'Empereur pour l'armée qu'il doit commander. Ainsi, malgré

tous nos bons offices, nous n'avons pu parvenir à réconcilier deux monarques qui se craignoient trop pour ne pas souhaiter de s'affoiblir l'un l'autre. L'affaire de Bavière servira de prétexte, mais n'est pas le motif qui anime les deux princes; ils en ont de plus pressants et desquels on ne peut attendre qu'une guerre furieuse. La France n'a encore rien promis de favorable à l'Empereur, croyant avoir déjà beaucoup fait d'abandonner le Roi de Prusse à lui-même. Les vingt-quatre mille hommes et de plus grands secours dépendront des premiers événements de la guerre d'Allemagne, et aussi de la manière dont les Anglois s'y prendront pour tâcher de se venger de nous. J'apprends de la Haye que l'Angleterre y sollicite la République en sa faveur, en tâchant de lui persuader que, par rapport à son commerce, elle a un grand intérêt à contrecarrer les succès de la France. Le parti du prince stathouder a appuyé aux états généraux une augmentation dans la marine militaire, en vue d'obtenir que les forces de terre fussent aussi augmentées en proportion; mais quelques provinces et Amsterdam principalement s'y opposent. Au reste, la République n'a rien de plus à cœur ni de plus intéressant que d'obtenir qu'on la laisse neutre, et c'est l'objet de ses négociations.

La querelle de M. le comte d'Artois avec le duc de Bourbon n'a pas peu augmenté ses torts parmi nous, et les femmes surtout ne lui pardonnent pas sa grossièreté envers la duchesse. La cour est plus orageuse que jamais, et l'approche de la guerre donne du mouvement aux différentes cabales. La Reine paroît affligée et tourmentée relativement aux affaires de Vienne, et il ne tient pas à cette princesse, bonne fille et bonne sœur, que le Roi son époux ne prenne un système tout autre que celui auquel il paroît vouloir se tenir.

LETTRE QUATORZIÈME.

De Versailles, le 10 avril 1778.

M. de Maurepas, qui, en dépit de nous, n'est point encore tenté d'aller vivre en solitaire, a découvert l'intrigue secrète de M. d'Ossun et les conférences entre le conseiller d'État et M. de

Malesherbes. Il a fait agir adroitement des affidés, qui sont parvenus à arrêter les intentions et à surprendre la confiance du monarque. On l'a fait ressouvenir de la conduite qu'avoit tenue M. de Malesherbes lors de son ministère, et en lui accordant autant d'esprit que de probité et d'amabilité, on a eu soin de faire sentir qu'un homme affligé d'une distraction ou d'une absence d'esprit aussi fréquente que M. de Malesherbes, et qui d'ailleurs étoit d'un caractère foible et facile, qui n'aimoit ni les affaires ni le travail, ne pourroit être employé sans de grands inconvénients... Que quant à M. d'Ossun, ne pouvant aussi lui refuser de la probité, on ne pouvoit s'empêcher, d'après l'avis même des ministres étrangers, de le regarder comme un sot... Il n'en a pas fallu davantage. Le Roi a rompu ses conférences, peut-être pourtant n'est-ce pas sans retour.

Le Roi commence à perdre de sa confiance aux grands talents de M. Necker, et cela ne pouvoit manquer d'arriver. Sa Majesté s'en étant ouverte dernièrement avec le mentor, celui-ci, qui sûrement déteste M. Necker, mais doit le ménager par rapport à certaines affaires particulières entre eux, l'a défendu de son mieux auprès du Roi, qui pourtant n'en a pas été moins prévenu. Mais c'est assez que M. de Maurepas ait aperçu le sentiment du Roi, pour qu'en vieux courtisan il cherche le moyen de sacrifier son protégé, et j'ai remarqué que, dès le lendemain, un homme de robe, qui depuis quelque temps est sur les rangs pour le contrôle général des finances, en a été flatté et caressé contre l'ordinaire. En attendant, M. Necker fait des siennes et à sa manière. Par toutes sortes de petites ruses et finesses, par ce qu'on appelle des revirements de parties, il extorque quelques mille livres sur les tailles, les vingtièmes, la capitation et les droits de fermes; mais tout cela est de foible ressource à des besoins aussi considérables que pressants. Il a proposé ces jours-ci au conseil la création d'un papier-monnoie, mais sa proposition a été rejetée. Généralement, où ses ennemis attendent le directeur des finances, c'est à la réalisation des cent millions de fonds qu'il a promis depuis longtemps au Roi, si la guerre avoit lieu, réalisation qu'on regarde comme impossible. Il pourroit se tirer d'affaire si le système pacifique de M. de Maurepas étoit maintenu; mais quoique

ce ministre des ministres se retourne de toutes les manières ici, à Madrid, et même à Londres, pour que la paix subsiste entre les deux cours, il y a à parier qu'il n'y parviendra point. Indépendamment des intentions très-hostiles du Roi d'Angleterre, tous nos ministres, excités par les grands de la cour et tout le militaire, veulent la guerre et la soutiennent d'une nécessité absolue pour l'honneur et l'avantage de la nation, et jamais les circonstances ne nous ont offert tant d'espoir de succès contre nos ennemis. M. de Vergennes, en vue d'instruire particulièrement le Roi et de le déterminer à prendre un parti dans la crise politique actuelle, lut, il y a quelques jours, au conseil des dépêches, un mémoire fort important. Il présente d'abord un tableau de gradation de la puissance angloise, d'où il résulte que la France doit s'efforcer dans ce moment d'acquérir et de s'assurer la supériorité maritime. En développant ensuite les différentes circonstances actuelles, il fait voir qu'elles semblent toutes concourir au succès de ces vues aussi sages qu'essentielles pour la prospérité de la nation. Tous les membres du conseil ont applaudi, et le Roi, au sortir du conseil, a pris M. de Vergennes par la main, et en la lui serrant tendrement, il lui dit tout haut qu'il avoit très-bien senti et apprécié le mérite de ce travail, et qu'il lui en auroit une obligation éternelle... M. de Maurepas, quoique d'un avis bien opposé, s'approcha de M. de Vergennes lorsque le Roi l'eut quitté, et lui disant à peu près les mêmes choses obligeantes que Sa Majesté avoit dites, il finit en disant : « Mais nous avons à travailler ensemble sur tout cela. — Je prendrai vos ordres et votre heure. — Ce sera pour demain matin; mais, comme je n'ai plus de goutte, je veux moi-même me rendre chez vous; les moments d'un ministre tel que vous sont trop précieux pour ne pas craindre de le déranger. » Cela est fort poli, fort galant, n'est-ce pas? Voilà ce que peuvent nos courtisans! Il fut décidé dans le même conseil que M. Gérard, avant de se rendre à Boston, passeroit à Madrid, pour y vérifier la fausseté du bruit qui s'est répandu au sujet du confesseur royal, et que le comte d'Aranda soutient entièrement et malicieusement controuvé, et pour, si M. Gérard trouve les dispositions du Roi Catholique telles que nous devons les attendre, achever de régler le plan des opé-

rations déjà projetées pour les escadres combinées... Je veux m'épargner les détails des dispositions faites dans nos ports, parce que les gazettes vous en rendent un compte suffisamment exact. Les confidents du ministère anglois, qui sont venus conférer avec M. de Vergennes, s'en sont retournés avec des phrases ministérielles qui ne signifient rien, et sur la foi desquelles le ministère anglois ne se reposera vraisemblablement point. Il est pourtant heureux dans son malheur, ce ministère, en ce que tout persuadé qu'est notre gouvernement de la nécessité d'une guerre, tout déterminé à en venir là, il a peine à prendre la résolution d'attaquer, et c'est cependant ce qu'il faudroit dans ce moment et ce qu'on auroit dû faire il y a un mois, et ce que je crains bien qu'on ne fasse un peu trop tard, c'est-à-dire lorsque nos ennemis seront prêts, et ils le seront incessamment. Quoi qu'il en soit, M. de Sartine a persisté à ce que les navires anglois restassent retenus dans nos ports, et il a ordonné à tous nos marins de ne souffrir aucune visite, ni même aucun espionnage de la part des Anglois, et de défendre en toute occurrence les navires américains comme les nôtres. M. de Vergennes n'est pas moins occupé par rapport aux affaires d'Allemagne que par rapport à celles d'Angleterre. Il a de fréquentes conférences avec l'ambassadeur impérial et négocie aussi directement à Vienne. Toutefois, nous désespérons d'empêcher une rupture entre la cour impériale et celle de Berlin, qui sont fort aigries, et d'ailleurs toutes deux poussées par de grands intérêts. Voici la substance d'une réponse que la cour impériale doit avoir faite à un mémoire du Roi de Prusse :

« On veut bien par modération accorder à l'Électeur de Brandebourg l'honneur d'avoir tenu sur la matière en question un langage qui n'est pas indifférent pour la tranquillité de l'Empire d'Allemagne. Mais comme on n'en est pas encore venu au point de reconnoître ce prince pour garant de la paix de Westphalie, et encore moins pour juge supérieur en Empire, il ne seroit pas difficile de dessiller les yeux à tout l'Empire, et de faire connoître le vrai motif des vues et de la conduite qu'il tient, de démontrer combien ses thèses et ses prétentions sont injustes et incompétentes, etc., etc. »

Du 15 avril.

Rien de plus à vous dire que ce qui est ci-dessus, quant aux affaires qui peuvent vous intéresser, si ce n'est que toute la cour se flatte que notre aimable Reine est enfin enceinte. Si cette douce espérance n'est plus vaine, un tel événement pourra opérer de grands changements à la cour, et influer beaucoup sur notre système politique actuel. D'après un mémoire déductif de Vienne, qui nous a été remis, il n'est plus à douter que Leurs Majestés Impériale et Royale ne persistent dans leurs prétentions, et conséquemment la guerre entre les cours de Vienne et de Berlin est inévitable.

LETTRE QUINZIÈME.

De Versailles, le 20 avril 1778.

La grande nouvelle pour notre cour, celle de la grossesse de la Reine, n'est point détruite jusqu'à ce moment. La suppression, depuis le 28 mars, des maux de cœur, des vertiges, etc., détermine l'opinion des médecins, et déjà ils ont exigé que cette princesse, qui est d'une vivacité extraordinaire, se soumît aux plus grandes précautions, qu'elle ne sortît plus en voiture, etc. Le Roi ne se sent pas de joie, et son auguste épouse a dit plaisamment : « J'ai tant de désir que cela soit, que je prends pour des maux de cœur jusqu'aux idées qui me passent par la tête. »

On s'aperçoit que les diverses opérations qu'on a fait faire au Roi en vue d'améliorer l'administration intérieure, et qui se sont trouvées mauvaises, ont pourtant procuré un bien, c'est d'avoir inspiré au Roi le courage de vouloir tout savoir et tout voir. Il y a déjà quelque temps que Sa Majesté écoute tranquillement tout ce qu'il plaît à ceux qui l'approchent de lui dire sur les affaires et sur les ministres. M. de Maurepas n'est pas épargné, et malgré cela le Roi écoute, et, par des confidents, il recherche et vérifie les faits; ensuite il dit aux jaseurs : « Vous vous êtes trompés, » ou : « Vous avez eu raison sur tel fait. » Si dans ce moment le mentor venait à manquer, je présume que sa place resteroit vacante.

M. de Sartine avoit dépêché au comte d'Estaing, à Toulon,

un courrier extraordinaire, auquel on avoit promis cent louis d'or de gratification s'il arrivoit avant que ce chef d'escadre eût mis à la voile. Vous devez croire combien nous avons été curieux de savoir si le courrier arriveroit à temps, et encore plus l'objet de ses dépêches. Nous venons d'apprendre le premier, c'est que l'escadre avoit mis à la voile huit heures avant l'arrivée du courrier, et qu'il a rapporté ses dépêches au ministre. Mais nous ne sommes pas instruits si l'objet en étoit d'empêcher le départ ou de changer la destination. Voici ma conjecture. Cette escadre doit vraisemblablement se joindre à une escadre espagnole, pour agir de concert. Elles ne peuvent agir que contre Mahon ou Madras, ou se porter en Amérique, afin d'achever de rendre les Américains libres par la destruction de ce qui y reste des forces angloises, pour ensuite tomber sur la Jamaïque... Quoi qu'il en soit, M. d'Estaing a promis sur sa tête le succès de ce dont il est chargé; mais comme, malgré ses talents et ses qualités extraordinaires, il n'est aimé de personne, à cause de sa sévérité et de sa rusticité, il a voulu un pouvoir sans bornes sur tous les hommes soumis à son commandement, et on lui a confié ce pouvoir. Quand il est monté sur son vaisseau, il a appelé tous les officiers de l'escadre et leur a dit : « Messieurs, j'ai répondu sur ma tête du succès de ce qui m'est confié, et vous me répondrez sur la vôtre de l'exactitude et de la fidélité pour les ordres que je vous donnerai. Si cette condition déplaît à quelqu'un de vous, il peut encore se retirer. Au reste, ceux qui ne me quitteront point peuvent s'assurer que je ferai tout pour mériter leur estime et leur amitié. » Personne ne s'est retiré, et le plus grand nombre a embrassé de bon cœur ce respectable chef. Indépendamment du projet que M. d'Estaing est chargé de remplir, on pourroit en soupçonner un non moins important, celui d'une descente en Angleterre, pour laquelle il semble que l'on n'attend plus qu'un moment favorable. J'en doute pourtant encore, attendu la difficulté, non de descendre, mais celle de se maintenir assez de temps pour pouvoir se procurer un grand fruit d'une entreprise aussi susceptible d'inconvénients. Quoi qu'il en soit, l'Angleterre n'a jamais été dans des circonstances plus désastreuses, et il faut qu'elle le soit bien, pour l'avoir forcée de déroger subitement à

son système tyrannique par rapport à l'Irlande. M. Franklin assure, et M. Adams confirme, que la France n'a pas à craindre que les commissaires anglois obtiennent la paix et l'amitié qu'ils vont demander au congrès, et que c'est sans aucun fondement que le ministère britannique fait publier à Londres qu'il y a déjà eu des préliminaires arrêtés entre le congrès et les frères Howe. M. le duc de Chartres est prêt pour partir à Brest, et peut-être M. de Sartine l'accompagnera pour voir si tout est dans l'état où ce ministre l'a voulu. Le Roi a eu une velléité d'aller visiter ce port. On m'assure qu'il y a au trésor royal de grandes sommes d'argent pour les frais de la guerre. comme pour ramasser tant d'espèces il a fallu payer le moins possible, et que la confiance que M. Necker avoit fait renaître n'a pas duré longtemps, la circulation générale est fort obstruée, et il en résulte beaucoup d'accidents malheureux. M. de Vergennes disoit avant-hier à quelqu'un, en ma présence : « J'espère encore que la guerre d'Allemagne n'aura pas lieu, et quant à l'Espagne, assurez-vous qu'elle fera comme nous et avec nous. »

Mieux informé, j'ai l'honneur de vous dire que le Prince royal de Prusse n'avoit point demandé une armée à commander, qu'il est mieux que jamais avec le Roi, et qu'en ce moment même ce prince conduit en Silésie une division de douze mille hommes.

LETTRE SEIZIÈME.

De Versailles, le 24 avril 1778.

L'espérance se conserve de la grossesse de la Reine, et pour nous y maintenir, M. de Lassone, son premier médecin, offre de parier mille louis. Vous concevez qu'il n'y a personne d'assez indiscret pour tenter de gagner le pari. Toutefois, la Reine n'ose encore recevoir les félicitations qu'on s'empresse de lui faire. Déjà nos politiques spéculent sur toutes les révolutions qu'occasionnera la naissance d'un Dauphin ou même seulement d'une princesse... Les gazettes exciteront votre curiosité en vous parlant de l'embarquement mystérieux de certains personnages sur l'escadre du comte d'Estaing. Ces deux personnages sont M. Gérard, ministre du Roi, envoyé aux treize États unis, et M. Deane, leur

ci-devant député. De ce qu'ils se sont embarqués sur cette escadre, on pourroit présumer qu'elle est destinée pour Boston, et que l'objet du comte d'Estaing seroit d'aider le général Washington à consommer la destruction de ce qui reste des forces de terre et de mer angloises à Philadelphie, avant que les nouveaux secours d'Europe y soient parvenus. Mais comme le mystère de l'embarquement a été moins sérieux qu'affecté, je doute que l'objet réel soit celui-là, et pense que messieurs les embarqués pourront être transportés seulement en Espagne, d'où M. d'Estaing conduira son escadre à sa destination. Je ne suis pas plus sûr encore si elle se joindra à une escadre espagnole ou si elle restera seule. Il y a des gens qui regardent moins comme une faveur que comme une disgrâce mitigée l'envoi de M. Gérard en Amérique, attendu que la place de premier commis des affaires étrangères est plus avantageuse et plus importante. Cela se pourroit; mais le caractère de ministre plénipotentiaire honore pourtant plus que celui de premier commis; d'ailleurs, le Roi vient d'ériger en comté une terre que M. Gérard a acquise en Lorraine, et dès ce moment il s'appellera *le comte de Mustère*, et Sa Majesté lui a fourni la vaisselle d'argent, le linge, les meubles, etc. Son épouse jouira de 12,000 livres de pension. Une telle disgrâce seroit assez supportable. Le Roi a passé tantôt en revue son régiment d'infanterie. M. le duc du Châtelet, colonel commandant, a donné un repas de 100,000 livres. Il a fait livrer cinquante bœufs à ce régiment, et le Roi un dindon et deux poulets par quatre soldats, avec deux bouteilles de vin. D'autres régiments qui passent dans notre voisinage avoient également désiré l'honneur d'être inspectés par le monarque ; mais on a trouvé que la dépense seroit trop forte, et je dis qu'on a eu tort de trouver cela, parce qu'il seroit à souhaiter que tous les régiments le connussent et en fussent connus.

Je vous aurai parlé de l'assassinat, dans nos colonies, d'un M. du Château, officier du régiment de Laval, par un M. de la Borde, son camarade, secondé de quelques complices. On n'en raconte pas ici encore les particularités. Quoi qu'il en soit, M. de la Borde a été jugé et condamné à mort, et exécuté très-promptement; mais son exécution a occasionné un désordre assez tra-

gique. Le gouvernement, dans la crainte que les amis du criminel ne fissent une émeute, avoit disposé des piquets de troupes de côté et d'autre, avec ordre de faire feu au premier mouvement. L'exécution avoit attiré une foule de curieux; il y en eut qui, pour mieux voir, s'avisèrent de grimper sur un vieux mur, qui s'écroula bientôt avec fracas; un piquet placé derrière crut qu'on l'assailloit avec des pierres et fit feu; le piquet voisin en fit autant, un troisième aussi... Le patient entendant ce tapage, crut qu'on venoit à son secours; il s'écria de dessus l'échafaud : « A moi, camarades et amis! » Sur-le-champ on lui brûla la cervelle à coups de fusil, et ensuite le bourreau le rompit, comme la sentence le portoit. Cette bagarre a coûté la vie à vingt-huit personnes, et il y a eu beaucoup de blessés. Quelque chose d'assez singulier, c'est que l'épouse de M. de la Borde, s'étant rendue ici pour solliciter de l'avancement pour son mari, avoit obtenu le brevet de colonel dans l'intervalle où le ministre a eu connoissance du crime. Cette digne femme l'ignoroit encore lorsqu'elle vint en cour, dernièrement, pour y faire ses remerciments; mais voyant que tous ceux qu'elle vouloit approcher lui tournoient le dos, l'inquiétude la saisit; elle courut au bureau de la marine, et y apprit une nouvelle bien capable de la faire mourir de douleur.

LETTRE DIX-SEPTIÈME.

De Versailles, le 1er mai 1778.

Les avis particuliers que notre ministère reçoit de l'Angleterre font un triste tableau pour elle et fort encourageant pour nous de son état actuel, de la chute du crédit national, du peu de secours qui s'offrent au ministère désespéré, pour porter au point désirable les forces de terre et de mer. Ils assurent aussi que le ministère britannique s'attend bien que les commissaires envoyés en Amérique y seront reçus avec dédain, mais qu'il a dû les y envoyer pour contenter la nation, qu'il est bien essentiel de ménager dans ce moment où elle a tant à se plaindre de ses administrateurs. Ils ajoutent que l'amiral Keppel, ayant eu ordre de mettre subitement à la voile pour tâcher d'éclairer la route

que suit l'escadre de Toulon, il avoit dû sortir de Portsmouth avec quinze vaisseaux, au lieu de trente qui lui avoient été promis, et n'avoient pu être mis en état faute de matelots; que l'on préparoit une autre escadre à Spithead, mais avec les mêmes difficultés. On s'est dit ici mystérieusement que le Roi d'Angleterre, effrayé des dangers qui le menacent, avoit écrit directement à notre monarque une lettre très-affectueuse et très-touchante, pour l'engager à ne pas rompre avec l'Angleterre, etc., mais que Sa Majesté, avec la fermeté dont elle est capable, avoit répondu que, nonobstant son estime et son amitié pour la personne du Roi d'Angleterre, elle ne pouvoit rien changer au plan qu'elle avoit adopté, à moins que, pour préliminaire de tout arrangement, l'Angleterre ne restituât à la France tout ce qu'elle lui avoit enlevé dans les guerres dernières contre tous droits et toutes raisons. Quoi qu'il en soit, il est arrivé hier, la nuit, un courrier au ministre de la marine, et ce matin quelques personnes disent que ce courrier a apporté des nouvelles du comte d'Estaing, qu'il avoit déjà passé le détroit de Gibraltar, que quelques vaisseaux anglois ayant voulu venir le regarder sous le nez, il leur avoit fait lâcher des bordées, sans pourtant s'arrêter. On ajoute que dans cette circonstance, ce chef d'escadre avoit aperçu un de ses vaisseaux qui faisoit des manœuvres contraires aux ordres donnés; M. d'Estaing, après plusieurs signaux, avoit fait tirer sur ce vaisseau pour le couler à fond. Si cet acte de sévérité n'est pas controuvé, il est bien capable d'effrayer les malintentionnés. Au reste, je sais que M. de Sartine a autorisé ce chef d'escadre et celui de Brest à user de toute la rigidité nécessaire pour se faire obéir, et qu'il leur a été enjoint de se faire couler à fond ou sauter en l'air plutôt que de se rendre. A propos de ce ministre, il y a des gens qui ne conçoivent point que, n'ayant géré de sa vie d'autres affaires que celles de la justice criminelle et celles de la police, il ait pu tout à coup opérer des miracles dans le département délabré qui lui a été confié. Mais, outre qu'un homme d'esprit et d'intelligence peut se rendre capable de tout, il faut savoir que M. de Sartine a recherché et écouté tous les avis qu'on a voulu lui donner, qu'il a conféré continuellement avec des gens de mer et autres personnes

instruites de ce qui a rapport à la marine. C'est d'après les connoissances que ce ministre en a reçues qu'il est parvenu, en si peu de temps, à rendre la France respectable sur mer. Par suite de ses lumières, il a fait embarquer sur nos escadres des officiers de la marine marchande, pour servir concurremment avec les officiers militaires. Cela a fait des mécontents parmi ceux-ci, mais il leur a été signifié qu'au moindre mot ils seroient cassés. Les diverses opérations de M. de Sartine ont coûté depuis deux ans plus de 100 millions; mais ce sera de l'argent bien placé, si on le laisse suivre ses vues.

Du 2 mai.

La Reine cherche à profiter de la circonstance pour regagner du crédit sur l'esprit de son auguste époux, enchanté de l'espoir d'obtenir un premier fruit de l'union conjugale; mais ce monarque paroît tenir très-fortement aux nouveaux principes qu'il s'est faits depuis quelque temps. Si l'état de la Reine n'éprouve aucune révolution, sa grossesse sera déclarée dans ce mois. Elle a obtenu pour madame de Polignac, sa confidente, la première place dans la maison à monter pour Madame Élisabeth [1]. L'autre jour, au lever du Roi, M. le duc de Chartres demanda à M. de Sartine : « Quand dois-je partir? — Je sais, monseigneur, que vous êtes toujours prêt, » a répondu le ministre. Si mes lettres ne vous disent pas ce qui se fera, et même tout ce qui se fait, ne l'attribuez pas, je vous prie, à un manque de zèle ou de vigilance, mais bien à ce que jamais notre ministère n'a été si discret, si mystérieux. Il prend les précautions les plus adroites pour que non-seulement ce qui est proposé dans les comités avec le Roi, mais même ce qui s'y résout, ne soit connu que s'il le faut absolument; et comme il n'y a que cinq ou six personnes mises dans la confidence, le secret est rarement compromis. Je ne désespère pourtant pas de vous bien servir.

LETTRE DIX-HUITIÈME.

De Versailles, le 17 mai 1778.

Personne ne doute plus de la grossesse de notre aimable Reine, qui, par cet heureux événement tant désiré et duquel on

(1) C'est une erreur. C'était pour la comtesse Diane, et non la comtesse Jules.

désespéroit, a ramené à elle les cœurs de bien des gens et fait oublier différents torts qu'ils imputoient à cette princesse, excusable pourtant, ne fût-ce que par sa jeunesse et son extrême vivacité. Je remarque déjà un heureux effet de son nouvel état : cette princesse paroît se plaire avec son époux, le recherche, s'amuse avec lui, et lui fait des caresses auxquelles ce prince répond de manière à exciter encore plus cette tendre intelligence.

Je ne suis pas encore exactement dans le secret des douze millions arrêtés sur les frontières, mais qui ont été laissés passer peu après, en vertu d'ordres survenus. On me conte que cet argent est envoyé à Vienne et est le prix d'un arrangement fait entre cette cour et la nôtre, pour la cession de quelques villes et terres de la Flandre autrichienne, lesquelles seroient un arrondissement utile à la France; mais je doute encore de cet arrangement, quoique je ne doute point que l'Empereur fera tout dans ce moment-ci pour que nous soyons contents.

Le Roi avoit pourtant résolu un voyage *incognito*, et sous le nom de comte de Dampierre, à Brest; mais les ministres de la guerre et de la marine sont venus à bout de détourner Sa Majesté de ce dessein, en lui représentant que non-seulement sa présence étoit nécessaire ici dans les circonstances actuelles, où à tout moment on reçoit des dépêches de divers endroits, mais aussi, que ne pouvant arriver à Brest aussi secrètement qu'elle le pensoit, ce port seroit exposé à une affluence de curieux très-dangereuse et même très-contradictoire avec la défense sévère qui avoit été faite d'y laisser toute personne qui ne pouvoit en justifier la nécessité. Je vous dirai, entre nous, un motif secret et bien plus pressant, pour M. de Sartine principalement, c'est que les innovations de toute espèce que ce ministre a faites dans la marine, et surtout la suppression des officiers de *plume* et l'introduction d'officiers de la marine marchande parmi ceux ordinaires du Roi, ont fait naître de la dissension, des haines, des rivalités, qu'il en est résulté et résulte journellement des querelles, des combats; qu'il y a déjà eu nombre de tués et de blessés, enfin de grands désordres que le ministre a bien de la peine à apaiser; mais il espère que M. le maréchal de Broglie, à qui le Roi vient de confier le commandement général de cent

mille hommes disposés sur nos côtes, depuis la Rochelle jusqu'en Normandie, et lequel est parti pour la Bretagne, saura mettre ces mutins à la raison. M. de Sartine a voulu se rendre aussi à Brest avec le prince de Montbarrey, mais ce dernier n'y ira sûrement point, et je pense que M. de Sartine n'en fera rien non plus, parce qu'un ministre prudent sait ce qu'il risque en s'absentant de la cour. Le Roi a choisi M. de Broglie de préférence à six autres généraux qui lui avoient été présentés, et ce choix est fort applaudi.

M. le duc de Chartres a dû partir cette nuit pour aller s'embarquer sur *le Saint-Esprit*. Ce prince ne commandera qu'une division de l'escadre, laquelle sera commandée en chef par M. du Chaffault, qui remplace M. d'Orville, attaqué d'apoplexie. M. de la Motte-Piquet sera capitaine de pavillon.

Du 18 mai.

Jusqu'à ce moment, je ne saurois encore vous dire où est allé le comte d'Estaing. On a formé cent conjectures sur la destination de son escadre, mais je crois qu'on n'a point deviné et qu'il ne s'agit ni de Boston ni du Canada. Au reste, on sait que cette escadre a été fort contrariée par les vents, ce qui a ralenti sa navigation. Le ministère en attend des nouvelles avec grande impatience.

La plus grande preuve que je puisse vous donner de la détresse des Anglois, c'est la manière affectueuse et humble avec laquelle ils négocient ici et à Madrid, pour que nous ne leur déclarions pas la guerre. Quoique leurs ministres fassent publier qu'ils sont en bon train d'accommodement avec le congrès américain, il n'en est rien, et celui-ci nous a fait de nouveau assurer qu'il ne feroit rien qu'avec nous et par nous. Personne ici ne doute plus que nous déclarerons la guerre dans quelques semaines, époque où les galions d'Espagne seront en sûreté et où le reste de nos forces maritimes sera prêt. M. Franklin jouit ici et à Paris de la vénération générale. Il confère fréquemment avec les ministres d'Espagne et de Portugal, d'où l'on infère que la cour de Lisbonne agira désormais de concert avec la France et l'Espagne. Pardon si ma correspondance est peu intéressante dans ce moment, mais il n'y a rien autre à vous dire; patience! et vous

serez plus content. D'après les derniers avis de nos ministres en Allemagne, la guerre paroît inévitable. L'Empereur la désire, et il a trop d'intérêts à défendre pour pouvoir se concilier avec le Roi de Prusse.

LETTRE DIX-NEUVIÈME.

De Versailles, le 21 mai 1778.

La cour est à Marly, où l'on s'efforce d'amuser la Reine et de la dédommager de la vie sédentaire et non accoutumée qu'elle doit mener à cause de son état actuel. On a construit à la hâte une salle pour lui donner le plaisir du spectacle. Cette princesse a non-seulement fait délivrer des prisons de Paris beaucoup de pauvres pères détenus faute de payement des mois de nourrice de leurs enfants, mais elle a dit : « Si le ciel me fait la grâce d'accoucher heureusement, je ferai en sorte qu'il n'y ait plus de ces malheureux. » Si l'Empereur et le Roi de Prusse paroissent employer tous les moyens d'éviter la guerre par un arrangement qui contenteroit autant que possible les divers intéressés, je peux vous dire que notre gouvernement, malgré son appareil menaçant et ses entreprises présumées, se montre d'une prudence et d'une discrétion singulières envers les Anglois, qu'on évite autant qu'on peut d'offenser directement, au moins jusqu'à ce moment. Je viens de savoir que la correspondance que je vous ai dit ouverte entre notre monarque et celui d'Angleterre personnellement continue encore, et qu'ils cherchent à concilier leurs intérêts presque inconciliables. Par suite de nos ménagements, on s'est borné, à Dunkerque, à élever quelques batteries; mais on a donné ordre de fortifier le port de Calais.

Au moment où une partie des courtisans s'attendoient à la retraite du prince de Montbarrey, le Roi l'a nommé ministre d'État; et lorsqu'il est venu prendre place au conseil, Sa Majesté lui a dit : « Monsieur de Montbarrey, j'espère que vous occuperez longtemps cette place? — Sire, je ne vis que dans l'espérance de mourir à votre service. » Toutefois les adversaires de ce ministre ne perdent pas l'espérance de le voir quitter, et ils se fondent sur le crédit renaissant de la Reine, laquelle n'aime

pas M. de Montbarrey, parce qu'il est tout Maurepas, qu'elle aime aussi peu.

A propos de ce mentor, il a profité du séjour à Marly pour aller à sa terre de Pontchartrain; mais il envoie et reçoit un courrier chaque jour, et les ministres y vont en comité. On suppose que la vie ministérielle de M. Necker ne sera pas longue, et que son inaction en est le présage; mais j'en doute, parce que le Roi a autant de peine à appeler qu'à renvoyer. Sa chute seroit vraisemblablement funeste à la caisse d'escompte, à laquelle M. Necker a procuré du succès et laquelle se propose de commencer ses opérations de *Banque nationale* au 1er juillet. Cette sorte d'établissement a sans contredit de grands avantages, mais en France, où il doit plus ou moins être sous la main du ministère, il est susceptible d'inconvénients très-dangereux et inquiétants pour la sûreté publique. Les galions espagnols, tant attendus, sont enfin, dit-on, arrivés très-heureusement à Cadix. Nous verrons donc bientôt si la crainte de compromettre un trésor aussi considérable étoit le motif de l'irrésolution apparente de la cour de Madrid relativement à l'Angleterre.

M. le duc de Chartres a reçu à Brest le brevet d'inspecteur général de la marine. Cette commission donnée à ce prince chéri, et le commandement général donné au maréchal de Broglie, qui est craint, feront cesser les dissensions et les désordres. Notre ministère est inquiet de n'avoir pas de nouvelles directes du comte d'Estaing depuis que son escadre a passé le détroit.

Sur l'avis reçu à Brest qu'une division de l'escadre angloise de Spithead avoit mis à la voile, on en a fait subitement sortir une d'égale force pour l'observer. Nous avons soixante mille hommes sur les côtes de Normandie et de Bretagne, quarante mille en Alsace et en Lorraine, quarante mille de la Rochelle à Bordeaux, et on assemble d'autres corps pour garnir le Languedoc, le Roussillon et la Provence. Si tout ce qu'on a fait et fait encore dans ce genre n'est que de précaution, il faut avouer que la prudence est une belle chose et qu'elle coûte bien des millions.

Du 24 mai.

La Reine disoit hier à M. de Lassone, son premier médecin : « Puisque Dieu, à ce qu'il paroît, m'accorde la grâce que j'ai tant désirée, je veux désormais vivre tout autrement que je n'ai fait. Je veux vivre en mère, nourrir mon enfant et me consacrer à son éducation. » Le Roi consentira à ce que cette princesse nourrisse, si elle accouche d'un Dauphin, mais difficilement si ce n'est que d'une fille. La Reine a choisi de son autorité pour son accoucheur le sieur Vermond, frère de l'abbé de Vermond, son lecteur, par préférence aux sieurs Levret, Andouillet et Milot, accoucheurs de Paris et de la cour. Le Roi a désapprouvé ce choix, mais il s'est borné à dire : « Je ne veux pas voir cet homme-là. »

M. le prince de Condé brigue le titre de généralissime de nos armées, mais sans succès. Le baron de Montigne est arrivé de l'Amérique pour apporter au Roi la ratification des États-Unis sur certains articles qui avoient été signés ultérieurement entre eux et nous. Ces articles sont tenus secrets par le ministère. Le prince grand aumônier attend la barrette, que doit lui apporter de Rome un abbé Locatelli, parent du Pape.

Les voyages de Marly étoient sous les deux derniers règnes l'époque de révolutions ministérielles. Les courtisans en attendent une dans ce moment, mais je crois qu'ils se tromperont encore cette fois.

LETTRE VINGTIÈME.

De Versailles, le 29 mai 1778.

Tout ce que nous sommes ici de gens sensés ne doutons aucunement que le ministère anglois n'ait conçu le projet de nous porter les coups les plus sensibles, et les forces immenses qu'il est parvenu à rassembler en si peu de temps sont bien capables d'effrayer, surtout lorsqu'on ne peut s'empêcher de craindre que la marine angloise n'ait sur la nôtre presque neuve l'avantage de l'habileté et du grand usage de la mer. De là, nous regrettons que notre gouvernement, livré à un système de

prudence et de modération, n'ait pas profité du moment où l'Angleterre, étourdie par les circonstances, se croyoit perdue, et qu'il ait laissé à ses ministres le temps de se reconnoître et de voir qu'en faisant de grands efforts il auroit encore de grandes ressources. Nous avons peur aussi que la fortune, qui sembloit s'être lassée de favoriser les Anglois, ne commence à revenir à eux. Les vents contraires qui ont si longtemps retenu l'escadre de Toulon dans la Méditerranée, ont donné le temps à l'Angleterre d'avoir deux escadres prêtes, l'une pour suivre le comte d'Estaing et l'autre pour contenir celle de Brest. Le Roi avoit recommandé à M. le duc de Chartres qu'un de ses soins à son arrivée à Brest devoit être de tâcher de dissiper l'antipathie dangereuse entre les officiers de la marine royale et ceux de la marine marchande qu'on y avoit joints. Ce prince n'a pas manqué de les inviter pêle-mêle à sa table et de leur prêcher l'union et l'estime réciproques. Il leur a fait observer que le célèbre Duguay-Trouin et le fameux Jean Bart étoient sortis de la classe marchande, et que lui, duc de Chartres, se feroit honneur de servir avec eux. Il faut espérer que ces bonnes raisons, le temps et l'aide de la sévérité, mettront cette partie dans l'ordre convenable, sans quoi les chefs d'escadre auroient tout à craindre dans leurs opérations. Il y a beaucoup de malades à Brest et sur les équipages, mais les secours de la médecine y abondent.

Le conseil d'État a enfin admis la requête en cassation du jugement porté par le Parlement de Paris contre le comte de Lally. Vous ne doutez pas de toutes les menées que les parlementaires ont employées pour parer ce coup cruel, mais le parti contraire étoit très-puissant et avoit toute la haute noblesse. La pluralité a été de trente-cinq voix contre vingt-quatre. On croit que la révision du procès sera confiée au Parlement de Nancy. L'arrêt qui a fait décapiter cette victime d'une cabale ennemie a été déclaré nul, comme rendu contre la forme judiciaire du Code criminel.

Le Roi, revenant samedi de la chasse, entra chez la Reine et y resta cinq quarts d'heure. Il y lut une lettre de l'Impératrice Reine, dont le but est d'obtenir que sa chère fille puisse allaiter elle-même l'enfant qu'elle porte. Le Roi a répondu sur-le-champ

de sa main à Sa Majesté Impériale, et a cacheté lui-même la lettre, qu'il a remise à son épouse. Après cela, les deux époux se sont enfermés dans un boudoir pour s'y donner de nouvelles preuves d'une tendresse mutuelle [1]. Je ne me permets de vous dire cela que pour vous confirmer le changement total survenu dans ce ménage, qui est redevenu aussi tendre et même peut-être plus vif, plus empressé, qu'il n'étoit dans les premiers jours du mariage. Vous concevez combien tous les honnêtes gens de la cour sont enchantés de cet heureux changement, qui peut opérer les plus grands biens à différents égards.

Du 31 mai.

J'ai une grande nouvelle à vous dire et que, par ordre du Roi, on tient cachée. M. de Voltaire est mort et sera ouvert demain, pour que son cœur reste en mains du marquis de Villette, et son corps sera transféré à Ferney. Le courrier ne laisse pas le temps de vous en dire davantage.

LETTRE VINGT ET UNIÈME.

De Versailles, le 4 juin 1778.

Une division de quatorze vaisseaux de ligne et six frégates est sortie de Brest, en conséquence de signaux qui ont annoncé au port la sortie de plusieurs vaisseaux anglois. M. le duc de Chartres monte le vaisseau *le Saint-Esprit* de cette division. On arme une nouvelle escadre, tant à Brest qu'à Toulon.

Il y aura à Trianon une fête champêtre pour amuser la Reine au retour de Marly. Cette fête sera allégorique avec chants et danses, et représentera tous les attributs de la fécondité, de la bienfaisance, de la tendresse maternelle, etc.

Nos parlementaires sont furieux de la cassation de l'arrêt contre le comte de Lally. Ils attribuent cette cassation à la faveur dont la Reine honore la famille de Lally et des Dillon, et la méchanceté ne se ménage pas.

La Reine s'est trouvée un peu incommodée dans l'avant-dernière nuit; mais M. de Lassone, son premier médecin, qui,

(1) Comment faites-vous, Monsieur, pour être sûr de ces choses-là?

depuis la grossesse, couche près de l'appartement de cette princesse, ayant été appelé, il l'a soulagée d'abord par deux lavements : ce n'étoit qu'une colique de vents, occasionnée par des petits pois verts. Le Roi a eu aussi cette même colique, mais beaucoup plus forte, et elle a été également chassée. On ne sait que penser de *Madame*. Elle se croit enceinte, parce qu'elle a une suppression depuis trois mois; mais les médecins ne remarquent point d'autres signes plus certains. M. le comte d'Artois a la satisfaction d'être assuré que son épouse est de nouveau enceinte, et il profite parfaitement de la liberté que cet état lui laisse, car il va à Paris passer les nuits dans ses petites maisons, et se retrouve le matin chez le Roi.

Du 8 juin.

En ce moment, nous ne savons point encore positivement où se trouve l'escadre du comte d'Estaing. Cette incertitude est singulière, vu la date de la sortie de cette escadre du port de Toulon, et elle seroit alarmante si l'on ne savoit que les vaisseaux anglois qui sont en station sur l'Océan sont épars et en petit nombre, et que la division qu'ils ont fait sortir dernièrement est surveillée par celle sortie en même temps de Brest. Nous savons et conjecturons encore moins l'objet dont est chargé le comte d'Estaing. Pourtant je doute que ce soit de se rendre à Boston, et je présume au contraire que sa destination est pour les grandes Indes. A en croire les lettres qu'on reçoit des États-Unis de l'Amérique, le ministère anglois a été durement désabusé de l'espoir qu'il s'étoit fait de les amener à une réconciliation. Mais je ne conçois pas l'inaction dans laquelle se tient Washington depuis que la saison lui permet d'agir contre la pauvre petite armée de Philadelphie, surtout s'il est vrai, comme on nous l'assure, que le généralissime ait actuellement une armée considérable. On ne peut que louer notre ministère de la discrétion scrupuleuse qu'il observe sur ses projets, mais à la longue elle peine cependant à de fidèles sujets qui s'intéressent au bien de leur patrie et qui s'inquiètent du succès, surtout lorsqu'ils remarquent qu'on a laissé aux Anglois le temps de pourvoir à leur défense, et peut-être même celui de disposer quelque entreprise contre l'une ou l'autre de nos possessions...

Le fameux M. de Bussy a gagné au conseil son procès contre l'ancienne Compagnie des Indes, qui lui redemandoit cent mille écus d'une ancienne gestion.

Il y a des gens ici qui prétendent qu'un corps d'armée américain, dans lequel M. de la Fayette sert avec son régiment, est entré dans le Canada, s'est rendu maître de Québec, dont les bourgeois s'étoient soulevés à temps. Mais cette nouvelle a grand besoin de confirmation. Personne ne croit à la grossesse de *Madame*, et il y a encore ici des incrédules sur celle de la Reine, quoique soutenue par des symptômes très-marqués. Encore quatre ou cinq semaines, et tout doute cessera.

La cour a quitté Marly. M. de Maurepas s'est trouvé ici au moment du retour du Roi, et en a été reçu avec la distinction ordinaire. Toutefois, les créatures de M. de Sartine se flattent que le mentor se retirera dans peu, et que le ministre de la marine l'emportera, pour lui succéder, sur le cardinal de Bernis et sur M. d'Ossun.

Comme le Roi acquiert un embonpoint un peu considérable, les médecins lui ont conseillé de faire beaucoup d'exercice à pied, et Sa Majesté suit ce bon conseil.

M. le prince de Condé demande encore d'être généralissime, disant qu'il veut initier lui-même le duc de Bourbon son fils au service militaire. M. le prince de Conti dit qu'il ne servira point s'il n'obtient le commandement général de la cavalerie.

Mercredi, le lieutenant de police fit signifier à un Anglois, vivant mystérieusement à Paris, de s'en retirer dans vingt-quatre heures, et du royaume dans quatre jours. Il a offert caution et de prendre des lettres de naturalité, mais le ministre n'a pas voulu y entendre.

LETTRE VINGT-DEUXIÈME.

De Versailles, le 12 juin 1778.

Si vous vous ennuyez de la sécheresse de ma correspondance, pour moi, je me désole de n'avoir jamais des faits importants à vous rapporter et d'être réduit à vous raconter les conjectures successives que nous-mêmes ici, demeurant sur le lieu de la

scène, sommes réduits à former. Encore je vous épargne, autant que je le peux, ces bruits controuvés, ces nouvelles hasardées que chaque jour voit publier pour être contredits le lendemain. L'ignorance de ce que notre gouvernement veut faire est telle, que les personnes qui doivent nécessairement être chargées de l'exécution de ses projets les ignorent encore et même s'en plaignent, et que M. le maréchal de Broglie assure n'en être pas mieux informé. Depuis qu'il est revenu de sa terre, ce général n'a conféré qu'avec le Roi, n'a pas visité la famille royale, est resté enfermé dans son appartement sans même voir les ministres. On en a auguré ou qu'il n'étoit pas content des officiers généraux qui ont été nommés pour servir sous lui, surtout le comte de Broglie son frère n'étant pas du nombre, ou que M. de Broglie se tenoit isolé pour se soustraire aux sollicitations importunes de tous ceux qui ont rapport au militaire. Nous sommes ici quelques spéculateurs qui présument de ces circonstances que nos ministres sont peut-être moins mystérieux et discrets qu'embarrassés et incertains sur le parti à prendre. Il est constant que M. de Maurepas et par conséquent tous ceux de son parti voudroient encore maintenir la paix à quelque prix que ce soit, tandis que M. de Sartine et d'autres ont désiré que la France profitât d'une occasion peut-être unique pour achever d'abattre son ennemi le plus dangereux et le plus constamment jaloux de sa prospérité, et le désirent encore, quoiqu'ils sentent bien que les circonstances soient devenues moins avantageuses. Comme notre jeune monarque se défie de sa propre sagesse, ce partage d'opinions le tient dans une sorte de perplexité, et, naturellement peu porté à la guerre, il se prête volontiers à des négociations secrètes qui se sont établies entre les deux Rois personnellement et lesquelles durent encore. Bien des gens pensent aussi que notre conduite actuelle et nos ménagements ont été occasionnés par le refus du Roi Catholique et de la cour de Lisbonne de reconnoître l'indépendance de l'Amérique et d'agir de concert avec nous contre l'Angleterre, ce à quoi on n'avoit pas lieu de s'attendre dans le premier moment, puisque le Roi d'Espagne avoit été le premier à nous exciter contre l'Angleterre... Si cela est ainsi, il faut que le ministère britannique ait trouvé un agent bien puissant à

Madrid. Quoi qu'il en soit, cet état d'incertitude ne peut plus durer, et vraisemblablement les premières nouvelles de l'arrivée du comte d'Estaing à sa destination en décideront. Nous ne pouvons assez admirer les sentiments que le Roi témoigne à son épouse. Il semble n'être occupé que d'elle. Il n'y a plus de doutes sur sa grossesse, et elle jouit d'une bonne santé. On vient de me confier cette anecdote de l'avant-dernier conseil des dépêches. L'intendant des postes avoit remis au Roi un paquet sous double enveloppe, dont la dernière étoit adressée au Roi d'Angleterre par un François ou du moins un habitant de Paris, et contenoit un projet supposé par l'auteur le plus sage et le plus avantageux pour concilier la gloire, le bonheur et les intérêts de la France et de l'Angleterre. Cette lettre étoit suspectée à la poste de Paris, où elle avoit été mise à l'ordinaire. L'intendant avoit cru devoir l'intercepter. Elle a été lue au conseil, et soit que le projet ait été trouvé bon ou peu digne d'attention, elle a été renvoyée au bureau des postes avec l'apostille *laissez passer*.

Du 15 juin.

Un ami vient de me rendre ce compte du paquet adressé au Roi d'Angleterre et que je vous ai mandé vendredi avoir été ouvert et lu au conseil des dépêches, puis laissé passer à sa destination.

Du 6 juin.

« *A Sa Majesté Britannique, le très-auguste Roi d'Angleterre.*

» Sire, je ne suis que peu de chose, et j'ose conseiller un roi! Votre Majesté veut-elle jouir d'une paix glorieuse et solide? Allez à la messe, invitez-y tous les Anglois, sans en contraindre aucun. Point de guerre, point d'intolérance! Il en résultera une paix universelle; les révoltes se dissiperont; la liberté de religion s'étendra sur le double hémisphère, et la liberté de commerce se perpétuera sur les deux mers!

» Agréez, Sire, les hommages d'un simple tonsuré, citoyen cosmopolite. »

Du 6 juin.

« *A Son Excellence le très-illustre et très-honoré lord mylord North.*

» Mylord, la confiance de votre maître détermine la mienne. J'ose m'adresser à vous pour faire parvenir au trône la lettre incluse. Elle ne contient pas un mot qui vous compromette. Il ne s'agit que d'un moyen peut-être infaillible de sauver l'Angleterre. Je suis ce que je dois être envers Votre Excellence. »

Du 7 juin.

« *A Sa Majesté Britannique, le très-auguste Roi d'Angleterre.*

» Sire, voici un supplément à l'humble adresse que je confiai hier à la poste pour Votre Majesté. Le monarchisme seul affermit les trônes *par la grâce de Dieu*. Il vous importe donc de changer votre culte personnel et la constitution de vos royaumes.

» Soyez roi converti, soyez roi tolérant.

» Soyez monarque absolu, débonnaire.

» Pardonnez, Sire, un téméraire avis, en considération d'un vœu de prospérité pour Votre Majesté. Puisse le rêve d'un *homme de bien* devenir la réalité même ! »

« *A Son Excellence lord mylord North.*

» Mylord, si la poste est fidèle, Votre Excellence recevra deux lettres consécutives contenant une respectueuse adresse à votre auguste maître. Je ne doute point qu'elle ne lui parvienne, et je n'aurois pu choisir une meilleure voie. »

Avant de vous dire ce que je pense de ces singulières lettres, je vais tâcher de savoir ce que l'on en a pensé au conseil.

Jeudi, le Roi, la Reine et la cour iront habiter Choisy pour plusieurs semaines, et durant ce séjour M. de Maurepas retournera à sa terre, et les ministres seront tantôt à Paris, tantôt à la campagne ou à la cour, suivant le besoin.

Un membre du ministère me soutient qu'il n'y aura pas de guerre entre l'Angleterre et nous; que les deux Rois sont d'ac-

cord sur ce point; que notre gouvernement n'a en vue que de faire durer les circonstances actuelles, qui procurent à la nation un commerce plus capable de l'enrichir que la possession des mines du Pérou, et que nos armements ne sont faits qu'afin de rassurer la timidité ou la crainte bien naturelles dont ont été saisies plusieurs de nos maisons de commerce. Je ne vous garantis pas ceci, mais il y a de la vraisemblance, et plusieurs autres circonstances semblent l'appuyer. Peut-être que je pourrai mieux servir votre curiosité par le courrier prochain. On dit ici que les hostilités entre l'Empereur et le Roi de Prusse doivent être commencées; d'autres assurent qu'on est de nouveau en négociation, et que la politique espère encore trouver un moyen de conciliation.

LETTRE VINGT-TROISIÈME.

De Versailles, le 20 juin 1778.

Le Roi a dit des choses fort obligeantes aux deux nouveaux cardinaux, M. de la Rochefoucauld et le prince Louis, grand aumônier. Sa Majesté leur a demandé combien d'années avoit duré le cardinalat de leurs prédécesseurs, et après leur réponse, elle a dit : « Le cardinal de Rohan en a bien plus joui de toute façon. »

Madame la vicomtesse de Bernis, nièce du cardinal, revenue dernièrement de Rome pour être dame du palais de Madame Victoire, a été très-bien reçue de Leurs Majestés, et elles s'entretiennent volontiers avec cette dame de mérite et d'esprit. L'une des premières questions que le Roi lui a faites a été si la princesse de Santa-Cruz étoit aussi belle qu'on le disoit. « Sire, a répondu madame de Bernis, elle est aussi belle que respectable. » Il faut vous dire que cette princesse de Santa-Cruz passe pour la maîtresse du cardinal. Mesdames, tantes du Roi, ont reçu avec grand plaisir des agnus, des reliques et un superbe chapelet de jaspe sanguin garni en or, que le cardinal avoit chargé sa nièce de leur présenter. L'abbé de Bernis, neveu de cette Éminence, reviendra de Rome dans un an en qualité de son coadjuteur pour l'archevêché d'Alby.

La marquise de Ménars, épouse séparée du marquis de Marigny, frère de feu madame de Pompadour, vient d'obtenir une augmentation de 20,000 livres sur sa pension, qui sera de ce moment de 60,000 livres. Elle habite l'Abbaye-aux-Bois, où elle a un logement magnifique, et reçoit la plus brillante société, et particulièrement les fréquentes visites du prince Louis, nouveau cardinal. Il faut encore que vous sachiez que c'est l'intime liaison avec cette Éminence qui a servi de motif à la séparation des deux époux. Le mari y a trouvé l'avantage de pouvoir s'adonner librement à son goût pour les filles. Cette madame de Ménars est fort jolie et fort aimable, fille naturelle de Louis XV, et pour cela encore plus considérée par l'ancienne cour [1].

Une lettre de Rome me dit que les cours de France et d'Espagne protégent vivement auprès du Pape le sieur Bischi, que la cabale jésuitique persécute avec une rigueur digne d'elle.

Du 24 juin.

La Reine a été saignée et se porte bien, sauf les indispositions ordinaires de son état. Il y a environ trois cents femmes de divers endroits qui se mettent sur les rangs pour être nommées nourrices de l'enfant royal. Si c'est un Dauphin, son auguste mère sera la principale nourrice. M. de Sartine a su si bien s'insinuer auprès de cette princesse, qu'il est celui des ministres qu'elle considère le plus; aussi a-t-il eu égard à tous ses protégés placés dans son département. La place du vieux mentor est trop belle pour n'être pas convoitée. Le garde des sceaux continue à tracasser Messieurs du grand conseil tant qu'il peut, et ceux-ci ne le ménagent point dans leurs propos. Il leur a ôté encore diverses attributions en vue de les pousser à bout, afin qu'ils donnent leur démission ou qu'ils se rendent assez coupables pour se la faire donner.

J'ai omis de vous parler d'une émeute populaire survenue à Grenoble à cause de la cherté du pain. Le Parlement a mis les *holà* de son mieux. Il a fallu faire faire feu par une partie de la

(1) Voir sur madame de Marigny et sur les causes de sa séparation d'avec son mari, les *Mémoires de Marmontel* (édition Barrière).

garnison pour effrayer les mutins, et des deux parts il y a eu des tués et des blessés. On a pourtant apaisé le reste en baissant le prix, mais cet expédient est coûteux et ne peut durer que peu de temps. Les autres provinces méridionales éprouvent également la cherté des grains, qui a été occasionnée par des exportations immenses faites dans un trop court espace de temps. Le Parlement de Grenoble persiste, malgré le Roi et le chancelier, à ne vouloir pas reconnoître M. de Maydieu, ou du moins à le tracasser de toutes les manières imaginables.

La vicomtesse de Bernis amuse beaucoup *Mesdames* par ses narrations d'anecdotes et d'aventures dont elle a été témoin en Italie et particulièrement à Rome. Elle ne vante pas les plaisirs des sociétés en Italie, lesquelles ne répondent pas à la beauté du climat. En revanche, elle vante la liberté qui règne dans ces sociétés, et elle parle très-avantageusement du caractère du Pape régnant.

Toutes les circonstances font présumer la guerre avec l'Angleterre comme très-prochaine, si déjà elle n'est commencée entre l'une ou l'autre des escadres. Nonobstant nos ménagements et nos égards inouïs, les Anglois se sont permis d'attaquer, de prendre ou de couler à fond nos navires marchands qui n'ont pu se défendre ou les éviter. Et cependant notre gouvernement s'en est tenu à des plaintes, à des réclamations. Mais depuis que la nouvelle est venue que la frégate du Roi *la Belle-Poule* avoit été attaquée par une frégate de l'escadre de l'amiral Byron et n'avoit dû son salut qu'à sa défense vigoureuse et au vent qui l'a séparée et ramenée à Brest, et qu'une de nos autres frégates, *la Licorne,* avoit éprouvé un sort plus malheureux, puisqu'elle avoit été prise, l'humeur paroît avoir saisi notre gouvernement. A l'issue d'un grand conseil extraordinaire tenu à Choisy, il a été expédié des courriers à Londres, à Madrid, à Lisbonne, par M. de Vergennes, et M. de Sartine en a dépêché à Brest, à Rochefort, à Toulon, etc. Tous les officiers généraux employés sous les ordres de M. de Broglie ont reçu ordre de se rendre pour le 1er juillet à leurs postes. Parmi ces officiers généraux se trouve le prince Xavier de Saxe, comte de Lusace, chargé du commandement d'une division. On croit que, par excès de modération, le cour-

rier envoyé à Londres est chargé de demander si les hostilités qui viennent d'être commises l'ont été par ordre du Roi ou contre son intention, et que la réponse décidera de la guerre ou de la prolongation de la paix. En attendant, les politiques de la cour disent que nous ferons une double descente en Angleterre et en Irlande; que, dans ce dernier royaume, on est sûr que plus de vingt-cinq mille mécontents se joindront à nos troupes, etc.; que tout est combiné et prévu pour assurer la plus heureuse exécution de ce projet hardi, mais le plus expédient pour se venger avec avantage de la nation angloise... Comme je doute encore que nous osions vouloir la guerre, je suspens d'entrer dans de plus grands détails sur nos opérations agressives.

Les Lally et les Dillon, protégés par la Reine, sont au comble de la gloire et de la joie depuis leur victoire sur le Parlement de Paris; mais je crains que le Parlement de Rouen, auquel la révision du procès a été confiée, n'altère leur satisfaction. Il auroit été plus heureux pour eux d'avoir le Parlement de Nancy.

Du 26 juin.

Grande nouvelle de cour! L'abbé de Vermond, lecteur de la Reine, honoré de sa faveur depuis longtemps, et en dépit de bien des gens, vient d'être exilé à son abbaye. La cabale du duc d'Aiguillon est parvenue à le faire trouver coupable. Ses lettres à Vienne ont été interceptées... L'abbé étoit chez la Reine lorsque madame la princesse de Lamballe, surintendante, la seule qui pouvoit entrer, l'appela pour lui signifier l'ordre du Roi. Il entra en fureur; la Reine vint, et fut aussi alarmée que surprise et fâchée; mais elle conseilla à l'abbé d'obéir, en lui promettant que ce ne seroit pas pour longtemps.

Le courrier part; demain ou après, j'aurai l'honneur de vous en dire davantage sur ce sujet comme sur d'autres.

LETTRE VINGT-QUATRIÈME.

De Versailles, le 29 juin 1778.

L'abbé de Vermond a été dispensé de se rendre à son abbaye, pourvu qu'il se tînt à Paris sans paroître à la cour. Comme l'on

sait l'intérêt que la Reine prend à son lecteur, on s'est permis différentes conjectures sur sa disgrâce; mais voici ce qui paroît le plus probable. L'abbé est une créature du duc de Choiseul, qui a eu l'adresse de le faire placer à la cour en vue de se procurer un homme de confiance auprès de la Reine. Lorsque l'Empereur est venu ici, l'abbé lui a été présenté comme un homme d'esprit et plein de zèle pour sa sœur. Ce prince a fort goûté le lecteur, et depuis ce moment l'abbé est devenu l'agent ou le correspondant entre Vienne et Versailles. Les lettres de l'Impératrice mère et de l'Empereur pour la Reine lui ont été adressées, et les réponses de la Reine ont été écrites ou ont passé par lui. Le duc d'Aiguillon et la cabale qui le protége n'ont vu qu'avec peine la liaison que, par le moyen de l'abbé, le duc de Choiseul entretenoit, quoique absent de la cour, avec la Reine et la cour impériale. N'ayant que trop bien remarqué que la grossesse de la Reine lui avoit regagné le cœur et les complaisances de son époux, et craignant que cette princesse ne profitât de ces circonstances pour faire rentrer le duc de Choiseul au ministère, ils se sont résolus de tenter jusqu'aux moyens extrêmes pour parer un coup qui pulvériseroit à jamais le duc d'Aiguillon. En conséquence, ils sont parvenus à intercepter deux lettres écrites par l'abbé à l'Impératrice Reine, et avec toute l'apparence du zèle et de la chaleur, l'un d'eux (je ne sais point encore qui) a porté ces lettres à M. de Maurepas, lequel, crainte de se compromettre, lui a conseillé d'aller directement les remettre au Roi. Le mentor et les affidés sont intervenus, ainsi que M. Amelot, ministre ayant le département de la cour, et on s'est beaucoup récrié sur le danger d'un correspondant semblable, par lequel tous les secrets du conseil et du ministère pouvoient être pénétrés et communiqués au dehors, etc. On en a tant dit, que le Roi, malgré sa répugnance à désobliger la Reine, a été entraîné. La surintendante n'a pas fait grande difficulté de se charger de l'ordre verbal du Roi pour l'abbé, parce que cette princesse avoit déjà une grippe contre lui depuis qu'il s'étoit permis de remettre directement à la Reine des mémoires qui, suivant l'usage, auroient dû passer par les mains de la surintendante. Comme l'abbé furieux lui dit qu'il ne quitteroit point la cour, qu'elle n'étoit qu'une pécore, et autres douceurs

semblables, madame de Lamballe s'échauffa, et dit que la Reine pouvoit opter, mais que si l'abbé restoit auprès de Sa Majesté, qu'elle donnoit sa démission de sa charge. C'est ce qui détermina la Reine à conseiller à l'abbé de s'en aller. A peine fut-il à Paris, que M. Amelot lui fit porter une lettre de cachet qui lui ordonnoit de se rendre à son abbaye; mais, dès le lendemain, on lui fit savoir qu'il pouvoit rester à Paris. Ce même lendemain il reçut des lettres de Vienne, qu'il a d'abord envoyées à la Reine. C'est le frère de cet abbé que la Reine a choisi, il y a quelque temps, pour son accoucheur. On avoit soulevé contre ce chirurgien toute la médecine de la cour, mais il a prévalu, et la Reine le soutient envers et contre tous, quoiqu'il soit fort désagréable au Roi. Nous ne savons pas encore si l'adoucissement accordé à l'abbé est dû aux sollicitations de la Reine ou à la sensibilité que cette princesse n'aura pu cacher et dont on aura rendu compte au Roi. Quoi qu'il en soit, on est curieux de voir la suite de cet événement et si le lecteur ne reprendra point dans peu ses fonctions.

Le courrier qui avoit été dépêché à Brest au reçu de la nouvelle du combat entre *la Belle-Poule* et la frégate angloise est revenu. Il avoit porté l'ordre de faire sortir l'escadre pour se tenir en face de l'escadre angloise.

Du 30 juin.

On a cru presque généralement ici que l'acte offensif très-caractérisé contre la frégate *la Belle-Poule*, à la suite de la capture d'un grand nombre de navires françois, n'auroit plus permis à notre gouvernement de garder sa modération. Cependant je crois savoir que le courrier envoyé dans le premier moment à Londres a eu pour objet de demander au Roi si son intention avoit été de commencer la guerre, ou si peut-être le capitaine de la frégate avoit outre-passé ses ordres. Et comme le ministère britannique a sur-le-champ désavoué et condamné son capitaine, disant même qu'il avoit été puni bientôt de sa faute, puisque sa frégate, criblée de coups, avoit coulé à fond en rejoignant l'escadre, il est à croire que les deux cours s'en tiendront encore là pour cette fois, et que nous excuserons encore bonnement cette insulte comme tant d'autres. Des personnes en place m'assurent pourtant

que notre ministère se réserve de marquer son juste ressentiment dès qu'il aura été informé du succès des opérations du comte d'Estaing et de certaines surprises tentées par les Américains sur la Floride et sur quelques autres possessions angloises...

Le duc de Bragance a reçu par un courrier de Lisbonne l'invitation la plus affectueuse de la Reine et de son époux de revenir à la cour pour y retrouver les honneurs et les avantages dont il a été privé pendant vingt ans. Ce prince a voyagé partout et a mérité l'estime générale (1). M. de Sartine a écrit à tous les commissaires ordonnateurs de la marine, dans les ports de l'Océan, de délivrer des lettres de marque à tous les négociants qui voudroient armer en course, à leurs risques, périls et fortune; de leur ouvrir les arsenaux pour y prendre des canons de douze et de seize livres de balles, au prix coûtant et même à crédit, sous condition de les payer ou de les rendre à la fin de la campagne. Cette faveur du gouvernement, refusée durant la dernière guerre, va couvrir la mer de corsaires qui ne tarderont pas à faire disparoître ceux des îles de Jersey et de Guernesey, qui ont jusqu'ici infesté nos côtes. L'argent abonde de toutes parts pour ces armements, et les grands et les petits y prennent des actions.

Mademoiselle d'Éon est disparue de sa terre, en Bourgogne, où elle s'étoit rendue. On en conclut qu'elle est passée en pays étranger, peut-être chargée de quelque commission secrète de la cour.

Vous serez bien étonné quand je vous dirai qu'on ne parle presque pas ici depuis un mois des affaires d'Allemagne. Cela est pourtant vrai. Au moment où je ferme ma lettre, quelqu'un me dit que le Roi est parvenu, par sa correspondance personnelle avec celui d'Angleterre, à le déterminer à reconnoître l'indépendance des colonies, et que M. Franklin et son collègue se sont rendus ici aujourd'hui pour signer un traité avec la mère patrie, sous la médiation et la garantie de la France. Cette nouvelle a bon besoin, comme vous le sentirez bien, que je vous la confirme.

(1) Voir sur ce prince la *Correspondance de madame du Deffand.*

LETTRE VINGT-CINQUIÈME.

De Versailles, le 2 juillet 1778.

La réponse du Roi d'Angleterre est venue, et comme elle tenoit encore du ton haut et fier dont on avoit cru la cour de Londres corrigée, il s'est tenu à Choisy, hier, un conseil extraordinaire, à l'issue duquel il a été expédié différents courriers, et un entre autres à Brest, portant l'ordre à notre formidable escadre d'appareiller et d'attaquer tout ce qu'elle rencontreroit. On ne sauroit exprimer l'ardeur et le désir d'en venir aux mains qui animent tous les officiers et les soldats. Ils brûlent de tirer une vengeance éclatante. On a en même temps fait passer par deux paquebots de nouveaux ordres au comte d'Estaing, espérant enfin que l'un ou l'autre parviendra à le rencontrer, car nous ne savons pas exactement où il se trouve à l'heure qu'il est. Malgré cet excès d'humeur, il y a encore ici des gens qui parient que nous ne ferons point la guerre, que les deux monarques s'entendent encore, et ils se fondent sur ce que M. de Maurepas a témoigné beaucoup d'humeur de l'affaire de *la Belle-Poule*, qu'il a taxée d'étourderie de la part du commandant, et qu'enfin ce mentor veut conserver la paix à quelque prix que ce soit. Je ne vous parle pas souvent de M. Franklin, parce que les gazettes vous en parlent assez. Je vous dirai pourtant que nos Parisiens ne sont pas plus sages à son égard qu'ils ne l'ont été à celui de Voltaire, dont ils ne parlent plus depuis le lendemain de sa mort. M. Franklin est couru, suivi, admiré, adoré partout où il se montre, avec une fureur, un fanatisme, capables sans doute de le flatter et de lui faire honneur, mais qui démontrent en même temps que jamais nous ne serons raisonnables, et que les vertus et les heureuses qualités de notre nation seront toujours balancées par une légèreté, une inconséquence et un enthousiasme trop excessif pour être durable.

Du 5 juillet au soir.

Le Roi a lu tout haut trois lettres qu'ont écrites à M. de Sartine les trois commandants de l'escadre de Brest, après avoir reçu l'ordre de mettre à la voile, c'est-à-dire de M. d'Orvilliers, vice-

amiral, commandant en chef; de M. du Chaffault, commandant la deuxième division, et de M. de la Motte-Piquet, commandant la troisième conjointement avec M. le duc de Chartres, lequel a écrit aussi, mais directement au Roi, ainsi qu'à madame la duchesse. La lettre de M. du Chaffault étoit du style d'un marin tout pur, c'est-à-dire franc, mais libre et même grossier. Entre autres phrases, il y avoit celle-ci : « Nous leur f........ le tour, ou le diable s'en mêlera. » M. de Sartine, à cause de cela, hésitoit de donner cette lettre au Roi, mais Sa Majesté l'a exigé et a dit : « Le ton ne fait rien à la chose; c'est un brave officier. »

Du 6 juillet.

M. de Sartine a reçu un courrier de Brest, avec avis que notre escadre avoit mis à la voile le 2 et le 3 par un vent favorable. Elle est de trente-deux vaisseaux de ligne, de huit frégates, etc., et extraordinairement forte en hommes et en artillerie. L'escadre de l'amiral Keppel, avec les renforts qu'il est allé prendre à Portsmouth, est de trente-six vaisseaux et de six frégates, mais elle manque de troupes et même du nombre suffisant de matelots. Keppel a fait plusieurs manœuvres pour tâcher de faire croire à Brest que l'escadre de Byron s'étoit jointe à la sienne; mais nous savons que celle-ci a fait voile pour l'Amérique, à l'effet de convoyer des navires marchands et d'en ramener d'autres. Madame de Chartres a reçu en même temps une lettre d'adieux de son époux; elle a fondu en larmes. La Reine est venue *incognito* le soir à Paris lui faire une visite, pour consoler cette épouse affligée.

Après vous avoir préparé à une guerre très-vive, je dois vous surprendre en vous disant que le comte d'Almodovar, que les nouvelles publiques vous ont dit nommé ambassadeur d'Espagne à Londres, est ici depuis huit jours; qu'il est chargé d'offrir la médiation de Sa Majesté Catholique pour tâcher de rétablir la bonne intelligence entre l'Angleterre et nous, qu'à cet effet ce ministre a journellement des conférences avec notre ministère, en présence du comte d'Aranda, et auxquelles M. Franklin a déjà été appelé deux fois. M. de Maurepas, qui voudroit rester en paix, a saisi avidement cette voie; mais les autres ministres espèrent

qu'il n'en résultera rien, et que le premier coup de canon tiré entre les deux escadres fera rompre ces conférences et retourner M. d'Almodovar à Madrid. D'ailleurs, ils se flattent que malgré les trames du ministre anglois à Madrid, et les guinées qu'il y prodigue, le Roi d'Espagne ne manquera point aux engagements du pacte de famille, dont les avantages ont été et peuvent être si grands pour l'Espagne.

Les lettres d'Angleterre de ce matin disent que le général Howe, revenu à Londres, a apporté la nouvelle que son armée avoit quitté Philadelphie pour aller à Rhode-Island, à l'effet de satisfaire à une des premières conditions des préliminaires arrêtés entre le congrès et les commissaires britanniques; mais nous n'en croyons rien et pensons, au reste, que si peut-être le congrès a paru vouloir entrer en négociations, ce n'aura été que pour gagner le temps, ralentir par là les efforts de l'ennemi, et attendre le succès des opérations combinées entre les Américains et l'escadre du comte d'Estaing.

A propos du comte d'Estaing, je crois ne vous avoir point assuré, comme à bien d'autres, qu'il fût allé à Boston ni à Québec, et dans ce moment-ci encore mon opinion particulière le présume ailleurs, peut-être à la Jamaïque. On se persuade ici que l'Angleterre est aux abois; que la cour ne trouve ni crédit ni ressources pour faire face à ses dépenses énormes; que les emprunts arrêtés par le Parlement ne se remplissent point; que celui sur l'Irlande, quoique à sept pour cent d'intérêt, n'a pas plus de succès, et que si dans ces fâcheuses circonstances nous faisions une descente en Irlande, où plus de vingt mille gens du peuple sont révoltés, elle auroit un tel succès, que ce royaume pourroit être encore arraché à la puissance angloise... Dans ce moment, quelqu'un de poids m'assure que l'ordre donné au vice-amiral de notre escadre est de se rendre en face de celle de Keppel, de réclamer à l'instant *la Pallas, la Licorne, le Coureur* et autres bâtiments françois, et, sur le refus, d'attaquer sans admettre aucune excuse, et comme les gens de notre escadre en meurent d'envie, il est à croire qu'ils ne parlementeront point longtemps. Nous apprenons chaque jour de nouvelles captures de nos bâtiments, faites par les corsaires de Jersey et de

Guernesey, ce qui rend furieux nos armateurs, auxquels on a tant tardé à accorder la liberté de courir sus. Aussi ils travaillent nuit et jour à leurs armements.

La Reine se porte au mieux et continue d'être caressée de son époux, qui n'a jamais montré une plus vive tendresse. Cette douce et heureuse intelligence ne fait pas plaisir ici à tout le monde, mais bien aux gens sages et honnêtes.

LETTRE VINGT-SIXIÈME.

De Versailles, le 14 juillet 1778.

Le marquis d'Almodovar n'a fait ici que des ouvertures tendantes à connoître nos intentions et nos prétentions dans le cas où il seroit possible d'éviter la guerre avec l'Angleterre, et cet ambassadeur est parti le 9 pour Londres, à l'effet de faire expliquer aussi le ministère britannique sur le même objet. Ce négociateur a mis en avant la restitution à nous faire du Canada, mais les plus sages du conseil lui ont fait observer que la France avoit beaucoup gagné en perdant le Canada; que d'ailleurs aucun accommodement avec l'Angleterre ne sauroit assurer à la France les avantages inestimables dont elle jouissoit depuis sa cause commune avec les États-Unis, et dont elle pouvoit se promettre la jouissance perpétuelle aussitôt que l'Angleterre auroit perdu sa supériorité maritime, déjà considérablement attaquée; que l'Espagne étant dans les mêmes circonstances que la France, elle ne sauroit aussi faire mieux que d'en tirer parti et d'agir en tout de concert avec la France...

La veille du départ de M. d'Almodovar, il a dîné chez le duc d'Aranda avec M. Franklin, le duc de Bragance et le ministre de Portugal. M. Franklin a dit à l'ambassadeur d'Espagne : « Malgré le besoin que le ministère britannique auroit du succès de votre négociation, je vous prédis, monsieur l'ambassadeur, que vous le trouverez plus difficultueux et plus fier que celui de Versailles. Souvenez-vous, au reste, que la France ne fera rien sans les États-Unis, ni les États sans la France. »

M. de Sartine a été averti par un courrier extraordinaire de Brest que l'escadre n'avoit pu sortir que le 8, à sept heures du

matin, forte de trente-deux vaisseaux de ligne, de huit frégates et de dix galiotes, en tout cinquante voiles. Le duc de Chartres a pris avec lui un de ses favoris, le comte de Genlis. Un conseil que ce favori avoit donné inconsidérément au prince, et qui a été désapprouvé par les chefs de l'escadre, a occasionné de l'humeur et des altercations entre divers officiers. (On ne sait point l'objet de ce conseil.) Les chefs ont fait de douces représentations au duc; il a reconnu qu'il avoit eu tort. Quelques mutins ont été envoyés à terre, et tout a été parfaitement calmé. Au moment où l'escadre est partie, tous ceux qui la composent ont fait éclater leur joie et leur désir d'attaquer l'amiral Keppel. Mais nous doutons ici qu'il veuille hasarder un combat duquel dépend le sort de l'Angleterre, car s'il étoit battu complétement, cette puissance seroit exposée à voir brûler ses ports, à une descente, etc.

L'amiral Bodnay, qui étoit ici retenu par ses dettes, a été rappelé à Londres, d'où l'on a fait payer ses dettes, pour être envoyé comme adjoint auprès de l'amiral Keppel. Le fameux Diderot, avec lequel cet Anglois étoit lié, est parti avec lui. On ne sait trop pourquoi.

Lors de la fête donnée à Brest par le duc de Chartres aux officiers de *la Belle-Poule,* mesdames de la Porte, d'Aubeterre et de Mauregard ont donné à chacun d'eux un baiser, une cocarde et un nœud d'épée. Le baiser de madame de la Porte, épouse de l'intendant, avoit fait tant d'impression sur les sens d'un de ces officiers, qu'ayant su cette dame passée dans un boudoir et s'y trouver seule, il eut l'audace de s'y introduire, de fermer la porte à clef, et l'avoit saisie pour la jeter sur un lit de repos, lorsque les cris qu'elle poussa appelèrent son mari, qui accourut et enfonça la porte. L'officier s'échappa, l'épée à la main, et sortit apparemment sur-le-champ de la ville, car, quelques recherches qu'on ait faites, il n'a pu être arrêté. Toutefois, il sera puni de loin ou de près.

Le commandant d'une de nos frégates, qui avoit eu ordre de croiser vers les côtes d'Angleterre pour observer une flottille russe chargée de bois de construction, s'est amusé, au lieu de remplir sa mission, à pourchasser un corsaire anglois, qu'il a pris et amené à Brest. Il sera cassé, ainsi que ceux des frégates

la Licorne et *la Pallas*, détenues à Portsmouth, lesquels ont manqué en se laissant approcher et prendre.

Le prince de Condé ne paroît point satisfait du commandement qui lui a été donné en Flandre, où il se rend pourtant aujourd'hui. Le comte de Maillebois commandera sous ses ordres. Celui-ci a besoin d'une heureuse occasion pour regagner la confiance publique qu'il a perdue par ses intrigues et ses menées dans la dernière guerre. C'est donc le maréchal de Broglie qui joue le premier rôle, puisqu'il a le commandement général. Il est mécontent aussi de ce qu'on a refusé de placer son frère auprès de lui, et on a eu raison, parce que c'est aux conseils violents et à l'humeur brusque de ce frère qu'on a attribué les torts du maréchal dans la dernière guerre.

On nous écrit des ports qu'incessamment il en sortira un grand nombre de corsaires très-bien montés. Vingt-quatre heures après l'arrivée ici d'un courrier de Berlin qui nous a fait part de la nécessité où se trouvoit le Roi de Prusse de déclarer la guerre à la maison impériale et royale, il en est arrivé un de Vienne, et le lendemain un second chargé de dépêches relatives à ce terrible événement. Comme on s'étoit assez endormi ici sur les affaires d'Allemagne depuis que les négociations, d'abord interrompues, avoient été reprises, vous n'aurez pas de peine à imaginer la vive sensation que cette nouvelle a causée. La Reine en a versé des larmes qui ont touché son époux et tous ceux qui les approchent. Nos politiques prévoient que les vingt-quatre mille hommes dus à la maison d'Autriche ne tarderont point à être rassemblés sur le Rhin, et qu'ils seront soutenus par une armée, d'observation dans le commencement, et agissante lorsque les circonstances l'exigeront. Il doit se tenir demain un conseil extraordinaire sur cet objet important. On ne croit point ici à la formation d'une armée alliée auxiliaire du Roi de Prusse dans les pays du Hanovre, parce que l'on se persuade que ni le Roi de Suède, ni le Roi de Danemark, ni même le Landgrave de Hesse, ne se mêleront offensivement de cette grande querelle. Au reste, encore quelques jours, et je tâcherai de vous informer des intentions de ces puissances.

M. de Sartine fait équiper avec célérité une troisième escadre à Toulon.

Ce ministre a enfin reçu des nouvelles du comte d'Estaing, qui a dû arriver à Boston à la fin de juin, où il étoit attendu, y ayant donné avis de son approche. On dit qu'il a accueilli en passant sur les côtes d'Espagne douze vaisseaux de ligne espagnols, qui serviront sous ses ordres. Il est vérifié que les intrigues du ministère britannique ont ralenti les projets agressifs du Roi Catholique, mais le comte d'Aranda assure que ce monarque a été ramené à ses vrais intérêts, et dès que l'on saura le succès de l'opération confiée au comte d'Estaing, l'Espagne déploiera des sentiments conformes aux nôtres.

Du 15 juillet.

Dans ce moment on dit qu'un courrier de Madrid, qui a passé ici, est allé porter l'ordre au comte d'Almodovar de quitter Londres sans y plus parler d'affaires.

LETTRE VINGT-SEPTIÈME.

De Versailles, le 21 juillet 1778.

Le Roi a été fort incommodé d'un mal de gorge, qui a causé quelque inquiétude, mais qui a fini par un rhume et une colique de peu de durée. La Reine a aussi beaucoup souffert de palpitations de cœur, de suffocations, mais elle se porte mieux. Ces accidents ont fait former beaucoup de conjectures et tenir des propos aussi ridicules que mal fondés, surtout lorsque la Reine eut fait déprier les princes et les autres seigneurs et dames invités à la fête qu'elle avoit préparée à Trianon pour son époux. L'indisposition subite du Roi et celle de la Reine ont été les seuls motifs de la suspension de cette fête. Il est vrai aussi que depuis que cette princesse a reçu la nouvelle de l'invasion des troupes prussiennes en Bohême, elle a perdu le reste de sa gaieté ordinaire, qu'elle est rêveuse, soupire, cherche la solitude, qu'elle s'alarme des dangers que courent ses deux frères et surtout l'Empereur, dont elle connoît l'ardeur et la témérité. D'ailleurs, sa satisfaction d'être enceinte paroît altérée par de l'inquiétude sur les suites de ses couches. Le Roi, toujours tendrement épris, s'efforce de remettre le calme dans l'esprit et dans le cœur de son épouse, et il y réussit quand il dit qu'il prend un vif intérêt aux circonstances

dans lesquelles se trouve en ce moment la maison d'Autriche... A propos de ces circonstances, le conseil est en discussion si on fera dès ce moment assembler une armée sur le Rhin ou si on attendra les premiers événements de la guerre d'Allemagne, et, en ce cas, si l'on restera tranquille jusqu'au commencement du printemps prochain. En attendant, M. le prince de Montbarrey a ordonné aux munitionnaires généraux de l'armée de faire leurs projets et dispositions de service.

Notre frégate *l'Iphigénie* s'est emparée de celle angloise *le Renard,* et l'a amenée à Brest. Il étoit temps, car ce *Renard* nous a joué beaucoup de méchants tours. Un de nos vaisseaux, *le Protée,* de soixante canons, revenant de la Martinique sous le commandement du chevalier de Dampierre, s'est joint à l'escadre de Brest, qu'il a rencontrée. M. le duc de Chartres, qui aime M. de Dampierre, s'est chargé d'en obtenir l'agrément du Roi. On a détaché trois ou quatre hommes de chaque autre vaisseau pour renforcer l'équipage affoibli de ce nouveau venu. Notre escadre a tenté de disputer à l'amiral Keppel la sortie du canal de la Manche, mais ayant aperçu nos manœuvres, il s'est serré contre Sainte-Hélène, où il se tient encore fort gêné par nos vaisseaux. Si les derniers ordres que cet amiral doit avoir reçus cette semaine de Londres ne le portent pas à nous attaquer, notre escadre pourra le tenir longtemps en échec, mais elle n'osera tenter de le forcer là. Toutefois, M. de Sartine s'attend à recevoir la nouvelle d'un combat naval, dont le succès l'inquiète. Pourtant s'il n'étoit pas heureux, le mal ne seroit pas sans remède, car ce ministre vigilant aura dans trois semaines une nouvelle escadre toute prête. Cinq vaisseaux achetés dans le Nord et quatre dans les ports d'Italie sont arrivés à Brest, et formeront avec une quinzaine des nôtres une nouvelle escadre très-respectable, outre celle qu'on arme à Toulon. On se persuade que cette dernière sera réunie avec une escadre espagnole pour agir de concert dans la Méditerranée, mais je ne vous donne cela encore que comme une conjecture.

Le Tonnant, que monte le comte d'Estaing, a couru le plus grand danger, et cet accident a été une des cent et une causes qui ont retardé la navigation de l'escadre. Un soldat, nommé

Galiota, s'est aperçu fort singulièrement d'une voie d'eau qui l'auroit fait engloutir pour ainsi dire sans qu'on s'en doutât. Il a plongé assez heureusement et assez habilement pour avoir pu boucher le trou. M. d'Estaing lui a donné cinquante louis de gratification, avec la promesse de 600 livres de pension viagère. Ce chef d'escadre a dû arriver à Boston dans le moment où l'amiral Byron quittoit seulement la Manche; ainsi il ne peut y avoir eu, comme on l'a débité, ni rencontre ni combat entre M. d'Estaing et cet Anglois.

Le comte d'Aranda a reçu par un courrier de Madrid la certitude de l'entrée des galions au port de Cadix. Cette nouvelle a été des plus importantes pour le commerce des deux nations. M. de Sartine regrette fort que les circonstances n'aient pas permis d'intercepter deux convois d'une soixantaine de navires marchands anglois richement chargés qui revenoient des iles et de la Méditerranée, lesquels étoient foiblement escortés, et ont eu le bonheur d'arriver sans coup férir en Angleterre. Ce qui doit nous en être le plus sensible, c'est que ces navires ont fourni à l'amiral Keppel des recrues nécessaires pour ses différents vaisseaux trop foibles en matelots. Quoi qu'il en soit, on pense qu'avant peu une soixantaine de corsaires bien armés sortiront de nos ports, et vraisemblablement ils tireront bonne vengeance de leurs ennemis. Vous verrez dans les gazettes l'ordonnance du Roi concernant les prises faites ou à faire. Elle est des plus encourageantes, et la lettre du Roi adressée au grand amiral à ce sujet, suivant l'usage, équivaut à une déclaration de guerre, puisqu'elle ordonne de combattre *les ennemis de l'État*, lesquels se sont permis toutes sortes d'agressions contre le droit des nations et la foi des traités. Vous ne sauriez imaginer avec quelle activité M. de Broglie et tous les chefs sous ses ordres font travailler le long des côtes de la Bretagne et de la Normandie. On y place des batteries, on y pose des palissades, enfin on y fait tout ce qu'on feroit si l'on avoit à craindre une descente. D'un autre côté, on se met en état d'en faire une s'il le faut, et pour transporter des troupes, on emploieroit des bateaux de pêcheurs, lesquels valent mieux que ce qu'on appelle des bateaux plats, et peuvent mieux s'approcher sans souffrir du canon ennemi.

M. de Sartine a été informé qu'il y a parmi l'escadre de Keppel un grand bâtiment d'artifices. On se souvient que Louis XV fit mettre à la Bastille un homme qui vint lui proposer dans l'avant-dernière guerre de brûler.... (*Il y a ici une lacune dans le manuscrit.*)

LETTRE VINGT-HUITIÈME.

De Versailles, le 22 juillet 1778.

Cette lettre sera apparemment insérée dans plusieurs gazettes, mais comme elle est une pièce très-essentielle dans les circonstances présentes et qu'elle équivaut à une déclaration de guerre par mer, je dois en consigner copie fidèle dans ma correspondance.

« *Lettre du Roi à monseigneur le duc de Penthièvre, grand amiral de France.*

Du 10 juillet.

» Mon cousin, l'insulte à mon pavillon faite par une frégate du Roi d'Angleterre envers ma frégate *la Belle-Poule*, la saisie faite par une escadre angloise, au mépris du droit des gens, de mes frégates *la Licorne* et *la Pallas*, et de mon lougre *le Coureur*, la saisie en mer et la confiscation des navires appartenant à mes sujets faites par l'Angleterre contre la foi des traités, le trouble continuel et le dommage que cette puissance apporte au commerce de mon royaume et de mes colonies de l'Amérique, soit par ses bâtiments de guerre, soit par les corsaires dont elle autorise les déprédations : tous ces procédés injurieux, et principalement l'insulte faite à mon pavillon, m'ont forcé de mettre un terme à la modération que je m'étois proposée, et ne me permettent pas de suspendre plus longtemps les effets de mon ressentiment. La dignité de ma couronne et la protection que je dois à mes sujets exigent que j'use enfin de représailles, que j'agisse hostilement contre l'Angleterre, et que mes vaisseaux attaquent et tâchent de s'emparer ou de détruire tous les vaisseaux, frégates ou autres bâtiments appartenant au Roi d'Angleterre, et qu'ils arrêtent et se saisissent pareillement de tous vaisseaux mar-

chands anglois dont ils pourront avoir occasion de s'emparer. Je vous fais donc cette lettre pour vous dire qu'ayant ordonné en conséquence aux capitaines de mes vaisseaux de *courre sus* à ceux du Roi d'Angleterre, ainsi qu'aux navires appartenant à ses sujets, de s'en emparer et de les conduire dans les ports de mon royaume, mon intention est qu'en représailles des prises faites sur mes sujets par les corsaires et armateurs anglois, vous fassiez délivrer des commissions en course à ceux qui en demanderont et qui seront dans le cas d'en obtenir, en proposant d'armer des navires en guerre avec des forces assez considérables pour ne pas compromettre les équipages qui seront employés sur ces bâtiments. Je suis assuré de trouver dans la justice de ma cause, dans la valeur de mes officiers et des équipages de mes vaisseaux, dans l'amour de tous mes sujets, les ressources que j'ai toujours éprouvées de leur part, et je compte particulièrement sur la protection du Dieu des armées. Et la présente n'étant à autre fin, je prie Dieu, mon cousin, qu'il vous ait en sa sainte garde.

Signé : LOUIS, *et plus bas :* DE SARTINE.

LETTRE VINGT-NEUVIÈME.

De Versailles, le 28 juillet 1778.

Tout Paris a été pendant un jour entier dans l'ivresse de la joie sur le bruit subit qui s'étoit répandu généralement d'une victoire signalée remportée par notre escadre sur celle d'Angleterre. La relation en étoit assez circonstanciée pour être vraisemblable et assez avantageuse pour justifier l'excès joyeux du public. Il n'y avoit que M. de Sartine qui, n'ayant reçu aucun avis direct de cette importante nouvelle, étoit dans l'angoisse de la crainte que, si réellement il y avoit eu un combat, il n'eût au contraire été fatal, puisque les chefs de l'escadre ne lui en avoient pas dès le premier moment donné la nouvelle. Et ce digne ministre avoit d'assez justes raisons pour s'alarmer, parce qu'en même temps tout ce qu'il y a de sage et de sensé dans la nation, les étrangers, même les Anglois, rendent hommage à ses talents, à sa prudence, à sa vigilance, et le regardent comme le restaurateur de la gloire de la France. Le parti pacifique, le parti qui oublie

l'honneur et les intérêts du monarque pour ne soigner que ses vils intérêts particuliers, n'aspire qu'à un événement malheureux sur mer pour se déchaîner contre le ministre de la marine, lequel cependant il seroit bien injuste de rendre responsable du succès d'un combat, lorsqu'il a pourvu à tout ce qu'il falloit pour mettre les généraux en état de vaincre...

Vous n'imagineriez pas qui a fait répandre et croire cette nouvelle par un bulletin daté de Dieppe et assez détaillé. C'est un monsieur, commis des fermes générales, qui l'avoit composé et envoyé à une personne au port pour qu'il lui fût expédié par la poste, afin que personne n'en pût douter. Il n'a sans doute voulu que s'amuser un jour de la facile crédulité publique. Mais il en pleurera à présent plus d'un mois, car la police, ayant recherché et monté jusqu'à la source, a découvert le nouvelliste, s'en est saisi et l'a conduit à la maison de Bicêtre.

Les seuls avantages que nous ayons encore remportés depuis les dernières prises que je vous ai annoncées sont la frégate angloise *l'Alerte*, dont M. de Beaumont, neveu de l'archevêque de Paris, s'est emparé. Le capitaine anglois se voyant attaqué, a fait jeter ses canons et sa poudre à la mer, a baissé son pavillon et s'est rendu. Il a été mis aux fers à Brest, d'où il a été conduit à la forteresse de Guingamp en Bretagne, où seront renfermés tous les prisonniers anglois, moyennant vingt-cinq sous par jour, que chacun payera en représailles des vingt-cinq sous par jour que l'Angleterre n'a pas rougi d'exiger, à la fin de la dernière guerre, pour une trentaine de mille prisonniers françois qu'elle a eus. On s'attend à tout moment d'apprendre la nouvelle d'un combat naval, soit que M. Keppel s'impatiente d'être serré de si près par nos vaisseaux ou que nos chefs d'escadre tâchent de le forcer. Notre ministère ne paroît point trop rassuré sur les déclarations ministérielles faites de la part de la Hollande. On soupçonne que cette république s'est laissé entraîner à promettre d'assister l'Angleterre de vingt mille hommes, de vingt vaisseaux, comme elle l'a déjà fait de beaucoup d'argent, et en conséquence on agite si la France n'assemblera point incessamment une armée dans la Flandre pour tâcher d'inspirer la sagesse convenable à cette république.

Je suis occupé à rechercher quelle peut être la politique actuelle de la cour de Madrid, que les politiques ont bien de la peine à deviner, d'après la conduite qu'elle a tenue depuis deux ans, et celle très-contradictoire, au moins en apparence, qu'elle a présentement tant envers les Anglois qu'envers nous. Le comte d'Almodovar, envoyé à Londres et chargé de nous engager à accepter la médiation espagnole au moment où il sembloit que cette puissance alloit se déclarer hautement alliée et amie des États-Unis, présente un vrai problème. En attendant, je remarque que le Roi ne parle, ni en public ni en particulier, au comte d'Aranda, et que le parti de ce seigneur, que vous vous souviendrez être un ami du duc de Choiseul, perd journellement de son crédit, et que le parti adversaire reprend ses avantages. Il en profite pour nuire autant que possible, à ce que l'on assure, aux intérêts de la cour de Vienne...

La Reine continue d'éprouver de la part de son époux les témoignages d'une vive tendresse, les caresses, les attentions, les petits soins les plus empressés. Le Roi l'a conjurée de ne s'occuper que de plaisirs, d'écarter toute idée capable de troubler la sérénité de son cœur et de son esprit. Il la laisse maitresse de dépenser, pour satisfaire ses désirs, tout ce qu'elle voudra, mais il est interdit à cette princesse de s'entremêler des affaires d'État, et lorsque, poussée par ses sentiments secrets, il lui échappe de vouloir parler de la guerre entre sa maison et le Roi de Prusse, ou que quelqu'un commence devant elle à en parler, son époux intervient, parle d'autre chose ou sort. Ces circonstances sont douloureuses à toute âme sensible qui n'est pas vouée à l'intérêt ou à l'inimitié. On avoit dit que madame la princesse de Piémont étoit morte d'une fièvre putride. Cette princesse en est guérie, et elle est enceinte de quatre ou cinq mois. On répand ce matin le bruit que, sur les instances de l'Impératrice Reine, le Roi de Prusse avoit consenti à reprendre les négociations pacifiques à Glatz. Cette nouvelle est si peu naturelle, si invraisemblable, qu'elle ne trouve que peu de crédules, d'autant plus que notre ministère n'en a pas la moindre notice, et qu'on ne la sait que par des lettres particulières d'Allemagne.

M. Franklin confère très-fréquemment avec MM. de Vergennes

et de Sartine, et tous les trois paroissent impatients d'apprendre ce qu'aura opéré le comte d'Estaing de concert avec le général Washington. M. de Broglie, le prince de Condé et autres chefs de l'armée de terre, sont encore ici à attendre leurs derniers ordres.

De Versailles, le 1er août 1778.

Notre victoire ne me paroît plus aussi signalée qu'on l'avoit débité dans le premier moment. Voici la relation que j'ai pu former des récits de M. le duc de Chartres et de sa suite. Lundi 27 juillet, à onze heures du matin, l'action est devenue générale entre les deux escadres, qui, depuis deux jours, s'étoient canonnées par parties. Elle a duré avec une violence et une intrépidité inexprimables des deux parts jusqu'à quatre heures du soir. Alors les Anglois, ayant essuyé une nouvelle attaque encore plus violente de notre part, ont foibli et ont profité de la nuit pour s'éloigner de nous. Ils ont eu au moins douze de leurs vaisseaux démâtés et hors de combat, et doivent avoir perdu beaucoup de monde par notre artillerie, notre mousqueterie nombreuse, et surtout par nos grenades. MM. du Chaffault père et fils sont blessés, mais pas dangereusement. Le neveu de cet officier général a été tué. Notre escadre, ayant tenu la mer jusqu'au lendemain et cherché vainement les ennemis, est rentrée dans le port de Brest, tant pour prendre des provisions de bouche et de guerre que pour se reposer et réparer. Elle en ressortira dans huit jours, si le Roi le permet. Les Anglois doivent leur salut au vent qui a changé subitement, sans quoi presque toute leur escadre auroit été coulée à fond ou prise. Sur la fin du combat, ils étoient si accablés et abattus, qu'ils ont essuyé plusieurs décharges sans répondre. Nos vaisseaux *l'Actif, l'Amphion* et *la Bretagne* ont fait des prodiges de valeur et d'habileté à étonner tous les marins. *La Bretagne,* que montoit M. d'Orvilliers, a été attaquée par un vaisseau ennemi de la première force et l'a désemparé dès la première bordée. *La Bretagne* avoit l'air d'un volcan effroyable. Elle a tiré dans l'action quatorze cent vingt coups de canon. A neuf heures du soir, les Anglois étoient disparus, ayant éteint tous leurs feux pour n'être point aperçus. *Le Saint-Esprit,* vaisseau que montoit le duc de Chartres, a le plus éprouvé la fureur

des Anglois, et leur a fait payer cher leur acharnement à vouloir s'en emparer. Le prince s'est montré dans ce combat digne du sang royal. A demain d'autres détails.

Du 4 août.

Il étoit deux heures du matin quand M. le duc de Chartres est arrivé ici. Le Roi étoit depuis longtemps couché. Le prince ne l'a vu qu'à huit heures du matin, et lui a rendu un compte détaillé du combat, cependant conforme pour l'essentiel à ce que je vous dis ci-dessus. Après avoir fait sa cour à la Reine et à la famille royale, M. le duc de Chartres s'est rendu à Paris avec la duchesse, où il a été reçu aux acclamations excessives du public. Le Palais-Royal a été inondé de peuple le reste du jour et de la nuit. Le prince et la princesse se sont rendus à l'Opéra, où les applaudissements ont été insupportables; ensuite il y a eu un souper splendide au Palais-Royal, musique, feu d'artifice, etc.

Quelques heures avant l'arrivée de M. le duc de Chartres, M. de Sartine avoit reçu la bonne nouvelle que cinq navires anglois, revenant des Indes, avoient été rencontrés par notre escadre, pris et envoyés à Brest.

Notre victoire n'a cependant pas flatté infiniment le Roi et encore moins M. de Sartine. Ils auroient voulu que des vaisseaux ennemis eussent été pris ou coulés à fond, qu'on eût poursuivi les vaincus jusque dans leur retraite...

On blâme le jeune prince d'être venu rechercher l'adulation parisienne... On sent bien que M. d'Orvilliers n'aura pas osé lui refuser la permission d'être le porteur de la nouvelle. M. de Chartres et ses compagnons allèguent qu'il n'a pas été possible de faire plus; que les Anglois ayant eu le vent pour eux, on n'a jamais pu les serrer d'assez près; que d'ailleurs notre escadre a employé tous les moyens de rengager le combat, de le rendre plus général et plus conséquent; mais que M. Keppel a, de son côté, fait tous ses efforts pour l'éviter, et qu'ayant éteint tous ses feux au commencement de la nuit, il n'a plus été possible de le poursuivre; que le lendemain matin notre escadre a tenu la mer sans voir l'ennemi, et qu'elle est donc incontestablement restée maîtresse du champ de bataille. M. d'Orvilliers n'a pu s'empêcher aussi, dit-on, de ramener l'escadre à Brest,

parce qu'elle avoit besoin de vivres, parce qu'il falloit réparer quelques vaisseaux, débarquer les malades, prendre des munitions de guerre, etc.

Quoi qu'il en soit, le Roi vient d'envoyer ordre à M. le duc de Chartres de partir sur-le-champ pour Brest, et à l'escadre de remettre à la voile pour aller chercher l'amiral Keppel, l'attaquer ou bloquer dans le port où il se sera retiré. En même temps, M. de Broglie et tous les officiers généraux ont reçu l'ordre de se rendre à l'armée. Peut-être exécutera-t-on une descente, si l'escadre de Keppel peut être rendue inutile. L'escadre de Toulon a mis à la voile et va, dit-on, se joindre à celle de Cadix pour aller surprendre Mahon, Gibraltar, etc. Vous sentez bien que je ne vous donne pas cela comme certain.

La grossesse de la Reine sera déclarée aujourd'hui à la cour, étant au terme de quatre mois et demi.

La Gazette de France n'a pas donné le détail du combat naval. M. le duc de Penthièvre, au lieu d'aller à l'Opéra avec son gendre et sa fille, est allé à la paroisse Saint-Eustache pour remercier Dieu.

P. S. J'oubliois de vous dire que le vaisseau *le Saint-Esprit*, monté par le duc de Chartres, auroit été abîmé par le feu ennemi, si *le Sphinx*, commandé par M. de Soulange, n'étoit venu se mettre en avant pour le secourir, manœuvre que ce capitaine commandant a exécutée et soutenue avec une habileté et une intrépidité qui étonnent tous les connoisseurs.

LETTRE TRENTIÈME.

De Versailles, le 7 août 1778.

Quoique le Roi et M. de Sartine surtout n'aient pas été pleinement réjouis de notre affaire navale, ils ont pourtant appris avec satisfaction que plusieurs de nos vaisseaux s'étoient comportés avec autant de valeur que d'habileté, et que M. d'Orvilliers et les autres officiers supérieurs étoient dignes du choix qu'on en avoit fait. Après un comité chez le Roi, M. le duc de Chartres a été appelé et a reçu les ordres de retourner à Brest et de faire ressortir l'escadre aussitôt que possible. Ce prince a été chargé

par le Roi de nombre de récompenses à distribuer, mais en même temps Sa Majesté l'a prié de ne solliciter ni de s'intéresser en aucune manière pour l'un ou l'autre de ces officiers que M. d'Orvilliers avoit fait mettre aux fers avec les équipages en arrivant au port, et lesquels alloient être jugés en conseil de guerre. Il faut vous dire que M. le duc de Chartres avoit été prié par M. d'Orvilliers de rapporter au Roi et au ministre de la marine que ce vice-amiral avoit été mal secondé de quelques capitaines des vaisseaux du Roi; qu'entre autres ceux commandés par MM. de Rochechouart et de Courtaumont (*le Duc de Bourgogne* et *la Bretagne*) s'étoient séparés et prétendoient n'avoir vu aucun des signaux de l'amiral; que *le Diadème*, commandé par M. de la Canténie, étoit sorti des lignes sans avoir donné et feignant de ne voir aucun commandement; qu'enfin les officiers supérieurs avoient résolu d'entrer à Brest moins pour le radoub des vaisseaux et les besoins de l'escadre que pour, sous le bon plaisir du Roi, faire rechercher les motifs de la conduite tenue par ces capitaines. Quoiqu'il soit possible qu'il n'y ait que du malheur, de l'étourderie ou de l'incapacité, on observe que M. de Rochechouart est parent de la maison de Conflans et fort ami de M. de Courtaumont, et que ce ne seroit pas la première fois, chez nous principalement, que les haines et les jalousies des particuliers ont influé ou préjudicié dans les affaires d'État, de guerre ou de politique; qu'il est donc bien essentiel de surveiller à cet égard et d'user de la plus grande sévérité contre les coupables, si même ils ne l'étoient que légèrement. M. le duc de Chartres a reçu le grade de lieutenant général de terre, et a été chargé de remettre la grand'croix de Saint-Louis à M. d'Orvilliers, ainsi que beaucoup de croix et d'autres gratifications. L'escadre a été renforcée de quatre vaisseaux et d'autant de frégates. A en juger par les lettres mêmes de Londres, nous avons eu les honneurs du combat, et les vaisseaux ennemis ont été fort maltraités. M. Keppel, qui abhorre les François, doit être furieux contre eux.

Du 13 août.

Voici ce qu'on m'écrit de Brest : « On a amené ici un corsaire de Guernesey, dont le capitaine a été d'abord livré à la justice

pour faire son procès, attendu que le passe-port et les lettres de marque qu'il a exhibés ont été reconnus de sa fabrique et qu'il l'a même avoué. Il se peut qu'il sera pendu. Tous les marins voudroient que le Roi fit faire une descente dans ces îles de Jersey et Guernesey pour détruire de fond en comble ces retraites de pirates et de voleurs de différentes nations qui les habitent, au grand préjudice de nos côtes. L'occasion présente est toute favorable à cette exécution militaire. M. du Chaffault ne court aucun danger des suites de sa blessure, mais il ne pourra guère servir cette campagne; le chirurgien a tiré de son épaule une balle qui pesoit cinq onces. D'après l'état le plus exact, nous avons eu dans l'affaire du 27 juillet trois cent soixante blessés et deux cents tant tués que morts de leurs blessures, tant officiers que soldats, matelots, etc. »

Le lendemain de l'arrivée du duc de Chartres, on a chanté à la paroisse de la cour un *Te Deum*. Beaucoup de gens se sont imaginé que c'étoit en réjouissance de notre petite victoire navale. Ils ont eu tort, car on n'a voulu que rendre grâce à Dieu de la grossesse de la Reine, parvenue heureusement au cinquième mois. Le Roi avoit dû ce même jour déclarer cette grossesse aux ministres étrangers et à la cour, mais Sa Majesté ne fera cette déclaration qu'à la fin de septembre. En attendant, le Parlement de Paris a envoyé féliciter à ce sujet Leurs Majestés par quatre présidents.

À peine l'escadre de M. de Fabry a-t-elle été sortie de Toulon, qu'elle s'est emparée de quatre navires marchands anglois richement chargés, lesquels ont été amenés à Marseille. Les Anglois sont si foibles sur la Méditerranée et même, assure-t-on, à Mahon, que si l'Espagne vouloit y concourir, il ne nous seroit pas difficile de les expulser entièrement de cette mer.

Le marquis du Hallay, premier gentilhomme de *Monsieur*, a de grandes terres en Bretagne que les Anglois ont ravagées dans la dernière guerre. Pour tâcher de se venger des pertes qu'ils lui ont causées, ce seigneur vient de former une compagnie de gens riches qui fournissent un fonds de dix millions pour équiper des armateurs. A propos d'armateurs, je dois vous dire que nos ports en auroient déjà fait sortir un bon nombre, si les négociants ne

se défioient un peu de l'esprit qui mène notre gouvernement. Ils voient qu'on n'ose déclarer tout de bon la guerre ni d'un côté ni de l'autre, et que l'on écoute encore des deux parts les douces paroles du ministre d'Espagne à Londres, et cette incertitude n'engage pas à exposer de grandes sommes d'argent, qui pourroient l'être en pure perte. Ils ont fait pressentir à cet égard M. de Sartine, qui n'a osé leur donner une assurance bien positive.

Quoi qu'en disent les papiers publics, et les lettres particulières, et les maîtres de navires qui arrivent dans nos ports, M. de Sartine ignore encore ce qu'est devenu et ce qu'a opéré le comte d'Estaing, duquel il n'a reçu aucune lettre directe. Et je crois que c'est à cette ignorance qu'il faut attribuer l'inquiétude et l'embarras que ce ministre ne peut cacher, ainsi que son indécision sur l'emploi de nos forces de mer et de terre.

Du 15 août.

Nos politiques avoient espéré que notre gouvernement auroit tout mis en usage pour s'emparer au moins d'une partie du convoi marchand revenant des Indes angloises en Europe. Mais on vient d'apprendre que ce convoi est entré à Plymouth sain et sauf. Les Anglois ont avec le même bonheur fait passer tout à l'heure d'Angleterre à Gibraltar un convoi de troupes et de munitions de guerre. Un tel bonheur, qu'il sembloit facile de troubler puisque nous avons des vaisseaux, a de quoi surprendre et faire murmurer ceux qui font une attention rigoureuse à tout ce qui se passe. On ne sait point encore le résultat du conseil de guerre tenu à Brest. Il est sorti de ce port une division pour observer celle que l'amiral Keppel a fait aussi sortir de Portsmouth.

Vous ne concevez sûrement rien à la conduite singulière et même bizarre que tient la cour de Madrid depuis deux ans. Eh bien, je vous assure qu'on n'y voit guère plus clair ici, et M. le comte d'Aranda s'est donné jusqu'ici des peines incroyables pour faire adopter par le Roi son maître un système plus conséquent et plus favorable aux intérêts communs de l'Espagne et de la France, sans qu'il ose encore se flatter d'y avoir réussi.

LETTRE TRENTE ET UNIÈME.

De Versailles, le 13 août 1778.

Les gens sensés n'apprécient notre petit avantage naval que ce qu'il vaut. Ils n'y voient qu'une preuve que les François bien commandés sur mer pourroient tenir tête à leurs ennemis, et sinon encore leur enlever leur ancienne supériorité, du moins la leur bien disputer. On convient que M. d'Orvilliers s'est acquis beaucoup de gloire par ses manœuvres aussi habiles que hardies contre une escadre commandée par M. Keppel, que l'Angleterre regarde comme le plus grand homme de mer de ce siècle. La flotte angloise que notre escadre n'a pas empêchée d'arriver en Angleterre étoit composée de dix navires marchands, dont sept de la Chine, un du Bengale et deux de Coromandel, très-richement chargés. Il auroit mieux valu sans doute s'en emparer ou les couler à fond que de canonner l'amiral Keppel. Ce ne sont pas les richesses de cette flotte qui méritent tant de regrets, parce que soixante armateurs qui vont sortir de nos ports nous rapporteront assez de butin, mais le mal, et un mal irréparable autant qu'essentiel, c'est que cette diabolique flotte est venue procurer à M. Keppel une grande partie des matelots qui lui manquoient et dont il lui auroit été impossible de se pourvoir en Angleterre. A propos de notre combat naval, on assure que *le Victory,* vaisseau que montoit M. Keppel, alloit être cramponné et abordé par *la Bretagne,* si MM. de Laval et de Gouffiniac, par une ardeur mal placée et un zèle indiscret, n'avoient poussé leurs vaisseaux sur les deux combattants et ne les avoient séparés.

Du 20 août.

Le conseil de guerre tenu à Brest n'a pas eu l'effet qu'on en présumoit. Au contraire, après avoir examiné les charges et entendu les défenses et justifications des officiers cités, ils ont été reconnus innocents, et le conseil a publié qu'on ne pouvoit s'en prendre ni à leur incapacité ni à leur fidélité pour les erreurs ou les torts qui ont concouru à rendre d'aussi mince conséquence un combat qui auroit dû être de la plus grande importance. Au sortir du conseil, M. le duc de Chartres a donné un grand repas

auquel les officiers justifiés ont été invités et ont reçu les places d'honneur à côté du prince et de M. d'Orvilliers. Quoi qu'il en soit, je sais que si les ordres et les signaux donnés et réitérés par ce commandant général avoient été ponctuellement suivis, l'escadre angloise auroit été foudroyée et que le vaisseau de l'amiral Keppel auroit dû se rendre ou se laisser couler à fond. J'ajouterai qu'en rendant toute la justice due à la valeur et même à l'intelligence de M. le duc de Chartres, s'il ne se fût pas trouvé au combat, M. d'Orvilliers eût été mieux servi. L'amour des François pour les princes du sang, l'envie de se distinguer sous leurs yeux et de leur complaire par tous les moyens, ont détourné plusieurs capitaines de vaisseau du seul objet dont ils devoient s'occuper exclusivement. On a appris d'Ostende que deux de nos corsaires, commandés par les frères *Pers*, ont pris à l'abordage trois petits vaisseaux anglois de huit canons, à la vue du port. Le combat a duré deux heures et a été des plus meurtriers : c'étoit une vraie boucherie. Les habitants d'Ostende, avertis par la canonnade, sont accourus sur le port et ont joui presque entièrement de ce terrible spectacle. Les deux corsaires sont entrés dans le port aux acclamations réitérées de *Vive le Roi de France! vivent les braves François!* Il y avoit à bord des vaisseaux ennemis quatre-vingts prisonniers, tant Américains que François, lesquels ont été mis en liberté, que le peuple a embrassés avec une tendresse inexprimable, et les principaux bourgeois se sont disputé l'avantage de leur donner l'hospitalité. Chaque jour, M. de Sartine reçoit des avis de petits combats de cette espèce, et tous à l'avantage des François, qui, il faut en convenir, ont beau jeu dans ce moment, s'ils ont autant de conduite que de bonheur.

P. S. On public de grandes nouvelles du comte d'Estaing, mais je n'en vois aucune certitude. Ma prochaine lettre vous en donnera, si elles se vérifient.

LETTRE TRENTE-DEUXIÈME.

De Versailles, le 23 août 1778.

La cour est à Choisy, où on s'efforce pour dissiper et amuser la Reine de toutes les manières. Le Roi continue d'être aux

petits soins avec elle ; mais cette princesse doit éviter de se mêler des affaires d'État pour conserver la bonne humeur de son époux. Au reste, sa santé est des meilleures. Cette princesse monte et descend les escaliers fort lestement et refuse les bras qui lui sont offerts. Comme elle a le malheur d'avoir des gens qui, relativement à elle, se permettent de tirer des conséquences de tout, ils ont remarqué que M. le comte d'Artois, qui séjournoit souvent à Paris et y alloit presque chaque jour, ne la quitte presque plus et lui tient fidèle compagnie. Tout ce qu'on devroit en conclure, c'est que ce jeune prince a conçu pour sa belle-sœur une véritable amitié, et qu'ayant plus que jamais besoin de société et d'amusement, il est naturel qu'il concoure à lui en procurer.

Madame la duchesse de Chartres a écrit une lettre charmante au chevalier Destouches, qui commandoit *la Ville de Paris* et s'est exposé avec une intrépidité étonnante pour défendre *le Saint-Esprit*. La lettre étoit accompagnée d'une boîte d'or enrichie de diamants.

Nos ministres paroissent actuellement assez fermes dans leurs places. M. de Vergennes a gagné auprès du Roi un grand crédit, et M. de Sartine continue de lui plaire. M. de Maurepas jouit de tous ses droits, mais ses ennemis remarquent que depuis quelque temps on le laisse dire, on l'écoute, mais qu'on fait souvent le contraire de ce qu'il propose. Quant au fameux directeur des finances, on n'en parle pas. Il projette un emprunt considérable, mais ses adversaires s'efforcent d'en empêcher l'exécution et même de faire sortir sa disgrâce d'une opération qu'ils présentent comme aussi maladroite que malheureuse. Les voyages de Choisy sous le règne de Louis XV étoient souvent l'époque des révolutions ministérielles, mais je n'attends rien de celui-ci.

M. le comte d'Aranda et M. Franklin vivent ensemble dans la plus étroite amitié et sont ici tous deux extrêmement considérés. Il n'a pas tenu aux soins de cet ambassadeur que la cour de Madrid ait déjà imité la conduite de la France relativement aux États-Unis et joint ses forces à celles de la France pour l'aider à réduire la puissance angloise dans des bornes raisonnables; mais le Roi Catholique a été jusqu'à présent maintenu dans une indécision fort malheureuse pour la cause commune par les me-

nées secrètes du ministre anglois. Pourtant on assure que la cour de Madrid vient de se déterminer en notre faveur, et qu'une partie de ses forces sera jointe à la petite escadre de Toulon, tandis qu'une autre partie secondera celle de Brest. Cette escadre est sortie, mais seulement avec une vingtaine de vaisseaux, auxquels se réuniront incessamment encore une douzaine, afin qu'elle soit sinon supérieure, au moins égale à l'escadre de Keppel. Environ deux cents matelots, tant François que Bostoniens, prisonniers en Angleterre, se sont échappés dans des esquifs ou canots, et ont même traversé pendant la nuit au milieu des vaisseaux anglois, sans en avoir été remarqués. Ils sont heureusement parvenus jusqu'à nos côtes, où ils ont été, comme vous le croyez bien, grandement accueillis.

Nous n'avons pas été moins heureux que les Anglois, car une quarantaine de navires marchands, revenant de la Martinique et de Saint-Domingue, escortés par deux vaisseaux de guerre et deux frégates, sont arrivés sans aucun accident tant à Brest qu'à Rochefort et Bordeaux. Les gazettes vous ont annoncé prématurément une descente de nos troupes à Jersey et Guernesey, car il ne s'en est point fait, mais je crois qu'elle est résolue, que M. de Vaux, qui a commandé en Corse, sera chargé de l'exécuter. L'objet est d'en détruire les habitations et d'y construire deux forteresses, afin de protéger puissamment notre commerce dans la Manche. Cette opération peut s'exécuter avec quelques mille hommes, si elle est bien conduite, car il n'y a que très-peu de défenseurs.

Voici des couplets très-piquants que quelqu'un s'est permis d'adresser à M. le duc de Chartres, sur l'air de vaudeville *Chanson, chanson :*

Vous faites rentrer notre armée.
L'Angleterre, fort alarmée,
Vous en louera :
Venez unir à ce suffrage
Les lauriers et le digne hommage
A l'Opéra.

Quoi, vous avez vu la fumée !
Quel prodige ! La Renommée
Le publiera :
Revenez vite, il est bien juste
D'offrir votre personne auguste
A l'Opéra.

Chers badauds, courez à la fête ;
Français, vous criez à tue-tête
Brava ! brava !
Cette belle action de guerre
Est telle que l'on n'en voit guère
Qu'à l'Opéra.

Grand Prince, poursuis ta carrière,
Fais inscrire sur ta bannière :
Nec plus ultra.
Par de si nobles entreprises
A jamais tu t'immortalises
A l'Opéra.

Tel cherchant la toison fameuse,
Jason sur la mer orageuse
Se hasarda.
Il n'en eut qu'une, et pour tes peines
Nous t'en promettons deux douzaines
A l'Opéra.

Du 26 août.

Le Roi a adressé à l'archevêque de Paris un mandement pour faire des prières publiques relativement à la grossesse de la Reine. Le régiment de M. le comte d'Artois va être augmenté de quatre compagnies. M. le duc de Lauzun ayant fait la paix avec sa famille et promis d'avoir une conduite plus sage et plus économe, elle lui a obtenu du Roi l'agrément d'une légion de cinq mille hommes, infanterie, cavalerie, hussards, laquelle sera transportée dans l'Inde pour y être employée à quelques coups de main. Il se présente une foule d'officiers pour servir dans ce corps.

Le ministre de la guerre a ordonné de tirer cent hommes de chacun des régiments qui sont sur les côtes, pour en former promptement un corps de quinze mille hommes destiné à une expédition encore secrète. Notre escadre, sortie de Brest le 27, a été renforcée, et elle est déjà de vingt-six vaisseaux, outre un grand nombre de frégates, etc.

Les Anglois nous ont pris sept ou huit navires marchands qui sortoient de Saint-Malo, quoique escortés par deux corvettes, lesquelles ont dû leur salut à la retraite.

On veut assurer ici que la cour de Madrid s'est enfin déterminée d'agir de concert avec nous, et même à mettre le siége devant Gibraltar; mais ce n'est pas moi qui vous assure cela.

LETTRE TRENTE-TROISIÈME.

De Versailles, le 3 septembre 1778.

Je me suis abstenu de vous écrire, parce que je ne savois réellement rien qui valût la peine de vous être transmis. La guerre entre l'Empereur et le Roi de Prusse sembloit promettre des nouvelles importantes, et jusqu'à ce moment les quatre armées

formidables de ces deux monarques n'ont fait, pour ainsi dire, que s'observer. Aussi on n'en parle presque point ici, et toute notre attention est tournée sur l'Amérique et l'Angleterre. Quant à l'Amérique, M. de Sartine n'a point encore reçu de nouvelles directes du comte d'Estaing, mais nombre d'avis particuliers annoncent que ce chef d'escadre s'est si bien concerté avec le général Washington, que l'armée angloise de terre et les restes de l'escadre de M. Howe auront ou ont déjà éprouvé à New-York le sort fatal du général Burgoyne. Attendons la confirmation de ce grand événement, qui forceroit l'Angleterre à nous demander la paix à genoux, si les alliances qu'elle a tâché de former avec les puissances du Nord et le Roi de Prusse, alliances qu'elle a recherchées à quelque prix que ce fût, ne l'assistent puissamment; et je ne vois pas trop comment ces puissances pourroient venir au secours de l'Angleterre, si la France persiste dans le système de ne faire la guerre que sur mer...

Le ménage royal va toujours le plus agréablement du monde, et la Reine se porte autant bien que possible. Son époux est tendre et galant jusqu'au moment où il lui échappe quelques mots des affaires d'État. Hier encore, le Roi entra en disant : « Madame, voilà que la mort d'un pensionnaire sur ma cassette me fait héritier de 12,000 livres de rente. — Laisse-t-il des enfants? reprit vivement la Reine. — Oui. — Ce sont donc ses enfants qui doivent hériter, et pas vous. — Vous avez raison; je n'y pensois pas. »

Notre escadre doit être en présence de celle de Keppel, mais il est fort douteux si elles hasarderont un combat général. Un ami m'assure que la politique de quelques cours cherche à faire rentrer la pauvre Pologne en scène, et que ce royaume pourroit éprouver une nouvelle révolution, dont la Russie commence déjà à s'inquiéter. Cette Russie a l'obligation à la peste affreuse qui ravage Constantinople de ce que la Porte ne lui a point encore déclaré la guerre; mais on assure que, nonobstant ce fléau, cette guerre est inévitable.

Je vous aurai parlé de l'opposition que le Parlement de Rouen avoit mise à l'arrêt du conseil d'État concernant les vingtièmes, dont les dispositions ont été conçues par M. Necker, et que cette

cour avoit par un arrêt, rendu les Chambres assemblées, défendu dans son ressort l'exécution de cet arrêt du conseil d'État.

Le Roi a fait biffer par le commandant de la province de Normandie cet arrêt du Parlement mis hors des registres, et y enregistrer à la place l'arrêt du conseil, ainsi que cela s'est pratiqué bien des fois dans le temps de nos querelles parlementaires. Messieurs de Rouen, qui sont encore moins courtisans et faciles que Messieurs de Paris, ont protesté fortement contre cet acte abusif de l'autorité royale, et, avant de passer outre, ont envoyé, par une députation, des remontrances au seigneur Roi d'une énergie et d'une vivacité remarquables. Le Roi vient de congédier la députation avec beaucoup d'humeur, en leur disant « qu'il avoit lu leurs représentations, dont le contenu n'avoit pu que le mécontenter, à cause de l'application que son Parlement se permet de faire de lois très-sages à des abus et à des principes qui voudroient tendre à une indépendance intolérable; qu'au reste, ils pouvoient s'en retourner, et qu'incessamment ses dernières intentions seroient manifestées à son Parlement. »

Du 5 septembre.

Les chefs de notre escadre de Brest ont cru devoir, pour cette première fois, solliciter l'indulgence du Roi sur les manquements dont ils ont eu à se plaindre lors du combat d'Ouessant; mais M. de Sartine leur a adressé de la part du Roi une lettre ostensible, par laquelle les récompenses ou une punition sévère est assurée à chacun; et M. d'Orvilliers s'est proposé de placer au centre de son escadre les quelques vaisseaux dont il a été mal servi, afin qu'ils ne puissent plus alléguer qu'ils n'avoient pas compris les signaux. Nous sommes curieux de voir comment le Parlement de Rouen prendra la réponse du Roi. Cette cour est fière et hautaine; elle a offert sa démission, en disant néanmoins qu'elle continueroit ses fonctions jusqu'à ce qu'elle fût remplacée. Le Parlement de Grenoble n'est pas content non plus, et le garde des sceaux perd son latin à y rétablir la paix et l'union. Il est cruel que cette espèce de guerre parlementaire fermente perpétuellement chez nous, et pourtant il n'y a pas grand remède à ce mal. A propos du garde des sceaux, ses amis ont fait pressentir M. de Maupeou s'il ne voudroit pas, à tel prix que ce fût, renoncer

à la charge de chancelier; mais M. de Maupeou a envoyé promener les négociateurs, en disant qu'il vouloit mourir chancelier. Je ne vous ennuierai point du récit de cent petits combats entre nos corsaires et ceux de l'Angleterre, parce qu'ils ne produisent rien de conséquence, si ce n'est que généralement les François ont l'avantage. Je vous fais pareillement grâce de nombre de nouvelles politiques qu'on se plait à répandre et qui n'ont aucun fondement... J'aime mieux ne vous rien dire que de vous faire des contes.

LETTRE TRENTE-QUATRIÈME.

De Versailles, le 8 septembre 1778.

Je l'avois prévu, que Messieurs de Rouen garderoient le haut ton. Aussitôt qu'ils ont eu entendu le rapport de la réponse que le Roi avoit faite à leur députation, ils ont fait partir le premier président et quatre autres présidents pour venir apporter les démissions de tout le corps. Le Roi les a reçus, a écouté leur discours et a accepté les démissions, en ordonnant toutefois que le Parlement continueroit ses fonctions jusqu'à ce qu'il eût été pourvu au remplacement et au remboursement. En sortant de l'audience, ces messieurs se rendirent ici chez madame de Montholon, parente du premier président de Rouen, laquelle avoit fait préparer un dîner magnifique. Le Roi en ayant été informé, leur fit signifier l'ordre de partir sur-le-champ pour Rouen. Ils partirent donc et allèrent dîner à Paris, d'où ils ont pris la route de Rouen. Nos courtisans pensent de cet événement selon que chacun y prend plus ou moins d'intérêt. Le gros d'entre eux, qui voit toujours par les yeux du gouvernement, condamne le Parlement. Pour moi, qui veux toujours juger sainement les choses, je ne saurois prononcer avant d'avoir lu les représentations faites au Roi, afin de peser les motifs d'une conduite aussi vive que ferme de la part d'une cour dont les membres ont toujours mérité des éloges et sont pour la plupart des gens de naissance et de fortune. Et ces représentations, le garde des sceaux les a tenues si cachées, que personne n'en a communication. Elles transpireront apparemment aujourd'hui que le Parlement a

intérêt de justifier sa conduite aux yeux de la nation. En attendant, je suis trop bon François pour ne pas voir avec douleur ces scènes scandaleuses entre le monarque et les dépositaires de l'autorité royale se perpétuer d'un règne à l'autre. Si les ministres pensoient comme moi de cette matière, ils trouvéroient bien le moyen de parvenir à l'exécution de toutes dispositions bonnes et sages, sans en venir à compromettre l'autorité souveraine, qui ne l'est point sans conséquence.

Nous sommes curieux de voir comment notre brouillon de garde des sceaux se tirera de cette affaire difficile avec deux parlements à la fois, car celui de Grenoble a aussi offert sa démission, qu'on a refusée et qu'il persiste à faire accepter.

Il est dans le caractère du Roi d'avoir été vivement offensé de la démarche de Messieurs de Rouen, et par conséquent je ne doutois pas qu'il ne les prît au mot; mais je présume qu'on va parlementer et négocier de toutes parts pour tâcher d'opérer un raccommodement, et s'il a lieu, il pourra y avoir quelques intermédiaires de sacrifiés. Dimanche, un Anglois de distinction étoit au lever du Roi. M. de Sartine étant entré, Sa Majesté lui demanda s'il avoit des nouvelles de l'amiral Keppel. « Sire, j'en attends, et de la part de M. d'Orvilliers, » répondit le ministre. Le Roi ayant aperçu l'Anglois, dit : « Ce que vous venez de dire va passer au *London Chronicle.* » L'Anglois rougit et se retira.

La Reine a été saignée, et s'étant trouvée mal, le chirurgien lui a fait respirer de l'eau de Luce. Outre le présent ordinaire de trente louis, cette princesse lui a encore fait présent de son flacon d'or, en lui disant : « Tenez, monsieur, il m'a fait revenir; il rendra par vos mains le même service à beaucoup d'autres. »

Le Roi lit, ainsi que je vous l'ai déjà dit, les *Annales* de Linguet avec un grand plaisir. Il tenoit le second cahier, qui vient de paroître, lorsque M. de Vergennes vint à entrer. « Avez-vous encore à cœur, lui dit Sa Majesté, les sarcasmes de cet écrivain? — Sire, ils n'ont pas porté jusque-là. »

Il a manqué dernièrement 800,000 livres à la caisse de la marine pour subvenir au payement des dépenses de chaque mois, dont le total est de sept millions. M. de Sartine, ne voulant point

avoir recours à M. Necker, a demandé cette somme à un financier de ses amis, qui la lui a envoyée d'abord.

Les amis du directeur des finances assurent que le trésor royal est fort riche, et que pour cette raison l'emprunt projeté de cent millions sera différé. Cela est possible, car le Roi a supprimé depuis un an de gros articles de dépenses; mais je croirois plutôt que M. Necker est effrayé des cris parlementaires contre ses opérations. Il sollicite tant qu'il peut d'être fait conseiller d'État, pour pouvoir prendre séance au conseil sans le titre de contrôleur général, qu'à cause de sa religion il ne doit point avoir; mais on oppose encore des difficultés à ce vœu, comme à tous ceux qu'il a formés jusqu'à présent.

Le chancelier de Maupeou vient de recevoir la permission de quitter son exil pour venir habiter à Paris l'hôtel de la chancellerie de France, et même, s'il le veut, de fréquenter la cour, mais sans fonctions. On fait des conjectures à ce sujet, mais je n'y crois pas. Un vaisseau de quatre-vingt-dix canons de l'escadre de Keppel, soit pour avoir mal manœuvré, soit forcé par un coup de vent, s'est trouvé au milieu de notre escadre, qui s'en est emparée. On a mis sur ce vaisseau un capitaine françois, et on a divisé par trente les gens de l'équipage sur nos différents vaisseaux.

LETTRE TRENTE-CINQUIÈME.

De Versailles, le 13 septembre 1778.

On ne sait point encore si le Roi s'est décidé à ne plus rendre les démissions à Messieurs de Rouen; mais ceux-ci montrent le même courage et la même résignation qu'avant leur démarche désespérée. Cette cour est aimée et vénérée à Rouen et dans la province de Normandie. Vous en conclurez aisément quel trouble et quelle désolation y règnent en ce moment, quoique le service public y soit continué. Une circonstance favorable au gouvernement et laquelle seule pourra l'enhardir à ne pas être indulgent, c'est la quantité de troupes qui campent dans cette province et qui préviendront tous les mouvements populaires. Une autre circonstance, c'est qu'avant le grand œuvre du chan-

celier Maupeou, tous les parlements, prétendant ne faire qu'un seul et même corps, faisoient cause commune et intervenoient pour celle des parties qui avoit besoin d'être défendue ou secondée. Le gouvernement, alors accablé par des remontrances ou s'effrayant des désordres ou de l'interruption du cours ordinaire de la justice, étouffoit son humeur et plioit. Depuis le rétablissement, il semble que Messieurs de Paris, comme Messieurs des autres provinces, se sont proposé de vivre chacun pour soi et de ne pas s'immiscer dans les affaires d'autrui, car les parlements n'ont rien fait en faveur du Parlement de Grenoble, qui est en guerre depuis quatre ans, ni en faveur de celui de Rouen, qui l'a entamée depuis quelques mois; et en ce moment même le Parlement de Paris, qui autrefois se seroit offensé du silence que le Roi vient de lui imposer en suite des représentations de cette cour sur l'abus des lettres de cachet, etc., paroît vouloir en rester là et se soumettre très-respectueusement. En général, Messieurs ont reconnu que leur anéantissement est possible et peut s'opérer sans que l'ensemble du royaume en souffre, et c'en est assez pour les contenir dans les bornes de prudence et de modération qu'ils dépassoient si légèrement autrefois. Les anti-parlementaires conseillent à nos ministres de profiter de cette première occasion de mettre la Normandie sur le pied des pays d'états, comme la Bretagne, et d'y essayer la forme d'administration des finances déjà résolue pour la province de Berry. Tout cela est plus aisé à dire qu'à exécuter.

La cour des aides de Bordeaux et celle de Provence sont aussi menacées de leur destruction, pour avoir refusé d'admettre chacune un chef nommé par le Roi et contre lesquels les membres de ces cours ont élevé différents griefs.

Du 13 septembre.

M. le comte de Mercy ayant fait part à la Reine d'un avantage considérable remporté par les troupes impériales aux ordres du comte de Wurmser sur les Prussiens, cette princesse a fait éclater une joie indicible. Toutefois, les opérations des armées de Bohême se sont réduites jusqu'ici à des marches savantes qui ont coûté quelques hommes des deux parts, et l'état des choses est encore le même. On a débité ici que c'avoit été le Roi de Prusse

qui avoit rompu la négociation de paix entamée par M. Thugut, ce ministre ayant offert de la part de l'Impératrice Reine la restitution de tous les pays bavarois, pourvu que le Roi renonçât au pacte de famille, condition qui avoit ôté à ce monarque toute idée d'accommodement. Il faut savoir que par ce pacte, fait entre le Roi et ses frères, il a été arrêté que les margraviats et autres souverainetés et domaines qui, suivant l'ordre ordinaire et en vertu de conventions antérieures, auroient dû revenir à la branche cadette de la maison de Brandebourg, seront successivement réunis à la couronne de Prusse.

M. de Sartine est d'une retenue impatientante sur les affaires de l'Amérique, ou plutôt il n'en est pas exactement informé, car jusqu'à ce moment ce ministre se borne à dire qu'il espère que les opérations combinées entre MM. d'Estaing et Washington auront eu un heureux succès.

Les Anglois sont assez heureux contre nos navires marchands dans la Manche, vu que M. d'Orvilliers n'ose y engager des vaisseaux de son escadre; mais ces avantages ne font tort qu'à des particuliers, et tout cela n'est que de la petite guerre.

Il y a ici beaucoup de gens qui se persuadent que le comte d'Almodovar a réussi à Londres dans sa mission, que l'Angleterre fera les sacrifices exigés par l'Espagne, la cession de Gibraltar, etc., que dans ce mois encore les préliminaires de paix seront signés. Pour moi, je n'en crois rien, et je me persuade que l'Angleterre profite du temps que font perdre l'envoi et le retour des courriers à Madrid pour se mettre en bon état de défense et peut-être d'attaque, et d'après le peu d'avantages que nous avons jusqu'à présent tiré de nos efforts maritimes, je vous avoue que je regarde encore l'Angleterre comme redoutable, si ses ministres sont plus sages et plus heureux qu'ils ne l'ont été depuis deux ans.

Les gazettes vous auront appris le jugement du grand procès entre le duc de Bouillon et le comte de la Tour d'Auvergne. Depuis qu'il a été décidé que le duché de Château-Thierry appartiendroit au duc de Bouillon, ce seigneur a emprunté sur ce domaine un million pour combler de biens une fille de l'Opéra nommée mademoiselle la Guerre. Le Roi ayant été informé de ce nouveau désordre, a exilé le duc à une de ses terres en Nor-

mandie. Le comte de la Tour d'Auvergne ne se conduit ni plus économiquement ni plus sagement.

La Reine a fait cette réponse à une lettre de la princesse de Guéménée, nommée gouvernante des enfants, et qui est allée voir la Hollande et les Pays-Bas : « Votre lettre m'a fait le plus grand plaisir, mais ne différez pas votre retour, dont je suis impatiente. C'est une mère qui s'y intéresse, une amie qui vous attend, et une reine qui vous demande. »

LETTRE TRENTE-SIXIÈME.

De Versailles, le 17 septembre 1778.

Nous n'avons point encore de nouvelles certaines de l'Amérique, et notre superbe escadre n'a point cherché de près celle de Keppel, laquelle est, suivant des avis particuliers, encore une fois rentrée à Plymouth, on ne sait trop pourquoi. En attendant, les Anglois ont le bonheur de voir arriver sans inconvénients leurs flottilles de navires marchands, que nous ne savons point intercepter au passage. Cette conduite de notre escadre fait supposer à nos politiques ou que cette escadre attend une escadre espagnole, ou qu'elle ne doit faire autre chose que d'empêcher les secours que l'Angleterre pourroit vouloir faire passer à Gibraltar, dont, suivant ces politiques, les forces espagnoles ont déjà commencé le siége, tandis que notre escadre de Toulon ira bloquer Port-Mahon... Vous vous doutez bien que je ne suis pas de l'opinion de ces messieurs, ou qu'au moins je me garde de décider si promptement des vues de deux puissances aussi discrètes, mystérieuses et peut-être aussi indécises encore que le sont en ce moment la France et l'Espagne, par l'impulsion différente que leur donne depuis quelque temps chacun des deux partis régnant au conseil, l'un voulant la paix à tout prix et l'autre la guerre à quelque prix que ce soit. La cour a envoyé ordre à Marseille de prendre les précautions les plus scrupuleuses pour éviter la communication de la peste qui ravage le Levant.

Le Roi ayant vu dimanche à son lever l'ancien évêque du Puy, lequel a fait l'oraison funèbre de l'archevêque de Reims, et en même temps l'évêque de Senez, qui a fait celle du cardinal de

Broglie, dit au premier : « Votre oraison est très-pathétique, » et au second : « Votre oraison est très-consolante. » Ce mot a été trouvé bon et remarqué comme faisant allusion à l'affliction que la perte de M. de Broglie a causée au Roi et au peu de sensibilité qu'il a montré pour la perte de M. de Reims.

L'abbé de Vermond continue d'apporter à la Reine les lettres qu'il reçoit et les réponses à signer; mais il ne couche point ici. Et la Reine ne fait pas d'instances en sa faveur. La princesse de Lamballe et la comtesse Diane de Polignac sont les deux amies et confidentes. Le maréchal de Richelieu, qui s'étoit tenu depuis longtemps à la campagne, s'est montré avant-hier au lever. Le Roi lui dit : « Monsieur le maréchal, vous êtes bien rare ici ? — Sire, ce reproche est assez précieux pour un maréchal sous la remise. »

Du 21 septembre.

Les gazettes vous raconteront la petite aventure du Roi, qui s'est égaré à la chasse, avec les petites circonstances. Il n'y a eu par bonheur que de quoi rire, mais il seroit beaucoup mieux que le goût pour la chasse ne fût pas poussé jusqu'à l'excès.

Madame la princesse de Lamballe s'est retirée chez le duc de Penthièvre, son père, pour y passer les premiers jours de deuil de la princesse de Carignan. Avant son départ d'ici, la Reine lui a fait une visite et son compliment de condoléance, et lui a annoncé que la cour prendroit un deuil de onze jours pour la princesse de Carignan. On a remarqué que l'abbé de Vermond a évité de faire son compliment de bouche à madame de Lamballe, et s'est borné à se faire écrire chez le suisse de l'appartement. On en conclut que le lecteur de la Reine conserve toute sa rancune contre la surintendante.

Les nouvelles politiques sont nombreuses, mais si importantes que je n'ose les croire vraies. 1° Des lettres assurent qu'il y a en Écosse une rébellion concertée et prête à éclater; 2° qu'en Irlande la révolte s'est manifestée dans plusieurs endroits; qu'à Dublin même la populace a massacré la garnison, a placé sur des poteaux trois à six têtes d'officiers, hors des portes de cette capitale, avec cette inscription au-dessus : *Libertas*... C'est parce que le Roi d'Angleterre a prévu ces nouveaux malheurs, dit-on, qu'il a fait

lever à la hâte une armée de trente mille hommes dans ses États de Hanovre, pour les faire transporter en Angleterre sur des bâtiments qu'on prépare pour les aller prendre, s'étant d'ailleurs assuré par un traité avec le Roi de Prusse que cet électorat seroit défendu au cas que les François fissent passer une armée en Allemagne. Vous sentez, Monsieur, qu'on ne peut donner confiance légèrement à de telles nouvelles.

Je ne suis guère plus crédule pour celles qui nous intéressent de plus près. Des lettres particulières publient que le comte d'Estaing a été surpris par l'amiral Howe, renforcé d'une partie de l'escadre de Byron, et qu'il a été tellement maltraité, qu'il a dû s'éloigner avec les restes délabrés de son escadre. Les gazettes angloises ont pourtant dit tout le contraire. Ce qui accrédite un peu cette déconfiture du comte d'Estaing, c'est le silence de M. de Sartine, l'air soucieux et occupé qu'on lui remarque, et l'envoi subit de courriers à Bordeaux, à Barcelone, à Cadix; mais ce ministre a pu dépêcher des courriers pour tout autre motif. On se dit ici à l'oreille qu'il n'est pas étonnant que l'amiral Keppel n'ait pu joindre l'escadre de Brest, puisque M. d'Orvilliers l'a menée au secours du comte d'Estaing pour, avec des forces formidables, frapper un coup décisif et s'en revenir ensuite opérer une invasion en Angleterre. D'autres personnes prétendent que cette escadre de Brest s'est portée au-devant de l'escadre espagnole, à laquelle elle doit se joindre pour agir de concert et tâcher d'anéantir celle de Keppel, qui est pour ainsi dire la dernière ressource de l'Angleterre. Comme je n'ai point de certitude sur ces bruits, je ne vous les rapporte que pour ce qu'ils valent. Ce que je sais pourtant, c'est que le rédacteur de notre gazette avoit inséré un article ambigu sur leur objet, et qu'ayant porté, suivant l'usage, vendredi, sa minute à l'approbation de M. de Sartine, ce ministre a rayé tout ce qui y avoit rapport.

M. le prince de Lambesc, grand écuyer, s'est battu au camp de Saint-Brieuc avec le marquis de Conflans, mais n'a reçu qu'une blessure légère, qui lui a permis de venir ici et à Paris avec la plus grande diligence pour se montrer et démentir le fait. Cela a réussi au point qu'aujourd'hui il y a des gens qui en doutent, d'autant plus que le Roi, par une prudente bonté, n'en a pas

soufflé le mot. Des plaisanteries échappées au prince en parlant des exploits navals de M. de Conflans lors de la dernière guerre, ont occasionné ce combat.

Les curés de Paris, à l'exception de celui de la paroisse de Saint-Eustache, confesseur du Roi, avoient sollicité l'archevêque de porter en cour une requête par laquelle ils demandoient qu'il fût défendu à l'Académie françoise, pour le prix de l'année prochaine, l'éloge de Voltaire. Le Roi avoit déjà donné ordre à M. Amelot de ne pas admettre cette requête, et de dire de sa part qu'il conseilloit à ces messieurs de s'occuper plus utilement.

Le Courrier de l'Europe est interdit à Paris depuis quelques jours. Beaucoup de personnes croient que c'est de peur que cette feuille n'eût publié le désastre du comte d'Estaing; mais croyez que cette interdiction n'a été ordonnée qu'à la réquisition de l'ambassadeur de Vienne. Elle ne durera pourtant point.

LETTRE TRENTE-SEPTIÈME.

De Versailles, le 24 septembre 1778.

Lundi, à cinq heures du matin, au moment qu'on n'y pensoit plus, M. le duc de Chartres est arrivé à Paris au Palais-Royal. Il n'a pas voulu qu'on éveillât la duchesse, s'est mis au lit, et, l'après-midi, est venu à Choisy voir le Roi. On a remarqué que le prince n'a pas reçu cette fois les applaudissements du public, ni à Paris ni à Choisy. Comme notre escadre ainsi que l'escadre angloise ont dû se retirer dans les ports à cause de l'équinoxe, je ne sais pas encore si M. le duc de Chartres est revenu d'après l'ordre du Roi, dont il avoit été question, ou simplement à cause de la rentrée de l'escadre. On débite qu'elle ressortira vers le 15 octobre.

La nouvelle qu'avouent les Anglois d'une de leurs flottilles marchandes que M. le comte d'Estaing a trompée par des signaux et fait tomber entre ses mains, rend douteuse, si elle ne détruit pas celle de la défaite de l'escadre de ce même comte d'Estaing par la flotte de Howe, renforcée d'une partie de celle de Byron.

M. de Beaumont, capitaine d'une de nos frégates, s'est emparé de la frégate angloise *le Fox* après un combat assez vigoureux.

On parle de différentes bonnes captures faites par l'escadre de M. de Fabry dans la Méditerranée, mais je n'en ai point de détails encore.

Deux de nos navires des Indes richement chargés sont heureusement arrivés au port de Lorient, en Bretagne.

La Reine est fréquemment incommodée de coliques, mais elle en supporte les douleurs avec assez de courage. Malgré mes enquêtes, je ne suis pas encore en état de satisfaire votre impatiente curiosité sur les vues secrètes de la cour de Madrid. La conduite qu'elle tient entre nous et l'Angleterre me paroît encore équivoque, et les diverses conjectures des politiques à ce sujet ne me satisfont pas.

Le premier président de Rouen est ici; le Roi l'a vu hier à son lever et lui a fait bonne mine. Les parlementaires, soutenus par la cabale anti-ministérielle, font tous leurs efforts pour opérer pendant les vacances une réconciliation avec Messieurs de Rouen, et en faire résulter le renvoi du garde des sceaux et même la disgrâce des ministres qui l'ont soutenu jusqu'à présent. Cette tâche est difficile, au moins quant au second objet. Nous allons passer quelques jours à Choisy, et ensuite il y aura un voyage de trois semaines à Marly. Point de Fontainebleau cette année, à cause de l'état de la Reine.

Du 27 septembre.

Une grande nouvelle apportée par une lettre particulière de Philadelphie, c'est que le comte d'Estaing, après avoir quitté Sandyock, étoit venu au-devant de l'escadre de Byron et l'avoit atteinte, avoit coulé à fond deux de ses vaisseaux, s'étoit emparé de trois autres; qu'ensuite il étoit revenu à Sandyock, d'où il avoit fait voile vers New-York pour en faire le siége par mer en même temps que Washington le feroit par terre... Tout cela est possible, mais je me garde encore d'y croire.

En attendant, je dois vous confier quelque chose qui n'est que trop avéré. C'est que par le calcul fait du nombre et de la valeur des navires marchands que de nos différents ports on a pris aux Anglois, avec ceux dont ces ennemis ont eu le bonheur de s'emparer, il y a une différence terrible; en sorte que depuis trois mois notre commerce maritime, mal ou peu adroitement

protégé par nos vaisseaux de guerre, a essuyé des pertes énormes. Et dans ce moment, j'apprends du Havre que de quatorze vaisseaux revenant de l'Amérique pour ce port et richement chargés, aucun n'a pu éviter de tomber dans les mains ennemies qui les attendoient. Quatre avoient été pris avant d'entrer dans la Manche, et les dix autres l'ont été fort proche du port. Ce malheur nécessite plusieurs banqueroutes au Havre, comme ici, et entre autres celles de MM. Jolivet, Dandery, etc. On ne peut s'empêcher d'accuser encore notre pauvre ministère de ces tristes événements. Sa lenteur, son indécision, sa timidité, ont ôté aux armateurs la confiance et la hardiesse nécessaires. Ils n'ont pas cru devoir risquer des fonds considérables pour des armements avant d'être bien assurés que le Roi veut sérieusement la guerre. Ils ont consulté M. de Sartine, qui n'a pu leur donner une parole bien sûre, et les plus riches maisons de commerce ont suspendu les armements qu'elles avoient commencés ou projetés. Les Anglois, au contraire, en ont fait un grand nombre, et ils s'en trouvent très-bien.

LETTRE TRENTE-HUITIÈME.

De Versailles, le 29 septembre 1778.

Je vous ai dit que M. le duc de Chartres avoit été à Choisy, le soir de son retour, faire sa cour au Roi, à la Reine, etc., mais que ce prince n'y avoit pas été aussi bruyamment accueilli que la précédente fois. Il n'a pas manqué de se rendre à l'Opéra le lendemain, mardi, avec madame la duchesse. Comme le parterre est dans l'habitude d'applaudir tous les princes du sang lorsqu'il les aperçoit au spectacle, M. le duc a reçu cet honneur; mais on a bien remarqué que ces applaudissements n'étoient que très-ordinaires, et on a dit plaisamment : « C'est un prince qui revient de la campagne, et non de faire campagne. » Comme ce fut précisément au moment où *Legros*, notre premier acteur, entroit sur la scène que M. de Chartres fut aperçu et applaudi, une voix assez forte du parterre dit : « Eh! messieurs, c'est l'acteur qu'on applaudit, et non le prince. » La sentinelle ayant entendu ce propos, s'est approchée pour tâcher de connoître

celui qui l'avoit lâché; mais tout le monde s'est tu et a paru écouter Legros attentivement. M. le comte de Maurepas étoit ce même soir à l'Opéra, dans la loge de M. Amelot, ministre, et y étoit, suivant son usage, tout au fond de la loge, pour ne point être vu. Madame de Maurepas, qui s'y trouvoit aussi avec madame Amelot, dit à son mari : « Voilà le duc de Chartres qui entre; c'est lui qu'on applaudit. » M. de Maurepas, toujours gai, toujours plaisant, répondit par ces deux vers :

Jason partit, je le sais bien;
Mais que fit-il?... Il ne fit rien.

Notre public, qui aime avec excès, finit bien souvent par maltraiter celui qu'il a caressé. On a eu la méchanceté d'observer que le duc de Chartres ayant à peine dit quelques mots à la duchesse, son adorable épouse, étoit sorti de sa loge pour aller papillonner de loge en loge, et ensuite se fixer dans celle du prince de Soubise, toujours remplie de danseuses et autres nymphes de son sérail, auxquelles le duc baisa les mains en entrant, etc.; car pour votre édification, il faut vous dire que le prince de Soubise a vraiment un sérail très-bien garni, et même un vieux sérail de maîtresses réformées comme invalides, et suffisamment pensionnées par lui.

La Faculté de médecine de Paris, qui a vu avec peine une société de médecine se former et obtenir l'approbation royale, a voulu présenter requête au conseil pour demander que ceux de ses membres admis dans cette société ne pussent plus assister aux assemblées de la Faculté; mais M. de Maurepas a fait prévenir la Faculté que sa requête seroit rejetée. C'est une de ces maladies de corps dont la science ni même l'esprit ne guérissent point.

L'ambassadeur de Naples, sectateur enthousiaste de la musique de Piccini, au détriment de celle de Gluck, étant vendredi à l'Opéra, à une représentation d'*Iphigénie* de ce dernier, que les gluckistes applaudissaient, s'écria tout à coup : « Musique du diable! » Il s'éleva autour de lui un concerto si nombreux d'éclats de rire, que l'Excellence fut décontenancée et sortit, mais en criant encore : « Musique du diable! »

L'ambassadeur de Portugal dînoit mardi chez M. de Vergennes, auquel il racontoit que le Roi son maître avoit dû être saigné

plusieurs fois, à cause de fièvres intermittentes, mais que cependant il se portoit mieux sur ses jambes. « Il n'avoit donc pas été saigné du pied ?—Pardonnez-moi, monsieur, et même quatre fois. — Je vous crois, monsieur l'ambassadeur, mais il n'y a pas à se fier sur ces jambes-là. » Il faut vous faire observer que jusqu'à présent tous les princes de la maison de Bragance sont péris par les maux de jambes.

On veut me persuader que le dernier courrier parti d'ici pour Madrid y a porté une dernière réquisition de la part du Roi pour obtenir l'exécution parfaite du pacte de famille, et en conséquence l'union et le concours des forces espagnoles avec celles de la France, et on ne doute pas que Sa Majesté Catholique n'ait acquiescé à cette demande. Il est bon que vous sachiez que l'escadre de Keppel étoit rentrée au port quarante-huit heures avant la nôtre, afin que vous n'alliez pas ajouter foi aux contes des Anglois, qui disent n'avoir pas pu apercevoir notre escadre en mer, et que sans doute elle n'étoit pas sortie de Brest ou s'étoit cachée ailleurs.

Du 2 octobre.

Une lettre de Baltimore à M. Franklin, apportée par une corvette partie de Chesapeake, confirme la victoire remportée par le comte d'Estaing sur l'escadre de l'amiral Byron, dont deux vaisseaux ont été coulés à fond, trois pris, et le reste fort maltraité et dispersé. Le fameux Beaumarchais a aussi reçu avis de cette même nouvelle par une lettre qu'il a apportée ici, et laquelle commence par ces mots : « Byron est anéanti, etc. » Toutefois, M. de Sartine garde le silence. M. de Beaumont, commandant de la frégate *la Junon*, et qui a pris *le Fox* après neuf heures de combat, est venu ici pour être présenté au Roi, qui l'a nommé capitaine de vaisseau. Il est allé ensuite chez son oncle l'archevêque, où l'habile frère Côme doit lui faire l'opération cruelle de la pierre. M. de Vialis, autre capitaine de frégate non moins heureux, puisqu'il a pris *l'Alerte*, est aussi revenu pour subir une autre opération non moins cruelle, celle de la fistule à l'anus. Ces deux marins se sont promis de retourner d'abord ensemble sur mer, s'ils ne perdent pas la vie dans l'opération.

On croit que l'escadre de Brest remettra en mer vers le 15,

et avec neuf vaisseaux et quelques frégates de plus. Elle sera donc de quarante vaisseaux de ligne, et en tout de soixante-dix voiles. C'est de quoi en impôser aux rois de la mer. M. de Sartine espère qu'au printemps prochain toute notre marine sera de cent vaisseaux de ligne, etc. Il y a quelques discussions entre les cours de Londres et de Copenhague, au sujet de la dot de la feue Reine, morte à Zell, et que répète le roi de Danemark.

Le Roi a reçu la reprise des *Annales* de Linguet avec une vraie satisfaction, et tous les gens impartiaux en souhaitent la continuation. Il y a un cordon de frégates françoises qui croisent depuis Ouessant jusqu'à Cadix, pour entretenir la communication. M. de Sartine a proposé au Roi l'établissement d'une école militaire pour la marine, et ce projet pourra avoir son exécution. Il vient d'arriver un courrier extraordinaire de Madrid, mais on ne sait encore ce qu'il apporte.

LETTRE TRENTE-NEUVIÈME.

De Versailles, le 8 octobre 1778.

Enfin, nonobstant tout ce que les Anglois ont publié à leur avantage, je suis en état de vous annoncer la nouvelle très-importante que M. le comte d'Estaing s'est emparé de Newport, capitale de Rhode-Island, dont la garnison, d'environ cinq mille hommes, a dû se rendre prisonnière de guerre. Une trentaine de vaisseaux de transport qui se trouvoient aussi là ont été pris en même temps. Le comte d'Estaing mande qu'il attendoit à tout moment la nouvelle de la prise de New-York, concertée entre lui et le général Washington, et si bien concertée, qu'il ne doutoit pas du succès. Si New-York est pris, les Anglois seront entièrement chassés de l'Amérique, et trop heureux de ramener en Angleterre les quelques débris échappés aux vainqueurs. Pour cette fois, M. de Sartine est sorti de sa discrétion ordinaire, et il a reçu, ainsi que M. de Maurepas, les compliments de la cour sur cette victoire. En attendant, les navires marchands naviguant vers nos ports échappent difficilement à leurs ennemis, qui sont fort heureux de cette manière. Quelques corsaires de Guernesey ont aussi hasardé de faire des descentes en quelques endroits des

côtes de la basse Normandie, d'où ils ont emmené des vaches et autres animaux domestiques, et aussi quelques filles et garçons. Entre autres prises importantes, dont notre commerce vient de souffrir, on compte le vaisseau *la Guyane,* revenant des Indes, estimé à plus de trois millions. Par ces riches prises, le commerce général souffre, en ce qu'il en résulte journellement des faillites ou banqueroutes, et il y a lieu de croire que ces malheurs n'auroient pas eu lieu si le ministre de la marine eût été autorisé à donner pleine confiance à nos armateurs sur la durée de la guerre.

Il y a à la cour une grande fermentation, occasionnée par de nombreuses plaintes, pourtant anonymes, adressées contre M. le comte d'Orvilliers, et le comte de Genlis particulièrement. Le premier a été mandé ici, et est arrivé dimanche de Brest. Le second fulmine contre M. de la Motte-Piquet, et menace de faire imprimer sa correspondance avec lui pendant la première campagne de notre escadre, afin que le public les juge. Enfin, les officiers de l'escadre cabalent avec chaleur contre les chefs et quelques subalternes adhérents. Vous concevez combien ces désordres peuvent être funestes au service du Roi, et vous imaginez quel embarras pour M. de Maurepas et M. de Sartine de tâcher de concilier tant d'intérêts. Aussi ces deux ministres ne peuvent cacher leur chagrin. M. de Genlis est l'ami intime du duc de Chartres, qui conséquemment le soutient contre M. d'Orvilliers, lequel se contient tant qu'il peut, par respect pour le prince; mais M. de la Motte-Piquet, marin tout pur et nullement courtisan, dit tout haut qu'il se passera bien d'avoir M. le duc de Chartres et M. de Genlis; qu'il ne considère qui que ce soit quand il s'agit du service de l'État; qu'il ne sait faire sa cour au Roi qu'à coups de canon contre les ennemis, et qu'il se f... de tout le monde.

On vient d'envoyer l'ordre à Brest de faire sortir quelques vaisseaux de l'escadre, pour tâcher de protéger dix à douze vaisseaux des Indes que l'on attend. Nos armées de Normandie et de Bretagne sont licenciées, et les corps et les chefs ont la liberté de s'en retourner. Il y a des gens qui désapprouvent les dépenses considérables de ce spectacle militaire, qui n'a servi qu'à amuser

les curieux. D'autres personnes avouent qu'il en est résulté un bien, mais un bien peu flatteur, celui d'avoir démontré à M. de Broglie et aux autres généraux que notre militaire est en très-mauvais état; que les manœuvres et évolutions ont été aussi mal exécutées que mal commandées, et qu'enfin il a été fort heureux que nos troupes ne fussent campées que pour faire la guerre simulée.

Du 10 octobre.

On se lit ici une réponse assez plaisante que M. le comte de Lauraguais doit avoir faite à une lettre de M. Necker. La place me manque aujourd'hui; mais par le courrier prochain, vous aurez copie et de la lettre et de la réponse [1].

Je viens d'apprendre en secret que M. d'Orvilliers avoit eu ordre de rentrer à Brest, après qu'il auroit détaché cinq de ses meilleurs vaisseaux et quelques frégates pour aller joindre le comte d'Estaing et augmenter ses forces, ainsi que ce chef d'escadre l'avoit demandé, et que l'escadre de Brest, ainsi affoiblie, a dû rentrer pour ne pas être exposée aux forces supérieures de l'amiral Keppel. Notre escadre a trouvé à Brest de quoi remplir le vide, et si elle ressort entière, ce que je ne crois pas, elle sera supérieure à l'ennemi.

Les politiques de la cour regardent comme décidé qu'il n'y aura point d'accommodement entre l'Angleterre et la France; que si les négociations du comte d'Almodovar paroissent encore s'entretenir, ce n'est que pour gagner du temps, multiplier les embarras du gouvernement britannique, qui sont déjà incroyables, fournir à l'Espagne tout ce qui lui manquoit pour l'approvisionnement de ses escadres, et aussi, il faut l'avouer, parce que la lenteur et l'indécision d'une partie de notre ministère ne sont point encore guéries, malgré les efforts de M. de Sartine et les circonstances successives et heureuses venues à l'appui du système de cet habile ministre. Toutefois, je prévois que notre plan est arrêté de nous en tenir à la guerre sur mer, par laquelle nous pourrons, sans miracle, achever la ruine de la marine

(1) Voir sur le spirituel et excentrique comte de Lauraguais, entre autres, les *Mémoires de Ségur* (édition Barrière), et les *Mémoires secrets de Bachaumont.*

angloise, et enlever l'une après l'autre ses meilleures possessions des Indes et du nouveau monde. Je spécule aussi que nous n'exigeons point que l'Espagne agisse offensivement contre l'Angleterre, contents qu'elle se tienne en armes et menaçante. En nous bornant à la guerre de mer, nous sauvons l'intervention des puissances de l'Europe, nous privons nos ennemis des secours qu'ils ne pourroient manquer d'en obtenir, et nous servons même la cause commune, puisque toutes les puissances plus ou moins commerçantes ont intérêt à voir l'Angleterre dépouillée de sa *royauté* maritime.

Notre charmante Reine se porte à merveille et reçoit chaque jour les hommages les plus flatteurs de la nation. Le Roi la comble d'égards et de marques de tendresse. Les juifs et les protestants ont établi dans leurs églises des prières solennelles pour la conservation de sa santé et son heureuse délivrance. De peur que cette princesse ne s'ennuie, on l'accable de spectacles de toute espèce, à Marly, où la cour restera jusqu'au 25, toutes affaires ordinaires étant suspendues jusqu'au retour.

On me confie que déjà, depuis deux mois, le Roi Catholique avoit accédé à notre alliance avec les États-Unis de l'Amérique, dont il a reconnu comme nous l'indépendance; que ce monarque a même, depuis trois semaines, envoyé au comte d'Aranda une déclaration en conséquence, pour être remise au Roi d'Angleterre par le comte d'Almodovar; mais que MM. de Maurepas, de Vergennes et de Sartine ont prié M. d'Aranda de retenir ici cette déclaration, afin de tenir aussi longtemps que possible l'Angleterre dans l'espoir d'une réconciliation. Cet ambassadeur y a consenti et a dépêché un courrier à Madrid pour en informer sa cour.

Le brave M. de la Clocheterie, commandant de la fameuse *Belle-Poule,* vient de rentrer à Brest, y ramenant un de nos vaisseaux des Indes, dont un corsaire anglois s'étoit emparé, ainsi que le corsaire qui l'avoit pris.

Le frère Côme, appelé pour l'opération de la pierre à M. le chevalier de Beaumont, s'est écrié en sondant : « Monsieur, voilà une terrible pierre; il vaudroit mieux pour vous avoir une balle angloise dans la vessie! » Par prudence, cet habile religieux a voulu différer l'opération.

15.

Copie de la lettre adressée par M. Necker à M. le comte de Lauraguais.

« Je crois devoir vous prévenir, Monsieur le comte, que l'intention du Roi est de rentrer dans le domaine de Lauraguais, engagé à M. le duc de Brancas par contrat du 21 octobre 1726, moyennant la somme de 195,000 livres. La conservation des droits du domaine de la couronne, contestés pour la plupart à M. le duc de Brancas, les procès qu'il a à soutenir à cet égard, et les difficultés qu'éprouve au Parlement de Toulouse l'enregistrement des lettres patentes relatives au droit de leude, sont la base des motifs qui ont déterminé Sa Majesté. J'aurai soin que les droits de la substitution soient conservés, et que l'emploi des deniers qui en sont l'objet en soit fait d'une manière convenable. J'ai l'honneur d'être, etc. » A Paris, le 9 septembre 1778.

Réponse de M. le comte de Lauraguais à M. Necker.

Du 23 septembre 1778.

J'aurois assurément répondu plus tôt, Monsieur, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 9 septembre, si j'eusse été ici, mais j'y arrive : je viens de courir la campagne. Vous me paroissez plus heureux que moi : il vaut mieux la battre. Je ne vous fais point de remercîments sur les peines que vous voulez prendre pour débarrasser mon père des procès qu'entrainent toujours les grandes propriétés, ni des soins que vous me promettez de veiller à la conservation des droits de la substitution à laquelle je suis appelé, en faisant vous-même (d'une manière convenable) l'emploi des deniers qui en sont l'objet. Je devois compter infiniment sur vos procédés, et même sur votre reconnoissance. Je l'ai méritée cet hiver autant que je l'ai pu. Malgré cela, je refuse absolument vos services. Ce seroit vous compromettre gravement que de ne pas s'opposer autant qu'il sera dans le pouvoir des choses à vous laisser immoler la grande question des domaines, pour éviter à mon père quelques affaires, et me laisser à moi une substitution véritablement liquide. Je n'aurai point ce reproche à me faire. Ce que vous entreprenez ébranle tous les principes de l'administration, et

j'ai trop ouï dire à tous les gens du conseil du Roi que vous n'entendiez pas un mot d'administration, pour ne pas craindre d'exciter des clabaudeurs contre le généreux citoyen de Genève qui veut bien gouverner la France. Ainsi, je vais avoir l'honneur d'écrire à M. le comte de Maurepas, et charger mon avocat au conseil de s'opposer autant qu'il sera possible à l'excès des faveurs dont vous voulez accabler le campagnard Lauraguais. J'ai l'honneur d'être, etc. »

Du 12 octobre.

Une cinquantaine de nouveaux armateurs sortiront de nos ports à la fin de ce mois.

Le Roi, allant dernièrement coucher une nuit à Fontainebleau, en petite suite, pour y chasser le lendemain avec M. le comte d'Artois, aperçut venir en grand train, sur la route, le cardinal prince Louis de Rohan, ayant à côté de lui, dans sa voiture, un jeune abbé d'une très-jolie figure et élégamment coiffé et poudré. « Voilà, dit Sa Majesté, un abbé coquet auquel il ne manque que du rouge pour passer pour une femme. » Le comte d'Artois fixa l'abbé et s'écria : « Vous avez raison, Sire, il ne lui manque aussi que du rouge, car c'est la marquise de Marigny, comtesse de Ménars, déguisée en abbé. » Cette belle dame est déjà depuis du temps maîtresse du cardinal, et depuis qu'elle s'est séparée de son mari, frère de feu madame de Pompadour, elle ne garde plus de ménagement. Je suis curieux si le Roi ne dira rien de cette aventure au grand aumônier lorsqu'il paroîtra à la cour.

Le Roi a témoigné beaucoup de mécontentement en apprenant que dix-sept de nos évêques s'étoient permis d'écrire au Pape sur l'accroissement de l'incrédulité en France, la protection qu'elle y trouve et qu'on ne pouvoit attribuer qu'à la suppression des jésuites; pourquoi ces dignes évêques sollicitent Sa Sainteté d'intervenir pour arrêter l'extension de cet affreux désordre. Ces évêques, informés de l'effet que leur démarche plus que hardie avoit fait à la cour, ont quitté Versailles et Paris, et se sont retirés chacun dans son diocèse, de crainte d'y être exilés.

Plusieurs dames de qualité se sont mis en tête de faire des pèlerinages et des neuvaines pour obtenir du ciel l'heureuse délivrance de la Reine. Il y en a, comme par exemple madame

la duchesse de Noailles, qui sont allées jusqu'à Lorette et à Rome, d'autres seulement à Notre-Dame de Liesse, en France. Les malins de la cour attribuent au pèlerinage de madame de Noailles un motif plus analogue à elle-même. Cette dame a donné sa démission du service de la Reine quand elle a vu créer pour la princesse de Lamballe la charge de surintendante, n'ayant pas voulu lui être subordonnée.

Je ne sais si je vous ai dit que M. d'Orvilliers est reparti d'ici pour Brest, après avoir reçu du Roi, personnellement, et de M. de Sartine, de nouveaux ordres et des pouvoirs plus étendus pour le bien du service. Il faut en conclure que les plaintes auront paru devoir être méprisées ou étouffées.

Madame la duchesse de Mazarin, femme galante fort connue, se trouvant offensée de certains procédés de la duchesse de Villequier, sa fille, s'est mis en tête, pour s'en venger, de se procurer un autre héritier, ou du moins une héritière. A cet effet, elle est allée faire visite à son mari, dont elle est séparée depuis longtemps, et a passé quelques heures auprès de lui. Depuis ce moment elle se dit enceinte. Comme nous croyons difficilement ici que les enfants soient de leur père, on fait des commentaires sur cette grossesse, et on dit plaisamment que l'idée qu'a eue madame la duchesse d'aller trouver son mari étoit « *une envie de femme grosse* ». Quoi qu'il en soit, si de cette aventure il vient un enfant, la duchesse de Villequier et son mari éprouveront un échec considérable à leur immense fortune.

Du 16 octobre.

On avoit répandu faussement, dans le public, qu'un peloton d'Anglois avoit tenté d'enlever dernièrement M. le duc de Chartres, lors d'une course de chevaux que ce prince a faite avec M. le comte d'Artois. C'est à un des chevaux du duc qu'on en a voulu, et que l'on a réussi à enlever; mais il a été rattrapé et les enleveurs arrêtés.

Le duc de Bragance a enfin quitté Paris pour rentrer en Portugal, où il lui est fait un état et un traitement convenable. Ce prince se rend d'abord par Bordeaux et Bayonne à Madrid, d'où il pourra aller avec la Reine douairière de Portugal à Lisbonne. Le Roi et la Reine régnants iront au-devant de cette

Majesté jusqu'à Estremos, dernière ville de frontière. Ce rendez-vous touche aux terres du marquis de Pombal; et on prétend que ce fameux ex-ministre s'y présentera à ces souverains, et même leur préparera des fêtes. Comme il n'est point d'usage qu'un exilé voie ses maîtres, il faut supposer que ses amis auront obtenu la permission.

Du 17 octobre.

Le Roi a été si mécontent du compte secret qui lui a été rendu du camp de Saint-Gabriel, dans lequel il y a eu beaucoup de désordre, de confusion, et où le service militaire a été si mal fait, que Sa Majesté n'a pas fait de réponse à la lettre que M. le maréchal de Broglie lui a adressée en quittant le camp pour aller passer quelque temps à sa terre.

La dissension règne encore à Brest entre les officiers de l'escadre. M. de Genlis paroît être en butte à beaucoup de ces marins.

On dit à ce moment que M. de Sartine fait partir un courrier pour porter à M. d'Orvilliers l'ordre de mettre à la voile avec toute son escadre, pour tâcher d'aller débusquer M. Keppel, qui se tient à la hauteur du cap Lézard, d'où il intercepte tous nos vaisseaux revenant des Indes ou de l'Amérique. On calcule, d'après le rapport des négociants de Bordeaux, Nantes et autres, que notre commerce a souffert une perte de plus de trente millions par les prises successives qui nous ont été faites. Si l'on y joint le haut prix des assurances que le danger nécessite, on trouvera que la meilleure part des avantages que notre liaison avec les Américains nous avoit procurée est déjà perdue pour nous. Les papiers anglois ont publié que leur flotte marchande de la Jamaïque étoit heureusement arrivée; mais nous savons qu'ils en ont encore imposé au public sur cet article comme sur tant d'autres, et nous espérons que M. d'Orvilliers pourra arracher pied ou aile de cette flotte au passage.

LETTRE QUARANTIÈME.

De Versailles, le 27 octobre 1778.

Voilà un des projets secrets conçu et dirigé par M. de Sartine qui a réussi très-heureusement. C'est la surprise de l'ile dite la

Dominique, entre la Guadeloupe et la Martinique, laquelle la France avoit dû céder par la dernière paix à l'Angleterre, et avec beaucoup de regret, parce qu'elle leur pouvoit être un entrepôt fort avantageux au milieu de nos possessions. M. de Sartine avoit concerté le projet et l'exécution de bouche, et dans le plus grand secret, avec le marquis de Bouillé, gouverneur général. C'est son neveu, le chevalier de Bouillé, qui vient d'apporter cette nouvelle au Roi. Comme la *Gazette de France* donnera une relation à ce sujet, qui sera d'abord copiée par les gazettes étrangères, je me dispense de vous en faire une. La garnison angloise n'étoit que de cinq cents hommes, qui se sont rendus à discrétion. On y a trouvé beaucoup de canons, de mortiers et de munitions de guerre, que l'on croit y avoir été rassemblés pour une expédition secrète. Le Roi a sur-le-champ nommé le marquis de Bouillé, qui n'étoit que brigadier général, au grade de maréchal de camp et grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, et le neveu a été fait colonel avec la croix de Saint-Louis et 1500 livres de pension. Je crois qu'enfin M. de Sartine obtiendra la résolution du Roi pour rassurer les armateurs sur la crainte d'une paix prochaine, et que par là ils ne tarderont pas à se venger des pertes terribles que les armateurs anglois ont fait faire à notre commerce. La grande nouvelle qu'on débite ce soir à l'appartement, c'est que la cour de Naples a reconnu l'indépendance des États-Unis, a ouvert ses ports aux Américains, sans ou avec des prises angloises. Et comme cette cour n'agit que sous la direction du cabinet de Madrid, on en conclut que le Roi d'Espagne avoit déjà, ainsi que je vous l'ai dit il y a quelque temps, fait son traité secret à l'instar du nôtre avec les États-Unis, tout en amusant les Anglois par les négociations du comte d'Almodovar. A ce sujet, je vous assurerai que depuis trois mois nous avons reçu de la cour de Madrid l'assurance d'un concert parfait dans tout ce que nous projetterions contre l'Angleterre, par mer; que même le comte d'Aranda a proposé plusieurs plans d'opération à être exécutés avec les forces combinées; mais que le peu de penchant de notre monarque à faire décidément la guerre, et les sentiments de quelques membres du conseil, ennemis du comte d'Aranda, ont empêché jusqu'à ce moment qu'on

prît à ce sujet une résolution définitive. Et, actuellement même, je suis tenté de prévoir que, tout déterminé qu'est le Roi à tirer le meilleur parti de la position critique de l'Angleterre pour établir et maintenir notre commerce national sur un pied plus avantageux et moins précaire, le monarque voudra s'en tenir à la méthode déjà employée de reprendre successivement en pays et en vaisseaux tout ce qu'on pourra, à titre de représailles, et d'éviter une déclaration de guerre. Je ne doute même point qu'il n'ait été écrit en dernier lieu au Roi Catholique, pour l'engager à suivre cette même méthode et à s'occuper de reprendre Mahon et Gibraltar. La plupart des têtes de notre conseil sont portées pour ce système, en ce qu'il semble garantir de la concurrence ou de l'intervention des puissances non maritimes dans la querelle entre la France et l'Angleterre, et même faire espérer que les Russes, les Suédois, les Danois et encore mieux les Hollandois, tous intéressés à affaiblir la trop grande puissance que l'Angleterre s'est acquise sur mer, au désavantage du commerce de tous les autres États, éluderont aussi longtemps qu'elles pourront les réclamations, les instances et les offres séduisantes que leur fait l'Angleterre pour en obtenir des secours.

Du 1er novembre.

La cour est revenue de Marly, enchantée des plaisirs qu'elle y a goûtés. Dans les derniers jours, la Reine avoit établi une espèce de café, où les seigneurs et dames se rendoient le matin en chenille; toute étiquette en étoit bannie; chacun y étoit avec la liberté accoutumée dans cette sorte de maison. On se mettoit à une petite table et se faisoit servir ce qu'on vouloit. Je ne pense pas que ce petit établissement, assez plaisant, ait lieu ici, où il seroit condamné par la gravité des gens sages.

M. Necker, dont on vouloit croire la santé ministérielle à sa fin, vient de donner encore un signe de vie non équivoque et très-marqué. La suppression de toutes les caisses royales, pour en réunir les fonds au trésor royal, est un coup de maître déjà tenté par des contrôleurs généraux, mais qu'ils n'ont pas eu la force de consommer. Comme cette opération attaque au vif tous les trésoriers généraux, et même les ministres pour les départe-

ments desquels il y a des trésoriers, on est curieux de voir si le Roi tiendra bon aux plaintes et réclamations des divers intéressés. M. de Sartine, déjà en butte à M. le duc de Chartres, paroit aussi avoir encouru l'inimitié ou la jalousie de M. Necker, lequel, à ce qu'on m'assure, cabale aussi sourdement contre ce ministre. M. le cardinal de Rohan n'est pas mort, mais il n'en vaut guère mieux, et son neveu peut regarder la succession comme très-prochaine.

On vient d'apprendre que l'amiral Howe et M. Johnston sont arrivés de New-York à Londres, et qu'ils n'ont pas peu consterné le ministère par le compte qu'ils ont rendu de l'état actuel des affaires de l'Angleterre en Amérique. Que l'amiral Keppel étoit rentré et que l'amiral Bodnay étoit sorti avec la nouvelle escadre, mais sans qu'on connût encore la destination. Quoi qu'il en soit, M. de Sartine a pris les devants en envoyant dix vaisseaux de ligne et une douzaine de frégates, corvettes et autres bâtiments pour renforcer le comte d'Estaing. Jusqu'à présent, l'escadre de M. d'Orvilliers croise par divisions de deux, de quatre, de six vaisseaux.

Pour apaiser un peu M. le duc de Chartres, le Roi vient de le nommer colonel général des troupes légères; mais ce prince ne renoncera sûrement pas pour cela à la charge de grand amiral.

Le comte de Lauraguais passera l'hiver en exil, dans sa terre, à cause de sa réponse trop plaisante à M. Necker, laquelle vous est connue. Le duc d'Aiguillon fait de nouveau remuer ses amis auprès du Roi et de M. de Maurepas, mais je doute fort qu'il réussisse jamais.

Comme chez nous tout le monde s'en mêle, je vous dirai que le sieur Molé, comédien françois, et quelques camarades, ont aussi cessé leurs fonctions à cause d'une dispute avec le duc de Villequier, l'un des quatre premiers gentilshommes de la chambre.

LETTRE QUARANTE ET UNIÈME.

De Versailles, le 6 novembre 1778.

« Le comte d'Aranda veut la guerre de terre, M. de Sartine ne la veut que de mer; M. de Vergennes ne voudroit ni l'une ni

l'autre, M. de Montbarrey les voudroit toutes deux à la fois. M. de Maurepas, qui aimeroit mieux la paix, voudroit au moins qu'on s'en tînt à la guerre de mer, et surtout sans déclaration de guerre, à l'exemple des Anglois. Le Roi ne veut rien de tout cela et consent à tout. » Voilà la manière assez plaisante dont nos courtisans expliquent le système actuel du gouvernement.

La Reine disoit un de ces soirs, en conversation particulière avec les princesses de Lamballe, de Chimay et madame de Polignac, au sujet de quelque nouvelle méchanceté lancée contre sa conduite : « Il faut avouer que je suis bien malheureuse d'être traitée si durement. » Revenant à sa gaieté ordinaire, Sa Majesté ajouta : « Mais s'il est méchant de la part des autres de me supposer des amants, il est bien plus singulier de la mienne que j'en aie tant à ma charge et que je me passe de tous. »

Le prince d'Hénin, amèrement touché de l'exil de son intime le comte de Genlis, quitte la cour pour aller passer l'hiver à Montpellier, avec la célèbre mademoiselle Arnould, sa maîtresse, dont la santé a besoin d'un climat doux.

Le second et le troisième des fils naturels laissés par feu le prince de Conti viennent d'être guéris de la petite vérole avec les seuls secours de la limonade et du grand air, méthode nouvelle fort à la mode en ce moment.

Toute la haute finance est en rumeur à cause de l'arrêt du conseil concernant les caisses des départements. On cabale tant qu'on peut contre M. Necker; mais, quoique M. de Maurepas ne l'aime plus, il a répondu aux plaignants : « Il faut vous résigner, car je n'en parlerai plus au Roi. »

Du 8 novembre.

Je m'attendois bien que M. le duc de Chartres ne seroit point contenté par la charge de colonel général des troupes légères. Ce prince a demandé au ministre que cette faveur royale ne fût pas annoncée dans la *Gazette de France*, parce que « cela étoit de » trop mince importance. »

Ce prince a en même temps demandé et obtenu l'agrément de lever une légion sous son nom, et à l'instar de celle du duc de Lauzun. Je soupçonne que M. de Sartine aura fait inspirer à *Monsieur*, frère du Roi, le désir de devenir grand amiral, afin

d'opposer au duc de Chartres un concurrent respectable, et que ce ministre en a eu d'autant moins de peine à porter le Roi à refuser cette charge au duc de Chartres. Quoi qu'il en soit, ce prince et le comte d'Artois, à la tête d'une nombreuse cabale, et M. Necker qui s'y est joint, font tous leurs efforts pour perdre M. de Sartine dans l'esprit du Roi. Dernièrement, M. Necker se trouvant avec ce ministre en présence du Roi, vantoit ses services et son désintéressement, et ajouta : « Je jouis, Sire, de 250,000 livres de rente qui circulent encore actuellement dans le commerce de votre royaume. Je n'ai acquis cette fortune qu'en enrichissant vos sujets. Veuillez considérer, Sire, que bien d'autres qui vous approchent sont plus riches que moi et ne le sont pas devenus par des voies aussi légitimes. Puisse Votre Majesté se frapper de cette vérité. » Le Roi, qui s'aperçut que M. Necker avoit en vue M. de Sartine, coupa le discours avec une sorte d'impatience, en disant : « Je connois, Monsieur, votre honnêteté; je suis content de vos services, mais je ne le suis pas moins de ceux qui ont ma confiance, et je ne vous ai pas appelé pour faire des délations. »

Du 9 novembre.

De crainte de vous égarer, je me tairai aujourd'hui sur les affaires de l'Amérique. Les nouvelles qui se publient à Londres relativement au mauvais succès du général Sullivan et du comte d'Estaing, et le manque où nous sommes de nouvelles directes de ce pays-là, me rendent perplexe et m'inquiètent. Je présume cependant que si le comte d'Estaing n'a pas fait tout ce qu'il falloit, c'est qu'il ne l'aura pas pu. D'ailleurs, je vois une grande possibilité à ce qu'il ait ramené son escadre encore une fois à New-York, et que par là le premier projet ait eu son exécution. Je ne me console pas autant de nous voir enlever notre établissement au banc de Terre-Neuve. Il me semble qu'on auroit pu le prévoir et y pourvoir.

Du 10 novembre.

Il y a des murmures sur la conduite de M. de Fabry dans la Méditerranée, qui a, dit-on, assez bien débuté avec l'escadre sous ses ordres, mais mal continué. D'après les papiers anglois, il s'élève aussi un parti contre le comte d'Estaing, et vous

concevez que ces plaignants sont membres de la cabale anti-Sartine.

Les Anglois, tout en négociation avec les Espagnols, ont fait exciter, par des émissaires secrets, le Roi de Maroc à attaquer de nouveau les possessions espagnoles. On a tiré à Paris, samedi, le canon de la Bastille, pour annoncer la conquête de la Dominique; et à cette occasion il a été fait l'épreuve de cinquante doubles pièces de grand calibre, d'une invention nouvelle et montées sur un seul affût. Elle a parfaitement réussi.

Le comte de Moltke, capitaine commandant de la marine danoise, qui a passé ici quelque temps, s'est rendu depuis peu à Londres pour servir comme volontaire sur l'escadre de Keppel. Lorsqu'il fut présenté au Roi d'Angleterre, ce monarque lui dit : « Le duc de Chartres vous a splendidement régalé à Paris; c'est dommage que vous veniez trop tard pour pouvoir le régaler à bord d'un de mes vaisseaux. » Le jeune seigneur répondit : « J'en suis fort charmé, Sire, et je combattrai mieux, n'ayant pas à combattre contre le respect et la reconnoissance. » Cette réponse a été si fort admirée à la cour, que le Roi est allé en faire part à la Reine, sa digne épouse.

M. de Sartine attend avec inquiétude et impatience un chevalier de Cronard, commandant un vaisseau qui revient des Indes, chargé de vingt millions en effets précieux. S'il arrive heureusement, ce sera le troisième que ce même capitaine aura ramené des Indes.

Les *Annales* de Linguet viennent d'être arrêtées, aux instances des parlementaires, déjà offensés de la manière dont il les a traités, et effrayés de ce qu'il a promis de dire encore. Mais le Roi et bien d'autres liront ces *Annales* en dépit de Messieurs.

M. de Maurepas a des attaques de goutte fréquentes. Le Roi va le consulter avant le conseil, y porte son opinion et vient lui en dire la résolution.

LETTRE QUARANTE-DEUXIÈME.

De Versailles, le 12 novembre 1778.

On a de la peine à se procurer de l'argent à Paris, quoiqu'il y en ait abondance; mais la sévérité et l'ordre économique de

M. Necker ont rétabli le crédit du Roi, et tous les capitalistes réservent leurs fonds pour les emprunts qu'ils supposent devoir être faits par le gouvernement.

Le Mont-de-Piété a beaucoup de succès; on y prête sur des effets mobiliers comme sur des lettres de change, et les chalands abondent. Cet établissement nuit beaucoup à de fort honnêtes gens qui faisoient le commerce ou le métier de prêter sur gages.

Les gazettes vous ont raconté qu'au jeu de la Reine, à Marly, un particulier avoit fait placer sur une carte, par un garde du Roi, un rouleau de cinquante louis faux. Ce rouleau fut gagné par la comtesse de Château-Renard, laquelle s'en étant aperçue au poids, dit tout haut son soupçon, et déroula pour le vérifier. Celui qui avait remis le rouleau fut arrêté et conduit en prison, sans que pour le moment on sût qui il étoit. Quand cela fut fait, le Roi dit en riant aux dames : « Mesdames, tranquillisez-vous, je vous promets qu'il ne vous fera plus de tel et pareil tour. » On a su le lendemain que le bourgeois arrêté n'étoit pas le coupable, mais qu'il avoit reçu dans l'appartement le rouleau d'une autre personne qui l'avoit prié de le faire passer sur le jeu. Cette autre personne étoit un gentilhomme, nommé M. du Luc d'Andilly, ancien mousquetaire, et fils du comte du Luc, de Picardie. Le Roi a accordé qu'il fût dégradé de noblesse et déclaré incapable de jamais le servir.

On a commis dernièrement dans les jardins de Marly une atrocité impardonnable. Sept des superbes statues antiques de marbre blanc, admirées de tous les connoisseurs, ont été mutilées à coups de hache. Le public, peu sage à son ordinaire, n'avoit pas manqué d'attribuer cette indignité à des Anglois. Mais on a arrêté un des coupables, qui a déclaré et dénoncé deux complices. Ces trois malheureux sont des ouvriers travaillant habituellement dans les jardins, et qui étoient ivres lorsqu'ils ont commis ce délit. Pourtant, on croit qu'il en sera fait justice exemplaire.

Du 13 novembre.

M. de Sartine a reçu des nouvelles directes de M. d'Estaing. On en dit fort peu de chose que vous ne sachiez déjà, et entre autres les détails du tumulte qui s'est élevé sur le port de Boston

entre des matelots et soldats anglois prisonniers et des Américains, qui tous étoient pris de vin. L'aide de camp du comte d'Estaing a fait cesser ce désordre, qui auroit pu avoir des suites fâcheuses. A en croire les papiers anglois sur cette affaire, elle n'a pas été d'aussi petite conséquence; mais ici nous ne savons guère que ce que le ministre laisse transpirer, et M. de Sartine est d'une réserve qui fâche les curieux contre lui. On veut savoir que la dépêche du comte d'Estaing, qui est la première de sa part jusqu'à ce moment, est très-volumineuse, et rend compte de tout ce qu'il a fait depuis le départ de Toulon, qu'il promet la conquête de Rhode-Island et de New-York pour clôture de la campagne, etc. Pour moi, je ne vous garantis rien de cela, parce que le ministre n'en a rien dit dans ses bureaux et s'est borné à dire qu'il étoit content; qu'on devoit bien se garder de croire aux nouvellistes anglois, et à juger d'après eux le mérite et le courage, comme le succès de nos opérations, ainsi que la conduite de l'escadre françoise et de son chef. Je crois pourtant que le ministère ne pourra se dispenser de publier quelque chose de plus, et même par la *Gazette de France*, pour contenter un peu la curiosité nationale. Nonobstant ces prétendues bonnes nouvelles, M. de Sartine, poussé à bout par les propos et les sarcasmes de M. le duc de Chartres et de ses amis, s'est déterminé à demander samedi sa démission verbalement au Roi, qui en fut étourdi et lui dit : « Je présume trop bien de votre zèle, de votre fidélité et même de votre amitié pour ma personne et pour l'État, pour penser que vous souhaitiez sincèrement de quitter un ministère dans lequel vous avez acquis l'admiration des étrangers, l'estime de la nation et la mienne. Je pénètre que votre demande ne part que d'une sensibilité très-naturelle, sensible à ce que ceux qui ne vous aiment point, parce que leurs vues particulières n'ont point été satisfaites, et qu'ils vous en accusent très à tort, répandent ou tentent de faire contre vous; mais, mon cher monsieur de Sartine, rassurez-vous à cet égard, et ne craignez point que les cabaleurs parviennent à me persuader que je dois me priver d'un ministre habile et respectable. Reposez-vous même sur moi que je les ferai taire ou qu'ils éprouveront ma disgrâce. »

Le lendemain, dimanche, M. le duc d'Orléans, père du duc de Chartres, étant entré au lever du Roi, Sa Majesté lui dit : « Mon cousin, vous vous intéressez trop à ma satisfaction et au bien de l'État pour ne pas apprendre avec plaisir que j'ai déterminé M. de Sartine, qui, justement offensé des cabales de certaines gens de votre connoissance, m'avoit demandé sa démission, à continuer de bien servir la France et moi. Je vous engage donc à aller de ce pas lui en témoigner ma satisfaction et la vôtre, et à manifester, quand l'occasion s'en présentera, votre façon de penser et la mienne sur les cabales de cour et ceux qui les ourdissent. » L'après-midi, M. Necker, sans doute déjà informé de ce qui s'étoit passé la veille et le matin, entroit à peine chez le Roi, que Sa Majesté lui dit : « Eh bien, monsieur, j'espère que vos petites humeurs contre M. de Sartine sont dissipées, et que vous êtes actuellement content de ce digne ministre? — Plus que jamais, Sire, et enchanté que Votre Majesté ait pu lui rendre le courage qui commençoit à lui manquer. J'ai été dans le même cas, et grâce à Votre Majesté j'ai tenu bon. — Vous avez bien fait pour vous et pour moi; restez donc ami avec M. de Sartine pour notre commune satisfaction et pour le bien de mon royaume. »

Les amis du bien et les gens impartiaux ont admiré la conduite sage et modérée que notre jeune monarque a tenue en cette occasion. M. de Maurepas, toujours malin, avoit voulu laisser quelque temps M. de Sartine aux prises avec ses antagonistes; mais comme la cabale ne gardoit plus de mesure, ce mentor a approuvé que le Roi lui imposât silence. Mais de cet orage dissipé je crains bien qu'il n'en naisse un autre. Je vous ai dit que pour cent bonnes raisons M. de Sartine avoit enhardi le Roi à refuser la charge de grand amiral au duc de Chartres, dût Sa Majesté en revêtir plutôt *Monsieur*, son frère, si elle ne se déterminoit, au contraire, à la supprimer tout à fait, comme ç'avoit été depuis longtemps le vœu très-sage du gouvernement, cette charge étant onéreuse et sans une vraie utilité. Pour consoler M. de Chartres du refus, le Roi lui avoit donné la charge de colonel général des troupes légères, de laquelle, comme je vous l'ai marqué, ce prince n'étoit pas fort content. Voilà

qu'aujourd'hui il s'élève des difficultés à ce sujet, comme à celui de la permission qui lui avoit été accordée en même temps de lever une légion de Chartres. M. le comte d'Artois veut aussi une légion; M. le prince de Condé veut qu'on rétablisse la sienne, supprimée à la paix; il rappelle ses services militaires, et ajoute qu'il espère bien que le Roi ne le mettra pas en subordination d'un prince qui est son cadet d'âge et de service militaire. M. le prince de Guéménée et dix autres qui avoient précédemment reçu la promesse pour une légion, mêlent leurs plaintes à celles des princes. M. le prince de Montbarrey, pour couper court, vient de conseiller au Roi de déclarer qu'il n'y auroit point de légion; le Roi l'a fait, mais tout le monde crie.

M. de Maurepas est remis de sa dernière attaque de goutte, qui a été vive et effrayante; mais on s'aperçoit que ce vieux courtisan s'affoiblit considérablement, et on s'occupe déjà de lui trouver un successeur. M. Necker vient, par suite de son plan sur les recettes générales, de faire supprimer huit trésoriers généraux.

LETTRE QUARANTE-TROISIÈME.

De Versailles, le 24 novembre 1778.

M. de Maurepas est parfaitement rétabli de ses attaques de goutte. Durant sa maladie, le gros des courtisans avoit parié que ce seroit le duc de Nivernois que le Roi choisiroit pour conseil.

Deux gardes du Roi se sont pris de querelle dans l'antichambre de la Reine : l'un d'eux s'est échappé à donner un soufflet à son camarade, lequel, furieux, a tiré son épée et l'a poignardé sur place. Tout le monde s'est d'abord inquiété pour la Reine, que cette scène affreuse auroit pu affecter dangereusement; mais, par bonheur, cette princesse, occupée en ce moment dans son cabinet, n'est point sortie et même n'a point entendu la rumeur inévitable dans pareille catastrophe. Cette princesse se porte très-bien; elle a choisi trois femmes pour nourrices, et on a congédié la foule des prétendantes. Deux de ces nourrices sont de simples paysannes, et la troisième est l'épouse d'un brasseur de Paris.

Le comte de Valbelle est mort d'apoplexie dans le bureau

de la guerre, chez M. de Saint-Paul, au moment même où le Roi signoit pour ce seigneur le brevet de commandant de Provence.

Les tracasseries au sujet des grâces accordées au duc de Chartres continuent, et elles ne finiront, je crois, que quand ce prince aura acheté de M. de Béthune la charge de colonel général des dragons, pour en faire la réunion avec celle de colonel général des troupes légères. Il y a ici grande fermentation, à cause de l'édit de suppression des trésoriers généraux. La Chambre des comptes s'oppose à l'enregistrement; ses membres perdroient des épices, et les ministres même ont intérêt d'empêcher cette opération, puisqu'ils n'auroient plus de caisses à leurs ordres, et seroient obligés de s'adresser à M. Necker pour la plus petite somme. Mais je vois l'affaire trop avancée pour que le Roi recule.

Le duc de Choiseul est rentré pour l'hiver à Paris; il étoit ici hier, et y a été courtisé par la foule de ses tenants.

On murmure ici et à Paris sur la manière dont nos affaires maritimes sont menées. Notre commerce, abîmé par les armateurs anglois, auroit pu être protégé suffisamment par un bon nombre des nôtres, si le gouvernement avoit voulu s'obliger à des dédommagements, ou seulement assurer qu'il n'y auroit point de paix avant un an. On n'est pas plus content des affaires en Amérique, où les Anglois ont encore une consistance qui ne peut qu'inquiéter beaucoup, et où il paroît par l'événement que l'armement très-coûteux du comte d'Estaing n'a pas été fort utile. Le cardinal de Bernis a écrit de Rome que la santé du Pape étoit singulièrement affoiblie depuis quelque temps, et même tellement, qu'on pouvoit craindre pour ses jours; qu'il faudroit l'attribuer aux missives successives que le Saint-Père a reçues depuis peu des cours de Madrid et de Naples, lesquelles ne se lassent point d'exiger du saint-siége des sacrifices ou des innovations; qu'entre autres Sa Majesté Catholique demande que les fonctions de la chaire, de la confession et de l'administration des sacrements soient absolument et généralement interdites aux ex-jésuites. Ce même monarque a fait déclarer aussi qu'il ne souffriroit plus qu'on recourût au Saint-Siége pour les dispenses de mariage, etc. Le Roi de Naples, le grand-duc de Toscane, la république de

Venise, se sont joints à Sa Majesté Catholique, et la France est sollicitée de faire cause commune.

Du 25 novembre.

Je viens d'apprendre que M. d'Orvilliers avoit demandé aussi par écrit sa démission au Roi même, en même temps que M. de Sartine, et que Sa Majesté a fait venir auprès d'elle ce chef d'escadre, l'a rassuré contre les accusations de ses ennemis, et a exigé de sa fidélité et de son zèle qu'il continuât de servir comme il avoit déjà fait. Il doit retourner à Brest avec de nouveaux ordres sur les opérations de l'escadre, affoiblie par les divisions qui en ont été faites et expédiées au loin.

Le public ne pardonne point au comte de Genlis d'avoir voulu perdre le brave la Motte-Piquet, et d'avoir employé, pour y parvenir, le crédit du duc de Chartres. Mais on pardonne à madame de Genlis d'être jolie femme, et les plus élégants de la cour lui rendent un tendre hommage.

On nous a mandé de Brest la nouvelle très-douloureuse que les Anglois venoient encore de s'emparer de notre plus riche vaisseau de l'Inde, nommé *le Carnate*, perte de plus de deux millions, à la suite de tant d'autres que l'indécision et la lenteur de notre gouvernement ont occasionnées!

On me dit ces deux ressources pécuniaires que mylord North doit proposer au Parlement : taxe sur tous les justiciers des Trois-Royaumes, et une sur tous les membres du clergé.

Il est rentré successivement en France, depuis six mois, cinq à six mille déserteurs françois qui ont déserté des armées prussiennes.

Tous les grands qui doivent assister aux couches de la Reine sont ici, et personne ne bouge plus de la cour jusqu'à l'événement, qu'on espère très-prochain. L'attente de cet événement semble suspendre toutes les affaires, car il ne se fait ni ne se dit rien qui mérite attention.

LETTRE QUARANTE-QUATRIÈME.

De Versailles, le 1er décembre 1778.

Le Roi a tué à la chasse un cerf si vieux, qu'on peut le regarder comme le doyen de tous les cerfs. Son museau étoit entière-

ment blanc. Louis XV l'avoit souvent rencontré et respecté... On a fait mouler la représentation de cet animal en plâtre, et tout le monde va l'admirer dans la chambre du Roi.—Le Roi a fait présent à chacun de ses frères d'un beau vaisseau corsaire pris sur les Anglois; mais, non contents de cela, ces deux princes font armer à leurs frais chacun un corsaire de trente-six canons, avec cent cinquante hommes d'équipage et cinquante volontaires. Il faut espérer que deux corsaires aussi illustres feront trembler nos ennemis par des exploits extraordinaires. La Reine continue de se porter au mieux; elle marche tous les jours dans les appartements ou dans la galerie, et avec tant d'aisance et de vivacité, qu'on a peine à suivre cette princesse. Il y a déjà du temps qu'elle ne met plus de rouge et ne se coiffe qu'en grand bonnet, sans en paroître moins jolie.

Le riche vaisseau anglois que nous avons pris à l'entrée du Tage, est réclamé par la cour de Portugal comme pris sur des parages de sa domination. Je ne sais si on le restituera.

M. de Sartine, de nouveau persécuté par ses adversaires, qui l'accusent de tous les succès des Anglois, a déclaré que les convois pour l'Amérique, les Indes et la Chine étoient prêts à partir.

M. Necker a porté un coup bien sensible à la finance par la suppression des trésoriers généraux et la réunion de leurs caisses; mais cette opération est approuvée de tous les gens raisonnables. J'aurois cependant souhaité qu'elle ne fût pas aussi subitement exécutée, afin d'éviter la faillite de presque tous ces financiers, qui, dans le louable usage de faire valoir les fonds de leur caisse, se sont trouvés l'avoir presque vide lorsqu'il a fallu en rendre compte. Ces faillites influent sur la fortune de nombre de gens qui faisoient des affaires avec ces financiers. A la suite de cette opération, M. Necker a fait celle de l'emprunt depuis longtemps projeté; mais le Parlement ayant discuté sur l'énormité de la somme, l'édit a dû être changé et l'emprunt réduit à quarante millions en rentes viagères, et à dix pour cent sur une tête, et à huit sur deux têtes. Mais, au moyen d'un expédient, cet emprunt ira encore aux quatre-vingts millions, et peut-être au delà, parce qu'on admettra au trésor royal tous les capitaux qui seront

apportés en sus de quarante millions, et qu'on délivrera des contrats de rente aux personnes qui en désireront.

Le Roi a fait porter 100,000 livres chez le grand aumônier, pour être distribuées aux pauvres après la délivrance de la Reine. Cette princesse en a fait emettre autant au lieutenant de police de Paris pour de pauvres pères et mères, afin de payer les mois de nourrice de leurs enfants, distribuer des layettes et autres secours.

Le corps de ville de Paris a aussi arrêté de faire les fonds de cent mariages de pauvres gens. Les dépenses qui seront faites de toutes parts à cette occasion monteront à des sommes immenses : heureux encore de ce que l'on préfère aujourd'hui les bonnes œuvres à des feux d'artifice, à des bals et autres fêtes publiques, qui, sous le dernier règne, ont consommé tant d'argent en pure perte.

La layette de l'enfant royal et celles de ses nourrices ont été apportées ici hier de Paris avec le plus grand appareil; elles sont magnifiques. La voiture étoit escortée par des gardes. On dit aussi que l'Impératrice-Reine envoie à son auguste fille et à l'enfant des présents estimés à plus de trois millions. Comme très-certainement une Reine et un Enfant de France n'ont déjà que trop de belles choses superflues, les gens sages regrettent que dans un temps où l'argent doit être précieux à Vienne, on en fasse un tel usage. L'Empereur sait dépenser et épargner plus à propos, et a souvent, dit-on, calculé avec douleur les sommes incroyables jetées par sa mère pour des cas semblables.

Le Roi grossit à vue d'œil, et les médecins lui font boire les eaux de Vichy, pour arrêter, s'il est possible, un embonpoint excessif et dangereux.

Sa Majesté continue de marquer à son épouse les égards les plus tendres et les plus galants. Sur ce qu'elle avoit dit dernièrement, en pensant à ses couches : « Le carnaval ne sera rien pour moi cet hiver, et je ne verrai que des masques découverts, » le Roi a voulu la surprendre agréablement. En vingt-quatre heures de temps, et dans le plus grand secret, à l'aide du magasin des Menus-Plaisirs, toute la cour a été déguisée et masquée. Le Roi est toujours couché à minuit; mais, pour cette fête, il a veillé jusque après une heure. A onze heures, on fit demander à la Reine si elle

vouloit voir des masques, et sur un : « Très-volontiers, à condition que le Roi entrera avec et n'en aura point; » il entra dans son habit ordinaire, suivi des ministres, des courtisans, des dames attachées à la cour et en assez bon nombre. Tous étoient en habits de caractère très-brillants. Il y en avoit de galants, de bizarres et de risibles. Par exemple, M. de Maurepas déguisé en *Cupidon* et madame de Maurepas en *Vénus;* M. de Sartine étoit en *Neptune*, avec un trident à la main; M. de Vergennes avoit un globe sur la tête, une carte de l'Amérique sur la poitrine et une de l'Angleterre sur le dos. MM. Bertin, Amelot et d'Ossun étoient à Paris et n'ont point été appelés à ce divertissement. Le prince de Soubise étoit en *Marabout chinois;* le maréchal de Richelieu, en *Céphale*, menoit sous le bras la vieille maréchale de Mirepoix, déguisée en *Huronne*. Ce couple dansa un moment avec autant de grâce et de légèreté que des enfants de vingt ans. Le duc de Coigny étoit en *Hercule*, et ce fut celui que la Reine reconnut le premier. Le maréchal de Biron étoit en *Druide*, et le maréchal de Brissac en *Derviche;* le duc de Cossé en *Vizir*, le duc de Lauzun en *Sultan*, le duc de Fronsac en *Pèlerin*, le duc d'Aumont en *Suisse*, etc., etc. D'autres seigneurs et dames formaient des quadrilles de *Rabbins*, de *Soldats*, de *Hussards*, de *Matelots*, de *Chasseurs*, de *Coureurs*, etc. Tous les pages étoient déguisés en *Jockeys*. Ces masques ont dansé. A une heure sonnante, le Roi a donné le signal de la retraite et a conduit la Reine dans sa chambre à coucher. Tout le monde a été régalé avec du chocolat chaud et à la glace. Cet impromptu galant et magnifique a beaucoup plu ici.

Le Roi a rencontré en chassant deux soldats des gardes françoises, et leur a demandé si leur nouveau pain de munition étoit meilleur. « Oui, lui dirent-ils; vive Votre Majesté! — En ce cas, je suis content, mes enfants. Bon voyage! »

LETTRE QUARANTE-CINQUIÈME.

De Versailles, le 2 décembre 1778.

M. Bertin, trésorier des parties casuelles, a reçu aussi l'ordre de rendre ses comptes, ce qui ne lui étoit pas arrivé depuis plus

de trente ans qu'il a cette charge, laquelle lui a valu des profits immenses, surtout dans les dernières années de Louis XV, avec lequel il a tripoté toutes sortes d'affaires. Ses comptes seront très-étendus et difficiles à rendre.

Le duc de Valois a passé entre les mains des hommes. A cette occasion, il a été présenté au Roi, qui, suivant l'étiquette, l'a baisé au front. Sa Majesté lui a fait présent d'un attelage de six petits chevaux arabes.

L'abbé Onesti, neveu du Pape, est arrivé et a été présenté à la cour. Il a dit qu'un autre neveu du Saint-Père apporteroit les langes bénits pour l'enfant de la Reine.

On croit que sur les instances du chancelier Maupeou, et malgré les réclamations de M. de Miromesnil, M. de Maupeou a été invité à assister, à cause de sa dignité, aux couches de la Reine. M. de Maurepas a soutenu sa prétention, en observant au Roi que le fameux chancelier d'Aguesseau, aussi exilé et disgracié, avoit été rappelé à la cour en pareille circonstance.

Il est arrivé de Bordeaux à Paris pour vingt millions de piastres *gourdes*, conversibles en écus dans nos hôtels de monnoie. C'est le fameux Beaumarchais et sa compagnie qui font actuellement ce commerce, par lequel M. de la Borde, ancien banquier de la cour, a acquis des richesses immenses.

Le vicomte du Barry, tué à Bath par le comte de Rice, Irlandois, étoit fils du comte du Barry, dit *le Roué*. C'étoit un joueur, et sa femme, mademoiselle de Tournon, femme de naissance et de mérite, qui avoit été sacrifiée à l'ambition, n'est pas malheureuse de pouvoir quitter un nom diffamé (1).

Du 4 décembre.

On dit ce matin qu'il est arrivé cette nuit une princesse étrangère chez la Reine dans le plus grand *incognito*, et que ce doit être Sa Majesté l'Impératrice-Reine. J'ai peine à le croire, mais cela est possible. Il est trop matin encore pour le vérifier.

La Reine a eu cette nuit des suffocations assez considérables pour mettre toute la cour en mouvement, dans l'idée que cette

(1) Voir sur cette affaire les *Maîtresses de Louis XV*, par MM. Edmond et Jules de Goncourt.

princesse alloit accoucher; mais il n'en a rien été, et la princesse s'est rendormie. Le Roi est le seul qui n'a point été réveillé.

La Reine prétend sentir remuer distinctement deux enfants; mais les gens de l'art la contredisent.

M. de la Motte-Piquet est rentré à Brest avec sa division, amenant dix navires et mille prisonniers anglois. Ce chef d'escadre a eu le poignet écrasé d'un coup de boulet.

LETTRE QUARANTE-SIXIÈME.

De Versailles, le 8 décembre 1778.

Je m'étois défié fort à propos du bruit de l'arrivée de l'Impératrice-Reine ici. C'est un fagot qui a été débité partout, avec autant d'inconséquence que de vitesse, et on l'avoit accompagné de tant de circonstances, qu'on a peine encore en ce moment à en désabuser le gros des Parisiens. Il est bien vrai que Sa Majesté avoit témoigné le désir de pouvoir assister aux couches de sa chère fille, lorsqu'elle apprit sa grossesse, et que notre Reine s'en étoit flattée un moment. Mais les souverains peuvent très-souvent moins que les particuliers satisfaire à leur inclination. Quoi qu'il en soit, la Reine se porte aussi bien que son état le permet, et elle a été saignée pour la quatrième fois. Les Esculapes n'attendent sa délivrance que vers le 15 de ce mois. Indépendamment de la nation en général, qui fait des vœux pour un Dauphin, il y a plus de mille personnes à la cour qui y ont un intérêt particulier : la maison du Roi qui fait le service auprès du jeune Prince, le double de femmes employées à son service jusqu'à l'âge de sept ans, les gratifications et récompenses multipliées et plus fortes à répandre, jusqu'à l'accoucheur, qui de droit a 40,000 livres de pension si c'est un prince, et n'en a que 8 ou 10 une fois payées s'il ne reçoit au monde qu'une fille. L'ambassadeur d'Espagne a déjà reçu le présent de famille à présenter de la part de sa cour à l'accouchée.

Incessamment le Roi donnera la barrette, apportée par le neveu du Saint-Père, à nos deux cardinaux. Cette cérémonie se fera en grand appareil, et sur le trône.

L'abbé de Fabre, auteur d'un petit poëme intitulé : *les Quatre*

heures de la toilette, s'est présenté dernièrement à l'évêque d'Autun pour obtenir un bénéfice. Le prélat lui a dit : « Monsieur l'abbé, c'est aux dames à vous pourvoir. »

Le duc d'Orléans ne se porte pas bien. Il est à Saint-Cloud, où madame de Montesson, son épouse, lui fait fidèle compagnie.

Ce qu'il y a de singulier au sujet des trois nourrices choisies pour le futur enfant royal, c'est qu'elles sont toutes belles et riches.

Le duc de Fronsac est tellement pris de la goutte, qu'il ne marche qu'appuyé sur deux cannes.

Encore une fois tout est changé par rapport au chancelier. Le garde des sceaux a fait agir des ressorts secrets auprès de la Reine et de M. de Maurepas. Samedi, le Roi dit au mentor : « Écrivez donc à M. de Maupeou de venir ici. — Sire, je n'aurois jamais écrit plus volontiers, mais quelque chose m'arrête. Qu'est-ce que dira la Reine, et voudriez-vous lui faire de la peine dans sa situation? Je crois que Votre Majesté devroit du moins la pressentir sur cet objet. — Mais vous avez raison; je vais chez la Reine; attendez que je revienne. » Au bout d'un quart d'heure le Roi est rentré, en disant : « Vous avez bien sagement fait; car il n'y a pas moins, la Reine en mourroit si elle le revoyoit. Mais comment faire? M. de Maupeou a été prévenu de mon intention. — Vous n'avez, Sire, qu'à écrire de votre main une lettre très-gracieuse au chancelier, en lui marquant la peine que vous ressentez de ne pouvoir l'admettre à la cour pour les couches de la Reine; qu'entre autres puissantes raisons, il y a celle que dans les lettres patentes de M. de Miromesnil il se trouve d'avance autorisé d'assister aux couches de la Reine. Le chancelier est fin, et devinera votre motif secret, et votre lettre le consolera, surtout si vous y ajoutez la permission de venir à Paris quand il le voudra, mais sans fonction. » La lettre a été écrite en conséquence. Je dois vous dire que ce que la Reine pardonne le moins au chancelier, c'est d'avoir voulu donner une autre maîtresse à Louis XV pour supplanter la du Barry.

Le Roi, après avoir lu le numéro 28 des *Annales* de Linguet, a dit : « Cet écrivain m'apprend mon catéchisme, et je ne le savois pas encore. Je n'ai jamais lu avec tant d'intérêt que quand je lis Linguet. »

LETTRE QUARANTE-SEPTIÈME.

De Versailles, le 15 décembre 1778.

Le Roi va dix fois par jour de son appartement dans celui de la Reine pour savoir comment elle se porte, et ne cesse d'interroger les médecins, l'accoucheur, etc.

La résolution prise par les états d'Artois d'équiper une frégate a fait grand plaisir au Roi, et on en augure que plusieurs autres corps, villes et communautés suivront cet exemple.

Malgré toutes mes enquêtes et mes combinaisons, je ne saurois encore vous assurer des intentions réelles de la cour de Madrid, ni si cette cour agira de concert avec nous contre l'Angleterre. S'il ne tenoit qu'au comte d'Aranda, les escadres respectives seroient depuis longtemps réunies, et la France auroit cent mille hommes sur le Rhin, car cet ambassadeur ne respire que la guerre et ne parle que pour qu'on la fasse vivement; mais il n'a pas une influence assez forte dans le conseil espagnol, et M. de Sartine, contenu par MM. de Maurepas et de Montbarrey, ne peut que lui donner des espérances qu'à la fin le Roi sera forcé d'en venir là.

L'ambassadeur de Hollande a de fréquentes conférences avec M. de Vergennes. Notre crédit est bon dans le conseil des états généraux, où les Anglois ont beaucoup perdu du leur. Vous avez vu dans les gazettes le dernier mémoire présenté à la République par notre ambassadeur. Il a été rédigé de concert, et on attend une résolution importante.

Vous vous fâcherez quand je vous dirai que nous ne savons encore rien d'exact et de circonstancié des opérations du comte d'Estaing, et que ce n'est que par conjectures ou d'après des avis étrangers qu'on le croit à la recherche de l'escadre de Byron pour la combattre, tandis que d'autres avis le disent être allé tenter une descente à la Jamaïque. Quoi qu'il en soit, le peu de succès de l'expédition du comte d'Estaing, de laquelle nous avions attendu les plus grands avantages, est un de ces malheurs irréparables. Les Anglois ont eu le temps de se renforcer en Amérique, de reprendre le courage qu'ils avoient perdu. Les

Américains se sont en partie refroidis, en partie dégoûtés de se voir, après tant d'efforts, encore à la merci de leurs ennemis, dont les forces sont encore effrayantes, sinon par le nombre, au moins par l'usage terrible qu'ils en font. Toutes ces circonstances alarment M. Franklin lui-même, qui auroit parié il y a un an toute sa fortune, qu'à cette époque-ci il n'y auroit plus une ville des États-Unis sous le pouvoir de l'Angleterre.

En dépit des plus grands seigneurs qui ont sollicité la commission brillante d'aller annoncer à Vienne l'accouchement, la Reine l'a obtenue pour le comte Jules de Polignac, époux d'une de ses favorites.

Le prince de Nassau-Siegen a obtenu la permission de lever un corps maritime de douze cents hommes, et d'armer six vaisseaux. On soupçonne que le projet de ce prince est d'aller s'emparer et former un nouvel établissement, mais... on ne sait encore où.

Du 18 décembre.

La Reine n'accouche point, et les Esculapes présument qu'elle peut encore aller quelques jours. Cette princesse se porte bien et est très-gaie, le soir, dans son appartement, où la cour la plus brillante et la plus nombreuse qu'on ait jamais vue se trouve assemblée.

Versailles est plein d'étrangers de toute espèce et de tous les gens un peu importants de Paris.

La Reine a envoyé de son urine à un certain médecin empirique nommé *Printan*, lequel a décidé qu'elle portoit un enfant mâle.

M. de Maurepas a derechef la goutte. M. Bertin, ministre, est malade et ne prend que des lavements.

M. d'Orvilliers est ici et a de fréquents entretiens avec le Roi et M. de Sartine. M. Necker jouit de la plus grande faveur, et on croit qu'il vise à faire former un département particulier de la marine marchande, pour s'en faire le chef, laissant la marine royale à M. de Sartine

On assure que l'Espagne est décidée à faire avec nous et aussi comme nous sans déclaration de guerre; que nous venons de conclure un traité de commerce avec le Portugal, lequel porte un coup sensible à l'Angleterre.

LETTRE QUARANTE-HUITIÈME.

De Versailles, le 30 décembre 1778.

Je n'ai pu encore obtenir la communication de notre traité de commerce avec le Portugal; mais le baron de Zugmantel, qui va à Lisbonne dans quelques semaines, comme ambassadeur, espère jouer dans cette cour un rôle plus intéressant que ses prédécesseurs. Donc l'Angleterre n'y donnera plus le ton comme ci-devant.

La Reine se porte parfaitement bien; et, par la manière dont le Roi se comporte envers elle, cette princesse est déjà consolée de n'avoir eu qu'une fille. Mais, dans le premier moment, elle en a été si frappée, que sans la saignée que lui a faite son accoucheur Vermond, malgré les médecins, elle auroit pu être suffoquée. Aussi elle ne cesse de dire au sieur Vermond qu'elle doit la vie à son courage et à son habileté. Elle a fait venir madame Vermond et la garde auprès d'elle. Vous vous imaginerez bien que messieurs de la Faculté ne sont ni flattés ni contents de cela, et qu'ils tâchent de s'en venger en publiant que ce même accoucheur a opéré, dans l'accouchement, avec autant de maladresse que de grossièreté, et que s'il n'a pas d'abord estropié la Reine et ne l'a pas ensuite tuée, c'est un vrai miracle. Le duc d'Aiguillon a tant tourmenté M. et madame de Maurepas, ses parents, qu'ils lui ont obtenu la permission de revenir à la cour; mais il n'y paroîtra point devant la Reine, et il est à croire que quand cette princesse en sera informée, elle n'en sera point contente. Au reste, le Roi l'a reçu froidement, et cette faveur paroît devoir être sans conséquence.

On se lit ici l'extrait d'une lettre de Stockholm qui contient une nouvelle aussi singulière qu'intéressante. Je ne peux cependant pas vous la garantir exactement vraie. Voici en gros ce que cette lettre dit : « La Reine douairière, mère du Roi et sœur du Roi de Prusse, possédée d'ambition, poussée par un amour maternel exclusif pour son fils, le duc de Sudermanie, s'étoit flattée que le Roi ne vivroit pas longtemps et mourroit même sans enfants. Cette idée la consoloit un peu de n'avoir pu exciter dans

le royaume une nouvelle révolution, qu'elle avoit tentée, dit-on, mais à laquelle certaines puissances avoient refusé de concourir. Dans sa fureur de voir l'épouse du Roi mettre dernièrement au monde un prince, la Reine douairière n'a pas rougi de répandre dans sa cour que cet enfant n'étoit pas du Roi, qu'elle le connoissoit inhabile, etc. Cette calomnie a transpiré jusque dans l'ordre des paysans assemblés en diète, et même parmi le commun peuple. Non-seulement elle a causé au Roi une peine indicible, mais ce monarque, pour en détruire autant que possible l'idée, a dû faire subir à la Reine régnante, par des commissaires, un interrogatoire en forme, le troisième jour de ses couches. Les réponses ont été si ingénues et en même temps si douloureuses, que les commissaires, indignés contre la Reine mère, ont exigé qu'elle fût appelée et interrogée à son tour, ce qui a été fait. Cette princesse a commencé par soutenir son imposture, tentant d'en donner des preuves; mais, pressée par les commissaires et peut-être par les reproches de sa conscience, elle a confessé le crime et ses odieux motifs. Elle a été conduite dans son palais pour y être gardée à vue jusqu'à ce qu'on ait pris une résolution. »

M. le garde des sceaux est parvenu à faire la paix avec le Parlement de Rouen sans qu'il ait été besoin d'acte de sévérité. Cela lui fait honneur et rétablit son crédit.

M. Parent, directeur de la manufacture de Sèvres, ci-devant premier commis de M. Bertin, ministre d'État, a fait, comme je vous l'ai marqué dans le temps, une banqueroute considérable : il vient d'être arrêté et conduit à la Bastille. On prétend qu'au lieu d'être une punition, c'est une faveur, puisque de cette manière sa personne est soustraite à ses créanciers, qui, ne pouvant le mettre en prison, en composeront d'autant plus facilement. Mais si c'est là le motif, il n'est ni juste ni honnête.

Le Roi n'ira à Paris, à la métropole et à Sainte-Geneviève, suivant l'usage, que quand la Reine pourra l'accompagner. La jeune princesse, *Madame, fille du Roi,* paroît heureusement constituée et se porte bien.

ANNÉE 1779.

LETTRE PREMIÈRE.

De Versailles, le 2 janvier 1779.

Si plusieurs fois, pendant l'année dernière, ma correspondance n'a pas été aussi intéressante que vous l'auriez désiré, je vous prie de ne l'imputer ni au manque de vigilance, ni à de l'inexactitude de ma part, mais à la sécheresse des événements en tous genres, au train de vie très-monotone de la cour, au voile mystérieux dont nos ministres ont couvert leurs vues et leurs dispositions, à leur indécision, à leurs variations, etc. J'ose me flatter que vous serez content cette année, parce que j'ai pris mes mesures pour n'ignorer rien de ce qui peut exciter votre curiosité, et j'espère qu'elle sera satisfaite:

Le marquis de la Fayette a écrit ici à un ami : « Je commence à m'apercevoir que, séduit par un faux enthousiasme de gloire, j'ai fait une sottise de passer chez les Américains. Mais je sens aussi que c'en seroit une plus grande de revenir. Le vin est tiré, il faut le boire jusqu'à la lie; mais cette lie se fait déjà sentir. »

On ne sait pas encore où est allé le comte d'Estaing, et on craint qu'une seconde tempête, qui doit avoir maltraité Byron, ne l'ait pas épargné. — Je crois que le prince de Condé a obtenu le rétablissement de sa légion.

LETTRE DEUXIÈME.

De Versailles, le 6 janvier 1779.

Le Roi, très-empressé de réparer sa *sottise* (plaisanterie de la Reine sur ce qu'elle a mis au monde une fille), a déjà voulu depuis l'autre semaine coucher avec son épouse. Cette princesse s'y est refusée; mais ayant aperçu à la fin que les instances devenoient vives, elle a dû céder hier; mais, par l'avis de Vermond, les deux époux ont pris des précautions de salubrité.

La Reine reçoit, couchée sur une chaise longue, l'après-midi

et le soir, toutes les personnes qu'elle nomme, parce que, tant que les six semaines durent, le droit des petites entrées est suspendu. Elle paroît, parée de tous les atours relatifs à son état; l'enfant et la nourrice sont près d'elle le plus souvent. Chaque soir, elle a un petit concert tout doux.

Il y a une querelle entre la princesse de Lamballe, surintendante, et la princesse de Chimay, première dame d'honneur, lesquelles veulent empiéter sur les fonctions et droits de chacune. Mais la Reine paroît n'avoir point oublié que madame de Lamballe s'est montrée ennemie des Vermond. — On raconte ici, de Constantinople, que le Grand Seigneur, dont les trésors étoient épuisés, vient d'en trouver un fort considérable en pierreries et pièces d'or, enfoui dans les jardins du sérail par son prédécesseur Moustapha; que c'est le bostangi-baschi, lequel vient d'être congédié, qui, avant de quitter son poste, avoit voulu lui révéler ce secret.

Je ne saurois encore en ce moment vous satisfaire sur la question : La paix se fera-t-elle cet hiver? Mais je présume que non, et que la guerre deviendra presque générale. Je sais que la maison d'Autriche n'est point du tout effrayée des menaces de son ennemi, et je sais que le ministère britannique, revenu de sa peur, rassuré par le non-succès ou le peu d'importance de nos opérations maritimes et par bien d'autres circonstances à notre désavantage, ne souhaite plus la paix et se promet des victoires au printemps, et se les promet d'autant plus que ses menées à Madrid sont plus heureuses que nos négociations. Ce hardi ministère ose presque se flatter de faire changer de système aux Hollandois et d'en obtenir des secours au moins capables de garder le canal de la Manche et d'inquiéter nos côtes. Et en effet, mylord York a déjà une influence si marquée sur les principaux membres des États généraux, que sans la ville d'Amsterdam, toujours fidèle à ses vieux principes et affidée à la France, je crois que nous pourrions compter sur un ennemi de plus.

Le duc de Lauzun s'est embarqué avec sa légion sous le nom de chevalier de Saint-Pierre; mais on ne sait où il est allé. Le prince de Nassau-Siegen n'a point encore sa légion prête.

M. de Sartine dit ne point savoir où est M. d'Estaing, ni où il

a voulu aller; mais on espère qu'il aura été plus heureux que Biron, qu'une seconde tempête a fort maltraité.

Il n'y a point eu de promotion de maréchaux de France. On se persuade toujours que M. de Maillebois le deviendra, et que, pour gagner le maréchal de Broglie et faire cesser l'opposition des autres maréchaux, on donnera aussi le bâton au comte de Broglie, frère du maréchal.

M. Necker va toujours en avant contre les branches inférieures de la finance, et conserve tout son crédit auprès de M. de Maurepas, et conséquemment auprès du Roi. Les autres ministres ne paroissent point aussi affermis, et M. de Sartine surtout. Ses antagonistes veulent le rendre responsable de tout le mal que les Anglois nous ont fait, et de celui que notre marine auroit pu leur faire et ne leur a point fait.

L'accoucheur Vermond est devenu un homme important. Ses amis ne parlent que de l'obligation que la France lui a, puisque sans son courage et son habileté la Reine auroit été suffoquée. Ses antagonistes s'efforcent, au contraire, de le faire regarder pour un ignorant, un brutal, un balourd, et citent entre autres traits ces deux-ci : La Reine, avançant dans sa grossesse, se plaignoit à Vermond de ce qu'elle étoit plus grosse que de raison : « Songez donc, madame, que vous êtes *ventrue*. » Une autre fois, cette princesse se trouvoit la gorge trop volumineuse : « Mais observez donc que vous êtes naturellement *tétonnière*. »

Il y a eu des illuminations magnifiques à Paris au sujet de l'accouchement de la Reine; mais celle du palais des ducs d'Orléans et de Chartres, appelé le Palais-Royal, s'est fait remarquer par sa simplicité et sa mesquinerie. Les gens au fait en ont conclu que ces princes, et le duc de Chartres surtout, conservent de l'humeur de n'avoir point eu la charge de grand amiral. Aussi madame de Rostaing, dame de cour très-spirituelle, passant en voiture devant le Palais-Royal avec d'autres dames, ne put se retenir de dire : « Voilà une illumination qui sent bien la bouderie. » Ce propos est venu de bouche en bouche jusqu'ici, et jusqu'à l'appartement de la Reine, où on l'a fort applaudi.

Comme on ne sait quoi imaginer pour faire plaisir à cette princesse, les bijoutiers ont étalé sous ses yeux une immensité de

choses plus belles et plus précieuses les unes que les autres. Mais elle ne s'est point laissé séduire, et a répondu : « Le Roi a deux fois payé mes dettes, et je ne veux point en contracter de nouvelles. » Puisse-t-elle persister dans cette intention!

M. de Jarente, évêque d'Orléans, qui a déjà tant fait parler de lui sous le règne précédent, et auquel le Roi n'a permis que depuis peu de revenir à la cour, s'est attiré cette semaine une semonce très-vive de la part du Roi, au sujet de la vie scandaleuse que monseigneur a commencée avec la célèbre demoiselle Guimard de l'Opéra. Tout le monde, et les amis même de l'évêque, s'en sont amusés, suivant l'usage.

Une lettre particulière de Madrid me fait grandement douter aujourd'hui que la France puisse compter sur des secours réels de l'Espagne contre l'Angleterre.

On parle beaucoup des négociations entre Vienne, Berlin, Pétersbourg et nous; mais ce que j'en entends me paroît si embrouillé, que j'aime mieux attendre que de vous faire des contes.

LETTRE TROISIÈME.

De Versailles, le 13 janvier 1779.

Notre gouvernement, qui craint d'être détourné de la guerre avec les Anglois, laquelle exige tous ses soins, s'est chaudement occupé depuis deux mois de tâcher de réconcilier la maison d'Autriche avec le Roi de Prusse. Nous avons donné les plus douces paroles à Pétersbourg, à Vienne, à Breslau. Nous avons excité de notre mieux la Czarine à préférer l'honneur de donner la paix à l'Allemagne à celui que son humanité connue désavouerait d'y prolonger, par son intervention hostile, une guerre dont l'Europe s'effraye... Nous croyons ici que le retour d'un courrier nous apportera des préliminaires arrêtés entre les puissances, et qu'avant le retour du printemps la paix sera conclue. Mais il y a des gens qui ne voient point si fort en beau, et qui, doutant de la sincérité des ouvertures et propositions faites par les deux puissances belligérantes, en ce que ces propositions ne paroissent point devoir les satisfaire, supposent qu'on n'a voulu que gagner du temps et en attendre quelque événement probable et capable d'apporter du changement ou d'occasionner une révolution dans l'état actuel des

choses politiques. Car pour le peu qu'on réfléchisse à l'immensité des forces respectives et au ton des écrits et des déclarations entre ces deux puissances, on ne sauroit croire qu'elles puissent, sans un effort inouï, songer si vite à une réconciliation. La France pense qu'il lui seroit fort avantageux que la guerre d'Allemagne se terminât actuellement, afin de ne pas se voir obligée d'y prendre part et d'y employer des troupes, et surtout de l'argent, dont elle n'a pas surabondance, parce que la marine lui en absorbe excessivement. Mais je spécule que si même la paix se faisoit, l'Angleterre ne manqueroit point, à force de guinées, de faire établir une armée d'alliés dans la Westphalie, ne fût-ce que pour inquiéter la France et occuper une grande partie de ses troupes. Cette Angleterre prépare des forces qui sont immenses et effrayantes, et il est inconcevable qu'elle ait pu trouver encore tant de ressources. Nous aurons sans doute aussi une belle marine à lui opposer dans deux mois; mais on a vu le peu que nous avons fait en dernier lieu, lorsque nous aurions pu faire beaucoup. L'insubordination, la jalousie, la rivalité entre les commandants, le peu de concert entre les ministres, font toujours plus de mal que les efforts de nos ennemis. D'ailleurs, il faut convenir que la France seule ne pourroit pas soutenir la guerre de mer contre l'Angleterre, et nous ne pouvons guère plus compter sur l'assistance de l'Espagne, à en croire une lettre particulière que j'en ai reçue, et dont voici l'extrait : « On assure que le Roi Catholique tombe en démence, dont les prémices ont été marquées par une aveugle condescendance, qui a fait renaître l'inquisition, qui a fait reléguer à Paris le comte d'Aranda, qui a rendu inutiles les escadres montées à grands frais, et dont l'emploi à temps avec celle de France auroit réduit l'Angleterre au point où elle doit être pour le bien des diverses nations commerçantes. » On dit que cet état du Roi occasionne une grande fermentation à Madrid; qu'on y agite de déterminer ce monarque à faire abdication. On ajoute que le prince des Asturies tient déjà les rênes du gouvernement avec un conseil, et ce qu'on dit du caractère de ce prince n'est pas flatteur pour la France, ni de bon augure pour ses propres sujets... Je vous en conterai des traits dans une de mes prochaines lettres.

Le Roi de Portugal ne perdroit pas beaucoup en perdant sa tête, à ce qu'on dit; mais il dépérit par les jambes. Au reste, ce n'est pas lui qui gouverne : la Reine règne; mais cette princesse, bonne et vertueuse, donne son cœur à Dieu, sa confiance à un évêque.

Nous sommes inquiets ici sur le parti que la République de Hollande prendra dans la crise où elle se trouve entre l'Angleterre et la France. On parie ici que l'intérêt pécuniaire l'emportera sur l'intérêt politique. Mais comme la ville d'Amsterdam a parlé haut, il se peut que son exemple donnera du courage à quelques provinces, et qu'on dira un *non* très-ferme à mylord York. Cette semaine, M. de Vergennes espère une résolution finale sur cet objet bien important.

Des lettres particulières de Londres disent qu'il s'y trame une résolution violente; que le Roi pourroit être victime de son aveugle entêtement pour ses ministres; que le procès de l'amiral Keppel cause une fermentation extraordinaire. Encore quelques jours, et je saurai si ces lettres méritent confiance.

LETTRE QUATRIÈME.

De Versailles, le 16 janvier 1779.

La Reine jouit de la meilleure santé et attend avec grande impatience le terme de six semaines, après lequel elle ira se montrer à Paris et pourra jouir à son aise de tous les plaisirs qu'on s'efforce de rassembler autour d'elle. Le Roi, fort content de son épouse, se flatte qu'elle lui donnera cette année la consolation d'avoir un fils.

Quoique la pluralité dans le conseil du Roi soit contre la guerre, les circonstances la rendent probable, et les ministres de la guerre et de la marine font tout ce qu'ils feroient si elle étoit décidée sur terre comme sur mer. M. de Montbarrey, qui paroît en bonne intelligence avec M. de Sartine, parce qu'ils ont besoin de s'épauler l'un l'autre, fait compléter tous les régiments, fait tous les marchés avec les fournisseurs, fait préparer des magasins sur les frontières. Ce ministre a pris la manière magnifique ou du moins libérale du duc de Choiseul; mais il est

bien autrement gêné par M. Necker, qui retranche ou refuse comme il le trouve bon. Dernièrement, M. de Sartine lui a demandé quatre millions d'extraordinaire pour le service de la marine. M. Necker a voulu en savoir la destination, ce que le ministre a refusé de dire, en alléguant que c'étoit un des secrets de l'État. Le directeur général a prétendu au moins connoître les détails de la distribution de cet argent. M. de Sartine est allé chez le Roi et en est revenu avec un ordre de sa main au Trésor royal de compter la somme. — L'accoucheur Vermond a reçu du Roi une pension de 12,000 livres et l'expectative de l'ordre de Saint-Michel. Sa Majesté lui a dit en même temps : « Comme je vous dois la conservation de la Reine, vous pouvez penser que je n'en resterai pas là. »

Le Roi s'attache particulièrement à établir l'économie dans toutes les parties, et c'est le motif dans lequel M. Necker le seconde de son mieux, ce qui le conserve en crédit. Dernièrement, le Roi projetant la fête qu'il veut donner à la Reine, a demandé à l'intendant des menus plaisirs ce qu'elle pourroit coûter. Il l'a évaluée à 800,000 livres. Cette somme ayant paru exorbitante, le Roi a envoyé quelqu'un de confiance chez Torré, à Paris, qui tient le Wauxhall, avec le projet, sans dire pour qui il étoit fait. Torré a répondu qu'il se chargeoit de l'exécuter avec 80,000 livres. Le Roi a été si content qu'il a écrit à Torré, lui disant que cette fête seroit pour la Reine, qu'il lui en confioit le soin, et qu'au lieu de 80,000 livres, il lui en feroit compter 100,000. Ensuite Sa Majesté a défendu à l'intendant des menus de s'en mêler, et cette aventure pourra favoriser l'intention de M. Necker de supprimer tout ce département des menus plaisirs, lequel a coûté des sommes incroyables à Louis XV.

On assure que M. Necker a demandé aussi au Roi la suppression des grandes charges de la maison, lesquelles sont fort onéreuses.

On s'attend à une promotion de cordons bleus, de maréchaux, de lieutenants généraux, etc., à une nombreuse nomination des bénéfices ecclésiastiques vacants.

Les banqueroutes et faillites, à Paris et dans nos villes com-

mercantes, se multiplient d'une manière effrayante. Les pertes que le commerce continue d'essuyer sur la mer sont prodigieuses. Les Anglois sont moins malheureux en ce point, mais les éléments les maltraitent terriblement.

L'*Éloge* de Voltaire, proposé par l'Académie françoise, a soulevé tout le clergé, et notamment l'archevêque de Paris. Nos plaisants de cour s'amusent à désoler ce prélat, en lui persuadant que bien loin de penser comme le clergé, il fait ériger à ses frais un monument superbe à Voltaire. Ils ont tellement répandu ce bruit, que l'archevêque en entend parler partout et a beau s'en défendre, on ne veut pas l'en croire. Le duc de Noailles, l'un des plus spirituels et des plus méchants de la cour, a poussé la plaisanterie plus loin. Il a eu l'inhumanité de lire à l'archevêque ces vers, soutenant qu'il les avoit faits pour servir d'inscription au monument :

Ses écrits sont gravés au temple de Mémoire.
Il a tout vu, tout dit, et son cœur enflammé
Des passions de l'homme a su tracer l'histoire.
Du feu de son génie il mourut consumé.
Il ne manque rien à sa gloire :
Les prêtres l'ont maudit, et les rois l'ont aimé.

L'archevêque, désespéré, s'est plaint à M. de Maurepas; mais on en a ri encore plus fort.

On me parle à l'oreille d'une lettre que Linguet doit avoir fait parvenir à la Reine, pour la féliciter sur son heureux accouchement, et on prétend que c'est un chef-d'œuvre; qu'il n'y a rien de comparable pour la force, l'énergie, la sublimité, le ton fier, imposant et respectueux de cette lettre. Il y dévoile, dit-on, des manœuvres qui font frémir et qui jettent sur les chefs de la justice le jour le plus odieux. On m'ajoute que cette lettre a fait une telle impression sur le Roi, à qui la Reine n'a pas manqué de la communiquer, qu'il se pourroit que Linguet fût bientôt appelé auprès des deux Majestés.

M. de Vergennes est, ou paroît du moins, l'homme du monde le plus affairé. C'est la chose la plus difficile d'en avoir audience. Une femme de la cour, vieille et laide, ayant pu encore moins être admise, s'étant approchée l'autre jour, dans une parure trop brillante pour son âge et sa figure, de la table du Roi, *Monsieur*

lui demanda brusquement, et avec un air de mépris, ce qu'elle vouloit : « Hélas! ce que je veux? je veux prier le Roi de me faire parler à M. de Vergennes. » Le Roi, en riant de bon cœur avec tout le monde, a promis à cette septuagénaire de lui procurer l'audience du ministre encore avant qu'elle mourût.

LETTRE CINQUIÈME.

De Versailles, le 20 janvier 1779.

M. le prince de Condé, pour ne point gêner M. Necker dans ses vues de réforme et d'économie sur la maison commensale du Roi, a renoncé à toute l'utilité très-considérable de sa charge de grand maître, n'en conservant que l'honorifique. Le prince espère par là faire perdre l'idée de la suppression. Mais il y a d'autres grands officiers qui tâchent de ne rien perdre et ne voudroient rien sacrifier. Dans le département de la grande maîtrise, il y a eu de tout temps des abus énormes : par exemple, pour 450,000 livres de bougie par an. M. Necker a réduit cet objet à 50,000 livres de dépense; mais aussi on brûlera les petits bouts.

Le maréchal de Richelieu est sans cesse caressé de la fortune; en même temps la mort le délivre de ses deux plus terribles adversaires, madame de Saint-Vincent et le marquis de Castellane, parent de cette dame. Les amis du maréchal racontent qu'elle a déclaré en mourant que les billets qu'elle avoit exigés étoient faux; mais on n'en croit rien.

Des courtisans content, mais je ne vous l'assure point, que la Reine, depuis son rétablissement, donne dans la dévotion; qu'elle a lu et relu l'*Histoire du Vieux* et du *Nouveau Testament*, par M. de Sacy; qu'elle s'arrête et se pénètre si fort sur la mort de Jésus-Christ, qu'on est obligé de lui ôter le livre des mains. A ce sujet, quelqu'un a fait ces vers :

La Passion de Jésus-Christ
Ne met pas vous seule en alarmes,
Madame, et pour vous on frémit
Quand, le livre à la main, on vous voit fondre en larmes.
De grâce, nous vous en prions,
N'augmentez point notre souffrance;
Car ce ne sont que les passions
Qui font toujours mal à la France.

Comme on remarque tout ici, on veut que le monarque aît conçu plus que de l'amitié pour madame la duchesse de Bourbon. Cette princesse a beaucoup d'esprit et d'amabilité. Le Roi se plaît plus à converser avec elle qu'avec beaucoup d'autres : voilà tout ce que j'en crois.

Il m'est échappé de vous raconter une anecdote plaisante. Le jour de l'an, M. le comte d'Artois et M. le duc de Chartres, pour s'amuser, avoient fait une liste à colonnes, dans laquelle ils classoient toutes les femmes qui devoient venir faire leur cour à Versailles. Il y avoit sept colonnes, qui comprenoient : les belles, les jolies, les passables, les laides, les affreuses, les infâmes, les abominables. Une seule s'est trouvée dans la colonne des belles, et deux dans celle des jolies. Des méchants n'ont pas manqué de copier et de communiquer peu à peu cette liste à plusieurs des femmes intéressées. La marquise de Fleury, vieille et laide, mais pleine d'esprit, avoit été mise au rang des abominables. Elle s'est trouvée dernièrement à souper au Palais-Royal. Le duc de Chartres s'est approché d'elle pour causer; la marquise l'a reçu avec froideur et même avec dédain. Il s'en est suivi une explication. Madame de Fleury, outrée de ce que le duc avouoit plutôt qu'il ne se défendoit, lui dit : « Au reste, monseigneur, on peut appeler de vos jugements, car je crois que vous ne vous connoissez pas mieux en *signalements* qu'en *signaux*. » On s'est mordu les lèvres pour ne pas éclater de rire, mais le prince n'en avoit pas envie.

Du 25 janvier.

Le Roi a été fort sensible à la nouvelle que M. de Sartine lui a donnée, que le vaisseau neuf, construit, équipé et chargé aux dépens du sieur de Beaumarchais et compagnie, avoit sauté en l'air sans qu'on puisse en savoir la cause. Il étoit chargé de munitions de guerre, de deux cent cinquante hommes et d'ordres de la cour pour Boston. Au moment qu'il venoit de mettre à la voile et que les canonniers donnoient le salut à M. de Beaumarchais, qui étoit sur le port, ce malheureux vaisseau est sauté sous les yeux de son propriétaire, qui n'en a revu ni vestiges ni débris : événement aussi déplorable que surprenant, et qui a tellement frappé M. de Beaumarchais, qu'en revenant ici la fièvre l'a

saisi et le tient encore. Le Roi envoie tous les jours savoir de ses nouvelles. Cette catastrophe est d'autant plus fâcheuse, qu'il étoit pressant que ce vaisseau fût rendu à Boston.

La Reine paroît plus belle que jamais. Elle est relevée de couches, mais ne sort point encore. Elle est parée dans un goût nouveau, avec les plus riches dentelles et des rubans inventés pour elle, et qu'elle seule porte, puisque le fabricant n'en veut pas vendre. Ils sont de deux couleurs, sur chaque revers. — Comme on a renoncé pour le moment à toute idée de paix avec l'Angleterre, on ne s'occupe dans les deux départements de terre et de mer qu'à pourvoir à tout ce qu'il faut pour la guerre. Toute cette semaine, M. de Sartine est entré à six heures du matin dans le cabinet du Roi et n'en est sorti qu'à huit. Il est à remarquer que c'est la marine qui attire particulièrement l'attention de ce monarque, et que le militaire de terre l'intéresse beaucoup moins. Pourtant, il va devenir bien essentiel aussi, si la Hollande renonce à sa chère et bienfaisante neutralité. On m'assure que dans les dernières dépêches du duc de la Vauguyon, il ne se disoit point assuré d'avoir détruit toute l'influence du chevalier d'York sur plusieurs membres des États Généraux ; qu'il doutoit aussi des vrais sentiments du Stathouder, excité par les cours amies de l'Angleterre ; que sur cela MM. de Maurepas et de Vergennes avoient envoyé au duc de la Vauguyon une dernière instruction, portant certaines conditions que la France exige être ajoutées à celles de la neutralité proposée, lesquelles conditions sont de nature à flatter la cupidité des Hollandois, et en même temps à rendre leur neutralité très-nuisible aux Anglois, par la manière dont on se propose en ce cas de leur faire la guerre. Ces conditions et le plan d'opération sont encore un mystère très-caché. En attendant, on m'assure que c'est Beaumarchais qui les a indiquées et d'après un plan surpris dans le cabinet de lord North par Beaumarchais lui-même, qui a fait dernièrement une course très-secrète à Londres. On ajoute que dans ce plan il est traité au vrai des ressources et des vues du ministère britannique, lesquelles, dit-on, ne sont pas brillantes.

J'ai été tellement indigné d'une estampe infâme qui a paru secrètement à l'occasion des couches de la Reine, contre laquelle

la noire et calomnieuse méchanceté continue de lancer des traits, que je n'ai pas eu la force de vous en parler. Cette estampe s'étant un peu plus répandue, on a arrêté et conduit en grand secret à la Bastille un seigneur accusé d'en avoir donné des exemplaires, et dans le moment le bruit avoit couru que c'est le comte de Durfort, parce que dans ce même moment ce seigneur ne paroissoit point. Il étoit malade; mais apprenant le bruit qui couroit, il s'est efforcé de se montrer, et depuis lors on sait que le seigneur arrêté est un comte de Varbeck, étranger fort riche, qu'on prétend même allié à la maison d'Autriche, je ne sais encore comment....

Les parlementaires cabalent toujours pour tâcher de faire ôter les sceaux à M. de Miromesnil.

On dit que *Monsieur* a refusé la charge de grand amiral, ne voulant point faire tort au duc de Chartres; mais ce dernier prince ne l'en obtiendra pas plus, selon toute apparence. On se communique ici en cachette la copie d'une lettre écrite par M. le comte d'Artois à une danseuse de l'Opéra, lettre qui est tombée, on ne sait comment, ce dont le jeune prince enrage, entre les mains du Roi, et que Sa Majesté a lue à quelques personnes, pour leur donner, a-t-elle dit, un échantillon de l'esprit et du ton de son frère quand il écrit à des filles. Cette lettre est longue : je vous la transcrirai quand j'aurai du temps et de la place.

On répand que le duc de Lauzun, embarqué pour une expédition secrète avec une partie de sa légion, a échoué et pensé périr sur les côtes d'Espagne. Son objet étoit, je crois, de faire une incursion au Sénégal. Nous ne sommes certainement point heureux dans notre guerre contre les Anglois, et si le malheur continue, je crains pour nous, malgré les sublimes projets de Beaumarchais.

LETTRE SIXIÈME.

De Versailles, le 1er février 1779.

J'ai retardé de vous écrire, comptant d'avoir des nouvelles politiques intéressantes à vous donner; mais on ne dit pas la moindre

chose ici. M. de Vergennes attend des réponses de Berlin, de Pétersbourg et de Vienne sur les dernières propositions faites pour acheminer la paix. Nous doutons qu'elles soient approuvées assez tôt pour prévenir l'ouverture de la campagne; et si elle commence, il est probable que les puissances belligérantes, et surtout l'Empereur, voudra tenter l'événement, que des forces aussi immenses que celles qu'il a semblent lui promettre très-heureux. — Nous attendons avec plus d'impatience des nouvelles de Madrid, où il a été question d'envoyer M. d'Ossun, pour seconder le comte de Montmorin, des négociations duquel on n'est point content. M. d'Ossun est encore ici, et les amis de M. de Montmorin disent qu'il a fait l'impossible, et que personne autre n'auroit pu faire mieux auprès d'un Roi dont la tête est absolument dérangée. La junte ou conseil de régence, qui vient de se former à Madrid, sous la présidence du prince des Asturies, n'a point encore assez de consistance pour qu'on puisse prévoir le système qu'elle adoptera; mais on suppose que le chef, et par conséquent la plupart des membres, ne seront point amis de la France, et déjà, depuis un an, notre crédit a beaucoup baissé à Madrid, où le gouvernement s'est permis des innovations et des dispositions très-défavorables et même nuisibles à notre commerce. C'est à ce sujet particulièrement qu'on veut accuser M. de Montmorin de négligence ou de mollesse.

Suivant les lettres de Londres, le procès de l'amiral Keppel a pris une bonne tournure, et son antagoniste, Patisser, sera la dupe de sa méchanceté. On croit que M. Keppel quittera le service. — M. de Sartine travaille jour et nuit pour augmenter notre marine; mais malgré ses efforts et les sommes immenses qu'il y emploie, je doute que nous ayons plus de soixante-dix vaisseaux de guerre vraiment en bon état à opposer à nos ennemis déjà trop puissants, et qui en outre semblent s'être réconciliés avec la fortune, qui ne nous a apparemment caressés un instant que par caprice.

Je ne saurois vous assurer encore, quoi qu'on en publie, quel parti les Hollandois ont pris. Je sais que la ville d'Amsterdam et quelques autres ont excité les États-Généraux à parler en souverains, au lieu de plier sous le joug britannique. Mais l'influence

de l'Angleterre à la Haye, et la crainte que son arrogance a imprimée depuis longues années sur l'esprit national, font douter que la République ose cette fois prendre une résolution digne d'elle. Pourtant, une telle résolution, celle par exemple de soutenir son commerce habituel avec la France et toutes autres puissances sans permettre qu'on ose visiter ses vaisseaux, en imposeroit grandement à l'Angleterre et satisferoit en même temps suffisamment la France, qui n'a pas besoin d'un ennemi de plus; car, entre nous, si nous étions obligés de faire la guerre sur terre, outre les dépenses auxquelles il seroit difficile de subvenir dans les circonstances malheureuses où se trouve le royaume, je vous avouerai que je tremblerois en considérant le mécontentement général, la désunion entre les chefs, le défaut d'ensemble dans les manœuvres, etc.

Du 7 février.

C'est demain le jour fixé pour la visite de la Reine à Paris, qui se fera en grande pompe, dont les gazettes mieux que moi vous rendront compte. Le Roi a voulu ne point être de cette fête, mais il a cédé aux prières réitérées de la Reine. Les mariages de charité se feront, mais point de repas ni de danse à l'Hôtel de ville, le Roi ayant demandé qu'on donnât plutôt un louis de plus à chaque couple pour se divertir où ils voudront, afin d'éviter la cohue et le désordre.

Les menus plaisirs de la cour seront réformés, et aussi ce qui avoit été conservé des gendarmes et des chevau-légers.

On dit à Paris le comte d'Estaing mort et la Jamaïque prise. Je ne crois ni l'un ni l'autre.

Un ami m'assure que nous ne sommes point encore arrangés avec les Hollandois, que les États-Généraux se sont séparés après avoir pris une résolution de laquelle la France ne peut être contente, et contre laquelle la ville d'Amsterdam a encore protesté. Il m'ajoute que notre ministère s'est trop pressé de publier sa déclaration au sujet du fret, et que la faveur particulière y accordée à la ville d'Amsterdam a indisposé toutes les autres.

On est inquiet ici de trois courriers arrivés successivement au comte d'Aranda, et qu'il a fait passer à Londres. Peut-être aussi ne s'agit-il que de la nouvelle régence établie.

LETTRE SEPTIÈME.

De Versailles, le 2 juillet 1779.

Je vous ai dit, il y a quelque temps, que les amis du duc d'Aiguillon se mettoient en quatre pour arranger un mariage du comte d'Agénois, son fils, avec la fille de la comtesse Jules de Polignac, favorite de la Reine. Le parti contraire, effrayé des suites que pourroit avoir ce projet, en ce qu'il rapprocheroit l'ex-ministre de la Reine, a mis tout en œuvre pour le faire manquer et y a réussi, puisque la Reine vient d'arrêter et de faire agréer au Roi le mariage de cette jeune personne avec le comte de Gramont, fils du duc, et de leur faire accorder des grâces et des avantages très-considérables.

Lorsque Leurs Majestés furent dernièrement à Sèvres visiter la manufacture de porcelaine, un bel-esprit, pauvre diable, mais honnête garçon, qui est employé à tenir les comptes de cette entreprise, s'avisa, en vue de faire sa cour, de présenter ces vers au Roi et à la Reine :

Fragiles monuments de l'industrie humaine,
Servez en même temps d'emblème à nos erreurs.
Les croix d'or, les mortiers, les trônes, les grandeurs,
Sont des surtouts de porcelaine.

Cette morale, quoique belle et bonne, fut mal accueillie du Roi, quoique la Reine, par bonté, fît de son mieux pour excuser la maladresse du poëte.

Le prince de Nassau n'est pas le seul mécontent de sa malheureuse expédition de Jersey, d'où il est revenu, disent nos courtisans, la queue entre les jambes. Il s'élève contre lui une quarantaine de procès au parlement de Bretagne, par une foule de jeunes étourdis des meilleures familles, que le prince avoit enrôlés chemin faisant, et auxquels il avoit vendu des grades qu'ils ont trouvés remplis par des officiers nommés par le Roi. Cette petite plaisanterie, que le ministère veut feindre d'ignorer, peut avoir des suites très-fâcheuses pour son auteur, car la magistrature bretonne ne le ménagera point, à moins que le duc de Chartres, ami et protecteur du prince de Nassau, n'épanche un peu sa bourse, pour apaiser les plaignants.

Le prince Frédéric de Salm-Kijsbourg vient d'hériter de près de 500,000 livres de rente par la mort de son père, qui ne lui donnoit rien et le laissoit accablé de dettes et abandonné de ses amis et amies. Sa bonne fortune lui ramène en foule ceux-ci et celles-là; mais il a le courage de les rejeter, et pousse ce courage jusqu'à l'injustice, puisqu'il méconnoit des hommes et même des filles qui l'ont réellement secouru dans ses fréquents besoins. Une demoiselle d'Aigueperse, jadis opulente, aujourd'hui presque ruinée, et par le prince même, à ce qu'elle soutient, s'est présentée dernièrement chez lui, lorsqu'il y avoit grande compagnie, et a réclamé de son ancien amour, ou du moins de son équité, des secours que le prince lui a refusés avec une dureté indécente. Elle a plaidé sa cause avec tant de feu, d'énergie, de pathétique, qu'elle a arraché des larmes aux assistants, et que plusieurs d'entre eux lui ont donné leur bourse, des bijoux, et jusqu'à des contrats de rente. — Une autre victime plus à plaindre, parce qu'elle n'étoit point née pour exciter le mépris, c'est la marquise de Jaucourt, que le prince a trop réellement ruinée. Elle comptoit qu'il alloit à son tour lui offrir le partage de ses biens; mais, au contraire, elle en a été éconduite, et va sans doute se confiner dans un couvent, pour y périr de misère et de douleur, car elle aime encore son ingrat, qui l'a tellement affichée et perdue dans le monde, que sa famille même refuse de lui donner asile comme de la fréquenter.

On m'a éveillé ce matin pour me dire qu'un courrier du comte d'Estaing, arrivé à l'aube du jour, avoit apporté la nouvelle d'un combat dans lequel l'amiral Byron avoit été bien battu, avec perte de plusieurs vaisseaux, etc. Quoique très-possible, je ne la crois pas avant confirmation. En tout cas, cette bonne aventure sera compensée par la nouveauté, non moins possible, qu'un ami m'écrit de Saint-Malo, que les Anglois ont repris le Sénégal et conquis sur nous l'île de Gorée, afin de nous dégoûter des nègres.

Comme il est émané un arrêt du conseil d'État par lequel le Roi rappelle et renouvelle toutes les prérogatives, les franchises et les priviléges en faveur des officiers et employés de ses fermes générales, et que par un autre arrêt on demande à ces

officiers et employés un supplément du cautionnement qu'ils ont dû fournir ci-devant au Roi, en argent, il y a lieu de présumer que le bail des fermes générales, qui expire cette année, sera renouvelé à l'ordinaire, et que ce n'étoit qu'un rêve d'en espérer l'abolition.

Voilà encore le marquis de Villette qui fait parler de lui. Son épouse, dont Voltaire a fait le malheur en la lui donnant, est retirée chez madame Denis. Ce mari, outre qu'il refuse à sa femme mille choses que la mode rend nécessaires, a exigé de sa femme des complaisances criminelles. Nos plaisants disent qu'elle a bien fait de s'en tenir *aux voies de droit*. — M. le comte d'Artois ne peut s'arracher de la maison de Monceaux, où il se noyoit dans les plaisirs avec son intime, M. le duc de Chartres. On y fait des horreurs, il s'y passe des scènes délicieuses, et on y compose, on y chante des couplets dignes de cette bonne compagnie.

LETTRE HUITIÈME.

De Versailles, le 5 juillet 1779.

La nouvelle de l'embargo que M. de Sartine avoit fait très-secrètement et très-inopinément ordonner dans tous les ports du royaume sur les vaisseaux ou bâtiments hollandois, a fait à Paris, et même partout, la plus vive sensation. On en a conclu que le gouvernement avoit été informé que la République avoit cédé aux instances des Anglois, et déterminé de faire cause commune avec eux. De là, on avoit d'abord supposé une signification faite à M. de Berkenrade de se retirer dans vingt-quatre heures, et l'on ajoutoit que ce ministre avoit affirmé ne rien savoir d'une pareille résolution de ses maîtres, douter même fort de sa possibilité, et au surplus avoir demandé huit jours qui lui avoient été accordés. De là, on étoit allé plus loin, et on avoit supposé le Roi de Prusse et la France d'intelligence pour enlever la Gueldre et le cours de la Meuse aux Hollandois, etc. — Aujourd'hui, on sait que l'embargo est levé, mais on n'est pas encore bien informé du motif qui l'avoit occasionné. Je crois pourtant savoir que ç'a été un avis secret que la pluralité des États-Généraux penchoit

pour remplir la teneur des traités avec l'Angleterre, mais que, sur une dépêche du duc de la Vauguyon, qui sembloit assurer qu'au contraire la République prendroit le parti d'une neutralité absolue, au risque de tous les maux à craindre de la part de l'Angleterre, notre gouvernement avoit décidé de se modérer et d'attendre une dernière résolution, laquelle notre ambassadeur avoit eu ordre de presser de toutes ses forces. Comme celui d'Angleterre à la Haye a dû aussi sommer la République, de son côté, de fournir les secours stipulés, on ne peut attendre sans impatience ce qui en résultera, car jamais la République ne s'est trouvée dans des circonstances aussi embarrassantes. Les yeux ne sont pas moins attentifs sur nos opérations maritimes. Un courrier est venu annoncer la jonction de huit vaisseaux et de quelques frégates d'Espagne à la flotte de Brest, lesquels seront sous les ordres de M. d'Orvilliers, tandis que notre escadre de Toulon ira joindre une escadre espagnole qui agira dans la Méditerranée, sous les ordres d'un vice-amiral d'Espagne. — Les gens qui se prétendent instruits du plan réglé entre les deux cours disent que M. d'Orvilliers ira d'abord aider le comte d'Estaing à détruire les restes de l'escadre de Byron, et ensuite à se mettre en possession de la Jamaïque et des autres possessions angloises, laissant au Congrès américain, avec les faibles forces qu'il a encore, à se tenir sur la défensive pour occuper ses ennemis et gagner du temps; qu'après la conquête faite de ces possessions, notre flotte reviendra favoriser une descente de trente mille hommes en Irlande... Pendant ce temps-là, nos côtes, bien garnies de troupes, n'auront rien à redouter, dit-on, de la flotte de M. Hardy, laquelle n'osera point s'écarter de la Manche... Rien de plus beau que tout ce qui est sous les ordres de M. de Sartine; mais je ne peux me guérir de la peur que nous ne retirions grand fruit de nos superbes projets, dont le succès ne me paroît pas aussi immanquable qu'il le paroît à tous les gens qui m'entourent et que je vois d'avance s'en glorifier.

Ce qui pourroit ajouter à la vraisemblance de cet emploi des forces de M. d'Orvilliers, c'est que nonobstant la presse avec laquelle on a rassemblé un corps d'armée en Normandie et répandu des troupes le long des côtes de la Bretagne et tous les

apprêts qui semblent finis pour le service de cette armée, dont le centre de réunion est à Rouen, on m'assure dans le département de la guerre qu'il n'y aura point d'embarquement avant la fin de ce mois et même avant le 15 août, si même l'embarquement a lieu, car, pour moi, je regarde cela comme une feinte en vue d'inquiéter nos ennemis et de les empêcher de faire sortir des troupes et des vaisseaux; on doit trop savoir le peu de fruit à espérer d'une descente. Il y aura une petite armée assemblée vers Lille, en Flandre, uniquement d'observation, s'il est vrai que les Hollandois restent neutres. On a voulu dire qu'ils l'avoient sollicitée eux-mêmes, afin de se justifier envers l'Angleterre; mais ce seroit une trop pauvre finesse pour y croire.

Le marquis d'Almodovar, dînant dernièrement chez M. de Maurepas, avec le comte d'Aranda et MM. de Vergennes et de Sartine, dit, en parlant de l'Angleterre, qu'elle étoit dans un réel délabrement: « Mais, ajouta-t-il, ne vous reposez point trop sur son état, car cette nation a en elle-même une énergie capable de lui procurer des ressources auxquelles vous ne vous attendez pas. » — Comme, quoi qu'en disent les nouvelles publiques, nous ne regorgeons point d'argent, et que ce n'est que par nombre d'expédients secrets, trouvés par le génie banquier de M. Necker, que nous avons pu suffire depuis dix-huit mois aux dépenses extraordinaires et immenses que le département de la marine surtout a faites, je crois que M. Necker a fait approuver à M. de Maurepas, et conséquemment au Roi, un nouvel emprunt de 40 millions en rentes viagères, se persuadant que dans l'espèce d'ivresse dont les têtes françoises sont saisies, parce que c'est contre les Anglois qu'on fait la guerre, et qu'on se flatte de les anéantir, l'emprunt ne tardera point à être rempli. — Ce M. Necker, que l'on a tant de fois prédit ne pas tenir un mois, jouit encore de toute la confiance du Roi et du mentor, et par suite du gros de la nation, qui fait et pense tout ce qu'on veut. Il n'y a qu'avec M. de Sartine que M. Necker ne s'entend pas trop; mais dès qu'il s'élève une altercation entre eux, le Roi et M. de Maurepas prennent fait et cause, et, se rendant médiateurs à toute occasion, ils chantent les louanges du ministre de la marine. On m'a dit qu'on étoit persuadé à Madrid et à Lisbonne que

M. Necker est un tel homme, que, tant qu'il sera à la tête de nos finances, le trésor royal ne désemplira point, et qu'en soulageant sans cesse les peuples, son génie fécond sait remplir les coffres. Cette bonne réputation, quoique très-mal fondée, a procuré déjà de grandes ressources dans ces deux capitales, et sur la simple signature du directeur des finances.

LETTRE NEUVIÈME.

De Versailles, le 16 août 1779.

Enfin je peux avec certitude vous dire que M. d'Orvilliers, avec une flotte aussi considérable que bien composée, se trouve depuis le 9 à l'entrée du canal de la Manche, occupé de bloquer la flotte angloise dans Torbay par une partie de nos forces, tandis que le reste protégera et secondera la descente, dont on attend la nouvelle d'un jour à l'autre, d'après l'ordre de l'exécuter, qu'on assure avoir été expédié le 10, à l'issue d'un comité secret entre tous nos ministres. Mais je doute encore de l'intention d'exécuter cette descente, et m'en tiens à l'opinion plus vraisemblable de ma dernière lettre, qui me paroît de nouveau appuyée par la nouvelle qu'on a aux bureaux de la marine qu'une escadre espagnole a été envoyée contre la flotte angloise... Assurément la position des Anglois est des plus critiques, et la nôtre des plus brillantes, surtout en ce moment, où aucune puissance ne se montre empressée de les secourir, pas même la Hollande, sur laquelle ils avoient tant compté. Mais un combat peut changer les circonstances, si même il n'a lieu qu'à la Martinique, car on n'ose présumer que l'amiral Hardy soit assez hardi pour oser en risquer l'événement avec des forces très-inférieures, à moins qu'il ne compte pas les Espagnols pour des marins redoutables. Attendons encore quelques jours, et nous verrons mieux. — Il a fallu toute l'importance du commandement dont M. d'Orvilliers est chargé pour lui donner le courage de supporter la perte de son fils unique, mort sur son vaisseau, d'une fluxion de poitrine, après douze jours de maladie. — Les amis de M. de Sartine ne doutent de rien dès qu'il s'en mêle, parce que, nonobstant sa perspicacité, ils le disent admirablement bien servi par ses

espions, dont un entre autres gagne plus de 60,000 francs par an. Ce ministre a conservé ce levain de la police dont il a été pour ainsi dire le créateur ou du moins le restaurateur. Au reste, il a puisé dans cette première administration l'art très-heureux de connoitre les hommes et de les employer à propos.

Du 19 août.

Le Parlement de Paris a de nouveau beaucoup d'humeur contre le garde des sceaux, qui, toujours foible aux instigations de M. de Neville, chef de la librairie, s'est permis d'envoyer un ordre du Roi au Parlement, à l'effet de suspendre le jugement qui alloit être porté dans l'affaire des libraires, au sujet des nouveaux règlements. Ceux-ci remuent ciel et terre pour obtenir l'intervention de M. de Maurepas.

M. Necker, qui recherche toutes les ressources possibles, a proposé au Roi de faire contribuer les biens du clergé aux dépenses de la marine. M. de Sartine, qui redoute ce dont ce corps est capable, a désapprouvé ce projet. Mais comme ce seroit un moyen facile d'avoir de l'argent, le Roi et son mentor paroissent l'avoir goûté. Il a paru ces jours-ci, à cette occasion, une petite brochure faite par M. Necker ou sous ses yeux, sous le titre : *Du Prêt et de l'Emprunt*. Mais à peine a-t-elle vu le jour que le crédit du haut clergé est parvenu à en faire arrêter les exemplaires à la source. — Le procès intenté par le comte de Broglie à l'abbé Georgel, ci-devant secrétaire d'ambassade à Vienne, avec le prince Louis, actuellement cardinal de Rohan, a été jugé au Parlement, et le comte de Broglie, frère du maréchal, a été condamné en réparation, aux frais et dépens, et à 20 livres d'amende pour les pauvres prisonniers.

LETTRE DIXIÈME.

De Versailles, le 16 septembre 1779.

Les lettres particulières d'Angleterre annoncent que M. le comte d'Estaing a su répandre plus de consternation parmi nos fiers ennemis que M. d'Orvilliers avec son terrible appareil. On a gravé ce dernier sous l'emblème d'un colosse ayant un pied

sur Ouessant et l'autre sur les Sorlingues, et regardant d'où vient le vent, tandis que la flotte de l'amiral Hardy lui passe entre les jambes. Les Anglois avouent, au contraire, que la flotte de Byron a été extrêmement maltraitée; que quatre de ses vaisseaux ont été tellement désemparés qu'on a été ensuite obligé de les couler bas, et qu'ils ont de vives inquiétudes sur les démarches ultérieures du comte d'Estaing. Il y a apparence que ce brave défenseur de la gloire des lys a des vues sur la Jamaïque, mais, dans le vrai, nous n'en savons rien ici. Il nous a accoutumés à ignorer ses projets, et, contre notre usage, nous le laissons user sans contradiction de la carte blanche qu'il a reçue en partant. Le lendemain du combat de la Grenade, il fit assembler ses troupes et les remercia de leur zèle. Recevant d'elles les démonstrations de la haute idée qu'il avoit donnée de sa valeur, il leur dit : « Mes amis, vous ne vous y connoissez pas : en Europe on vous dira que je suis un j... f.... » En effet, il s'étoit répandu à cet égard des bruits qui lui étoient fort désavantageux, qui prouvoient qu'on avoit oublié ce qu'il a fait dans la précédente guerre, et que sa conduite au siége de la Grenade a parfaitement démentis. — M. de la Motte-Piquet avoit, le jour du combat, une violente attaque de goutte. Il a commandé couché sur un matelas. Dans une lettre qu'il écrit à un de ses amis, il marque : « Je souffrois beaucoup, mais je me flatte que les Anglois ne s'en sont pas aperçus. » Il ajoute, après avoir fait l'éloge de l'ardeur et de l'intrépidité des gens de son équipage : « J'ai eu à mon bord trente morts et quarante-deux blessés, mais aucun des combattants n'a détourné la tête. »

On a parlé d'un second combat, où M. d'Estaing avoit, disoit-on, remporté un nouvel avantage sur Byron, qu'il avoit rencontré au moment, où le croyant à Antigoa, il faisoit voile vers Sainte-Lucie. Cette nouvelle paroît ne mériter aucune confiance.

M. du Chillau, en apportant les drapeaux pris à la Grenade et à la Dominique, a conduit en France le lord Macartney. Par une suite de la fierté angloise, que la conduite de ce gouverneur a cependant démentie lors de l'attaque de l'île confiée à ses soins, il s'est permis dans la traversée les discours les plus indécents sur le compte du général qui l'a fait prisonnier. « Je ne serois

pas ici, a-t-il dit, si le Roi d'Angleterre, sans avoir égard aux sollicitations de M. le Dauphin, avoit fait pendre M. d'Estaing, lorsqu'il fut pris pour la seconde fois les armes à la main, malgré sa parole de ne plus servir contre l'Angleterre. » — Vous savez, Monsieur, que notre brave général a prouvé qu'il étoit entièrement dégagé de sa parole, lorsqu'il retomba entre les mains des Anglois; mais ceux-ci étoient et seront toujours avides de prétextes pour perdre un homme dont le bras n'a pas cessé de leur être funeste. — Le lord Macartney répétoit souvent qu'il espéroit que quelque vaisseau anglois s'empareroit de la frégate de M. du Chillau, et lui feroit recouvrer la liberté. Le capitaine lui dit: « Je puis aller en Angleterre par l'événement, mais vous n'y arriverez jamais; avant que de me rendre, je vous ferois décapiter. »

Du 18 septembre.

Un courrier parti de Brest le 13 a apporté ici la nouvelle de la rentrée d'une partie de la flotte dans ce port. Il étoit déjà entré en rade dix-sept vaisseaux françois et douze espagnols. On a remarqué que, parmi ces derniers, il n'y en a aucun de la division de don Cordova. Ce chef d'escadre espagnole s'est presque toujours trouvé d'un avis différent de celui de M. d'Orvilliers, et cette différence n'est pas à l'avantage du dernier. Lorsque la flotte combinée étoit devant Plymouth, don Cordova avait proposé au général d'attaquer cette place par terre avec quinze cents hommes de débarquement qui étoient sur la flotte, tandis que par mer on la bombarderoit; il offrit d'entrer le premier dans Plymouth. Le refus opiniâtre qu'a fait M. d'Orvilliers à ce projet, dont le succès étoit, à ce qu'on assure, immanquable, et la maladresse qu'il a eue de se laisser dépasser par l'amiral Hardy à l'entrée de la Manche, sont les deux principaux griefs qui lui feront probablement ôter le commandement, quoique le Roi lui ait écrit une lettre très-flatteuse.

Du 20 septembre.

L'armée doit remettre à la voile le 4 du mois prochain. Elle sera renforcée de cinq vaisseaux qui sont déjà tous armés dans le bassin de Brest. Ce sera, selon toutes les apparences, M. du Chaffault qui la commandera. On a été obligé de désarmer quel-

ques frégates pour compléter les équipages, à cause du grand nombre de malades que ramène M. d'Orvilliers. On travaille toujours à Brest à l'armement de bâtiments de transport destinés à recevoir de la cavalerie. On écrit du Havre qu'on continue les approvisionnements pour les troupes qui sont embarquées, et l'on ajoute qu'on débarque les effets qui, lors de l'entrée de M. d'Orvilliers dans la Manche, avoient été embarqués avec précipitation. Ces opérations, presque contradictoires, sont sans doute un nouveau moyen employé par notre ministère pour conserver son impénétrabilité, mais le mouvement rétrograde de quelques troupes répandues sur les côtes semble indiquer la résolution de renoncer au projet d'une descente. C'est au reste à tort que les papiers publics ont annoncé que les gros navires avoient été mis en rade. Il ne s'y trouve que quatre bâtiments chargés de poudre, qui sont par précaution hors du port, devant Honfleur.

Du 22 septembre.

La rentrée de la flotte est effectuée. M. d'Orvilliers et don Cordova, montant *la Bretagne* et *la Santa-Trinidad*, sont entrés le 15 dans la rade. Ce dernier vaisseau a été frappé de la foudre le même jour que *le Protée*. Le rétablissement de la flotte sera prompt. On procède déjà à l'embarquement des provisions pour une nouvelle campagne. M. d'Orvilliers a donné une fête en réjouissance des succès de M. d'Estaing. Si cette fête ne lui fait pas une sensation désagréable, il faut que son âme soit bien forte. Le Roi a nommé M. le comte du Chaffault au commandement de la grande flotte, à la place de M. d'Orvilliers, et Sa Majesté a déclaré cette promotion à son lever, en annonçant que *la mauvaise santé* du dernier l'avoit obligée à faire ce changement.

La flotte sera de soixante-douze vaisseaux de ligne. On ignore le plan de cette nouvelle campagne, qui ne peut être que courte. Il est constant que malgré les bravades angloises, dont les gazettes sont remplies, les ordres de l'amiral Hardy étoient de l'éviter.

Les lettres portent que l'amiral Arbuthnot, parti en juin dernier, et que l'on croyoit dans l'Amérique septentrionale, a fait voile pour les grandes Indes, d'où les Anglois veulent achever de nous expulser.

LETTRE ONZIÈME.

De Versailles, le 22 octobre 1779.

On vient de faire imprimer l'état des vaisseaux qui doivent servir à l'embarquement, et celui des régiments qui seront reçus à bord de chaque bâtiment. Tous les préparatifs se font avec faste et publicité, ce qui fait penser encore à bien des gens qu'ils n'ont pour objet que de faciliter le succès de quelques négociations secrètes pour la paix. Au reste, un courrier extraordinaire a porté à Brest l'ordre d'appareiller le 29 de ce mois, et don Cordova a pris des vivres pour quarante-cinq jours de campagne.

A Gibraltar, on se dispose également à porter de grands coups. L'escadre de don Barcelo doit être maintenant, par diverses réunions, portée à onze vaisseaux de ligne et environ quarante bâtiments légers. Les Espagnols du camp de Saint-Roch sont pleins de confiance dans le succès de leurs dispositions. Des transfuges leur ont rapporté que les vivres étoient déjà rares dans la ville, et que la garnison étoit réduite à une demi-ration. Si ce récit est vrai, et si les vents du détroit ne contrarient pas trop les opérations de l'escadre espagnole, les Anglois pourroient bien payer cher en Europe, et au centre même de leur puissance, comme en Amérique, les succès qu'ils ont eus dans les Indes orientales.

Il est enfin décidé que le bail des fermes générales sera renouvelé. Il a été proposé de porter le nombre des fermiers à quatre-vingts au lieu de soixante, et les fonds de chacun à deux millions. Ils seront chargés en sus de cent soixante-deux millions, prix du bail actuel des arrérages, d'un emprunt de soixante millions en viager, qui sera incessamment ouvert sous le nom du clergé. Pour obtenir cette augmentation considérable, il a été réuni différentes petites parties aux fermes générales, et l'on croit que tous les autres objets qui restent en régie seront également affermés.

Du 24 octobre.

Le 17 de ce mois on a embarqué sur la flotte de Brest six cents hommes du régiment de la Sarre, pour compléter les équipages. Tous les capitaines ont reçu ordre de se tenir prêts à appareiller

au premier signal. On écrit de ce port qu'on mettra à la voile aussitôt que l'embarquement des troupes de terre sera effectué. On ajoute que dans le cas où les vents et les circonstances s'opposeroient à l'exécution de grands projets, ces immenses préparatifs serviroient du moins à la conquête des iles de Jersey et de Guernesey, et cependant ici on parle de paix plus que jamais. Le docteur Franklin a l'air peu satisfait, et M. le duc d'Aranda, qu'il ne quitte plus, presse vivement notre ministère, dont les lenteurs lui arrachent souvent des expressions de mécontentement.

Les différents acteurs qui jouent ici sur la scène politique parodient assez bien l'*imbroglio* du *Barbier de Séville*, ou, s'ils sont tous véritablement dans le secret, ils jouent parfaitement leur rôle pour donner le change aux spectateurs oisifs, même à ceux qui pénètrent leurs démarches cachées. Des courses fréquentes que des courriers et des émissaires de diverses espèces font de Londres à Paris et de Paris à Londres, des comités secrets auxquels leur arrivée ici donne lieu, et où assistent souvent les ducs de Nivernois et de Guines, des visites que ceux-ci reçoivent de gens que l'on sait appartenir au ministère britannique, on en a inféré que l'un d'eux, ex-ambassadeur, seroit bientôt envoyé à Londres pour consommer le grand ouvrage de la paix. Quoiqu'un petit nombre de personnes aient été à portée d'observer ces allées et venues, il s'en est trouvé qui ont bâti là-dessus le roman le plus ridicule. Ils prétendent que le système de la cour de Londres tend toujours à l'établissement de la monarchie absolue en Angleterre; qu'un traité avantageux sera le salaire de l'usage que les maisons de Bourbon feront de toutes leurs forces pour l'établir; que les États-Unis seront indépendants, mais avec certaines restrictions, comme de reconnoître la souveraineté du monarque anglois; qu'un nouveau partage de la Pologne, sous la garantie des puissances belligérantes, fera accéder à cet arrangement les puissances de l'Europe qui pourroient y apporter des obstacles, etc. Des gens dont l'imagination est moins vive ne voient dans l'avenir qu'une guerre d'autant plus sanglante que les esprits s'aigrissent et que les acteurs ont eu le temps de préparer leurs forces pour la soutenir. Il paroît certain que le prince de Mecklembourg, beau-frère du Roi d'Angleterre, sera incessamment

envoyé en Amérique avec des troupes fraîches et nombreuses. L'escadre de M. de Sade croise dans le détroit de Gibraltar. Il paroît qu'elle restera une avec celle de don Barcelo.

Du 7 novembre.

Les lettres de Londres annoncent qu'on y est dans la plus vive inquiétude sur le parti que prendront les Hollandois, dans ce moment où l'espèce de violence que le ministère britannique veut faire à leurs principes, à l'égard de Paul Jones, met le comble à leurs motifs de plaintes. Le comte de Welderen, ministre de la république, fait des préparatifs de départ, et l'on assure que le chevalier York a reçu l'ordre de quitter la Haye, si la réponse des États Généraux à son mémoire est absolument négative. D'un autre côté, les Anglois craignent que le Portugal ne ferme ses ports à leurs vaisseaux, par suite du traité conclu entre cette cour et celle d'Espagne. Si toutes ces appréhensions se réalisent, le cabinet de Versailles regagnera du côté de sa politique ce qu'il a perdu dans l'estime des spéculateurs, par la lenteur de ses opérations militaires. Nos ministres paroissent être dans la plus grande sécurité de toutes parts, excepté du côté de la Russie, dont les intentions secrètes ne sont pas encore parfaitement connues. Cependant il y a peu de vraisemblance que cette puissance veuille prendre part à une guerre éloignée, peut-être même contre ses véritables intérêts, tandis que des objets plus prochains excitent son attention.

L'avis des préparatifs pour le départ de la flotte de Brest, qui est en rade, a déterminé la cour de Londres à rappeler l'amiral Darby, qui croise avec douze vaisseaux sur les côtes d'Irlande. On arme avec la plus grande hâte les cinq vaisseaux de Plymouth; mais les hommes, les canons et les agrès manquent. Ainsi l'on croit qu'il n'en pourra sortir que deux, ce qui porteroit la flotte de l'amiral Hardy à quarante-huit vaisseaux; la nôtre sera, selon les apparences, de cinquante-six.

Les protecteurs et amis de M. d'Orvilliers ont représenté qu'il eût été imprudent de faire une descente à Plymouth, parce que l'on savoit que cette place étoit minée et contre-minée. Un homme en place a dit à ce sujet : « J'ai envie de lui envoyer ma blan-

chisseuse, afin qu'il lui apprenne son métier, car j'ai le malheur d'être toujours blanchi au plus mal. »

LETTRE DOUZIÈME.

De Versailles, le 3 novembre 1779.

Le 24 du mois dernier, M. du Chaffault a reçu ses instructions et les ordres du Roi pour mettre à la voile aussitôt que les vents seroient favorables. Ce général a aussitôt distribué des copies de ces ordres à tous les capitaines. On n'a point encore de nouvelles de l'arrivée de M. le comte d'Estaing dans l'Amérique septentrionale. Il aura beau jeu à New-York, d'après les derniers avis qui portoient que le général Clinton avoit dessein d'employer une partie de l'escadre d'Arbuthnot à transporter ses troupes en Géorgie pour y aller secourir le général Prevost. — On écrit de Londres que les lunettes à longue vue y sont hors de prix, tous les habitants des côtes s'en étant pourvus afin de guetter l'approche des François. Vous reconnoîtrez là les mauvaises plaisanteries de nos voisins, qui ne feroient pas mal de tourner aussi leurs lunettes du côté d'Irlande.

L'évêque de Chartres a un procès très-vif contre un vicaire de son diocèse, qui a confessé des enfants quoique interdit pour cause de jansénisme, et contre le curé qui l'a souffert. Il y a déjà eu à ce sujet plusieurs arrêts du Parlement contre l'évêque, et des arrêts du conseil en sa faveur. Il a été un temps où la moitié de la nation auroit pris parti *pour* ou *contre*. Nous sommes devenus assez raisonnables pour regarder ces discussions comme affaires de police civile.

Du 5 novembre.

Les vents contraires retiennent encore notre flotte dans la rade de Brest. Non-seulement elle a ordre d'appareiller le plus tôt qu'il sera possible, mais le but principal de ses opérations sera de favoriser la descente projetée. On dit qu'un coup de vent a forcé l'amiral Hardy de rentrer à Torbay; mais il ne nous est parvenu à cet égard aucun avis certain.

Les cartes se brouillent de plus en plus entre la cour de Londres, celle de Portugal et les États Généraux. Le sieur Cor-

rayer, capitaine du brigantin portugais *la Belle Bayonnaise*, a déclaré à l'amirauté du Havre, en entrant dans ce port, que le 16 octobre il a été insulté et pillé par un corsaire anglois. Si c'est ainsi que cette nation prétend exercer l'empire des mers, on a en elle non-seulement une puissance illégitime à combattre, mais des excès criminels à réprimer. Cette conduite, en justifiant notre cause, accroîtra sans doute le nombre de nos amis.

L'armée de dix mille hommes aux ordres du comte de Chabot, en Flandre, y est cantonnée de manière à pouvoir très-promptement rassembler les troupes qui la composent.

Une lettre que l'on vient de recevoir du camp de Saint-Roch, confirme ce que je vous ai précédemment marqué de la détresse où se trouve la garnison de Gibraltar. L'expérience a prouvé qu'il ne faut pas toujours ajouter foi aux forfanteries insérées dans les papiers publics par les mercenaires du ministère britannique. Il faut mettre au nombre des faussetés qu'ils hasardent le retour prochain de M. le comte d'Estaing à Paris.

Notre directeur général des finances s'est fait des ennemis puissants par la fermeté avec laquelle il exige du trésorier de la marine des comptes extrêmement circonstanciés pour les sommes que ce département a déjà absorbées, et les éclaircissements les plus détaillés sur l'emploi des fonds qu'il lui fournit. Il n'a pas encore été pleinement satisfait quant au premier objet.

Le Roi, qui ne joue presque jamais, a perdu ces jours derniers huit cents louis. « Voilà de l'argent bien mal employé, a dit Sa Majesté, j'aurois mieux fait de faire distribuer 6 livres à trois mille deux cents soldats : cela les eût encouragés. Jouer est une sottise : j'y renonce. »

Il s'est répandu dans le public une satire violente qui contient des personnalités très-fortes contre le lieutenant de police, sur la facilité avec laquelle il accorde des permissions pour l'établissement des maisons de jeu. L'auteur a été découvert sur-le-champ et mis à la Bastille. C'est un ecclésiastique, à qui ce triste séjour apprendra à ne plus faire de sermons clandestins.

Le sieur Dubois, commandant de la garde de Paris, se trouvant hier à l'une des représentations nocturnes de Nicolet, suivit deux jeunes gens qui avoient pris querelle dans ce spectacle et

qui sortoient dans le dessein de se battre. Il le leur défendit. Ils le trouvèrent mauvais et lui demandèrent de quel droit il leur parloit ainsi : « Je suis Dubois, leur répondit-il. — Eh bien, s'écria l'un d'eux, avec du bois on fait des flûtes. » — Vous voyez, Monsieur, que l'esprit de calembour ne se dément dans aucune occasion. Celui-ci a coûté la liberté à celui qui l'a fait.

LETTRE TREIZIÈME.

De Versailles, le 9 novembre 1779.

Le Roi de Prusse venoit de recevoir la nouvelle de la prise du Port-Mahon dans la dernière guerre, lorsque M. Mitchell, envoyé d'Angleterre, qui l'ignoroit encore, entra chez Sa Majesté. « Eh bien, lui dit le Roi, voilà qui va mal pour votre nation; Mahon est pris. — C'est un très-grand revers, répond l'envoyé, mais j'espère qu'avec l'aide de Dieu nous nous en tirerons. — Ah! ah! je ne vous connoissois pas cet allié-là. — Sire, c'est le seul auquel nous ne payons pas de subsides. — Aussi vous sert-il bien mal, » reprend le Roi en terminant la conversation.

Depuis cette époque, les Anglois ont eu bien à se louer de cet allié, qui règle les destinées des hommes et qui confond leurs projets. Je vous ai annoncé, Monsieur, que les vents contraires retenoient notre flotte dans la rade et dans le port de Brest, malgré les ordres précis de la Cour. Il est heureux que les obstacles qui se sont succédé l'aient empêchée d'appareiller en octobre. Ces coups de vent qui ont eu lieu dans la Manche les 26 et 29 de ce mois l'auroient mise dans le plus grand danger. Cet avertissement a contribué à faire décider, dans un conseil de marine, qu'il étoit convenable de terminer la campagne et de différer jusques au mois de mars prochain les opérations projetées. Il est douloureux pour un François de vous annoncer une telle fin des préparatifs immenses dont mes lettres vous ont si souvent entretenu. On évalue à cent millions les dépenses qu'ils ont entraînées. Ils ont servi du moins à contenir nos ennemis et à faire une diversion bien utile à nos alliés de l'Amérique septentrionale. — Le Roi est vivement affecté de la nécessité qu'on lui a représentée de prendre ce parti, dont la

prudence fera probablement une loi. En ce cas, la division de don Cordova sortira de Brest aussitôt que les vents le permettront, et fera voile pour le Ferrol. L'amiral Hardy est dans la rade de Torbay. — Le cutter *Trial,* capitaine Blavet, a été expédié de Brest le 30 octobre, avec de nouvelles dépêches pour M. d'Estaing.

Le docteur Franklin a laissé prendre des copies d'une lettre écrite par un membre du Congrès, et contenant des plaintes vives sur la conduite qu'on a attribuée aux États-Unis, à l'égard des officiers françois qui se sont attachés à leur service.... On y cite l'épée emblématique donnée au marquis de la Fayette, une pension de 1,800 livres à M. Toussard, officier d'artillerie, des grades distingués à M. Dubouchet et à M. Duplessis-Mauduit, une médaille d'honneur frappée en l'honneur de M. de Fleury.

Nous ne sommes pas peut-être moins occupés qu'on ne doit l'être en Angleterre de ce qui se passe en Irlande. Les deux cours ennemies y exercent à l'envi tous les moyens imaginés par la politique la plus adroite pour tourner les esprits suivant leurs vues respectives. Voici l'extrait d'une lettre particulière, écrite de Londres, au sujet de cette crise importante : « Le député du Parlement d'Irlande a présenté à Sa Majesté l'adresse en réponse au discours du lord Buckingham. Les Irlandois y demandent au Roi, et non au Parlement d'Angleterre, que leur commerce soit rendu libre... Les discours qui ont été prononcés dans le Parlement d'Irlande ont une teinte américaine effrayante pour nous... On ne doute pas que les Irlandois ne soutiennent le parti qu'ils ont pris, si leurs raisons ne sont pas écoutées. Ils en ont une dernière, qu'on appelle la raison suffisante des rois, et qui est aussi celle des peuples opprimés : quarante mille hommes sont sous les armes, et des avis particuliers nous ont prévenus que la considération dont jouit le lord Buckingham a seule empêché que les délibérations fussent plus violentes. Notre ministère est fort embarrassé. Il est forcé de prendre une prompte résolution, et cette résolution développera entièrement son système. S'il cède aux justes demandes de l'Irlande, comment caractérisera-t-on la guerre cruelle qu'il fait aux Américains pour le même sujet? Si, au contraire, etc. »

LETTRE QUATORZIÈME.

De Versailles, le 13 novembre 1779.

Plusieurs papiers publics, et sans doute les uns d'après les autres, ont annoncé que le Roi de Danemark avoit fait restituer aux Anglois les prises qu'un vaisseau de l'escadre de Paul Jones avoit conduites dans un de ses ports. Des lettres particulières de Copenhague nous assurent de la fausseté de ces bruits, auxquels nos ennemis ont cherché, par de bonnes raisons, à donner de la consistance. Le Roi de Danemark, sur une insinuation seulement verbale de l'envoyé de l'Angleterre, a refusé cette restitution comme contraire à l'exacte neutralité qu'il vouloit conserver. — Un navire arrivé de Boston à Cadix, en vingt et un jours de traversée, a apporté la nouvelle que M. le comte d'Estaing avoit paru, le 15 septembre, sur les côtes de la Virginie, dirigeant sa route vers New-York; que l'amiral Arbuthnot s'étoit replié à Newport; que les armées américaines s'avançoient sur New-York, où le général Clinton avoit pris le parti de rester, mais que Washington, sur l'avis de l'approche de l'escadre françoise, se flattoit d'emporter promptement.

On attend à Brest l'escadre de M. de Sade, qui doit escorter un convoi de vivres et d'approvisionnements venant d'Espagne. Don Cordova passera l'hiver dans ce port, conformément aux ordres qu'il a reçus par un courrier récemment arrivé de Madrid. On y continue avec la plus grande activité l'armement de l'escadre qui sera envoyée dans les Indes orientales. Les dernières nouvelles nous rassurent sur l'état de nos affaires en ces contrées, où les Mahrattes ont prodigieusement servi nos intérêts, et où nous nous flattons déjà de prendre une revanche complète sur nos ennemis.

On dit encore que le duc de Guines, sous le prétexte d'affaires particulières, ira cet hiver à Londres. L'époque actuelle est celle où il est le moins possible de faire des conjectures fondées sur la suite des négociations secrètes qui continuent; mais ceux qui parient pour l'ouverture d'une campagne sanguinaire au printemps prochain paroissent avoir beau jeu.

M. de Sartine a dans ce moment des ennemis plus puissants que jamais à combattre. Mais notre monarque ne se prévient pas facilement, et de simples allégations ne font aucune impression sur son esprit. Sa Majesté apporte la plus grande activité à la recherche de la vérité, qui échappe si souvent aux rois.

On assure que M. Necker a mis pour le service de l'État ses propres billets à long terme sur la place. Il faut avouer que cet administrateur a employé jusqu'ici des moyens inconnus à ses prédécesseurs.

Des lettres de Londres marquent que le député d'Irlande est reparti avec la réponse du Roi, et qu'elle porte seulement que Sa Majesté consultera son Parlement d'Angleterre sur les demandes qui faisoient l'objet de sa mission. Rien n'est plus propre à arrêter sur l'Irlande les regards de ceux qui aiment les spectacles bruyants.

Le Roi d'Espagne a nommé don Langara pour remplacer don Ulloa dans le commandement de l'escadre qui croise aux Açores. Ce dernier sera jugé par un conseil de guerre. Son crime est, dit-on, de n'avoir pas attaqué les huit gros vaisseaux marchands anglois qu'il s'étoit obstiné à prendre pour des vaisseaux de guerre, contre le sentiment de ses officiers et le rapport de ses frégates.

Du 15 novembre.

Conformément à ce que je vous ai marqué précédemment, Monsieur, il étoit tellement décidé que nos opérations offensives seroient, en Europe, remises au printemps prochain, qu'à Brest les officiers de terre avoient la permission de s'absenter de leurs corps; au Havre, les bâtiments chargés de poudre avoient eu ordre de rentrer dans le port, pour y être visités, et le débarquement s'effectuant de toutes parts, annonçoit un entier désistement du projet de descente. De nouvelles circonstances ont sans doute opéré un changement de résolution. Le 8 de ce mois, il est arrivé au Havre un courrier extraordinaire avec des ordres pour M. le duc d'Harcourt, qui se trouvoit absent, le débarquement a été suspendu, les officiers se sont empressés de faire remettre leurs effets à bord, et l'on a fait les dispositions propres à faciliter un prompt rembarquement. A Brest, il a été fait

depuis le 9 des signaux de départ à bord de *la Bretagne*, et tous les officiers ont reçu les ordres les plus précis de rejoindre.

Le capitaine d'un bâtiment hollandois a déclaré à son entrée au Havre que le 2 de ce mois il a aperçu vingt-quatre à vingt-cinq voiles qui paroissoient vaisseaux de ligne, à la hauteur de l'île de Wight.

Les lettres d'Irlande annoncent que la réponse du Roi d'Angleterre y a occasionné une vive fermentation. Il est certain que notre ministère y entretient des liaisons intimes et importantes. Il est également vrai que le peuple, pour y détester le joug de l'Angleterre, n'en est pas plus pour cela l'ami de la France.

La stérilité que vous avez remarquée quelquefois dans ma correspondance est préférable, sans doute, au récit des nouvelles équivoques. C'est pour cela que je ne vous ai point parlé de la prise de la Jamaïque, dont les papiers publics retentissent, que beaucoup de gens croient, mais dont, dans notre ministère, on n'a reçu aucun avis. Il y a des dépêches de M. le comte d'Estaing, mais je n'ai pu en pénétrer le contenu. On le dit dans l'île Longue. En ce cas, les Anglois seroient bientôt expulsés de l'Amérique septentrionale. Leurs établissements à Terre-Neuve sont presque entièrement détruits.

Une négociation fort essentielle nous occupe en ce moment. Nous nous flattons que la République de Venise nous fournira des secours pécuniaires considérables.

Pendant que l'exemple et les bienfaits de nos maîtres excitent les progrès de l'inoculation, la chambre du conseil de Dijon a rendu une ordonnance qui la prescrit.

M. Linguet a rendu, selon son usage, un compte très-malin du procès qui s'est élevé entre le maréchal de Duras et le comte d'Estrées. M. Mesnard, premier commis des finances, vient de certifier dans un mémoire public l'existence du bon de Louis XV pour une gratification de 1,500 livres en faveur de ce seigneur breton. On a fait à ce sujet l'épigramme suivante :

Monsieur le maréchal, pourquoi tant de réserve
Lorsque Linguet hausse le ton?
N'avez-vous pas votre bâton?
Qu'au moins une fois il vous serve.

On dit en ce moment que le prince de Nassau-Siegen est mort à Saint-Malo des suites de dyssenterie.

LETTRE QUINZIÈME.

De Versailles, le 20 novembre 1779.

Don Cordova est reparti pour l'Espagne avec son escadre. C'est la seule nouvelle politique de quelque importance que j'aie aujourd'hui à vous mander. Après quelques incertitudes et divers débats, il a été convenu que d'ici au printemps nous nous passerions de renfort, qui nous sera rendu au double pour la campagne prochaine. Alors, sans doute, il s'effectuera de grandes choses, si les succès de M. d'Estaing et les affaires d'Irlande ne forcent pas l'Angleterre à accepter cet hiver les conditions qu'on a voulu lui prescrire. — C'est pour fixer l'attention des Anglois sur la Manche et la détourner de l'escadre espagnole, offerte isolée à leurs coups dans l'Océan, que nous avons fait dans les ports de Normandie, comme je vous le marquois dans ma précédente lettre, de fausses démonstrations offensives. — On continue avec chaleur l'armement destiné aux Indes orientales. S'il arrive à temps, M. Dumas perdra infiniment de son crédit dans l'espèce de parti qui existe à notre cour, et qu'on peut, par analogie, nommer le parti de l'opposition. Notre ministre de la marine se défend bien, et il sera inébranlable s'il résiste aux derniers coups qu'on a voulu lui porter sur la comptabilité de son département. On lui fait honneur de la chaleur qui fermente de plus en plus dans les têtes irlandaises. Parmi quelques étrangers inconnus, qui sont fréquemment admis dans son cabinet, on veut qu'il y ait un député des mécontents d'Irlande, et, en effet, il est indubitable qu'ils sont en correspondance intime avec notre ministère. Il y a peu d'apparence que l'accession de l'Angleterre à leurs demandes détruise les mesures que nous pouvons avoir prises pour acquérir des amis aussi essentiels. La séparation des États-Unis de l'Amérique septentrionale et de la mère patrie est, pour ainsi dire, l'ouvrage du Roi d'Angleterre seul. Ici, toute la nation angloise semble s'unir pour fournir aux Irlandois des motifs fondés d'*insurgence*. De toutes parts, les villes et les différents

corps de commerçants de l'Angleterre et de l'Écosse préparent des représentations au Parlement, et donnent des ordres à leurs députés pour s'opposer à la liberté de commerce que réclament les Irlandois. — Les changements projetés dans la ferme générale éprouvent beaucoup de contradictions. En attendant que cet objet majeur soit réglé, M. Necker met de l'ordre dans les petites parties. Le Bureau de correspondance générale, singulier établissement dû d'abord à l'imagination industrieuse de quelques particuliers, a excité par ses succès l'attention du ministère, qui vient de lui donner une nouvelle forme et de nouveaux chefs. On a aussi fait quelques changements à la Caisse de Poissy, qui, comme vous le savez, Monsieur, se charge d'acheter tous les bœufs qui arrivent au marché pour les revendre ensuite aux bouchers : établissement favorable aux bouchers pauvres, et onéreux pour ceux qui n'ont pas besoin du crédit qu'il accorde. On a mis à la tête de cette partie un financier nommé *Raguet*, homme massif de figure et d'esprit, ce qui fait dire à quelques plaisants qu'il est à craindre que les bouchers ne se trompent, et ne prennent l'administrateur pour la chose administrée. — M. Buffault, ancien marchand d'étoffes, puis trésorier de la ville de Paris, célèbre par la protection de la comtesse du Barry, par la singulière fortune qu'il a faite, et par l'extrême beauté de sa femme, qu'il vient de perdre, s'est remarié ces jours-ci. Il a épousé l'ancienne maîtresse de M. de la Ferté, intendant des menus plaisirs, qu'il avoit enlevée, il y a quelque temps, à cet autre financier, son ami et son bienfaiteur.

VERS

Sur le prince d'Hénin, amant de mademoiselle Arnoult, et nommé le prince conservateur par le comte de Lauraguais, qui entretenoit précédemment cette actrice.

Chez la doyenne des catins
Ta place est des plus minces.
Tu n'es plus le prince d'Hénin,
Mais bien le nain des princes (1).

(1) Ces vers, attribués à M. de Champcenets, auquel ils coûtèrent un duel et une disgrâce, étaient en réalité du marquis de Louvois, qui laissa dire et laissa blesser l'usurpateur.

LETTRE SEIZIÈME.

De Versailles, le 29 novembre 1779.

Les bruits publics, quand ils ont acquis quelque crédit, ne doivent point être indifférents pour ceux qui s'amusent à calculer d'avance les événements futurs. Je crois donc pouvoir vous en rapporter quelques-uns qui échauffent ici les esprits. Quoiqu'ils n'aient aucun degré de certitude, les spéculateurs ont le temps d'exercer leur imagination d'ici à la campagne prochaine. Les occasions leur manqueront d'autant moins que rien de ce qui est renfermé dans le cabinet de nos ministres n'échappe qu'enveloppé d'une portion du voile qui recouvre toutes les dispositions dont on s'y occupe.

On prétend donc que M. du Chaffault ayant déplu à son tour, cédera sa place à M. le comte d'Estaing, dont l'ardeur agissante est parfaitement reconnue; que celui-ci sera remplacé par M. de la Mothe-Piquet. On suppose que cela n'aura lieu que lorsque le vice-amiral des Antilles aura couronné ses succès par la prise de New-York, dont quelques nouvellistes se flattent d'avoir la certitude. Tant que dureront les discussions qui subsistent toujours entre M. Necker et le ministre de la marine relativement aux comptes de ce département, dont on continue de s'occuper, beaucoup de gens ne cesseront de prédire la chute de M. de Sartine. Les mêmes lui donnent M. d'Estaing pour successeur; mais on croit qu'il refuseroit ce poste éminent, auquel il est véritablement moins propre qu'aux expéditions militaires.

Les mouvements populaires d'Irlande ont excité ici beaucoup de fermentation dans les esprits. Les uns, qui les regardent injustement comme la suite des impressions que notre ministère a excitées dans les têtes principales de ce pays et de l'enthousiasme d'indépendance qu'il cherche à y fomenter, sont choqués des effets dangereux d'une telle manière de faire la guerre. D'autres craignent que ces troubles ne gâtent entièrement les affaires d'Irlande, en dégoûtant d'une liberté si prompte à dégénérer en licence les chefs dont la fermeté étoit appuyée sur des principes honnêtes. L'affaire de M. Lally se suit toujours avec chaleur.

On attend avec impatience un mémoire de M. le chevalier Chaponnay, ci-devant aide de camp de ce feu général, et qui a été tellement impliqué dans son affaire qu'il a encouru la peine du blâme. Ce jugement s'exécute ainsi : le condamné se présente devant le tribunal, dont le président le flétrit avec ces mots foudroyants : « La Cour te blâme et te déclare infâme. » Alors M. de Chaponnay s'étoit écrié : « Je ne vois ici d'infâme que votre jugement. » Les plus puissantes protections avoient eu peine à le soustraire aux suites d'un propos aussi hardi. La malignité s'apprête à jouir amplement à la lecture d'un mémoire produit par un tel homme. Il renferme, dit-on, cette note singulière : « MM. Chaponnay et de Genlis ayant été mandés pour prêter serment ensemble, le premier déclara qu'il ne déposeroit point concurremment avec le comte de Genlis, et s'expliqua ainsi : « Je récuse le témoignage de monsieur (le comte étoit « présent), parce que monsieur est un j... f... à qui j'ai vu tour- « ner le dos à côté de moi à telle affaire. » — C'est le même comte de Genlis qui étoit avec M. le duc de Chartres à la journée d'Ouessant.

J'apprends en ce moment que de nouveaux mouvements, entre nos ministres, semblent donner quelque apparence au bruit qui s'est répandu d'une prochaine révolution. La Reine, qui accorde une haute protection à M. de Sartine, ne dissimule point son mécontentement sur le compte de M. Necker. Le Roi a témoigné sa sensibilité à cet égard, ayant eu l'occasion de déclarer avec fermeté qu'il ne se détermineroit jamais d'après les suggestions dictées par ses ministres, mais qu'il ne se refuseroit jamais à la découverte d'une vérité nuisible à celui même à qui il auroit accordé sa confiance la plus intime. — M. d'Aranda paroît s'être décidément rangé du côté du directeur des finances.

L'Apologie de Ravaillac, *écrite par l'ordre de Marie de Médicis sous la dictée du duc d'Épernon*, est un libelle atroce dont on recherche rigoureusement les exemplaires. Il contient les imputations les plus graves contre des personnages du premier ordre, à l'occasion de l'événement qui a souillé l'histoire de France de l'année 1610.

LETTRE DIX-SEPTIÈME.

De Versailles, le 2 décembre 1779.

M. le comte d'Aranda se déclare ouvertement contre le système adopté par notre ministère dans la guerre présente. Il prétend qu'il est plus coûteux en argent et peut-être en hommes que celui d'activité, en faveur duquel il n'a cessé d'insister. Il est si hautement le panégyriste de M. d'Estaing, qu'on doit croire qu'il n'a pas peu contribué à la résolution prise par Sa Majesté de confier les opérations d'Europe à ce vice-amiral l'année prochaine. M. de Vergennes, toujours intimement uni avec M. de Sartine, s'occupe fortement de l'insurrection de l'Irlande, que l'on regarde ici comme immanquable. Ces deux ministres ont mis sous les yeux de trois seigneurs irlandois, qui ont de fréquentes conférences avec eux et parmi lesquels se trouve un parent du duc de Leinster, un plan d'indépendance projeté pour ce royaume et calqué sur celui que les États-Unis de l'Amérique défendent si bien. La liberté avec laquelle le sieur Linguet s'expliquoit sur ces objets dans son dernier numéro, en a fait retarder la distribution. Vous n'ignorez pas, Monsieur, que cet écrivain n'a obtenu son pardon que sous la condition expresse qu'il ne publieroit rien que M. de Vergennes n'ait lu, examiné et corrigé lui-même.

Le chancelier Maupeou a obtenu la permission de venir à l'une de ses terres, qui n'est éloignée de la cour que de dix lieues. Cette conduite du Roi à son égard ne signifie rien, quoi qu'en disent les grands parleurs, sinon qu'on a voulu adoucir son exil, où il s'étoit plaint d'être mal pour sa santé. Pure compassion, pure générosité de la part du Roi, et c'est tout. Voilà le langage de la cour. Celui des dévots, dans la clique desquels le chancelier s'est jeté entièrement, est un peu différent. Ils prétendent qu'on l'a rapproché pour le consulter, et espèrent que bientôt il sera rappelé tout à fait. C'est ce que vraisemblablement on ne verra jamais.

On a faussement répandu que le duc de Guines étoit parti pour Londres. Il a disparu, à la vérité, dans la soirée du

26 novembre, mais on ignore où il est allé. On prétend que des papiers qui lui étoient adressés, et dont on s'est emparé, l'ont rendu plus que suspect à notre ministère, et qu'il a pris la fuite à temps.

M. le directeur général des finances vient de faire arrêter la distribution d'un ouvrage intitulé : *Lettres sur l'emprunt et l'impôt*. Je n'ai pu encore me procurer cet ouvrage. On dit qu'il forme à la fois une critique sanglante des opérations de M. Necker, et découvre prématurément les projets dont il s'occupe. Le sieur Beaumarchais, après avoir gravi les bords glissants de la roue de la Fortune et en avoir saisi le faîte, est à la veille d'être précipité au même point d'où il est parti : son papier est en ce moment fort en discrédit. Cependant M. de Sartine, son seul protecteur, paroît ne l'avoir pas abandonné. La concurrence de la maison Girardot, Halles, etc., lui a prodigieusement nui dans ses opérations de commerce avec les Américains. Mais il faut avouer que l'existence d'un tel homme, dans un état où la considération personnelle doit êtré unie à la fortune, ne pouvoit être que précaire et peu durable.

Le prince Frédéric de Salm s'occupe à relever une maison d'éducation dont l'établissement, négligé par son père, est dû à l'un de ses ancêtres. On lui fait les honneurs de la rédaction du prospectus, qu'il distribue lui-même. On regarde cette affaire comme un pur objet de finance. Son intendant, solide spéculateur, n'a pas attendu le succès de cette entreprise, à laquelle il devoit prendre part, et vient de disparoître avec dix ou douze mille louis à compte sur sa portion dans les bénéfices. Les courtisans ne voient pas sans jalousie les faveurs que le Roi accorde au prince de Montbarrey et à sa famille. Le régiment accordé au prince de Nassau-Saarbruck excite beaucoup de clameurs. Le prince de Condé renouvelle ses prétentions sur la charge de grand maître de l'artillerie de France, à laquelle le ministre de la guerre avoit aspiré. Il n'est point de ministre, en ce moment, qui n'éprouve combien il en coûte de peines et de soins pour conserver la faveur des rois.

M. Necker est fort embarrassé des sollicitations d'un comte de Paradès, homme de qualité, qui a été blessé au siége de la Grenade, et qui demande le remboursement de 800,000 livres

que son tuteur a prêtées au Roi il y a trois ans. On lui offre des possessions considérables en Corse; mais ce jeune officier, dans les spéculations duquel cette île n'entra jamais, insiste pour être remboursé dans une autre monnoie.

Le sieur Hilliard d'Auberteuil, auteur d'une *Histoire de la révolution de l'Amérique septentrionale*, avoit été chargé par M. de Sartine tant de ce travail que de différents écrits relatifs à l'administration des États-Unis. Le ministre a eu la bonté de fournir aux dépenses de ce jeune écrivain, en qui le goût pour les plaisirs est plus vif mille fois que l'enthousiasme de l'indépendance américaine. Il vient, pour dernière récompense, d'être nommé procureur du Roi à Léogane, île de Saint-Domingue. Cette faveur pourroit bien être pernicieuse à un tel Solon, et la mer, qui sympathise assez mal avec les parvenus, ne ménagera pas plus qu'un autre ce législateur de nouvelle trempe. — M. de Tuder, conseiller au Parlement, vient de mourir. Avare, opiniâtre, riche et dur, il n'a pas laissé plus de regrets à ses héritiers qu'aux malheureux plaideurs dont il rapportoit les procès.

LETTRE DIX-HUITIÈME.

De Versailles, le 5 décembre 1779.

M. de Cordova a été bien servi par les vents. On a la nouvelle que quatre de ses vaisseaux sont arrivés au Ferrol, et neuf des autres à Cadix.

Il est très-décidé que l'on fera partir, sous peu de temps, le renfort de vaisseaux et de troupes que l'on envoie à l'île de France. Mais ce n'est plus M. d'Archambauld qui y va. On prétend qu'il a remercié, et l'on nomme présentement M. Duchemin, ancien colonel de l'une des légions supprimées. L'échange des prisonniers aura lieu incessamment. Les Anglois ramèneront les nôtres en France et nous les leurs en Angleterre. Dans les guerres précédentes, c'étoient eux seuls qui menoient et ramenoient : voilà déjà un de leurs prétendus droits auquel ils renoncent. Il faut espérer que nous leur ferons entendre raison pour le reste. On a parlé ici de la prise de Manille. On a fait plus : on a parié sur cet événement; mais il est au rang des chimères politiques, si fréquentes ici.

On ne sait à quoi attribuer le désastre de M. Baudouin, maître des requêtes, qui a fait faillite il y a quelques jours. Il est à la Bastille. M. le garde des sceaux lui avoit donné, avant l'époque fatale, l'ordre de vendre sa charge. Elle sera donnée, selon les apparences, au fils de M. Rouillé d'Orfeuil, intendant de Champagne.

Du 8 décembre.

On écrit de Nantes qu'il y est arrivé, le 3 du courant, une goëlette partie de Philadelphie le 26 octobre, avec une frégate américaine nommée *la Confédération*, qui ramène en Europe M. Gérard et un ministre du Congrès pour l'Espagne, ainsi que plusieurs autres Américains. La frégate s'est séparée de la goëlette pour aller prendre les paquets de M. d'Estaing. A son départ, on avoit eu la nouvelle que ce général étoit arrivé à la Géorgie, s'étoit emparé de deux vaisseaux de guerre anglois de cinquante canons, et de vingt-huit bâtiments de transport, qu'il avoit mis quatre mille hommes de troupes à terre, et qu'il étoit à la poursuite du général Prevost; qu'on préparoit pour lui des vivres dans les environs de Philadelphie, où il étoit attendu; que les Anglois, de peur d'être coupés, avoient évacué Rhode-Island, réuni toutes leurs forces à New-York, et que dans cette position des affaires on se flattoit de voir bientôt le moment de chasser tout à fait les Anglois de cette partie de l'Amérique. Si nos armes ont tant de prospérité en Amérique, il semble que les éléments veuillent en consoler nos ennemis par le désastre qu'ils viennent d'occasionner sur nos côtes de Bretagne et de Normandie. Les coups de vent de la semaine dernière y ont fait le plus affreux ravage : vingt-six bâtiments de transport qui venoient de Saint-Malo à Granville, neuf cent soixante hommes au moins ont péri. Le convoi de l'île d'Aix, destiné pour l'île du Vent, et sur lequel le régiment d'Enghien étoit embarqué, a aussi été durement maltraité : trois navires ont été entièrement submergés. Le nouvel emprunt est fermé d'hier, et l'eût été bien plus tôt, si M. Necker n'avoit refusé de fortes soumissions, pour conserver au public la satisfaction d'y placer par petites parties sans être soumis à l'avidité des spéculateurs.

Le caissier du prince de Conti vient de faire une banqueroute

considérable, dans laquelle se trouvent enveloppés un grand nombre de Savoyards gagne-deniers qui, par confiance dans leur compatriote et ancien camarade, l'avoient fait dépositaire de leurs petites fortunes. D'après les nouvelles venues par Nantes, et dont je vous ai rendu compte ci-dessus, on a imaginé voir déjà le comte d'Estaing, en Géorgie, donner les étrivières au général Prevost, et faire une entrée triomphale à New-York. Non, Monsieur, ce n'est point à New-York, c'est en France que ce mortel heureux, semblable aux fiers Romains, arrive trainant après lui ses captifs. Le Roi en a reçu la nouvelle aujourd'hui par deux courriers extraordinaires dépêchés de Brest par ce grand homme. Sa traversée pour venir en France tient du prodige. Parti d'Amérique à la tête de douze vaisseaux, il s'est vu séparé de sa petite escadre par des coups de vent terribles, et il faisoit route accompagné d'un seul vaisseau. Il touchoit à peine aux parages de l'Europe, qu'il s'est vu attaqué par plusieurs vaisseaux ennemis. La Fortune a secondé ses talents et son courage. Il est sorti vainqueur de ce combat, dans lequel il a pris le vaisseau anglois *l'Experiment*, avec une frégate. Il a reçu une blessure à la cuisse, mais elle n'est heureusement pas dangereuse.

On a observé depuis quelque temps des liaisons plus intimes se former entre le ministre de la marine et M. l'archevêque de Paris. Ce prélat voit très-souvent Madame Louise, sœur du Roi et carmélite. On prétend qu'il entretient la bonne opinion qu'elle a prise de M. de Sartine, et qu'il excite ses recommandations actives près du Roi, qui ne manque pas de rendre toutes les semaines une visite à cette vertueuse princesse.

Malgré la protection ouverte de M. le comte d'Aranda, M. Dumas n'a rien obtenu, et ne sera, selon les apparences, jamais employé sous ce ministère. Avec une tête assez chaude sur un corps fort paresseux, cet officier général, d'ailleurs brave et éclairé, a pris un parti fort singulier pour se consoler des rigueurs du sort. Il a sollicité et obtenu la permission de faire ouvrir un jeu de pharaon chez la comtesse de Saint-Jean, son ancienne et constante maîtresse.

Le prince de Nassau-Siegen, revenu de l'autre monde, où les

fabricants de nouvelles l'avoient gratuitement envoyé, sera employé bientôt à une expédition en Afrique. Du moins sollicite-t-il chaudement cette faveur, aimant mieux s'exposer aux coups des ennemis de l'État qu'à ceux d'une foule de créanciers, soutenus par des huissiers et recors de toute espèce, qui l'assiégent ici.

Il est faux que des correspondances suspectes aient exposé le duc de Guines au ressentiment du ministère. Il a été forcé de s'éloigner de la cour pour avoir tenté une affaire « de cœur et de corps » avec la duchesse de Pol..., dans l'appartement même de la Reine.

Un fermier des environs de Paris, célèbre par ses lumières sur son art et par une fortune assez considérable, nommé Charlemagne, a été obligé de se cacher, pour avoir eu la faiblesse de souscrire des billets de complaisance en faveur du prince de Limbourg-Styrum. Bientôt ces billets se sont trouvés répandus dans toutes les mains impures des usuriers et des faiseurs d'affaires. Il ne s'agit pas de moins de 400,000 livres. Le pauvre Charlemagne, décrédité par la prostitution de sa signature, et dans l'impossibilité de satisfaire à de tels engagements, est perdu, si l'intervention du Parlement ne déclare nuls au moins ceux de ses billets dont la valeur n'a point été fournie. Je citerai, à cette occasion, le fragment d'une lettre où un plaisant de la cour fait l'histoire du prince en question.

« Le prince de S... joue ici un rôle au moyen des affaires qu'il fait tous les jours sur le pavé de Paris, tantôt haut, tantôt bas, selon les accidents. Il est tantôt dans la rue, c'est-à-dire dans un hôtel garni, et tantôt dans un hôtel superbe, où les meubles restent toujours pour payer les loyers. Aujourd'hui, il fait courir le bruit, pour s'accréditer, que son oncle, l'évêque de Spire, dont il est héritier, est sur le bord de la fosse. Demain, il ouvrira un emprunt sur la croix de son ordre, qu'on rencontre dans la crotte à tous les coins de rue. C'est un tailleur, un sellier, un bourrelier qu'on en voit décorés. Il n'y a pas même jusqu'au traiteur qui lui fournit à dîner qui n'ait l'honneur d'en être. On dit que le gouvernement a fait prier l'Altesse d'être un peu moins prodigue de ces sortes de munificences, mais qu'elle a répondu que ce

petit trafic faisoit bouillir sa marmite. On a fermé les yeux jusqu'à ce moment, mais cela ne durera peut-être pas longtemps. Le prince a quelques protections qui ont fait trainer en longueur, il y a deux ans, un procès aussi ridicule qu'ignominieux, qu'il eut avec un certain marquis de Quincy, au sujet d'une rente qu'il lui avoit faite d'une de ces croix, et contre laquelle ce dernier réclamoit en escroquerie. »

LETTRE DIX-NEUVIÈME.

De Versailles, le 12 décembre 1779.

Les affaires du Nord n'occupent pas moins nos ministres en ce moment que celles dont le foyer est plus près de nous. Les dispositions secrètes de la Russie, qui, si elle n'est pas médiatrice écoutée, sera l'alliée de nos ennemis, l'abdication projetée du Roi de Pologne et la certitude des obstacles qu'éprouveroit de la part de toutes les puissances de l'Europe l'élévation de la maison de Bourbon, excitent toute l'attention de notre ministère. Tant que les cours dont l'influence pèse sur les affaires de la Pologne ont été divisées sur le choix des concurrents pour cette couronne, ces négociations ont dû peu nous importer. La plus saine politique exigeoit que nous apportassions tous nos soins à apaiser une guerre dont l'issue pouvoit être une trop grande augmentation de puissance pour l'une des parties. Maintenant, du sein de la tranquillité et de la paix en Allemagne, il peut s'élever une hydre redoutable pour nous-mêmes, qui avons contribué à les affermir. Les surveillants ou les protecteurs, si vous l'aimez mieux, de la République de Pologne, réuniroient bientôt leurs suffrages en faveur du prince de Saxe (Henry, le duc de Saxe-Teschen), et fixeroient à cette occasion leurs droits réciproques, de manière à n'avoir plus rien qui détournât leurs regards des affaires présentes. Tels sont, suivant nos raisonneurs politiques, les motifs de la conduite que l'on suppose à notre ministère dans les affaires du Nord et de l'Orient. Il a fallu, disent-ils, mettre le Turc en mouvement pour contenir la Russie, et travailler contre notre propre ouvrage, en fomentant les obstacles qui retardent l'accession de l'Empire à la paix de

Teschen. Les armées qui se préparent de toutes parts recevront de Ratisbonne le signal de leurs exploits, et nous arrangerons nos affaires en attendant que nous ayons à jouer, une seconde fois, le rôle de pacificateurs. M. le maréchal de Richelieu reparoît à la cour avec quelques apparences de crédit. La gaieté et les agréments que ce vieux libertin sait répandre dans la société, forment un contraste utile avec les soucis qu'entrainent les affaires présentes. Le maréchal de Mouchy, son antagoniste, a échoué dans tous les efforts secrets qu'il a faits pour l'écarter.

Du 16 décembre.

L'arrivée de M. le comte d'Estaing à Brest a été suivie de différents bruits sur les détails de son expédition dans l'Amérique. Voici les circonstances qui échapperont aux journalistes, et dont l'authenticité ne doit exciter aucun doute. M. d'Estaing n'auroit point échoué dans son entreprise, et peut-être, en laissant son zèle l'emporter sur l'obéissance due aux ordres du Roi, qui l'avoit rappelé, auroit-il fixé la fortune en faveur des insurgents, s'il n'avoit été trahi par un officier américain, instruit de ses projets, et si les vents, toujours protecteurs de la fière Albion, n'avoient extrêmement maltraité la flotte. Ce brave général, à la tête de ses grenadiers, reçut un coup de flèche dans le bras, et quatre coups de feu qui le renversèrent. Le premier grenadier qui s'élança pour le relever eut la tête emportée par un boulet de canon; le second eut le corps coupé en deux; plusieurs autres furent de même victimes de leur zèle, jusqu'à ce qu'un d'eux fut plus heureux. C'est pendant l'action de Savannah que s'éleva un ouragan si furieux qu'il fallut abandonner l'entreprise pour exécuter le rembarquement. Notre retraite a coûté prodigieusement de monde, et en général cette affaire a été plus malheureuse que nous n'en pourrons jamais convenir... Les équipages de M. d'Estaing sont, au reste, dans le meilleur état possible. *L'Experiment,* vaisseau anglois qu'il a pris à la hauteur du cap Finistère, portoit 750,000 piastres, qui seront déposées dans la caisse de la marine, à Brest; la frégate qu'il a également prise étoit chargée d'habillements pour les troupes d'Amérique, ce qui a mis M. d'Estaing à portée de vêtir à neuf tout son équipage,

qui en avoit grand besoin, et qui porte encore les uniformes anglois.

M. de la Mothe-Piquet est allé à la Martinique avec quatre vaisseaux, et M. de Grasse a été envoyé à une autre destination, qui reste inconnue. On assure que le fameux Pulawski a été tué à la tête d'un corps d'Américains qu'il commandoit.

Du 20 décembre.

M. d'Estaing, armé de ses glorieuses béquilles, est parti de Brest le 11, pour se rendre à Versailles à petites journées. Le Roi a voulu lui faire préparer un appartement, et se dispose à l'embrasser. Le brave peuple breton a couvert sa voiture de couronnes de laurier, mais les officiers de marine, qui craignent d'avoir un chef aussi sévère, lui ont rendu très-peu d'honneurs. Le Roi a envoyé ses litières au-devant de ce grand homme. Comme il s'est déclaré ouvertement l'antagoniste du ministre de son département, on ne sauroit prévoir quel effet son apparition produira; mais beaucoup de gens présument que l'effet sera bien différent de ce que les bruits publics, soigneusement recueillis dans les gazettes, ont annoncé. On étoit inquiet de l'escadre de M. de Sade : on en reçoit enfin des nouvelles. Il s'est répandu dans le public qu'elles annoncent la prise du vaisseau de guerre anglois *le Chatham,* de cinquante canons.

Le chevalier de Deux-Ponts-Forbach épouse mademoiselle de Polastron, sœur de la comtesse Jules de Polignac. M. de Laval, évêque de Metz, est désigné pour le premier chapeau de cardinal. On assure la santé du Roi de Prusse très-chancelante. Déjà cette nouvelle a fait construire bien des systèmes politiques.

LETTRE VINGTIÈME.

De Versailles, le 22 décembre 1779.

Le marquis d'Agoust, capitaine au régiment des gardes, et capitaine des gardes (*ad honores*) de M. le prince de Condé, a donné à Son Altesse quelque mécontentement, qu'elle lui a témoigné avec vivacité. Il s'agissoit, dit la chronique scandaleuse, d'une madame de Courtebonne, aimée de tous les deux. Le

capitaine a donné sa démission de la charge qu'il possédoit au service du prince et lui a demandé satisfaction. Son Altesse a bien voulu la lui accorder, et lui a assigné le Champ de Mars pour rendez-vous. Le prince s'y est rendu accompagné de son gentilhomme ordinaire, et l'officier accompagné d'un de ses frères, aussi officier aux gardes. Ils se sont battus de bon jeu. Le prince fut blessé au bras: le combat continua, et l'officier fut blessé à la cuisse. Le prince reçut un second coup, et le combat fut fini. Cette affaire singulière a eu lieu samedi dernier. Les blessures n'étant pas dangereuses, le prince se rendit à Versailles, près de M. de Maurepas, et l'engagea à prier le Roi de ne donner aucune suite à cette affaire. M. de Maurepas répondit au prince que le Roi en étoit déjà instruit. On assure que Sa Majesté ne veut pas pardonner, et que les princes demandent un règlement pour prévenir de pareilles aventures.

La faillite du caissier du prince de Conti, dont je vous ai parlé, a donné lieu dans quelques papiers à un quiproquo offensant pour M. de Monsecourt, son trésorier, et qu'il est important de détruire. Ce caissier se nomme Cholet. Il est arrêté et poursuivi à la requête du procureur général.

On dit la comtesse du Barry mariée à son coiffeur [1].

L'affaire du maréchal duc de Duras, qui a suivi de près celle de la Sainval, fait jaser tant et plus. Comme à la cour on ne manque point de gens qui s'expriment facilement en vers, surtout lorsqu'il n'est pas question de dire du bien de son prochain, le maréchal a trouvé dernièrement les vers suivants sous sa serviette :

Enfin vous triomphez, monsieur le maréchal.
Quel début, juste ciel, dans les champs de la gloire !
D'un triomphe si beau s'ornera votre histoire.
Peuples, chantez Duras, il a vaincu Sainval.

Aussi grand à Paris que terrible à la guerre,
Opprimer le mérite est votre bon plaisir ;
C'est fort bien fait à vous : d'une ou d'autre manière,
Il faut bien quelquefois montrer qu'on sait agir.

Contemplez, ô Français, ce digne successeur
De Turenne et Villars, de Berwick et Maurice ;

(1) Faux.

Ce bâton glorieux, le prix de la valeur,
Duras sait l'acquérir en baisant une actrice.

A l'ombre des lauriers qui ceignent votre front,
On dit que va dormir l'illustre favorite.
Par malheur, ce repos ne sauroit être long :
Vos lauriers, monseigneur, se flétrissent trop vite.

Poursuis donc, ô Duras, remplis tes grands projets!
Cacodémon rendra ta mémoire immortelle,
Et tu vas figurer dans le brillant palais
Que Voltaire décrit, chant trois de *la Pucelle*.

L'archevêque de Paris a fait proposer une pension à du Verney, auteur d'une *Histoire de la Sorbonne*, afin qu'il ne la fît pas imprimer. Mais l'auteur a eu la noblesse de la refuser.

On est fort curieux de savoir quel accueil *Monsieur*, frère du Roi, fera au comte d'Estaing. Ce prince traite hautement de révolte et de rébellion punissable les efforts des Américains pour parvenir à l'indépendance. « Voilà Mandrin bien honoré, a-t-il dit en parlant de l'accueil que Paul Jones a reçu à la cour. Il ne reste plus qu'à élever des trophées à Cartouche Washington. » Au reste, M. d'Estaing n'étant arrivé ici que d'aujourd'hui même, je ne puis vous donner encore aucune particularité sur son apparition. Il a dîné chez M. de Sartine. Cette entrevue aura été une de celles où, fréquemment en ce pays, on ne dit pas un mot de ce que l'on pense.

M. Duchemin doit toujours partir incessamment pour commander l'expédition de l'île de France, où l'on envoie les corps de Lauzun et d'Esterhazy. M. d'Archambauld a une autre destination, également pour les Indes orientales. Le prince de Nassau-Siegen va servir en qualité de volontaire au siége de Gibraltar. M. de Guichen est nommé commandant de la marine à Brest, à la place de M. de la Prévalaye.

ANNÉE 1780.

LETTRE PREMIÈRE.

De Versailles, le 28 août 1780.

Il s'est fait dans les dispositions de la cour de Vienne quelques changements, qu'on attribue ici à la politique adroite de Frédéric, et auxquels on prétend que nous avons eu part. Il est décidé que l'archiduc Maximilien recevra la prêtrise incessamment. En rassurant les princes d'Allemagne et les puissances voisines contre l'ancien plan de sécularisation, cette démarche peut contribuer à raffermir la tranquillité de l'Europe qui sembloit menacée. Il n'est pas douteux cependant que ces arrangements ne contrarient les vues de l'Empereur. Ainsi l'on ne peut guère se flatter qu'ils soient durables.

L'avocat général Séguier et l'avocat Treilhard viennent de donner un spectacle assez scandaleux aux habitants de la capitale. Le dernier est chargé de la cause de M. de Créqui-Hamon, et l'avocat général est parent de madame de la Furjonnière, épouse de son adversaire. Ce procès perdu aux requêtes par M. de Créqui, est maintenant à la grand'chambre, et l'avocat Treilhard s'est permis de reprocher, au parquet même, à M. Séguier, l'influence qu'il avoit sur la balance de Thémis. L'avocat général traita l'autre d'insolent, et tous les deux ont porté leurs plaintes, l'un au premier président, l'autre au bâtonnier de l'ordre. Des amis communs s'empressent d'assoupir cette affaire. Les altercations de ce genre ne sont propres qu'à éclairer le public sur les secrets du palais. Il faut que la rage de plaider soit bien difficile à guérir, puisque de semblables événements n'arrêtent aucun des plaideurs qu'ils avertissent de la prévention des juges.

Le grand triomphe que les partisans des jésuites prétendent avoir remporté en Portugal, se borne jusqu'à présent à la réparation accordée à la comtesse d'Atonguia. Mais les termes mêmes de l'arrêt du conseil qui la réhabilite prouvent la fausseté de ce que quelques fanatiques obscurs se sont efforcés de répandre.

Sa Majesté Très-Fidèle y déclare que la comtesse d'Atonguia s'étant justifiée et ayant prouvé qu'elle n'avoit eu aucune part dans la conjuration formée contre le Roi Joseph Ier, elle doit continuer à jouir des honneurs qui lui sont dus par sa naissance.

On ignore par quels moyens la cour de Londres est parvenue à déterminer celle de Portugal à refuser son accession au plan de *neutralité armée*. La Reine a fait déclarer officiellement aux cours de Russie, de Suède et de Danemark, qu'elle s'en tenoit à son système de *neutralité pacifique*.

Extrait d'une lettre particulière de la Hollande.

« Tous les amis de l'humanité, Monsieur, s'empressent de proposer des problèmes et de fonder des prix pour encourager les philosophes à travailler à leur solution. Un patriote hollandois vient de consigner cinquante mille ducats au profit de celui qui, au jugement de Leurs Hautesses Princières, indiquera le plan le plus sûr de conserver à la Hollande, soit en accédant au plan de la neutralité armée, soit en n'y accédant pas, et ses épiceries et son cabotage. Les mémoires doivent être envoyés à Leurs Excellences les ministres plénipotentiaires des États Généraux à la cour de Russie, avant la prise des Moluques.

» Quelque considérable que soit le prix proposé, nous n'avons encore reçu que des projets absurdes et des conseils puérils ou impraticables : tel est celui de la garantie de nos possessions par les puissances confédérées, lorsqu'elles sont déjà convenues que leur protection réciproque cesseroit en cas d'une rupture déclarée. Cependant il nous est arrivé ces jours-ci un mémoire qui mérite quelque attention. Nos seigneurs s'en sont fait rendre compte dans une assemblée particulière, où l'on a bu huit cent quatre-vingt seize bouteilles de vin; attendu que si les buveurs d'eau de la Seine supposent la Vérité dans un puits, nous autres nous la croyons cachée avec le génie au fond d'un tonneau.

» L'auteur de ce mémoire commence par nous gourmander sur notre incertitude et prétend que toutes les fois qu'on balance, c'est qu'on manque de capacité pour se déterminer. Entre deux malheurs, continue-t-il, le choix est dans leur différence, mais il ne faut pas laisser échapper le moment de choisir. Il ne

reste à la République que l'option dans la querelle des puissances belligérantes ; il faut donc épouser celle qui peut faire le plus de mal. Craindre une invasion de la part de la France, c'est avoir peur des revenants ; et d'ailleurs l'or de Leurs Hautesses Princières peut leur faire trouver aisément cent mille stipendiaires qui dans six mois sauront aussi bien manœuvrer que le premier héros prussien. Mais c'est une folie que de vouloir entreprendre une guerre maritime, lorsqu'on n'a pas un seul amiral qui connaisse la tactique navale, ni un capitaine de vaisseau qui ait vu le feu. Le grand Condé gagna à vingt-deux ans la bataille de Rocroi, mais il faut vingt-deux ans de théorie et de pratique pour faire un Ruyter. Demandez aux Anglois l'opinion qu'ils ont des forces navales de la République. Les airs cavaliers de la cour de Londres vous diront combien elle redoute une rupture, et les trois agents qu'elle a envoyés dans l'Inde, ce qu'elle s'en promet. L'Angleterre est ruinée sans doute, mais ressemble aux joueurs qui pontent sur leur parole et qui crient *banco* à tue-tête. Dans ces circonstances, jouer contre elle, c'est hasarder l'effectif contre l'imaginaire ; et c'est lui donner le seul moyen qui lui reste de se rétablir. A ces causes, je conclus à ce qu'on envoie à Versailles un agent extraordinaire qui représente à Sa Majesté Très-Chrétienne que la guerre que l'Angleterre se dispose à faire à la République devant être pour son ennemie une nouvelle source de puissance et de prospérité, on supplie Sa Majesté Très-Chrétienne de trouver bon que Leurs Hautesses Princières déclarent à la France une guerre simulée qui, en enlevant à l'Angleterre tous les avantages de la rupture qu'elle médite, sera plus utile à la nation françoise que l'alliance la plus étroite. »

Du 29 août.

C'est le prince de Montbarrey qui avoit placé dans la maison de M. le comte d'Artois la dame Châtillon, qui vient d'être renvoyée. Elle étoit grosse, et son prétendu mari est aux îles depuis longtemps. On présume qu'elle mettra l'enfant qu'elle porte sur le compte du ministre ; mais on est bien sûr que d'autres ont dansé pendant qu'il jouoit du violon.

Le vicomte de Noé a donné dans la nuit de samedi à dimanche

dernier un feu d'artifice à madame la duchesse de Chartres. Il a été tiré sur le bassin du jardin du Palais-Royal. La princesse et beaucoup de dames de haute qualité étoient placées vis-à-vis de ce bassin. M. le duc de Chartres et le duc de Fitz-James y ont paru; mais ils se sont bientôt éclipsés, pour aller trouver trois courtisanes (mesdemoiselles Quincy, Carline et d'Elfevre), avec qui ils ont tenu dans les contre-allées une conversation qui auroit bien contrasté avec celle des dames qu'ils abandonnoient. Ils ont fini par sortir avec elles du jardin...

Le duc de Chartres a gagné plus de quinze mille louis à Spa. Le Roi de Suède y a perdu une somme très-considérable.

LETTRE DEUXIÈME.

De Versailles, le 1er septembre 1780.

Vous vous trompez, Monsieur, si vous croyez, comme beaucoup de monde, que madame de Canillac tient le comte d'Artois dans ses chaînes, à l'exclusion de toutes autres beautés. L'anecdote suivante, que je vous garantis véritable, vous prouvera le contraire. Les beaux yeux de mademoiselle Comtat, actrice de la Comédie françoise, ont fait depuis longtemps impression sur le prince. Il y a deux ans qu'il lui fit offrir cinq cents louis pour une nuit. La comédienne, alors amoureuse de la bourse et peut-être du physique du marquis de Maupeou, fils du chancelier, les refusa; mais comme les passions de ces nymphes ne sont pas durables, elle n'a pas manqué de se brouiller avec son ex-président, aujourd'hui colonel du régiment de Bourgogne cavalerie, et lui donna pour successeur M. Desentelles, intendant des Menus, et son camarade de comédie Fleury. Ces trois personnages vivoient en bonne intelligence et étoient très-contents les uns des autres. Il n'y avoit que les créanciers de mademoiselle Comtat qui ne l'étoient guère : ils demandoient de l'argent à grand bruit, il en falloit absolument. Dans ce cruel embarras, la princesse des coulisses s'est rappelé l'offre du prince, et comptant en tirer un grand parti, elle lui a fait des avances, des agaceries, et a fini, feignant d'être éperdument amoureuse de son adorateur, par se rendre à discrétion et sans aucune capitu-

lation quelconque. Notre beauté vaincue ne doutoit pas que le lendemain son hôtel ne fût couvert d'une pluie d'or, car tous les créanciers avoient promesse d'être payés ce jour-là. Mais quel fut son étonnement lorsqu'elle vit arriver un émissaire du prince avec cent cinquante louis! Vous n'aurez pas de peine à croire, Monsieur, qu'elle les a renvoyés avec hauteur, et que les rieurs ne sont pas de son côté.

Du 3 septembre.

Les Espagnols ont été tardifs, mais ils ont su s'en dédommager. La marine françoise n'a point fait de cette guerre une si bonne prise que celle que don Cordova vient d'envoyer dans la baie de Cadix et que l'on peut estimer au moins à vingt millions. Le ministère en a reçu hier les détails officiels par un courrier de M. de Montmorin.

Malgré ce qu'on lit dans quelques gazettes, soyez bien certain, Monsieur, que l'élection de Munster a été unanime. Il paroît même que tout le crédit du baron de Furstemberg à la cour de Berlin, et la chaleur avec laquelle il l'a employé, ont été nécessaires pour faire aller le Roi de Prusse aussi loin. On peut juger combien le grand Frédéric avoit pris cette affaire à cœur, en jetant les yeux sur sa lettre au Pape, dont voici quelques passages: « Il vescovado di Munster è il punto principale per accomplir quel gran disegno. Munster et Liegi hanno la populazione la più forte di tutti Stati ecclesiastici in Germania con laquale facilmente si compone della armata. Si la Chiesa vuol permittere che le sue intrade e il sanguine de suoi sudditi servano a contentare quella passione che vi ha desiderato doppo tanti secoli e cercato per tante maniere sempre nuove di avere al fine il despotismo generale in Germania, gli ultimi evenimenti in Europa hanno dimostrato chiaramente quanto difficile sia di riuscire a quel disegno et di prevalere sopra quella potenza che contrabilancia il potere della casa di Austria in Germania, alla quella importa più ch' a tutto altra di conservare la costituzione del corpo germanico. Ma si la Chiesa permette che si possa assalirla per mezzo degli beni ecclesiastici, ella deve attendersi di pagare les spese d'ogni evenimento un poco decisivo, di che parte mai si vorrebbe considerare la probabilità di quello che potrebbe succedere. »

C'est quelque chose de bien inconcevable que l'inaction des escadres combinées dans les Antilles. Au 5 juillet, elles commençoient à penser qu'elles avoient fait un assez long somme, et cela, dit-on, à cause de quatre mille malades que les Espagnols avoient amenés. Mais il leur restoit douze à treize mille hommes, et avec cela nous étions plus forts que nous ne l'aurions été avec dix-sept mille, quand les ennemis auront reçu leurs renforts.

M. du Chaffault a demandé sa démission à trois fois : il a été refusé. Cependant il a la permission d'aller à l'une de ses terres. Il a reçu du ministre une lettre de reproches très-vifs, parce que ces démarches éventent le projet dont on faisoit un profond mystère. C'est donc un parti qui s'élève contre M. d'Estaing, auquel on destinoit le commandement de la grande escadre. Une foule d'officiers attachés au comte du Chaffault et accoutumés par l'esprit de corps à regarder le comte d'Estaing comme un intrus, vont aussi demander leur démission, ou s'ils restent, régler peut-être leur conduite d'après leurs affections... ce qui sera bien pis encore.

Du 6 septembre.

Il y a, Monsieur, une nouvelle brouille entre M. de Sartine et M. Necker, au sujet des fonds pour la campagne prochaine. Le ministre de la marine demande une somme très-considérable. Le directeur général des finances veut savoir auparavant l'emploi de l'argent immense qui a été fourni cette année. On ne veut ni on ne peut lui en rendre compte. M. de Maurepas, qui paroît plus pencher pour M. de Sartine que pour M. Necker, est fort embarrassé. On ne sait comment tout cela finira. On craint que ce ne soit par la retraite du ministre des finances. C'est le Roi seul qui le soutient; la famille royale, toute la cour et tous ceux qui aiment à pêcher dans l'eau trouble, sont contre lui.

On s'attend actuellement à une réforme dans la chambre et les écuries du Roi. Madame la comtesse de Brionne, mère du prince de Lambesc, grand écuyer, voulant prévenir le coup, en a parlé à Sa Majesté et a voulu entrer dans des détails. Le Roi ne lui a pas laissé achever son discours et lui a répondu avec beaucoup de fermeté mot à mot les paroles suivantes : « Madame, de quoi vous mêlez-vous? Ce ne sont pas là vos affaires. »

Le prince de Bariatinski, envoyé de Russie, est parti pour aller faire un tour dans sa patrie. Il doit ici plus de cent mille écus. Comme ses créanciers le tourmentoient beaucoup, il va tâcher de se raccommoder avec sa femme, qui est une princesse de Holstein, parente de l'Impératrice, et fort riche. Elle a déjà payé ses dettes deux fois; il compte qu'elle les acquittera pour la troisième.

LETTRE TROISIÈME.

De Versailles, le 8 septembre 1780.

Vous n'aurez certainement pas deviné, Monsieur, le beau plan de la fin de cette campagne. Adressez-vous aux génies sublimes que l'arbre de Cracovie (au Palais-Royal) éclaire de son ombre, et vous apprendrez le secret de nos ministres. Le voici.

Les cinq vaisseaux russes destinés pour la Méditerranée vont entrer dans le Tage et demander à la Reine de Portugal son accession à la neutralité armée. On est assuré d'un refus. Ils fileront ensuite vers Cadix. Là, ils trouveront M. d'Estaing, qui, à la tête de cinquante-six vaisseaux et de vingt-cinq mille hommes de débarquement, viendra se présenter devant Lisbonne, et sur une telle ambassade, Sa Majesté Très-Fidèle ne pourra s'empêcher de devenir infidèle à ses alliés. M. Gobemouche ne m'a pas dit si elle se détermineroit de gré ou de force, si l'on emploieroit la contrainte, quitte en cas de besoin à faire la conquête du Portugal, ou si l'on seroit d'accord avec la cour de Lisbonne, pour lui fournir l'excuse d'avoir cédé à une force majeure. Enfin quand les parties auront signé en présence de notaires et de témoins aussi respectables, ceux-ci se rendront devant Gibraltar pour y recevoir cette place en legs de l'Angleterre expirante. Gibraltar sera attaqué à la fois par mer, du côté de Saint-Roch et à la pointe d'Europe. C'est ainsi que se fera cette dernière attaque. Six mille malfaiteurs auront la rude commission d'y frayer le chemin aux troupes espagnoles : chaque survivant aura sa grâce et 300 livres de pension. On espère qu'au moyen d'un feu et d'efforts continuels, jour et nuit, pendant sept à huit jours, qui fatigueront ainsi la place de tous les côtés, on réduira par

la lassitude, l'insomnie, la faim et la soif, une garnison trop faible pour l'étendue des ouvrages. On fixe cette opération à la fin de ce mois, temps où il y a des calmes assez constants dans ces parages.

La faveur de la comtesse Jules de Polignac près de la Reine se soutient toujours, malgré les cabales et les mauvais propos. La duchesse de Guiche, fille de cette favorite, et un très-petit nombre de privilégiés, ont été encore dernièrement acteurs et spectateurs dans *l'Anglais à Bordeaux*. On a refusé cette fois l'entrée à beaucoup de courtisans qui avoient été admis aux autres représentations, entre autres au marquis de Crussol, capitaine des gardes du comte d'Artois, quoiqu'il fût de service ce jour-là. La raison en est qu'on s'étoit permis de critiquer un peu vivement le talent des acteurs, sans épargner les premiers rôles.

La princesse de Lamballe paroît avoir entièrement perdu les bonnes grâces de la Reine. Des gens qui prennent sans doute beaucoup de part à sa disgrâce ont charitablement répandu, dans ce moment où elle tient à un fil, que Son Altesse avoit le malheur d'être enceinte. Pour détruire cette calomnie, la princesse se montre partout et va souvent à cheval.

On avoit répandu le bruit, il y a quelque temps, que le prince de Nassau-Siegen, après avoir perdu une somme considérable sur sa parole à Spa, s'étoit brûlé la cervelle. Il paroît au contraire qu'il en a fait un excellent usage. Sa médiocre fortune, ses dépenses excessives et les dettes énormes qui en ont résulté, ne lui laissoient en effet d'autre alternative que de fuir en l'autre monde ou de faire fortune en celui-ci. Ce dernier parti lui a paru le meilleur. Il a fait une cour si assidue à la princesse Sangouszka, divorcée de son mari, qu'il l'a épousée, ou plutôt ses biens immenses. Les créanciers du prince bénissent le ciel d'un coup si heureux pour eux en apparence ; mais s'ils réfléchissoient mûrement, ils se diroient bientôt que l'amour du jeu, des filles, des chevaux, d'un luxe effréné, ne conduit guère à payer ses dettes.

La détresse où se trouve la cour d'Espagne est quelque chose d'inconcevable. Elle a fait négocier à Paris un emprunt de neuf millions de piastres, et cinq des principales maisons de banque de Paris s'en étoient chargées à l'intérêt de huit à dix pour cent.

Mais comme elles ont appris presque en même temps que le Roi d'Espagne avoit résolu de créer pour une pareille somme de papier-monnoie, elles en ont été si alarmées que l'affaire se trouve suspendue. M. Necker leur a su mauvais gré de donner leur crédit à l'étranger, dans un moment où l'État en avoit besoin. Cette fausse opération a produit sur notre place un effet si désavantageux à l'Espagne, qu'on ne peut négocier aucune traite sur Madrid.

Du 11 septembre.

Une puérile dispute d'étiquette avoit retardé le deuil du prince Charles. Enfin on le prendra jeudi pour trois semaines, un courrier de Vienne étant venu apporter à M. de Mercy l'ordre d'en faire la notification avec l'appareil requis.

Lady Barrymore, très-connue à Paris par le grand nombre d'amants qu'elle a rendus heureux, vient de mourir d'une maladie de poitrine à l'âge de trente ans. Elle étoit veuve du lord Barrymore, de l'une des plus anciennes familles d'Irlande. C'est de cette branche que du Barry, surnommé *le Roué*, s'étoit fait descendre [1]. On ne parle que de l'aventure du chevalier de Romance, aujourd'hui marquis de Mesmon, lieutenant aux gardes françoises, et d'un jeune garde du corps âgé de dix-neuf ans. Voici comment chacun d'eux la raconte. *Le marquis*. « J'étois de garde le soir; il faisoit chaud; j'ôte mon pesant uniforme, je mets une redingote, et vais respirer sur la terrasse du château. J'y rencontre un jeune homme avec une femme sous le bras. Je la fixe; le cavalier le trouve mauvais. Nous nous battons, je reçois deux blessures légères. Le lendemain, je me rappelle qu'il est défendu de se battre étant de garde, sous peine de vingt ans et un jour de prison. Je suis sûr que de bons amis instruiront le maréchal de mon aventure. J'ai donné ma démission pour en prévenir les suites. » *Le garde*. « Je me promenois seul sur la terrasse. J'y trouve un homme en redingote; il m'accoste, m'offre de l'argent et des présents, et me fourre les mains dans les culottes. Je le saisis au collet en lui disant à qui il a affaire. Il me décline son nom et son état. Nous quittons la terrasse; nous nous battons, et je donne à mon b... deux grands coups d'épée. »

(1) Voir sur cette lady Barrymore les *Mémoires de Lauzun*.

C'est à cette dernière version qu'on s'en rapporte. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'officier aux gardes avoit dix-huit ans de service, étoit des premiers à avoir la croix, et qu'il a été obligé de quitter son corps. Il a eu ordre de ne point paroître à Versailles.

LETTRE QUATRIÈME.

De Versailles, le 13 septembre 1780.

Le marquis de Caraccioli, ambassadeur de la cour de Naples, a été nommé malgré lui à la vice-royauté de Sicile. On prétend que c'est le duc d'Aranda qui lui a joué ce mauvais tour. M. de Caraccioli devoit partir le mois prochain pour aller occuper sa nouvelle dignité, mais il a allégué différents prétextes pour différer son départ jusqu'au printemps prochain. Il en est d'autant plus charmé qu'il auroit été désagréable pour lui de faire un aussi long voyage avec une blessure qu'il vient de recevoir de Vénus. Cette Vénus est une jeune et jolie personne de Corfou qui est depuis quelque temps dans notre capitale, et que nos amateurs et paillards honteux courtisent assidûment. Son Excellence napolitaine tient un des premiers rangs parmi ces messieurs, et n'a pu résister aux charmes de la belle Grecque. La clef de son coffre-fort lui a bientôt ouvert la porte de son cœur, et l'ambassadeur a goûté pendant quelque temps les douceurs de l'amour dans les bras de sa Dulcinée; mais comme rien n'est durable dans ce bas monde, il s'est aperçu un beau matin que la perfide l'avoit mis dans la nécessité d'avoir recours à la salubre Faculté, qui épuise sa science pour effacer les traces de funestes jouissances.

Du 18 septembre.

On attribue à la maison Girardot, Haller et Cie le mauvais succès de l'emprunt qu'a voulu faire la cour d'Espagne. On sait que cette maison est la même que M. Necker a quittée pour courir la carrière de ministre; qu'il y a laissé en commandite la majeure partie de sa fortune, et qu'il l'a chargée de toutes les opérations de banque relatives aux finances de l'État. C'est elle qui a fourni presque tous les fonds du dernier emprunt viager pour le Roi,

et qui a ménagé avec tant d'adresse la vente des actions, qu'elle a enfin réussi à les négocier à bénéfice. La cour d'Espagne avoit chargé les sieurs Vandenyver, Cottin, Rilliet et Batbedat de son emprunt. Ces quatre maisons avoient déjà fourni huit millions. L'alarme qui s'est répandue a compromis leur crédit au point qu'on craignoit avec quelque fondement des embarras dans leurs payements. Un courrier extraordinaire dépêché de Madrid vient de leur apporter une remise suffisante pour y faire face, et le duc d'Aranda a fait au Roi les plaintes les plus vives sur ce qui s'est passé à cet égard. On prétend qu'elles pourroient avoir des suites sérieuses.

Du 19 septembre.

Il vient de se répandre un nouveau et quatrième libelle infâme contre M. Necker. M. de Maurepas l'a reçu par le courrier de Genève, M. de Vergennes par celui de Hollande, un autre ministre par Liége, et beaucoup d'autres personnes par différentes villes de l'étranger et du royaume. Il est très-mal imprimé et sur de mauvais papier. On reproche au directeur général son édit concernant la vente des biens des hôpitaux, et on veut lui prouver que c'est la plus mauvaise opération possible. On l'accuse de charlatanisme, et on soutient qu'il a volé la Compagnie des Indes dans le temps qu'il étoit banquier. On critique la Caisse d'escompte en la discréditant autant qu'il est possible. On passe, en un mot, toutes ses opérations en revue, et on les dénigre d'une manière outrageante, mais nullement convaincante pour les personnes désintéressées qui veulent le bien.

M. de Sartine est alité depuis quelques jours d'un rhumatisme, ce qui empêche les intrigues ministérielles. M. Necker en est toujours l'objet. C'est un terrible homme que M. Necker, qui ne veut pas donner d'argent sans qu'on en rende compte, ce qu'on ne veut pas. Il a contre lui toute la cour et tous les ministres. Il n'y a que le Roi qui le goûte beaucoup et qui le soutient. Au dernier travail que notre jeune monarque fit avec lui, il lui dit ces propres paroles, dont je garantis l'exactitude, parce que je les tiens de quelqu'un qui est dans la confidence de M. Necker : « Monsieur, je sais que vous avez beaucoup d'ennemis, qu'on cherche à vous dégoûter et à vous contrarier ; mais continuez vos

opérations, et soyez sûr que je vous soutiendrai ; comptez sur ma fermeté. »

La guerre et les économies de M. Necker, auxquelles notre jeune et bon Roi se prête de si bonne grâce, sont cause qu'il n'y aura point de voyage de Fontainebleau cette année. La cour ira pourtant à Choisy et y séjournera depuis le 1er jusqu'au 6 octobre, et depuis le 11 jusqu'à la fin du même mois à Marly. On s'occupe présentement de la réforme d'une partie des officiers de la bouche de la Reine et de celle de la chambre du Roi. Le directeur général doit s'attendre derechef à de grands obstacles à surmonter ; mais il paroit que rien n'est impossible pour lui et qu'il couronnera cette grande opération de la maison royale que toute la nation indiquoit depuis si longtemps, et qu'elle semble critiquer et désapprouver depuis son exécution. M. Necker trouvera de plus grandes difficultés encore dans la grande et la petite écurie, qu'il est question de réduire aussi considérablement, car il est de l'intérêt de plusieurs personnes puissantes et de grand crédit de le faire échouer dans cette tentative.

LETTRE CINQUIÈME.

De Versailles, le 30 septembre 1780.

On écrit de Liége que le chapitre y est en fermentation. La mort d'un tréfoncier vient d'y ouvrir le chemin à la maison d'Autriche pour le progrès de ses vues. Les dispositions de la cour de Liége alarment les bons citoyens de cette principauté, dont l'attachement à la France et la crainte de la domination autrichienne sont reconnus. Le prince, aussi dévoué à la cour de Vienne qu'ennemi du Roi de Prusse, seconde de toutes ses forces les négociations de l'Empereur. Indépendamment de la reconnoissance qui le lie à la première de ces puissances, dont l'appui l'a fait prince, il est excité par le désir de se venger de la cour de Berlin, qui l'a traité dans toutes les occasions avec une hauteur insupportable. Il a déjà manifesté son ressentiment dans la dernière guerre, en interdisant aux recruteurs prussiens les levées d'hommes dans ses États, qu'ils ont été forcés de vider en vingt-quatre heures. Plusieurs autres circonstances ont maintenu

cette mésintelligence : la vindication est l'apanage de la foiblesse et de l'Église. Jugez, Monsieur, si la cour de Liége manquera cette occasion. Le grand doyen est chargé de capter les suffrages de ses confrères, et son zèle pour faire un coadjuteur n'est pas moins ardent que l'a été dans le voisinage celui d'un habile ministre. Le collége des tréfonciers de Liége ne paroît pas enclin à le seconder. Les dispositions qu'il a montrées lors du succès d'une opération semblable à Cologne, font croire que les propositions qu'on leur fait rencontreront beaucoup de résistance. Tous les vieux sont pour l'archevêque de Bordeaux ; mais comme l'inclination est presque toujours sacrifiée à l'intérêt, on craint que si les *frédérics* et les *louis* ne combattent vivement les *florins* de l'Empire, ces derniers n'emportent la victoire. Or, notre façon de penser dans cette circonstance épineuse est fort équivoque, et l'Électeur couronné a prouvé dans l'affaire de Münster qu'il n'employoit pas volontiers les arguments qu'il falloit puiser dans le fond de ses coffres.

La Reine continue les représentations de Trianon. Pour faire diversion au rôle pénible qu'elle joue dans le monde, elle a adopté celui de soubrette sur le théâtre. Le Roi assiste par complaisance à ces jeux ; mais ils ne sont pas analogues avec son humeur sérieuse et sévère ; aussi siffle-t-il habituellement les acteurs. Le comte d'Artois, qui dansoit déjà passablement sur la corde, commence à jouer la comédie d'une manière supportable.

Il paroît clair que la maison de Bourbon adoptera peu à peu le système du papier-monnoie. Si le danger de perdre l'Amérique méridionale existe véritablement pour la cour d'Espagne, elle a raison de préparer d'avance un palliatif à la secousse terrible qu'un tel événement donneroit à ce royaume. Mais il n'est pas probable que ce moyen soit suggéré à notre directeur des finances par le monarque du Nord, qui daigne lui servir de guide. Quoi qu'il en soit, on favorise tant que l'on peut la circulation des billets au porteur de la Caisse d'escompte, et pour subvenir aux remboursements qui résultent des réformes énormes faites depuis un an, on fait faire aux gardes du trésor royal des billets portant cinq pour cent d'intérêt, et qu'on sera obligé de recevoir comme argent comptant dans les payements.

Les nouvelles réformes dont il est encore question portent l'une sur les gardes du corps, dont M. de Saint-Germain avoit déjà sabré quatre cents. Ils seront réduits à moitié, serviront par semestre au lieu de servir par quartier, et n'iront plus courtiser les bourgeoises d'Amiens, de Beauvais, de Châlons ou de Troyes. L'autre réforme diminuera le nombre des garde-chasse, garde-bois de parcs et réserves du Roi. On en renvoie d'un coup de plume treize cents. Au bois de Boulogne seul, parc voisin de cette ville, il y en a dix-huit de congédiés. On évalue à cinq à six millions l'économie de ces deux objets.

Du 1er octobre.

Les militaires jettent les hauts cris contre le ministre de la guerre, qui vient de donner un brevet de capitaine à un nommé Renard, frère d'une courtisane qui fait avec le prince un échange de faveurs.

On connoît la querelle de M. Linguet avec le maréchal de Duras, et l'on sait que celui-ci a obtenu que la distribution du numéro cinquante-neuf des *Annales* fût défendue en France. M. Linguet lui a écrit en propres termes qu'il étoit un j... f... et que si la défense n'étoit pas levée sur-le-champ, il le tiendroit pendant dix ans au bout de sa plume. Pour arrêter l'effet de cette menace, on vient de conduire M. Linguet à la Bastille, où il n'y a ni plume ni encre.

On veut toujours que M. Cromot soit l'auteur du dernier libelle contre M. Necker. Lorsqu'on l'a dit au Roi, Sa Majesté a répondu : « Si cela est, il n'y a qu'à le faire pendre. » Quoi qu'il en soit, on travaille à l'éloigner, et il ne conservera probablement pas longtemps encore la surintendance.

Le comte Jules de Polignac n'avoit pas été depuis quatre ans à son régiment. Il y passa huit jours en allant en Suisse. A son retour, le Roi lui dit : « Vous vous êtes donc enfin déterminé à passer un mois à votre régiment? eh bien, l'année prochaine vous y resterez sept mois, parce qu'il faut huit mois pour les deux ans. » Le comte se croyoit disgracié : deux jours après il fut fait duc.

Il est d'usage à Bordeaux, lorsqu'il y vaque une place de jurat, de présenter deux candidats au gouverneur de la province, qui en choisit un. Le vicomte Duhamel a proposé au maréchal

de Richelieu les sieurs de la Motte et Lanus. Telle fut la réponse du maréchal : « Pour toutes sortes de raisons, et, suivant mon goût pour la religion naturelle, j'aurois pu prendre *la Motte;* mais des considérations particulières et ma condescendance pour le maréchal de Mouchy m'engagent à préférer *Lanus* pour cette fois et sans tirer à conséquence. » Or, vous savez, Monsieur, que le maréchal de Mouchy, commandant à Bordeaux, est soupçonné d'avoir le goût qu'on reprochait à Alexandre et à d'autres grands hommes.

Le curé de Saint-Sulpice est venu voir la comtesse du Deffand peu de jours avant sa mort. La vieille philosophe, devinant l'objet de sa visite, s'est hâtée de lui crier : « Monsieur le curé, je m'accuse d'avoir contrevenu aux dix commandements de Dieu et d'avoir commis les sept péchés mortels[1]. »

LETTRE SIXIÈME.

De Versailles, le 6 octobre 1780.

Le courrier de Londres, qui a apporté à nos ministres les détails d'une révolution considérable dans les possessions espagnoles de l'Amérique méridionale, a dit qu'en Angleterre même on doutoit de cette nouvelle. Il étoit cependant porteur d'une lettre dont voici l'extrait : « Le coup que l'Angleterre vient de porter à l'Espagne est bien autre chose que la fameuse confédération de Catherine. Les habitants du Pérou ont secoué le joug des Espagnols, et très-incessamment on verra un traité de la Grande-Bretagne avec cette nation reconnue libre. C'est l'ouvrage de deux émissaires anglois partis de Madras sur une petite escadre qui a pris la route de la mer du Sud. Les gazettes ont annoncé dans le temps le départ des vaisseaux qui les ont transportés, mais on n'imaginoit pas que l'objet de cette expédition fût d'une telle importance. Ils doivent passer ensuite dans le Mexique, où l'on sait que nous avons depuis longtemps des relations intimes, et où nous n'avons cessé de fomenter les mécontentements auxquels la tyrannie espagnole a donné nais-

(1) C'est là une anecdote que rien ne confirme dans les *Mémoires contemporains*. Voir la *Préface* de notre éditon des *Lettres*. H. Plon, 1864.

sance. Jamais il ne s'est présenté un plus beau moment pour réaliser le grand projet que les Mexicains avoient formé. Il reste à savoir s'il n'y auroit pas quelque inconvénient à rendre sitôt libres les voisins de peuples que nous n'avons pas encore perdu l'espoir de réduire. Cette époque seroit apparemment celle où nous reconnoîtrions l'indépendance des Américains, et où nous achèterions par ce sacrifice l'avantage inestimable de faire l'approvisionnement de toute l'Amérique. »

Du 8 octobre.

Il y a eu, Monsieur, grand tapage entre M. le comte de Maurepas et le prince de Montbarrey. Ces deux personnages étoient absolument brouillés. Il étoit décidé que le dernier devoit quitter le ministère de la guerre. Il en étoit lui-même si persuadé qu'il commençoit déjà à faire ses malles et à plier bagage. Heureusement pour lui, madame de Maurepas, qui est son soutien et qui est proche parente de madame de Montbarrey, sa femme, est venue à la traverse. Elle a été pleurer auprès de son mari, et lui a dit que c'étoit lui donner le coup de la mort que de la priver du prince de Montbarrey pour faire sa petite partie du soir. Le vieux bonhomme s'est laissé attendrir. On a envoyé chercher le prince disgracié pour souper, et tout s'est raccommodé, au moins pour le moment; mais on ne croit pas que cela dure, et les personnes bien instruites sont fermement convaincues que le département de la guerre aura bientôt un autre chef. On nommoit pendant deux jours le duc d'Aiguillon, parce qu'on sait à n'en pas douter que M. de Maurepas fait l'impossible pour le faire entrer dans le ministère; mais la Reine tient ferme, et n'en veut absolument pas entendre parler. Depuis hier, il est question du marquis de Castries, qui ne cesse depuis longtemps d'intriguer pour entrer dans le ministère. On lui reproche beaucoup de hauteur et d'ambition; mais c'est un homme d'esprit, excellent militaire, qui a beaucoup de fermeté, et c'est ce qu'il nous faut dans ce moment-ci, où nos troupes sont toutes délabrées, sans discipline, et dans le plus mauvais état possible. Cette intrigue ministérielle ne peut faire jouer ses ressorts actuellement, parce que la goutte de M. de Maurepas le tourmente. Elle est accompagnée d'une fièvre qui, si elle ne cesse, fait craindre pour les

jours de ce vieillard. Les courtisans prévoyants tâchent déjà de s'insinuer dans les bonnes grâces de M. de Vergennes. C'est ce qui fait présumer que notre jeune monarque le choisira pour remplacer son mentor, s'il lui arrivoit mal. Dieu le veuille! car les rênes du gouvernement ne sauroient être en de meilleures mains qu'en celles de l'homme qui, avec sa plume seule, fait plus de mal aux Anglois que tous nos vaisseaux et ceux des Espagnols réunis.

On a arrêté cette semaine deux particuliers. On croit que c'est pour la diatribe contre M. Necker. Il est certain que l'on fait les perquisitions les plus exactes pour en découvrir les auteurs. Cela feroit présumer que notre directeur général est bien ancré, et qu'il a culbuté la cabale puissante qu'il a contre lui et qui s'augmente journellement; mais ses partisans sont inquiets de plusieurs courriers qui ont été envoyés ces jours-ci à M. Lefebvre d'Amécourt, dans ses terres. Ce conseiller au Parlement s'est mis depuis longtemps sur les rangs pour être contrôleur général. Il a été à la veille de l'être à plusieurs reprises. C'est un concurrent d'autant plus dangereux qu'il est soutenu par le Parlement et beaucoup de grands seigneurs, car c'est l'homme qu'il leur faudroit, et par plusieurs femmes de la cour qui lui ont des obligations en plus d'un genre. Le comte d'Artois fit venir, il y a quelques jours, M. de Saint-Paul, un des premiers commis du bureau de la guerre, pour lui dire qu'il eût à donner quatre croix de Saint-Louis à quatre de ses gardes du corps qu'il lui nommoit. Le premier commis lui représenta très-humblement qu'il ne pouvoit pas exécuter les ordres de Son Altesse Royale, parce que ces gardes du corps n'avoient pas le service requis, et que ce seroit absolument contraire à la dernière ordonnance, qui fixe irrévocablement le nombre d'années de service qu'il faut à chaque militaire, suivant son grade, pour obtenir ladite croix. Le prince lui répliqua ces propres paroles : « Est-ce que vous ne savez pas que les ordonnances ne sont faites que pour les sots? »

Ceux qui pensent que la saine politique ne reconnoit ni les liens du sang ni les affections particulières sont étonnés que M. de Vergennes se soit écarté de cette règle dans l'affaire des coadjuteurs. Ils supposent qu'aucun autre motif n'a balancé ceux

qui sembloient lui prescrire une conduite différente. Quoi qu'il en soit, la lettre suivante, qui arrive à ce moment même, prouve que tous les cabinets ne sont pas régis par les mêmes principes.

De Madrid, le 26 septembre.

« Il n'y a rien que l'Angleterre n'ait tenté depuis un an pour diviser la maison de Bourbon et faire sa paix particulière avec l'Espagne. Elle a envoyé pour cela des émissaires en différentes cours, et a cherché à intéresser les puissances catholiques à sa cause. Le Roi de Sardaigne, croyant travailler à la paix générale, fit, il y a six mois, quelques propositions; mais l'objet de ses négociations ne s'accordant pas avec le plan de la cour de Saint-James, il se départit de sa médiation. La cour de Vienne a, selon les apparences, vu les choses d'un autre œil. Elle a envoyé, il y a huit jours, une personne chargée des pouvoirs les plus étendus. L'Angleterre offre de céder Gibraltar si l'Espagne veut se réconcilier avec elle. Le Roi d'Espagne a répondu qu'il ne pouvoit entendre à aucune proposition de paix sans l'intervention de la France. On a représenté à Sa Majesté Catholique que la France ayant reconnu l'indépendance des Américains, elle a fermé pour longtemps la voie à toute réconciliation. Le Roi a répondu que sa conscience et l'honneur de sa couronne l'obligent à ne pas plus se détacher de ses alliés que le Roi de France des siens, et que malgré le désir de rendre la paix à ses peuples, malgré les grands avantages qu'on lui propose, il ne peut ni ne doit traiter avec les Anglois sans le concours du Roi de France. »

LETTRE SEPTIÈME.

De Versailles, le 14 octobre 1780.

Le Roi vient de faire deux fois presque dans le même temps le sacrifice de ses goûts et de ses affections personnelles au désir de ses conseils, et apparemment au bien de l'État. On n'ignore point que les *Annales* de Linguet étoient le seul journal qu'il lût. Il le lisoit avec plaisir, et il avoit soutenu cet écrivain dans le temps où une licence vraiment répréhensible n'admettoit de bornes à ses traits satiriques que l'auréole même de la Royauté. Le voilà renfermé.

Depuis dix à douze jours, l'atmosphère ministérielle étoit extrêmement agitée. Un coup d'œil sur les opérations de cette campagne, joint à l'ancienne affaire des comptes, faisoit plus que jamais chanceler M. de Sartine. Enfin un dernier coup violent émut le Roi au plus haut degré. Hier matin, transporté de colère, il se rend chez M. de Maurepas. Après une conférence très-tumultueuse, où les ennemis de M. Necker tâchèrent vainement de l'envelopper dans la disgrâce de son adversaire, il fut décidé que le ministre de la marine ne le seroit plus dans une heure. En effet, M. Amelot se présenta chez M. de Sartine au sortir de son audience et prit son portefeuille, après lui avoir remis une lettre royale dont les expressions honnêtes n'empêchoient pas que le contenu ne fût désagréable pour un homme dominé par l'ambition et l'intérêt. Ce qu'il y a de singulier, c'est que dans le même temps le lord Sandwich est assez mal affermi en Angleterre, et a pensé également sauter il y a quelques jours.

On ignore encore qui remplacera M. de Sartine. Il est question du marquis de Castries, bon militaire, homme d'esprit et bon ami de M. Necker, mais qui n'entend rien à la marine; du comte de Talaru, qui n'y entend pas davantage; de M. de Calonne, intendant de Lille, en qui beaucoup d'esprit et de connoissances peuvent suppléer à sa profonde ignorance sur tout ce qui est navigation, et qui est fort aimé et protégé de la Reine; et de M. de la Porte, intendant de la marine, qui n'a pour lui que l'estime des honnêtes gens et la connoissance de la chose.

Du 16 octobre.

Je puis aujourd'hui, Monsieur, vous donner des détails certains sur ce qui a précédé la disgrâce de M. de Sartine, et sur les circonstances qui l'ont accompagnée. Depuis quelque temps, M. de Sartine et le ministre de la guerre ont cherché à porter le coup de la mort ministérielle au directeur des finances. M. Lefebvre d'Amécourt, leur protégé, se tenoit à Saint-Germain en Laye, près du séjour de la cour, et il sembloit qu'on n'avoit plus qu'à vaincre le crédit de M. de Calonne, autre aspirant au contrôle général. M. Necker auroit aperçu dans la mauvaise humeur que le Roi lui témoigna la semaine dernière les progrès de la

cabale ennemie, quand même il n'en auroit point été instruit par ses partisans. Sa riposte fut vive et efficace; mais ce qui la rendit décisive, ce fut l'arrivée d'un courrier de Saint-Ildefonse.

Le Roi demanda, il y a environ un mois, à M. de Sartine : « Est-ce que M. de Guichen s'amuse à pêcher à la Martinique ? » Le ministre répondit que la répugnance des Espagnols à le seconder l'avoit empêché de former aucune entreprise. Ce discours, transmis à la cour de Madrid, a donné lieu à des explications dans lesquelles on doit penser que le comte d'Estaing a joué un rôle. Indépendamment d'autres motifs, il ne pouvoit guère pardonner à M. de Sartine les préventions formées contre lui parmi les ministres d'Espagne, et dont il avoit découvert la source. La multiplicité et la comparaison de ces différents rapports frappèrent tellement le Roi, que jeudi dernier Sa Majesté se fit accompagner de *Monsieur*, et se rendit chez M. de Maurepas, non pour le consulter, mais pour lui annoncer qu'Elle étoit résolue à se défaire de son ministre de la marine. M. de Maurepas n'est plus l'ami de M. Necker, et il devoit soutenir M. de Sartine, intimement lié avec M. de Montbarrey, le protégé de madame de Maurepas, qui se trouvoit enveloppé dans la proscription. Tout ce qu'il put gagner sur la fermeté du Roi fut que le ministre de la guerre ne subît pas le même sort que celui de la marine.

La chute de M. de Sartine paroît très-agréable à la nation, et elle en tire le présage le plus heureux pour la fin de cette guerre. On exagère sans doute les accusations qui l'ont occasionnée, et chacun en donne sa version; mais le plus vil reptile grimpe et dépose ses ordures sur un chêne renversé. Le payement des lettres de change des colonies étoit arrêté depuis quelque temps, et M. de Sartine avoit représenté que M. Necker n'avoit pas voulu en fournir les fonds. Celui-ci a prouvé que cet objet étoit compris dans un article de trente millions fournis à la marine. M. de Guichen revient au moment où l'on devoit s'attendre à la réalisation de quelqu'un des projets qu'avoit adoptés le Roi avant son départ. Le convoi qu'il ramène appartient en grande partie, à ce que l'on prétend, aux gens en place et en faveur. Voilà une partie de ce qui se débite à ce sujet.

La Reine, qui a été toujours la protectrice de M. de Sartine, l'avoit abandonné depuis quelques mois, et ne l'appeloit plus que *l'avocat patelin, le doucereux menteur*. Le public dit qu'il se retire avec la couronne de l'abbé Terray.

C'est le marquis de Castries, proposé au Roi par M. Necker lui-même, qui a le département de la marine pour la partie militaire. La comptabilité de ce département sera réunie à la direction des finances et régie par M. de la Porte, intendant de Brest, qui en rendra compte à M. Necker. Le marquis de Castries est homme de qualité, très-riche, très-laborieux, très-instruit. On lui reproche de la hauteur et une fermeté poussée à l'excès, ce qui ne sera peut-être pas déplacé vis-à-vis le corps de la marine, dont M. de Sartine étoit le très-humble serviteur. On convient que M. de Castries auroit été mieux placé au département de la guerre, et l'on croit qu'il y passera bientôt.

LETTRE HUITIÈME.

De Versailles, le 20 octobre 1780.

Vous serez bien étonné, Monsieur, d'apprendre que dans le conseil qui a précédé la disgrâce de M. de Sartine, M. de Vergennes étoit chargé du rapport qui concernoit la discussion entre ce ministre et M. Necker. Ce rapport a été entièrement à l'avantage de M. de Sartine. Voilà pour M. de Vergennes un désagrément de mauvais augure. On y prend d'autant plus de part que ce ministre est généralement estimé.

M. de Sartine est au reste si peu disgracié qu'il a reçu depuis peu une lettre de la propre main du Roi, qui l'assure de sa bienveillance et de sa protection pour l'avancement de son fils et l'établissement de ses filles. Il a pour retraite une pension de 50,000 livres, et paroît soutenir avec beaucoup de fermeté l'événement qui le remet dans la classe ordinaire des citoyens, et dont madame de Sartine est inconsolable.

M. de Castries a été jusqu'à ce moment du parti Choiseul, et la Reine le protége beaucoup. Lorsque le Roi lui dit que M. Necker le lui avoit proposé, elle ne contribua pas peu à fixer sur lui le choix de Sa Majesté. Ce nouveau ministre a tous les

jours des conférences avec son prédécesseur, et madame de Castries voit très-fréquemment madame de Sartine.

On croit toujours que M. de Castries passera bientôt à la guerre. Alors M. de Vaudreuil l'aîné auroit la marine; son frère aura le gouvernement de l'île Saint-Domingue. Il ne paroît pourtant pas que M. de Montbarrey soit disgracié tant que M. de Maurepas existera. Ce vieux ministre a été fort mal : on l'a dit mort, il se porte maintenant mieux que jamais.

On n'a fait ni chanson ni épigramme sur cette révolution dans le ministère, mais force calembours. On disoit hier que le Grand Turc avoit choisi M. de Sartine pour grand amiral, parce qu'il savoit admirablement bien mener les flottes à la turque.

« M. de Sartine est-il déplacé? a-t-on dit. — Non, il est parfaitement bien placé. — Quel âge a M. de Montbarrey? — Le même que M. de Maurepas; quand celui-ci mourra, l'autre aura grand'peur. » — Vous devez reconnoître à ces gentillesses que notre esprit national ne fait que croître et embellir.

M. le Noir, lieutenant de police de Paris, créature de M. de Sartine, branle fort dans le manche. Les catins le regretteront; elles pourront trouver plus de sévérité sous une autre administration. On parle de subdiviser la police en quatre départements, présidés par un conseil ce qui faciliteroit le service de cette immense machine et en rendroit l'administration plus parfaite, en n'en abandonnant plus les détails à une foule de subalternes méprisables, qui sont autant de petits tyrans qu'on ne peut surveiller.

Du 22 octobre.

Il paroît décidé que l'emprunt ne sera que de trente-six millions. M. Necker a déclaré au Roi que cette somme suffiroit pour compléter les fonds de la campagne prochaine. Ce sera une loterie où les perdants auront quatre pour cent d'intérêt de leurs capitaux, jusqu'au remboursement, dont l'époque sera fixée. — On diminuera les droits d'entrée sur les vins, et on y assujettira les cabaretiers des environs de Paris, chez qui couroient tous les ouvriers de la ville, pour avoir un peu de meilleur marché, ce qui faisoit une perte de temps considérable pour l'industrie.

M. Le Roy de Chaumont, le grand munitionnaire des Américains,

l'hôte et l'ami de M. Franklin, a suspendu ses payements pendant vingt-quatre heures. Sa faillite étoit déclarée, si M. Necker ne lui avoit fait fournir des secours par le Roi. Ce procédé, que le directeur des finances a cru être de bonne politique par rapport au congrès, est d'autant plus beau de sa part que M. de Beaumarchais, ennemi reconnu de M. Necker et chef d'une cabale contre lui, auroit en même temps fait la culbute.

L'ambassadeur de Venise est vu ici d'assez mauvais œil, tant à cause de sa conduite que du jeu public qu'il souffre chez lui et dont il tire une rétribution considérable. Il vient de lui arriver une aventure qui ne rétablit pas sa réputation. M. Tessier de la Tour, banquier, à qui on avoit offert un billet au porteur de 64,000 livres, signé par cet ambassadeur, alla le trouver pour lui demander s'il pouvoit compter sur ce payement. Son Excellence lui répondit qu'il n'avoit fait aucun billet de cette somme, et que celui-ci devoit être faux. Il demande à le voir; le banquier avoit eu la prudence de ne le pas prendre avec lui. Son Excellence se rend chez M. Tessier. Aussitôt que l'ambassadeur, dans le cabinet du banquier, seul avec lui, tient le billet dans ses mains, il le déchire, en disant que c'est un billet escroqué. Le banquier rassemble les morceaux, fait fermer les portes et crie à ses domestiques d'amener un commissaire. L'ambassadeur, qui ne s'attendoit apparemment pas à tant de fermeté, lui dit: « Monsieur, je viens de faire une étourderie; point d'éclat, je vais vous donner un autre billet. » Quand le nouveau billet fut écrit, il lui dit : Le billet que j'ai déchiré étoit nul; je l'avois fait pour le montant d'une partie de diamants que j'ai achetés de mademoiselle Duverney : je lui ai payé ce billet; j'ai cru le lui voir jeter au feu. Elle aura feint sans doute de le brûler. Avant de vous remettre ce nouveau billet, je veux savoir de qui vous le tenez, et je vous prie de venir chez le lieutenant de police, devant qui vous ferez votre déposition. » Le banquier se laisse persuader; ils montent ensemble dans le cabriolet de Son Excellence, qui, après un peu de chemin, déclare à M. de la Tour qu'il ne veut point aller chez le magistrat, ayant affaire chez l'ambassadeur de Sardaigne. Après deux heures de discussion et de promenade inutile, le banquier a pris le parti d'aller seul chez le

lieutenant de police, qui l'a renvoyé au ministre des affaires étrangères.

M. le comte de Vergennes s'est chargé d'arranger cette affaire, et l'on ne doute pas que l'ambassadeur ne soit forcé de payer.

LETTRE NEUVIÈME.

De Versailles, le 26 octobre 1780.

Bien des gens pensent que M. de Sartine ne tardera pas à rentrer dans le ministère. Il reçoit journellement de nouveaux témoignages de l'affection du Roi. On a entendu dire à Sa Majesté qu'elle avoit du regret de ne lui avoir pas donné le département de Paris. Dans l'état de danger où la goutte met M. de Maurepas à toutes les heures du jour, il se pourroit bien en effet qu'*un* événement fît vaquer deux nouvelles places dans le ministère, et que celle de M. Amelot fût donnée à M. de Sartine. C'est un problème bien difficile à résoudre que l'état de la fortune de ce dernier. Il est ou très-riche et très-adroit, ou très-pauvre et bien mal connu.

Nos guerriers de terre et de mer font des lamentations en chorus sur l'entrée de M. de Castries dans le ministère et sur ses liaisons intimes avec M. d'Estaing. Ils regardent déjà ces deux généraux comme leurs chefs respectifs, et les marins ont commencé à éprouver la rigueur avec laquelle le premier les traitera. Le trésorier de la marine s'est plaint ces jours-ci à M. de Castries de propos plus que durs que lui avoit tenus un officier de marine, et le prioit de lui ordonner d'avoir plus d'égards pour les employés honorés de la confiance du Roi. « Ce n'est pas assez, dit le ministre, je connois ces messieurs. » Et sur-le-champ il le fit mettre à la prison de l'Abbaye.

Du 30 octobre.

Peut-être verrons-nous bientôt encore une nouvelle révolution dans la sphère orageuse du ministère, dont on avoit admiré longtemps la stabilité. Le comte de Maurepas est hors de danger; sa douleur de côté l'a quitté et la goutte s'est portée sur les mains : elle est mieux là qu'au tronc de l'arbre. Son retour à la cour est craint des gens maintenant en faveur et désiré des

autres. Il regrette M. de Sartine, et n'a vu qu'à regret M. de Castries le remplacer. D'un autre côté, la Reine protége fortement le directeur général, et il n'est pas besoin de répéter à quel point il possède la confiance du maître... Voici au vrai l'aventure qui a pensé faire triompher les ennemis du prince de Montbarrey et qui a rendu nécessaire à sa conservation tout l'empire que M. de Maurepas, son parent et son soutien, a sur notre monarque, ami de l'ordre et des bonnes mœurs. Le prince avoit depuis longtemps la foiblesse de s'abandonner à une de nos courtisanes, nommée Renard. Le canal des plaisirs du ministre a été souvent celui des grâces pour les militaires. Un officier général n'en a pas imaginé de plus sûr pour obtenir d'être compris dans la promotion de cordons rouges qui s'est faite à la Saint-Louis. Le prix fait, il donne pour 50,000 livres de lettres de change à la belle, et attend patiemment les effets de son crédit. Il ne voit pas sans surprise qu'ils ont été nuls pour lui, et que son nom n'est pas sur la liste des enrubannés. Pour ne pas tout perdre, il redemande ses lettres de change ; mais mademoiselle Renard aime aussi peu à rendre qu'elle prend avec plaisir. Elle prétend que ce salaire étoit celui de ses peines, et non le prix des faveurs du Roi : qu'elle a fait tout ce qui dépendoit d'elle ; que l'argent est bien gagné, quoique les sollicitations aient été infructueuses, qu'enfin l'officier général doit prendre patience, qu'elle espère réussir l'année prochaine. Ce n'étoit pas le compte du candidat, qui, voyant que les prières et les menaces étoient également inutiles, trouva le moyen de faire parvenir ses plaintes auprès du trône. Le Roi furieux montre le mémoire à M. de Maurepas, veut renvoyer le ministre pour avoir souffert de pareilles manœuvres, mettre la demoiselle à l'hôpital, pour la punir de son escroquerie, et casser l'officier général pour avoir employé de tels moyens. Le sage vieillard calme la juste colère du Roi, en lui représentant que cette affaire, si on lui donnoit de l'éclat, causeroit du scandale dans les pays étrangers et feroit tort à la gloire de son règne. M. de Montbarrey reste ; il a rompu définitivement avec la demoiselle Renard, celle-ci a rendu les billets, et il lui est défendu de paroître à Versailles.

On disoit hier dans la galerie que M. de Sartine rentreroit dans

le ministère. « Je le crois, répondit quelqu'un, il n'a jamais rien refusé à aucun grand seigneur ni homme en crédit. » — On a trouvé ces deux fragments de vers, écrits sur la porte de l'hôtel de cet ex-ministre :

. . . . ô perruque, ma mie,
N'as-tu donc tant vécu que pour cette infamie?

Il faut que vous sachiez, Monsieur, que M. de Sartine avoit un foible incroyable pour les belles perruques bien frisées, bien poudrées, etc. La collection de ses perruques, tant in-folio qu'in-quarto, in-douze, grand et petit format, les unes plus carrées que les autres, se monte à soixante ou quatre-vingts pièces du plus bel échantillon et du meilleur friseur. La manie de son ami le lieutenant de police actuel, est de montrer une main bien potelée, de faire bien faire la roue à de superbes manchettes... En vérité, il est inconcevable que de telles petitesses occupent des gens dont la tête devroit être tout entière à de si importantes choses. On parle toujours de donner l'administration de la police à quatre commissaires comptables à M. Necker et dépendant pour leurs fonctions du ministre du département de Paris. — Il est bien certain que l'histoire de l'insurrection de l'Amérique méridionale est une de ces inventions heureuses qui donnent aux papiers anglais une grande influence sur les dispositions du peuple ; mais il n'en paroît pas moins que cette fable a quelque réalité pour base. On écrit de Madrid qu'il y a eu en effet dans quelques provinces du Pérou des mouvements séditieux, mais que la cour semble n'être point inquiète sur leurs suites. On mande en même temps qu'il y a une cabale puissante à la cour contre le comte d'Estaing, et que les marques d'honneur prodiguées à un étranger, et la préférence qui lui a été accordée sur les gens du pays, excitent une vive jalousie.

Le grand Frédéric a toujours beaucoup d'influence sur une partie de notre ministère. Il travaille fortement à nous faire avoir la paix. Il a besoin de nous. Gare qu'il ne nous attire ensuite de nouvelles affaires sur les bras !

La comtesse de Courtebonne, née Gouffier, cette jolie femme qui a été la cause du duel entre le prince de Condé et le chevalier d'Agout, a été obligée de quitter sa place de dame d'honneur de

la duchesse de Bourbon. Elle a été remplacée par la comtesse de Polignac, dame par brevet, n'étant pas mariée.

Il est d'usage qu'avant de se séparer, les assemblées du clergé dressent une instruction pour les fidèles. Les Pères de l'Église sont sans doute contents de leurs ouailles : ils n'ont point publié de ces *actes*, qui ont quelquefois excité l'animadversion des parlements.

LETTRE DIXIÈME.

De Versailles, le 30 octobre 1780.

On jouoit dernièrement au salon de Marly un jeu qui se nomme *la peur*, où l'on *meurt* et l'on *revit*. Le prince de Montbarrey en étoit. Les joueurs et les joueuses surtout, faisant allusion à ces trois mots de peur, de mort et de résurrection, et aux circonstances critiques où se trouve le ministre, le désolèrent par tant de plaisanteries qu'il ne put y tenir et quitta le jeu. Le public, témoin de cette hardiesse des courtisans, en a inféré que la catastrophe n'est pas éloignée. La demoiselle Renard se montre partout à Paris en robe noire : elle dit qu'elle porte le deuil du prince.

On calcule que la légion qu'avoit levée le prince de Nassau lui a donné plus de deux cent mille écus de bénéfice. Les hommes seuls, au nombre de treize cents, qui avoient peu coûté au prince, puisqu'ils lui avoient été fournis en grande partie des différents dépôts de Lille, de Metz, etc., et qu'on avoit fait conduire à grands frais par la maréchaussée, ont été vendus au ministre de la marine à raison de 140 livres par individu au profit du prince. L'exemple de cette spéculation a tenté plusieurs seigneurs. Le chevalier de Luxembourg, par exemple, a obtenu de M. de Sartine, de son vivant, un bâtiment nommé *l'Indien*, percé pour trente-quatre canons et en montant quarante, et dont il jouira pendant quatre ans. Il a la permission de louer une troupe de volontaires, et en a déjà rassemblé une partie, en se les faisant céder sans frais des dépôts. On croit que ces opérations ne seront pas du goût de M. de Castries, sur l'esprit duquel le crédit et la faveur auront peu d'influence.

C'est M. Laus de Boissy qui a remplacé de toutes manières

M. Dorat près de la comtesse de Beauharnais. S'il n'est pas aussi bon poëte que son prédécesseur, s'il n'a pas tous les agréments de son esprit, il vaut mieux que lui d'un autre côté, qui n'est pas le moins intéressant. Il y avoit beaucoup de prétendants à ce poste : M. Ginguené étoit à la tête. On se venge du choix de la belle dame par des épigrammes sans nombre. Aucune ne vaut la peine d'être transcrite.

Du 4 novembre.

M. de Maurepas est à Versailles. M. Necker s'y trouve aussi depuis trois jours sans avoir été à Paris, ce qui est contre son usage. On en conclut que la crise est violente, et qu'il y aura peut-être un second combat à mort. Tout le parti d'Aiguillon s'est tourné contre le directeur des finances. La Reine et le parti Choiseul sont pour lui, mais ils l'abandonneront bientôt, s'il persiste dans son projet de réforme pour la maison de la Reine. — M. de Montbarrey a pris le dessus, et paroît parfaitement raffermi.

Reprenons la chronique scandaleuse de la cour. Le jeu a été meurtrier à Marly. M. de la Vaupalière et M. de Chalabre, nos deux plus gros joueurs, ont été écrasés. Le dernier a perdu quarante-deux mille louis. Ne se trouvant pas assez de fonds pour payer sur-le-champ une si grosse somme, il a donné en payement ce qui lui étoit dû du jeu par plusieurs personnes de la cour. *Madame* étoit du nombre pour cinquante mille écus, et madame la comtesse d'Artois pour vingt-cinq mille. La Reine a gagné pour sa part sept mille louis. Le lendemain, elle a fait venir mademoiselle Bertin, sa marchande de modes, et lui a payé son mémoire. *Monsieur* et M. le comte d'Artois ont aussi beaucoup gagné. Le comte Arthur Dillon, le même dont je vous ai raconté l'aventure à Spa, fut jeudi dernier au jeu de la Reine, qui n'étoit alors composé que de quelques seigneurs et dames de la cour et du service, au nombre d'environ quarante. Il tira un portefeuille rempli de billets de la Caisse d'escompte, monnoie commode et fort en usage au jeu. Il remit le portefeuille en poche, et quelques minutes après eut besoin d'y recourir : il ne le trouva plus. On parla de faire fouiller tout le monde ; on ne le fit pas, et le portefeuille n'a pas été revu depuis.

Une autre aventure du jeu de Marly n'est pas moins singulière.

Le comte d'Artois et beaucoup d'autres gros joueurs étoient depuis deux heures à une grosse partie de *creps*, lorsque le prince s'aperçut, pendant que M. de Chalabre, qui avoit gagné, tenoit les dés, qu'il y en avoit un ou deux marqués. On arrêta sur-le-champ le coup que M. de Chalabre avoit gagné. Celui-ci, dont la probité passe pour intacte et à l'abri de tout soupçon, prétendit que comme on avoit joué toute la soirée avec les mêmes dés, son coup devoit être aussi bon que ceux qui avoient précédé. La galerie prétendit le contraire, mais personne n'osa juger positivement le coup. On a consulté les Anglois qui se trouvent à Paris : aucun n'a voulu prononcer. Le comte d'Artois a pris le parti d'envoyer un courrier en Angleterre. On attend la décision qu'il rapportera.

Ces jours-ci madame la duchesse de Bourbon se disposoit à partir avec *Madame* pour Chantilly, lorsqu'elle reçut une lettre de son mari portant qu'elle devoit se dispenser de cette course, parce qu'elle n'étoit pas vue de meilleur œil de sa société que de lui-même. Cette lettre indispose surtout les amis de la paix contre la princesse de Monaco, qu'on sait provoquer depuis longtemps cette séparation. Madame de Bourbon est allée sur-le-champ à Sainte-Assise, où étoit le duc d'Orléans son père, qui fut trouver le lendemain M. de Maurepas et lui porta ses plaintes. On espère que le Roi daignera lui-même raccommoder le ménage. Le duc de Chartres n'a point voulu se mêler de cette affaire. Il est allé s'enterrer au Vaudreuil, chez le marquis de Conflans.

Il circule en France une douzaine d'exemplaires d'un libelle atroce contre les personnes les plus respectables de la cour. Il est intitulé *le Pou*. L'animal immonde se promène sur les cuisses les plus augustes, de là sur différentes parties du corps de nos plus illustres personnages; enfin il se fourre dans un vieux carton où se trouve un manuscrit dont il rend compte et qui contient les détails les plus infâmes et les plus extravagants sur toute la cour. La calomnie dont ce vil insecte est l'organe a principalement la Reine en vue. Les anecdotes que cette infâme brochure renferme sont toutes fausses et controuvées. Elle est l'objet des plus sévères perquisitions de la police, et l'on envoie un émissaire en Hollande pour s'emparer de l'auteur et de l'édition.

LETTRE ONZIÈME.

De Versailles, le 8 novembre 1780.

Le Roi, qui, comme vous le savez, Monsieur, s'amuse beaucoup d'architecture et de bâtisse, a présidé lui-même à l'arrangement d'un appartement plus commode pour M. de Maurepas, qui l'occupe en ce moment. Sa Majesté doit revenir samedi de Fontainebleau pour y tenir conseil. Le respectable mentor éprouve quelque consolation du chagrin que lui a causé la révolution faite dans le ministère sans son consentement. Sa Majesté fait frapper à Louvres une médaille en son honneur. Quant à M. de Sartine, son traitement n'est pas aussi brillant qu'il en étoit question : dans les 70,000 livres de pension qui lui sont accordées, est comprise celle dont il jouissoit comme ancien lieutenant de police, et la gratification de 100,000 livres est donnée à tous les secrétaires d'État lors de leur entrée. M. de Sartine ne l'avoit pas reçue. Le public joint, suivant l'usage, force épigrammes au traitement de cet ex-ministre. Voici la plus plaisante :

J'ai balayé Paris avec un soin extrême,
J'ai voulu de la mer balayer les Anglais;
Mais j'ai vendu si cher mes malheureux balais,
Que l'on m'a balayé moi-même.

On parle de faire entrer au conseil le directeur des finances. Ses amis seuls en sont effrayés. Le moment de la faveur poussée à l'excès a été pour plus d'un grand personnage l'époque de leur ruine.

Il y a longtemps que nous n'avons politiqué : c'est le mot et la fureur à présent ici. Un nouvel ordre de choses s'établit; il faut encore se taire jusqu'à ce que la secousse soit passée. Nous ne sommes contents ni de nos gens, ni de nos amis, ni de la neutralité armée, ni des Espagnols, ni de nos généraux. En Hollande, on souffre les croquignoles avec par trop de patience. Nous avons fait déclarer aux États-Généraux qu'ils eussent à se déterminer absolument pour ou contre, qu'ils avoient trop tardé pour accéder à la confédération, que maintenant ils en devoient absolument découdre.

A Lisbonne, on n'est occupé que d'affaires de moines; l'inquisition fait rage. On avoit acheté des livres, et, qui pis est, on les lisoit sous le ministère de Pombal; maintenant il faut s'enfuir ou attendre un auto-da-fé dans les cachots du Saint-Office. On prend le premier parti, et le Portugal seroit bientôt désert, si les lumières y avoient fait des progrès plus rapides. Pendant ce temps, les affaires d'État restent dans une vacillation vacillante qui déroute les nouvellistes et peut-être même les ministres qui en ont à traiter avec cette cour. — En Allemagne, les progrès de la maison d'Autriche frappent d'autant plus vivement nos regards, que notre ami Frédéric a soin de nettoyer le verre de nos lunettes... Les astrologues politiques voient de grands changements prêts à s'effectuer dans l'Europe.

Mais ne portons pas nos regards si loin. Il y a près de nous assez de mouvements dignes de les occuper. On a cru la vie ministérielle de M. Necker en danger, et quelques gens le croient encore. Il a dernièrement porté à M. de Maurepas le plan de la réforme qui lui reste à faire dans la maison du Roi. « C'est très-bien, monsieur; mais avez-vous des fonds pour rembourser les supprimés? » — « Ils seront payés en cinq ans comme ceux de la bouche; j'ai fait mes dispositions en conséquence. » — « Il n'est pas question de cela, monsieur; le Roi veut que toutes les charges qu'il supprimera soient remboursées argent comptant; en avez-vous? » — « Je comprends ce que cela veut dire, » répliqua le directeur des finances en remettant ses papiers en poche; et il repartit pour Paris sur-le-champ. Cette conversation, que je vous garantis fidèle, feroit croire qu'il ne sera plus question de réforme ni de réformateur, si l'on ne savoit combien M. Necker est tenace. Il est nécessaire en ces moments critiques, et très-adroit; il a réussi à faire convertir la Reine sur la réforme même de sa maison, et elle le protége avec chaleur. M. de Maurepas, d'un autre côté, lui pardonne difficilement l'élévation de M. de Castries.

Le prince de Montbarrey est bien raffermi. On a conseillé d'une manière persuasive à la demoiselle Renard de se promener au delà des frontières du royaume. Elle est allée à Bruxelles.

On parle de nouveau de M. de la Porte pour une place, créée en sa faveur, d'intendant général de la marine.

La police vient de faire arrêter deux personnes pour avoir distribué le libelle infâme dont je vous parlois dernièrement. L'inspecteur envoyé en Hollande ne revient pas. On croit que l'auteur, averti à temps, a disparu avec son édition.

L'affaire de la duchesse de Bourbon n'est pas encore arrangée. Le Roi a dit que les querelles de famille ne le regardoient pas. Cette princesse demeure toujours au palais Bourbon, quoique ses ennemis aient répandu le contraire. Voici la cause de sa brouillerie ou du moins de l'éclat qu'on lui a donné. La duchesse de Bourbon avoit fait un proverbe : on le joua à Chantilly, et il eut beaucoup de succès. Le prince de Condé, le duc et la duchesse de Bourbon et la princesse de Monaco étoient eux-mêmes les acteurs. On se proposoit d'en continuer les représentations, quand un certain malappris s'avisa de faire remarquer au prince qu'il se jouoit lui-même, et que toute la pièce étoit une satire sanglante contre lui, sa conduite et celle des siens. Le rôle du prince étoit celui d'un homme dominé par une femme, dont la princesse de Monaco remplissoit le rôle. Il y avoit aussi une jeune personne enceinte des œuvres d'un grand seigneur, et qui avoit à ses gages et pour amant son coiffeur. Or, il se trouve par aventure qu'une demoiselle Michelot, honorée parfois des caresses du duc de Bourbon, est prête d'accoucher, et on lui reproche un grand foible pour son perruquier. C'est d'après ce charitable avertissement que le prince de Condé a fait écrire par son fils à la duchesse de Bourbon la lettre dont je vous ai rendu compte. Cette épouse délaissée prétend n'avoir eu personne en vue lorsqu'elle composa ce proverbe. Elle proteste qu'elle ignoroit même les aventures qu'on l'accuse d'avoir parodiées. Elle a raison de n'en pas convenir ; mais quand cela seroit, comme on le croit, la faute ne paroît pas assez grave pour mériter tant d'éclat.

LETTRE DOUZIÈME.

De Versailles, le 19 novembre 1780.

La cabale contre notre directeur général des finances est plus forte que jamais, de façon qu'on s'attend incessamment à quelque

événement. Il a cependant assisté, samedi dernier, à un comité d'État, qui étoit composé du Roi, du comte de Maurepas, du prince de Montbarrey, du marquis de Castries et de lui. Il doit y en avoir aujourd'hui un pareil : on ne sait s'il y sera appelé. M. de Maurepas est décidément son adversaire. Les ennemis de M. Necker, qui entourent ce vieillard, ont attisé sa haine en lui persuadant que le directeur général des finances avoit été fermement convaincu et avoit même dit qu'il ne reviendroit pas de sa dernière maladie. Il est maintenant question de M. de Flesselles, intendant de Lyon, pour remplacer M. Necker. Si vous connoissez le personnage, vous direz comme moi : Dieu nous en préserve! c'est un des hommes dans le genre des Calonne, des Foulon, etc., qui n'ont pas l'opinion publique pour eux, et il me semble que dans une place où il faut de la confiance, c'est l'essentiel. Si M. de Flesselles est fait contrôleur général, l'intendance de Lyon sera donnée à M. de Vergennes, maître des requêtes, neveu du ministre. Vous pouvez, Monsieur, compter sur la vérité de ce tableau : c'est celui de la situation actuelle de notre ministère. Il reste à savoir si la cabale réussira à culbuter M. Necker, ce qui sera bientôt éclairci, car les choses sont poussées à un tel point qu'elles ne peuvent subsister longtemps dans cet état. Mon opinion à moi est que M. Necker résistera, car il est bien essentiel dans le moment actuel.

Le marquis de Castries, en habile courtisan, fait la cour la plus assidue à M. de Maurepas, et semble vouloir se prêter à ses vues. M. Necker a déjà eu une altercation avec ce nouveau ministre, qui lui doit son élévation. Il s'agissoit de la comptabilité, pierre d'achoppement de tous ceux qui ont affaire avec le directeur général. Ils se sont raccommodés, et M. de Saint-James, trésorier de la marine, celui qui avoit joué un si grand rôle dans les disputes de M. de Sartine, dont il étoit l'âme damnée, avec M. Necker, qui ne voyoit pas clair dans les comptes, a été sacrifié. M. Chanorier, ci-devant receveur général des finances, a maintenant cette belle place. M. Guignau, premier commis des fonds du département de la marine, a également été renvoyé. — Les amis de M. de Sartine répandent que M. de Castries a demandé pour les fonds de l'année prochaine trente millions de plus qu'on

n'a jamais donné au précédent ministre de la marine. — Il paroît depuis avant-hier une cinquième diatribe contre M. Necker. Elle est remplie, dit-on, d'une ironie mordante, et mieux écrite que la précédente. Je me la procurerai pour vous en rendre compte.

Les nouveaux fermiers généraux n'ont pas achevé de faire leurs fonds. Il manque encore 1,800,000 livres. MM. Haudry de Souci, de la Borde, Rougeot, Kolly, et deux autres, sont ceux qui doivent cette somme. M. Necker a ordonné qu'ils ne fussent pas compris dans la répartition du mois d'octobre ni dans celle des mois suivants, jusqu'à ce qu'ils aient complété leur contingent. Ils ont été trouver le directeur général et s'y sont pris de toutes les manières pour lui faire changer de sentiment, mais il est inexorable. Présentement, ils jettent feu et flamme, mais il n'en sera ni plus ni moins. M. Haudry surtout est celui qui se plaint le plus et qu'on plaint le moins. On parle très-peu avantageusement sur son compte : il est né avec une grosse fortune; mais ses grandes dépenses, et surtout l'argent immense que lui coûte mademoiselle la Guerre, chanteuse de l'Opéra, à laquelle il vient encore de faire cadeau d'une maison de cinquante mille écus, font craindre que ses affaires ne soient dans le plus mauvais état. La comtesse de Gisors, fille du duc de Nivernois, vient de mourir : les pauvres perdent une bienfaitrice, et le parti jésuitique un grand appui. Le vieux duc de la Vallière a payé le même tribut à la nature.

La Reine a passé trois jours à la Muette, pour être à portée de sa bonne amie la duchesse de Polignac, dont la terre est voisine de ce château. Cette duchesse y a donné pour spectacle à sa souveraine un proverbe si... gaillard, qu'aucune femme n'a osé y prendre un rôle. Les deux rôles de femme ont été remplis par le comte d'Artois et le duc de Polignac. Le petit nombre de personnes qui ont assisté à ce spectacle rapportent qu'on y a ri aux larmes. *Monsieur* doit à son tour donner ces jours-ci une fête à Leurs Majestés à son château de Brunoy. Les comédiens françois y joueront *la Réduction de Paris*, pièce nouvelle de M. des Fontaines, et les Italiens, *Cassandre astrologue*, farce de M. Auguste, qui est analogue à la fête, à ce que prétendent des beaux esprits de cour.

M. le comte d'Artois fait une cour très-assidue à la duchesse de Guiche, qui, comme vous le savez, est fille de la favorite de la Reine. Elle n'est pas encore nubile, et son mari n'a pas encore habité avec elle. Les malins prétendent que ce n'est pas lui qui en aura les prémices, et qu'elles seront réservées à Monseigneur. Je le croirois volontiers. Convenez, Monsieur, qu'il est bien extraordinaire, et, quoi qu'on en dise à la cour, bien désagréable d'être c... avant d'avoir couché avec sa femme. Un simple bourgeois auroit bien de la peine à s'y faire. La Providence apparemment a doué les demi-dieux de la terre d'une façon de penser et d'une humeur plus endurantes.

Le duc de Coigny a beaucoup perdu de son crédit : il étoit parfaitement bien chez la Reine, qui ne lui témoigne plus la même affection ; cela vient de ce qu'il ne s'est pas prêté de bonne grâce à la réforme de la petite écurie. On lui avoit offert pour dédommagement de le faire duc et pair avec une pension de 50,000 livres. Il a refusé, et ce refus a choqué la Reine, qui, comme je vous l'ai dit, s'est tout à fait tournée du côté du directeur général des finances.

La demoiselle Michelot, dont je vous ai déjà parlé, Monsieur, a fait un joli enfant, dont le duc de Bourbon est le père, comme vous savez. Il a été baptisé sous son nom. Le prince de Soubise en a été le parrain. Voilà de quoi exciter l'émulation des coquines. Au moins, sur ce pied, leur libertinage ne nuira pas à la population.

LETTRE TREIZIÈME.

De Versailles, le 25 novembre 1780.

On trouve dans la dernière satire contre M. Necker deux anecdotes dont la révélation ne lui fera pas plaisir. L'une annonce qu'il y a une bouderie entre le comte de Maurepas et le directeur des finances, à l'occasion de la réforme de la maison du Roi ; que ce dernier mettoit à son ordinaire le marché à la main, et ayant menacé le vieux mentor de prendre des chevaux de poste pour retourner à Genève, celui-ci l'avoit averti qu'on n'en donnoit aux étrangers qui avoient administré les finances que sur un ordre exprès du Roi. L'autre, de nature atroce, devroit être prouvée avant qu'on se permît de la mettre sous les yeux du

public. Elle suppose que M. Necker avoit d'anciennes liaisons avec le lord Stormont, qu'il déclamoit dans le principe contre la guerre présente, qu'il avoit donné de fâcheux pronostics sur les suites qu'elle doit avoir, qu'il avoit des principes tout opposés à ceux du gouvernement sur le commerce de l'Amérique septentrionale, enfin, qu'on lui avoit confié sur cette matière des projets importants, à l'exécution desquels il avoit refusé son concours d'argent. Au reste, Monsieur, cet habile Genevois paroit tout à fait vainqueur de la cabale qui menaçoit son existence ministérielle. Il a eu une explication très-longue avec le Roi. Il a eu le bonheur de faire sentir à Sa Majesté le bien qui peut résulter pour les peuples de l'exécution de ses plans, et Sa Majesté, sur la proposition qu'il fit, nomma un comité secret qui s'assemblera à trois fois la semaine, et que le Roi présidera lui-même. Il sera composé de M. de Maurepas, de M. de Vergennes, de M. Necker et de l'un ou l'autre des conseillers d'État qu'on voudra y appeler. M. de Castries n'en sera pas, afin que le ministre de la guerre ne puisse se plaindre d'en être exclu. La fréquence de ces conseils et le besoin de regarder de près à ses affaires dans un monde aussi malin que celui-ci, ont déterminé M. Necker à fixer son séjour à Versailles. Il n'ira plus à Paris que pour les audiences d'apparat.

Revenons à cette brochure contre M. Necker. Elle est remplie d'un fiel et d'une ironie mordante. On y veut tourner en ridicule madame Necker sur son nom de famille, qui est Cuchaud [1], ce qui prête infiniment à la plaisanterie de bon ton. En parlant de l'établissement de son hôpital, on dit que l'épouse de Law en avoit fait autant, et que les femmes des charlatans montoient ordinairement à cheval pour vendre les petits paquets de leurs maris. L'auteur critique l'administration des domaines et moleste beaucoup deux administrateurs. Il parle de l'emprunt d'Espagne et maltraite à ce sujet MM. Girardot, Haller et Cie, successeurs de la maison de banque de M. Necker. Toutes ces gentillesses ne font aucune impression sur les gens sensés. Sully et Colbert en ont éprouvé de pareilles : il ne reste plus de vestiges des diatribes qui ont été répandues contre eux. Leurs noms et leurs bienfaits subsistent et passeront à la postérité.

(1) Ce nom, estropié par la malveillance, était en réalité *Curchod*.

Du 28 novembre.

La cabale ministérielle s'est élevée de nouveau, et l'on recommence à croire que nous sommes à la veille de quelque grand événement. Le marquis de Castries fit dire hier à M. Necker de temporiser, et de bien se garder d'offrir sa démission suivant son usage, parce qu'il seroit pris au mot. Le prince de Montbarrey, dans son dernier travail, présenta au Roi une liste de six cents jeunes gens pour quarante places qui se trouvent vacantes à l'École militaire. A côté de chaque nom étoit celui des protecteurs. On lisoit : Recommandé par la Reine, par *Monsieur*, par *Madame*, par M. et madame d'Artois, Mesdames, etc. Il se trouvoit dix à douze noms sans apostille. Le Roi demanda à M. de Montbarrey par qui ceux-ci étoient protégés : « Sire, par personne, répondit le ministre. — Eh bien, répliqua le Roi, c'est moi qui les recommande. » Le monarque prit sur-le-champ la plume et mit ces douze jeunes gens à la tête de la liste des élus. Ce trait me paroît sublime et digne de Titus.

La Reine continue ses visites chez madame de Polignac à Claye. Sa Majesté vouloit y coucher dernièrement, le Roi ne l'a pas permis. Elle en est revenue à quatre heures du matin. Sa voiture a cassé à Sève, et elle a été obligée de continuer sa route à pied jusqu'à Versailles. Cette liaison a, comme vous le savez, mis du froid entre notre souveraine, *Madame* et la comtesse d'Artois. Le mari de cette dernière voulut mettre fin à cette brouille, et dit ces jours-ci à la Reine, en lui baisant la main : « Ma petite sœur, il y a trop longtemps que vous voyez indifféremment vos belles-sœurs, qui vous sont beaucoup attachées, et qui en sont fort affligées; je vous supplie de leur rendre votre première amitié, dont elles sont dignes. » La Reine lui répondit : « Ces dames ne me rendent pas les déférences qui me sont dues. Elles devroient se souvenir que je suis reine, et que je suis en outre de la maison d'Autriche, la première de toutes. » Le comte d'Artois se mit à rire, lui serra la main et lui dit : « Ma petite sœur, la plaisanterie s'en mêle, j'en suis enchanté; cela me prouve que la rancune ne durera pas longtemps. » Cette conversation, dont je suis bien assuré, a beaucoup fait rire les courtisans, et prouve qu'on ne peut pas refuser de l'esprit naturel au comte d'Artois.

Le duc d'Ayen n'ayant pas d'enfants mâles, on croit que la Reine veut procurer la survivance de sa compagnie des gardes au duc de Polignac. Ce seroit un coup de foudre pour la maison de Noailles, qui est depuis longtemps en possession de cette superbe charge, et qui espéroit la faire passer au fils aîné du marquis de Noailles, frère du duc d'Ayen.

La sagesse du duc d'Orléans paroît assurer une réconciliation durable entre le duc de Bourbon et sa femme. Libre à chacun de se conduire de son côté à sa fantaisie, comme par le passé. On assure que le duc de Bourbon veut user du droit de prince du sang pour légitimer l'enfant dont mademoiselle Michelot l'a gratifié.

Linguet est à Pierre-en-Cise, écroué, à ce qu'on assure, par le Roi de Prusse et l'Impératrice de Russie. Il pourroit bien blanchir dans cette nouvelle cage.

L'arrêt du conseil qui doit révoquer M. de Saint-James n'est pas encore rendu, parce qu'il doit finir l'exercice de 1780. Quoi qu'on en dise, il paroît que M. Chanorier sera son successeur.

On plaint beaucoup le jeune André, qui a été pendu en Amérique. Le succès lui eût peut-être valu un cordon de soie; la maladresse lui en a procuré un de chanvre qui n'est ni honorable ni flatteur. Est-il bien décidé que la corruption et la trahison soient des armes glorieuses et même licites?

Les gens qui parlent de paix placent à Pétersbourg le congrès qui la réglera. J'ai cru d'abord que c'étoit une plaisanterie. En effet, si la neutralité prenoit une bonne tournure, elle pourroit bien imposer des lois aux combattants; mais elle n'en est pas encore à ce degré de force qu'on travaille à lui donner, peut-être à nos dépens. En tout cas, nous ne serons pas seuls à nous en mordre les pouces.

LETTRE QUATORZIÈME.

De Versailles, le 3 décembre 1780.

M. de Sartine vient de gagner sur M. Necker un petit avantage qui peut donner une idée de la situation des esprits à notre cour. Le sieur Dufresne, premier commis des finances, personnage fort important, s'est avisé de parler sur M. de Sartine avec la

liberté d'un parvenu qui, après avoir plié le genou devant les demi-dieux, déblatère contre eux quand ils sont redevenus de simples mortels. Des amis de l'ex-ministre en ont instruit celui-ci, qui en a fait part sur-le-champ à son ami le lieutenant de police. Ils concertèrent ensemble que celui-ci en parleroit à M. de Maurepas. Ce qui fut dit fut fait. Le vieux courtisan, enchanté de trouver une occasion de venir aux prises avec M. Necker, dit au lieutenant de police d'assurer M. de Sartine de son amitié, et qu'il auroit satisfaction.

M. de Maurepas attendit pour parler à M. Necker qu'il se trouvât avec lui dans une société nombreuse. Voici, mot à mot, quelle fut la conversation. Elle m'a été rendue par un ami qui en a été témoin.

M. de Maurepas. Monsieur, un de vos premiers commis nommé Dufresne s'est permis des propos indécents contre M. de Sartine. Je vous prie de le réprimander et de l'envoyer chez M. de Sartine pour qu'il lui fasse des excuses.

M. Necker. Monsieur, je n'ai des ordres à donner à M. Dufresne que pour ce qui concerne le service du Roi, et comme je ne suis pas son précepteur, je ne puis le réprimander sur un fait qui ne regarde nullement mon ministère, et qui n'est au fond qu'un bavardage.

M. de Maurepas. Ce qui est simple bavardage pour le public, doit être regardé bien différemment, quand un homme en place le répète et l'affirme. Si vous n'avez pas le droit de réprimander votre commis, vous avez celui de le chasser. Je vous prie de le faire, s'il refuse la réparation due à M. de Sartine.

Le directeur général des finances fit plusieurs représentations, mais inutilement. Il fallut plier, et Dufresne, le beau parleur, doit employer son éloquence à chanter une palinodie vis-à-vis de M. de Sartine ou quitter son emploi, ce qui est une cruelle alternative. M. Necker a fait entrevoir à M. le Noir qu'il auroit dû lui parler d'abord de cette affaire, et l'on juge que ces deux personnages ne sont pas tout à fait, depuis ce moment, les deux doigts de la main, et que s'ils peuvent se mordre, ils n'en laisseront pas échapper l'occasion. Or, à Paris, un lieutenant de police n'est pas un ennemi à mépriser.

Le marquis de Castries a eu une altercation avec M. de Miromesnil, garde des sceaux, parce qu'il refuse à ce dernier le titre de *Monseigneur*, sous le prétexte que M. de Choiseul ne l'avoit jamais donné au chancelier. Le Roi est embarrassé pour juger cette querelle.

Des personnes qui sont dans la bouteille à encre assurent que M. Boutin, nommé à la place lucrative de trésorier de la marine, n'est pas du choix de M. Necker. M. de Castries l'a mis là parce que M. Boutin est l'ami de madame de Ronceray; celle-ci est très-liée avec madame de Blot, et madame de Blot est depuis longtemps la sultane favorite de notre ministre actuel de la marine. Vous voyez par cette cascade que dans notre pauvre royaume le cotillon ne sauroit perdre ses droits. M. Fougeray remplace M. Boutin dans la recette générale.

Quoique M. de Maurepas ne soit pas premier ministre, il n'en est pas moins vrai que le Roi a prévenu tous les ministres que dorénavant tout seroit agité chez ce mentor avant d'être proposé au conseil. En conséquence, on dispose à l'hôtel de Maurepas à Paris et dans l'appartement de ce seigneur à Versailles, une salle destinée à y régler provisoirement les affaires de la France et de l'Europe, si l'on peut. L'ambition de ce vieillard et surtout de sa femme doit être satisfaite; mais il ne jouira, selon les apparences, pas longtemps de ces honneurs. La goutte l'attaque de plus belle, et il s'y est joint une petite fièvre qui le mine peu à peu. Ses flatteurs l'assurent que ce n'est cette fois qu'un rhumatisme. M. de Montbarrey, qui voit avec assez de chagrin ce qui en est, répondit à une femme qui lui demandoit son âge : « Madame, j'aurai quatre-vingt-un ans en mars prochain (c'est l'âge de M. de Maurepas), et si ma goutte ne se fixe pas, je n'irai pas loin... » Il est bien certain en effet que l'existence ministérielle de M. de Montbarrey tient à l'existence physique de M. de Maurepas. Il présenta ces jours-ci au Roi la liste des officiers qui avoient le service requis pour le grade de brigadiers, et lui proposa d'en signer la promotion. Le Roi refusa en disant qu'il y avoit assez d'officiers généraux et qu'il falloit attendre.

M. le Noir, lieutenant de police, dont je vous parlois tout à l'heure, vient d'avoir un petit désagrément. Ce magistrat veut,

comme on sait, trancher du ministre. Il en a surtout affecté les prétentions à propos de la première représentation de la tragédie de *la Réduction de Paris*. Quelques auteurs, parmi lesquels on cite Beaumarchais, piqués de la préférence qu'a obtenue cette pièce sur les leurs, ont cabalé pour la faire suspendre. M. le Noir en donna l'ordre aux comédiens. La pièce étoit annoncée, affichée : comment ne pas encourir la disgrâce de monseigneur ni celle du public? Molé alla chez le magistrat, et lui témoigna le regret qu'avoit sa compagnie de ne pouvoir lui obéir, si elle ne recevoit ses intentions par écrit, ce titre étant le seul qu'elle pût opposer aux mécontentements du public, etc. M. le Noir tint quelques discours vagues, mais ne voulut point écrire. Molé se retira révérencieusement, en assurant que la pièce seroit jouée. Or, pendant ce temps, un autre comédien étoit allé chez M. Amelot, ministre du département de Paris, pour avoir l'ordre par écrit de jouer cette pièce. C'est la première fois peut-être que les comédiens ont osé tenir tête à un lieutenant de police. Mais quand il s'agit de la cause du public, qu'importe l'état de l'homme qui la défend?

La mission du jeune vicomte de Rochambeau, arrivé ces jours-ci, étoit de représenter combien il étoit inutile d'envoyer son père en Amérique avec des forces insuffisantes qu'on perdoit embossées à Newport et campées derrière la ville; qu'il falloit ou renoncer à l'espoir de rendre les Américains libres ou envoyer des forces supérieures à celles des Anglois, qui ne manqueroient pas d'y faire passer en même temps des renforts, et qu'il étoit d'autant plus fâcheux d'être obligé de différer toute entreprise jusqu'à l'ouverture de la prochaine campagne que le mécontentement des Américains contre le congrès, leur jalousie contre nous et leur dégoût pour la guerre actuelle faisoient des progrès très-rapides, etc...

LETTRE QUINZIÈME.

De Versailles, le 7 décembre 1780.

La fâcheuse nouvelle de la mort de l'Impératrice-Reine nous a été apportée par un courrier de Vienne, arrivé ce matin. La

famille royale devoit ces jours-ci aller à une fête que le comte d'Artois avoit voulu donner à son tour à Bagatelle, petite maison de plaisir de ce prince au bois de Boulogne. Une tristesse profonde succède à ces préparatifs de gaieté. Le deuil sera de six mois.

Il faut ajouter aux nouvelles assez défavorables que le jeune vicomte de Rochambeau nous a apportées de la situation de nos affaires dans l'Amérique septentrionale, que les habitants du Canada ont manifesté la résolution la plus déterminée de ne point former le quatorzième des États unis. Il y a une antipathie décidée entre les Canadiens et les Américains. Les premiers redoutent d'ailleurs l'autorité du congrès, et ont déclaré qu'ils aimoient mieux mille fois être soumis à celle de la Grande-Bretagne. Il faudra donc ou les y laisser ou les conquérir. Mais avant de les conquérir, il faut délivrer leurs voisins, et nous n'en sommes, à ce qu'il semble, pas encore là.

Du 10 décembre.

La Reine est depuis quelques jours fort incommodée d'un rhume, que le chagrin a rendu plus opiniâtre. Je ne vous parle point des bruits de grossesse qui se renouvellent tous les mois, et qu'un triste matin anéantit.

Dans la dernière fête de Brunoy, les actrices de nos comédies ont fait merveille. La Comtat n'a pas eu le succès le moins envié. Une chute qu'elle a faite sur le théâtre a réveillé l'ancienne passion du comte d'Artois, qui a couru le premier à son secours, et dont on a récompensé l'attention par une nuit voluptueuse. Le lendemain, la belle a reçu cinq cents louis, qu'elle a mieux accueillis que les deux cents louis précédents.

La réconciliation du duc de Bourbon avec sa femme n'a pas réussi, et il est décidé que ces deux époux, mal assortis comme tant d'autres qui ne disent mot, vont se séparer.

La comtesse de Polastron, fille du marquis d'Esparbès-Lussan, petite-fille de M. Rougeot, fermier général, et belle-sœur de la duchesse de Polignac, a été présentée il y a huit jours. Cette jeune personne a été habillée dans la chambre même de la Reine, qui de ses propres mains a daigné l'orner de ses diamants. Rien ne prouve mieux la grande faveur de madame de Polignac. Elle

a cependant des motifs de jalousie. La princesse de Guéménée, extrêmement bien accueillie de la Reine, qui lui a demandé deux soupers par semaine, en est l'objet.

Nous avons dans la maison de *Madame* une nouvelle révolution, qui prouve combien son service est peu goûté. La comtesse de Hautefort, née comtesse de Bavière, a donné sa démission de la place de dame pour accompagner. Elle prétendoit à celle de dame d'honneur, et la préférence donnée sur elle à la comtesse de Balbi lui avoit depuis du temps inspiré la résolution de quitter. Sa santé et celle de sa mère viennent de lui en fournir le prétexte.

Le comte de Maurepas a toujours un peu de fièvre. Les médecins lui font accroire que c'est un bon signe, et que la fièvre détruit la goutte. La vérité est qu'ils ne peuvent guérir ni l'un ni l'autre de ces maux, dont la réunion est du plus mauvais augure. On rit ici des bavarderies des gazettes sur la prétendue nomination de ce vieillard au poste de premier ministre, qu'il auroit eu depuis longtemps, s'il n'avoit pour principe qu'il vaut mieux l'être de fait sans en avoir le titre, que de se soumettre aux entraves, aux désagréments et aux dangers d'une vaine gloire qui n'ajouteroit rien à sa puissance.

La cabale contre M. Necker a paru cette semaine dans l'engourdissement et le sommeil. Le réveil de cet ennemi de la tranquillité des cours est quelquefois terrible.

L'affaire de l'ambassadeur de Venise avec le banquier de la Tour, dont je vous ai parlé, est arrangée. M. le comte de Vergennes s'étant assuré que le billet en question avoit été en effet escroqué par la courtisane Duvernay, qui l'avoit fait passer par une tierce personne entre les mains du banquier, pour en obtenir le payement, a laissé M. Zeno le maître de se conduire comme il lui plairoit. Mais les amis de l'ambassadeur lui ont représenté que les honnêtes gens respectoient infiniment le proverbe : Quand on a fait une sottise, il faut la boire. Avec six cents louis donnés à la belle, l'affaire s'est arrangée. Elle n'a pas été punie, et il semble que cela seul auroit pu justifier parfaitement l'ambassadeur. On dit qu'il a demandé grâce pour elle. En ce cas il a eu un tort de plus. M. Zeno nous quitte pour aller résider à Vienne

comme ambassadeur de sa République. Son successeur, M. Delfino, dont on dit beaucoup de bien, est arrivé avec sa famille. Il ne faut pas croire que ce soit de moins pour notre ville un de ces funestes rendez-vous de jeu où s'opère peu à peu, et quelquefois en une soirée, la ruine des familles. Le comte de Creutz, ambassadeur de Suède, qui jusqu'ici avoit joui de la meilleure réputation, vient d'en établir un. On prétend que ce sont ses créanciers qui l'ont forcé d'en venir à cette humiliante extrémité. Son voyage à Spa, où l'a attiré le désir de faire sa cour à son souverain, l'a entraîné dans des dépenses qui ont accumulé les dettes sous lesquelles il gémissoit déjà.

Le prince de Montbarrey a fait au Roi des représentations sur le premier refus de Sa Majesté pour une promotion d'officiers généraux. En effet, plusieurs des prétendants avoient déjà des droits à la précédente promotion. Sa Majesté a cédé, et nous verrons incessamment une liste nombreuse de nouveaux brigadiers et celle de quarante nouveaux maréchaux de camp.

L'affaire du Parlement de Bordeaux n'est point encore finie. La cour serre chaudement l'ancien avocat général Dupaty. Il vient d'être encore expédié un grand nombre de lettres de cachet contre les entêtés.

L'occasion de la translation de M. Linguet à Pierre-en-Cise a été un nouveau coup de tête de cet écrivain. Il a demandé la permission d'écrire à M. de Duras, pour lui faire, disoit-il, une réparation. Peut-être étoit-ce d'abord son dessein. Mais la fougue de son imagination l'a emporté, l'animosité s'est emparée de sa plume : au lieu d'excuses, il a accumulé les offenses. Cette lettre, cachetée par l'écrivain, a été, suivant la loi de la Bastille, ouverte par le lieutenant de police, qui y a lu tout ce qu'une tête irascible dans la plus violente fermentation peut enfanter. On a fait avertir le duc, on lui a lu la kyrielle de *b* et de *f* qui lui étoit adressée, et l'on a déposé la lettre dans les archives des aménités littéraires. Ceci sans doute eût bien suffi pour décider sa translation, quand bien même les puissantes recommandations dont je vous ai parlé n'eussent empêché son prochain élargissement. On ne l'espère plus.

M. de Bougainville avoit cessé d'être employé à cause d'un

sarcocèle qui, par un accroissement successif, ne lui permettoit plus de servir. La perfection de notre chirurgie lui a rendu la santé. Le premier usage qu'il en fera ne sera pas pour la gloire, mais pour l'amour ou du moins pour l'hymen. Il épouse mademoiselle de la Rochefoucauld, orpheline, fille d'un capitaine de vaisseau.

LETTRE SEIZIÈME.

De Versailles, le 15 décembre 1780.

La prompte séparation de don Vincent Poz et de M. d'Estaing, le lendemain de leur sortie de Cadix, se joint à d'autres circonstances pour faire penser qu'il y a du froid entre les deux cours. Il prendroit sa source dans le mauvais accueil que notre ministère a fait à divers projets proposés par la cour de Madrid l'été dernier. Nous nous attendons à voir notre escadre rentrer à Brest et Gibraltar ravitaillé. La lenteur espagnole ne désire pas sans doute la trop prompte réduction de cette place. Ce siége ne dure que depuis deux ans, et les Grecs en ont mis dix à prendre Troie. Il y a encore de la marge.

Le nouveau ministre de la marine a fait aux officiers de ce corps qui se trouvent ici un discours propre à leur faire une vive impression. Il a vanté la bravoure, les talents et la noblesse de ce corps, mais blâmé avec force cet esprit dangereux d'insubordination et de rivalité qui y règne, et qui s'oppose au succès des grandes opérations qui feroient la gloire de la France et rendroient au royaume une paix désirée. Il leur a déclaré que, prompt à récompenser, il ne seroit pas moins ardent à punir; qu'il ne respecteroit aucune tête, et que le premier coupable seroit sacrifié à l'exemple. « Oui, messieurs, leur dit-il, l'effusion du sang de quelques particuliers est préférable aux malheurs de l'État, et ce n'est malheureusement qu'en en répandant quelques gouttes qu'on parvient à détruire ce pernicieux levain dans les corps militaires. »

On sait que M. de Castries seroit homme à tenir parole; mais en sera-t-il le maître?

Du 18 décembre.

Je viens de découvrir un secret de cour qui ouvre une vaste carrière aux réflexions. M. Necker ayant abandonné le parti

Maurepas, que les infirmités du chef semblent rendre chancelant, est devenu le plus ferme appui du parti contraire. C'est en renouant une ancienne intimité avec le duc de Ch... que le directeur des finances a obtenu la protection décidée de la Reine; et l'élévation du marquis de Castries en a été le premier fruit. Le marquis s'étoit retiré à Segrais, près de Limours, pendant qu'il étoit question de lui à Versailles. Le duc de Ch... s'est rendu à cette dernière ville, où le candidat ministre est venu en même temps *incognito*. Enfin ce premier pas a réussi. Il doit amener à remplir peu à peu le ministère d'amis et de créatures du duc, et ensuite... Au reste, il est possible que la France se trouve bientôt dans une telle crise que tous les talents d'un aussi grand homme d'État soient nécessaires pour l'en tirer. C'est quelque chose d'assez singulier que cette alliance de la prodigalité avec l'économie. Il y a dans cette liaison d'autres circonstances qui ne sont pas moins étranges. Il paroît que l'une des conditions du traité, de la part du duc, est de favoriser le « rétablissement de l'édit de Nantes. » M. Necker a cette opération fort à cœur; et elle a été l'objet du voyage que l'abbé Raynal, envoyé par le directeur des finances, a fait en divers cantons de la Suisse.

M. Necker vient d'éprouver un désagrément bien sensible dans la personne de ses amis et défenseurs, MM. Rilliet. L'un, R. de Saussure, auteur de ces fameuses et absurdes lettres sur l'emprunt et sur l'impôt, vient d'être dégradé du titre de citoyen de Genève, sa patrie, et condamné par le Conseil des Deux-Cents à 70,000 livres de dommages-intérêts envers la partie civile, 20,000 livres d'aumônes et six mois de prison, comme calomniateur. L'autre, décoré du beau surnom de *Mâchoire*, banquier à Paris, a sur les bras une affaire qui compromet son crédit et son état avec ses confrères de Paris et de Madrid.

Du 20 décembre.

Hier, M. le prince de Montbarrey a obtenu du Roi sa démission de la place de secrétaire d'État au département de la guerre. Il se retire avec l'estime de son Roi et celle du public, qui a toujours rendu justice à sa probité et aux qualités personnelles qui le font chérir de tous ceux qui le connoissent. On croit qu'il

remplacera, au moyen d'un arrangement particulier, M. le marquis de Ségur dans le gouvernement de la Franche-Comté; mais on ignore encore à qui passera le portefeuille de la guerre. On parle toujours de M. de Castries; on nomme encore M. de Ségur lui-même, et M. de Jaucourt. La Reine protége fortement le marquis d'Adhémar.

La séparation du duc et de la duchesse de Bourbon est consommée. Cette princesse est maintenant chez le duc d'Orléans, son père, au château du Raincy. On prépare un appartement pour elle au Palais-Royal. Elle jouira des 50,000 livres de rente de sa dot, et d'une pension de 250,000 livres que lui fait son mari. Le jeune prince sera élevé sous les yeux de son père. Il annonce d'heureuses dispositions.

La police de Paris devient d'une sévérité comparable à celle des anciens temps, où une longue privation de la liberté punissoit l'indiscrétion d'une minute. On vient de renfermer encore à la Bastille un jeune homme bien né, dont on assure que le crime n'est que d'avoir reçu et transmis l'un de ces bulletins soi-disant secrets, qui souvent ne contiennent que ce qui est su de tout le monde.

LETTRE DIX-SEPTIÈME.

De Versailles, le 25 décembre 1780.

La double révolution qui vient d'arriver dans notre ministère, et le deuil où notre cour est plongée, rendent en ce moment stérile sous tous les points de vue le champ sur lequel s'exerce votre curiosité. M. de Castries se prépare à faire jouir l'État de tous les avantages qu'il peut attendre d'un ministre qui a le goût et l'habitude du travail. M. de Ségur, chargé depuis hier seulement du département de la guerre, emploiera également, sans doute, les premiers instants de son règne à appliquer l'étendue de ses connoissances à la situation actuelle des affaires. Je puis présumer, d'après ce que je sais de la façon de penser de ces nouveaux ministres, qu'il y aura quelque changement dans le plan des opérations de la guerre.

L'indisposition de notre aimable Reine s'est jointe aux dou-

loureuses circonstances où elle se trouve pour jeter sur l'intérieur de notre cour une langueur qui fait une lacune à la chronique scandaleuse qui vous amuse. Rejetons-nous sur les particuliers.

Il est ici beaucoup de gens qui supposent que la détention du célèbre Linguet a un motif bien plus conséquent qu'on ne l'a cru. Il avoit, dit-on, envoyé aux États-Généraux un mémoire où il cherchoit à leur prouver qu'il étoit de leur intérêt de ne point accéder à la neutralité armée, et de se déclarer en faveur de l'Angleterre, s'ils étoient absolument forcés de se départir d'une sage temporisation. On ajoute que cet esprit remuant et téméraire, brûlant du désir de jouer un rôle plus élevé, a envoyé à l'Empereur un mémoire où il l'exhortoit à rentrer dans la Lorraine, ancien patrimoine de ses aïeux, et lui indiquoit les moyens de remettre à l'improviste cette belle province sous sa domination, avant que la France pût s'y opposer. Il est difficile de croire que Linguet, avec la plus mauvaise tête possible, se soit rendu coupable d'infidélités si peu réfléchies et si mal vues envers sa patrie. Il seroit d'un autre côté surprenant qu'après avoir pardonné à cet écrivain des fautes plus graves que celles dont je vous ai rendu compte, notre ministère lui ait infligé une correction si sévère. Le séjour de Pierre-en-Cise paroît lui être destiné jusqu'à la fin de ses jours. Je ne vous parle point de divers fagots que l'on débite : les uns le disent suspendu, les autres fou, etc.

Le marquis de Laigle vient d'être renfermé au Mont-Saint-Michel. Son crime est d'avoir poussé un peu au delà des bornes les vices qu'on trouve si jolis quand ils sont plus modérés : le vin, le jeu et les femmes. Ce sont les goûts que doit avoir un homme à la mode, un homme de la bonne compagnie. Mais l'ivresse fréquente, la crapule, et surtout l'indigence où réduit la passion du jeu, conduisent les uns dans une forteresse, les autres à Bicêtre. Le marquis de Laigle se vantoit d'être à l'abri d'une lettre de cachet. Trois dogues furieux étoient ses protecteurs et ses gardes. Ses poches étoient garnies de pistolets. Les chiens se sont enfuis, et les pistolets n'ont pas fait feu, lorsque l'inspecteur de police s'est présenté à Mortagne pour l'arrêter à la requête de sa mère. Il falloit s'y prendre plus tôt si l'on vouloit sauver quelques débris de la riche succession de son père, mort depuis peu de mois.

M. Dubuisson, auteur de la tragédie de *Nadir*, eut dernièrement une dispute avec M. de Sauvigny, son censeur. On parla de se battre. M. Dubuisson dit qu'il ne se battoit point en habit noir. Il sortit pour en changer; mais il n'en trouva pas apparemment dans sa garde-robe de propre au combat, car M. de Sauvigny ne le revit plus. Quelques jours après, notre auteur tragique alla demander à Fréron raison d'une critique un peu vive de sa pièce : « Volontiers, répondit Fréron, je vais m'habiller et je vous suis; mais quel habit mettrai-je? » M. Dubuisson le pria de garder sa robe de chambre.

Du 29 décembre.

Notre cour est toujours dans l'état de fermentation qui amène ordinairement les révolutions importantes. Veuillez, Monsieur, vous rappeler ce que je vous mandois dans ma dernière lettre; songez que M. de Ségur, le nouveau ministre de la guerre, a été et est encore l'un des plus intimes amis de M. de Ch..., et vous me dispenserez d'explications plus détaillées. On parloit dernièrement à M. de Maurepas de ces changements de ministres. « Ne me demandez point, dit-il, s'ils sont à mon gré. A mon âge, on ne cherche point à faire de nouvelles connoissances. » En effet, ce respectable vieillard a sollicité vivement Sa Majesté de lui permettre de se retirer de la cour. Il a fait valoir les droits et les besoins de son âge, pour être rendu à une vie tranquille qu'on ne goûte point ici. Le Roi a exigé qu'il restât.

Il n'est point vrai, comme on l'a dit, que M. de Vergennes ait demandé sa démission; mais il est probable que si M. de Maurepas quittoit de façon ou d'autre le timon des affaires, ce ministre augmenteroit par sa retraite les regrets de la nation. Alors, Monsieur, il est aisé de prévoir que le Roi sacrifieroit ses goûts particuliers aux intérêts de l'État, et que le grand œuvre entrepris par M. Necker sous la direction de la Reine, et commencé à l'élévation de M. de Castries, s'accompliroit promptement.

On voit ici sous différents points de vue la rupture de la Hollande avec l'Angleterre. Elle est sans doute, dans tous les cas, de la part de notre ministère, un chef-d'œuvre d'adresse politique qui ne peut être comparé qu'à celui de la neutralité

armée. Mais on craint que notre commerce ne souffre doublement; la moitié de l'importation et de l'exportation se faisant chez nous, en temps de guerre, par les Hollandois, et les liaisons intimes de ceux-ci avec nos négociants rendant communs les coups que les Anglois porteront aux premiers. On craint que nos fiers ennemis, s'enrichissant des dépouilles des Bataves, ne deviennent par la suite des rivaux plus redoutables; on craint que les Hollandois, forcés par les premiers revers, et peut-être par les réflexions et les insinuations qui les précéderont, de faire une prompte paix, ne rendent bientôt notre condition moins bonne qu'avant cette rupture; on craint qu'en nous associant avec des gens trop foibles pour se défendre seuls, nous n'aggravions pour nous-mêmes le fardeau de la guerre, au lieu de le diminuer, car sans doute les neutres, pour qui cet événement est, aux yeux de quelques raisonneurs, une source de biens à venir, ne se mêleront point de cette querelle; on craint... Mais que ne craignent point les détracteurs éternels de toutes les grandes opérations ?

ANNÉE 1781.

LETTRE PREMIÈRE.

De Versailles, le 2 janvier 1781.

L'époque du renouvellement de l'année a pensé être celle d'une révolution qui eût apporté dans notre administration politique un entier renouvellement de système. La crise n'est pas passée. Je vous ai rendu compte de ses progrès : voici où les choses en sont.

Le comte de Maurepas, que l'esprit philosophique et l'amour des jouissances tranquilles qui conviennent à la vieillesse d'un homme d'esprit, éloignent du goût des intrigues et des guerres clandestines de cour, avoit fait venir le duc de la Vauguyon pour opposer une digue au torrent impétueux qui reprend une partie de sa force. Le mérite personnel de ce ministre, prodigieusement d'esprit, et surtout d'anciennes brouilles avec le parti qu'il falloit contrecarrer et avec son chef, l'y rendoient très-propre. Il étoit question de le placer dans le ministère, confiance dont tout le monde avouera qu'il est digne. Il paroît que ces vues ont entièrement échoué. On parle fortement de faire venir le baron de Breteuil, notre ambassadeur à Vienne, dont les grands talents indiquent assez ce à quoi il est destiné, et dont les principes et les liaisons sont assez connus pour qu'il soit inutile d'en indiquer les effets. Il résulte de tout ceci que notre plan politique est dans un état d'incertitude qui ne permet pas de prévoir quelle tournure prendront les troubles dont l'Europe est menacée. La Russie, la Prusse et l'Empereur contre nous, c'est un arrangement qui paroît le fruit de nos imaginations creuses. L'Empereur et l'Angleterre contre la Prusse, nous et nos amis, ce seroit le résultat du système actuel; l'Empereur et nous contre nos ennemis de la dernière guerre, c'est le système longtemps abattu qui commence à surnager.

Toujours point de nouvelles de M. d'Estaing. On ne sait pas

encore bien ce qu'est venu nous dire le jeune vicomte de Rochambeau. La curiosité impatientée a produit ce quatrain plaisant :

Le Roi demande à Rochambeau :
« Qu'apportez-vous donc de nouveau ?
— Sire, lui dit-il à l'oreille,
Mon père se porte à merveille. »

Du 4 janvier.

Voilà la chambre des comptes et la cour des aides de Paris en grands débats. Vous savez, Monsieur, que celle-ci est un tribunal souverain établi pour empêcher que le peuple ne fraude le fermier et collecteur des droits du Roi, et que le fermier et collecteur quelconque ne vexent le peuple. La chambre des comptes a pour objet de faire verser avec fidélité et exactitude les revenus du Roi dans ses coffres. Autrefois quelques objets ressortissant à cette dernière cour avoient été attribués à celle des aides, parce que les membres de la chambre des comptes n'étoient pas gradués. Maintenant ils le sont tous. Elle veut rentrer dans la totalité de ses droits. Les faillites successives de plusieurs financiers depuis quelque temps ont été l'occasion de ses réclamations ; force mémoires ont été, de part et d'autre, mis sous les yeux du ministère. Il ne paroît pas que le vent du bureau soit favorable à la chambre des comptes. Pendant ce temps, la grand'chambre a utilement arrangé ses affaires à la sourdine. Elle vient d'obtenir l'établissement d'un nouvel impôt en sa faveur sur la folie de ceux qui croient qu'on peut obtenir la justice pour des épices.

Du 5 janvier.

Le duc de la Vauguyon avoit un congé de trois semaines. Il a reçu l'ordre de repartir, et il doit être en ce moment à son poste. Il a été expédié un courrier au baron de Breteuil. Nous nous attendons à le voir à son arrivée entrer dans le ministère.

On parle d'un intendant de la guerre, comme on a dit et on dit encore que M. de la Porte sera intendant de la marine. C'est l'objet de la méchante et mauvaise chanson que je vous transcris, puisque vous voulez tout voir et tout savoir. Vous vous rappelez qu'il avoit été question de M. le marquis d'A... pour remplacer M. de Montbarrey.

Air : *La belle Bourbonnaise.*

Commençons par la guerre :
Il est question de faire (*bis*)
Ministre secrétaire
Un marquis de hasard, ha, ha, ha, ha,
Chevalier d'industrie,
Major d'infanterie,
Colin de comédie,
C'est monsieur d'A...... a, a, a. a. (1).

Ségur est un bon homme,
Aussi vous voyez comme (*bis*)
On lui donne la somme.
La Reine l'a choisi, i, i, i, i.
Le maître de la banque,
Qui voit qu'un bras lui manque,
Un second vous lui flanque,
Et tout le monde en dit, i, i, i, i.

Ah ! ces grandes nouvelles
Troublent bien des cervelles (*bis*).
Celle-ci pour les belles
Aura bien des appas, a, a, a, a.
Quelle triste fortune
Arrive au clair de lune !
Il est bien à la brune,
Le jour ne lui va pas, a, a, a, a.

LETTRE DEUXIÈME.

De Versailles, le 10 janvier 1781.

Dans le dernier séjour que le duc de Choiseul a fait ici, il a tenu l'état le plus splendide et a eu assidûment une cour très-nombreuse. La Reine lui a plusieurs fois parlé publiquement, et plus de la moitié de la cour sembloit lui rendre encore des hommages. C'est peut-être le seul exemple qu'offre notre cour d'un ministre à qui la disgrâce n'a fait perdre aucun de ses amis. Il n'en est à la vérité pas un qui n'ait espéré que ses grands talents ne le rappelassent un jour à la tête de l'administration. Il y a au reste, comme je vous l'ai dit, Monsieur, selon les apparences, l'incertitude d'une nouvelle révolution dans notre manière d'être et conséquemment de nous conduire...

(1) M. d'Adhémar.

En succédant au prince de Nassau dans le commandement de la légion conquérante, le chevalier de Luxembourg paroît avoir hérité de ses projets et de sa fortune. Il a fait aussi le beau rêve de la prise de Jersey ; mais il avoit supposé que les habitants de cette île ignoroient qu'on fût en guerre, et que les Anglois, las de la posséder, la laisseroient sans défense. Il s'étoit trompé. On a mis en mer ne doutant de rièn. Il fallut bientôt revenir avec sa courte honte.

Du 12 janvier.

Dans le temps même que je vous mandois, Monsieur, le mauvais succès des deux premières tentatives du baron de Rullecourt contre l'île de Jersey, la nouvelle est venue ici du meilleur succès d'un troisième effort. Le pavillon françois y a été arboré le 6 de ce mois.

Notre ministère est occupé en ce moment de la confection d'un traité d'alliance avec nos bons amis les Hollandois. Ceci prouve bien qu'ils ne comptent guère sur les secours de la neutralité armée, à moins que ce ne soit encore un traité éventuel, dans le genre de celui du pensionnaire Berkel avec les Américains. En effet, cette affaire se traite fort secrètement, et peut-être est-elle destinée à être oubliée, si les neutres s'avisoient de prendre fait et cause pour les Hollandois. En ce cas, il faudroit avouer que jamais coup n'auroit été plus habilement combiné au grand jeu de la politique. Détacher des puissances amies de l'Angleterre du parti de cette terrible rivale, les armer pour la défense du commerce général de l'Europe, et les amener par là à combattre contre cette même Angleterre, ce seroit sans doute le comble de l'adresse ministérielle. Cela est possible, mais non pas probable.

En attendant, l'Angleterre se prépare à traiter durement son nouvel ennemi. Mais ce n'est pas assez de prendre ses possessions, de s'emparer de tous les vaisseaux qui transportent sous son pavillon les marchandises des diverses parties du monde : on en veut à sa liberté. S'il en faut croire certaines gens, c'est un vieux projet qu'on a eu constamment en vue depuis le commencement de cette guerre, que de procurer au Stathouder cette autorité souveraine, chimère après laquelle tant de princes courent, et qui ne sert souvent qu'à les courber sous le joug des favoris au lieu

de celui des lois et d'une constitution qui cède toujours plus ou moins à celui qui tient la distribution des grâces. Il est certain que les inclinations du Stathouder ont été dans ces affaires terriblement contrariées par les États-Généraux, et que la situation de l'Angleterre vis-à-vis de la République seroit bien différente, si les représentants des sept provinces étoient obligés de fléchir le genou devant la cour de la Haye. On prétend que pendant le dernier séjour du chevalier York à Anvers, on a cherché à échauffer quelques esprits à Amsterdam, et dans d'autres villes de la Hollande. Véritablement, les Bataves ont développé encore cette fois un esprit républicain digne de leurs ancêtres, et qui, s'il ne se laisse pas flétrir ni corrompre, donnera du fil à retordre à la fière Albion.

LETTRE TROISIÈME.

De Versailles, le 14 janvier 1781.

Je ne vous ai point parlé, Monsieur, de l'arrivée du comte d'Estaing à Brest, ni même de sa venue ici. Vous ne désirez pas que je répète ce que les papiers publics vous disent aussi tôt que je le pourrois faire, et au moment de la réception du courrier qui a apporté la nouvelle de son entrée à Brest, le ministère en a fait insérer l'avis dans notre gazette. Il falloit donc que je pusse joindre quelques détails piquants à cet avis répandu au premier instant dans l'univers gazetier, et il n'y en a aucun. Des vents contraires, un amiral Darby qui refuse le combat, une flotte qu'on suppose celle des Indes angloises, qui nous a passé devant le bec, et qu'une divinité anglomane a enveloppée d'un nuage pour la soustraire à notre vue, voilà tout ce que présente le journal de M. d'Estaing. Il a sollicité, à son arrivée, des grâces pour quelques-uns de ses officiers. M. de Kersaint s'est trouvé du nombre, et l'on en a été très-surpris dans un monde où l'on consulte ordinairement plus les affections personnelles et les intérêts particuliers que ceux de l'État. Le comte d'Estaing avoit entre les mains des lettres et des mémoires où M. de Kersaint le traitoit fort mal. « C'est un bon officier, c'est tout ce que je dois considérer, » a dit le vice-amiral au ministre. Il a obtenu pour

lui, et lui a envoyé avec la lettre la plus flatteuse le brevet de capitaine de vaisseau.

Rien de nouveau dans notre ministère. M. Necker et ses amis sont plus en faveur que jamais. On s'attend à de grandes réformes et beaucoup de changements dans le département de la guerre. Celui de la marine va, dit-on, être remis sur l'ancien pied, et tous les changements faits par les deux derniers ministres seront détruits.

On a beaucoup parlé des témoignages publics d'amitié que la Reine a donnés au duc de Choiseul. Cet ex-ministre en a reçu du Roi même, et à l'un des derniers *grands couverts*, il étoit derrière le fauteuil de Sa Majesté, qui lui a souvent adressé la parole.

On ouvrira incessamment un nouvel emprunt. Afin que, suivi de tant d'autres, il ne nuise pas au Mont-de-Piété, canal secret toujours ouvert pour faire couler l'argent du public dans les coffres du Roi, M. Necker a ordonné aux administrateurs de cet établissement de payer à l'avenir cinq pour cent, au lieu de quatre et demi d'intérêt aux capitalistes qui ne voudroient pas prêter au Roi, mais qui confient volontiers leurs fonds à une caisse dont on croit qu'il ne sort de l'argent que contre de bons nantissements.

La duchesse de Bourbon est toujours à Sainte-Assise, chez madame de Montesson. Elle est venue ces jours derniers à Paris voir son fils; mais elle n'est pas entrée dans le palais. L'entrevue s'est faite dans le carrosse : on a versé beaucoup de larmes. Elle viendra incessamment demeurer au Palais-Royal avec le duc de Chartres son frère, jusqu'à ce que l'hôtel que le duc d'Orléans a acheté à la Chaussée d'Antin soit prêt. On a été étonné que le duc d'Orléans se soit déterminé à donner en toute propriété le Palais-Royal à son fils. Ce qui y a donné lieu a paru plus étonnant, quoiqu'il n'y ait rien que de louable. Le duc de Chartres a consenti enfin à voir madame de Montesson, démarche à laquelle il s'étoit constamment refusé, depuis qu'elle étoit devenue sa belle-mère.

La chambre des comptes ayant repris le dessus sur la cour des aides, et ayant obtenu au conseil un arrêt provisoire en sa faveur,

s'est emparée de l'affaire de la banqueroute du sieur Roland, receveur des tailles, et ci-devant caissier du sieur Watelet, receveur général des finances. Celui-ci, autant connu au temple des Muses qu'à celui de Plutus, a manqué aussi après les premiers interrogatoires de son ancien commis.

Il y a toujours grande rumeur au Parlement de Bordeaux contre l'ancien avocat général Dupaty, que la cour a fait président à mortier malgré ses confrères. A l'exemple du Parlement de Grenoble, vis-à-vis duquel le garde des sceaux a fléchi dans l'affaire toute semblable de M. de Maydieu, celui de Bordeaux a arrêté que M. Dupaty seroit regardé comme non reçu. On ne lui demande pas sa voix. On a laissé son nom en blanc dans l'*Almanach*.

Du 18 janvier.

Tout est dit à Jersey. Nous étions maîtres de Saint-Hélier, et, suivant quelques lettres, du fort Sainte-Élisabeth. Les troupes et les habitants nous sont tombés sur le corps et nous ont tués, rossés, noyés, ou faits prisonniers. On assure que le commandant de Saint-Malo est à la Bastille, pour n'avoir pas envoyé assez tôt des secours, suivant ses ordres.

Le bruit se répand que M. d'Estaing ne servira plus : je n'en crois rien. On prétend que le Roi lui a demandé ce qu'il avoit fait, et qu'il a laconiquement répondu : « Rien, Sire, je n'avois ni hommes ni vivres. » M. de Ségur a une violente attaque de goutte. Il n'a pas donné d'audience depuis quinze jours. Le cours de la révolution qui se préparoit dans notre système est suspendu. C'est un coup de maître de l'habile monarque à qui elle n'auroit pas été favorable. Les amis de M. de Ch... disent qu'il ne veut point absolument rentrer dans les affaires.

LETTRE QUATRIÈME.

De Versailles, le 23 janvier 1781.

Le silence que l'on garde sur M. le comte d'Estaing a quelque chose de fort singulier. Ce vice-amiral n'a pas été présenté au Roi, non plus que le comte de Guichen. On assure positivement que l'un et l'autre ne serviront plus. Quant au dernier, il est

certain qu'il a demandé, ainsi que le comte du Chaffault, sa retraite absolue du service. On ne parle en ce moment que de la prise, vraie ou prétendue, de douze vaisseaux des Indes, anglois, conduits par M. de Tronjoli au cap de Bonne-Espérance. Il y auroit de quoi rétablir la réputation et le crédit de ce chef d'escadre, qui n'est point encore lavé de l'affaire de Pondichéry. A l'égard de Jersey, on gémit, on rougit, et l'on se tait.

Milady Mathews, Irlandaise, résidant à Paris, a répandu la nouvelle de la mort de sir Rodney, venue, a-t-elle dit, par des lettres de Dublin, hier. Il est bien dur pour les amateurs de n'avoir depuis quelque temps que des *on dit* pour repaître leur avide curiosité. La prise de vaisseaux de guerre et de transport anglois par une division de l'escadre de M. de Monteil, d'autres disent de don Solano, dans les parages de l'Amérique septentrionale, a été, à ce que l'on croit, une invention à l'angloise, par laquelle le congrès a voulu relever le courage des habitants de la Caroline. Les papiers américains sont, selon les apparences, la seule source de ce bruit, qu'accompagnoit celui du débarquement d'un corps de François dans la Géorgie. Cela étoit bien propre, en effet, à donner pour un moment du nerf aux Virginiens et aux habitants de la Caroline septentrionale, trop éloignés pour savoir la vérité, et qui, par un coup de force donné à propos, si l'on avoit pu les en rendre capables, pouvoient très-bien expulser tous les Cornwallis et les Leslie possibles.

Nous regardons déjà Gibraltar comme ravitaillé. Johnstone, ensuite, se séparera de Darby pour aller dans les Indes, peut-être au Cap, et le dernier volera aux îles du Vent.

On attend des merveilles du conseil établi pour seconder le nouveau ministre de la guerre, toujours fort malade de la goutte. On diroit que cette maladie est le fléau des grandeurs. C'est qu'elle est la punition de la bonne chère; que ceux qui commandent aux hommes ne savent pas commander à leurs passions, et qu'accoutumés à être obéis, ils veulent soumettre même la nature à leurs goûts.

Du 26 janvier.

M. de Vergennes vient de recevoir une faveur très-distinguée de la Reine. Sa Majesté lui a envoyé l'original d'une lettre que

l'Empereur, son auguste frère, lui a écrite, et dans laquelle il témoigne son désir sincère de vivre dans la meilleure intelligence avec la France. La Reine a daigné y joindre un billet dans lequel elle a marqué au comte de Vergennes qu'elle désiroit que le Roi apprît cette bonne nouvelle par lui-même, puisqu'on lui étoit redevable en grande partie de cette heureuse harmonie.

On assure de nouveau que M. le duc de Choiseul rentrera incessamment dans le conseil.

Le comte d'Estaing a passé ces jours-ci une heure dans le cabinet du Roi, et en est sorti avec l'air de la satisfaction la plus réelle.

On s'étonne avec raison de la hardiesse d'une poignée d'hommes qui ont voulu conquérir l'île de Jersey. Ils comptoient sans doute sur de prompts renforts. Ces espérances sont souvent déçues, quand on n'est pas bien assuré de mettre les éléments de son parti. Il faut bien se garder de soupçonner nos troupes de désobéissance, mais il est certain qu'elles ont vu avec peine une si belle entreprise entre les mains d'un corps franc et isolé.

Il est fortement question d'un nouveau plan pour la guerre d'Amérique. Il est fondé sur l'indolence des Américains à l'arrivée des troupes françoises, qui auroit dû leur inspirer un nouveau courage, dont l'expulsion entière des Anglois auroit pu être la récompense. Leurs inquiétudes, fomentées par les Anglois, la jalousie, la crainte d'un joug qu'il n'est pourtant ni de notre intérêt ni dans nos vues de leur imposer, ont peut-être donné l'idée de ce changement de conduite à leur égard. On rappellera nos troupes, dit-on, et on fournira en abondance argent, armes et munitions de toute espèce à ces alliés méfiants.

Notre école de chirurgie a eu l'ordre d'envoyer deux cents de ses plus habiles élèves aux Hollandois, qui leur font un très-beau traitement.

LETTRE CINQUIÈME.

De Versailles, le 30 janvier 1781.

L'arrivée tant attendue du comte d'Estaing a été suivie de nouvelles agréables de toutes parts. La fermeté de la conduite de la

Russie vis-à-vis de l'Angleterre, l'état précaire où se trouvent réduits les Anglois dans la Caroline, la retraite honteuse à laquelle Rodney et Vaughan ont été forcés devant la Martinique, la prise de Pensacola, et, par-dessus tout cela, la grande probabilité de la paix, au moins sur mer, d'ici à un an, voilà les motifs de notre joie. D'autre part, il est fort question d'un traité de commerce entre l'Autriche et l'Angleterre; il est vrai qu'il peut n'être pas incompatible au renouvellement de notre alliance. Il paroît certain que nos forces abandonneront Rhode-Island, pour venir dans les Indes occidentales. Avec nos secours d'argent et de munitions, les Américains, auxquels il est très-vrai que leur présence cause beaucoup d'ombrage, auront assez d'hommes pour se défendre, et, s'ils le veulent, pour expulser les Anglois, que nous nous chargeons d'occuper terriblement ailleurs.

Voici enfin l'affaire des domaines, pour laquelle tant de faiseurs de projets ont barbouillé du papier, arrangée de manière à augmenter prodigieusement les revenus du Roi, sans que ces dispositions soient exposées à être anéanties par le grand crédit de ceux à qui les aliénations et concessions ont été faites. M. d'Invault et M. Turgot, et quelques autres, n'ont pu réussir à cet égard, parce que leur plan enlévoit aux plus puissants de l'État un bien qu'ils étoient accoutumés à regarder comme leur propriété. Il ne s'agit ici que du payement d'une redevance; les uns ne la regarderont que comme un impôt, et en imposant les autres avec rigueur, on les portera à une restitution volontaire, et l'on fera rentrer Sa Majesté dans une grande partie de ses domaines. Cette opération peut être regardée comme l'une des plus adroites, des mieux vues et des plus avantageuses que M. Necker ait fait réussir, tandis que ses prédécesseurs y avoient échoué.

Cette administration militaire, que le comte de Saint-Germain avoit en vain projetée, est enfin résolue. Elle est composée des anciens amis de M. de Choiseul. Aussi est-il question de remettre en pleine vigueur l'ordonnance militaire de 1763. M. de Besenval, officier suisse, qui en fait partie, a la plus grande influence dans ce département. C'est lui qui a rappelé si souvent M. de Ségur au souvenir de la Reine, qu'il peut être regardé comme l'une des causes de l'élévation de ce ministre, qui en

paroit reconnoissant. Aussi dit-on que si l'on a affaire à M. de Ségur, il ne faut pas manquer de s'adresser au Suisse. La maladie de M. de Vergennes, qui a été véritablement aux portes du tombeau, a fait renaitre les bruits de la prochaine rentrée de M. de Ch... dans le ministère. Il est certain que les dispositions du Roi sont bien changées à son égard et sur le système politique qui convient à la France.

Du 1er février.

Les ennemis de M. Necker répandent que les Hollandois ont offert de nous prêter cent millions, à condition qu'il n'en auroit pas l'administration. Ce bruit ne sauroit acquérir de la consistance ; on sait trop combien les principes du directeur sont conformes à ceux des économes républicains. On ne pénètre pas le véritable motif de l'espèce de disgrâce du comte d'Estaing, mais il est certain qu'il a trouvé les esprits fort refroidis à son égard. Il est assez singulier que, sous un ministre qui ne l'aimoit pas, il ait été comblé de gloire, et qu'il soit sérieusement question de ne plus l'employer lorsque son département est régi par un de ses anciens amis.

On fait toujours rage contre les diseurs de nouvelles. La Bastille est remplie de gens qui écrivoient trop librement ce qui se passe. Quelques-uns n'y ont fait qu'un court séjour. Les papiers qui arrivent de l'étranger sont sévèrement épluchés. La *Gazette de Cologne* et le *Courrier de l'Europe* sont interdits. L'entrepreneur de cette dernière feuille se remue fortement pour obtenir, au prix d'un dévouement plus aveugle encore que par le passé, la révocation d'une proscription que lui a méritée un passage copié trop légèrement dans les libelles qui paroissent soir et matin à Londres. On sait qu'au moyen de quatre mille exemplaires que la France lui achetoit, il avoit promis de ne parler qu'en notre faveur.

Le Roi a donné au maréchal de Broglie le commandement général de nos troupes sur les côtes. C'est encore un ami de M. de Choiseul.

LETTRE SIXIÈME.

De Versailles, le 6 février 1781.

Tandis que tout concourt à nous annoncer une campagne heureuse, que le succès de nos négociations accumule sur les Anglois une foule d'ennemis qui semblent ne leur laisser d'alternative qu'entre leur ruine ou une paix humiliante, il s'élève à nos vues un obstacle terrible, suscité par l'adroite politique de lord North.

L'Empereur, en renouvelant son alliance avec nous, n'a pas abjuré le devoir de tous les souverains, le bien-être et l'avantage de ses peuples. Le rétablissement du commerce des Pays-Bas, que l'Angleterre peut favoriser en ce moment, n'est point une infraction aux engagements de la maison d'Autriche à notre égard. Nous pouvons d'autant moins nous en plaindre que nous avons déclaré que l'objet de la guerre présente étoit de faire jouir toutes les nations du droit naturel qu'ont tous les hommes de tirer parti de leur industrie et d'avoir le débouché libre du produit de leurs propriétés. Mais ce coup est funeste pour notre commerce et surtout pour celui des Hollandois. Ceux-ci jettent les hauts cris. M. de Ch... a été consulté : « Il faut, a-t-il dit, laisser l'Empereur maître chez lui, ou lui déclarer la guerre : il n'y a pas de milieu. » On assure que nous avons fait faire des propositions de paix à l'Angleterre. A ce moment, peut-être, les Provinces-Unies sont déjà réconciliées avec la superbe Albion, et il paroît indubitable que nous aurons la paix cette année, à quelque prix que ce soit, ou que nous nous trouverons engagés dans une guerre générale.

Il est question d'un conseil de guerre pour juger quatre capitaines de vaisseau de l'escadre de M. d'Estaing. Le vice-amiral les accuse de n'avoir pas répondu à ses signaux. On prétend que s'ils eussent suivi ses ordres, lorsqu'il commanda de donner chasse à l'escadre angloise, il auroit pu en renfermer l'arrière-garde.

M. de la Sémaudière, officier d'infanterie, qui avoit eu jadis une forte altercation avec le marquis de la Grange, lieutenant général, avoit été cassé pour ce sujet, et ensuite réintégré dans

son grade, à la sollicitation de M. de la Grange lui-même. Il lui a manqué de nouveau très-essentiellement, au foyer de l'Opéra. L'officier général l'a cité au tribunal des maréchaux de France, qui l'a condamné à quatre ans de prison. M. de la Sémaudière ayant trouvé cette punition trop rigoureuse, quoiqu'elle parût trop douce pour bien des gens, vient de se brûler la cervelle, après avoir exhalé dans une lettre le reste de sa bile contre M. de la Grange.

Madame de Cavanac, ci-devant la fameuse demoiselle Romance, vient d'être surprise par son mari en flagrant délit avec l'abbé de Boisgelin. Grand tapage, comme on peut le bien penser. Le mari saisit les pincettes, l'abbé prit la pelle pour se venger. On se donna quelques estafilades de part et d'autre au travers du visage. L'abbé de Boisgelin, agent du clergé et ayant en conséquence des prétentions à l'un des premiers évêchés, pourra bien de cette aventure ne pas porter la mitre de sitôt; car si l'on n'a pas beaucoup de mœurs chez nous, au moins n'aime-t-on pas le scandale. Le mari en est pour la honte : le plus à plaindre est l'abbé de Bourb..., que les écarts de sa mère affectent beaucoup. Il s'est retiré au séminaire [1].

Du 8 février.

Tout le monde veut que le comte d'Estaing soit nommé maréchal de France. Si cette nouvelle, très-incertaine encore, est vraie, le voilà dédommagé de la froideur qu'on lui a témoignée d'abord, et certainement il commandera la grande escadre d'Europe. Elle doit être portée à cinquante vaisseaux de ligne et deux frégates. On fait filer des troupes en Bretagne. Les circonstances et la nomination de M. de Broglie au commandement des côtes renouvellent le bruit du projet de descente en Angleterre, que M. d'Estaing n'a jamais cessé de remettre sous les yeux de nos ministres. En attendant, on parle toujours de paix : le plan de conciliation proposé par la Russie est, dit-on, un chef-d'œuvre.

(1) Voir sur cette aventure le récit des *Mémoires secrets de Bachaumont*, à la date du 3 février 1781, beaucoup plus complet et beaucoup plus défavorable au mari joueur et tolérant de mademoiselle de Romans, une de ces maîtresses passagères de Louis XV à qui il faisait un sort dans le mariage.

Le prince de Soubise a sur les bras une affaire qui inquiète prodigieusement la maison de Condé et celle de Guéménée. Un fort joli cavalier, grand, bien fait, aimable, annonçant beaucoup de connoissances et âgé de vingt-deux ans, s'est présenté il y a quelques jours à l'hôtel du prince et lui a remis une lettre de la princesse de Soubise, son épouse. La lettre déclaroit à l'Altesse étonnée que le jeune homme qui la lui présentoit étoit son légitime et véritable fils, existant dans les flancs de sa mère cinq mois avant l'acte de séparation de ses illustres parents, et prétendant en conséquence être reconnu comme son successeur présomptif dans tous ses titres, noms et biens. Il faut que le jeune homme ait été fort mal reçu, puisque le lendemain il a porté sa demande devant le Parlement, qui en est occupé depuis lundi dernier. Voilà une nouvelle scène qui s'ouvre à la curiosité dans le sanctuaire de Thémis. Déjà une foule de jolies femmes ont pris fait et cause pour le jeune plaideur.

LETTRE SEPTIÈME.

De Versailles, le 12 février 1781.

Nous sommes vraiment inquiets des troubles de Genève : ils sont au moins humiliants pour nous. Les cantons de Berne et de Zurich soutiennent les révoltés, c'est-à-dire les citoyens genevois, qui ne veulent pas que la France se mêle de leurs affaires.

Nous désirons sincèrement la paix. A peine les Hollandois ont-ils été tout à fait brouillés avec l'Angleterre, que nous avons senti le coup, et loin d'exciter la confédération des neutres à s'en mêler, nous avons réclamé sa médiation. Au reste, pour faire paroli au traité de l'Empereur et de l'Angleterre, nous allons consommer cette opération depuis si longtemps en l'air : une alliance avec la cour de Berlin. Si la paix se fait sur mer, nous voilà très-probablement entraînés dans une guerre du continent.

M. de Castries n'est pas heureux dans la première distribution de ses grâces. Un jeune Picard nommé d'Argens, auquel il venoit de donner un vice-consulat en Espagne, vient d'être arrêté, ainsi qu'un imprimeur de Paris, pour avoir contrefait des billets de la loterie royale.

L'archevêque de Paris a été très-scandalisé de la publication du prospectus de la belle édition de Voltaire que fait M. de Beaumarchais. Il s'est plaint. Les auteurs du *Journal de Paris* ont été tancés de l'avoir annoncé : mais Beaumarchais est trop chaudement protégé par de grandes dames pour craindre aucune censure civile ni ecclésiastique.

Du 14 février.

Le Parlement s'occupe sérieusement de détruire les jeux de hasard. On dit que les ministres étrangers mêmes n'en auront plus chez eux. Le moyen d'y parvenir n'est, à ce qu'il semble, pas facile à trouver. La demoiselle Contat, dont je vous ai raconté les aventures avec l'un de nos plus grands seigneurs, avoit par sa protection obtenu une permission de biribi. Elle l'avoit cédée à un maitre de paume, moyennant une rétribution de cent louis par mois. Le Parlement, qui n'est pas galant, a mandé le lieutenant de police, l'a réprimandé, et lui a enjoint de faire cesser ce jeu. Le fils de M. Bergeret de Prouilly a perdu treize mille louis d'or chez M. de Genlis. Sa famille veut, dit-on, se pourvoir au Parlement pour faire annuler cette dette. Elle y réussira; mais le jeune homme est militaire, et il n'osera plus se montrer.

Le fabricateur de billets de loterie, dont on instruit le procès, en avoit dans son portefeuille quatre cents prêts à être répandus dans le public. Sa colombe, une des jolies actrices du Théâtre-Italien qui lui aidoit grandement à manger le produit de cette spéculation, est aussi arrêtée. La duchesse de Mazarin, célèbre par ses galanteries, est à la mort. Elle n'est que dans sa quarante-deuxième année; mais, en bonne conscience, elle en a vécu quatre-vingt-quatre.

On craint fort que la neutralité armée ne penche un peu, si sa médiation ne réussit pas, du côté de celle des puissances belligérantes que tant de forces réunies menacent d'anéantissement. On assure que, pour la tenir en respect, une puissance d'Allemagne, qui a d'ailleurs sans cesse devant les yeux les suites possibles de l'entretien de Mohilow, ménage un moyen qui peut affecter vivement la puissance même qui est l'âme de la confédération. Il s'agit d'un grand plan sur une certaine famille qui appartient à la maison de Brunswick et qui se trouve maintenant

en Jutland. Voilà matière à faire des spéculations à perte de vue. Je les abandonne à votre sagacité.

LETTRE HUITIÈME.

De Versailles, le 18 février 1781.

L'année dernière il avoit été question de faire juger par un conseil de guerre la conduite du comte de Grasse. Il vient d'être nommé au commandement de l'escadre des Indes occidentales. On ne peut être plus parfaitement lavé.

La cour doit prendre après les jours gras le deuil de la Reine douairière de Portugal. C'étoit cette même infante qui étoit déjà en marche pour venir partager la couche royale de Louis XV, lorsque le cardinal de Fleury lui fit ignominieusement rebrousser chemin. On conçoit qu'elle n'étoit pas notre amie. Cette princesse a conservé jusqu'au dernier soupir le ressentiment de cet affront.

Du 21 février.

On ne parle que du *Compte rendu au Roi* de l'état de ses finances par M. Necker. Le libraire Panckoucke gagnera prodigieusement d'argent à la vente de cette brochure. On continue nuit et jour de l'imprimer, et l'on en évalue à trente mille exemplaires le débit d'ici à la fin du mois. Les phraseurs trouvent cet ouvrage mal écrit; les âmes communes et timides blâment le peu de modestie qui y règne; les ennemis du directeur le représentent comme le fruit d'un orgueil et d'un amour-propre insatiable. L'auteur, disent-ils, s'efforce de faire des compliments au Roi pour s'en attirer de la part des dupes de son charlatanisme. Les vieux financiers à la diable, c'est-à-dire à la Terray, à la Clugny, disent que c'est une innovation dangereuse, etc. Mais les gens d'honneur, les vrais patriotes, regardent cette démarche comme l'hommage qu'un administrateur couronné rend à ceux qui sacrifient leur vie et leurs biens à la chose commune qui réside en sa personne, et comme le moyen certain qu'a celui qui peut tout de fonder son autorité et son crédit sur une base bien plus sûre et plus précieuse que la servile crainte qui enchaîne des esclaves aux pieds d'un despote.

Le Roi et le Parlement vont sévir rigoureusement contre les banqueroutes et les jeux de hasard. Dimanche dernier, la Reine a fait changer un louis pour ponter aux petits écus. Ce trait d'un bon exemple a beaucoup plu au Roi.

On se porte en foule au Trésor royal pour avoir des bordereaux du dernier emprunt. Avant-hier au soir, on y avoit déjà reçu vingt-deux millions. D'autre part, les billets de la loterie baissent journellement : beaucoup de gens les font vendre pour acquérir des rentes viagères. C'est ainsi qu'un administrateur adroit, en profitant de l'amour des François pour la nouveauté, sait multiplier les ressources en faisant succéder par petites parties des demandes variées. La perte de l'agiotage ne tombe que sur les spéculateurs, et ils ne peuvent l'attribuer qu'à leur inconstance.

Du 23 février.

Le spectacle de la nation, celui qui devroit tenir au moins le second rang, le Théâtre-François, est entièrement désert. Il est en effet tombé au-dessous de la médiocrité pour les pièces et pour les acteurs. On diroit que le talent du comédien s'est retiré exclusivement chez les grands seigneurs. On savoit déjà à quel degré de perfection ils le possèdent; mais jusqu'ici ce n'est pas dans les coulisses qu'ils l'avoient déployé. La société de M. le duc d'Orléans se distingue extrêmement dans cet exercice. C'est chez madame de Montesson que ces représentations ont lieu. On dit qu'il n'a jamais paru une meilleure comédienne que la maitresse de la maison [1].

Les gens qui ont eu l'audace d'introduire dans le royaume des exemplaires de cet ouvrage si méchant et si médiocre dont je vous ai parlé (*le Procès des trois Rois*), ne s'en sont pas bien trouvés. La rigueur qu'on exerce ne guérira personne, et « *les Prophéties de Paul Jones* » n'en ont pas moins pénétré jusqu'ici. C'est encore un libelle qui vient de la même source.

(1) Parmi les *Mémoires* du temps à consulter sur madame de Montesson, cette Maintenon inférieure d'un d'Orléans dégénéré, il faut consulter les *Mémoires* de madame de Genlis, qui la connaissait bien et ne l'épargne pas. Les œuvres théâtrales de cette comédienne à la ville, médiocre en somme sur le théâtre, sont aujourd'hui une rareté de bibliophile. — Voir aussi les *Souvenirs et Portraits* du duc de Lévis (édition Barrière), p. 399.

Une couple de paragraphes suffiront pour étancher à son égard votre soif de nouveautés de ce genre.

« Je te le prédis, ma foi ! je te le prédis, France : si tu t'amuses à tirer au blanc, si tu ne fais pas prendre le mors aux dents à ton coursier, si tu ne le fais courir à toute bride, l'Angleterre triomphera, son roussin te dépassera, et on ne regardera plus ta monture que comme une rosse hors de service et qu'on laisse crever sur le fumier d'une écurie. » — « O Espagne, tu ressembles à une femme foible, débile, qui n'a seulement pas une palette de sang dans les veines. Si tu ne te dégourdis bien vite, tu risques fort de te faire donner sur les oreilles, ainsi qu'à la France, ta sœur. Et si vous ne vous entendez pas mieux ensemble pour un bon coup férir, gare que vous ne soyez férues toutes deux. Par ma foi ! vous êtes comme deux chevaux de fiacre qui n'ont jamais été dressés au diable... L'un tire à gauche, l'autre à droite, l'un veut, l'autre ne veut pas, l'un recule, l'autre avance, et c'est le moyen de faire casser le cou aux gens... Tes vaisseaux, qui sont tous des saints, sont si malheureux qu'ils vont se fourrer d'eux-mêmes dans la galère angloise. Pourquoi ne pas mettre à leur place Jupiter, Mars, Hercule, ou Don Quichotte de la Manche ? Tu dois savoir que les saints sont des poltrons, et qu'avec des poltrons on ne se bat pas à la guerre, surtout contre les Anglois ! » (1)

LETTRE NEUVIÈME.

De Versailles, le 26 février 1781.

Le nombre des tristes habitants de la Bastille vient d'être augmenté par un M. de Saint-Lubin, fils d'un chirurgien de vaisseau, et qui, par ses talents et une parfaite connoissance des langues de l'Hindoustan, a joué un rôle en Asie. Il avoit été dans

(1) Voir sur ce Paul Jones, né en Écosse le 6 juillet 1747, mort à Paris le 18 juillet 1792, aventurier auquel la guerre d'Amérique donna un certain renom que les romanciers, Allan Cummingham, Cooper et Alexandre Dumas ont rendu populaire : les *Souvenirs* de madame Vigée-Lebrun, et parmi les sources anglaises ou américaines, les *Mémoires* publiés à Édimbourg en 1830, 2 vol. in-8o, et Simms, *Life of Paul Jones*, New-York, 1845. On exploitait, comme on le voit, en 1781, son nom, qui avait alors la vogue, pour servir de passe-port à divers médiocres libelles.

la dernière guerre fort utile à M. de Lally et à M. d'Aché. M. de Sartine l'avoit envoyé de nouveau dans l'Inde quelque temps avant le commencement de celle-ci. Il a présenté à M. de Castries un mémoire dans lequel il prétend que lors du siége de Pondichéry, il avoit déterminé Hyder-Ali-Khan à donner de puissants secours à M. de Bellecombe, sous la condition que ce gouverneur feroit sortir une partie de la garnison pour aller au-devant de lui, et lui enverroit de l'artillerie. M. de Bellecombe n'avoit pas jugé à propos de prendre confiance ni aux Mahrattes, ni à M. de Saint-Lubin, qui étoit sans caractère. Les Mahrattes n'ont pas paru, et Pondichéry n'a pu tenir contre les Anglois. M. de Saint-Lubin a entrepris de prouver ce qu'il avançoit par son traité avec le chef des Mahrattes et par les lettres du gouverneur de Pondichéry. Il faut qu'il n'y ait pas été heureux : il a été puni de son indiscrétion. On charge M. de Montigny, ancien employé de la Compagnie des Indes, de vérifier les renseignements qu'a donnés M. de Saint-Lubin, et de suivre ses négociations avec les Mahrattes. Il partira sur l'escadre qu'on prépare.

Il paroit certain que M. de Castries passera bientôt au département de la guerre, et qu'il sera remplacé par le marquis de Vaudreuil, que ses talents, ses services, ainsi que la haute protection dont notre charmante Reine honore cette famille, portent au ministère.

Le Parlement de Bordeaux avoit envoyé une députation au Roi à l'occasion de l'affaire de M. Dupaty, qu'ils ont constamment refusé de reconnoître comme président, malgré sa réception en vertu d'ordres de la cour. Le Roi a répondu aux députés avec le ton noble et ferme qui n'est qu'à lui et qui convient si bien à un souverain dont les sujets reçoivent journellement tant de bienfaits : « Je veux être obéi : retirez-vous et partez sur-le-champ. »

Du 28 février.

Le ministre de la marine doit aller incessamment à Brest pour voir par lui-même beaucoup d'objets, sur lesquels il a, dit-on, des économies à faire. Les abus, les gaspillages sans nombre qui se font journellement dans les chantiers du Roi, ont excité l'animadversion de M. de Castries, ami de l'ordre, rempli de talents

et de lumières qui suppléent à son inexpérience dans cette partie, et trop ferme pour ne pas apporter de prompts remèdes aux maux qui lui sont une fois connus. Ce ministre ne s'occupera pas moins dans son voyage des moyens d'empêcher ces dissensions intestines qui ont fait tant de fois verser, pour des querelles particulières, un sang précieux à l'État, depuis que la guerre a rapproché des troupes d'un service différent, et qui ont respectivement des prétentions incompatibles. On se rappelle la discorde toujours subsistante entre les officiers de marine et les auxiliaires, qui a si souvent ensanglanté la ville de Brest. Aujourd'hui elle voit ces scènes d'une valeur coupable se renouveler à chaque instant entre le corps de la marine et le régiment de Provence. Par ordre du commandant, certaines places au spectacle étoient interdites aux officiers qui n'avoient pas la croix de Saint-Louis. Un capitaine du régiment de Provence, à qui cette décoration manquoit, se trouva, il y a peu de jours, offensé de cette prohibition, déchira le placard qui la notifioit, et se plaça dans la loge des enrubanés. On a voulu l'en faire sortir : le corps, suivant l'usage, prit son parti ; les officiers de marine ont embrassé celui de leur commandant ; on voulut faire respecter ses ordres. La modération des chefs, leurs soins les plus actifs, n'ont pu arrêter les suites de cette querelle. Il n'y a pas de jour qu'elles ne coûtent la vie à quelqu'un des officiers de terre ou de mer. On a remarqué cependant que du côté de ceux-ci le nombre des victimes étoit plus grand. On en cherche la cause dans la bonté des leçons que le fameux maître d'armes, Cadet de Provence, a données dans son corps.

Quoiqu'on puisse regarder comme complète l'édition de Voltaire à laquelle préside M. de Beaumarchais, il s'est trouvé dans le portefeuille de ce célèbre écrivain un grand nombre de pièces dont on n'osera pas faire usage.

LETTRE DIXIÈME.

De Versailles, le 4 mars 1781.

Pour se former une idée de l'efficacité du concours des forces espagnoles avec les nôtres dans cette guerre, et des succès

réservés à leurs armes, il suffit de jeter les yeux sur l'extrait suivant d'une lettre écrite de Brest par un officier qui servoit sur l'escadre de M. de Guichen. « Sur chacun des douze vaisseaux espagnols, commandés par D. Solano, on avoit embarqué deux dominicains et six familiers de l'Inquisition, pour contenir les équipages dans le respect dû à la religion. Les religieux qui étoient à bord du vaisseau du commandant, ayant trouvé sur sa table un volume de l'*Histoire philosophique des deux Indes* par l'abbé Raynal, n'osèrent rien dire dans la traversée; mais aussitôt qu'ils furent arrivés à la Havane, ils s'assemblèrent, citèrent le chef d'escadre à leur tribunal, et le condamnèrent à faire amende honorable et à demander pardon à Dieu et au Saint-Office d'avoir lu un ouvrage rempli des connoissances qui lui étoient les plus nécessaires, mais où l'on osoit dire la vérité. La sentence a été exécutée sur le pont même du vaisseau commandant, en présence de tous les équipages et du plus grand nombre des habitants de l'île.

Le voyage de M. de Castries à Brest ne se fera pas. On assure que le Roi, à qui l'on en parloit, a répondu que cela n'étoit pas nécessaire. On en conclut que ce ministre ne gardera pas long-temps son département, ainsi qu'on l'a déjà dit. Le public le met à la place de M. de Ségur, qui est toujours malade. Les mauvais plaisants, dont la cour n'abonde pas moins que la ville, prétendent que ce dernier ministre va un peu mieux, quoiqu'il soit toujours *sans connoissance*. Les calembours, comme vous le voyez, Monsieur, font toujours rage. Sur la nomination de M. de Grasse au commandement de l'escadre de Brest, on a dit que :

Les Anglais ont imploré le *Destin*,
Qui leur a procuré *Grace*.

Ce mauvais jeu de mots sur les noms du comte d'Estaing et de M. de Grasse a bien besoin de trouver grâce lui-même. Au reste, quelques personnes doutent encore que ce dernier officier soit réellement celui qui conduira nos forces navales à la victoire en Amérique. Quant à M. d'Estaing, ou il commandera la grande flotte, ou il sera placé au timon des affaires de la marine. Les Anglois craignent trois têtes : M. de Vergennes pour la politique, M. Necker pour les finances, M. d'Estaing pour la marine.

On écrit de Stockholm que le Roi de Suède a pensé être étouffé dans son palais. On a cru d'abord qu'une troupe de conjurés en vouloit à sa vie. Ce n'étoit qu'un homme à qui la tête avoit tourné de douleur, dit-on, de voir sa fortune dérangée par une opération de finance que le ministère vient de faire sur les brasseries. Il avoit trouvé le moyen de pénétrer jusqu'à Sa Majesté. On s'en est saisi à temps.

D'après les mouvements intérieurs de notre cour, relativement aux individus, il est facile d'apercevoir que le système politique qui sembloit vouloir reprendre vigueur, est abattu. Il est fort question d'un mémoire, anciennement présenté au cardinal de Fleury par le maréchal de Belle-Isle, qu'on a retiré des archives du ministère, et qui a fait une grande sensation sur le Roi. On sait d'ailleurs la vénération et l'amitié que Sa Majesté porte au Roi de Prusse, et dans ce moment, où l'on craint les vues de l'Empereur, au moins pour le commerce des Pays-Bas, on a cru devoir laisser aller en avant l'adroit Frédéric, qui ne demande pas mieux. Sa médiation pour nous procurer la paix est enfin acceptée. Elle sera chaude, et appuyée, dit-on, par des menaces. La cour de Vienne, mécontente de ces arrangements, pourroit y apporter de puissants obstacles, qui, s'ils ne sont pas efficaces, entraineront des suites fâcheuses pour le continent.

Du 8 mars.

Le *Compte rendu* par M. Necker fait toujours ici la nouvelle du jour. Il paroît dans l'obscurité une réponse à cet ouvrage, qui, quelles que soient les critiques qui émousseront leurs traits contre lui, sera un monument solide à la gloire du Roi, du dépositaire de sa confiance, et de la nation qui donne cet exemple nouveau. On attribue cette réponse à M. le comte de Lauraguais, dont l'imagination bouillante et diffuse a produit en différents temps des écrits oubliés sur les affaires publiques. Ce seigneur, autrefois très-riche, et qui s'est ruiné en filles et en chevaux, a certainement beaucoup d'esprit et quelques connoissances; mais le désordre et l'incohérence de ses idées ne permettent pas de croire que le métier d'homme de lettres, qu'il a pris pour ressource, lui devienne fort avantageux. Il a fait recevoir à la Comédie

françoise une tragédie de sa façon, intitulée *OEdipe*. En attendant qu'il soit aux prises avec le public pour les lauriers de Melpomène, il se remet donc encore une fois sur les bancs contre les chefs de l'administration. Au tableau que le directeur général des finances fait du résultat de ses opérations, il oppose dans la brochure en question celui des emprunts dont ce ministre a chargé l'État, et s'efforce d'en tirer des conséquences désavantageuses contre celui que la nation regarde en ce moment comme le restaurateur des finances.

LETTRE ONZIÈME.

De Versailles, le 12 mars 1781.

L'heureuse grossesse de la Reine est certaine : le témoignage même de son médecin nous en assure. Si tous les Bourbons ont des droits assurés sur le cœur des François, on doit penser combien leur sera cher un prince qui fait depuis si longtemps l'objet de leurs vœux, l'auguste rejeton d'un souverain et d'une Reine adorés.

Comme chez nous la fureur des jeux de mots ne respecte rien et n'est pas incompatible avec la plus profonde vénération pour ce qui en est l'objet, on nomme d'avance le jeune prince désiré : *le Consolateur;* il devra le jour, dit-on, aux caresses de la consolation. On prétend que Sa Majesté est enceinte depuis deux mois.

Le comte de Grasse a marié son fils à mademoiselle Thierry, fille du premier valet de chambre du Roi. Le duc de Richmond a fait venir de France plusieurs ballots du compte rendu de M. Necker : on dit qu'il en a acheté six mille exemplaires. Cet ouvrage a fait ici une sensation si avantageuse, que les particuliers qui avoient des fonds entre les mains des négociants les ont retirés en grande partie pour les placer sur le Roi. On a porté cent huit millions au Trésor royal pour le dernier emprunt, dont le capital n'étoit que de soixante-dix.

L'auteur de l'une des répliques, qui vient d'être mis à la Bastille, avoit intitulé sa diatribe : « *Réponse au conte bleu.* » Vous saurez que le *Compte rendu* se vend broché en papier de cette couleur. On dit que le directeur des finances, bien au-dessus

de pareilles croasseries, ne l'a fait enfermer que parce qu'il est impardonnable surtout à un imbécile ignorant, d'élever avec autant de méchanceté sa voix rauque et stupide. On ne peut imaginer rien de si plat et de si barbare que le style de cet écrit. Il est toujours fortement question de M. de Castries pour le département de la guerre. D'autres y portent M. le comte de Broglie. Ce qui pourroit faire croire que le premier est entièrement raffermi au département de la marine, c'est que son voyage pour Brest, arrêté d'abord et ensuite contremandé, a eu enfin lieu.

Depuis que les jeux de hasard sont défendus, nos jeunes seigneurs jouent aux barres. Quelques-uns s'y sont déjà estropiés; mais il vaut mieux qu'ils s'exposent à quelques égratignures qu'à renverser leur fortune.

Du 16 mars.

Nous nous disposons à envoyer une armée en Flandre. D'autre part, on diroit qu'il est sérieusement question de réaliser le fameux projet d'une descente. On a fait revivre le plan tracé par M. de Belle-Isle, et qui a pensé être exécuté en 1759. Quant au premier objet, on ne sauroit trop l'envisager comme de mauvais augure. Tout espoir est perdu pour une prompte paix. La morgue de l'Angleterre a fait échouer toutes les médiations à notre égard. Elle vouloit imposer des lois, comme si elle eût été victorieuse. Nous sommes déterminés à ne point abandonner les Américains, et si les médiateurs s'offensent d'une si louable fermeté, nous chercherons à résister à tous. Notre alliance avec le Roi de Prusse est parfaitement raffermie. Si la guerre éclate sur le continent, ce sera un coup de foudre qui en donnera le signal. En vingt-quatre heures on verra se former un corps prussien, comme s'est élevé celui de Pirna, et une grande principauté de Westphalie jouera le rôle de la Saxe. Le duc de Brunswick sera chargé de cette expédition. Pendant ce temps, nous nous avancerons par la Flandre. Voilà les temps malheureux des guerres qui ont désolé l'Allemagne prêts à se renouveler. On se battra d'un côté, on négociera de l'autre, et on pourra bien répandre autant de sang durant la tenue du congrès d'Anvers et de Bruxelles, que les congrès de Munster et d'Osnabrück en ont vu répandre, tandis qu'on s'y livroit à de vaines discussions.

L'amour de la paix, l'une des vertus de notre auguste monarque, ne sauroit le porter à rien faire de contraire à ses engagements, à son honneur, comme l'exigeroient les Anglois, en voulant, pour première condition, qu'on ne se mêle point de leurs affaires avec les Américains; mais il avoit pu le résoudre à de très-grands sacrifices. M. Necker avoit particulièrement contribué à acheter la paix.

On ne sauroit disconvenir que la politique de l'Angleterre est extrêmement adroite, mais elle tend à embraser le monde entier. Obligée de renoncer à ses folles prétentions sur l'empire de la mer, elle vouloit encore, lorsqu'elle cédoit, faire un acte de souveraineté, en en distribuant des portions à qui il lui convenoit. C'est ainsi qu'elle a déterminé la neutralité armée à presser la maison de Bourbon de refuser tout secours aux Américains, jusqu'à ce que, livrés à eux-mêmes, ils aient arrangé leurs affaires avec la mère patrie; c'est ainsi qu'ils ont détaché de nous un grand souverain, dont ils ont intéressé la gloire et la sollicitude pour l'accroissement du commerce de ses États et du bien de ses peuples. Quant aux Hollandois, à rapprocher leur lenteur et leur inactivité de la situation politique où ils se trouvent, il est difficile de prévoir comment finira leur dispute; mais il l'est aussi d'imaginer qu'entourés de voisins puissants qui pourroient les faire repentir d'un changement de système, ils fassent une paix séparée avec l'Angleterre.

LETTRE DOUZIÈME.

De Versailles, le 20 mars 1781.

On diroit que les critiques ne se multiplient contre l'ouvrage de M. Necker que pour faire connoître combien il est au-dessus d'elles. Il faut, parmi un ramas de sophismes et d'absurdités, distinguer deux réponses au moins spécieuses. L'une est d'un homme de la cour dont on ignore le nom, l'autre est de M. le Fèvre d'Amécourt, ancien prétendant au contrôle général, et toujours simple conseiller au Parlement de Paris. Un ordre du Roi a empêché la publication de ces deux brochures, mais elles sont connues de quelques bons amis du parti *anti-directorial.*

Le Roi ayant été informé que c'étoit M. de la Luzerne, évêque de Langres, qui avoit excité les premiers ducs et pairs à se rendre au Parlement pour l'affaire des jeux, et Sa Majesté n'approuvant la présence des pairs à cette cour que lorsqu'il lui plaît de l'ordonner, vient d'exiler ce prélat dans son diocèse. On raconte à ce sujet que l'un des personnages les plus puissants à la cour ayant demandé à l'évêque d'Autun un bénéfice pour l'abbé de B..., le répartiteur des biens de l'Église a refusé, en disant qu'il ne pouvoit concevoir qu'on dût récompenser un ecclésiastique pour son inconduite, et en punir un autre pour avoir fait son devoir.

Entre un nombre infini de victimes d'une coquetterie malentendue pour ses propres intérêts, il faut compter la duchesse de Mazarin, l'une des femmes les plus belles et les plus galantes de notre cour. La rage d'avoir une taille fine, malgré sa constitution physique, lui faisoit faire un usage continuel de ces moules contre nature que l'on nomme des *corps*. Ayant perdu peu à peu l'usage de ses viscères comprimés, elle est morte, il y a trois jours, après une longue maladie. Personne ne sentira plus vivement cette perte que M. Radix de Sainte-Foy, anciennement secrétaire du duc de Praslin, et maintenant surintendant des finances du comte d'Artois, à qui cette connoissance n'étoit probablement pas inutile pour lui aider à soutenir des dépenses énormes.

Le commerce ne voit qu'avec une vive peine le commandement de l'escadre de Brest confié au comte de Grasse. On sait que cet officier est du nombre de ceux qui pensent que le noble sang des officiers de marine ne doit point être versé pour les vils intérêts d'un marchand roturier. Quelques officiers de vaisseau ont témoigné de la répugnance à servir sous ses ordres, mais on espère que le voyage du ministre à Brest aura tout arrangé. La maladie de M. de la Motte-Piquet est venue à propos pour éviter à ces deux officiers, qui ne s'aiment point, le désagrément de servir ensemble. En revanche, elle donnera à M. de la Motte-Piquet et à M. d'Estaing la satisfaction de réunir le zèle d'une amitié réciproque à celui dont ils sont également animés pour le service du Roi.

Du 23 mars.

On voit ici dans l'ombre une estampe représentant le lord North et M. Necker ayant l'air de s'aborder fort amicalement, et prêts à éclater de rire en se regardant l'un l'autre. M. Necker tient à la main le *Compte rendu*, et le lord North a le *budget* sous le bras. Sur le devant de la scène est une corne d'abondance d'où sortent des contrats de rentes viagères, des annuités, des billets de loterie, des billets au porteur, des bons de la caisse d'escompte; le docteur Franklin tire M. Necker par la manche, et semble le presser humblement d'échanger contre quelqu'une de ces bonnes choses des fragments de billets du congrès, qu'il arrache à la gueule et aux griffes d'un léopard furieux et aux flammes qui les réduisent à rien.

Il a été arrêté dans l'un des derniers conseils que si les Anglois se refusoient aux conditions de paix que nous avons proposées en échange des leurs, et que si d'ici à un mois les négociations ne prenoient une tournure décisive, la guerre seroit poussée avec la plus grande vigueur et étendue même sur le continent. Indépendamment de l'armée qui doit se rassembler en Flandre, on en forme une de quarante mille hommes en Alsace; et toutes les deux seroient dans peu de temps en état d'entrer en Allemagne. Nos liaisons avec la cour de Berlin se resserrent de jour en jour, et cette alliance ne contribue pas peu à nous assurer de la fidélité des Hollandois. L'opiniâtreté des Anglois, que l'approvisionnement de Gibraltar et des conquêtes probables sur les Hollandois vont rendre encore plus invincibles, ne nous permet guère d'espérer la paix. Il s'en faut bien que nous en soyons réduits à la nécessité de l'acheter par de trop grands sacrifices. Tout semble rendre la guerre générale inévitable.

On écrit de Brest que le ministre a trouvé le corps de la marine dans un état de fermentation qu'il n'a pu encore réussir à calmer parfaitement.

LETTRE TREIZIÈME.

De Versailles, le 27 mars 1781.

Le retour du marquis de Castries et la disparition du comte d'Estaing, qu'on suppose parti pour Brest, ne laissent pas douter

que le plan des opérations étant entièrement arrêté, l'exécution n'en soit très-prochaine. Prendre les possessions angloises dans les deux Indes et détruire leurs escadres en Europe doivent en être l'effet.

La Reine jouit de la plus heureuse santé. Puisse l'autre objet des vœux de la nation être également exaucé, et cette charmante princesse jouir de la satisfaction de voir les François partager sa joie de donner le jour à un prince si vivement désiré!

Le marquis de Brunoy vient d'échapper à la faux de la mort. Il a conservé jusqu'au terrible moment où elle étoit prête à le frapper, son goût puéril pour la pompe des cérémonies de l'Église. Il a dépensé 20,000 livres pour celle de son administration et en a prescrit lui-même l'arrangement. C'étoit une cérémonie magnifique. Il a fait des cadeaux considérables à tous les prêtres qui y ont assisté.

Un petit-maître gascon qui se trouve ici étoit ces jours-ci très-occupé à chercher les moyens de se distinguer par une élégance recherchée dans son habillement de petit deuil. Les fracs écarlates avec broderies et boutons noirs lui paroissoient déjà trop communs. « Le dieu du goût, le duc de Chartres, dit-il à l'un de ses bons amis, n'a-t-il donc rien imaginé de plus nouveau, de plus piquant? » — « Si fait, lui répondit-on; hier il parut à Versailles avec un habit noir et des boutons rouges... » Aussitôt l'habit est commandé; on envoie vingt fois chez le tailleur : il est enfin livré au moment de partir pour l'Opéra. Notre Gascon entre dans la salle d'un air triomphant : il est assailli de huées et de rires moqueurs. « Vous m'avez donc trompé? » dit-il à son ami. — « Non, en vérité, repart le plaisant; le duc de Chartres a été à la cour, comme je vous l'ai dit, avec un habit noir, mais les boutons rouges étoient sur son visage. »

Qu'on se permette de censurer les ministres en place, rien de plus ordinaire, et ils doivent s'y attendre; mais il est bien peu généreux de faire des épigrammes contre ceux qui sont dans la disgrâce : c'est donner des coups de pied au lion terrassé. On vient de commettre cette espèce de lâcheté contre le prince de Montbarrey, qui n'étoit pas un lion. Pour comprendre l'épigramme, il faut savoir que le nom de *Votre Grandeur* est le titre

ironique que sa tante avoit coutume de donner à un nain qui l'amusoit par ses gentillesses.

Montbarrey, contre son attente,
Prince, ministre et grand seigneur,
Rappelle le nain de sa tante,
Qu'on appelait *Votre Grandeur*.

Du 30 mars.

On parle beaucoup d'une expédition secrète contre l'Angleterre, et il paroit que ce n'est pas entièrement sans motif que le ministère anglois a pris des précautions pour mettre en défense les côtes de ce royaume pendant l'absence de ses escadres. Un bel esprit attaché à un de nos princes s'est permis à ce sujet une plaisanterie aussi indécente qu'injuste. Le soir, un inspecteur de police a été s'emparer de sa personne dans le moment où il alloit se mettre au lit avec une nouvelle maitresse. On lui a fait changer le temple des plaisirs pour le fâcheux séjour de la Bastille.

Notre ministère est vivement offensé de la conduite des Hollandois à l'égard du pensionnaire van Berkel. Le duc de la Vauguyon a été chargé de parler à ce sujet de la manière la plus ferme aux États-Généraux. La nécessité d'employer des moyens vigoureux pour s'assurer des flottantes dispositions de la république entre pour beaucoup dans l'objet de l'armée de Flandre. On croit que le voyage dont il est question de l'Empereur dans les Pays-Bas est aussi relatif à ces circonstances.

On parle d'autre part d'une armée de soixante mille hommes qui doit se rassembler sous Minden, aux ordres du duc de Brunswick. Comment, en comparant ces divers mouvements, n'être pas effrayé des maux qu'ils présagent?

LETTRE QUATORZIÈME.

De Versailles, le 3 avril 1781.

Nous n'avons point de nouvelles de notre escadre depuis son départ, le 22 du mois dernier. Nous ne connoissons précisément ni la marche qu'elle doit tenir, ni les opérations qu'elle doit faire, ni même le nombre d'hommes qu'elle transporte. On a dit

à tort, sans doute, que le mariage du chevalier de Grasse avec mademoiselle Thierry, fille du valet de chambre favori du Roi, avoit eu de l'influence sur la nomination du père à ce commandement. Le mot qui échappa à un des hommes les plus éclairés de la cour, lorsqu'on la lui apprit, en peint mieux le motif. « Maintenant, dit-il, je vois qu'on veut faire sérieusement la guerre à nos ennemis. » En effet, M. le comte de Grasse est un de nos marins les plus intrépides et les plus entreprenants : on le nomme *le Rodney françois*, et c'est peut-être l'homme le plus propre à opposer à ce redoutable adversaire.

On croit que la grande flotte d'Europe sera composée de vingt-quatre à vingt-cinq vaisseaux françois, quinze espagnols et quelques hollandois.

La mort de la duchesse de Mazarin occasionne beaucoup de rumeur. Le curé de sa paroisse s'étoit présenté plusieurs fois chez elle pendant sa maladie, et n'avoit pu pénétrer jusqu'à la malade. La famille ayant donné aux domestiques des ordres rigoureux pour qu'il fût introduit, il parvint enfin; mais ce fut bien pis : la duchesse le congédia elle-même avec humeur. Elle mourut enfin. Lorsqu'il fallut convoyer le corps à Chilly, où elle a été inhumée, le curé en chargea un de ses vicaires. L'usage est, dans ces occasions, que le prêtre auquel le cadavre est confié fasse un éloge succinct du défunt en le remettant au curé du lieu. Le vicaire détailla toutes les qualités de la feue duchesse, et termina son oraison funèbre en disant qu'elle avoit été « Madeleine pécheresse et malheureusement point Madeleine pénitente. » La famille, témoin de ce panégyrique hétérodoxe, en fut fort scandalisée, et porta ses plaintes. Le vicaire a été interdit, et le curé en a ressenti un chagrin si violent qu'il est tombé malade. C'est celui de la paroisse Saint-Sulpice, qui remplissant la place du fameux Languet de Gergy, avec le même enthousiasme pour opérer de grandes choses, soit par bienfaisance, soit par ostentation, a le même désir de conserver les bonnes grâces des gens riches et en faveur qui meublent sa paroisse.

M. Radix de Sainte-Foy commençoit à se consoler de la perte de cette tendre amie au moyen de cent mille écus qu'elle lui a laissés par son testament, lorsqu'un événement assez singulier

l'a de nouveau plongé dans la tristesse. Cet ancien premier commis, secrétaire de légation et résident, avoit obtenu une pension de 12,000 livres, et ensuite, par le canal de madame du Barry, sous l'abbé Terray, le remboursement de cette même pension. Il n'avoit pas moins continué à la toucher, jusqu'à ce que l'œil pénétrant de M. Necker, s'étant tourné sur l'article des pensions, découvrit cette gentillesse. M. de Sainte-Foy n'a cessé d'écrire au directeur des finances des lettres vives qui sont restées sans réponse. Il eut la hardiesse de se plaindre à M. de Maurepas. Les choses étant éclaircies entre les deux ministres, le comte de Maurepas chargea l'ancien premier commis d'aller de sa part chez M. Necker. M. de Sainte-Foy n'y manqua pas, et déploya dans cette conférence toute la hauteur d'un homme qui se croit fortement protégé. Le directeur des finances, après lui avoir mis sous les yeux sa quittance de remboursement, lui dit des vérités si dures que M. de Sainte-Foy, accablé de ces coups successifs, fut attaqué en rentrant chez lui d'une jaunisse qui fait craindre pour ses jours.

Du 6 avril.

Il est toujours question de la retraite du ministre de la guerre, dont la mauvaise santé est presque continuelle. C'est maintenant le duc de Guines qui est sur les rangs pour ce beau poste. On est étonné que M. Bourboulon, ancien premier commis des finances, n'ait pas augmenté le nombre des gens qu'on punit d'avoir trop d'esprit et de bon sens. D'abord petit clerc de notaire, et maintenant intendant des finances de *Monsieur*, frère du Roi, M. Bourboulon a, dans les différents degrés qu'il a parcourus pour parvenir d'une de ces extrémités à l'autre, acquis une grande expérience des affaires. Il se seroit bien gardé de se déclarer l'auteur d'une critique du *Compte rendu*, qui a excité toute l'animadversion de M. Necker, s'il n'avoit été assuré de l'appui d'un protecteur respectable. On prétend même que *Monsieur*, dont on connoît les lumières et le goût pour l'étude, a coopéré à cet ouvrage.

Il est certain que l'Empereur travaille sérieusement à la paix, de concert avec l'Impératrice de Russie, et qu'il a été question d'un congrès à Vienne; mais il est très-probable que les condi-

tions personnelles de la médiation, et surtout l'article de l'Amérique, sur lequel l'Angleterre et la France sont également décidées à ne pas céder, feront échouer entièrement les négociations actuelles.

LETTRE QUINZIÈME.

De Versailles, le 8 avril 1781.

On vient de juger un singulier procès au Parlement de Paris. Un particulier très-riche avoit fait un legs de 7 à 800,000 livres à l'abbé de Magninville, l'une des principales têtes de la clique janséniste et des dépositaires du trésor que l'on nomme *la Boîte à Perrette*. MM. Roland et les autres héritiers ont attaqué le testament, dont ils demandoient la cassation. Grand procès en conséquence, que le Parlement a terminé par son arrêt d'avant-hier. Le testament a été déclaré bon, et le legs adjugé aux légataires. Cet arrêt a beaucoup fait murmurer; car il est prouvé par les mémoires d'avocats célèbres que cette association ridicule a reçu depuis son institution, c'est-à-dire depuis quarante à cinquante ans, des legs et des donations pour plus de trois millions, sans qu'on sache ce qu'est devenue cette somme [1].

Du 11 avril.

La plus grande intimité règne toujours entre notre cour et celle de Prusse. Il n'en est pas de même des autres puissances du

(1) On trouve dans le *Journal de Barbier*, tom. II, p. 524, à la date de décembre 1734, la première mention de cette fameuse caisse occulte de la franc-maçonnerie janséniste. Elle tirait son nom de *Boîte à Perrette* de la servante de Nicole, que son maître avait rendue la première dépositaire de ce fonds, dont il avait fourni lui-même la plus grande partie. Cette réserve, qui passait toujours par fidéicommis entre des mains sûres et dévouées, était destinée à fournir le nerf de la guerre à ce parti opiniâtre et d'une si étonnante longévité, qui sut dérober sa caisse et ses journaux à toutes les persécutions. La caisse s'élevait déjà, en 1778, à la mort de M. Rouillé des Filletières, sans cesse alimentée par des dons et des legs, à onze cent mille livres. Les héritiers voulurent s'en emparer, et plaidèrent contre les légataires. Mais ils furent déboutés de leurs prétentions. — On prétend que *la Boîte à Perrette*, victorieuse de toutes les révolutions, existe encore, inviolable, sous la protection de quelques jansénistes incorrigibles, à une époque où le jansénisme n'est plus de mode.

Nord. Le dernier courrier qui nous est arrivé de Berlin nous a donné de nouvelles inquiétudes sur les dispositions de la Russie. Il a annoncé le voyage du prince Henri à Spa, dans les premiers jours du mois de juin prochain. On croit qu'il sera envoyé de notre cour un émissaire distingué pour y avoir un entretien avec ce prince, qui jouit de toute la confiance de son auguste frère. Son Altesse Royale se rendra ensuite à Loo, où elle passera quelque temps avec le Stathouder, son neveu.

M. de Chamfort a enfin obtenu le fauteuil académique. Il remplace M. de la Curne de Sainte-Palaye. Ce n'est pas son orthodoxie qui l'a conduit là. On en peut juger par sa réponse au curé de sa paroisse, qui le venoit exhorter dans une maladie qu'il eut cet hiver. M. Marsollier, jeune poëte, qui étoit témoin, l'a consignée dans la pièce de vers que voici :

LE MOURANT ET LE CURÉ.

Messire Albert, curé du coin,
Apprenant que sans l'en instruire
Certain sage en secret expire,
Et d'*oremus* n'a pas besoin :
« Courons, dit-il, chez l'hérétique;
Mon surplis! je vais chapitrer
Ce payen qui veut expirer
Sans pasteur et sans viatique :
Je vais, par Dieu! l'administrer. »
Il entre, et d'une voix colère :
« Je viens, au nom d'un Dieu de paix,
Exercer mon saint ministère.
Confessez-vous, mon très-cher frère,
Et je vous communie après,
Et puis après je vous enterre. »
A ce propos si gracieux,
Le mourant, ouvrant la paupière,
Lui répond : Hélas, mon doux père,
Je voudrois souscrire à vos vœux;
Mais il falloit venir plus vite,
Car le docteur, qui dans l'instant me quitte,
M'a défendu les farineux.

LETTRE SEIZIÈME.

De Versailles, le 18 avril 1781.

On remarque parmi nous, depuis quelques années, les progrès de la fureur de bâtir. Elle a gagné les premières têtes. Il est bien décidé que si les vœux de la nation et de notre charmante Reine sont remplis, si dans cinq mois un Dauphin vient former un nouvel appui à la race adorée des Bourbons, *Monsieur,* frère du Roi, ira occuper le palais du Luxembourg, à Paris. Les gens de l'art qui possèdent la confiance de ce prince lui ont persuadé d'entremêler une spéculation de finance aux arrangements qui étoient nécessaires pour loger toute sa suite à la portée du palais. Il a donc été question de réduire extrêmement l'emplacement du jardin, d'y construire une rue et des maisons; mais il n'étoit pas inutile de trouver en même temps des acquéreurs. Or, comme tout ce terrain est fouillé en carrières, il ne se rencontre personne d'assez hardi pour s'exposer aux accidents qui se sont assez fréquemment renouvelés dans notre capitale depuis quelques années, et pour payer ces risques fort cher. Il est aisé de se former une idée du prix qu'on attache au terrain dans cette bonne ville, par la demande de quatre cents louis qui a été faite au nom du duc de Chartres, aux propriétaires des maisons qui bordent le jardin du Palais-Royal, pour la petite place de trois à quatre toises de long sur quatre pieds de diamètre qui les sépare du treillage dont la promenade est entourée. On leur a donné l'alternative d'y faire construire des boutiques, ce qui formeroit une spéculation non pas fort noble peut-être, mais au moins très-lucrative. Suivant un autre projet, on construiroit une rue au milieu du jardin du Palais-Royal. Comme, dans tous les cas, les maisons qui l'entourent perdroient beaucoup de leur valeur, M. l'archevêque de Paris, qui possède le droit de *lods* et ventes sur la plupart d'elles, a été, il y a deux jours, en grande cérémonie, prier le duc de Chartres de laisser les choses comme elles sont. Le prince lui a répondu, dit-on, qu'il l'avoit cru assez juste pour ne pas exiger qu'un propriétaire fût gêné dans la manière de faire valoir son bien et d'en rendre la jouissance plus agréable, par la considé-

ration de la petite diminution que cela pourroit apporter indirectement dans le revenu d'un voisin très-riche.

Du 21 avril.

Il est enfin décidé qu'on va sérieusement travailler à la paix, et qu'il se tiendra à Schœnbrunn, près de Vienne, un congrès où elle sera conclue tôt ou tard. Quoi qu'il arrive sur le continent, nos alliances sont prêtes. Si l'Autriche, la Russie et l'Angleterre font éclater leurs liaisons, nous nous montrerons dans la lice avec Frédéric et le Sultan. Puissent les rapides progrès des négociations empêcher que les choses n'en viennent là! Malgré la bonne envie que les médiateurs paroissent avoir de rétablir la paix, on ne sait trop s'ils en seroient fâchés. Car Joseph et Catherine ont, d'accord entre eux, jeté un dévolu sur quelques États du Turc; et le premier ne voit qu'à gagner en se battant avec Frédéric. Au reste, la France n'ayant absolument pas voulu que la cause des Américains restât de côté, il a été convenu que MM. Adams et Lee seroient appelés au congrès, non comme ministres d'une puissance contractante, mais comme chargés de pleins pouvoirs de gens dont il faut fixer le sort d'une façon quelconque.

On vient encore de mettre cinq personnes à la Bastille; mais le crime dont elles sont accusées est bien d'une autre nature que celui de pauvres diables qui faisoient commerce de nouvelles qui deviennent publiques quelques jours plus tôt ou plus tard, ou d'anecdotes qui ne tirent à aucune conséquence. Celles-ci entretenoient, dit-on, une correspondance coupable avec les cours de Londres et de Vienne. L'une d'elles est un homme de la cour qui avoit ses entrées chez les ministres.

Du 23 avril.

Le directeur général des finances est on ne peut pas plus chancelant. Ce sont les Parlements qui le renverseront, s'il ne résiste pas à l'orage. On a remis à des membres de ces corps plusieurs lettres de lui, où, en parlant des administrations provinciales qu'il vouloit établir peu à peu dans tout le royaume, il disoit que son but étoit de réduire les Parlements aux fonctions de juges. Là-dessus grande rumeur. Le Parlement de Paris vient de refuser l'enregistrement d'un édit portant établissement d'une administra-

tion provinciale dans le Bourbonnais. Enfin les ennemis particuliers, les envieux, les mécontents, s'élèvent à la fois contre M. Necker, qui a pu résister aux coups portés en détail, mais qu'on croit cette fois prêt à succomber un peu plus tôt ou un peu plus tard. Les Parlements ne pardonnent jamais, et l'on n'a pas d'exemple qu'un ministre en guerre avec eux ait pu faire plus que se débattre pendant quelque temps. Le Roi a depuis deux jours dans sa poche la démission de M. Necker, et ne s'est point encore expliqué sur l'usage qu'il lui plaira d'en faire.

M. de Ségur est entré au conseil. Les uns regardent cette grâce comme une marque de faveur et de confiance, d'autres comme une consolation qu'on donne à un homme qu'on estime et qu'on renvoie.

Du 25 avril.

Tout est raccommodé à l'égard de M. Necker : il paroît avoir remporté une victoire complète.

LETTRE DIX-SEPTIÈME.

De Versailles, le 26 avril 1781.

L'affaire du Palais-Royal fait toujours beaucoup de bruit. Les propriétaires des maisons qui en bordent le jardin ont fait d'abord à M. Seguin, intendant du duc de Chartres, et ensuite à ce prince même, des représentations extrêmement vives. L'inutilité de leurs premières démarches les a déterminés à les renouveler par une députation solennelle des plus distingués d'entre eux. M. le marquis de Voyer, à leur tête, s'est présenté chez M. le duc de Chartres, auquel il avoit fait demander audience. Après avoir fait attendre les députés très-longtemps, le prince, en robe de chambre et en caleçon, est venu leur déclarer que toutes les représentations étoient inutiles et qu'il lui falloit de l'argent. M. de Voyer lui a répondu qu'il s'embarquoit dans une affaire dont il ne viendroit pas à bout aussi facilement qu'il le croyoit. « Nous avons, a-t-il ajouté, deux millions à dépenser. » — « Et moi quatre, » a répliqué le prince. Les choses en sont là. Les propriétaires des maisons font beaucoup de recherches. Ils ont trouvé, entre autres pièces, le testament du cardinal

de Richelieu (non le testament politique). Il y est dit en termes formels que la donation du Palais-Royal n'est faite au Roi qu'à condition qu'il l'habitera lui-même ou l'héritier présomptif de la couronne.

Du 28 avril.

Il n'est plus question de la retraite de M. Necker; mais les clameurs vont recommencer incessamment; car il tient sous sa main réformatrice les vingt-huit millions de pensions dont il est question dans son compte rendu. Son travail sur cet objet ne tardera pas à paroître. Il fera jeter les hauts cris à plus d'un individu qui se trouvera réduit au tiers ou au quart d'un revenu qui ne lui coûte qu'une signature par an, ou sera tout à fait rayé du tableau.

M. d'Angerville, auteur de « *La vie privée de Louis XV,* » et l'un des hôtes malheureux de la Bastille, a déclaré que les matériaux de cet ouvrage lui avoient été fournis par feu Mairobert, de scandaleuse mémoire. Le téméraire historiographe pourra bien rester longtemps où il est [1].

Nos nouvellistes fabriquent des relations avantageuses de tous les pays du monde. Ils se taisent sur le chapitre seul de Gibraltar, car encore n'ose-t-on pas présenter au public des nouvelles tout à fait invraisemblables, et l'on ne peut guère espérer que Cordova, occupé à faire des vivres à Cadix, puisse pendant ce temps empêcher Darby d'en aller porter à la place assiégée. Il faudra bien croire qu'il y a là quelque fatalité inconcevable, si l'on veut penser que les Espagnols ont de bonne foi envie de soutenir la gageure contre les Anglois.

Du 29 avril.

Nous recevons avec la nouvelle d'un combat entre l'avant-garde d'Arbuthnot et l'arrière-garde de M. Destouches, l'avis qu'il n'a pas empêché notre escadre d'entrer dans le Chesapeak, et que secondant par mer les opérations de M. de la Fayette par terre, elle va, selon les apparences, *burgoyniser* Arnold et ses adhérents.

(1) Il s'agit ici de Pidansat de Mairobert, nouvelliste fieffé, collaborateur assidu des *Mémoires secrets* dits de Bachaumont, et dont la bibliothèque Mazarine conserve des *Nouvelles à la main* inédites. — Voir, sur sa mort tragique et volontaire, les *Mémoires de Bachaumont,* à la date du 3 avril 1779.

Mademoiselle Arnoult, ayant appris la conversion de mademoiselle Luzy, s'est écriée : « O la coquine, elle s'est faite sainte, dès qu'elle a su que Jésus s'est fait homme. »

LETTRE DIX-HUITIÈME.

De Versailles, le 1er mai 1781.

Le directeur général des finances jouit avec plus de certitude que jamais de la faveur du monarque. Ce ne sont pas seulement des lettres particulières, mais un mémoire sur les administrations provinciales présenté au Roi par M. Necker, qui ont excité contre lui les clameurs autrefois si redoutables des Parlements. Notre jeune monarque, trop juste, trop éclairé et trop ferme pour être séduit par la voix de l'intérêt particulier des corps, n'a tardé à faire connoître ses intentions à l'administrateur de ses finances que le temps nécessaire pour porter un jugement entre lui et ses adversaires. On prétend que ce mémoire a été imprimé par ordre de la magistrature avec un avertissement portant que la copie en a été trouvée dans les papiers d'un président au Parlement de Bordeaux qui vient de mourir subitement. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. Necker le fait imprimer lui-même, et qu'il doit paroître incessamment dans cet état d'authenticité.

C'est samedi dernier que le Roi a manifesté particulièrement la résolution qu'il a prise à ce sujet. Le premier président au Parlement de Paris avoit été mandé à Marly. Quand il entra dans le salon, Sa Majesté s'entretenoit avec M. Necker dans l'embrasure d'une fenêtre, tenant la main appuyée sur son épaule. L'entretien dura trois quarts d'heure, au grand déplaisir des courtisans, qui enrageoient dans un respectueux silence. M. Necker retiré, le Roi fit avancer le premier président, et lui dit : « J'ai appris que l'on devoit délibérer au Parlement sur un mémoire que M. Necker m'a présenté. Je voudrois qu'il n'en fût pas question, et je vous exhorte à l'empêcher. » — « Sire, répondit le magistrat, je ne le pourrai à la rigueur, mais je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir. » — « En ce cas, reprit le Roi, je vous ordonne de lever le siége et de rompre la séance dès qu'on en voudra parler... Je vous l'ordonne, je ne veux pas que mon Parlement

se mêle en aucune manière des affaires de l'administration : vous pouvez vous retirer. » Le fait est que le Parlement s'est tenu coi.

Le Roi a déclaré à quelques courtisans que si le Parlement vouloit lui causer autant de chagrin qu'à son grand-père, il le casseroit comme un verre. C'est un proverbe que notre monarque a employé dans plus d'une occasion. On dit même qu'il a menacé les soi-disant tuteurs des Rois de faire revenir le chancelier Maupeou, ce qui n'est pas vraisemblable. Il résulte de tout cela que le directeur général des finances est plus en faveur que jamais, et que s'il résiste à l'épreuve délicate de la réduction des pensions, il sera impossible à l'envie et aux mécontents de le renverser. Les établissements qui sont l'ouvrage de M. Necker contribuent à l'ornement de la capitale. On les voit annoncés au public par les inscriptions dorées qui ornent le frontispice des quatre hôtels de la Trésorerie de la maison du Roi, des domaines du Roi, de la régie générale, de la recette générale des finances.

Du 3 mai.

Voilà donc Gibraltar ravitaillé : autant vaut, quoique les Espagnols se flattent encore que leurs bombes, leurs canons et leurs brûlots auront détruit les bâtiments qui avoient déjà jeté l'ancre et empêché de le faire ceux qui n'avoient point encore approché du mouillage. Cette nation sent toute la gloire d'une rivalité avec les Grecs qui ont été dix ans devant Troie : ils ont encore de la marge. Qui sait s'ils ne rendront même pas ce siége plus mémorable par sa longueur? Le cheval de bois qui a le privilége d'entrer sans obstacle dans la place porte pavillon anglois. N'est-il pas singulier que l'escadre espagnole soit rentrée à Cadix précisément à point nommé pour que Darby passe sans obstacle? Il faut avouer que c'est une fatalité inconcevable. Puisse cet événement enflammer un peu la gravité espagnole! Elle a une terrible revanche à prendre. Électrisés par l'ardeur françoise et le feu d'un commandant tel que M. d'Estaing, peut-être les Espagnols empêcheront-ils qu'on ne puisse dire qu'ils ont terminé la guerre sans avoir fait le moindre mal à leurs ennemis.

On a gravé à Londres le portrait du docteur Franklin, et comme il y a de mauvais plaisants partout, on a écrit ces vers au bas de cette tête chauve, continuellement ornée d'une énorme paire de lunettes :

Renégat de son culte, infidèle à son Roi,
Sous cape il se moqua du ciel et de la loi.
Vergenne et Maurepas crurent à ses sornettes,
Et le doyen de tous les charlatans
Trompa les bons avec ses cheveux blancs,
Et les sots avec ses lunettes.

Du 5 mai.

Il paroit que voilà encore une fois nos espérances de paix à vau l'eau. Du moins la médiation de Joseph et de Catherine est insuffisante. Le congrès étoit décidé : il n'aura pas lieu. On prétend que c'est le Roi de Prusse qui a réussi à renverser tous ces grands arrangements. Au reste, nous ne comptons plus sur les Espagnols. Il est temps de nous apercevoir qu'en ce pays le soleil levant est plus puissant que celui qui a déjà atteint les bords de l'horizon, terme de sa carrière. Les officiers de Cordova et de Barcelo leur ont déclaré en propres termes qu'ils ne vouloient pas faire de mal aux Anglois, et que s'ils détestoient quelque peuple, c'étoient les *gavaches* de François. C'est là-dessus que ces chefs d'escadre ont demandé leur démission, et c'est ainsi que Darby a été son train sans obstacle et sera revenu de même. Mais nous pouvons nous passer de tels alliés, et nos mesures sont assez bien prises pour que nous puissions nous promettre avec confiance de voir les Anglois humiliés dans cette campagne, au point de demander et d'acheter la paix.

LETTRE DIX-NEUVIÈME.

De Versailles, le 8 mai 1781.

A quelques planches plus ou moins de brûlées, Darby a rempli sa mission à Gibraltar aussi heureusement que Rodney. Il est venu, a approvisionné et s'en retourne en paix. Les bombes des Espagnols feront coucher pendant quelque temps à la belle étoile un petit nombre des habitants de cette place ; mais cela vaut mieux pour tout homme que de mourir de faim, et pour un

Anglois que de rendre une ville. Le comte d'Aranda jette ici feu et flammes. On prétend que sa cour se flattoit que M. de Grasse iroit se joindre aux trente-trois vaisseaux de ligne de don Cordova, pour l'aider à battre les vingt-cinq de sir Darby. L'Espagne se plaint de ce qu'on l'a engagée à faire le siége de Gibraltar, et de ce qu'on abandonne le soin d'en faire la conquête à ses seules forces de terre et de mer, qui n'ont pourtant que cet objet à remplir. Elle commence à s'apercevoir que le but de notre ministère, en lui mettant cette entreprise dans la tête, a été d'obliger les Anglois à diviser leurs forces, à occuper de temps à autre leurs escadres, et à laisser pendant ce temps aux nôtres l'usage libre de l'Océan et de la sortie de nos ports sans obstacles. Il nous paroît, à nous autres gens de Versailles, que cela n'étoit en effet pas mal vu, et que cette spéculation a bien réussi; mais en arrangeant nos affaires, elle ne fait pas le compte des Espagnols. Il pourroit bien résulter de cela de la brouille entre la cour de Madrid et la nôtre. On s'y attend ici, et l'on s'en console. Pour avoir cet ennemi de moins, les Anglois n'en seront pas mieux dans leurs affaires.

M. de Vergennes a assuré le Roi qu'il n'y auroit pas, du moins pour cette année, de guerre dans le continent. Cet habile ministre a réussi à enchaîner les efforts et la volonté de ceux qui auroient voulu troubler le repos de l'Allemagne.

Le ministre de la marine a reçu presque en même temps des dépêches importantes des différentes contrées de l'Amérique où s'exercent les armes françoises. On n'en connoît pas bien le contenu. On prétend que M. de Monteil marque que grâce au bon coup d'épaule qu'il a donné aux Espagnols, qui ne sont pas encore assez grands garçons pour rien faire tout seuls, Pensacola est tombé entre leurs mains. On a sur-le-champ fabriqué une mauvaise pointe : *Pense-à-Colas* (M. de Monteuil se nomme Nicolas).

Il paroît une brochure mille fois plus sévèrement défendue que si elle attaquoit Dieu, le Roi et le Parlement. C'est qu'elle ne ménage ni le ministre de Paris ni le lieutenant de police, au sujet des tripots de jeu, qu'ils ont tolérés dans cette moderne Sodome, ni les ministres étrangers, qui les protégeoient à l'ombre

de leurs priviléges, et surtout l'ambassadeur de Venise, qui vient d'être rappelé.

Du 10 mai.

Si les Espagnols ne peuvent prendre Gibraltar, ils travaillent du moins à l'anéantir. Il est presque entièrement foudroyé. Notre brave la Motte-Piquet n'a pas manqué son coup. Il étoit sorti pour attraper la proie de Rodney, et huit à dix jours après elle est tombée dans ses filets. La meilleure partie du butin de Saint-Eustache est maintenant à Brest.

Le fameux mémoire de M. Necker, qui a pensé, à ce que l'on a cru, le renverser, va paroître imprimé par ordre du Roi. Il y est question d'ôter la franchise du sel à tous les membres des cours souveraines dans toute l'étendue du royaume, pour parvenir par ce moyen si simple à diminuer le prix du sel, de supprimer la dîme, d'augmenter jusqu'à 1,200 livres les portions congrues des curés de campagne, et de chercher dans le revenu des gros bonnets de l'Église et dans les riches fondations de quoi subvenir à ces objets; d'abolir les intendances dans le royaume, comme étant des places inutiles, onéreuses à l'État et tyranniques pour le peuple, et de les remplacer par les administrations provinciales. Ainsi ce mémoire ne tendroit à rien moins qu'à élever contre M. Necker les tribunaux, la haute volée et le clergé, c'est-à-dire les seuls corps redoutables pour un ministre, car le militaire ne l'est que pour les ennemis de l'État. La conduite de notre jeune Roi vis-à-vis de M. Necker, en cette occasion, fait honneur à la fermeté de Sa Majesté, et prouve que son oreille est inaccessible aux discours envenimés de l'envie et aux adroites séductions des courtisans mêmes qui l'approchent de plus près.

Du 12 mai.

Le baron de Goltz a présenté à notre ministère la déclaration du Roi de Prusse, concernant la protection que la neutralité armée donnera aux bâtiments de ses sujets, et les égards qu'il réclame pour eux de la part des puissances belligérantes. Voilà donc encore l'un des souverains qui pèsent sur l'équilibre de l'Europe, attaché à la neutralité armée par les liens mêmes qui en affermissent la base, l'intérêt d'un commerce que la conti-

nuation de la guerre ne peut qu'accroître. D'après cela, quelques-uns de nos politiques regardent cet événement comme propre à éloigner encore la réalisation de nos espérances de paix.

LETTRE VINGTIÈME.

De Versailles, le 14 mai 1781.

On a joué un jeu infernal à Marly dans le dernier voyage. M. le comte d'Artois perdit un jour trois mille louis. « Notre famille est dans le malheur, s'écria le monarque, car j'ai perdu aussi un écu de six francs! » Le gros jeu ne commençoit ordinairement que lorsque Sa Majesté s'étoit retirée. Averti de cette ruse, le Roi rentra un soir vers minuit. Il y avoit sur la table des monceaux d'or et de billets de la Caisse d'escompte; il fit râfle de tout, et ordonna que la confiscation fût distribuée aux pauvres. L'ancien proverbe qui dit que « l'univers se conforme à l'exemple du maître » est ici en défaut. Rien ne corrige les joueurs : l'un des plus intrépides et des plus heureux à la cour est le duc de Chartres. Le projet de ce prince à l'égard du Palais-Royal est changé : il s'agit à présent de rétrécir le jardin, de mettre une grille, des rues, des galeries et des marchands tout à l'entour. Le duc de Chartres étoit présent lorsqu'on parloit devant le Roi de la comédie du *Roi de Cocagne*. — « Il ne manque à ce fou-là, dit Sa Majesté, que de faire bâtir dans son jardin. » On attribue au Roi un mot aussi piquant, adressé au même prince. On lui fait dire : « Comme vous allez avoir des boutiques, on ne pourra plus guère espérer de vous voir que les dimanches. »

Du 16 mai.

Les amis de M. Necker tremblent de nouveau pour lui. On prétend que sur les plaintes réitérées des Parlements, des intendants, des évêques et de gros personnages de la cour, il a été tenu un conseil secret pour en examiner la valeur. Vous vous rappelez, Monsieur, comment il s'est fait un terrible ennemi qui aura eu une voix prépondérante dans ce conseil. Cependant on ajoute que le directeur des finances s'est plaint encore ces jours-ci au Roi des tracasseries qu'il éprouve et lui a renouvelé l'offre de sa

démission, et que ce monarque lui a répondu : « Restez tranquille, et continuez à mériter ma confiance, en travaillant au bonheur de mes peuples. Si parce qu'on éprouve des contradictions pour l'opérer, il falloit donner sa démission, je devrois donc déposer ma couronne? »

Nous sommes moins assurés que jamais de la fidélité des Espagnols. Le bruit court qu'ils ont jeté la cocarde blanche, qu'ils avoient, comme on sait, mêlée à leur cocarde rouge en signe d'alliance. Nous ne pouvons pas plus compter sur les Hollandois. On n'ôteroit pas de la tête de nos nouvellistes que l'objet du voyage que le Stathouder a fait à Tessel étoit de suspendre le départ de la flotte, afin que la prise qu'elle pouvoit faire du convoi anglois des recrues allemandes n'apportât pas un nouvel obstacle à une réconciliation.

Le feu a pris, il y a deux jours, dans la maison de M. de Nogaret, ancien trésorier de M. le comte d'Artois. En moins de deux heures elle n'offroit plus que les quatre murailles. Registres, papiers, titres, un cabinet de tableaux valant plus de cent mille écus, une superbe collection d'histoire naturelle, un mobilier de la plus grande élégance, ont été la proie des flammes. Le lendemain on a lu cette inscription sur la porte : « Hôtel du compte rendu. » Il y a trois ans qu'on le presse vainement de rendre les comptes de sa gestion.

Le docteur Franklin est en ce moment occupé d'une grande affaire. Il s'agit d'un traité entre le Roi de Prusse et les États-Unis. C'est un des moyens qui resserreront encore nos liaisons avec le grand Frédéric, qui gagne beaucoup dans tout ceci pour le commerce de ses États. On peut remarquer facilement comment un système tout nouveau se forme petit à petit dans l'Europe, et que c'est dans le nord de l'Amérique qu'il prend son origine. Malheureusement, ce nouvel équilibre, dont on ne se doutoit pas au commencement du siècle, ne s'établira pas sans l'effusion de beaucoup de sang.

On a fait la mauvaise plaisanterie suivante sur les événements des Indes orientales. Les Anglois ne peuvent s'en fâcher, car elle est bien dans leur genre. Le lord North est, dit-on, bien embarrassé pour la réforme nécessaire dans l'administration de la

justice angloise en Asie. Voilà une nouvelle magistrature et des parties qui s'y forment tout naturellement : Hyder-Aly, chancelier, garde des sots; M. d'Orves, premier président; M. de Suffren, président à mortier et canon; M. Chevalier, avocat général; MM. les ingénieurs, greffiers en chef; MM. du corps royal d'artillerie, avocats plaidants; MM. les grenadiers, procureurs colicitants; MM. de l'infanterie de France, huissiers exploitants par tout le royaume; les brahmines, partie plaignante; MM. des conseils anglois du Bengale et de la presqu'île, condamnés aux dépens et mis hors de cour...

LETTRE VINGT ET UNIÈME.

De Versailles, le 21 mai 1781.

Ce que je vous ai prédit depuis longtemps, Monsieur, est arrivé. M. Necker n'a pas perdu la confiance du monarque, mais la place où il en usoit pour le bien de la nation. Prévoyant qu'il ne pourroit résister à la cabale formidable qui s'étoit élevée contre lui, il voulut risquer le tout pour le tout, et, pressant Sa Majesté d'accepter sa démission, il la sollicitoit de lui accorder l'entrée au conseil d'État. Le caractère indélébile du ministre l'auroit consolé d'une disgrâce devenue inévitable, et cette demande n'a servi qu'à l'accélérer. La Reine, qui depuis quelque temps l'honoroit de sa protection, a eu avec lui deux entretiens particuliers, dans lesquels elle a daigné le presser de renoncer à cette prétention. Il a cru devoir insister, et le Roi, qui flottoit dans l'indécision, a été déterminé par une démarche que fit le conseil d'État samedi dernier. M. de Maurepas se rendit chez Sa Majesté, au nom des ministres, et lui déclara qu'ils étoient tous déterminés à donner leur démission dans le cas où l'on voudroit les forcer à admettre M. Necker au milieu d'eux. Le Roi a cédé avec la plus grande répugnance, et a lâché l'arrêt de proscription contre l'ambitieux Genevois. Les gens qui ont leurs raisons pour haïr les réformes et les réformateurs, et ceux qui tiennent à la finance, sont les seuls qui se réjouissent; la plus grande partie de la nation est consternée. On traite cet événement de calamité publique : on verse des larmes en se le racontant. Depuis qu'il est su dans le

public, on voit ces scènes de toutes parts. Ce n'est point une figure ni une exagération. On craint que la caisse d'escompte ne soit écrasée de remboursements cette semaine; il y avoit dans le public une quantité prodigieuse de ses billets à vue; on s'attend à une baisse considérable des effets à la Bourse.

Les anciens principes de finance vont reprendre vigueur. M. Joly de Fleury, conseiller d'État, est nommé contrôleur général. Il a une tâche bien pénible à remplir : il remplace M. Necker dans le moment où celui-ci étoit au plus difficile de sa besogne. Celui qui, d'après un plan concerté sans doute avec prévoyance, avoit adopté le système des emprunts, étoit seul en état de remédier à ce qu'il peut avoir de nuisible pour la France. Hier, on a donné à la Comédie *la Partie de chasse de Henri IV*. Dans le premier acte, qui roule principalement sur la cabale formée contre Sully, le public a saisi plusieurs passages dont il a fait les allusions les plus honorables à l'ex-directeur. Nous avons un autre homme à la veille d'être victime de la roideur de son caractère. L'abbé Raynal a réussi à faire entrer dans le royaume la nouvelle édition de son *Histoire des deux Indes*. Les additions qu'il a faites renferment des choses très-fortes contre le ministère de France et contre l'habile vieillard qui y préside. Les amis de l'auteur l'engagent à quitter Paris pendant quelque temps. « J'ai soixante-dix ans, dit-il, j'ai la satisfaction d'avoir écrit ce que je pensois : on fera de moi ce qu'on voudra. Si l'on m'opprime, ce ne sera pas pour longtemps, car je n'ai pas longtemps à vivre. »

Du 25 mai.

La retraite de M. Necker est toujours la grande affaire qui nous occupe : on ne parle point d'autre chose. Les uns croient tout perdu; d'autres prétendent que cet événement sauve le royaume d'une ruine certaine. Le moment où le parterre de la Comédie a fait l'allusion la plus frappante du premier acte de *la Partie de chasse de Henri IV* avec l'histoire de M. Necker, est celui où ce bon Roi dit à propos de Sully et de ses ennemis : « Ils m'ont trompé, les méchants! » une voix s'est élevée et a crié : « Oui, f..., ils vous ont trompé! » On a déjà chansonné M. Necker; on crioit ces jours-ci à tue-tête, en musique, dans

nos rues, que cet administrateur prenoit les zéros pour des neuf et les neuf pour des zéros. Un chevalier de Saint-Louis a roué le chanteur de coups de canne en lui disant : « Voilà pour toi, qui n'es que le vil instrument d'un scélérat ; si je rencontre le plat auteur de ta chanson, je lui couperai la figure ! » Le Roi chassoit dans la plaine de Saint-Denis, lorsque M. Necker la traversa pour se rendre à la campagne. Nos calembouriers se demandent : « Qu'est-ce que le Roi a chassé ? — Necker, » répondent-ils.

M. Joly de Fleury, président du conseil des finances, qui régit *ad interim* cette partie de l'administration, a diné avant-hier à Saint-Ouen, chez M. Necker, et est resté avec l'ex-directeur une grande partie de la journée. On prétend que ce dernier est toujours en correspondance avec le Roi. On a fait déclarer à la Bourse que la retraite de M. Necker n'apporteroit aucun changement à l'ordre qu'il avoit établi dans les payements, tant pour ce qui est déjà disposé que pour ce qui doit l'être encore d'après ses plans. Un vieillard s'est écrié là-dessus : « Ce n'étoit donc pas la peine de le renvoyer ! » Le bonhomme n'a dû sans doute sa liberté, après un propos aussi indiscret, qu'aux égards que méritoit son âge. A propos d'âge, M. l'abbé Raynal a pourtant un peu perdu de sa confiance dans les droits qu'il croyoit tenir du sien. Les gens du Roi viennent de dénoncer au Parlement la dernière édition de son ouvrage, et il est sur-le-champ parti pour la Hollande.

Du 27 mai.

Vous croirez difficilement, Monsieur, qu'on se flatte ici de voir M. Necker rentrer en place. Il est certain que le Roi a daigné montrer de vifs regrets de sa retraite. M. de Maurepas, après s'être présenté plusieurs fois inutilement chez la Reine, y a été admis, et en a reçu des reproches qui l'ont affecté au point de sortir de cette audience avec les yeux humides. Le duc d'Orléans, le maréchal de Biron, et les plus grands seigneurs de la cour ont passé jeudi la moitié de la journée à Saint-Ouen, avec le disgracié. Le marquis de Castries a eu la générosité de dire au Roi : « Sire, Votre Majesté peut trouver mille personnes en état de remplir ma place, mais mon honneur et mon devoir m'obligent de lui dire, au risque de la perdre, qu'elle ne trouveroit pas

deux hommes comme M. Necker. » Enfin, il n'y a point encore de successeur nommé, et le conseil des finances n'est point encore installé. Voilà des motifs de cette espérance, peut-être sans fondement, qui s'est répandue et qui n'est pas inutile au soutien du prix des effets.

LETTRE VINGT-DEUXIÈME.

De Versailles, le 30 mai 1781.

La cour est dans la plus grande fermentation. M. Necker y a laissé des amis puissants, qui réunissent leurs efforts contre ceux auxquels ils attribuent sa disgrâce. Pendant ce temps, l'ex-directeur reçoit la compagnie la plus brillante à sa maison de Saint-Ouen. Le prince de Condé s'y est rendu, le duc d'Orléans et le duc de Chartres lui ont fait une visite, et les plus grands seigneurs de la cour y dirigent fréquemment leurs promenades. Ce méchant couplet est dans toutes les bouches :

North et Necker, dans leurs puissantes mains,
De deux États balancent les destins :
Voilà la ressemblance !
North triomphant relève les Anglois,
Necker tombant écrase les François,
Voilà la différence !

Il faut avouer, sans être du nombre des fanatiques admirateurs de M. Necker, que sa retraite jette beaucoup d'embarras dans les finances. Elle n'est peut-être qu'un mal d'opinion, mais ce mal est réel. Dans le premier moment, la Caisse d'escompte a remboursé pour plus de douze millions de ses billets qui étoient dans la circulation, et l'on craint le discrédit de cet établissement. Il en a coûté trois à quatre millions au Trésor royal pour soutenir les effets de la Bourse. M. Necker avoit facilement échangé la franchise républicaine contre l'air composé des cours. Quoiqu'il affecte l'air serein d'un sage au-dessus des événements, on sait qu'il regrette vivement sa grandeur passée ; on l'a surpris, quelques heures après son départ de la cour, épanchant sa douleur et ses larmes dans le sein de son épouse. Enivré de la confiance du monarque, il ne doutoit pas que Sa Majesté ne lui accordât l'entrée au conseil plutôt que sa démission. On prétend qu'il a

accéléré sa chute par une lettre peu respectueuse qu'il a écrite au Roi à ce sujet, et que celle par laquelle Sa Majesté a décidé son sort étoit conçue à peu près en ces termes : « J'accepte votre démission; j'ai estimé vos talents, mais votre esprit tracassier ne pouvoit me plaire. »

J'ai encore deux anecdotes à vous raconter, Monsieur, pour vous prouver à quel degré les têtes sont montées pour ou contre, à l'occasion de la retraite de M. Necker. Le bailly du Rolet étoit le lendemain de cet événement dans le foyer de l'Opéra : « Enfin, s'écria-t-il, voilà donc le scélérat de Necker renvoyé! » — « Il y a longtemps », lui répondit le chevalier de Roveray, « qu'on m'a dit que vous étiez un plat et un sot; ceci me le prouve, et si nous n'étions entourés de monde, je vous traiterois comme on traite de pareilles gens. » Aussitôt, deux gardes des maréchaux, qui ne manquent jamais de se trouver dans les lieux publics, s'emparent d'eux. Le lendemain, on comparoît devant le maréchal de Richelieu, ami, comme on sait, de l'ex-directeur. Quand on eut raconté l'affaire : « N'est-ce que cela, messieurs? leur dit le doyen des maréchaux, embrassez-vous; je ne vous donne point de gardes, une pareille misère n'en vaut pas la peine. » On croit que le vieux duc n'auroit pas été fâché que le Maltais payât par quelques gouttes de sang l'indécence de son propos contre M. Necker. On ignore ce qui en est arrivé. Un autre personnage qui s'est permis de déclamer hautement contre le Genevois, c'est M. Bourboulon, l'auteur d'une *Réponse au Compte rendu* dont je vous ai parlé. Cet ancien commis prenoit pour théâtre les cafés, les promenades les plus fréquentées. Dernièrement, au Palais-Royal, une foule l'a entouré, et peu s'en fallut qu'on ne le jetât dans la pièce d'eau de ce jardin. Un homme qui paroît disposé à tenir parole a crié qu'il se chargeoit d'administrer une volée de coups de canne à ce faquin-là, partout où il se trouveroit. Le déclamateur s'étoit prudemment échappé, et l'on assure qu'il a promis de ne point reparoître en public jusqu'à ce que l'homme ait pu oublier sa figure ou son serment.

Du 1er juin.

La disgrâce de M. Necker est l'objet unique de nos conversations, et semble être venue à propos pour distraire notre attention

des événements politiques qui pourroient nous causer quelque chagrin. Le Nord et l'Allemagne nous offrent un spectacle fort inquiétant. Les cours de Vienne et de Russie nous ont déclaré fort sèchement qu'elles ne cesseroient jamais de s'opposer à ce que la France prît de l'influence sur les résolutions des États-Généraux des Provinces-Unies; qu'elles ne souffriroient pas que l'Angleterre fût écrasée, et qu'elles ne consentiroient à l'indépendance de l'Amérique septentrionale que dans le cas où les autres puissances donneroient une liberté absolument égale au commerce de leurs propres colonies. D'après cela, on regarde la neutralité armée, comme près de se dissoudre; la Russie, l'Autriche et l'Angleterre à la veille de former une alliance formidable, une guerre générale comme très-prochaine, l'invasion du Hanovre par le Roi de Prusse, tandis que nous entrerons à la fois dans les Pays-Bas et dans le Palatinat, comme les premières opérations de cette guerre, etc.

LETTRE VINGT-TROISIÈME.

De Versailles, le 5 juin 1781.

Le public est toujours occupé de M. Necker. Les amis de cet ex-directeur espèrent encore le voir revenir; ses ennemis multiplient contre lui les imputations les plus noires. Ils voudroient qu'on le traitât comme criminel de haute trahison, parce qu'il a, disent-ils, soutenu par son crédit la banque d'Angleterre près de sa chute. Les premiers, à la tête desquels on compte les plus grands seigneurs, mettent à prendre sa défense une chaleur rarement employée en faveur de ceux qui gémissent sous le poids de la disgrâce. Le Roi a reçu un discours touchant dans lequel Sa Majesté est suppliée « de rappeler un ministre, l'interprète de ses sentiments, l'image d'un bon Roi, comme elle est celle de Dieu sur la terre. » Le marquis de Villette a le courage de s'avouer l'auteur de ce morceau éloquent et énergique, où règne une liberté vraiment républicaine. Les gens non prévenus et qui connoissent le pays sont bien assurés que M. Necker ne rentrera pas dans l'administration. Il paroît que l'ancien régime des finances sera rétabli : on ne peut pas dire l'ancien

système, car il n'est pas bien certain qu'il y en ait un d'adopté. Au reste, on s'accorde à dire que les vues de M. Joly de Fleury se portent au delà de la sphère des finances : il se flatte d'être un jour le chef suprême de la justice.

Les amis du Parlement s'efforcent de jeter de l'odieux sur la personne de l'abbé Raynal, afin de justifier l'auto-da-fé qui a été fait de son ouvrage. On prétend que cet écrivain a dit souvent : « Quand j'étois prêtre, je ne faisois payer mes messes que quinze sous, mais je me sauvois sur la quantité. » S'il faut en croire les mêmes rapports, les actions de l'abbé Raynal sont en pleine contradiction avec les principes qu'il développe dans ses écrits. Il y déclame avec toute la chaleur d'un ami de l'humanité contre la traite des nègres, et l'on assure que c'est par ce commerce même qu'il a acquis une grande partie de la fortune dont il jouit. On est assez étonné de trouver dans le réquisitoire de M. Séguier contre l'*Histoire philosophique* cette phrase, qui ne le rend pas moins digne du feu que l'ouvrage dénoncé. « L'auteur, dit cet avocat du Roi, enlève à l'homme le dogme précieux de l'immortalité de l'âme, ce fruit merveilleux de l'imagination. »

Du 7 juin.

L'arrivée d'un courrier de Bruxelles a mis en mouvement tous les graves chefs de l'administration. On prétend que l'Empereur étoit encore à Namur, lorsqu'un exprès du prince de Kaunitz lui a apporté la ratification d'un traité qu'il a contracté avec la Russie et l'Angleterre, et que peu après cette nouvelle, nous avons reçu celle de l'incertitude actuelle des desseins du Roi de Prusse, contenu par les menaces de la Russie et la prépondérance que prend le parti anglois en Hollande, où l'on ne s'attend pas seulement à un changement total dans le système politique des États-Généraux, mais encore à une révolution dans la constitution même de la république.

Il paroît clair que la neutralité armée est à la veille de se dissiper comme une vapeur légère qui a tempéré pour quelques instants l'ardeur d'un feu prêt à embraser l'Europe entière. *Monsieur*, frère du Roi, l'avoit prédit : aussi l'événement lui fait-il beaucoup d'honneur dans l'esprit du Roi. Le parti Choiseul

est presque entièrement réduit au silence : M. Necker a été la première victime; M. de Castries, son généreux ami, pourroit bien éprouver le même sort, et l'on prétend que *Monsieur* même a suggéré au Roi la réponse pleine de vigueur que Sa Majesté a faite à ce ministre.

Beaucoup de gens attendent l'Empereur ici ; d'autres pensent qu'il aimera mieux faire ses préparatifs de guerre dans les Pays-Bas que perdre son temps ici à une prétendue visite d'amitié. On croit que ces vues ne tarderont pas à éclater, si la Russie a pu enchaîner en effet les desseins de Frédéric. La Hollande étant neutre ou angloise, et les Anglois secourant les Pays-Bas, cette province n'aura point à craindre une invasion subite, à laquelle d'ailleurs nous ne sommes pas préparés, et Joseph aura le temps de les garnir de troupes avant qu'elles soient en danger. Le maréchal de Saxe n'est plus.

LETTRE VINGT-QUATRIÈME.

De Versailles, le 19 juin 1781.

Le compte que M. le duc de la Vauguyon a rendu au Roi de la disposition des esprits dans les États-Généraux, relativement à nos intérêts, et plus encore les dépêches qu'un courrier de la Haye vient d'apporter, ont convaincu notre ministère que nous ne pouvons en aucune manière compter sur la constance de cette république. Le Stathouder a déclaré positivement sa façon de penser à ce sujet. Reste à savoir si en cas d'événement nous exécuterons nos menaces. L'Empereur élève une barrière entre nous et les Hollandois; la barrière même seroit bonne à prendre, mais... D'autre part, comment les Hollandois s'arrangent-ils des vues commerçantes de l'Empereur ? Ce problème n'est pas facile à résoudre. Je me borne à vous rapporter les faits. Lorsqu'on n'a que des maux à attendre, on est trop heureux d'avoir le choix, et de pouvoir prendre le moindre. Si les Anglois rendent aux Bataves leurs possessions ultra-marines, ceux-ci se consoleront de la perte d'une partie de leur commerce, qui passera à Anvers ou à Ostende. Ils auroient pu tout perdre. Le comte d'Estaing n'aura pas le commandement de notre escadre, et il est très-

probable qu'il n'aura pas non plus le portefeuille de la marine, comme il en avoit été question. On s'attend cependant d'un moment à l'autre à la retraite de M. de Castries. Le Roi a été offensé de la chaleur avec laquelle les amis de M. Necker ont cherché à donner lieu au retour de cet ex-directeur. M. le duc de Chartres et le comte d'Estaing sont les principaux agents qui avoient été employés, et le Roi depuis ce moment leur marque beaucoup de froid.

Un seigneur de la cour vient de payer quatre mille louis pour un pucelage qu'il pourchassoit depuis quelque temps. Le lendemain de l'acquisition, la prétendue pucelle déflorée a disparu, et l'acheteur a reconnu qu'il avoit acquis tout autre chose qu'un pucelage : aux quatre mille louis près, deux ou trois mois d'usage des pilules de Keyser le remettront, à peu de chose près, dans l'état où il étoit avant de faire ce fatal marché.

Du 20 juin.

Nous apprenons enfin l'heureuse arrivée de M. de Grasse à la Martinique. Il n'est plus question que de la prise future de Sainte-Lucie, de la reprise de Saint-Eustache et de la réunion de toutes nos forces navales du nouveau monde, pour y écraser entièrement les inécrasables Anglois. L'acharnement du public contre le projet de bâtir dans le jardin du Palais-Royal est devenu ridicule à force d'être outré. Lors de l'incendie de l'Opéra, on a entendu ce propos atroce : « Encore si c'était le Palais-Royal! » Voilà à quoi tiennent les affections du peuple! Le duc de Chartres est haï, parce qu'il s'est trompé, peut-être, dans le choix d'un plan pour l'embellissement de son palais, l'amélioration de son bien, ou peut-être parce que le public juge mal les arrangements qu'il se propose de faire. Malgré les démarches de ce prince, il n'est pas encore bien décidé que l'Opéra soit rebâti sur son terrain. Si l'on prend ce parti, il en aura, selon les apparences, l'obligation aux motifs d'économie qui feront rejeter les autres plans, pour construire cette salle sur la place du Carrousel ou à l'hôtel de la ferme de tabac.

Du 23 juin.

La faillite de la maison Pierre His et fils de Hambourg fait ici le plus grand bruit. Elle n'est que d'environ quatre millions de

florins, et n'intéresse que toutes nos premières maisons de banque et une partie des gens de la cour, qui ont toujours des relations d'une nature ou de l'autre avec les gens à argent. Dans ce nombre, le baron d'Espagnac, gouverneur des Invalides, n'est pas le moins à plaindre; après Mars, il a voulu successivement courtiser Apollon et Plutus. Il va trouver bien à décompter du calcul qu'il a pu faire en épousant mademoiselle His.

Le ministère a reçu des nouvelles de l'Inde. Elles ne sont pas tout à fait aussi satisfaisantes que les précédentes, mais M. d'Orves alloit agir. Il faut attendre ce qu'il aura fait, et ce que fera le commandeur de Suffren. Nous allons y envoyer encore de nouvelles forces. De tous les côtés, nous faisons mine d'écraser les pauvres Anglois : ce qu'il y a de désespérant, c'est qu'ils n'ont pas même l'air d'avoir peur. Notre ministère travaille fortement à prévenir la révolution qu'ils ont voulu exciter en Hollande. On prétend qu'il sera imposé de nouvelles entraves à l'autorité et à l'influence du Stathouder. On ajoute que le Roi de Prusse a une armée prête à s'avancer sur le bas Rhin. La foudre gronde de toutes parts : l'orage, pour avoir été longtemps suspendu, n'en éclatera que d'une manière plus terrible.

LETTRE VINGT-CINQUIÈME.

De Versailles, le 26 juin 1781.

Vous avez pu depuis quelque temps remarquer, Monsieur, que les choses reprennent peu à peu parmi nous leur ancienne tournure. Le progrès des connoissances à la fin du règne de Louis XV avoit préparé les beaux jours de l'âge d'or que Louis XVI nous a fait entrevoir. Je ne suivrai pas cette réflexion dans ses développements, mais j'ai déjà eu et j'aurai l'occasion de vous rapporter souvent des exemples qui l'appuient. En voici encore un. On avoit laissé tranquille l'abbé Raynal pendant dix à douze ans. Savez-vous, Monsieur, pourquoi on s'est avisé de le poursuivre au point que ce grand écrivain, dépouillé de toutes les grâces que l'orthodoxie dispute aux talents vrais et utiles, est allé se joindre à tant d'autres pour rendre les pays étrangers témoins de l'ingratitude de sa patrie? C'est qu'il a été rapporté au Parle-

ment qu'il avoit prêté sa plume à M. Necker pour la rédaction du mémoire sur les assemblées provinciales. Aussitôt, grande rumeur : on s'est ressouvenu que c'est un philosophe, un déiste, un renégat. On l'a décrété, on a confisqué ses biens. Qu'il n'ait ménagé ni Dieu ni le Roi, à la bonne heure; mais médire des conseillers au Parlement! Oh! c'est un crime irrémissible.

M. Necker étoit fort attaché à madame Thelusson. On dit que la mort de cette femme estimable lui a causé assez de chagrin pour contribuer à sa maladie. Il a fait de vifs reproches au docteur Tronchin d'avoir consenti à la folle idée qui lui a coûté la vie, et de l'avoir assez mal conduite pour que sa petite vérole rentrât. Le médecin s'en venge en publiant partout qu'une *ambition rentrée* est la maladie qui vient de mettre véritablement les jours de M. Necker en danger.

Tout dort en ce moment, mais c'est le sommeil agité de l'espoir, de la crainte et de l'impatience : le réveil m'offrira des matériaux aussi abondants que piquants. Des coups décisifs au dehors, des révolutions intérieures, qui apporteront peut-être un changement total dans notre système, voilà ce que dans cette campagne décidera certainement la marche des événements futurs. En attendant, tous les esprits occupés de grandes idées, dont aucun fait ne vient même appuyer la combinaison, m'ôtent jusqu'à la satisfaction de trouver de ces anecdotes intérieures, dont le récit pourroit suppléer à la stérilité d'articles plus importants.

Du 29 juin.

Il est arrivé ces jours derniers un courrier de Londres qui étoit attendu avec la plus vive impatience. Il s'agissoit de savoir positivement ce qui se traite entre la cour de Vienne et celle de Londres. On prétend qu'il en a coûté une somme très-considérable pour se procurer ce prétendu secret. On peut comparer les renseignements qu'on nous envoie à ce sujet, aux lazzi du *Courrier de l'Europe* sur l'entrevue du duc de Glocester avec Joseph II. Quoi qu'il en soit, le compte que le baron de Breteuil a rendu des dispositions dans lesquelles il a laissé l'Empereur, les démarches ouvertes de ce prince et les avis particuliers qui nous viennent de différents côtés, nous inquiètent beaucoup. Le

ministère est assailli de mémoires de nos négociants sur l'extension que le commerce des Pays-Bas est à la veille d'obtenir. Le conseil des dépêches et celui du commerce se sont assemblés plusieurs fois à ce sujet : leurs rapports ont été envoyés au conseil d'État. Telle est la décison de ce dernier qui doit être communiquée à notre commerce maritime : « Le conseil, après avoir examiné les diverses requêtes présentées par les négociants au sujet du commerce des Pays-Bas, ne peut donner une résolution sur leurs demandes avant que le Roi soit instruit de l'extension que Sa Majesté Impériale veut donner à son commerce, et savoir si cette extension est contraire aux traités qui subsistent et qui fixent le genre de commerce que les sujets des Pays-Bas autrichiens peuvent faire. Sa Majesté, au reste, fait assurer les chambres de commerce et les négociants qu'elle ne souffrira point qu'il soit porté aucune atteinte à leurs droits ni aux traités qui fixent invariablement le commerce de chaque nation. »

On regarde toujours une guerre de terre comme inévitable, mais on sait cependant que les dispositions actuelles de notre ministère, celles surtout de notre monarque, sont pour la paix, dût-on l'acheter par des sacrifices qui peuvent encore renverser dans son principe le système que l'Angleterre cherche à établir dans le continent. Il est certain qu'elle y renoncera sans peine, si nous renonçons à l'indépendance des Américains. Les négociations à cet égard se sont ranimées, les circonstances sont plus pressantes qu'elles ne l'ont jamais été. Il est difficile de prévoir ce qui arrivera, mais il paroît toujours qu'il n'y a pas de milieu entre une prompte paix et une guerre générale.

Des politiques entêtés ont prétendu, sans en vouloir démordre, que l'Empereur viendroit à Trianon. Ils achèvent leur roman, et prétendent qu'il y est en ce moment : ils soutiendront ensuite qu'il y a été et qu'il en est reparti, tandis que, selon les apparences, il n'est pas sorti de Bruxelles. Son séjour, disent les mêmes gens, sera de dix jours, temps nécessaire pour envoyer un ultimatum à Londres, en recevoir l'acceptation et consommer le grand œuvre qui est l'objet du voyage de ce souverain.

LETTRE VINGT-SIXIÈME.

De Versailles, le 6 juillet 1781.

Les négociations pour la paix sont plus animées qu'elles ne l'ont été depuis qu'il en est question, et jamais les gens éclairés n'ont eu moins de confiance en leur succès. On croit toujours que les médiateurs désirent peu de réussir, à moins qu'on ne leur paye de chères épices, et l'on espère plutôt chanter des *Te Deum* et faire des feux d'artifice pour des victoires que pour la signature de traités. Ceux qui se feront donneront probablement le signal d'un nouveau carnage et non celui des beaux jours de la tranquillité. Nous en sommes si persuadés, que nous cherchons bien plus à jeter les fondements d'une alliance solide avec le Roi de Prusse et la Hollande qu'à nous concilier l'amitié des puissances qui se sont annoncées comme médiatrices. Il paroît certain que la démarche des bourgmestres d'Amsterdam à l'égard du duc de Brunswick a été suggérée par le duc de la Vauguyon : on va jusqu'à dire que les mémoires qu'ils ont présentés au Stathouder sont sortis de sa plume. Le résultat de cette opération hardie est fort incertain : l'influence du prince d'Orange sur les États-Généraux n'est pas moindre que celle de George sur le Parlement britannique. On en peut juger par l'effet qu'ont produit les plaintes du feld-maréchal. Il y a des gens qui ne seroient pas étonnés de voir bientôt la Hollande nous tourner casaque, et les amis que nous avons dans la république fort mal dans leurs affaires. « Il ne seroit pas impossible, disent-ils, que dans le même moment où les suites de la division qui y règne lui font perdre une bonne partie de son commerce, cette même cause l'amenât à la perte de sa liberté, par un effet des mesures qui sont les seules, peut-être, propres à y rétablir l'unanimité. Déjà il est certain que les puissances même qui profitent de ce désordre pensent à appuyer les moyens violents qui arrêteront cette fermentation quand elles en auront tiré tout le parti qui convient à leurs intérêts.

Hier on a renfermé au château de Bicêtre un malheureux marchand d'images qui s'étoit avisé de répandre sur toutes les

boutiques de ses confrères dont nos quais et nos remparts sont décorés, une méchante gravure ayant cette inscription : « Allégorie pour la fin du *Compte rendu*, dédiée aux regrets des citoyens », et ces vers :

Necker, victime de l'envie,
Fait pleurer tous les citoyens :
Pauvres, à qui sa femme a conservé la vie,
Gémissez sur sa perte, et n'espérez plus rien.

L'impertinence de ce dernier hémistiche est sans doute la véritable cause de la rigueur exercée contre le plat auteur de cette spéculation.

Le cardinal de Rohan a fait venir de Strasbourg le fameux comte de Cagliostro pour la maladie de son oncle, le prince de Soubise, dont les jambes sont ouvertes et menacées de gangrène. Mais le maréchal n'a pas voulu recevoir le nouvel Esculape, et a déclaré qu'il ne se mettroit jamais entre les mains d'un charlatan. Les belles pensionnaires du malade ont fait place au curé de sa paroisse, qui le visite souvent. La mort de ce riche amateur occasionneroit un grand deuil dans nos coulisses.

Le curé de Saint-Maur a refusé le pain bénit que la demoiselle Michelot, maîtresse du duc de Bourbon, vouloit rendre en personne. Ce courage évangélique fait un honneur infini au pasteur, dans la spéculation duquel l'espoir d'un bénéfice que l'archevêque de Paris doit à son zèle, est peut-être entré tout autant que celui d'une part dans le paradis.

Du 8 juillet.

Faute de nouvelles politiques, rejetons-nous sur les anecdotes. En voici une assez plaisante. Un M. de M..., ancien lieutenant de milice et aujourd'hui maréchal de camp de la façon du défunt ministre de la marine, étoit dans l'assemblée qui, sous le feuillage de *l'arbre de Cracovie*, règle le sort des puissances. On parle des projets de l'Empereur. M. de M... veut gager que l'Autriche et la France se battront avant la fin de l'année. « Je parie contre, dit un vieux militaire, parce que la France sera forcée à la paix par l'impossibilité de faire la guerre. — Vous voyez bien noir, reprend M. de M... en persiflant; et depuis quand donc la France est-elle si terriblement déchue? — Depuis

quand ? répond le vieux serviteur de Mars; depuis que l'intrigue fait les maréchaux de France et que Sartine a fait des maréchaux de camp. » M. de M... tira une grande révérence, prit sa canne et son chapeau, et s'en alla ailleurs sans mot dire.

Autre anecdote. Un officier de distinction avoit sollicité vainement du ministre de la guerre un congé pour venir à Paris, où l'appeloient, disoit-il, des affaires pressantes. Il ne s'agissoit pourtant que de coucher avec une jolie femme; mais cette affaire, après tout, en vaut bien une autre. Sur des refus réitérés, le colonel veut s'adresser à M. de Maurepas; mais écrivant en même temps à sa divinité, il se trompe d'adresse, et la lettre suivante est celle qui parvient au vieux ministre : « Cher ange, Ségur a la cruauté de me refuser la permission de voler dans tes bras. Je serois au désespoir, si je n'espérois une réponse plus favorable de Maurepas. C'est un vieux paillard qui devinera bien l'objet de ma demande, et n'en sera que plus disposé à me l'accorder : il sentira bien qu'à mon âge on aime mieux mourir dans les bras de sa maitresse que de vivre dans une triste garnison. Encore si, faute de myrtes, j'avois des lauriers à cueillir! mais je suis ici, tandis que mes camarades se battent ailleurs. C'est un f.... métier que la guerre en temps de paix; je dis paix, puisque ce n'est pas pour moi que le canon gronde... Adieu, chienne de mine; si je te tenois, tu te doutes bien de ce qui t'arriveroit. En attendant que j'aille te surprendre, comme je l'espère, je te baise sur parole. » Le comte de Maurepas a beaucoup ri de cette aventure, a écrit une lettre charmante au colonel, et celui-ci a obtenu ce qu'il désiroit.

LETTRE VINGT-SEPTIÈME.

De Versailles, le 11 juillet 1781.

Notre ministère paroît un peu affecté du dénoûment qui se prépare à la fameuse neutralité armée, incident qu'on diroit n'avoir été dans la grande tragédie que jouent les puissances qu'un épisode fait pour soutenir l'intérêt et masquer la marche et les progrès de l'action. L'intervention de l'Empereur, son alliance avec la première tête de la confédération du Nord, le

parti que ces puissances paroissent avoir pris d'empêcher la chute de l'Angleterre, de faire acheter l'indépendance de l'Amérique aux États qui la désirent par le sacrifice d'une grande partie de leurs droits sur leurs propres colonies, de combattre l'influence de la France sur les Provinces-Unies, et peut-être de détruire celle qu'elle avoit acquise sur le cabinet de Madrid, enfin leurs prétentions particulières se développent peu à peu, et feront éclater incessamment un système que bien des politiques ont pressenti, deviné ou connu, mais dont nous avions cru pouvoir détourner les effets.

Nos meilleurs avocats vont s'exercer sur le procès du duc de Chartres contre ceux qui ne veulent pas qu'il soit le maître de faire bâtir à son gré dans son jardin. On a trouvé l'un de ces matins un tronc attaché à l'arbre de Cracovie avec cette inscription : « On recommande à vos charités M. le duc de Chartres; on prendra jusqu'aux pièces de deux sous, attendu l'extrême besoin d'argent de Son Altesse Sérénissime. » En effet, cette spéculation mercantile de boutiques et d'appartements à louer fait un singulier contraste avec les grandes vues de gloire militaire et de dévouement patriotique qui ont paru animer le prince avant la fureur de bâtir qui les remplace.

Du 12 juillet.

Vous connoissez l'embonpoint excessif de *Monsieur,* frère du Roi : il eut avant-hier une espèce d'attaque d'apoplexie. Toute la cour a été alarmée sur la santé de ce prince, justement aimé et vénéré. Il est hors de danger.

Nos nouvellistes attendent toujours de pied ferme; mais ce n'est pas tout : ils veulent encore que le prince Henri de Prusse vienne de Spa dans le plus profond incognito, et prétendent que ces deux illustres personnages tiendront sous huit jours avec notre jeune monarque une conférence où le sort de l'Europe sera déterminé. Il est très-fort permis de révoquer en doute la réalité de cet auguste congrès, malgré le ton emphatique et assuré avec lequel on nous débite jusqu'à ce qui s'y dira. Mais il paroît bien certain que nos incertitudes sur le dénoûment de ce qui se passe loin des yeux du vulgaire ne tarderont pas à être fixées.

La nouvelle d'une action entre les généraux Clinton et Washington paroît n'avoir pas le moindre fondement. M. Franklin lui-même dit partout qu'il n'en croit rien. Les principes du général américain sont diamétralement opposés au parti désespéré d'attaquer, et ceux de l'Anglois y sont aussi d'autant plus contraires en ce moment, qu'il paroît que la grande affaire, suivant son plan, est de se rendre entièrement maitre des provinces méridionales. On donne plus de confiance aux bruits de victoires dans les Indes occidentales et orientales, qui font retentir tous nos rendez-vous publics. Un de nos ministres a trouvé, à cette occasion, la lettre suivante sur sa table : « Je suis Anglois, ainsi vous ne vous attendrez pas à voir ici les expressions de ma joie sur les avantages que vous remportez, dit-on, de toutes parts sur nous; mais, par la même raison, je ne m'en affligerai pas non plus bien vivement. Il ne s'agit de rien moins que de faire la conquête de tout ce que nous possédons outre-mer. Eh bien, je promets sur ma tête de vous apporter l'engagement solennel du ministère, du parlement, de la nation britannique pour cette proposition. Loin d'intriguer dans les cours étrangères pour déterminer les unes ou les autres à prendre part à nos querelles comme alliées ou comme médiatrices, obtenons d'elles qu'elles resteront spectatrices bénévoles, et ne se mêleront de nos affaires ni directement ni indirectement, ni en dessus ni en dessous, ni pendant ni après la guerre, et qu'elles garantiront au contraire les conquêtes que l'un de nous aura faites lorsque l'autre sera obligé de demander grâce. Voilà une offre bien tentante, n'est-ce pas? dans un si beau moment! Vous êtes trois et presque quatre contre un; la guerre seroit longue : elle finiroit nos anciennes inimitiés qui sont de la nature de ces querelles que l'honneur défend de laisser là tant qu'il n'y a personne sur le carreau. »

La fière Albion ne doute pas que ce soit pour elle l'époque du plus haut degré de splendeur auquel jamais empire s'est élevé. Cette gasconnade fait beaucoup rire ici : voilà comme nous sommes. Puissions-nous bientôt, en effet, rire à beau jeu. En attendant, on a découvert l'écrivain de la lettre. Il s'est trouvé que c'est un petit clerc de notaire. On l'a fait changer de gite.

LETTRE VINGT-HUITIÈME.

De Versailles, le 14 juillet 1781.

Jamais libelle plus audacieux n'a paru à la cour qu'un cahier de *l'Espion françois à Londres*, qu'on s'y arrache en ce moment et qu'on n'ose pourtant trop y montrer. Les têtes qui ont paru jusqu'ici être l'arche sacrée pour les écrivains n'y sont pas plus épargnées que les autres. Voici ce que *l'Espion* dit de quelques gens en place :

« Il ne manque à la France qu'une bonne tête... La race des Sully et des Colbert est éteinte. Nous avons pourtant bien des femmes fécondes qui accouchent tous les neuf mois; il y a même des demoiselles qui, pour se dépêcher, font des enfants avant de se marier. Ce ne sont pas les enfants qui manquent, ce sont les hommes. Et M. de Choiseul, étoit-ce un enfant? Il n'avoit que du brillant. Voyez si Sully mettoit tant d'esprit dans les affaires d'État : ses opérations étoient simples, remontoient aux causes, etc. Et Turgot, étoit-il un sot? Tout juste; ce n'est pas qu'il manquât d'esprit et de génie, mais cet esprit et ce génie n'étoient pas faits pour la place qu'il occupoit. Il vouloit faire de grands changements et frapper des coups inouïs, il dissolvoit la monarchie par ses chimériques remboursements. M. de Maurepas est-il dans le même cas? Non; celui-ci a des idées solides, mais elles sont un peu surannées. Je le regarde comme un mort ressuscité à Versailles. Que dites-vous du comte de Saint-Germain? Lorsqu'il vivoit, le preniez-vous pour un Indien? Non, il étoit très-Européen, et pouvoit même passer pour Parisien, tant il aimoit à tracasser, retourner, changer. Je ne sais pourquoi on n'a pas mis cet homme à la tête du clergé régulier : non-seulement il eût réformé les Bénédictins, les Jacobins, les Franciscains, etc., mais les Capucins et leurs galopins. Quelle opinion avez-vous de M. Necker? Aucune; je veux le voir encore manœuvrer avant que de le juger. Il a été bien téméraire de se charger d'une pareille affaire. Il faut avoir été élevé dans l'horlogerie de Genève pour vouloir apprendre l'heure qu'il est dans son bureau des finances. »

Du 17 juillet.

Un courrier venant de Londres et arrivé hier au soir, a apporté au ministre de la marine une nouvelle qui raccommodera peut-être ses affaires, en rendant les nôtres un peu moins mauvaises. La flotte espagnole a rejoint l'escadre de M. de Guichen le 4 juin, à dix lieues de la Martinique. Les courriers de différentes cours de l'Allemagne se succèdent ici avec rapidité, et l'on croiroit en vérité que nous avons le temps de penser à ce que font nos voisins de terre. On ne finira certainement rien sans nous, ainsi nous laissons aller les choses. La partie paroît encore trop inégale pour qu'il soit prudent de s'en mêler. Il faut savoir ce qui résultera de ces marches et contre-marches de tant d'illustres personnages. Le prince royal de Prusse ira à Pétersbourg aussitôt que le comte de Falckenstein sera parti, et il y fera sans doute de bonnes affaires, s'il est vrai que le prince Potemkin ne soit plus en faveur, et que l'amitié de Frédéric et de Catherine soit fondée sur une base dont la politique a souvent tenté inutilement d'ébranler la solidité. Le grand-duc a déclaré ses sentiments d'une manière qui ne paroît pas équivoque, et il est en relations intimes avec la cour de Berlin. On doit croire d'un autre côté que le Roi de Prusse est satisfait des négociations du comte de Goertz, son ministre à Pétersbourg, puisqu'il vient d'augmenter son traitement. Il n'en est pas de même ici : nos prudentes temporisations n'accommodent pas ce Prince, encore si fougueux. Le philosophe d'Alembert, son homme de confiance, s'est donné bien des mouvements inutiles pour vaincre notre réserve, et il est encore fort incertain qu'il puisse lui donner une idée nette de notre système dans le voyage qu'il va faire à Potsdam. Le Roi paroît fort mécontent des Américains, et le docteur diplomatique est reçu ici très-froidement. Quelqu'un disoit l'autre jour qu'il manquoit une lettre à son nom, et qu'on ne devoit pas l'appeler Franklin mais Franc-Câlin. M. d'Espréménil, antagoniste du comte de Lally, vient de dénoncer M. Linguet aux Chambres assemblées. Cette affaire ne peut manquer d'opérer la suppression de son journal. On guettoit l'occasion, il ne falloit qu'un plaignant.

Du 19 juillet.

On doute fort de la jonction de don Solano et de M. de Guichen, dont la nouvelle est venue de Londres, où l'on sait combien les agioteurs ont d'adresse pour donner un air d'authenticité aux bruits les plus faux. Si Rodney empêche cette réunion, on se rappellera longtemps ce mot d'un habile ex-ministre, que la montre de nos ministres retarde de six mois.

Du 21 juillet.

On dit à ce moment qu'un courrier arrivé cette nuit a apporté la fâcheuse nouvelle que sir Rodney avoit battu don Solano.

LETTRE VINGT-NEUVIÈME.

De Versailles, le 24 juillet 1781.

Si ce n'est pas nous, ce sera nos alliés qui chanteront le *Te Deum*. Pour la huitième ou dixième fois enfin, la nouvelle de la prise de Pensacola est vraie. Dans trois mois celle de Minorque, et trois mois après celle de Gibraltar. Voilà les églises de Madrid occupées pour une année à rendre des actions de grâces. Nos calembouriers disent que de notre côté les actions de grâces (Grasse) restent dans le nouveau monde. En vérité, nous ne savons pas trop ce qu'y fait ce chef d'escadre; mais sûrement il ne tardera pas à nous consoler du second crève-cœur de Sainte-Lucie.

Il n'est plus douteux que l'Empereur ne vienne ici. Ceux qui connoissent ce monarque badinent de l'ardeur avec laquelle on lui prépare, à Trianon, opéras, comédies, bals, illuminations, feux d'artifice. Les fêtes sont de toutes les choses de ce monde ce qui le flatte le moins, et l'on prétend qu'il sera remonté en chaise avant que la première fusée soit tirée. M. le duc de Chartres a de nouveau pris à cœur son projet pour le Palais-Royal. Des entrepreneurs offrent d'en partager les frais. Un beau matin, on a trouvé sur les plans exposés les nouvelles rues ainsi étiquetées : rue d'*Ouessant*, rue de *Saint-Esprit*. Il faut pourtant avouer, à notre louange, que ces plates méchancetés de quelque obscur et méprisable Zoïle ne font rire personne.

Du 26 juillet.

La manière dont le public témoigne son mécontentement des projets de M. le duc de Chartres n'étoit propre qu'à aigrir ce prince et le porter à des partis violents. On l'a prévu : cela est arrivé. Il se promenoit, il y a deux jours, dans le jardin du Palais-Royal; une affluence prodigieuse l'a entouré et accablé d'acclamations qui n'étoient pas celles que le sang des Bourbons est accoutumé de recevoir. Son Altesse a été obligée de se retirer avec précipitation, et a sur-le-champ donné l'ordre que les portes qui donnent sur ce jardin fussent cadenassées lundi prochain, la grande allée et l'allée d'Argenson abattues, et les travaux commencés pour l'exécution de ses plans. — Les bons citoyens, qui sont peut-être encore moins rares qu'on ne pense, sont affligés d'une scène qui vient de se passer chez M. le lieutenant de police de Paris, et dont on assigneroit la date aux dernières années du règne de Louis XV, si l'on ne savoit qu'elle est toute récente. Fréron a osé badiner un personnage important, qui sur le théâtre est M. Géronte, sifflé du public, et à la ville M. Desessarts, très-protégé d'un maréchal de France. Le lieutenant de police a fait venir Fréron, et l'a accablé d'outrages. Sur quelques répliques assez modérées : « Qu'on lui ôte son épée, s'est écrié le magistrat avec colère, il n'a pas le droit de la porter! » On a désarmé le journaliste. Celui-ci a pourtant supporté avec une sorte de noblesse cette horrible scène. « La preuve, a-t-il répondu, que je ne suis pas aussi vil que vous voudriez le persuader, c'est que vos menaces n'ont jamais pu me résoudre à la rétractation que vous me demandiez et que je regarde comme une bassesse. » Le magistrat ensuite s'adressant à l'un des gens du maréchal de Duras, qui étoit venu exprès pour être témoin, lui dit : « Vous rapporterez à monsieur le maréchal comme je l'ai mis plus bas que terre. » J'ai lu quelque part que l'on dégrade l'autorité en la prostituant à servir les ressentiments particuliers. Ce n'est pas au petit Fréron que cette aventure fait le plus de tort. Il paroît qu'il ne tiendroit pas à M. de Duras que la Bastille ne fût remplie de gens de lettres, et qu'il est servi à souhait par tous les instruments de l'autorité suprême.

LETTRE TRENTIÈME.

De Versailles, le 28 juillet 1781.

Dans l'état de stérilité où se trouve depuis quelque temps la carrière des nouvelles politiques, il est heureux pour la vivacité françoise d'avoir eu à se diriger sur divers objets qui se sont succédé avec assez de rapidité pour ne laisser aucun vide.

En ce moment, tous les regards sont fixés sur l'illustre voyageur qui est en route pour venir voir nos souverains. Ce seroit peine perdue que de vouloir entretenir nos spéculateurs d'autre chose. Il ne se fait et ne se dit rien que ce monarque n'en soit l'objet. En attendant son arrivée, je n'aurai rien d'essentiel à vous mander. Il ne se présente aujourd'hui qu'une anecdote assez plaisante. Deux roués du premier ordre en tout genre vouloient tirer une petite vengeance de deux de nos belles. On s'entretint pendant le repas de l'Empereur, qui étoit, disoit-on, déjà arrivé à Versailles. Au dessert, un inconnu demande à parler à l'une des divinités, remet un billet et disparoît. Rentrée dans la salle, elle ne peut dissimuler sa joie : son secret lui est bientôt arraché. Le billet étoit ainsi conçu : « L'homme le plus passionné vient de voir au spectacle la plus belle des Parisiennes. Il lui demande un entretien, la nuit, à l'hôtel du C... à Versailles. Si elle consent à rendre le plus heureux des hommes celui que son amour en rend le plus digne, elle le fera savoir à *l'Empereur à Versailles*. » On félicite la belle sur sa brillante conquête, et l'on se donne rendez-vous au surlendemain ici, pour en jouir ensemble. Aujourd'hui les deux roués et les deux belles sont venus au château. Pour vous donner une idée du dénoûment de cette farce, il suffit de vous dire qu'il y a ici un valet au château que l'on nomme *l'Empereur*, et qui est le plus laid et le plus dégoûtant des mortels ; que l'attrait de cette bonne fortune avoit engagé non-seulement la belle à qui le billet étoit adressé, mais sa compagne à écrire un tendre billet à *l'Empereur*, et que celui-ci n'avoit pas manqué d'aller aux deux rendez-vous qui lui avoient été donnés dans le même hôtel. La confiance et le dépit d'un côté, les rires moqueurs de l'autre, ont produit la scène la

plus délicieuse pour nos malins. Telle est, Monsieur, la nouvelle du jour.

Du 2 août.

L'auguste voyageur attendu avec tant d'impatience est ici depuis le 29 du mois passé. Sa Majesté Impériale est arrivée à Paris de très-grand matin. Elle s'est arrêtée à la porte de son ambassadeur, qui l'a conduite à l'hôtel de Valois, où un bon lit étoit préparé pour recevoir le monarque. Les matelas, les lits de plume, les coussins, furent bientôt enlevés par son ordre. Après avoir pris deux ou trois heures de repos, l'Empereur, enveloppé dans l'incognito le plus impénétrable et accompagné d'une seule personne, est monté dans un carrosse de place, a été visiter l'édifice de Sainte-Geneviève, dont il a vu les progrès avec autant de plaisir qu'il a paru désapprouver la destruction du jardin du Luxembourg, où il s'est fait conduire ensuite. Après avoir considéré les commencements de la nouvelle salle qu'on élève pour la Comédie françoise, il est rentré à son hôtel, et ayant changé d'habit et de carrosse, ce souverain est parti pour Versailles et est venu recevoir les embrassements d'une sœur digne de toute sa tendresse, et qui a de commun avec lui le bonheur de jouir de l'amour de ses sujets. Les deux premiers jours du séjour de l'Empereur ici se sont passés dans l'intérieur du château, où le Roi et la Reine ont partagé avec cet hôte illustre tous les plaisirs réservés à une famille unie par les liens de l'amitié autant que par ceux du sang. Le 31, le Roi partit à midi pour Saint-Hubert. L'Empereur et son auguste sœur allèrent peu après ensemble à Trianon, et revinrent pour le retour du Roi.

Ce fut probablement lundi que l'on traita les grands objets supposés au voyage de l'Empereur. Ce seroit renouveler des conjectures vagues et hasardées que de vous en entretenir. Hier, il ne fut plus question que de fêtes. Gluck fut à Trianon le principal agent des plaisirs qu'on y goûta. Sa Majesté Impériale est venue aujourd'hui à Paris, et ayant caché sa grandeur sous l'extérieur le plus simple, elle a parcouru la foire Saint-Laurent, la Redoute chinoise, etc., qu'elle a quittées pour souper chez madame de Brionne. Toutes les fois que la Reine a paru en public dans la compagnie de son auguste frère, sa toilette étoit de la

plus grande simplicité. Mardi, lorsque Leurs Majestés allèrent l'un avec l'autre de Versailles à Trianon, elles étoient dans une berline-coupé, traînée par quatre chevaux, sans pages, sans gardes et sans suite. La Reine étoit habillée d'une lévite de mousseline avec une ceinture bleue, ses cheveux relevés avec un simple ruban, sans rouge et sans diamants.

On croit que M. le comte de Falckenstein partira demain pour Strasbourg : il a dessein, dit-on, d'être rendu à Vienne du 10 au 12.

Le prince de Lambesc, grand écuyer, a offert sa démission de cette belle charge, se plaignant de passe-droits qu'on lui fait en faveur du duc de Coigny, premier écuyer.

LETTRE TRENTE ET UNIÈME.

De Versailles, le 8 août 1781.

Les nouvelles que nous venons de recevoir des Indes occidentales nous annoncent que la campagne de M. de Grasse est finie. Elle n'a abouti qu'à la prise de Tabago; on peut joindre, si l'on veut, à la gloire de cette conquête celle d'avoir imposé à Rodney, qui n'a osé nous attaquer; mais non pas celle de l'avoir battu, malgré la grande supériorité de nos forces. Enfin, on assure que, pendant les mauvais temps, M. de Grasse fera quelque chose de mieux dans le nord de l'Amérique, où il est allé avec des forces redoutables de terre et de mer. Il se plaint beaucoup, dit-on, de M. de Bouillé, à qui il attribue le mauvais succès de l'entreprise contre Sainte-Lucie. L'affaire de M. Bastard a été suivie chaudement. M. Radix de Sainte-Foy est décrété d'ajournement personnel : ce n'est pas le pis de l'affaire. La protection du comte d'Artois, dont il étoit surintendant des finances, pouvoit le rassurer contre tous les événements : ce prince l'abandonne. Samedi dernier, il reçut l'ordre de renvoyer son brevet de cette charge. M. de Verdun, neveu de l'ancien fermier général de ce nom, l'a déjà remplacé. On dit que M. de Sainte-Foy est accusé d'avoir détourné cinq millions de sa manutention : cela est difficile à croire. Au reste, comme il a infiniment d'esprit, des amis puissants, les plus fins cuisiniers du royaume, une cave délicieuse-

ment fournie, des loges à tous les spectacles, une campagne charmante sur le bord de la Seine à Neuilly, la plus belle créature imaginable pour maîtresse, un reste de faveur du prince, qui lui doit une partie des plaisirs qui forment le tissu de sa vie, et sans doute un bon magot en sûreté, on ne doute pas qu'il ne triomphe de ses ennemis.

Elle est entièrement à bas, cette fameuse grande allée du Palais-Royal qui recéloit l'*arbre de Cracovie*. Le duc de Chartres est accablé d'épigrammes et de pasquinades, les unes plus mauvaises que les autres. On l'a peint dans le costume des gens qui vont ramasser des loques et des chiffons au coin des bornes. On a joint l'inscription suivante à ce barbouillage : « Il cherche des loques à terre (c'est-à-dire des locataires), pour les maisons qu'il veut faire bâtir, ce qui en effet, malgré la fureur actuelle d'être logé grandement et agréablement, ne lui sera peut-être pas fort facile à trouver. » Quoique la grande manufacture de nouvelles, l'arbre de Cracovie, n'existe plus, on n'en fabrique pas moins. En voici une qui n'est pas l'idée la moins ridicule que nos spéculateurs aient eue depuis le commencement de cette guerre : « L'armement de Cadix va au Texel, pour rendre la ville d'Amsterdam libre et impériale. » Vous devinerez, du reste, toutes les circonstances et dépendances de ce singulier roman.

Du 10 août.

Nous avons enfin une relation de la campagne de M. de Grasse dans les Indes occidentales. On y remarque une contradiction assez singulière. On a fait avec beaucoup d'appareil à Sainte-Lucie une descente qui n'étoit qu'une feinte. On vouloit, dit-on, détourner l'attention de l'ennemi des coups qu'on se préparoit à lui porter ailleurs : on ne pensoit nullement à prendre cette île. Et cependant on ne l'a abandonnée que sur l'avis inattendu de l'arrivée d'un renfort envoyé deux jours avant par l'amiral Rodney. Celui-ci prétend que nos troupes se sont rembarquées avec assez de précipitation pour laisser à terre beaucoup de bagages et de munitions.

LETTRE TRENTE-DEUXIÈME.

De Versailles, le 14 août 1781.

Les dépêches de M. le comte de Grasse renferment des plaintes très-vives contre quelques-uns des capitaines de son escadre. Le Roi a dit que s'ils étoient coupables, il vouloit qu'on fit un exemple terrible. Le départ de l'Empereur n'a point dissipé les ténèbres épaisses répandues sur le véritable objet de son voyage. Il est certain qu'il a eu un entretien particulier avec M. de Maurepas : il paroît l'être qu'il a été question de projets d'accommodement et de pacification. On assure que l'on s'est tenu de notre part dans une sphère de discours vagues, et qu'à cet égard les choses ne sont pas plus avancées qu'il y a un mois. Le duc de Choiseul s'est trouvé dans le plus grand incognito au souper que madame de Brionne a donné à l'Empereur. Ce monarque a fait beaucoup d'accueil à l'ex-ministre et a longtemps parlé avec lui. On a appris ici avec étonnement l'accueil et les offres que l'Empereur a faits à l'abbé Raynal à Spa. Du vivant de l'Impératrice, ce monarque, au retour de son premier voyage en France, passa près de Ferney, et n'alla pas visiter Voltaire.

Une vieille marquise, à laquelle est resté le goût des gentillesses poétiques qui faisoient les délices de la cour au commencement de ce siècle, voulut ces jours-ci mettre à l'épreuve la facilité du chevalier de Boufflers, en lui demandant un sonnet sur les bouts-rimés les plus bizarres qu'elle put trouver. Il les remplit ainsi :

Enfants de Saint-Benoît, sous la guimpe ou le *froc*,
Du calice chrétien savourez l'*amertume*.
Vous, musulmans, suivez cette triste *coutume*,
Buvez de l'eau, pendant que je vide mon *broc*.

De vos raisonnements moins ébranlé qu'un *roc*,
Je crains peu cette mer de soufre et de *bitume*
    Où vos sots docteurs ont *coutume*
De noyer les Titus et les rois de *Maroc*.

    Quel que puisse être le *maroufle*
    Que vous nommez pape ou *mouphti*,
Je ne baiserai point son cul ni sa *pantoufle*.

Prêtres noirs qui damnez Marc-Aurèle ou *Xam-ti*,
Par qui Confucius comme un lièvre est *rôti*,
Le diable qui les brûle est celui qui vous *souffle*.

La dévote octogénaire fit un grand signe de croix, et promit que si elle s'avisoit encore de faire faire des vers, elle se chargeroit plutôt d'y fournir la raison que la rime.

Du 16 août.

Il paroit certain que M. de Grasse est allé dans l'Amérique septentrionale, suivi par Rodney. Peut-être y rétablira-t-il l'honneur de nos armes contre un adversaire dont le bonheur continue à l'emporter sur notre supériorité. On assure que le rappel de M. de Grasse a été arrêté dans le dernier conseil.

Il est bien certain que l'expédition du duc de Crillon a l'île de Minorque pour objet, et que, sans les vents contraires, il y seroit déjà. M. l'archevêque de Paris a donné ces jours-ci à Conflans un grand dîner, où étoient le maréchal de Richelieu, le duc de Coigny et M. Necker. Le duc de Chartres balance entre différents projets pour son jardin, où il est décidé de remplacer par des pierres les arbres qu'il a fait abattre. Son Altesse a emprunté cinq millions aux Génois, sous la caution du duc de Penthièvre, son beau-père.

Le voyage de l'Empereur a ouvert une brillante carrière à l'imagination de nos politiques. Il est certain qu'il s'est agi de paix, mais les semences d'olivier qu'il a répandues n'ont point germé. Il a parlé de Rome sans ménagements : cette corde nous touche peu. Il a été si peu question de mariage, qu'on prétend que cet auguste voyageur avoit à sa suite une femme habillée en page. Je vous fais grâce des beaux romans d'un nouveau partage de la Pologne, de la prise de Constantinople, à laquelle nous nous opposons, comme de raison, etc.

L'Anglois Walpole, qui étoit ici, est retourné à Londres deux heures après le départ de l'Empereur.

L'Empereur a doté de mille louis la fille du baigneur chez lequel il a logé ici.

Il est décidé que le système des impôts va remplacer celui des emprunts. Aux deux sous pour livre succéderont bientôt une augmentation de capitation, celle de finance des charges de secrétaires du Roi, de notaires, etc. On prétend que lorsque ces opérations seront faites, M. Joly de Fleury aura les sceaux, et que l'administration des finances passera en d'autres mains. Nous avons

un phénomène singulier qui a donné à notre charmante souveraine une nouvelle occasion d'exercer sa bienfaisance. C'est une jeune fille qui n'a point encore dix ans et qui est près d'accoucher. L'ingénuité de cette enfant est touchante, mais ses dispositions pour la population ne pouvoient être équivoques, et elle tient à une famille célèbre par ses hauts faits en ce genre. Son père est un batelier, la terreur des mères et des maris; sa mère est morte il y a quelques années d'une maladie qui n'annonce pas la chasteté; et son frère, âgé de seize ans, a déjà engrossé trois paysannes :

. . . . aux âmes bien nées
La vertu n'attend point le nombre des années.

M. le Guai, premier commis de la marine, célébroit hier la fête de mademoiselle Godeau, sa maîtresse. Au sortir de table, il monte dans son appartement, s'assied dans un fauteuil et expire.

LETTRE TRENTE-TROISIÈME.

De Versailles, le 20 août 1781.

On fait ici des réflexions de plus en plus sérieuses sur l'effet de ce fameux système de neutralité armée dans lequel nous n'avions d'abord considéré que l'avantage d'isoler nos ennemis, et qui renouvelle évidemment la fable de *l'Huître et les Plaideurs*. Il est question d'opposer aux progrès de cette confédération une ligue qui ne seroit pas moins redoutable et que composeroient les puissances actuellement belligérantes. On assure que, sans le concours de médiateurs intéressés, des négociations directes tendent à faire bientôt cesser une guerre dont l'effet certain, si elle se prolonge, sera uniquement d'enrichir les spectateurs aux dépens de ceux qui s'entre-déchirent. En attendant, notre ministère met en œuvre son moyen accoutumé pour contenir la Russie, et secoue le flambeau de la guerre sur les dociles administrateurs de la Porte Ottomane. Le capitan-pacha, qui a la plus grande influence dans le divan, nous est totalement dévoué.

Ce sera un spectacle fort étrange pour les spéculateurs qui, depuis le commencement de cette guerre, s'épuisent en conjec-

tures, que celui d'une ligue formée entre les puissances mêmes qui semblent en ce moment avoir conjuré leur ruine mutuelle, contre celles qu'elles avoient, pour ainsi dire, désignées comme arbitres de leurs différends. Les affaires de l'Amérique septentrionale, pierre d'achoppement de toutes les négociations du continent, paroissent toujours un obstacle invincible, et, selon les apparences, on verra plutôt la neutralité armée se dissoudre pour renforcer l'un et l'autre des partis qui se battent. Aussitôt que l'espoir d'une pacification sous cette nouvelle forme sera détruit, on prétend que le projet tant de fois agité d'une descente en Angleterre aura enfin son exécution. Le comte d'Hector, commandant de la marine à Brest, a été mandé ici, à l'effet de rendre compte du plan qu'il a tracé pour cette expédition, plan qu'on assure très-bien combiné et d'un succès très-probable.

Du 24 août.

La cour se rendra lundi au château de la Muette : la Reine a désiré se rapprocher de madame de Polignac, qui doit faire bientôt ses couches à Passy.

Le Roi vient de montrer à ses peuples qu'en changeant de ministres il n'a point changé de principes, ni rejeté les vues sages d'une juste économie que M. Necker lui a inspirées. La réforme de quatre-vingts charges dans les écuries a été arrêtée ces jours-ci.

On construit des vaisseaux de guerre dans tous nos ports. La possibilité de la continuation d'une guerre maritime rend ces mesures toutes naturelles ; mais le ministère vient de faire, à ce que l'on m'assure, un marché pour cent mille tentes. Ceci annonceroit d'une manière bien triste la vérité de ce que vous avez lu peut-être avec surprise au commencement de cette lettre.

La grande question de la construction de l'Opéra est enfin décidée. Le duc de Chartres a reçu du Roi une lettre dans laquelle Sa Majesté lui annonce qu'elle a résolu d'en faire élever la salle à la paix, dans la cour des Princes aux Tuileries. Dès le lendemain, Son Altesse Sérénissime ayant fait venir le prévôt des marchands, lui a montré d'une main cette lettre, et de l'autre

des lettres de Louis XV, enregistrées au Parlement, qui portent que dans le cas où l'on voudroit dans la suite retirer l'Opéra du Palais-Royal, il lui seroit payé une somme de 1,500,000 livres en dédommagement de ses sacrifices. « Vous voudrez bien, monsieur le prévôt des marchands, informer l'Hôtel de ville de ceci, et me faire compter cette somme, dont je ne rabattrai pas un sou. » Les détracteurs des changements projetés au Palais-Royal croyoient que cette résolution de la cour y apporteroit obstacle, et ils se sont trompés. Le duc d'Orléans même y a donné son approbation.

LETTRE TRENTE-QUATRIÈME.

De Versailles, le 27 août 1781.

Le nouvel impôt a excité dans les provinces des murmures presque universels. Le peuple, accoutumé sous le ministère précédent à voir les jours se succéder sans que les charges de l'État augmentassent les siennes, ne prévoyoit pas qu'elles ne faisoient que s'accumuler pour l'écraser un jour. Les remontrances de la cour des aides sont très-vives. Les représentations des fermiers généraux font plus d'impression, parce qu'elles tendent à prouver que l'opération à laquelle ils s'opposent ne remplira pas son objet, et que la diminution de la consommation rendra illusoire l'augmentation de revenu qu'on a voulu tirer des consommateurs. « Ceux-ci, disent les fermiers généraux ruinés ou réduits considérablement par les réformes de M. Necker et les opérations qu'il a faites, restreindront d'autant plus leurs jouissances que les objets de consommation deviendront chers. » L'argent est d'une rareté extrême. Les placements avantageux que M. Necker a offerts sont une des causes auxquelles on doit l'attribuer. Mais on doit avouer que cette observation et celle des fermiers généraux se contredisent. Tel qui place son argent à gros intérêts, doit naturellement augmenter sa consommation avec son revenu, et le petit nombre des gros consommateurs qui sont tombés sous la faux réformatrice de M. Necker ne jouissoit qu'aux dépens de l'État des moyens d'étendre sa consommation. L'État auroit payé d'une main ce qu'il auroit reçu de l'autre par

les impositions dont leur existence rendoit le produit plus considérable.

On voit une lettre très-longue, d'un style très-emphatique, et remarquable surtout par le ton d'égoïsme qui y règne, écrite au Roi par M. Necker. Sa Majesté lui a refusé la permission qu'il sollicitoit de se retirer à Genève.

La facilité avec laquelle le Parlement a enregistré les nouveaux édits bursaux, sans faire, suivant l'usage, la plus petite mention, les moindres supplications en faveur du peuple, prouve combien ces *Messieurs* sont reconnoissants du sacrifice qu'on leur a fait du dangereux Genevois, qui s'y prenoit bien plus adroitement que M. de Maupeou pour abattre leur orgueil. Ils se rappellent aussi que si l'homme n'est plus, ses projets et ses plans existent, et qu'il a montré comment on pourroit se passer d'eux. Nous venons de voir un nouvel exemple du fanatisme parlementaire. On crie depuis huit jours avec une ardeur sans égale, dans toutes les rues de Paris et de cette ville, un arrêt de la nature de ceux qui ne sont ordinairement qu'affichés, supprimant une réponse du comte de Lally à M. d'Espréménil. Les qualifications qu'on y donne à ce mémoire conviendroient bien mieux à celui de M. d'Espréménil; mais celui-ci est membre du Parlement : il en pouvoit dire encore vingt fois plus, on n'auroit pas soufflé le mot.

Un de nos ministres vient d'éprouver un petit désagrément. Au théâtre des Menus, où l'Opéra joue, en attendant un gite, on a refusé les hommes de lettres à qui leurs travaux pour ce spectacle ont donné le droit d'y assister sans payer. M. de Saint-Marc, qui par sa naissance et son état se croit en droit de parler plus haut que les autres, demanda à voir le ministre, qui assiste régulièrement aux séances de la joyeuse académie dont il est le législateur. Le ministre lui confirma de vive voix l'ordre qui avoit été donné. « Monsieur, lui répondit M. de Saint-Marc, il ne manquoit plus à l'autorité que d'attaquer la propriété du génie... Mais je ne tiens pas mes entrées de la vôtre; un arrêt du conseil me les assure, le ministère d'un huissier m'en procurera sur-le-champ l'exécution. » Les portes s'ouvrirent alors, et l'on prétend qu'il les fit retomber sur le nez de celui qui avoit voulu lui en interdire le passage. On ne sait ce qui résultera de

ceci, mais il est certain que les gens de lettres doivent avoir une terrible rage d'éclairer ou d'amuser des ingrats, puisqu'ils continuent d'écrire, malgré les désagréments de toute espèce qu'on leur suscite chez nous. L'un d'eux disoit hautement ces jours-ci que bientôt on n'en trouveroit plus que dans nos prisons royales ou dans les pays étrangers.

LETTRE TRENTE-CINQUIÈME.

De Versailles, le 31 août 1781.

Le gouvernement paroît inquiet de l'irruption des montagnards corses, que l'on croit excités et soutenus par la politique angloise. Il se pourroit qu'une partie des troupes que l'on suppose destinées pour Minorque passent bientôt dans cette île.

Les affaires de la Hollande nous occupent fortement. Il s'agit de diminuer l'influence du Stathouder sur l'administration de la république, de déterminer ce prince à éloigner le duc de Brunswick, ou de restreindre sa propre autorité. Le ministre de Prusse a déclaré à M. de Vergennes que le prince Henri a été chargé par le Roi son frère d'engager la princesse d'Orange à représenter à son époux les dangers qu'entraîne pour lui et pour la république le système qu'il a adopté. Ce pays est menacé d'une prochaine révolution, mais il est difficile de prévoir encore quel parti l'emportera.

Des ingénieurs avoient été chargés de visiter dans le plus grand incognito les ports d'Ostende, d'Anvers, de Bruges et de Newport, et d'examiner ce qui s'y passe. Ils sont de retour et ont rendu compte de leur mission à nos ministres. On ignore quel a été leur rapport, mais notre cour paroît déterminée à s'opposer aux vues de commerce de celle de Vienne pour les Pays-Bas. L'état de détresse où se trouvent nos finances, eu égard aux besoins énormes du département de la marine, doubleroit pour nous les maux d'une guerre sur le continent. Il faut, pour l'éviter, employer toutes les ressources de la politique. Celles que l'on met en œuvre en ce moment tendent à changer encore une fois le plan de la révolution que doit nécessairement éprouver bientôt le système de l'Europe. La cour de Vienne renonceroit au commerce des

Pays-Bas, en se livrant à d'autres vues. De quelque manière que les choses tournent, il ne se présente de toutes parts qu'une affligeante perspective.

Du 7 septembre.

Le Roi a passé, il y a deux jours, le bac des Invalides. On tira le canon, et il se répandit à l'instant d'une extrémité à l'autre de la capitale que notre auguste Reine étoit accouchée. Cet événement auroit été prématuré, et nous ne l'espérons que pour la fin du mois prochain.

La duchesse de Polignac a ces jours derniers mis au monde un fils. Puisse-t-il être l'augure et le précurseur du Dauphin, pour lequel s'unissent tous nos vœux !

Le Roi partira incessamment pour Compiègne, au grand détriment des cerfs de ces cantons. On attend ici le grand-duc de Toscane sur la fin de la belle saison.

Du 9 septembré.

Suivant les dernières dépêches du marquis de Pons, il règne une grande division à la cour de Berlin. Le crédit d'un prince étranger y excite beaucoup de jalousie de la part de ceux que les liens du sang attachent de plus près au trône. Nos liaisons avec cette cour paroissent d'ailleurs se refroidir, et le nouveau système qui pourroit bien s'élever sur leurs ruines renverseroit encore une fois l'échafaudage de nos raisonneurs politiques. Je vous en parlerai un autre jour.

LETTRE TRENTE-SIXIÈME.

De Versailles, le 10 septembre 1781.

Une ancienne maîtresse de Louis XV, mariée comme la plupart de ses semblables à un bon gentilhomme, qui a mieux aimé vingt mille écus qu'un pucelage, vient d'accoucher. Madame de Flamarens a été priée d'être marraine et de choisir son compère. M. le duc de Polignac l'a été, et a fait les choses avec une magnificence peu commune. Pour donner une idée du goût qui a régné dans les présents et des avantages que l'enfant avoit à espérer de ce choix, il suffit de vous dire que les grâces ont pris la direction des premiers, et que la bienfaisance s'est chargée du reste.

En effet, notre charmante Reine a bien voulu présider à tout. La commère a eu une corbeille de la première élégance. On estime à mille louis les cadeaux qu'ont reçus le père et la mère de l'enfant. Il a été assuré à celui-ci 2,000 livres de rente.

Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois font cent bêtes, dit le proverbe. Or, le proverbe ne ment pas toujours : jugez-en. Deux bons bourgeois ont pris la poste à Chaumont en Bassigny, pour venir apporter à M. de Maurepas un projet à l'exécution duquel étoit, selon eux, attaché le salut de l'État. Le ministre voit bientôt que les auteurs et le mémoire n'ont pas le sens commun. Trop honnête pour le leur dire, mais assez gai pour s'en amuser, il prodigue des éloges à leur zèle, leur conseille de retourner dans leurs foyers, et leur promet de les faire avertir quand il en sera temps. Mes Champenois bouffis d'orgueil s'en vont à Chaumont et s'arrangent comme des gens dont la fortune est assurée. Au bout de quelque temps, fort surpris de n'entendre parler de rien, ils croient qu'on les a oubliés, mais ne doutent pas qu'une gratification considérable ne leur soit destinée. Pour en hâter la jouissance, ils s'avisent fort spirituellement de tirer une lettre de change de 20,000 livres sur M. de Maurepas, le priant de leur faire l'amitié de payer à compte. Le ministre trouve le trait plaisant, mais ce qui ne le fut pas au gré des tireurs, c'est que la lettre de change leur revint protestée. Abandonner la partie n'eût pas été brave ; ils en fournissent une autre de 60,000 livres, et pour assurer le payement de celle-ci, ils terminent la lettre d'avis par cette phrase : « Un ministre qui ne met pas en usage les moyens qu'on lui offre de soulager les peuples et de faire fleurir un royaume dont les intérêts lui sont confiés, et qui ne sait pas récompenser ceux qui lui en indiquent les moyens, se rend criminel de lèse-majesté et mérite d'être puni en conséquence. » Ceci passoit la plaisanterie. Mes deux Champenois ont été amenés à la Bastille, en attendant la place qu'ils ont mieux méritée aux Petites-Maisons.

Il paroît un mémoire de M. Radix de Sainte-Foy. On l'appelle *le Vinaigre des quatre voleurs*, parce qu'il n'y est question que de Bastard, Sainte-Foy, Nogaret et Piron.

Du 12 septembre.

Un grand personnage disoit dernièrement à un de nos ministres : « Je crois que les Espagnols se f... de nous. Peut-on concevoir qu'une escadre aussi formidable que celle de don Cordova, réunie à M. de Guichen, reste à ne rien faire et laisse sir Darby aller et venir où bon lui semble ? » Que dire donc aujourd'hui que les Espagnols sont retournés chez eux, et que M. de Guichen, n'osant s'exposer aux forces maintenant bien supérieures de l'ennemi, a été forcé de rentrer également? Voilà un bonheur auquel les Anglois, tout présomptueux qu'ils sont, ne s'attendoient certainement pas. Le mécontentement dans nos ports est poussé au point que plusieurs de nos négociants menacent d'aller s'établir dans les ports des Pays-Bas autrichiens.

Il y eut jeudi dernier un dîner splendide de trente de nos courtisans de la première classe, chez le restaurateur à la Redoute chinoise. M. le comte de Maurepas étoit l'un des convives. Après le repas, les petits spectacles de la foire furent honorés de la présence de cette illustre compagnie.

M. d'Angervillers, directeur des bâtiments du Roi, vient d'épouser pour l'acquit de sa conscience madame Marchais, que la chronique scandaleuse a placée quelquefois dans son lit, du vivant de son commode époux. Elle a 60,000 livres de rente, et son nouveau mari n'est pas riche; mais une belle figure, un beau poste, du crédit à la cour, c'est un contre-poids suffisant dans la balance pour une douairière qui n'est plus jeune [1].

Du 14 septembre.

Depuis que la retraite de nos escadres a rendu l'Océan libre pour les Anglois, on craint fort que sir Darby n'aille balayer la Méditerranée, délivrer Minorque, et porter à Gibraltar les munitions dont cette place a besoin. On est d'ailleurs inquiet sur la destination de l'escadre russe, qui vient d'entrer à Livourne. Il s'en faut bien que cette puissance soit de nos amies, et les efforts que nous avons faits tout récemment pour animer le Turc contre elle n'ayant point réussi, cette démarche peut produire l'effet

(1) Voir sur madame de Marchais la *Correspondance de madame du Deffand*, les *Mémoires de Marmontel*, et les *Souvenirs et Portraits* du duc de Lévis.

précisément contraire à celui que nous en attendions. Les détails que l'on vient d'apprendre sur la croisière de l'escadre combinée prouvent combien peu l'on devoit s'en promettre de succès. Le Roi l'avoit prévu lorsqu'il dit à M. de Maurepas : « Je m'attends que les vents serviront de prétexte pour excuser une inactivité de deux mois. »

Dès que l'escadre eut dépassé le cap Saint-Vincent, elle restoit chaque jour trois à quatre heures en panne, pour les conseils que don Cordova convoquoit. Ce ne fut qu'en joignant des espèces de menaces aux prières que M. de Guichen le détermina à s'élever au nord et à se mettre par le travers du canal. On apprend que Darby est à Torbay. Nos généraux proposent d'aller l'y attaquer. M. de la Motte-Piquet offre de faire l'avant-garde; on tint encore force conseils, dont le résultat fut enfin la séparation.

LETTRE TRENTE-SEPTIÈME.

De Versailles, le 18 septembre 1781.

Quelques avis venus de Londres portent à croire que le cabinet de Saint-James médite une contre-expédition sur Mahon, et que sir Darby, pleinement rassuré par la conduite circonspecte des Espagnols et des Français réunis, conservera à la Grande-Bretagne l'empire de la mer, tandis qu'une autre escadre, cinglant vers Minorque, agira de concert avec le chevalier Murray, à qui la garde du fort Saint-Philippe est confiée, et qui pourroit ainsi y faire chanter le *Te Deum* par provision. Ce projet de la cour de Londres a pour sa réussite toutes les probabilités que peuvent lui assurer les circonstances bien saisies. Les Espagnols connoissent trop bien tous les dangers de l'équinoxe pour se compromettre inconsidérément en mer de tout le mois d'octobre, et plusieurs des vaisseaux de l'escadre combinée ont un urgent besoin de radoub, ce qui n'aura pas lieu dans l'escadre angloise, qui, n'ayant presque pas quitté ses ports, ne sauroit être qu'en bon état.

Le célèbre Vernet, peintre dont l'Europe admire les marines, refusoit depuis trois ans de travailler pour différents particuliers, croyant qu'à tout instant il pourroit être chargé par ordre du

ministère de peindre les combats navals des François et des Espagnols contre les Anglois. L'activité de son génie lui faisoit dévorer avec impatience les loisirs que lui laisse le temps nécessaire pour la réunion de ces matériaux auxquels il se réservoit en patriote. On dit qu'il s'est mis à peindre pour un millionnaire hollandois le combat naval entre les vice-amiraux Zoutmann et Parker.

M. de Fleury vient de faire ouvrir un emprunt de quinze millions par le domaine de la ville de Paris. C'est un moyen détourné pour faire entrer dans les caisses du Trésor royal des fonds qui y seront reçus avec avidité. Les soumissions sont déjà complètes. Ce ministre a retranché un million des fonds destinés annuellement aux ponts et chaussées : il prétend qu'en temps de guerre on ne doit pas travailler aux chemins. Il court sur ce ministre des couplets que je ne vous transcrirai pas, non parce qu'ils sont trop méchants, mais parce qu'ils sont trop mauvais.

L'un des jours derniers, le procureur du Roi au Châtelet, M. Moreau, a donné un grand dîner à la Redoute chinoise. Le nombre des convives étoit considérable, et l'on y a vu la même illumination que le jour de la fête qui a été donnée par le duc d'Aumont. Il n'y a manqué que le même concours de spectateurs. On n'a pas été aussi curieux de voir le procureur du Roi, déjà trop connu, que de considérer plusieurs ministres, qui se détestent, buvant ensemble et se donnant en public les témoignages de la plus tendre amitié.

Du 21 septembre.

M. Necker a mis les comptes rendus à la mode. Le mémoire de M. de Sainte-Foy paroît enfin. Ce n'est effectivement qu'un compte qu'il rend au comte d'Artois de sa manutention depuis qu'il est à son service, ainsi que de l'état des finances de ce prince. Il y réfute victorieusement les imputations qui lui sont faites article par article, et à un seul près, sur lequel il y a quelques nuages, il semble clair que ces imputations sont atroces. On ne doute plus actuellement de l'issue de cette affaire en faveur de M. de Sainte-Foy, quoique le comte d'Artois ait dit assez publiquement qu'il lui paroissoit en effet que ces gens-là le voloient, et que le Roi ait résolu fermement de ne pas faire payer

un sou de ce qui est dû pour cette maison jusqu'à ce que l'affaire soit jugée. La permission que M. le comte d'Artois a donnée à M. de Sainte-Foy de mettre ainsi toutes ses affaires au jour annonce un reste de protection bien suffisant pour faire quelque impression sur ses juges. La fortune de l'accusé fera le reste. Il a un frère au nombre de Nosseigneurs; il saura aisément comment cela se pratique, et usera de la bonne recette pour écraser ses ennemis.

Du 24 septembre.

Je viens de lire avec le déchirement de cœur que tout François auroit éprouvé à ma place une lettre particulière écrite à bord de l'escadre du comte de Grasse. « La haine presque générale sur nos bords contre notre commandant, y est-il dit, doit être regardée comme la seule cause du mauvais succès de cette campagne. Nous avons pu prendre et brûler nos ennemis : jamais le chef n'a été obéi... L'impudence a été poussée au point qu'un capitaine a dit tout haut : « Il faut faire éprouver à cet homme-là toute la » rage, tout le désespoir d'un général lorsqu'il n'est pas secondé. » M. de Bougainville a été mis aux arrêts pour deux jours. On a voulu lui rendre la liberté; il l'a refusée par animosité, afin d'être dispensé de commander son vaisseau et sa division. »

LETTRE TRENTE-HUITIÈME.

De Versailles, le 26 septembre 1781.

Le Roi a témoigné son mécontentement de la manière la plus visible lorsqu'on a fait dans le conseil d'État la lecture du journal de M. de Guichen. Sa Majesté se levoit et se promenoit avec l'air de la plus vive impatience. Enfin elle dit : « Le comte de Guichen auroit dû quitter les Espagnols et agir pour son compte. J'eusse approuvé sa conduite. » On lut dans le même conseil le nouveau règlement de la marine de l'impératrice de Russie, et l'on y reconnut le véritable esprit qui a déterminé la neutralité armée, que l'on nomme actuellement ici la neutralité *rusée*. Un ministre dit à cette occasion : « Nous savons maintenant à quoi nous en tenir; il est heureux que les femmes ne puissent pas tenir longtemps leur secret. »

Le peu de succès des mouvements incroyables que le duc de la Vauguyon se donne en Hollande désespère notre ministère. On lui marquoit dans les dernières dépêches d'abandonner l'affaire du duc de Brunswick et de ne songer qu'à déterminer la province de Hollande de mettre des vaisseaux en mer.

On est maintenant assuré que la rébellion de l'Amérique méridionale n'est point un roman. Les capitalistes qui ont prêté de l'argent aux Espagnols ne sont pas à beaucoup près tranquilles.

Nous oublierons bientôt tous nos chagrins politiques et militaires, si la naissance d'un Dauphin comble les vœux de notre Reine adorée et ceux de la nation. Le moment n'est plus éloigné que de trois à quatre semaines. L'habileté reconnue de l'accoucheur Vermond lui vaudra encore cette fois la préférence, malgré les efforts de ses ennemis. Ils le représentent comme un homme qu'il est incertain de prendre dans un moment de raison ou d'ivresse, comme si un tel honneur ne suffisoit pas pour le résoudre au moins pendant quelque temps à la sobriété.

M. Necker alla ces jours-ci voir le Salon du Louvre. Dès qu'on l'aperçut, les tableaux furent oubliés : tous les visages se tournèrent de son côté, l'enthousiasme éclata. On entendit une voix : « Voilà le restaurateur des finances! Vive monsieur Necker! » Ces claquements de mains, ces acclamations, le forcèrent de se retirer. Deux mille cinq cents personnes l'accompagnèrent jusqu'à son carrosse. Huit jours auparavant, tous nos ministres vinrent ensemble au Salon, et n'eurent seulement pas les honneurs des coups de chapeau.

La Sublime Porte paroit avoir formé quelque grand projet. Les dépêches que la cour en a reçues avant-hier sont tenues secrètes et données pour très-importantes par des gens qui se prétendent initiés dans les mystères des cabinets. On dit que le Grand Seigneur fait au Roi, entre autres demandes, celle de la personne de M. de Guibert, l'intention de Sa Hautesse étant de ne confier ses armées qu'à des chefs parfaitement instruits d'après les principes de la *Tactique générale*. On ignore quelle sera la réponse de notre cour. Quelle autre raison la rendroit négative que le patriotique désir de ne pas priver la France d'un auteur

qui peut encore nous distraire un peu de l'ennui que répandent d'assez tristes nouvelles sur tant de belles expéditions qui n'ont pas lieu, en se livrant à l'heureux talent qu'il a de composer des tragédies qui font passablement rire?

Du 28 septembre.

Les bruits de paix et d'un congrès à Vienne se renouvellent. Les médiateurs qui s'en mêlent sont bien assez puissants pour qu'on respecte leurs décisions; mais la cherté de leurs épices empêchoit qu'on acceptât leur entremise. La difficulté des puissances belligérantes étoit bien plus de s'arranger avec eux que de se concilier entre elles. Maintenant tout paroît d'accord, et les arbitres fixeront leurs regards sur des objets qui ne nous touchent pas d'aussi près que ceux sur lesquels ils étoient d'abord arrêtés. Nos gens de cour, au reste, s'occupent beaucoup moins de tout cela que d'une aventure assez plaisante, la fable du jour. Un jeune abbé de qualité s'étoit insinué dans les bonnes grâces d'une de nos jolies femmes à tabouret. L'intrigue n'ayant pas été cachée avec assez de soin, on a fait des couplets où le mari est ridiculisé. Ce petit roué d'abbé les a portés au pauvre époux comme une nouveauté piquante, et, sous le prétexte de n'en pouvoir trouver l'air, il les lui a fait chanter à lui-même. Nos belles dames racontent cette espiéglerie avec complaisance et prennent l'abbé sous leur protection. Il en est digne et fera sûrement son chemin; on le verra prince de l'Église comme tant d'autres qui le sont devenus par la grâce de Dieu et de quelque séduisante créature.

LETTRE TRENTE-NEUVIÈME.

De Versailles, le 30 septembre 1781.

Il est arrivé une fâcheuse affaire à Versailles pendant que le Roi étoit à Compiègne. Des cochers, palefreniers et valets de chenil se sont donné des airs de braconniers, et ont tué ce qu'ils ont pu. Le fort du massacre étoit positivement dans les cantons réservés pour la petite chasse particulière du Roi. Les gardes, survenus, ont voulu les empêcher de continuer; mais ces forcenés n'en ont tenu compte et les ont maltraités. M. le Roy, un

des inspecteurs, arrivé avec d'autres gardes, a été si rudement molesté ainsi que ses gens, qu'il y en a déjà un de mort, et que l'inspecteur lui-même est à toute extrémité. Les coupables sont arrêtés; leur procès s'instruit prévôtalement, c'est-à-dire promptement, et il y va de la roue.

Le juif Cerfbeer, munitionnaire pour les fourrages, a aussi une fort mauvaise affaire sur les bras. Il est accusé et convaincu d'avoir eu deux mesures : une forte pour les livraisons que lui faisoient ses traitants, et une plus foible pour les fournitures aux troupes du Roi. Son commis est arrêté; le Parlement a pris fait et cause. On n'est guère pendu lorsqu'on a deux à trois millions, lorsqu'on traite splendidement des maréchaux de France, et que, quoique Israélite, on est admis aux soupers fins avec les maîtresses des premiers commis. Notre juif, pénétré de ces grands principes de jurisprudence criminelle, les fait valoir de son mieux auprès de ses protecteurs. On a déjà mandé au premier président d'envoyer les pièces en cour. Il n'en a rien fait, et dit que c'est une affaire de la grande police, et que le procès doit se juger sur les lieux. Dans combien de petites maisons va-t-on faire le sien? Les paris sont ouverts pour le juif.

Du 1er octobre.

Depuis le succès de notre formidable escadre combinée, on s'est mis à parler de paix, et c'est Vienne qu'on désigne encore pour le lieu de l'assemblée des plénipotentiaires des puissances belligérantes et de la neutralité si peu neutre. On leur y fait dresser un code maritime qui met quelques entraves aux dominateurs de la mer. Peut-être ne fait-on ces nouvelles que pour avoir quelque sujet de pester contre un tel dénoûment et de se demander quel bien il résulte pour nous d'une guerre qui nous coûte déjà plus de six cents millions, et qui n'aura d'autre effet que l'indépendance des colonies angloises, que nous pourrions fort bien payer de la liberté des nôtres, et d'avoir donné à nos dépens une extension considérable au commerce des autres nations, ce qui les intéressera à faire de l'indépendance des possessions d'outre-mer de la France et de l'Espagne la base des préliminaires de la paix. Les liaisons de l'Empereur, ses vues et

celles de Catherine pour l'amélioration de leur commerce, fixeroient assez les conjectures à cet égard.

Si la Reine donne un Dauphin aux vœux ardents de la France, on dit que *Monsieur* et M. le comte d'Artois viendront résider dans la capitale, *Monsieur* au Luxembourg, et M. le comte d'Artois au Temple.

Du 3 octobre.

Les bruits de paix sont remplacés par d'autres bruits; une vague chasse l'autre. Le mot « indépendance » est pour les ministres britanniques comme le mot « mariage » pour le peintre Vertigo : il les rend furieux. — On cherche ici trente millions que M. le marquis de Castries assure devoir suffire pour l'extraordinaire de la campagne prochaine. On parle du clergé pour cet emprunt à faire pour le compte du Roi. On parle des États de Bretagne et du Languedoc pour trente autres millions, et des villes de Bordeaux et de Lyon pour quinze millions chacune qu'on les autoriseroit à emprunter. Voilà, de compté fait, trois bonnes campagnes sûres, aux frais desquelles les Anglois ne subviendront pas avec facilité. Peut-être ce temps suffira-t-il pour les accoutumer peu à peu au mot fatal, et diminuer son terrible effet sur leurs superbes tympans. — Le comte de Grasse a écrit au Roi pour se plaindre amèrement d'une partie des officiers qui sont sous ses ordres. Les mécontents de son escadre ont de leur côté écrit de longs mémoires au ministre de la marine. M. de Bougainville a pour lui le duc de Chartres, le comte d'Estaing et tout le parti; M. de Grasse n'a pour lui que le Roi et peut-être le ministre de la marine. Sur cela, on se dépêche bien vite ici de préjuger l'affaire.

On mande de la Haye, de bonne part, que le Stathouder et le duc de Brunswick ont détaché plusieurs des principaux membres les plus criards du parti contraire, et que le leur acquiert journellement de nouveaux zélateurs. Cette mèche qui fume donne, dit-on, dans un gros baril de poudre dont les plus sages redoutent l'explosion prochaine pour des citoyens qui ont tout à perdre dès qu'ils s'armeront contre eux-mêmes.

Du 6 octobre.

On dit qu'il est arrivé cette nuit quelques officiers de la flotte de M. de Guichen à la Bastille, pour s'être mal comportés. Cela demande confirmation. Il seroit temps de faire quelques exemples.

LETTRE QUARANTIÈME.

De Versailles, le 7 octobre 1781.

Les Espagnols sont d'une humilité chrétienne bien édifiante. Afin qu'il soit dit qu'ils ont réalisé quelques tentatives contre l'ennemi commun, on est obligé de leur envoyer dix vaisseaux qui les aideront à pousser les verrous du détroit de Gibraltar, de peur que l'amiral Darby n'en force les portes. M. de Beausset commandera cette escadre; toute la flotte de Brest la conduira. M. de Vaudreuil, avec six vaisseaux et neuf mille hommes, se rendra aux îles du Vent pour les protéger et remplir les vides que l'enlèvement de M. de Grasse a laissés dans les différentes garnisons; et lorsque les Espagnols auront prouvé ce qu'ils peuvent, ils ont promis de ramener nos vaisseaux à Brest. Ainsi, autre promenade sur l'eau pour le printemps prochain! En prononçant à l'angloise, au lieu de *ces forces navales,* un mauvais plaisant dit *ces farces navales*.

On est sans doute étonné de ce que les troupes de France destinées pour Minorque sont si longtemps à s'y rendre. Il est bon de l'expliquer, pour que nos politiques à grandes causes s'épargnent la peine d'en imaginer une qui les mèneroit peut-être trop loin en pure perte. D'abord, le vent contraire s'est opposé au départ des barques espagnoles. Au moment qu'il est devenu favorable, il a fallu les envoyer chercher des munitions à Barcelone. Alors M. de Castries a voulu fréter des navires à Marseille. Les négociants ont exigé un fret de 24 livres par tonneau. Comme on a toujours assez de temps de reste, on s'est adressé à Gênes pour avoir de meilleures conditions. On les a obtenues à 15 livres le tonneau; mais rien n'étoit prêt. Enfin les Marseillois ont mis de l'eau dans leur vin; ils se contentent de 20 livres, et voilà que cela va aller jusqu'à nouvel obstacle.

Sous un ministre moins honnête et moins doux, on eût pris les bâtiments de force, et on auroit réglé le fret après le service. Il est vrai que les troupes seroient déjà à Minorque, mais on n'auroit pas manqué de mettre dans la balance ce qu'elles y auroient fait et l'excédant du prix du fret qu'on auroit payé sans marchander. — L'escadre russe auroit assez beau jeu dans l'intervalle, si elle étoit venue pour prendre possession de Minorque; mais c'est une idée en l'air que nos raisonneurs ne daignent pas même réfuter, eux qui se passionnent pour tant de chimères. — Les travaux du Palais-Royal et les épigrammes contre le duc de Chartres se poussent avec une égale vigueur. On vient d'adresser à ce prince une pièce de vers qui se termine par lui dire : « Il n'y aura donc plus dans ton jardin que

L'air épuré de tes boutiques
Et l'ombrage de tes lauriers?

Du 9 octobre.

Ne cesserons-nous jamais de mâcher à vide, en payant si bien notre écot? Voilà les Anglois maîtres de la mer : nous ne voulons pas leur en laisser perdre l'habitude. Le ministre de la marine a reçu par la voie de Brest des dépêches de l'Amérique septentrionale, qui disent ce qu'on devinoit d'avance, que M. de Grasse n'a pas mieux réussi que la très-redoutable flotte combinée. Au milieu des clameurs générales sur les effets de l'impunité qui perpétue l'insubordination, dont on prétend que naît notre paralysie politique, on croit entendre les voix dissonantes de quelques raisonneurs, qui ont encore plus d'humeur que de tristesse, et qui supposent, gratuitement sans doute, que ces éternelles réticences, ces succès toujours prochains et toujours avortés, malgré de si onéreuses dépenses, ont une cause indépendante du choc des instruments secondaires et passifs, entre lesquels ils ne trouveraient pas qu'il fût si malaisé de faire régner l'harmonie. Cette cause rêvée, cachée, supérieure, ces spéculateurs à toute outrance, ces *scrutateurs des reins*, la placent dans quelque méfaire de cour à cour que le temps seul peut dévoiler, ce à quoi il seroit désespérant que les nations eussent sacrifié en pure perte des sommes immenses, leur sang, des moyens, une énergie qu'on ne recouvre que si lentement, des campagnes entières, un

temps qu'on ne répare pas même dans les générations subséquentes! « Le présent est gros de l'avenir. » Les premières douleurs se feroient bientôt sentir, et gare les couches, s'il est vrai, comme on l'assure, que des copies subreptices de certaines dépêches d'un ministre de la cour d'Espagne fortifient les soupçons qu'on avoit que cette cour n'en agissoit pas à notre égard avec une irréprochable fraternité, copies dont on dit qu'on a envoyé des duplicata à l'ambassadeur à Madrid pour en allumer sa lanterne sourde. En attendant qu'on soit initié dans des mystères d'une tout autre catégorie que ceux que nos nouvellistes pénètrent d'un coup d'œil, on voit avec autant de peine que de surprise que la sévérité si prônée de M. de Castries n'en impose guère à nos turbulents subalternes, qui gâtent tout, et l'on apprend avec inquiétude que l'amiral Darby se pavane dans la Manche, où tous nos vaisseaux de Brest sont autant de mouches qui tomberont dans la toile de cette vigilante araignée.

Du 13 octobre.

Le nouvel emprunt de quinze millions ne va point. On craint avec fondement que celui de quatre-vingts millions, projeté pour le mois de janvier prochain, ne rencontre pas plus d'empressement. Le besoin d'argent est extrême, et les ressources bien foibles, puisqu'on a résolu dans le dernier conseil de rétablir la majeure partie des grandes charges de finance, dernièrement supprimées. Ce moyen épuisé, viendront les impôts. M. le comte d'Artois vient d'être grièvement blessé au visage d'une chute de cheval.

LETTRE QUARANTE ET UNIÈME.

De Versailles, le 15 octobre 1781.

La neutralité armée occupe bien plus qu'elle n'a voulu être utile. Ses projets se mûrissent. On mande de Pétersbourg qu'on y prend à cœur l'indépendance des deux Amériques. On sait d'ailleurs que Saint-James ne répugneroit plus tant à reconnoître ses colonies libres, si la maison de Bourbon renonçoit à son empire sur les siennes. L'Angleterre y trouveroit de l'avantage :

ses droits de consanguinité, son parti, ne sont rien moins qu'éteints chez ses pupilles, qu'elle sent bien qu'il faut émanciper, à en juger sur les dernières lettres de MM. de Rochambeau et de Viomesnil, qui attribuent leur peu de succès au peu d'accord des Américains avec les François, au zèle de ceux-là à forger des prétextes pour éluder toute démarche décisive. D'ailleurs, le commerce actif que peut faire la Grande-Bretagne est l'un des plus considérables et des plus vivants de l'Europe, et elle nous succéderoit dans les Indes. Si le génie à ressources de M. de Vergennes ne rompt cette partie, dans laquelle on semble n'avoir pas bien auguré là-haut du jeu du comte de Panin, il est à craindre que ces neutres si singulièrement neutres, et l'Angleterre à qui ils montrent leurs cartes, n'y gagnent plus de points que nous ne croyons. Une négative trop crue feroit d'autant plus inévitablement naître une guerre de continent, qu'on assure que l'Empereur s'occupe d'autre chose que du prétendu congrès de Vienne, et que ce n'est pas sans vues ultérieures que Frédéric vient adhérer à cette neutralité; mais, entre mille *peut-être*, peut-être le Turc, qu'on dit être en marche, seroit-il comme à l'extrémité d'un grand levier, dont le point d'appui seroit dans cette même sagesse qui travaillera à détourner les inconvénients probables d'un *oui* ou d'un *non*.

La chambre des maîtres maçons, qui depuis François I[er] a droit d'inspecter tous les bâtiments des ville, faubourgs et banlieue de Paris, a voulu exercer son droit sur la salle postiche de l'Opéra. Le sieur Lenoir, son architecte, leur en a refusé l'entrée, armé d'un ordre du ministre. Les jurés se sont plaints au Parlement, qui a donné arrêt que nonobstant l'ordre ministériel, il est enjoint aux experts de dresser le plus rigoureux procès-verbal et d'en informer la cour dans les vingt-quatre heures. Le lendemain, on a vu ce frêle édifice entouré, bridé, étayé de force étançons et tirants de fer, pour prévenir les dangers du manque de solidité, de porte-à-faux, et autres vices de construction. Cette équipée de jurés n'enhardira personne à aller voir si la charpente soutiendra tout un public. Voilà 300,000 livres fort sagement employées.

Du 17 octobre.

Les financiers voient avec bien de la joie leur véritable âge d'or renaître au moment où beaucoup d'entre eux y renonçoient.

M. de Fleury aura une belle place dans leurs litanies des saints. Il n'est pas hérétique, celui-là, on peut le canoniser. Tous les employés qui avoient déjà payé leur vingtième en ont été remboursés, et les autres en sont dispensés. La gent publicaine porte cela aux nues ; les receveurs généraux sont déjà plus nombreux de six, les trésoriers généraux réinstallés dans leurs places, le tout pour leurs écus, disent-ils, mais nous croyons un peu que ce sera pour les nôtres. Les affaires vont à merveille, dit le Parisien, car il ne s'agit plus à présent que de *récréations*. On dit aussi que M. de Fleury guérit fort bien par des *saignées* ceux qui sont malades de quelque suppression. On s'attend à voir bientôt tous ces ressuscités convaincre le peuple que s'ils financent aujourd'hui avec tant de joie, c'est parce qu'ils n'ont en vue que son bien.

A voir les énormes trains de munitions d'artillerie qui s'acheminent incessamment pour Brest, on croiroit qu'il s'agit de conquérir tout le nouveau monde..... Il est certain que cela trancheroit bien des difficultés politiques et autres.

Le maréchal de Richelieu vient de perdre un procès contre un nommé Arthur, propriétaire d'une maison voisine de la partie de son hôtel qu'on appelle le « pavillon de Hanovre ». M. de Richelieu ne vouloit point que ce particulier ajoutât deux étages à sa maison, comme il avoit commencé de le faire. Il prétendoit que cette élévation lui boucheroit la vue. Là-dessus, grande instance au Palais. Arthur a gagné, et a dit en sortant à M. de Richelieu, qu'il a rencontré montant dans son carrosse : « Deux étages de plus, monsieur le maréchal. » Il tient parole : sa maison a déjà l'air de menacer les nues.

LETTRE QUARANTE-DEUXIÈME.

De Versailles, le 24 octobre 1781.

On assure que M. de Rochambeau a demandé et obtenu son rappel. Sa femme dit qu'elle l'attend incessamment. Cela ne

donne pas lieu aux plus riantes conjectures sur la situation des affaires là-bas. M. de Ségur vient de prouver combien il est susceptible de reconnoissance, en donnant, après la mort de M. de Poyanne, le commandement en second de l'armée de Paris à M. de Bezenval, à qui ce ministre a de réelles obligations. Cette armée de Paris est un simulacre, un corps fictif. Lors de l'émeute de la capitale, sous M. Turgot, on créa un état-major à la tête duquel étoit M. le maréchal de Biron. On assigna des régiments pour être prêts au premier ordre. Le tumulte s'apaisa et les dénominations subsistèrent, et ce qui est assez singulier dans des crises d'économie, les gros appointements attachés alors aux premiers postes subsistent toujours. M. le comte d'Artois travaille efficacement à l'arrangement de ses affaires et au payement de ses dettes. Le Roi lui donne à cet effet le château Trompette, forteresse de Bordeaux, dont la démolition et le terrain mis en vente produiront des sommes très-considérables.

Du 26 octobre.

Il n'est bruit égal à celui que fait la requête d'atténuation qui paroît du sieur le Seurre, ancien premier commis de M. Bertin, ci-devant ministre, cinquième secrétaire d'État, et comme on disoit, la cinquième roue du conseil, contre ce même M. Bertin qui l'a accusé au criminel pour deniers divertis. Voici en peu de mots le précis de cet incroyable procès. M. Bertin avoit imaginé d'établir une caisse de ses fonds chez lui pour tripoter avec celle du feu Roi, dont on sait qu'il étoit l'intendant agioteur, avec celle de l'ordre du Saint-Esprit dont il étoit trésorier, celle des haras, celle des loteries, celle de la manufacture de Sèvres, qui étoient dans son département. Le sieur le Seurre refusant de s'en charger, il confia cette caisse au sieur Belon, commis au bureau du sieur le Seurre. Les bâtiments immenses faits au château de Chatou et la vicomtesse de Noé ayant fort obéré M. Bertin, des revirements continuels d'une caisse à l'autre devoient, suivant son plan, remplir ces vides. Le sieur Belon opéra dans son genre avec zèle, et finit par sacrifier le sieur le Seurre, qui l'avoit tiré de la misère, pour le placer dans ses bureaux. Il s'est trouvé un déficit de 180,000 livres dans cette caisse, qu'on demande au

sieur le Seurre en lui intentant un procès au criminel, et un autre vide de 200,000 livres dans la caisse de la manufacture de Sèvres. Le caissier accusé répond n'avoir jamais touché un sou, que M. Bertin a seul fait toutes les recettes. Le sieur le Seurre promet que lorsque son affaire sera au Parlement, il produira des preuves de revirements et même de deniers portés de ladite caisse chez la vicomtesse de Noé, entretenue depuis si longtemps par M. Bertin. Si ce ministre eût toujours eu les mains aussi pures, les comptes de la caisse du feu Roi seroient fort bons à voir. Louis XVI, qui n'est pas amateur de revirements, l'a, très-heureusement pour le conseil, prié de s'en retirer : il en eût dégalonné les tapis.

On dit que madame Jules de Polignac sera nommée gouvernante de *Madame*, fille du Roi, pour que madame de Guéménée puisse vouer tous ses soins au Dauphin. Cela ne plaira guère à la princesse, qui est gouvernante des Enfants de France, y en eût-il cinquante. Mais si telle est la volonté de la Reine, on ne sauroit en murmurer.

On parle de la retraite de M. Joly de Fleury, et celui que de zélés amis souhaiteroient de revoir à cette place est celui qu'on ose le moins nommer.

Tous les spectacles, même ceux des boulevards, donnent trois représentations gratis. Il n'est question que de fêtes. Le Roi voudroit qu'on ne fît pas de dépenses durant les calamités de la guerre; mais il sera impossible de contenir la joie publique et d'empêcher qu'il ne se fasse d'énormes frais.

Du 28 octobre.

Le commerce de Paris commence à se ressentir visiblement des nuisibles effets des nouveaux deux sous pour livre. Les marchands se désolent, et les suicides deviennent fréquents dans cette classe. Un marchand cotonnier s'est jeté du pont Neuf dans la Seine, après avoir ôté son chapeau et fait le signe de la croix. On l'a heureusement pêché encore en vie.

LETTRE QUARANTE-TROISIÈME.

De Versailles, le 10 décembre 1781.

Il vient de se former à Paris *un club* de douze femmes charmantes et de la première qualité. Elles s'assemblent trois fois par semaine chez l'une d'entre elles, qu'elles nomment leur présidente. Le plaisir est l'âme de cette société. Les nouvelles littéraires, les ouvrages d'esprit, occupent le jour. On soupe à huit heures, et dès cet instant, on ne parle plus que d'amour. Douze hommes aimables sont admis dans ce cercle, où les agréments de l'esprit recommandent, dit-on, beaucoup mieux que ceux de la figure. Tout récipiendaire doit remplir les douze travaux d'Hercule, c'est-à-dire obtenir les faveurs de toutes ces belles. On prétend que cette institution contribuera beaucoup à rendre par émulation quelque énergie à nos galants efféminés. Les principes de cette société, dont on verra bientôt les statuts, en bannissent toute gêne, tout ennui, y réunissent tout ce qui amuse, égaye. L'amour n'y est qu'un jeu : on l'y réduit au plus simple, on l'y épure de toute fadeur du sentiment. Les trois monstres qu'on y redouteroit le plus seroient la constance, le goût exclusif et l'humeur. On y cueillera les roses sans épines. Cet établissement fait déjà un tort sensible à celui de certaine duchesse, qui depuis quinze ans a abjuré l'amour pour se livrer à de bizarres fantaisies qui excluent tout être masculin.

Du 12 décembre.

Quelle que soit notre joie, peut-être sommes-nous encore plus surpris que contents de l'arrivée de ce riche convoi de Saint-Domingue qui met plus de deux cents millions de livres de sucre, café, etc. dans notre commerce. Les bonnes gens disent que ce sont les étrennes du Dauphin, et c'est en tout lui qui nous porte bonheur. Nos couplets n'offrent plus que le Dauphin, Cornwallis, du sucre et du café. Les coups sensibles qu'ont reçus les Anglois leur ont-ils donné la berlue? Où étoient donc leurs amiraux, lorsqu'une pareille proie a pu leur échapper, escortée à peine d'un navire et de trois frégates?

Les cérémonies de l'entrée de la Reine à Paris sont remises au 21 janvier. Le peuple croit que cette souveraine, dont il est si justement enthousiasmé, sera couronnée à Notre-Dame.

On n'a rien vu, si l'on n'a pas été à la messe le dimanche aux Petits-Pères. On s'y porte en foule. Quel objet si curieux y attire les badauds?... C'est le sale, le louche et le ci-devant juif Pexeto. Il s'y prosterne et s'y bat la poitrine avec toute la ferveur d'un néophyte qui n'a pas voulu que l'Inquisition l'empêchât, en le brûlant, de gagner quelques millions. Sa figure est cependant trop hébraïque pour qu'il fasse auprès de nos jolies dévotes beaucoup d'honneur à son parrain, le Roi d'Espagne.

Du 14 décembre.

Les plans que notre vertige de joie nous laisse la faculté de former ont principalement pour objet la Jamaïque. Nos rimeurs préparent déjà leurs rimes en *ique*. On triomphe si vite au Parnasse !

Monseigneur le Dauphin est à sa seconde nourrice, et il est plein de santé. Quelque indiscret bouton se sera trop tôt montré sur le bout du nez de la première. Voici l'un des couplets faits sur ce changement :

Du plus vert-galant des Bourbons
Le sang coule en ses veines.
Palper deux paires de tetons,
N'avoir pas huit semaines !
Ce début est d'un franc luron,
La faridondaine, la faridondon !
Tout lait de tetons qu'il verra
Tournera.
Oh ! combien il en tâtera,
Remplira !

On écrit de Madrid que les vapeurs règnent au camp de Saint-Roch. Les lettres les plus récentes de Londres ne parlent que de la belle flotte que vont avoir les Russes, des vitres cassées par la populace chez divers ministres, et d'un saignement de nez qui a fort incommodé lord Sandwich.

LETTRE QUARANTE-QUATRIÈME.

De Versailles, le 16 décembre 1781.

Le sieur de Neuville, directeur de la comédie de Rouen, connu dans toute l'Europe par ses courses théâtrales et par ses aventures, vient de donner une nouvelle preuve de sa crânerie. Il fait ordinairement deux voyages par mois de Rouen ici : il loge chez la Montansier, son ancienne amie, directrice de notre spectacle, et particulièrement protégée par la Reine. Notre roué introduisit la nuit une jeune poulette de notre troupe. La Montansier se douta ou fut avertie de cette infidélité. On dit que la jalousie veille toujours. Elle va frapper à la porte du parjure Neuville : celui-ci ne répond pas. Elle menace de faire enfoncer la porte s'il ne veut ouvrir. Impatienté du tintamarre, il se lève furieux, prend son épée, et l'enfonce, en ouvrant la porte, dans le bras de la Montansier. Les cris et le tumulte attirent du monde. On saisit l'histrion inhumain qui a voulu donner la mort à sa bienfaitrice, celle à qui il doit l'existence dont il jouit. Il est en prison, et l'affaire se poursuit vigoureusement. La pauvre Montansier s'est laissé, malgré le double crime du volage, amollir par une antique tendresse, et a fait solliciter la Reine pour qu'elle daignât s'intéresser en faveur du coupable. Cette princesse a répondu qu'elle ne protégeoit pas les assassins. Tout ceci est d'autant plus funeste pour le sieur Neuville qu'ayant déjà bon nombre de mauvaises affaires sur son compte, celle-ci pourroit être la dernière de ce grugeur de vieilles folles.

Du 17 décembre.

La mort du comte de Maurepas paraissoit d'autant plus vraisemblablement pouvoir amener l'époque de la résurrection du parti du duc de Choiseul, que quelques personnes y espéroient, comme en un effet prochain de l'ascendant de la Reine dans les affaires. On avoit remarqué les dernières paroles du vieux Nestor à son bien-aimé M. Amelot : « Nous partons tous ensemble. » Ce peu de mots avoient semblé caractéristiques, tenir du pronostic, peindre à la fois le mourant, son crédit, l'opinion qu'il en emportoit et le changement que lui présageoient les circon-

stances. La confiance journellement plus sensible du Roi en son ministre des affaires étrangères, et la fréquence du travail que celui-ci fait seul avec Sa Majesté, offrent aujourd'hui aux spéculateurs de cabinet une sorte de contre-poids, qu'ils croient propre à suspendre une tendance peut-être chimérique vers des révolutions trop marquées dans le système du conseil.

Du 21 décembre.

Ce renfort de ministres que la Russie envoie à la Haye, le goût particulier de certain conseil pour les guinées, les raisonnements à perte de vue de lord Stormont, les finesses du chevalier Harris, enfin tous les hâbleurs du cabinet de Saint-James, rien de tout cela n'empêche qu'on ne croie ici à l'exécution actuellement consommée du grand projet contre lequel George dirigeoit depuis longtemps, mais en vain, ses plus fortes et dernières batteries. On ne parle ici que du traité d'alliance défensive et offensive entre notre cour et les États-Généraux. Il reste à souhaiter pour l'humanité que ce ne soit pas l'œuf si mystérieusement couvé d'une guerre de continent, qui ne sauroit guère éclore sans embraser bientôt presque toute l'Europe.

Les grands préparatifs que hâte la Russie semblent annoncer que ne comptant pas entièrement sur son contre-effort en Hollande, elle préméditoit d'avance d'autres démarches plus effectives que des négociations, pour répondre à la confiance que Saint-James ne cesse d'avoir en Saint-Pétersbourg.

Quelle masse de forces réunies contre cette Angleterre au moment où la fortune paroît l'abandonner, et quelle importante et décisive campagne se prépare pour nous, si tous les aigles s'entre-mesurant d'un œil inquiet sans déployer leurs ailes, laissent aux puissances belligérantes le soin de vider seules cette grande querelle, où l'une d'elles semble avoir à combattre moins pour sa gloire que pour son existence!

LETTRE QUARANTE-CINQUIÈME.

De Versailles, le 23 décembre 1781.

Le général Washington a écrit une lettre particulière à M. le comte de Vergennes, dans laquelle, après d'intéressants

détails sur la campagne qui vient de finir, il dit : « Nos ennemis ayant perdu presque tout espoir de nous subjuguer, ont recours à la ruse : ils publient que les troupes françoises qu'on fait passer ici serviront à nous asservir nous-mêmes lorsque nous aurons secoué le joug de l'Angleterre. Mais Votre Excellence peut être bien persuadée que de tels propos maladroitement semés ne produisent aucun effet sur le gros de la nation. Il n'y a que quelques individus vendus à l'Angleterre qui ajoutent foi à ces bruits et cherchent à les accréditer. J'en ai fait arrêter plusieurs que je ferai punir sévèrement. » La lecture de cette lettre a été d'autant plus agréable au Roi qu'à un exposé très-instructif de ce qui s'est fait, et de la position actuelle des choses, ce général joint, en homme supérieur à ce qu'on pensoit de lui, des idées lumineuses, de grandes vues pour la campagne prochaine, qu'il tient devoir être la dernière des Anglois en Amérique.

Du 25 décembre.

Le jeune M. de Vaudreuil a été obligé de se battre une seconde fois pour la même malheureuse affaire dont on croit que deux beaux yeux sont la première cause. Cette fois-ci c'étoit avec le fils du duc de Rohan-Chabot, qui a été blessé. On assure qu'il faut recommencer avec quatre autres avant que la querelle soit vidée et que tout soit entièrement lavé.

Du 27 décembre.

Une duchesse que la nature même du fait dispense de nommer, vient de faire enlever assez publiquement une très-jeune fille de boutique de marchande de modes qui disoit à ses amies que toutes les fois qu'elle alloit à l'hôtel porter de l'ouvrage, madame la tourmentoit extrêmement, et qu'elle ne comprenoit pas ce qu'on vouloit d'elle. L'amant de cette belle, qui étoit sur le point de l'épouser, n'a appris le rapt que le lendemain. En combinant les diverses confidences de son ingénue maîtresse, il a vu plus clair qu'il n'a voulu, et dans le premier accès de sa fureur, il a écrit une lettre fort énergique à la duchesse, qu'on assure avoir beaucoup ri, quoiqu'il l'y menace de se casser la tête. Quelques personnes croient que l'aventure et la lettre, dont il circule des copies qui font assez de bruit, sont controuvées et supposées par

cette dame, pour avoir au moins cela à opposer au tort sensible que paroît faire à ses comités féminins cette nouvelle société où l'admission des deux sexes donne au plaisir toute la réalité dont il peut être susceptible, en un siècle où nos grandes dames philosophes trouvent que l'homme est si peu de chose.

Du 28 décembre.

Il se répand au moment même à Paris un bruit qui, quelque douteux qu'il soit encore, y cause une publique consternation. On dit que madame la comtesse d'Artois est morte hier au matin, et que cette mort doit se tenir cachée jusqu'à demain. Une si désolante nouvelle ne peut être que bientôt détruite ou bientôt confirmée.

Du 29 décembre.

Madame la comtesse d'Artois respire encore, mais on croit sa maladie mortelle.

ANNÉE 1782.

LETTRE PREMIÈRE.

De Versailles, le 1er janvier 1782.

Madame la comtesse d'Artois est beaucoup moins mal. Les espérances augmentent d'heure en heure, au point qu'on assure que la Reine tiendra dimanche le grand appartement qui devoit avoir lieu jeudi dernier. Mais le fameux bal de messieurs les gardes du corps, où l'usage veut qu'un simple garde ait l'honneur de danser avec la Reine, ce bal qui a été différé à cause de la maladie de madame la comtesse d'Artois, sera supprimé, pour éviter quelques inconvénients. Ces messieurs avoient présenté un mémoire à leurs capitaines pour demander qu'il leur fût permis d'y inviter les chevau-légers, les gendarmes de la garde, les gardes de *Monsieur*, et ceux de M. le comte d'Artois; on alloit y répondre, quand cette fatale maladie s'est déclarée, et depuis on s'est déterminé à la suppression de cette fête, qui auroit ressemblé à un camp plutôt qu'à une société privée et galante. Les immenses provisions destinées à cette fête ont été distribuées, par ordre du Roi, à diverses maisons de charité. Comme il seroit dangereux de servir tant de pâtés aux truffes à des malades ou à des convalescents, on tient le tout pour dûment adjugé aux supérieurs, administrateurs, à leurs amis et amies. Quelque incertain que soit encore le jour de la venue de la Reine à Paris, on travaille fêtes et dimanches à l'énorme échafaudage qui doit représenter le nouvel Hôtel de ville, dont le projet est presque absurde tant le local y est peu convenable.

Du 3 janvier.

Malgré toute l'anglomanie qui règne en Hollande, on n'en persiste pas moins à croire ici à cette grande alliance entre notre cour et celle de la Haye. Suivant ce qu'écrit M. le duc de la Vauguyon, il paroît que la conduite du cabinet de Vienne à l'égard des États-Généraux est ce qui a contribué le plus à les déterminer à ce parti, qu'on tient pour résolûment pris.

Les dépêches de M. le baron de Breteuil ont été l'objet de fréquents comités entre nos ministres. Quoiqu'on ignore encore de quoi il s'agit, on y présume une extrême importance, vu que la résolution prise à ce sujet dans le conseil d'État a été qu'on en communiqueroit au Roi de Prusse, et qu'on attendroit sa réponse pour prendre un parti.

LETTRE DEUXIÈME.

De Versailles, le 14 janvier 1782.

Quelques lettres de Bruxelles contiennent une singulière idée, celle d'un prétendu voyage du Pape à Vienne. On dit que Sa Sainteté ayant fait demander une entrevue à l'Empereur, Sa Majesté Impériale a répondu qu'elle seroit fort aise de voir le Souverain Pontife, qu'on prépareroit pour lui le château de Schœnbrunn, qu'on lui procureroit tous les agréments possibles; mais que Sa Sainteté n'espérât opérer par sa présence aucun changement dans un plan de conduite dont la base est la justice que les souverains doivent à leurs peuples.

Le grand appartement de la Reine se tint hier et fut très-brillant, ainsi que le banquet royal. On y a joué fort gros jeu. M. le marquis de Chalabre, le père, y a tenu la banque, et ce qui est assez joliment employer quatre heures, il a gagné pour lui et ses croupiers 1,800,000 livres.

Du 16 janvier.

Tout se prépare à force pour lundi prochain, jour où l'on assure que le Roi et la Reine viendront à Paris. On sable toutes les rues. Les fenêtres se louent à un prix fou. Si le temps ne change, on aura le désagrément de se traîner dans les boues. Le Roi, en revenant de l'Hôtel de ville, traversera la rue Saint-Honoré, la place Vendôme et la place Louis XV. Les magnifiques illuminations dont la maison d'Orléans ne manquera pas de faire orner le Palais-Royal sont ce qui empêchera le cortége de passer par la place des Victoires, où les quatre nations enchaînées aux pieds de Louis le Grand sembloient pouvoir attirer un regard de Louis XVI.

Ce ne sont ni les vaisseaux ni les matelots, mais seulement

les vivres qui retardent le départ de l'amiral Rodney. On a cru devoir doubler les provisions de sa flotte, dans la crainte assez fondée que l'une ou l'autre des Antilles angloises où l'on auroit pu s'en procurer, ne soit ou prise ou investie. D'ailleurs, on s'imagine en Angleterre que le dernier désastre nous a mis hors d'état de tenir la mer avant deux mois. Le fameux constructeur de Toulon, M. Groignard, passé comme un éclair de Paris à Brest, répond cependant sur sa tête que du 28 au 31 de ce mois tous les vaisseaux pourront appareiller.

La nouvelle du jour est l'évacuation volontaire de Savannah et de Charlestown. On dit que les commandants de ces deux places, ne voyant point arriver de secours, et craignant le sort de lord Cornwallis, se sont prudemment embarqués pour se rendre auprès de sir Henry Clinton, préférant cette émigration à la honte plus marquée d'une captivité infaillible, et à quelque chose de pis de la part de l'armée un peu fâchée du général Green.

Du 18 janvier.

Des lettres de Vienne sont remplies d'assurances que donne l'Empereur à notre ministre de l'intention de Sa Majesté Impériale de se maintenir dans la plus parfaite intelligence avec notre cour; d'autres avis reçus d'ailleurs tendroient à infirmer ce que nous fait dire ce cabinet, où l'on assure qu'il y a de grands projets formés qui sont encore impénétrables.

La démolition des fortifications des villes barrières occupe infiniment plus d'esprits que de bras. Les uns en font un article d'un traité secret entre Vienne et Versailles, et une raison de ne plus craindre une guerre de continent; d'autres, qui croient que cinquante mille Autrichiens valent mieux que vingt forteresses, envisagent cette démolition comme un symptôme plus alarmant que facile à expliquer de ces mêmes projets, qu'ils ne s'imaginent pas être conçus pour notre plus grand intérêt. Aussi, tandis que le marquis de Castries promet que la campagne prochaine sera la dernière, et assure que les grands coups se porteront en Amérique ou dans l'Inde, de son côté le marquis de Ségur, à la suite d'un long travail fait sur des dépêches reçues de Vienne, de Berlin et de Pétersbourg, expédie des ordres pour que tous les

régiments soient complets avant la fin de mars, et qu'on rassemble en diligence le corps de milice.

Le subside payé au Roi de Suède sera augmenté, et cette cour et celle de Copenhague s'engagent à nous fournir les munitions navales qui se tirent du Nord.

LETTRE TROISIÈME.

De Versailles, le 19 janvier 1782.

Les dommages qu'a essuyés la flotte du comte de Guichen sont bien plus considérables qu'on ne l'a dit. Les lettres de Brest qui nous paroissoient consolantes n'avoient pour but que de cacher aux ennemis des vérités qu'ils n'ignoreront pas pour cela.

M. le duc de Chartres ayant donné la place du gouverneur congédié des princes ses fils à madame la comtesse de Genlis, gouvernante des princesses, la ville et la cour ont beaucoup ri de ce choix. On ignore quelle nouvelle théorie sur l'éducation a porté ce père à remettre ses fils entre les mains des femmes si longtemps après l'époque où tous les princes en retirent les leurs. Lorsqu'il est venu faire part de ce choix singulier à Sa Majesté, on assure que le Roi lui a répondu après un instant de réflexion : « J'ai heureusement un Dauphin, on croit que *Madame* est grosse ; madame la comtesse d'Artois a des enfants... Vous pouvez faire des vôtres ce qu'il vous plaira. » Cet arrangement est attribué aux intrigues de la comtesse de Genlis, qui a l'ambition de dominer seule chez M. le duc, et que la chronique dit avoir été fort galante et avoir eu l'art de faire revivre d'anciens droits sur le cœur ou les sens d'un prince qu'on prétend qu'elle a eu quelque temps autrefois. Les railleurs se sont mis à ce propos à rhabiller de vieilles anecdotes oubliées, et l'on a fait le couplet suivant, presque aussi mauvais que méchant, sur l'air de *Raymonde :*

En cessant d'être galante,
Quittant une douce erreur,
Genlis n'est plus gouvernante,
Mais Genlis est gouverneur.
De cette femme charmante
Plaignez le triste destin.
C'est si sot d'être pédante,
Et si doux d'être catin!

Du 21 janvier.

Le bouleversement général que causent nos fêtes, tant à Versailles qu'à Paris, ne laisse ni le temps d'écrire des nouvelles ni les moyens d'en apprendre. La joie tourne toutes les têtes.

Du 24 janvier.

Enfin nous voici plus paisibles. Tout s'est passé dans le plus grand ordre et sans le moindre malheur. Les papiers publics vont être remplis de descriptions et de détails dont notre objet nous dispense ici.

On persiste à assurer que le Roi, qu'on sait vouloir fermement ce qu'il veut, a ordonné et compte toujours qu'il est possible que la flotte de M. de Guichen soit prête le 30 ou le 31 du courant.

Il paroît décidé que l'Empereur viendra au mois de mai ou de juin à Paris et à Versailles, pour y voir par lui-même ce qu'y fera le comte du Nord, qui s'y rendra à cette époque, et à quelle nouvelle combinaison de vues cette visite pourra donner lieu. Sans contredire en rien les spéculateurs qui se complaisent à voir en Joseph II des inclinations belliqueuses, cet esprit de conquête qui fait naturellement supposer le plus ardent amour pour la gloire et de vastes projets d'augmentation de puissance et de commerce, ceux qui voient dans son cœur le premier principe de sa haute politique se persuadent que ce nouveau voyage en France aura pour but de concilier les justes intérêts de Sa Majesté Impériale et ceux de l'humanité, qui soupire après une paix prochaine et solide.

On vient de graver en Hollande une estampe où le lion des armes des sept provinces est représenté écorché et gisant, ayant l'air de souffrir beaucoup de l'opération qu'on lui a faite. Il tient à peine son faisceau de flèches, qui ont perdu leurs pointes. Un Russe, un Suédois et un Danois, désignés par un costume national un peu chargé, se partagent la peau de ce lion en se servant pour cela et tous ensemble de son propre sabre, tandis qu'un coq bat des ailes et chante sur le dos du triste animal.

M. de la Vauguyon a, dit-on, la survivance de M. de Vergennes pour le département des affaires étrangères, et doit cette faveur à *Monsieur*.

Nous faisons passer des ingénieurs, des artilleurs, des maîtres constructeurs à Constantinople. Le ton qu'y prend M. Bulgakof, certains projets de sa cour et de quelque autre, tiendront nos yeux ouverts sur les intérêts de notre alliée la Porte.

Le nonce a eu deux conférences avec M. le comte de Vergennes, sur des avis que Sa Sainteté a reçus touchant quelques vues de Sa Majesté Impériale relativement à l'Italie, et il a été très-satisfait de la réponse du ministre et des instructions qu'on lui a promis que recevroit en conséquence le cardinal de Bernis.

LETTRE QUATRIÈME.

De Versailles, le 27 janvier 1782.

On nous mande de Londres que le cabinet de Saint-James commence, quoique un peu tard, à voir que les colonies américaines sont perdues pour l'Angleterre, et qu'on est presque résolu à renoncer à la guerre d'Amérique et à ne s'occuper que de celle de mer; qu'on rassemblera en conséquence toutes les forces navales de la Grande-Bretagne, pour tâcher de porter un coup sensible à celles des Bourbons. Si cela est, nous ferons paroli, et nos flottes prouveront que nous faisons honneur aux leçons qu'on nous a données.

M. le comte de Vergennes est dans la plus haute faveur, et a succédé pour la confiance au comte de Maurepas. Le Roi a de très-fréquents entretiens avec ce ministre, qui est aussi on ne peut pas mieux dans l'esprit de *Monsieur*. Comme ce prince acquiert tous les jours plus d'ascendant sur l'esprit du Roi, il n'est plus guère question de la cabale qui vouloit faire succéder au Nestor le duc de Choiseul ou quelqu'un de ce parti.

Du 30 janvier.

Après avoir tant crié contre les rentes et loteries de M. Necker, ne voilà-t-il pas qu'on va ouvrir un emprunt de soixante-dix millions, à des conditions plus onéreuses au gouvernement?

On parle tout bas d'un changement prochain dans le ministère. Quelques personnes qui voudroient bien qu'on les crût mieux instruites que d'autres, disent que M. Amelot se retire ainsi que M. de Miromesnil, et surtout M. Joly de Fleury, qu'on commence

à trouver d'une étonnante ancienneté dans sa place. On donne pour successeur au premier M. le comte d'Angevilliers, au second M. de Fleury; quant au contrôle général, celui que ces bruits y rappellent de préférence ne le disputera sûrement pas à M. de Calonne, qu'on y nomme à son défaut.

M. le duc de Chartres va décidément dans le Levant, et ne reviendra qu'en septembre. Sa suite sera nombreuse : M. de Choiseul-Gouffier et M. de Fitz-James l'accompagneront. Le motif qu'on donne à ce voyage est le refus qu'on a fait à ce prince de le laisser servir en Amérique. Il en a été si fâché, que peu s'en est fallu qu'il ne rendît sa charge de colonel des hussards.

Le général Green a, dit-on, fait pendre deux colonels par représailles. Si cet abus de l'inhumaine loi du talion se confirme, croyez-vous qu'on brigue beaucoup le grade de colonel au service de l'Angleterre?

Du 1er février.

Une lettre que je reçois de Londres contient ceci : « Certaines dépêches de Pétersbourg viennent de donner une forte dose de spleen à tout le conseil de Saint-James. Le prince Potemkin s'en va compter ses guinées et reprendre des forces dans son gouvernement. » Le comte d'Ostermann lui dit dernièrement devant le chevalier Harris : « Mon prince, un berger qui entend le loup ne vend pas son chien. » On dit que le comte de Panin a l'air d'être rajeuni de dix années.

J'ai pu négliger de vous mander, Monsieur, que le marquis de la Fayette, arrivé, comme on sait, au milieu des fêtes de Paris, fut accueilli par une nombreuse et joyeuse bande de poissardes qui, l'ayant attendu, on ignore sur quel avis, à la porte de l'hôtel de Noailles, lui offrirent là deux branches de laurier; mais ce que je me reprocherois de manquer de consigner ici, ce sont les témoignages dont l'ont honoré Leurs Majestés, et une circonstance qui peint bien l'âme sensible et délicate de notre Reine. La marquise de la Fayette s'étant rendue à la ville sur l'invitation qui lui en avoit été faite, au retour, sa voiture ne l'auroit ramenée à l'hôtel de Noailles qu'en lui faisant perdre plus de six ou sept heures pour laisser passer tout le cortége : la Reine voulut que cette dame prît une place dans l'une des voitures de Sa Majesté,

et daigna même faire arrêter le cortége devant l'hôtel de Noailles, afin que la marquise pût descendre et se rendre auprès du marquis. Ce n'est ni une anecdote ni le secret du cabinet; mais quoique aujourd'hui tout Paris le sache, c'est toujours une bien intéressante nouvelle que ce qui ajoute aux transports qu'inspire à tous les cœurs une si aimable souveraine.

LETTRE CINQUIÈME.

De Versailles, le 3 février 1782.

A défaut de nouvelles bien fraiches, on met en rimes ici celles qui ne le sont plus. Voici des vers qu'on a faits sur la prise de Saint-Eustache :

Que faites-vous, braves Ang'ois,
De laisser prendre Saint-Eustache
Par trois cents poltrons de François?
Ma foi, c'est pour vous une tache
Que sept cents de vos grenadiers
Se soient tous rendus sans se battre
Contre de simples fusiliers
Dont un seul de vous vaut bien quatre.
Oh! vous n'êtes plus des lurons,
Et ceci passe raillerie.
Cessez donc d'être fanfarons,
Ou battez-vous mieux, je vous prie.

Il court ici une plaisanterie dont je joins une copie, pour répondre au désir que vous témoignez de tout avoir: ce sont *Les quatorze Tout*. Il y en a peut-être deux ou trois assez heureusement trouvés.

LES QUATORZE *TOUT*.

La France entreprend	— tout
L'Espagne ne fait rien du	— tout
L'Angleterre se bat contre	— tout
L'Empereur tire parti de	— tout
La Russie voudroit balancer	— tout
Le Roi de Prusse quitte	— tout
Le Danemark se garde de	— tout
La Suède ne veut rien du	— tout
Le Portugal s'écarte de	— tout
La Turquie admire le	— tout
La Hollande payera le	— tout
Le Pape craint le	— tout
Si Dieu n'a pitié de	— tout
Le diable emportera	— tout.

Du 5 février.

On est fort occupé ici des propositions que M. Franklin nous fait de la part des États-Unis. La première est de leur faciliter d'avoir à la paix, pour protéger leur commerce, soixante vaisseaux de ligne et trente frégates, ce qui suppose une avance de près de trente millions. Les autres articles seront d'une plus courte discussion. Leur base est l'intérêt que nous aurons à faire respecter un allié que peuvent nous rendre précieux les circonstances faciles à prévoir.

Du 5 février.

Un courrier extraordinaire, arrivé en toute diligence de Potsdam, a occasionné hier la tenue d'un conseil dans la soirée même : il a été réexpédié sur-le-champ.

Il est grandement question de l'opposition active du Roi de Prusse aux projets concertés, dit-on, entre Catherine et l'Empereur sur la Turquie européenne. Ceux qui assurent que Frédéric a résolu de contrarier cette invasion et ce partage par la plus formidable diversion possible, vont jusqu'à dire qu'il nous demande à cet effet soixante mille hommes qui, réunis à ses armées, détourneroient sûrement la Russie et l'Autriche des tentatives que le Turc s'efforceroit aussi de rendre infructueuses. — A ce bruit se joignent quelques lettres de Wesel et d'ailleurs, qui annoncent des ordres déjà donnés de suspendre tous autres travaux pour préparer des munitions de guerre en bombes, boulets, etc.

LETTRE SIXIÈME.

De Versailles, le 16 février 1782.

Le Roi est formellement opposé au voyage de Turquie qu'avoit projeté M. le duc de Chartres, à l'instigation de M. de Choiseul-Gouffier. Sa Majesté ne veut pas qu'un prince de son sang aille s'exposer à quelque avanie chez un peuple féroce, surtout dans le moment où les puissances apostolique et grecque prétendent déloger le Grand Seigneur de ses boudoirs en Europe pour les lui faire établir bien avant dans l'Asie Mineure. Il prendroit peut-être fantaisie à ces mécréants de martyriser Son Altesse Sérénissime, qui ne songe à rien moins qu'à augmenter la

légende. Elle ira tout uniment au camp de Prague et en Italie, pour être de retour ici en septembre.

Si l'on veut écouter nos politiques, l'objet principal de l'alliance que l'Empereur et la Russie viennent de contracter n'est pas seulement l'exécution du grand plan de commerce dont on a déjà parlé, ou du moins celui-ci est lié à des vues d'ambition plus étendues et plus propres encore à alarmer les autres puissances. Il ne s'agit de rien moins que du partage des États voisins des deux empires. On veut former une monarchie en Pologne, et placer sur ce trône l'archiduc Maximilien : une partie de la Perse et de la Lithuanie seroit pour Catherine. L'Autriche s'étendroit aux dépens du Turc. Poniatowski auroit la Valachie et la Moldavie pour toute consolation, et pendant ce temps le grand-duc seroit élu Roi des Romains. Le contre-projet que ces politiques font proposer à la France par le Roi de Prusse est de faire élire ou Roi de Pologne ou Roi des Romains le prince royal son neveu, qui se feroit catholique. Le Pape et l'Espagne, qui n'a trop que faire là et qu'on dédommage apparemment du tort fait au grand-duc, appuient ce projet et mettent pour cela en combustion tous les cabinets catholiques sur lesquels ils peuvent avoir quelque influence. On ajoute que Frédéric veut que la France envoie une armée de soixante mille hommes dans le Palatinat et le long du Rhin, qu'elle fasse un camp en Flandre pour veiller sur les Pays-Bas, s'en emparer de concert avec les Hollandois, si elle le veut ou si elle le peut. Il se charge de l'électorat de Hanovre et de faire marcher une armée formidable par la Silésie, tandis que l'Électeur de Saxe entrera en Bohême. Nous allons avoir une armée de quarante mille hommes effectifs qui sera commandée par le comte de Stainville, frère du duc de Choiseul. On n'en saura la destination que vers le 15 du mois prochain.

Le sage Frédéric fut et sera toujours un grand saint. On le croira plus que jamais lorsqu'on saura que tous les plans d'opération ne sont réputés bons ici qu'après qu'il y a touché, et ce qui le mettra incontestablement au nombre des saints qui font des miracles, c'est que le Pape lui-même vient de lui adresser les plus ferventes prières.

LETTRE SEPTIÈME.

De Versailles, le 18 février 1782.

M. le marquis de Castries veut décidément faire cesser ce ton de mépris que quelques officiers de la marine royale affectent à l'égard des officiers auxiliaires, si utiles au service du Roi. — Un capitaine de frégate et son neveu viennent d'être punis de la manière insultante dont ils s'étoient permis de traiter ces braves marins : le premier a été cassé et déclaré incapable de jamais servir, et le second démonté pour trois ans.

Plusieurs officiers du régiment de la Marck, qui ont refusé de se rembarquer et ont demandé leur démission, ont été cassés.

Il partira, dans le mois prochain, un bel assortiment de jeunes gens de toute condition pour l'armée de Rochambeau : nos jeunes seigneurs veulent tous faire les petits la Fayette. D'ailleurs, encore une campagne, et tout sera dit en Amérique. La France y aura en avril quinze mille hommes qui, joints aux trente-cinq mille de Washington, feront plus du double des forces que toutes les ressources de l'Angleterre peuvent la mettre en état de leur opposer.

Du 20 février.

Nous sommes toujours en grande correspondance avec la cour de Berlin; il est peu de jours où il n'arrive ou ne parte un courrier. Peut-être cette intimité conjurera-t-elle des orages que quelques politiques croient entendre gronder de loin. Nous espérons que nos mesures, prises sur les avis du vieux guerrier du Nord, nous feront faire de bonne besogne. Quel que soit le résultat des bruits qui alarment le continent, toujours sommes-nous sûrs que nos ennemis les Anglois vont avoir une très-rude campagne à soutenir; car, tandis que les Hollandois leur tailleront des croupières dans la Manche, nous leur donnerons bien du fil à retordre en Amérique.

On vient de recevoir certains avis d'assez bonne part qui devroient bien faire ouvrir les yeux à la France et à l'Angleterre. Voici ce qu'on écrit :

« Les cabinets de Vienne et de Pétersbourg ayant mûrement

réfléchi sur ce qui se passe dans ce moment, d'après des mémoires très-détaillés de leurs ministres à Londres et à Paris, ont jugé qu'il étoit de leur intérêt bien vu de ne prendre aucun parti ni pour ni contre dans la guerre actuelle entre les puissances maritimes ; que ce n'est qu'en gardant une parfaite neutralité qu'on pourra réussir à forcer la France et l'Angleterre de faire la paix ; que lorsqu'elles auront l'une et l'autre épuisé leurs ressources, il sera facile de leur imposer des conditions d'autant plus avantageuses à ces deux grandes puissances neutres qu'elles se trouveront en état de faire la guerre lorsque les premières manqueront d'hommes et d'argent. »

Le correspondant qui me fait part de ces avis ajoute ce qui suit : « Cette manière d'envisager la guerre maritime actuelle et les nations qui la soutiennent, ces observations sur les suites probables de tant d'efforts peut-être également ruineux, paroissent, il est vrai, fournir aux deux cabinets impériaux la base d'une politique d'autant mieux raisonnée qu'elle épargneroit la peine de tenter d'amener activement les choses au point où leur cours naturel les feroit arriver. Mais il est une tendance à s'agrandir, une impulsion vers un accroissement de richesses qui ne se prêteroient que fort impatiemment aux lenteurs d'une politique plus circonspecte et plus passive. De pareilles dispositions, que quelques symptômes semblent assez décidément annoncer, pourroient bien, en se manifestant davantage, être pour ceux qu'un intérêt réel porteroit à les craindre, une raison suffisante de certains préparatifs dont on ne parle déjà que trop. Ces préparatifs, s'ils se hâtoient, s'ils étoient formidables, pourroient eux-mêmes d'effets devenir causes, et il ne seroit pas étonnant de voir des armées nombreuses ébranlées et réunies par le seul motif d'une sage précaution, être l'occasion prochaine de plus d'ombrages, et réaliser ainsi tous les maux qu'on auroit voulu prévenir. »

LETTRE HUITIÈME.

De Versailles, le 22 février 1782.

Jamais nous n'avons eu de plus flatteuses espérances : tout concourt à nous présager de brillants succès pour la campagne

prochaine. On ne voit pas comment les Anglois pareront les coups que nous allons leur porter. Ces grands coups seront d'autant plus décisifs que ces fiers insulaires sont réduits partout à la plus humiliante défensive, et qu'en faisant arme de tout, ils ne sauroient nous disputer la supériorité de forces : vérités si palpables, que nous sommes aussi étonnés que la partie sensée de la nation angloise du délire des ministres de Saint-James. Le cabinet de Madrid, si peu disposé jusqu'ici à agir efficacement avec nous, vient de nous assurer que nous pouvons compter sur toute la vigueur possible de sa part; qu'on avoit expédié les ordres les plus rigides contre les officiers de marine qui ne combattroient pas les Anglois partout où ils les rencontreront. On espère d'après cela que la campagne qui va s'ouvrir ne ressemblera pas aux précédentes, à la fin desquelles, si l'on avoit demandé aux amiraux : « Que s'est-il passé dans vos expéditions navales? » ils auroient pu répondre moins politiquement, mais avec plus d'ingénuité que l'orateur forfante à la Reine Élisabeth : « Il s'est passé tant de mois. »

Du 24 février.

Les affaires de l'Allemagne et du Nord nous occupent beaucoup. On fait tout ce qu'on peut pour éviter une guerre de ce côté. Elle seroit néanmoins inévitable, s'il se confirmoit que certaines puissances voulussent à tout prix conquérir et étendre leurs domaines.

Les mémoires qu'envoie ici le cardinal de Bernis y font une sensation qui pourroit avoir de graves suites. Le Pape demande la tenue d'un concile, où seront discutés les principes que suit la cour de Vienne, et la grande question des limites des droits du pouvoir séculier sur les fondations pieuses. Malgré les ordres de l'Empereur, il y a, dit-on, la correspondance la plus active entre les communautés religieuses mécontentes d'Autriche et celles de France et d'Italie. On croit même que cette correspondance, par laquelle transpirent quelques secrets d'État, aura influé sur des résolutions prises avec la cour de Berlin. La cause du Pape a ici de zélés partisans, à la tête desquels se montrent le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, l'archevêque de Toulouse, et quelques autres. Si malheureusement une rupture avoit lieu,

il seroit extrêmement remarquable que la France soutînt à la fois le Pape, le Turc, la Hollande et l'Amérique.

Du 28 février.

A propos de la prise du fort Saint-Philippe par les Espagnols, un plaisant de cour vient de faire circuler ici un très-singulier manuscrit. C'est l'extrait des papiers trouvés dans les poches de saint Philippe, lorsqu'on l'a pris et mis à « l'Inquisition pour fait d'apostasie ». La correspondance de ce saint avec saint Georges offre des lettres fort originales, surtout celles de ce dernier. C'est un vrai délire de gaieté que cette pasquinade politique, trop longue pour que quelques lignes puissent en donner une idée. « Tu me mandes, écrit saint Georges à saint Philippe, qu'on te crible de coups, qu'on te serre et chauffe en diable; courage, mon ami! Mon cheval, que je crève un peu, s'est donné de si terribles entorses aux quatre pieds que les cris continuels de la pauvre bête me troublent trop pour que je t'écrive beaucoup. D'ailleurs, je tâche à lier une intrigue avec sainte Catherine. Le premier billet doux qu'elle m'écrira, je te l'enverrai pour te distraire; mais saint Joseph lui plait beaucoup. Tandis que je me morfonds à épier l'heure du berger, ne voilà-t-il pas qu'ils s'amusent ensemble à mesurer entre elles l'une des moustaches de Mahomet et la barbe de saint Denis?... Je rêve souvent à toi, patience! Pour te préserver du san-benito, j'ai presque envie de te faire archimandrite... La table est mauvaise, dis-tu; quelques semaines encore; mes amiraux m'enverront à coup sûr un beau poisson d'avril; tu en auras la queue,» etc. Cette plaisanterie est la grande affaire du jour. On s'en arrache les copies.

Du 2 mars.

Le dernier succès des Bourbons cause une fermentation extraordinaire dans le corps diplomatique. On ne les verroit pas sans ombrage devenir les concierges de la Méditerranée.

LETTRE NEUVIÈME.

De Versailles, le 3 mars 1782.

On ne sait encore que conclure de tous les mouvements qu'on remarque entre les ministres étrangers depuis l'arrivée de la

grande nouvelle dont celui d'Espagne montre ouvertement une joie qui semble un peu tenir de l'étonnement. Il paroît que deux des principaux membres du corps diplomatique avoient reçu de leurs cours des instructions éventuelles pour le cas où la maison de Bourbon feroit des conquêtes dans la Méditerranée. Quelques gens qui prétendent écouter aux portes mieux que d'autres disent que les menaces de la Russie avoient seules empêché notre cour de penser pour elle-même à la conquête de Minorque. Les deux ambassadeurs en question ont eu séparément cette semaine plusieurs conférences très-longues avec M. le comte de Vergennes. On assure que ce ministre a été menacé de voir l'Angleterre secondée par de puissants alliés, si les Bourbons ne renonçoient au dessein de s'emparer des clefs de la Méditerranée, et que Son Excellence a répondu en substance « que le Roi ne recevoit la loi d'aucune puissance, moins encore lorsqu'il s'agiroit de sa gloire à venger, des intérêts de son peuple à soutenir, des rivaux de la nation qu'il gouverne à contenir dans de justes bornes, et de l'appui qu'il doit à des alliés fidèles et généreux que les liens du sang lui rendent encore plus chers; qu'on pouvoit assurer aux cours qui ont des ports et un commerce dans la Méditerranée que sur cette mer, comme sur l'Océan, le Roi d'Espagne ni Sa Majesté ne chercheroient jamais à exercer le despotisme contre lequel ils se sont armés, et dont la cessation est le véritable objet de la guerre actuelle; que si les représentations étoient dictées par des vues contraires à ces principes, aux intérêts des amis de la France et aux siens propres, le Roi ne pouvoit que gémir de la nécessité où de pareils desseins le mettroient de faire encore un douloureux usage de ses forces, pour maintenir les traités dont Sa Majesté est garante, pour remplir ses obligations envers ses alliés, pour conserver l'équilibre de l'Europe, et combattre dans les autres l'esprit de conquête, qui ne lui mettra jamais les armes à la main que pour le repousser. » Nos politiques ne doutent point que le danger plus réel où Gibraltar pourra bientôt se trouver ne donne plus d'activité aux médiations pacifiques, et que si les négociations échouoient encore, ce qu'on a quelque lieu de craindre, les succès de l'Espagne dans la Méditerranée ne fassent éclater plus tôt qu'on ne s'y attendoit l'orage qui gronde sur le continent.

Du 5 mars.

Les Anglois sont en général si indignés contre leur ministère, que nous recevons les plus prompts et les plus nombreux avis sur tous les plans et préparatifs, ce qui ne peut que rendre cette campagne décisive. Certains de ces avis nous acheminant à la paix par des succès moralement sûrs, nous font pressentir pour cette époque une résolution étonnante dans le gouvernement de la Grande-Bretagne, et qui expliquera enfin ce qu'il y a eu d'énigmatique dans la conduite qu'a tenue le cabinet de Saint-James depuis le commencement de la guerre. L'un de nos émissaires vient d'envoyer à M. le comte de Vergennes copie de la correspondance de lord Stormont avec le chevalier Harris et quelques extraits des conférences entre ce lord et M. Simolin. Nous sommes instruits par ce moyen de choses très-essentielles qui nous dirigeront dans nos opérations ultérieures. Ce que ces dépêches contenoient d'important relativement à la Hollande a été promptement communiqué au duc de la Vauguyon pour lui servir à terminer avec les États-Généraux.

Du 6 mars.

Nos lettres du Nord et de l'Autriche ne sont rien moins que confirmatives de tout ce qui s'est débité depuis quelque temps au sujet d'une alliance qu'on disoit avoir été conclue entre les cabinets de Vienne et de Pétersbourg. Certaines de ces lettres tendroient presque à faire penser que l'affaire des villes-barrières auroit été concertée entre l'Empereur et la France, ce qui ne seroit admissible qu'en réduisant à une pure feinte toutes les réponses stimulantes de notre ministère à l'ambassadeur de Hollande. — On assure que M. le comte d'Adhémar, ministre du Roi à Bruxelles, a eu ordre de se rendre à son poste et d'y rester. Il est, dit-on, l'auteur d'un mémoire qui passe pour hardi, même pour dangereux, et qu'on prétend avoir été mis sous les yeux du Roi. Ceux qui croient avoir quelque lieu d'être mécontents du ministère de M. de Ségur, répandent ici que M. le comte de Caraman aura, à son retour de Vienne, le département de la guerre.

Du 7 mars.

Au moment du départ de la poste, le bruit se répand que la

Jamaïque est prise par don Solano, à la tête de quinze mille hommes et de dix-huit vaisseaux. Nous saurons peut-être demain si ce bruit est fondé.

LETTRE DIXIÈME.

De Versailles, le 14 mars 1782.

Le gouvernement cache avec soin les nouvelles qu'il vient de recevoir, par un bâtiment arrivé à Brest, des Indes occidentales. Tout ce qui en a percé, c'est que M. de Grasse a été très-maltraité par la tempête, et que sir Hood a profité de son désastre.

On croit que notre ministère est toujours occupé du projet de soulever l'Irlande, à laquelle il se flatte encore, dit-on, de rendre le même bon ou mauvais service que la France a rendu aux États-Unis de l'Amérique septentrionale.

Le banquier de la cour a rassemblé depuis quelque temps beaucoup de remises sur Londres, et l'on dit qu'elles ont servi à balancer dans le Parlement les guinées du lord North.

On parle d'une suspension d'armes, pendant laquelle on doit travailler à la paix.

Du 16 mars.

On nous annonce le rare spectacle d'une ambassade de la Porte Ottomane : le motif au moins apparent est de complimenter nos maitres sur la naissance d'un Dauphin. Mais un certain Italien, connu par ses courses politiques, qui y sera attaché et qui, dit-on, restera ici, donne une autre idée de son véritable objet. La façon de négocier semble avoir changé chez les Turcs, en même temps que leurs mœurs paroissent tendre à se rapprocher de celles des nations européennes. Ils se sont peut-être aperçus trop tard du danger d'attendre tranquillement les événements politiques qui éclatent au même moment où ils en sont prévenus. Mais il paroît qu'ils peuvent compter sur l'appui de la France pour résister aux coups que l'on se prépare à leur porter. Il est cependant certain que notre cour favorise les vues de la cour de Vienne pour joindre la mitre de Liége à celles qui décorent déjà le front de l'archiduc Maximilien.

On a dit dans le commencement de la guerre actuelle que le

Roi de France et celui d'Angleterre étoient d'accord, et qu'il s'agissoit de dédommager ce dernier de la perte des colonies, en l'aidant à faire la conquête de son propre peuple, conquête bien plus difficile encore. Si cette supposition, que bien des gens trouvoient ridicule, et qui n'est cependant pas inouïe en politique, n'a pas été vérifiée par la suite, les rêve-creux qui l'avoient enfantée ont prétendu que, comme il arrive souvent au jeu, un simple simulacre étoit devenu, par les circonstances, une querelle sérieuse. Maintenant on veut encore que Louis et George, Vergennes et North s'entendent; que les conditions de la paix sont réglées et convenues entre eux; qu'on doit en regarder comme les préliminaires ce qui se passe au Parlement, pour préparer la nation à l'indépendance de l'Amérique et sauver les ministres du ressentiment d'un peuple parfois brutal, et que les louis et les guinées mêlés ensemble seconderont ensuite les armées des deux cours, pour faire de George III un véritable roi : bonheur chimérique dont les exemples terribles qu'offrent les annales de la Grande-Bretagne n'ont dégoûté et ne dégoûteront peut-être aucun de ceux qui s'assoient sur ce trône.

Le cardinal de Bernis a envoyé à M. le comte de Vergennes un courrier extraordinaire qui vient d'arriver, et qui lui annonce le départ du Saint-Père pour Vienne. Ce ministre mande que Sa Sainteté est déterminée à tout tenter pour maintenir la dignité et le lustre du suprême pontificat et l'intégrité de ce qu'elle croit être des droits de la religion et de ses ministres. Elle se propose, si elle ne réussit pas à Vienne, d'aller en personne solliciter l'appui de toutes les cours sur lesquelles elle croira pouvoir compter, et viendra, en ce cas, en droiture de Vienne à Versailles. D'après cela, nous nous attendons à recevoir bientôt cette illustre et sainte visite.

LETTRE ONZIÈME.

De Versailles, le 18 mars 1782.

Nos oisifs de cour s'amusent beaucoup d'une prétendue correspondance entre le Pape et le docteur Franklin. Sa Sainteté y prie le docteur-ministre de lui donner ses avis sur la conduite qu'elle doit tenir dans le moment de crise où paroît se trouver la puis-

sance romaine, et le docteur y répond que le plus court et le plus sûr seroit d'armer tous les prêtres et moines, de substituer un pouvoir temporel au gouvernement spirituel, ou du moins d'étayer l'un par l'autre. Il y conseille au Pape de s'allier avec la France, l'Espagne, le Roi de Prusse et les Américains, et de défendre les droits du Saint-Siége comme ceux-ci défendent leur liberté, et pour cela de remplacer les canons de l'Église par des canons de 12, de 24, de 36 ou de 48 livres de balles. Tout calcul fait, il trouve que Sa Sainteté peut armer trois cent mille hommes bien nourris et bien portants, que six cents bas officiers prussiens dresseroient en fort peu de temps, et il croit que ces moyens feroient respecter les brefs, bulles, etc.

Il est arrivé hier un courrier extraordinaire de Berlin, porteur de dépêches qu'on dit très-importantes. Sa Majesté Prussienne écrit à son ministre de solliciter une réponse prompte et décisive sur les éclaircissements qu'elle demande. M. le comte de Vergennes a promis de la rendre demain.

Le baron de Breteuil écrit qu'il y a beaucoup de mouvement dans les États de Sa Majesté Impériale ; que les esprits y sont fort échauffés sur les changements que fait l'Empereur, que le peuple de Vienne et des environs est sensiblement affecté des réformes monastiques de son souverain ; que d'un autre côté la liberté de conscience menace la Hongrie d'une espèce de guerre intestine de religion entre les catholiques et les protestants.

Il n'a jamais été plus chaudement question ici de l'Irlande. Il ne se passe point de jour que nous n'en recevions des dépêches, ou que le ministère n'y envoie des instructions à ses émissaires, ou ne confère avec quelqu'un qui en vient ou qui doit s'y rendre. La fermentation y est extrême, et les Irlandois parlent déjà assez publiquement de s'allier, de s'unir d'intérêts avec les Américains ; quelques-uns même vont jusqu'à proférer le mot d'*indépendance,* mot auquel les Rois donnent peut-être aujourd'hui trop de vogue.

Du 20 mars.

Le sieur Neuville, directeur de la troupe de comédiens de Rouen et associé de la Montansier, vient de donner une nouvelle scène dont on répand plus d'une version. La plus probable est

qu'au sortir du For-l'Évêque, où ses extravagances l'avoient fait renfermer pour quelque temps, il s'est rendu chez une fille qu'il entretenoit et a trouvé son perruquier couché avec elle. Si dans des occasions moins faites pour l'enflammer, ce crâne de Neuville s'est souvent livré à des emportements condamnables, on imagine aisément ce qui est arrivé. Mais voilà où l'histoire est couverte d'obscurité : Neuville a disparu. Les uns prétendent qu'il a sur-le-champ satisfait sa vengeance, les autres qu'elle n'a été sanguinaire que le lendemain, lorsque son perruquier est venu pour l'accommoder à l'ordinaire.

Un courrier qui vient d'arriver de Londres assure que le mécontentement y est extrême parmi le peuple, et qu'on a lieu d'y craindre à toute heure une émeute générale. Les nouvelles taxes, surtout celle de dix pour cent sur le sel commun et celle sur le roulage, déplaisent infiniment. Dans quelques quartiers les gens de métier s'exhortent les uns les autres assez publiquement à quitter l'ouvrage, et les attroupements se multiplient. Tandis que d'un côté on crie : Plus de guerre en Amérique! de l'autre, on murmure, dans l'idée répandue par quelques brouillons que l'avantage momentané du parti de l'opposition sur celui des ministres n'est qu'un jeu pour disculper ceux-ci, et un effet de l'argent de France, ce qui rendant très-suspecte la popularité du premier parti, fait pousser les hauts cris sur la ruine imminente de la constitution. On raconte qu'un louis d'or étant tombé dans les mains d'un porteur de chaise, ils se sont rassemblés tous pour le faire fondre en cérémonie, et ont dit avec mille imprécations que celui-là du moins n'auroit plus rien à dire dans le Parlement d'Angleterre.

LETTRE DOUZIÈME.

De Versailles, le 28 mars 1782.

Un exprès arrivé en toute diligence de Hollande, et porteur de dépêches dont on ignore encore le contenu, dit qu'on a arrêté au Texel un gros navire hollandois qui étoit prêt à faire voile avec une cargaison inconnue et une destination suspecte. Son capitaine, interrogé et menacé de prison sur l'obscurité de ses réponses, avoua que son bâtiment était chargé de treize millions

de livres sterling pour le compte des Anglois, que ses papiers de mer étoient doubles, les uns annonçant une fausse destination pour Lisbonne, devoient lui servir dans le cas où il seroit visité par des vaisseaux françois; les autres vrais et sincères, étoient pour la Grande-Bretagne. Il déclara que le navire étoit frété et expédié par M. Hope et d'autres maisons de cette ville. On a beaucoup parlé de la conduite des négociants de Leyde, qui pendant le siége de cette ville vendoient de la poudre aux assiégeants : il faut avouer que ce dernier trait est bien d'une autre force. Ces treize millions de louis ont été collectés dans toutes les villes de la République, où, tout en désirant des liaisons de commerce avec l'Amérique septentrionale, pour boucher la brèche terrible que la guerre actuelle fait à leur négoce, les commerçants ne perdent pas de vue la perte énorme que la chute de l'Angleterre leur occasionneroit : c'est une maison chancelante qu'ils veulent soutenir pour ne pas perdre les avances qu'ils lui ont déjà faites, et à qui cependant ils cherchent à arracher ses meilleures pratiques.

Ce navire est encore à la rade de Texel sans qu'on ait rien décidé sur son sort. On présume qu'une belle nuit il disparoîtra pour aller à sa destination. Cette expédition est, à ce que l'on assure, comme protégée par la cour de la Haye. Ce seroit une bien bonne rencontre pour des corsaires françois qui seroient instruits de la vérité.

Madame de Marigny a perdu son procès. La substitution de madame de Pompadour a été déclarée valide. Ainsi, au lieu de 120,000 livres de rentes, la galante plaideuse en aura à peine 12,000. Cette petite différence d'un seul zéro écartera bien promptement les adorateurs et les aspirants à sa belle main blanche, etc.

M. de Sainte-Foy n'est pas heureux non plus. La moitié des juges a voulu le décréter de prise de corps, l'autre moitié d'ajournement personnel, et comme en cause criminelle, les voix étant également partagées, on penche toujours pour la douceur, ce petit-maître se trouve entaché de cette dernière sentence, que cette circonstance que personne n'ignore rend aussi flétrissante que l'eût été l'autre.

Il se passe, dit-on, en ce moment des choses extrêmement singulières entre les cabinets de Versailles et de Saint-James. On assure que ce qui se trame en Irlande a l'aveu tacite de George; qu'en tout et de tous les côtés c'est la constitution que le royalisme sape hardiment en feignant de l'étayer. Voici l'un des articles du *status morbi* de la Grande-Bretagne, par un médecin consultant qui lui a jeté le linceul sur la tête. « Tant de nouveautés, soit parlementaires, soit ministérielles; ces convulsions, la manière dont elle se bat et se défend depuis deux ans, un tas de faits qui tiennent plus qu'on ne croit l'un à l'autre, sont les symptômes d'une crise prochaine qui tuera la malade, ou ne la régénérera qu'en la faisant passer dans une tout autre espèce, sur laquelle la médecine n'a pas plus de pouvoir que sur les morts. D'autres ministres ne feront que hâter cette même crise, amenée avec tout l'art possible par tel empirique dont l'espoir est d'hériter *ab intestat* de la malade. Ils la hâteront en concourant à en mieux déguiser les premiers effets : une forte infusion de machiavélisme tend à purger et par haut et par bas ce corps cacochyme de vieilles humeurs adhérentes qui suspendent le jeu de certains nerfs fortement tendus, et procurera une douloureuse évacuation, peut-être avec tranchées, de ce qui y reste encore d'autocratie et de démocratie, viciées par le contact de métaux dangereux, etc. »

Les partisans de M. le duc de Choiseul lui attribuent ici les succès que nous avons depuis l'entrée de M. le marquis de Castries dans le conseil. Ils retrouvent dans les plans qu'on suit tous les projets de cet ex-ministre pour la guerre de 1770, et disent qu'il a eu plusieurs conférences secrètes depuis peu avec le Roi, et qu'on cache ce retour de faveur pour des raisons politiques qu'on n'apprendra que lorsqu'elles n'auront plus lieu.

LETTRE TREIZIÈME.

De Versailles, le 30 mars 1782.

On parle ici de détruire, à l'exemple de l'Empereur, bon nombre de forteresses, dont l'entretien coûte des sommes immenses et qui ne sont d'aucune utilité, de ne laisser subsister que celles des frontières. On se persuade tous les jours davan-

tage que de bonnes troupes bien disciplinées valent mieux que des fortifications.

Le ministre de la guerre est sur le point d'achever et va faire paroitre dans peu un grand travail concernant le militaire. L'état du soldat sera amélioré; on le formera à la tactique qui lui est propre, on lui rendra cette énergie que lui avoient fait perdre une trop nuisible instabilité de principes, tous ces changements successifs qui ont dénaturé la constitution du soldat françois.

Le Roi ayant appris que quelques évêques s'assembloient entre eux en secret, leur a fait dire par son grand aumônier qu'il ne vouloit point qu'il se tînt de ces sortes de comités, à moins qu'on ne l'instruisît des motifs qui y donnoient lieu. Ce qu'on a trouvé de plaisant, c'est que le grand aumônier était lui-même le président de ces comités, et que le Roi a feint de l'ignorer en lui donnant la commission de les défendre.

Du 1er avril.

Un discours que l'Empereur a tenu publiquement, ou que du moins on prête à ce monarque, exerce vivement ici l'imagination des gens qui veulent tout deviner et tout savoir. Sa Majesté Impériale s'est servie, à ce que l'on prétend, de ces expressions devant sa cour : « La visite du comte du Nord m'est chère et m'a causé une vive satisfaction; celle du Pape me touche infiniment : j'en recevrai peut-être avant la fin de l'année une troisième qui surprendra toute l'Europe. »

La révolution qui vient d'arriver dans le ministère anglois a été pour le nôtre, si l'on en croit certains politiques, un coup auquel il ne s'attendoit pas. « C'est donc en pure perte, disent-ils, que nous avons répandu tant de millions dans le parlement d'Angleterre pour y entretenir la division, en Irlande pour la soulever, en Amérique pour raffermir les colons dans leur système d'indépendance : heureux, poursuivent ces raisonneurs, si nous n'avons que cela à regretter, et si l'union qui paroit prête à se rétablir entre le cabinet de Saint-James et le sénat de Philadelphie ne nous met pas sur les bras un ennemi de plus qui pourroit rendre fort équivoques les succès dont nous nous enorgueillissons. » Ces prophètes de malheur voient aussi d'autre part un orage alarmant se former contre nous.

Le courrier qui nous a apporté les détails des dernières circonstances de cette révolution a donné lieu à la tenue de conseils extraordinaires, à de grands mouvements dans nos bureaux, au départ de plusieurs exprès pour Madrid, Vienne, Berlin, Pétersbourg, et M. de Castries a envoyé des ordres à Brest. On pense que les nouveaux ministres anglois pourroient bien vouloir débuter par quelque coup d'éclat.

On évalue à trente millions les sommes qu'on a fait passer d'ici en Angleterre et en Irlande. Quelques frondeurs croient que cet argent pourroit être mieux placé. Les troubles cependant augmentent chaque jour en Irlande, et les braves gens que nous employons à les fomenter assurent que tout va aussi bien que nous pouvons le désirer. L'une de nos pertes essentielles au changement survenu à Saint-James, c'est celle des divers services de nos émissaires, qu'il n'est pas probable que la nouvelle administration mette dans sa confidence, du moins de sitôt.

Du 3 avril.

M. le chevalier de la Luzerne, notre ministre auprès des États-Unis, annonce dans ses dernières dépêches que le congrès se montre rétif à l'égard de quelques articles du traité d'alliance qu'il seroit à propos qu'il remplît. Des nouvelles de ce genre, répétées et combinées avec celles qu'on nous prépare à Londres, pourroient-elles faire baisser les actions d'un ministre auquel certain parti, que le temps fortifie, substitue d'avance un grand faiseur qu'on prétend être beaucoup mieux en cour qu'on n'ose le dire?

Du 5 avril.

Des lettres qui arrivent à l'instant même de Londres, affirment que George, piqué au vif d'avoir dû se faire un conseil tout neuf, veut tenir pied à boule, remplacer lui seul son ancien ministère, et laisser simplement figurer les nouveaux venus.

Du 6 avril.

Le sieur Imbert, directeur du domaine, se brûla hier la cervelle dans son bureau à l'hôtel du domaine, à Paris. On admire que cet homme ait pu déranger ses affaires : il n'avoit qu'une maîtresse dans chaque quartier de la ville.

LETTRE QUATORZIÈME.

De Versailles, le 10 avril 1782.

On assure que nous aurons demain le manifeste de la nouvelle administration britannique, par lequel elle nous déclare la guerre en toutes les formes. « Tant mieux, disent nos militaires, nous les combattrons plus régulièrement. » Cet acte ne donnera aux nouveaux ministres d'Angleterre ni plus d'argent que le peuple n'en peut payer, ni plus de matelots qu'ils n'en ont.

Il n'y a pas de jour qu'il ne passe un régiment à Saint-Denis. On calcule que d'ici au 15 de ce mois, on y aura successivement vu quarante-cinq mille hommes. Tout cela va en Bretagne, et une grande partie en sera envoyée aux îles, pour les mettre à l'abri de toute attaque de la part des Anglois, qui jouent de leur reste. La révolution si inopinément opérée dans le ministère anglois nous oblige de changer absolument tout notre plan de campagne, et de retoucher à notre système politique, afin de tenter les derniers efforts pour empêcher les Anglois : 1° de faire leur paix avec la Hollande; 2° de se réconcilier avec leurs colonies. Deux émissaires qui viennent de nous arriver de Londres, nous assurent que les nouveaux ministres n'effectueront pas tout ce qu'ils imaginent, que lord Bute aura toujours la même influence dans les affaires, que le Roi ne fait et ne fera rien sans consulter ce favori, et qu'il en sera du cabinet de Saint-James comme il en étoit du Parlement britannique, Sa Majesté y conservant pour toutes les parties de l'administration la même prépondérance que le Stathouder conserve sur les délibérations de Leurs Hautes Puissances.

Nos spéculateurs nous pronostiquent décidément ou une guerre générale ou une paix très-prochaine. « On ne peut plus nier, disent-ils, l'existence d'un traité d'alliance défensive si souvent annoncé et enfin conclu entre l'Empereur et l'Impératrice de Russie. » Cet avis certain, si on les en croit, la nouvelle positive de la signature de ce traité, viennent de la part d'un ministre étranger qui mande l'avoir lu. Il contient quatorze articles qui ne regardent, dit-on, que les possessions respectives des deux

souverains. Pour les articles secrets, ils sont encore un impénétrable mystère, et c'est néanmoins là-dessus que ces politiques font déjà la minute d'un traité entre notre cour et le Roi de Prusse, pour contre-balancer cette trop grande puissance de l'Autriche et de la Russie réunies.

Des lettres arrivées à ce moment de Londres nous font entrevoir le plan du nouveau ministère anglois, et esquissent rapidement les divers caractères des personnages qui le composent. Voici ce qu'on y lit :

« Le marquis de Rockingham, les lords Shelburn, Burke et Howe, méritent toute la confiance de la nation et feront tout pour rétablir l'honneur du pavillon britannique. *Burke* est le plus honnête des hommes; il a les meilleures intentions du monde, il est tout dévoué au bien public, et il a au plus haut degré ce qu'on pourroit appeler *l'esprit de combinaison*, qu'on croit même qu'il porte quelquefois à l'excès. *Fox* est un aigle : il auroit toutes les qualités que demande sa place, s'il ne lui manquoit ce que Burke a de trop. *Richmond* a le cœur d'un vrai Breton, mais il a aussi la tête trop angloise. Sa violence lui fera souvent manquer le but en s'efforçant d'y atteindre à sa manière. »

Quant au plan qu'on se propose de suivre pour la campagne qui s'ouvre, on en écrit ceci : « 1° la paix avec l'Amérique, dût-on prononcer le mot affreux d'*indépendance*. On se persuade que le Congrès y accédera d'autant mieux qu'on croit qu'il a de l'humeur contre la France, à cause de certaines propositions ou demandes touchant quelques districts du Chesapeak et autres objets, tous faits dont on tâchera de tirer parti, si l'on peut les tourner en preuves du peu de bonne foi de cette puissante alliée envers les États-Unis. 2° La paix avec la Hollande à quelque prix que ce soit. 3° Toutes les forces maritimes seront rassemblées et dirigées contre la seule maison de Bourbon. 4° On redoublera d'économie, les plans de Burke seront exécutés; les avantages faits aux porteurs de contrats, etc., tous autres moyens dont l'ex-ministère payoit sa majorité seront réduits; l'influence de la couronne sera bornée autant qu'il sera possible, toute corruption sera bannie des élections de membres du Parlement, » etc.

Mais ces grands mots si faciles à proférer ou à écrire n'ont malheureusement aucune vertu magique. De grands changements ne sont souvent en politique que d'autres noms donnés aux mêmes mobiles déguisés. Quelques jours encore, et un coin du voile sera levé. Nous sommes seulement un peu fâchés d'avoir une si grande partie de nos forces en Amérique ; mais nous laisserons agir le comte de Grasse et le marquis de Bouillé aux îles du Vent, et nous espérons n'être pas prévenus.

Il part actuellement un courrier pour Brest avec des paquets pour l'armée de Rochambeau, pour le Congrès et pour M. de la Luzerne. Le commandant de Brest a ordre d'expédier aussitôt le plus fin voilier pour porter ces dépêches dans l'Amérique septentrionale.

LETTRE QUINZIÈME.

De Versailles, le 13 avril 1782.

Nous attendons avec impatience l'exécution des nouveaux projets de l'Angleterre ; jusqu'à présent, ses ministres ne font que menacer, ce qui ne nous inquiète point du tout. La déclaration de guerre qu'on nous annonce de la part du cabinet de Saint-James ne sauroit être pour nous qu'un objet de pure curiosité. C'est, dit-on, un François, nommé Saint-Vallier, qui est le rédacteur de ces sortes de pièces, où se consignent tant de mensonges politiques. Nous savons toutefois que c'est un homme à talent qui fit en 1778 le manifeste de l'Angleterre, si supérieur à ce que nous y avons répondu. Nous pourrons fort bien nous passer de plume pour rétorquer ce que la cour de Londres ne manquera pas d'ajouter aux injures qu'elle nous a dites. Toutes réflexions faites, ne vaudra-t-il pas mieux laisser argumenter M. de Bouillé et le comte de Grasse aux Antilles, M. de Rochambeau dans l'Amérique septentrionale, et M. d'Orves et M. de Suffren dans l'Inde ?

M. Rousseau, neveu du célèbre Jean-Jacques, consul de France à Bassora, est parvenu à établir une poste réglée, sûre et bien servie, au moyen de laquelle il fait passer en moins de quatre mois des lettres de Pondichéry à Paris. On assure que le ministre a déjà reçu les premiers paquets par cette voie, nommé-

ment les dernières nouvelles qu'on ait publiées sur Hyder-Ali, l'action où il a défait les Anglois, tué de sa main le général Eyre-Coote, et la jonction de ses forces à celles de MM. d'Orves et de Suffren.

D'autres lettres nous présagent les plus prochaines et les plus brillantes nouvelles des Indes. Surate et Bombay ont probablement déjà reçu des grenadiers françois, et leurs habitants auront d'assez mauvaise grâce sans doute juré fidélité au *french king* : leurs pagodes, leurs roupies, leurs magasins, détourneront l'effet des malédictions qu'ils ne manqueront pas de nous prodiguer. La paix a tout l'air de nous venir bien plutôt des grandes Indes que par l'Amérique. La perte des Antilles mortifieroit et affaibliroit beaucoup moins nos ennemis que celle des ressources qu'ils ont dans ces autres contrées : les Antilles seroient à rendre à la paix ; le bonhomme Hyder-Ali n'enverra pas de plénipotentiaires au futur congrès, et il sera difficile de le disposer à rendre ce qu'il tiendra.

Du 17 avril.

Le Roi n'a pas encore nommé aux deux beaux gouvernements vacants, l'un de la Provence, par la mort du prince de Marsan, et l'autre du Boulonnais, par celle du duc d'Aumont, enterrés tous deux avant-hier. Quelques personnes disent que *Monsieur* demande le premier.

Malgré ce qu'on publie d'un changement de système arrivé dans les cabinets de Vienne et de Pétersbourg, les dernières dépêches reçues du Nord ne laissent pas de nous porter à avoir autant que jamais les yeux incessamment ouverts sur des démarches que quelques semaines manifesteront peut-être davantage.

Les avis de la Haye ne sont rien moins qu'amusants, quoiqu'il paroisse qu'on n'y voudroit guère que pouvoir nous amuser. Les intrigues de Saint-James, l'anglomanie des deux premières têtes, les insinuations de certaines cours, mettent Leurs Hautes Puissances dans un état de perplexité dont on n'augure ici rien de bon. M. le duc de la Vauguyon mande que le ministère anglois promet tout, s'engage à tout, même à l'impossible, pourvu que les États-Généraux fassent leur paix particulière. L'indécision de

ceux-ci est telle qu'elle ne sauroit durer encore quelques jours sans équivaloir à un parti pris. Le duc ajoute que le prince de Galitzin et l'envoyé d'Autriche exercent sa vigilance.

Il est question d'un concile. Le nonce reçut hier un paquet de Vienne; il eut à ce sujet de longues conférences avec M. le comte de Vergennes, le grand aumônier, et quelques prélats. On seroit assez porté ici pour la tenue d'un concile, s'il pouvoit occuper le chef de l'Empire.

Du 20 avril.

Le gouvernement de Provence a été accordé à *Monsieur*, frère du Roi. Son Altesse Royale nommera à sa place un lieutenant gouverneur. La Reine est indisposée et garde la chambre. On dit que Sa Majesté est enceinte. Il se fait les plus fortes gageures pour la paix avant la fin de septembre. D'autres parient pour une suspension d'armes avant cette époque.

LETTRE SEIZIÈME.

De Versailles, le 22 avril 1782.

On parloit hier tout bas chez le ministre des affaires étrangères d'une nouvelle intrigue qui se trame dans le plus profond mystère, et de l'intimité qui alloit s'établir avant peu entre deux grands personnages, qui étonneroit toute l'Europe.

Les avis qu'on recevoit de Londres au mois de janvier dernier représentoient la nation britannique comme étant hors d'état de continuer la guerre et d'achever la campagne de 1782. On prétend que notre ministre avoit très-positivement assuré au Roi que Sa Majesté verroit tomber ses ennemis à ses pieds avant le mois de juillet prochain, pour lui demander la paix. Les choses paroissent avoir un peu changé de face. Voici ce qu'on écrit aujourd'hui de Londres à M. le marquis de Castries : « La révolution survenue dans le ministère a pour ainsi dire régénéré la nation. Point de paix avec la France, guerre à toute outrance aux seuls Bourbons ! Tel est le cri général. Les Anglois de toutes les classes disent : Nous n'étions point las de la guerre, mais nous détestions ceux qui la faisoient ou la dirigeoient; maintenant, de dignes défenseurs de la patrie vont nous venger d'ennemis

perfides. Ce n'est plus l'intrigue ni le despotisme écossois qui présideront aux délibérations de Saint-James, c'est le patriotisme et la liberté. Nos escadres ne combattront plus nos frères et nos alliés naturels, mais elles marcheront contre ces perturbateurs du repos de l'Angleterre, ces envieux ennemis de sa grandeur, et nous verrons si les fiers vainqueurs d'York-town seront aussi heureux sur mer qu'ils l'ont été sur terre. »

Du 25 avril.

Nous n'avons aucune nouvelle de M. de Grasse ; notre impatience est extrême d'apprendre quel parti il aura tiré de la mésintelligence qui règne entre Hood et Rodney, de sa supériorité, de la terreur répandue dans les îles angloises, du génie de M. de Bouillé, et de la proximité des escadres espagnoles. S'il n'avoit rien fait, ce seroit un homme perdu, car on parle déjà fort mal sur son compte : on ne lui pardonne point d'avoir laissé échapper l'amiral Hood, sous le vain prétexte de prendre des vivres, comme s'il en avoit fallu beaucoup pour combattre un ennemi si inférieur, non en génie ou en bravoure, mais en forces réelles.

On dit, on croit, on imprime que Washington est fait maréchal de France, que nos troupes et les Américains en sont venus à tirer l'épée, que le docteur Franklin a proposé de faire vider le pays aux François, qu'il est disposé à passer à Londres, etc. ; fables absurdes que les Anglois mettent dans leurs feuilles pour amuser les badauds anglois, et que les gazetiers soudoyés de l'Allemagne copient avec affectation. Ces propos ne méritent pas même qu'on les réfute.

On a arrêté au *Parlement d'Angleterre* le logement du comte et de la comtesse du Nord, qui arrivent incessamment ici. On travaille nuit et jour aux décorations et habits pour les opéras et autres fêtes qu'on prépare à ces illustres voyageurs. On donnera pour opéras *la Reine de Golconde*, *le Devin du village*, et les deux *Iphigénie* de Glück, pour tragédie *Athalie* avec ses chœurs, le *Glorieux* pour comédie, force ballets et une fête au Trianon de la Reine.

Le Roi envoie toutes les heures pour savoir des nouvelles de la santé du fils du comte de Vergennes, qui est dangereusement

malade. D'après le témoignage de la haute considération dont Sa Majesté honore son ministre, il est inutile de dire que toute la cour s'empresse d'envoyer chercher le bulletin : on connoît les courtisans.

Du 26 avril.

Malgré le constant pianissimo qu'affecte une société d'amateurs de bruyante harmonie, nous reçûmes hier des avis qui portent à croire que tout se dispose en secret pour de grands airs de bravoure, et le marquis de Pons a déduit dans ses fréquentes conférences avec M. le comte de Vergennes quelques raisons assez plausibles de s'attendre à certain trio que nous serions obligés d'accompagner d'une sorte de musique turque.

Une lettre qui arrive de Berlin contient cette phrase : « On cherche encore à deviner ce qui s'est dit l'année dernière à Spa : des canons nous en feront-ils la première confidence ? »

LETTRE DIX-SEPTIÈME.

De Versailles, le 26 mai 1782.

La modération du Saint-Père pendant son séjour à Vienne n'auroit-elle été qu'une dissimulation de sa part? Depuis son départ de cette capitale, notre ministère est singulièrement occupé des affaires d'Italie. On dit même que le nonce a reçu des dépêches de Sa Sainteté datées de Munich, qu'il a sur-le-champ communiquées au comte de Vergennes, et qui ont donné lieu à différents comités tenus en présence de Sa Majesté. Rien ne transpire ; mais on remarque que le clergé, l'ennemi secret des Parlements, semble depuis ce temps se rapprocher de ces grands corps, dont il pourroit réclamer l'appui, s'il arrivoit que la manie des réformes nous gagnât à notre tour. Ce nonce, qu'on observe, a de fréquentes et longues entrevues avec quelques ministres étrangers. Il est entré ces jours-ci vers la brune chez celui de Sardaigne, et y est resté plus de deux heures. On ajoute à tout cela le propos tenu tout récemment par le prince de Beauvau. On lui parloit de la conquête de Corse et des sommes qu'elle avoit coûtées : « A la bonne heure, répondit ce seigneur, mais voici le moment où l'on sentira l'importance de cette conquête et le service essentiel

que le duc de Choiseul a rendu à la France, en mettant le Roi dans le cas d'avoir l'œil sur ce qui va se passer en Italie. »

Nous n'avons garde d'être rassurés sur la constance espagnole. On soupçonne plus que jamais cette cour à la veille de nous faire faux bond. Le plus petit échec réduit bientôt sa politique à l'*A b c*. Sur l'avis qu'une petite flottille angloise ayant à bord des munitions et des armes étoit parvenue à doubler le cap Horn et à aborder aux côtes du Pérou vers Ariqua, où les Anglois avoient débarqué et armé quelques bandes du pays, réfugiées dans les Cordillères, qu'en ayant formé deux partis, ils s'étoient portés l'un vers la Plata, et l'autre vers Lima, et que le 20 septembre ils avoient déjà fait des progrès étonnants, le cabinet de Madrid a fait surseoir l'attaque de Gibraltar, étant prêt à tout sacrifier, dit-on, pour rétablir le calme dans ses colonies. On dit plus, et l'on assure qu'un ministre étranger y est l'organe des Anglois, et que ses propositions n'ont point été rejetées. Les sentiments du prince des Asturies sont assez connus et son influence assez grande dans le conseil pour faire croire à tout cela. Dans la crainte qu'un prince françois n'attirât à lui seul tous les respects de l'armée et ne recueillît la gloire d'en avoir animé les opérations devant Gibraltar, et peut-être aussi dans l'intention de les ralentir, ce prince, — et d'autres disent l'infant Gabriel, — a pris la même résolution que le comte d'Artois, de se rendre au camp de Saint-Roch. On doute fort que les choses en aillent mieux : ce sont deux Bourbons, deux parents, et rien de plus.

Du 28 mai.

Le Roi a été vivement affecté de la fatale révolution que notre fortune vient d'éprouver aux Antilles. Le public en attribue la faute à M. le marquis de Castries, et s'attend d'un moment à l'autre à sa disgrâce. Il n'est point d'épithètes odieuses que ce même public ne donne au comte de Grasse. Il faut espérer que, revenu de sa première indignation, il lui rendra du moins la même justice que nos ennemis, qui l'honorent du titre de *brave homme*. Il ne faut pas perdre de vue les démêlés qui se sont passés entre ce général et quelques officiers de son armée. De quoi n'est pas capable la basse jalousie? Quoi qu'il en soit, on

ne peut voir sans le plus grand étonnement un vaisseau amiral ainsi abandonné aux mains de l'ennemi.

Parmi les divers plans qui sont, dit-on, sur le tapis, on en revient encore à l'exécution d'une descente en Angleterre. Selon l'opinion générale, le camp de Bretagne sera porté jusqu'à soixante mille hommes. M. de la Motte-Piquet se joindra à l'escadre hollandoise, et M. de Guichen reviendra de Cadix avec ses trente-deux vaisseaux, tant françois qu'espagnols. Ces forces formidables, en effet, si elles étoient réunies et bien dirigées, tomberoient sur l'Angleterre et sur son escadre, qui vogue maintenant si tranquillement vers le Nord. Quant aux Indes occidentales, on y enverroit le seul homme capable d'y rassembler nos débris, de ranimer nos troupes et de montrer enfin à ce Rodney que la prudence, la valeur et l'intrépidité valent autant que la fortune qui le seconde ou plutôt qui le gâte si singulièrement. D'autres pensent que l'administration angloise, composée de gens sages, ne s'enivrera pas de ses derniers avantages au point de s'aveugler sur nos ressources; qu'elle profitera de cette circonstance pour nous offrir la paix à des conditions raisonnables, et que l'incertitude de ce qui aura suivi la journée du 12 nous les fera accepter.

Il faut avouer que le comte et la comtesse du Nord ne pouvoient arriver en France dans une circonstance moins favorable; mais encore, puisqu'on cherche à les fêter et à les amuser, pourquoi choisir tout ce qui peut les ennuyer et leur donner la plus mauvaise opinion de notre goût et de nos talents? *La Reine de Golconde! Castor et Pollux!* Ces antiques beautés de notre musique françoise, voilà ce que l'on offre à grands frais aux oreilles de Leurs Altesses, tandis que nous avons les chefs-d'œuvre de Glück. Nos amateurs jettent les hauts cris. La cour a singulièrement goûté ces princes, dont l'esprit, les grâces et l'aménité sont l'apanage. On n'a pu voir sans beaucoup d'intérêt la ressemblance qui se trouve au premier coup d'œil entre la grande-duchesse et la princesse de Piémont, ci-devant madame Clotilde. Le grand-duc fit hier matin sa visite au duc de Chartres. Il demanda à voir madame la duchesse. Elle étoit encore couchée, et reçut le prince au chevet de son lit. Tout se passe ainsi

amicalement, sans étiquette, et l'on s'en trouve mieux de part et d'autre.

LETTRE DIX-HUITIÈME.

De Versailles, le 15 juin 1782.

Écrivez qu'il a ri, s'écrioit-on à Chantilly lorsqu'on a vu la gravité sibérienne du comte du Nord s'y dérider pour la première fois depuis son séjour en France. Non-seulement il a ri, mais il a témoigné la plus vive sensibilité lorsque la jeune et charmante princesse de Bourbon, parée en voluptueuse naïade, l'a conduit dans une gondole dorée, à travers le grand canal, jusqu'à l'*Ile d'Amour*. Le prince de Condé servoit de pilote à la grande-duchesse, et les autres seigneurs et dames, chacun sous des vêtements allégoriques, formoient une suite qui tenoit de l'enchantement de la féerie. Cinq cent mille personnes, accourues tant de Paris que des environs, animoient singulièrement ce tableau. Nos poissardes y étoient allées à pied, dans l'espérance d'adresser au comte quelques couplets de leur façon, mais ces pauvres diablesses en ont été pour leur peine : leurs bouquets ni leurs couplets n'ont point été reçus, sur quoi elles se sont écriées, avec leur ton ordinaire : « Parlez donc, Marie-Jeanne! ce monsieur ne connoît donc pas le mérite d'une politesse? Apparemment que sa ch... de mère l'a envoyé auprès de not' bon seigneur le prince de Condé pour qu'il l'y apprenne. » Leurs propos ont fort diverti Son Altesse Moscovite, qui avoit déjà trouvé fort plaisant d'entendre le peuple de Lyon s'écrier sur son passage : « Ah! que le b... est laid! mais, sacredi! il a une jolie femme! »

Nous ne doutons point ici que la journée du 12 avril ne subisse le plus rigoureux examen. On seroit même peu surpris qu'il en résultât quelque exemple de sévérité, malheureusement trop rare dans notre nation. MM. de Grasse et de Bougainville s'entre-jettent le chat aux jambes, et s'accusent réciproquement de lâcheté et de trahison. De pareils reproches ont excité la juste indignation du Roi, qui se propose de présider lui-même au conseil de guerre qui sera tenu sur cette affaire importante. Les

particularités les plus répétées par les partisans des deux personnages sont que M. de Grasse a sacrifié l'armée pour sauver *le Zélé*, que commandoit son neveu; que M. de Bougainville n'a nullement secondé le chef d'escadre, dans l'intention de faire passer le commandement à M. le comte d'Estaing, dont il est la créature et l'ami. Plusieurs autres officiers sont encore inculpés dans cette funeste affaire, et M. de Grasse traite de f.... en toutes lettres le capitaine de *l'Ardent*, qui s'est, dit-il, rendu sans combattre. Que M. de Castries éprouve des désagréments dans tout ceci, le public s'en berne, et le verroit avec plus de plaisir à la tête de sa gendarmerie qu'à Versailles. Mais que M. d'Estaing se trouve compromis dans d'aussi criminelles cabales, voilà ce qu'on regrette. On connoît ses talents, on aspire à les lui voir faire éclater, soit dans le ministère ou sur nos escadres; mais ce n'est point assez, il faut être citoyen.

Quelques cours se sont plaintes, dit-on, de l'esprit remuant de M. le duc de la Vauguyon et de certains moyens qu'il se permet dans ses négociations. On disoit ces jours-ci que cet ambassadeur seroit rappelé : cela ne semble guère vraisemblable à ceux qui connoissent la nature de ses liaisons avec notre ministère des affaires étrangères. Au surplus, cet ambassadeur se plaint singulièrement du Stathouder, du duc de Brunswick et des Hollandois en général. Il faut convenir que tout se justifie en ce point : l'indolence affectée de ces républicains marchands, cette espèce d'acharnement de la cour de Russie à les rapprocher de la Grande-Bretagne, ne montrent que trop visiblement qu'ils nous ballottent, et qu'ils nous laisseront, comme ils le font depuis deux ans, supporter tout le fardeau de la guerre.

LETTRE DIX-NEUVIÈME.

De Versailles, le 21 juin 1782.

L'animosité publique contre M. de Grasse commence à se calmer : les calembours ont succédé aux injures, les vaudevilles aux plaintes amères. Voici les couplets du jour :

Sur l'air : *Des fraises, des fraises.*

Notre amiral s'est rendu
De la meilleure grâce,
C'est gagné plus que perdu;
François, de quoi te plains-tu,
De grâce, de grâce, de grâce?

Pour qu'en de nouveaux combats
Notre honte s'efface,
Anglois, armez votre bras,
Nous ne vous demandons pas,
De grâce, de grâce, de grâce!

Le François, mieux soutenu,
Saura vous faire face;
Il ne se croit pas vaincu;
Vous avez tout obtenu
De grâce, de grâce, de grâce.

En France, avec agrément,
Il n'est rien qu'on ne fasse;
Mais tout bon François consent
A se battre en ce moment
Sans grâce, sans grâce, sans grâce.

Que le courage estimé (1)
Soit remis à sa place,
Et le François préservé
De tout général nommé
De grâce, de grâce, de grâce.

Prenez nos vaisseaux de rang,
Anglois, on vous le passe;
Mais pour notre équivalent
Gardez notre commandant,
De grâce, de grâce, de grâce!

Qu'on l'embaume à son trépas,
Son cœur dans une châsse,
Et que l'on écrive au bas :
« Pommade molle, et cætera,
De grâce, de grâce, de grâce. »

Vous savez que la ville de Grasse, en Provence, est renommée pour ses pommades. M. de Grasse aura pu trouver un peu sérieuse la manière dont les Anglois se comportent; mais il dira sans doute que les François ont toujours le petit mot pour rire, quoiqu'on fasse pour leur ôter l'envie de plaisanter.

L'amabilité et la générosité du comte et de la comtesse du Nord ont laissé des regrets parmi nous. Cette dernière qualité avoit donné lieu à des spéculations qui ont dû prodigieusement fatiguer ces illustres voyageurs. La veille de leur départ, des artistes, des ouvriers, des virtuoses de toutes les espèces, remplissoient leurs appartements. Les premiers avoient apporté une variété immense de tout ce qu'ils avoient cru propre à piquer la curiosité de Leurs Altesses et à faire délier les cordons de leur bourse. Au milieu de tout cela étoit un jupon de soie fort industrieusement brodé en paille. La brodeuse, en présentant ce jupon qui offrait des allégories sans fin, étoit accompagnée d'un bel esprit qui en avoit versifié l'explication. L'un et l'autre se sont retirés fort en courroux du peu d'accueil qu'ils ont reçu de

(1) M. d'Estaing.

Leurs Altesses Impériales, aux yeux desquelles d'autres preuves du goût qui nous distingue auront mieux justifié notre réputation à cet égard [1].

On dit que M. Blanchard a fait dans la caisse de l'abbé de Vienne, qui le protégeoit, son coup d'essai dans l'art de voler, qu'il lui a pris 20,000 livres, et qu'il est parti, non dans son vaisseau volant, mais dans une bonne chaise de poste, dont il a cru, toute vanité à part, que la course seroit plus sûre et plus rapide. Il est possible que ceci ne soit qu'une calomnie odieuse. Nos gens à calembours sont bien capables d'en faire de semblables pour ne pas sacrifier un mauvais jeu de mots.

Du 27 juin.

Toutes nos têtes sont en ce moment montées sur la politique, leurs spéculations du moins sont consolantes : elles ont pour base une pacification prochaine. L'Angleterre, dit-on, est effrayée des dispositions que les puissances du continent font entre elles : les liaisons qu'elles forment ne tendent à rien moins qu'à l'abaissement des autres États maritimes. La nouvelle administration britannique est résolue d'en prévenir les suites par des sacrifices. Ceux que la maison de Bourbon exige, s'il en faut croire les mêmes nouvellistes, paroissent au-dessus de la résignation qu'ils supposent au cabinet de Saint-James. Il ne s'agit pas seulement de Gibraltar et de la Jamaïque, l'Espagne, lasse de la guerre, pourroit bien entendre raison à cet égard, mais de toutes les possessions territoriales des Anglois dans l'Inde. On veut qu'ils y renoncent, et particulièrement à celle du Bengale, et qu'ils se contentent d'y avoir des comptoirs et d'être de simples commerçants dans tous les pays au delà du cap de Bonne-Espérance. On prétend que cette condition est la seule qui retarde la signature des préliminaires. Elle pourroit bien l'arrêter longtemps. En supposant que l'un ou l'autre parti cède, la conclusion de la paix prépare à l'Europe un spectacle inattendu : la Grande-Bretagne, la maison de Bourbon et la Hollande alliées et liguées contre cette confédération formidable, qui a pris naissance dans

(1) Les *Mémoires* de la baronne d'Oberkirch contiennent le journal détaillé du voyage et du séjour en France du comte et de la comtesse du Nord.

le Nord, et qui a de quoi effrayer des nations qu'une longue guerre épuise. C'est ici que le tableau perd son coloris agréable, et qu'il offre une perspective affligeante pour les amis de l'humanité.

Des dépêches de M. de la Luzerne, notre ministre près des États-Unis, contribuent à nous faire sentir la nécessité d'écouter des propositions raisonnables d'accommodement, si toutefois nous ne cherchons pas un prétexte pour y faire des conquêtes. Elles portent que le congrès a été vivement ébranlé par les propositions que sir Guy Carleton lui a faites de la part du nouveau ministère britannique, et que les opinions y sont fort divisées, surtout depuis la funeste affaire du 12 avril, qui ôte aux Américains l'espoir de réussir dans cette campagne. M. de Grasse devoit leur conduire des forces navales, après avoir mis les Anglois hors d'état de rien entreprendre dans les Indes occidentales, et les choses ont tourné bien différemment.

LETTRE VINGTIÈME.

De Versailles, le 28 juillet 1782.

La plaisanterie suivante a beaucoup réussi à la cour. Le Roi lui-même, dit-on, s'en est amusé :

Que fait l'Empereur? — Il fait la guerre aux moines, il délivre des pucelages qui étoient captifs, et réforme le luxe des ministres du Seigneur... Que fait le Pape? — Depuis son retour à Rome, il dit soir et matin son *Confiteor*, il a ordonné des prières publiques pour la conversion de l'Empereur... Que fait le Roi d'Espagne? — De la monnoie de papier pour remplacer les piastres gourdes, qui doivent bientôt changer de maître et quitter la route de Cadix pour prendre celle de Boston... Que fait le Roi d'Angleterre? — Des boutons, des ministres et des discours académiques... Que fait la Russie? — Des présents, des traités et des menaces... Que fait le Roi de Prusse? — Des revues, des partages et des épigrammes... Que font les Hollandois? — Des délibérations, des confédérations, des lamentations, des restitutions...

Sa Majesté a demandé à celui qui lui rapportoit ce pasquil : Et le Roi de France, que fait-il? — Des heureux, répondit le courtisan.

Il circule un pamphlet d'une nature un peu plus âcre. On y voit le tableau des dépenses de la France dans cette guerre. On y établit qu'il nous en a déjà coûté sept cent soixante-douze millions pour rendre l'Amérique indépendante. On retrace les dangers de cette opération, on les exagère, et l'on réduit presque à zéro les avantages que la nation peut en recueillir.

Du 31 juillet.

Le fils de M. le comte de Grasse, lieutenant aux gardes, a reçu avant-hier un grand coup d'épée d'un homme qui avoit répété devant lui ce que le public se permet, peut-être injustement, de dire sur le compte de son père. Les camarades de ce malheureux jeune homme ont juré de le venger et de se battre tous successivement contre l'indiscret, qui n'a peut-être à se reprocher que de s'être livré trop légèrement aux élans de son patriotisme.

La nomination du duc de Grantham à la place de M. Fox dans le ministère britannique est fort désagréable à notre cour. Ce ministre, ci-devant ambassadeur à la cour de Madrid, y a conservé des liaisons qui nous alarment d'autant plus qu'il connoît tous les ressorts du cabinet de Saint-Ildefonse, et qu'il n'a cessé de régner une correspondance intime entre le prince des Asturies et lui. Hors Charles III et le duc de Crillon, nous avons lieu de croire que les Anglois n'ont guère d'ennemis en Espagne, et même dès qu'on a su que don Cordova commandoit la flotte combinée, on a dit hautement qu'après avoir fait avec le lord Howe un pas de deux à l'entrée de la Manche, il rentreroit tranquillement dans la coulisse. On craint fort que le lord Grantham ne réussisse à opérer en Espagne la révolution qui est depuis longtemps l'objet de la politique angloise.

L'insurrection qui vient d'éclater dans la Crimée est le premier coup que nous portons à la Russie; mais ce n'est pas le plus dangereux auquel elle doit s'attendre. Depuis que ses projets sont mieux connus de notre ministère, M. Gérard et M. Hénin, les seuls qui dans les bureaux des affaires étrangères aient le secret des obstacles que l'habileté de notre ministère veut susciter aux vues des deux cours impériales, travaillent sans relâche jour et nuit, et il a été expédié un grand nombre de courriers à

nos ministres dans l'étranger : c'est le lieutenant-colonel Valcroissant qui a été envoyé en Crimée pour y opérer la révolution qui occupe la Russie et excite une diversion qui nous donne du temps.

Il est toujours question d'un changement dans le ministère. On donne le département de la marine à M. d'Estaing : la confiance du Roi en ce vice-amiral est connue; mais il paroît qu'il fera encore une campagne avant d'entrer dans le ministère.

On parle de la suppression de la caisse d'escompte. Depuis huit jours on n'y escompte plus : la rareté d'argent est extrême parmi les banquiers de la capitale. L'escompte y est monté à 7 et 8 pour 100. On s'attend chaque jour à des faillites considérables. Il circule une longue kyrielle de couplets méchants sur l'air « *Qu'est-ce que ça me fait à moi?* » J'ai retenu ces deux-ci :

Placé dans le ministère,
De Necker qu'un successeur
D'un vingtième soit l'auteur
A la fin de cette guerre,
Eh! qu'est-ce que ça me fait, à moi?
Je n'ai ni maison, ni terre!

Perdant procès et bataille,
Qu'un des Bourbons soit honni,
Qu'entre le public et lui
Il élève une muraille,
Eh! qu'est-ce que ça me fait, à moi?
Il ne craint point qu'on le raille!

Ceci a rapport aux bâtiments que le duc de Chartres fait construire dans son jardin, et qui avancent avec une rapidité inconcevable.

LETTRE VINGT ET UNIÈME.

De Versailles, le 6 août 1782.

M. le marquis de Castries commence à croire que nos chefs d'escadre regardent une campagne navale comme une ferme lucrative à exploiter. Il a été nommé des commissaires pour vérifier sur les lieux, article par article, les comptes de ces messieurs, qui montent à des sommes énormes. Cet examen ne sera pas facile, à cause de longs relâches qui ont été faits dans

les ports de l'étranger. On vient de mettre à la Bastille un homme qui ne méritoit sans doute que d'être enchaîné aux Petites-Maisons. C'est un chirurgien de Gisors qui, ayant perdu un procès, voulut rendre le monarque responsable de la prétendue injustice de ses juges. Il écrivit à un huissier de Paris qu'il avoit fait le projet d'assassiner Louis XVI. Jusque-là, c'est un fou qu'il faut plaindre d'avoir perdu le sentiment le plus cher à un François. Mais ses deux fils ont, à son instigation, écrit de la même manière, et il est difficile d'excuser cette criminelle complaisance.

Du 8 août.

Un courrier qui vient d'arriver de Brest apporte des dépêches du comte de Guichen et de M. de la Motte-Piquet. Celui-ci jette feu et flamme de ce que l'on a manqué une occasion unique d'envelopper et de détruire l'escadre ennemie. Avec une franchise et des expressions dignes des anciens preux, il dit qu'il y a dans la conduite de don Cordova quelque chose d'inconcevable à ses yeux. Enfin, les flottes vont se séparer. Don Cordova a reçu l'ordre de faire voile sur-le-champ pour le détroit.

Il se pourroit que les opérations du cabinet de Madrid changeassent incessamment du tout au tout : il y règne la plus grande fermentation. Si le Roi est le maître, cette cour deviendra une alliée active et fidèle ; dans le cas contraire, le parti anglois, levant le masque, nous menace d'une entière défection. Il paroit que les dépêches interceptées ont mis les choses dans une telle situation qu'elles en viendront là, s'il n'est fait l'exemple le plus vigoureux, et la révolution qui doit produire l'un ou l'autre effet est prochaine.

Nos espérances de paix se renouvellent. Il est arrivé, le 3 de ce mois, trois seigneurs anglois, au nombre desquels est, dit-on, le chevalier York ; mais la perspective qui s'offre à nos regards, en semblant rapprocher d'un côté l'objet des vœux de tout bon citoyen et de tout ami de l'humanité, est effrayante sous un autre point de vue. Les nouvelles du Nord et de l'Allemagne font craindre de plus en plus une guerre générale. Il faut mettre au nombre de celles qui annoncent que l'époque où éclateront les projets de différentes puissances n'est pas éloignée, l'avis de

la proposition faite à la diète de Ratisbonne de supprimer les villes impériales et de les rendre aux princes dans les États de qui elles se trouvent enclavées. — Nos équivoqueurs ne tarissent pas sur les noms de MM. de Grasse et d'Estaing. Il faut, disent-ils, rendre grâce (Grasse) à Dieu, et nous abandonner à notre destin (d'Estaing). On écrit que le premier a été hué d'une étrange manière en abordant en Angleterre, mais qu'il supporte son malheur avec le même courage qu'un brave guerrier porte au milieu des combats. Il va de repas à repas et de fête en fête à Londres, en montrant souvent au public sa taille imposante et sa figure martiale : il essaye de faire changer de façon de penser sur son compte à un peuple connoisseur en mérite, mais facile à se prendre d'enthousiasme pour les avantages naturels. On y dit déjà que Rodney et de Grasse ont à eux deux de quoi faire un amiral anglois, dont ce dernier fourniroit l'enveloppe.

On prétend que Pie VI, obligé de chercher des amis efficaces, offre au Roi les quinze millions que l'on nomme le trésor de Sixte V, sous condition d'en payer la rente aux pauvres.

M. Diderot a craint un moment la Bastille, pour son *Essai sur l'empereur Claude*. « J'y ai trouvé, dit le Roi au garde des sceaux, des notes allusives à la conduite de l'auguste amant de madame du Barry : grondez beaucoup l'auteur, mais ne lui faites point de mal. »

LETTRE VINGT-DEUXIÈME.

De Versailles, le 10 août 1782.

On semble avoir oublié le siége de Gibraltar. On ne parle des nouvelles d'Espagne que pour s'entretenir de l'accueil qu'y a éprouvé M. le comte d'Artois. Les magnifiques bijoux que ce prince avoit emportés lui ayant paru mesquins en comparaison de ceux qui lui ont été présentés, nos joailliers sont occupés à en faire de plus précieux encore. Quant au roc prétendu imprenable, sa conquête est regardée comme faite : l'officier qui nous en apportera l'avis ne nous apprendra rien de nouveau. Notre imagination se porte bien au delà. Elle s'exerce sur l'expulsion entière des Anglois dont M. d'Estaing sera chargé dans les Indes

occidentales avec l'escadre qu'il y conduira, après qu'elle aura favorisé la prise de Gibraltar. Pendant ce temps, M. le comte d'Artois, couvert de lauriers, viendra ici avec l'infant don Carlos. Raillerie à part, les Anglois sentent si bien l'impossibilité de conserver Gibraltar, qu'ils se hâtent de faire servir le sacrifice de cette place à l'accélération de la paix. C'est l'une des principales conditions qu'ils offrent maintenant. Les propositions que fait M. Fitz-Herbert sont telles, dit-on, qu'on s'attend à apprendre d'un moment à l'autre que les préliminaires sont signés.

Du 12 août.

On cherche à expliquer l'empressement avec lequel le cabinet de Saint-James renoue les négociations de paix. Est-ce pour profiter du moment où l'abandon de Gibraltar peut encore passer pour un sacrifice? On dit qu'il a reçu de l'Inde des nouvelles fâcheuses que l'adresse et le bonheur des croiseurs anglois pour intercepter tous nos avisos ont empêchées de nous parvenir. Quoi qu'il en soit, une des probabilités pour le succès des nouvelles conférences, c'est la crainte qu'inspire à nos ministres la mauvaise humeur du Roi. Sa Majesté a encore ces jours-ci témoigné vivement à M. de Castries combien lui en donnoient les ruineuses et inutiles promenades maritimes qui se sont souvent répétées dans cette guerre, et le mauvais succès des entreprises de nos marins, qu'elle attribue avec raison au défaut de discipline de ce corps. L'insubordination y règne plus que jamais. Elle est portée au point que M. d'Estaing a, dit-on, refusé le commandement, en se servant de ces termes : « Il faut avoir une audace dont je ne me sens pas capable pour se charger de conduire une escadre françoise. » M. le comte d'Estaing avoit demandé la présidence du conseil de guerre qui jugera les affaires de l'escadre de M. de Grasse. Ses amis attribuent ce désir au patriotisme : dompter par un exemple vigoureux l'esprit qui domine dans le corps de la marine eût été à ses yeux un service aussi essentiel à la patrie que de vaincre les armées angloises. La calomnie a prétendu qu'il cherchoit une occasion de satisfaire des ressentiments particuliers. Quoi qu'il en soit, le Roi a cru qu'il ne pouvoit pas être juge dans une cause où on le regardoit comme partie.

Après ou avec les affaires politiques, on s'est occupé avec enthousiasme du nouveau Jacques Aymar. Quoique Bleton ait beaucoup perdu de la haute opinion qu'on avoit d'abord conçue de ses talents surnaturels, il a encore des partisans vrais ou prétendus. Il se soutient encore, appuyé sur le ridicule que s'est donné son détracteur, M. de la Lande, qui ne le connoît pas, et qui à son nom seul entre en fureur. Celui-ci disoit dernièrement dans la galerie : « J'aimerois autant croire en Jésus qu'en Bleton le sorcier, que je n'ai pas vu ni voulu voir[1]. »

Du 17 août.

Les négociations pacifiques sont encore rompues : tel est du moins le bruit général. Le nouveau commissaire anglois avoit paru, dans ses premières conférences, disposé à céder sur quelques-uns des articles auxquels notre ministère tient avec le plus de fermeté. La déclaration qu'il a faite, d'après des instructions ultérieurement reçues, a fait évanouir cet espoir. On assure que M. le comte de Vergennes lui a signifié, avant-hier, que le Roi ne pouvoit accepter et n'accepteroit jamais les propositions que le cabinet de Saint-James donne pour son dernier mot. Dans la position où se trouvent l'Allemagne, la Hollande et l'Espagne, cette nouvelle est très-affligeante. D'un côté, l'on voit un orage affreux près d'éclater : en Hollande les choses ne peuvent rester longtemps comme elles sont. Si la puissance stathoudérienne n'est point abattue, les Bataves et les Bretons ne tarderont pas à se réconcilier. Il est vrai que notre influence dans la République, et la disposition qui y règne dans les esprits, annoncent cette révolution comme prochaine. Celle que l'on prévoyoit dans le cabinet de Madrid n'ayant pas eu lieu, on doit craindre que la prise de Gibraltar ou la levée du siége de cette place ne soit l'époque d'une paix particulière entre l'Espagne et l'Angleterre. Au reste, notre ministère, trop sage pour n'avoir pas prévu les maux que peut entretenir la continuation de la guerre, est, à ce que l'on croit, certain que les premières nouvelles de l'Amérique septentrionale et des grandes Indes forceront les Anglois à se soumettre.

(1) Voir sur Jacques Aymar et Bleton et les prodiges contestés de leur baguette divinatoire, l'*Histoire du merveilleux dans les temps modernes*, de M. Figuier, tom. II.

LETTRE VINGT-TROISIÈME.

De Versailles, le 19 août 1782.

Depuis l'arrivée de M. le comte de Grasse on semble le plaindre et l'excuser. Un seul domestique faisoit son cortége. La noblesse le protége, sa fortune est immense. Aussi ses amis sont remplis de confiance dans l'issue du conseil de guerre qui le jugera. Il est vrai que ses adversaires sont puissants. M. de Bougainville, contre lequel il porte neuf chefs d'accusation, est chaudement soutenu par la maison d'Orléans. Mais on trouvera le moyen *d'arranger* tout cela. Chacun a sans doute fait de son mieux : le sort a voulu que les choses tournassent mal ; c'est le sort qui a tort. On mettra les parties hors de cour, et les intérêts particuliers, les affections personnelles des chefs de la nation et des armées, continueront à être au nombre des causes qui doivent à jamais influer sur nos destinées.

Du 21 août.

M. de Grasse a eu un entretien d'une demi-heure avec le Roi : il a dîné chez le ministre de la marine ; on l'a vu se promener d'un air satisfait au milieu des courtisans. Ainsi, plus de conseil de guerre ; il n'a d'autre jugement à craindre que celui du public, et il en sera quitte pour ne paroître ni aux promenades, ni au spectacle, ni dans les ports de mer. Plus la cour semble le disculper, plus la ville l'inculpe, et les discours des capitaines de corsaires et de navires marchands, arrivés des Indes occidentales, ont renouvelé les cris et les murmures contre lui.

C'est aujourd'hui qu'a dû commencer la terrible symphonie du détroit. On commence à craindre que l'escadre angloise n'entre dans Gibraltar, n'y jette des hommes et des provisions et n'en reparte sans que les lourdes machines que conduit don Cordova puissent y mettre obstacle. On assure que le gouverneur Elliot n'a besoin que de munitions pour mettre en jeu des machines infernales qui valent bien les fameuses batteries flottantes.

On est occupé ici d'une affaire fort singulière qui vient de se passer dans un régiment étranger. Un jeune officier dont l'extérieur n'annonce pas beaucoup d'esprit, avoit été envoyé dans la capitale pour ce qu'on appelle faire des hommes. Au bout de six

semaines il a fait passer au régiment douze grands gaillards bien bâtis qui peu après ont été suivis de huit autres. La surprise de l'état-major a été extrême. Le jeune homme reçoit ordre de revenir, tombe malade en route, et arrive cinq jours trop tard à la garnison. A peine a-t-il paru, qu'on le traine en prison. Le lieutenant-colonel avec main-forte vient saisir ses papiers, parmi lesquels se trouvoient les certificats de médecins qui justifioient son retard : on les met en pièces. Enfin on arrache l'uniforme à ce malheureux officier et on le conduit hors des portes de la ville, avec défense de se réclamer jamais du régiment. Il rencontre la maréchaussée, qui l'interroge ; l'injonction qui lui a été faite l'effraye, ses réponses sont vagues et embarrassées. Il est pour la seconde fois mis au cachot. Enfin, il raconte son histoire; on fait venir un officier du régiment ; la liberté lui est rendue, mais les défenses qui lui avoient été faites lui sont renouvelées, avec des menaces terribles. Le jeune officier est arrivé ici : son infortune a intéressé quelques protecteurs. Il a fait parvenir au Roi un mémoire dans lequel il demande justice ou un échafaud. Ce mémoire est écrit avec la plus grande énergie : les détails dans lesquels on y entre sur les vexations intérieures de la justice militaire font frémir d'horreur.

Du 23 août.

L'arrivée de M. le comte de Grasse a prévenu la révolution qui se préparoit dans notre ministère. Le valet de chambre Thierry a attaché le salut du marquis de Castries à celui de son parent, et les choses se sont arrangées de manière que l'un reste le meilleur ministre possible de la marine, et l'autre un habile, brave et prudent chef d'escadre.

Le gouvernement a reçu ces jours-ci des dépêches importantes de l'Amérique. Elles offrent la plus agréable perspective pour les opérations militaires qui termineront cette campagne et la guerre peut-être dans ces contrées ; mais les nouvelles qu'elles renferment sur la division qui règne parmi les membres du congrès, et l'apostasie de quelques-uns de ceux qui nous étoient le plus affectionnés, ont de quoi nous alarmer. Il ne faut qu'une victoire pour mettre tout d'accord, et il paroît difficile que sir Carleton échappe aux combinaisons formées pour l'expulser ou le prendre.

Voilà M. de Castries raffermi; mais il s'en faut bien que M. de Ségur le soit. Le mécontentement est universel contre lui. Il est très-dur et se laisse facilement prévenir. On sait que le Roi ne l'aime point, et l'on croit que M. de Caraman sera bientôt son successeur. En ce cas, les bureaux auront été fort inutilement occupés, jour et nuit, à une nouvelle ordonnance militaire qui va paroître et dont on a fort mauvaise idée. On la compare à un habit d'arlequin, fait de pièces rapportées de Prusse, d'Autriche, de Brunswick et de Cassel.

LETTRE VINGT-QUATRIÈME.

De Versailles, le 27 août 1782.

Les amis de M. de Bougainville, M. le duc de Chartres et M. le comte d'Estaing à leur tête, paroissent avoir obtenu que le conseil de guerre dont il a été question pour juger M. le comte de Grasse auroit effectivement lieu. Mais à quoi servira cette auguste assemblée de nos vieux marins, puisque la cour a déjà prononcé, et qu'elle peut chez nous, par le souffle le plus léger, faire pencher la balance de Thémis? Des gens qui n'aiment pas M. de Grasse plus qu'un autre, prétendent que M. de Bougainville a tort de faire jactance des huit cent soixante-quinze boulets qu'il a reçus dans le corps de son vaisseau, puisque probablement, s'il n'avoit pas abandonné son général, il l'auroit sauvé, il auroit évité tant de coups, et rendu la journée du 12 avril moins malheureuse pour nous.

Il paroît qu'il ne sera plus question de paix jusqu'à ce que le sort de Gibraltar soit décidé. C'est alors qu'en renonçant à cette place, enlevée par la force des armes, les ministres britanniques pourront se soustraire aux reproches de la nation; et en Angleterre de tels reproches tirent à conséquence bien autrement qu'ailleurs. On prétend même que l'Espagne ne voulant consentir à la paix qu'après être rentrée dans cette possession, le cabinet de Saint-James n'a qu'en apparence le dessein de s'y opposer. Quant à l'indépendance de l'Amérique, elle n'est plus un problème. La Grande-Bretagne, après tout, trouvera dans cette révolution des avantages supérieurs à ceux qu'en peuvent attendre

les autres puissances de l'Europe. La différence qui existe entre les caractères des habitants des diverses provinces qui composent cette mosaïque politique (l'Amérique septentrionale), les intérêts opposés qui ne peuvent manquer de les diviser bientôt, laissent à l'Angleterre l'espoir que ces enfants égarés seront obligés un jour de se jeter de nouveau dans ses bras pour éviter les suites funestes des divisions intestines dont ils sont menacés. L'objet du cabinet de Saint-James est, à ce qu'on assure, de préparer cet événement par les conditions artificieuses du traité. Mais la sagacité et la fermeté de notre ministère déconcertent ses vues; et qui sait si dans le sein d'une république dont les pièces sont mal assorties, mais dont le sol peut suffire à ses habitants, il ne s'élèvera pas une puissance qui saura maintenir l'harmonie sous ses lois, et, loin d'en recevoir d'aucun autre État, étendra peut-être sa domination sur des voisins que leur position semble destiner à y être soumis?

Du 30 août.

Vous vous rappelez, Monsieur, l'inimitié qui subsistoit entre le comte d'Estaing et le marquis de Bouillé. Le Roi ayant jugé que les services de ces deux officiers lui seroient utiles pour effacer la tache que M. de Grasse a faite à l'honneur de nos armes, Sa Majesté s'est chargée elle-même de leur réconciliation. La joie que cause la nomination de ces généraux fait oublier le malheureux choix qu'ils sont chargés de réparer. Voici la suite des couplets que je vous ai dernièrement envoyés à ce sujet :

Éole, ami des Anglois,
En un moment de chasse,
Leur donna sur les François
Une espèce de succès
En grâce, en grâce, en grâce.

Ne soyez pas glorieux
Que Rodney nous surpasse;
Nous n'en sommes pas honteux,
Vous êtes victorieux
Par grâce, par grâce, par grâce.

Paris, navire guerrier
De la première classe,
Fait graver sur son voilier :
« Jamais ici de quartier,
Ni grâce, ni grâce, ni grâce! »

Au siége de Gibraltar,
Qu'un grand homme nous trace,
Vous venez, nos fils de Mars,
Vaincre sous ses étendards,
Sans grâce, sans grâce, sans grâce

Guichen, ainsi que Crillon,
D'une intrépide race,
Sous notre blanc pavillon
Font un autre carillon
Sans grâce, sans grâce, sans grâce.

On s'attend à recevoir bientôt avis de la prise de Gibraltar (*Gilles le bâtard*), suivant nos poissardes. Tout part de là pour prendre la Jamaïque, et dans l'intervalle MM. Washington, Rochambeau et Vaudreuil seront entrés dans New-York. Avec de si belles espérances, nous pouvons tout pardonner à M. de Grasse.

LETTRE VINGT-CINQUIÈME.

De Versailles, le 2 septembre 1782.

Les lettres de quelques officiers du camp de Gibraltar rabattent un peu de la présomption avec laquelle nous semblions voir déjà cette place subir le sort de Mahon. Les batteries flottantes ne sont plus que des machines difficiles à mettre en œuvre et d'un effet incertain; les assauts qu'on se proposoit de donner n'ont plus l'air que d'inutiles actes de témérité : les sorties des assiégeants peuvent détruire en une nuit le fruit d'immenses travaux de plusieurs semaines. Attendons cependant encore huit jours avant de prononcer sur le sort de cette mémorable entreprise.

On croit toujours qu'il y aura un conseil de guerre pour juger les coupables du 12 avril. Les principaux officiers du corps de la marine ont présenté au Roi un mémoire dans lequel ils déclarent que s'il n'est fait une justice éclatante, ils donneront leur démission plutôt que de servir avec des gens déshonorés aux yeux du public. On assure que le Roi a remis au ministre de la marine le journal de M. de Grasse avec des notes de sa propre main.

Nous avons été à la veille de nous brouiller avec la Hollande. Le Roi a fait menacer les États-Généraux de les traiter en ennemis, s'ils ne remplissoient avec plus de bonne foi et d'exactitude les engagements qu'ils ont contractés par le plan d'opération arrêté entre les deux puissances. Leurs Hautes Puissances ont fait de nouvelles promesses, quitte à les éluder comme tant d'autres.

Du 6 septembre.

Les nouvelles que la cour vient de recevoir du camp de Buenavista sont très-peu satisfaisantes. La haine et la jalousie que partout ailleurs qu'en France on semble généralement concevoir contre les étrangers, annoncent au duc de Crillon des obstacles auxquels il ne s'attendoit pas. Il n'y a de prêtes que

deux batteries flottantes : les autres, grâce à la lenteur espagnole, ne le seront que vers le 20 de ce mois, précisément à l'époque où la mer ne permettra plus de les employer. D'autre part, on prétend qu'il s'est élevé dans la garnison de la place des divisions, dont l'habileté et la prudence des gouverneurs ont peine à prévenir les suites. Le peu d'unanimité qui a toujours régné entre les Anglois et les Hanovriens a dégénéré en disputes meurtrières, et peu s'en est fallu qu'elles ne devinssent plus destructives encore que les bombes et les canons des Espagnols. Le désordre qui en est résulté a suspendu pendant vingt-quatre heures le feu des assiégés. De telles fermentations sont de nature à n'être jamais calmées, et serviront peut-être mieux les assiégeants que toutes leurs inventions diaboliques.

Le goût des mystifications a repris avec une sorte de fureur. Le duc de Gadagne, de la famille Galeassi, est notre mystificateur par excellence. Nos grands faiseurs en ce genre sont, après lui, le peintre Musson, bouffon de cour, de ville et de petites-maisons, et un M. Boyer, bâtard d'un négociant de Bordeaux, troubadour et jongleur à la mode. Ces messieurs et quelques autres de leur bande ont trouvé très-plaisant, ces jours derniers, de rassembler les filles les plus huppées de l'Opéra, sous le prétexte de les faire souper avec les principaux officiers des capucins de la ville de Rome, à qui elles seroient annoncées comme des femmes de la plus haute distinction. On leur a témoigné pendant tout le repas le respect le plus profond, et enfin, à la pénible contrainte qu'elles avoient été obligées d'observer pour soutenir leur rôle, a succédé ensuite l'humiliation de se voir traitées par les prétendus capucins avec le dernier mépris et le libertinage le plus audacieux.

LETTRE VINGT-SIXIÈME.

De Versailles, le 9 septembre 1782.

On vient d'arrêter et de renfermer à la Bastille deux Anglois que l'on dit également distingués par leur naissance et par leur rang. Ils faisoient passer à leur cour et à celle de Pétersbourg, dit-on, des avis que la libéralité la plus prodigue leur procuroit. Ils

seront sacrifiés aux mânes de la Motte et des Tyries. Il s'est fait depuis quelque temps beaucoup d'expéditions de cette nature. Le fossoyeur de l'église Saint-Paul a été mis aux cabanons, pour avoir dit en confidence à quelque indiscret qu'il avoit enterré dans une nuit vingt-deux personnes mortes subitement dans ce redoutable séjour.

Il est décidé que le lord Howe ira porter du secours à Gibraltar, et probable qu'on ne lui opposera point d'obstacles. Le Roi a ordonné que le journal de M. le comte de Guichen soit envoyé au Roi d'Espagne. Don Cordova y est fortement inculpé.

Le Roi a écrit, dit-on, à Sa Majesté Catholique, pour lui représenter combien l'humanité souffre de voir tant de braves gens exposés à des dangers peut-être inutiles, et lui demande de se faire rendre un compte exact de la possibilité de s'emparer de Gibraltar avant de sacrifier la vie de tant d'hommes précieux.

M. de Sainte-Foy, ancien surintendant des finances de M. le comte d'Artois, a été décrété de prise de corps. Il a jugé à propos de ne point attendre l'exécution de ce jugement provisoire; il a pris la fuite, et sa maitresse l'a accompagné, exemple que bien peu de ces belles suivront dans la mauvaise fortune de leurs amants.

Du 12 septembre.

La grande nouvelle du moment est l'alliance de la Russie avec l'Angleterre. Les papiers anglois l'ont annoncée il y a quelque temps; maintenant on la dit conclue. On prétend même que ce discours a échappé à M. Fitz-Herbert à la réception des dernières dépêches de sa cour : « Voilà les choses bien changées de face! Le ministère françois pourra regretter la froideur avec laquelle il a reçu les ouvertures que je lui ai faites. » Quoi qu'il en soit, il paroît certain que le ministère anglois s'attend à figurer d'une manière brillante à la rentrée du Parlement. Nous commençons à craindre qu'il ne se flatte avec raison d'y triompher de nos mauvais succès devant Gibraltar. On n'appréhende pas moins que cette époque, à laquelle M. Fitz-Herbert nous renvoie pour connoître les véritables sentiments de la nation sur la grande question de l'indépendance de l'Amérique, ne soit celle où les Anglois récueilleront les fruits de l'adresse avec laquelle leurs émissaires

ont semé la division dans les États-Unis. La levée du siége de Gibraltar, l'alliance avec la Russie, la défection du Congrès, sont trois malheurs dont nous sommes menacés, et dont nous pourrions être frappés à la fois. L'esprit qui règne dans les troupes espagnoles a de quoi justifier nos alarmes quant au premier article. L'envoi prochain de nouvelles troupes dans l'Amérique nous tranquillise un peu sur le sort de notre ouvrage dans cette contrée, et nos intrigues dans le Levant peuvent rabattre les espérances que les Anglois fondent sur les secours de la Russie. Les choses en sont venues au point qu'une guerre entre le Turc, la Pologne et la Czarine semble inévitable. Les affaires de la Pologne et d'Allemagne peut-être donneront assez d'occupation aux armes de la dernière. Mais il est douteux que nos ministres puissent tenir la parole qu'ils ont donnée à notre bon Roi d'empêcher qu'il se trouve engagé dans une guerre du continent.

LETTRE VINGT-SEPTIÈME.

De Versailles, le 15 septembre 1782.

La contenance de nos ministres a d'abord laissé pénétrer combien les nouvelles qu'ils viennent de recevoir d'Amérique sont peu agréables. On sait en gros que M. de Rochambeau témoigne des inquiétudes sur les suites que peuvent avoir le peu d'harmonie, l'inimitié même, qui règnent entre les troupes américaines et les troupes françoises. S'il est vrai qu'une partie des provinces de ce continent refusent de fournir aux taxes, et commencent à secouer le joug du Congrès, l'époque où on regardoit la révolution prête à se consommer pourroit être celle où les grands projets de l'indépendance de ces colonies s'en iroient en fumée. Il n'en sera pas de même dans l'Amérique méridionale, si les peuples de ces contrées réussissent à secouer le joug des Espagnols, comme il est certain qu'ils le tentent. Et l'on commence à craindre que l'issue de cette guerre ne soit bien différente de ce qu'on pensoit il y a six mois.

M. de Besance, maître des requêtes, fameux par l'enlèvement de sa femme que le rédacteur du *Courrier de l'Europe* a conduite à Londres, et qui a fini par devenir marchande de modes

à Édimbourg, présidoit ces jours derniers à une assemblée de nouvellistes dans le parc du château. On discouroit vivement sur le siége de Gibraltar; on alloit emporter cette forteresse d'assaut, lorsqu'un orage affreux survint, et les nouvellistes, courant hors d'haleine, ne parvinrent à un abri que trempés et dans un état à faire pitié. Le Roi s'amusa beaucoup de cette aventure, et en railla même M. de Besance le soir; mais elle donna lieu à de fort mauvaises plaisanteries dans la galerie, et on eut la témérité de comparer le sort qui attend l'armada dirigée contre Gibraltar à celui de nos pacifiques discoureurs.

Du 20 septembre.

Les négociations pacifiques vont toujours leur train, mais on ne croit plus du tout à leur succès. Quand même Gibraltar seroit pris, ce dont il est permis de douter, le cabinet de Saint-James n'est pas moins déterminé à ne jamais reconnoître l'indépendance absolue des Américains. Ces peuples seront gouvernés par leurs propres lois, le Congrès sera converti en Parlement; mais George III ne renoncera point à être leur roi. Le premier pas que la France ait à faire à cet égard, c'est d'apaiser les divisions qui se sont élevées dans les États-Unis en y envoyant des espèces. Les ordres sont donnés, et il paroît que suivant le plan proposé par M. de Castries à son entrée dans le ministère, les caisses de louis d'or seront escortées par une armée considérable. On portera à trente mille hommes les troupes que M. de Rochambeau commandera dans l'Amérique. Ce qui nous manque, c'est de l'argent. M. de Fleury a rouvert le carton de projets d'édits bursaux que M. Necker avoit relégué avec les papiers inutiles. Il en a mis plusieurs sous les yeux du conseil d'État, et l'on s'attend à en voir arriver un portefeuille au Parlement.

Nos spéculateurs politiques ont toujours les regards fixés sur le continent. Ils y voyoient renaître, il y a peu de temps, le système du duc de Choiseul, et n'annonçoient pas moins que la réalisation du fameux partage dont on a attribué le plan à ce ministre. Présentement, ils prétendent que l'habile politique du Roi de Prusse n'a point réussi, comme on le disoit, à désunir les deux cours impériales; que leurs brouilles n'ont jamais existé

ou n'étoient qu'une feinte; enfin, qu'elles s'entendent mieux que jamais, au grand détriment du Turc et sinon des habitants de la Pologne, au moins de la constitution de cette malheureuse république. Il est certain que des troupes en marche de toutes parts vers ses frontières se préparent à la resserrer pendant la prochaine Diète, qui sera plus importante encore, selon les apparences, et moins libre peut-être que les précédentes; et les Ottomans semblent déjà sentir que les maux intérieurs auxquels ils sont en proie sont un triste prélude de ceux dont ils sont menacés au dehors.

Une chose qui vous surprendra, Monsieur, et que l'on assure cependant, c'est que la nomination de M. le comte d'Estaing au commandement de la flotte ne tenoit qu'à lui-même. Il l'a refusé jusqu'à dimanche dernier; enfin il s'est rendu aux vœux de la nation. Ce général partira aussitôt que les nouvelles de Gibraltar détermineront la grande expédition pour les Indes occidentales.

LETTRE VINGT-HUITIÈME.

De Versailles, le 21 septembre 1782.

Un mot heureux du duc de Nivernois forme l'anecdote du jour. La Reine remarquoit qu'il n'y a point de légende à la médaille du chapitre dont elle vient de se déclarer la protectrice. Cette médaille représente d'un côté l'image de la Vierge, et de l'autre celle de la Reine. « La légende, dit le galant élève ou fils de Voltaire, se présentera à l'esprit de tout le monde. En voyant la Mère de Dieu, on dira : *Ave, Maria;* et pour le portrait de Sa Majesté, on continuera : *gratia plena.* »

Du 24 septembre.

L'ombre du comte de Maurepas continue de nous gouverner; madame de Maurepas et l'abbé de Viry, son homme de confiance, en sont les organes. Le Roi les consulte sur toutes les affaires importantes. Ce secret est la clef de la fermeté avec laquelle Sa Majesté prononce souvent dans le conseil, au grand étonnement de ses ministres. L'abbé de Viry a infiniment d'esprit et de connoissances : on ne doute point qu'il n'entre un jour dans le

ministère. Cette découverte, que viennent de faire les amis du duc de Choiseul, les déconcerte d'autant plus que M. de Vergennes et M. Amelot forment avec ces conseillers secrets un quatuor qui deviendra tôt ou tard funeste au comte de Ségur et au marquis de Castries, malgré l'esprit de soumission dont ils sont armés. La Reine est leur protectrice, et il n'en faut pas moins pour balancer dans l'esprit du maître les impressions qui y sont gravées contre tout ce qui tient à l'ex-ministre justement célèbre. Il subsiste toujours entre celui-ci et la Reine une correspondance intime que le Roi ignore si peu, que souvent il demande à son auguste épouse ce que pense le duc de Ch...... sur ce qui se passe. On prétend qu'à une semblable question au sujet de Gibraltar, la Reine répondit dernièrement que le duc pensoit que cette place ne seroit pas prise, et que comme, selon les apparences, M. de Vergennes avoit fait entrer cette conquête dans ses combinaisons pour la paix, il lui paroissoit impossible qu'elle se fît cette campagne. C'est d'après ce discours, ajoute-t-on, que le Roi a voulu que M. Gérard de Rayneval allât à Londres, bien plus pour sonder les véritables dispositions du ministère britannique que pour aucune négociation sérieuse. Cet émissaire a été éconduit par le comte de Shelburne, s'il faut en croire quelques lettres, et le fin Breton lui a dit que dans l'état des choses toute conférence devoit être suspendue jusqu'à ce que l'on eût des nouvelles de l'expédition du lord Howe, et qu'après tout ce délai ne seroit pas long. Le sort de Gibraltar, et peut-être celui de l'Angleterre, devront être décidés avant le 10 octobre.

Du 27 septembre.

Tout est dit à Gibraltar, ou peu s'en faut. Le siége de cette place est levé, selon toute apparence. On s'étoit vanté avec enthousiasme des lignes de communication, des batteries de terre et de mer qu'on avoit accumulées autour de ce roc. Le bon Elliot laissoit tout faire, attendant que tout fût fini pour tout détruire, ce qui a été l'affaire d'un jour. On écrit qu'il est difficile de peindre la consternation de nos officiers et de nos troupes sur la perte de ces fameuses batteries flottantes, invulnérables, disait-on, et qui ont été réduites en poudre dès qu'elles se sont fait

voir. Les petites jouissances de l'envie satisfaite consolent, ajoute-t-on, les Espagnols. Le lord Howe n'avoit plus qu'à se montrer pour mettre fin à ce siége d'une manière bien peu honorable pour les assiégeants, et surtout pour la foiblesse que nous avons eue de nous mettre dans leur nombre.

Dans quelles angoisses ne nous met pas la crainte que le lord Howe, victorieux en Europe, ne soit favorisé par les vents pour aller recueillir à l'entrée de l'hiver, dans le nouveau monde, les lauriers que Rodney a semés ce printemps, tandis que les généraux espagnols, et les nôtres même, auront des pertes à réparer sur les côtes de l'Andalousie, et que nos ministres seront occupés à rédiger de nouveaux plans pour remplacer ceux que le sort a déconcertés contre leur attente!

LETTRE VINGT-NEUVIÈME.

De Versailles, le 30 septembre 1782.

Le désastre des batteries flottantes, la perte surtout des braves gens qui les montoient, et la très-grande probabilité qu'il en sera encore sacrifié inutilement un grand nombre, ont fait la plus vive impression sur notre monarque. Ce nouveau revers a ravivé la plaie que ceux dont il a été précédé ont faite dans le cœur paternel de Sa Majesté. « Il faut avouer, a-t-elle dit aux ministres de la guerre et de la marine, que voilà une campagne bien glorieuse pour mes armes! » Les courtisans, qui gagnent aux révolutions ministérielles, ne doutent point que la fin de cette campagne n'en soit l'époque. On prétend que le duc de Choiseul et madame de Maurepas se rapprochent, et que les deux partis qui ont divisé notre cour vont se réunir. Si cette espèce de prodige n'est pas impossible, il doit s'opérer près d'un souverain l'ennemi déclaré des intrigues et des cabales. Celles qui se faisoient relativement à l'affaire de MM. dé Grasse et de Bougainville ayant été dévoilées au Roi, Sa Majesté a conseillé à M. le duc de Chartres de faire quelque long voyage, et ce prince se dispose à partir pour l'Italie. La modestie de son train sera remarquable. Son Altesse ne sera suivie que par deux valets de chambre et quatre valets de pied. Trois seigneurs de sa cour

l'accompagneront, et son train ne consistera qu'en deux berlines et un fourgon de bagages.

Les affaires du continent prennent une tournure désagréable pour nous. Il paroît que l'adresse avec laquelle notre ministère a ménagé jusqu'à ce moment les deux partis qui divisent l'Europe est à bout. L'alliance formidable qui est depuis longtemps prête à se former contre nous touche à sa conclusion. Nous espérons cependant que l'Angleterre en sera exclue. Selon toutes les apparences, nous resterons unis à la maison d'Autriche; mais nous ne pouvons guère nous flatter de jouer de sitôt, avec avantage, un rôle actif dans les mouvements qui préviendront probablement la fin d'une guerre qui nous occupe tout entiers. Nous éprouvons déjà des embarras pour les fonds nécessaires à sa continuation. Le Parlement résiste aux édits bursaux qui lui ont été proposés, et un parti violent répugne d'autant plus au Roi que cette campagne l'a très-vivement affecté. M. Joly de Fleury a voulu quitter le timon de la finance; Sa Majesté a refusé sa démission.

Quel que soit le sort de Gibraltar, il paroît que le plan de M. de Castries sera suivi, et qu'il sera envoyé dans l'Amérique septentrionale des forces formidables, qui auront le double objet d'expulser les Anglois et de contenir les Américains. On parle du rappel de M. de Rochambeau.

Le Parlement paroît l'organe des véritables sentiments de la nation à l'égard des impôts projetés. Une campagne malheureuse n'est en effet pas propre à disposer favorablement les contribuables. Le peuple ne raisonne pas, surtout quand il souffre. Le mécontentement se manifeste par une estampe bien gravée. Elle représente le château de Versailles; on voit dans un appartement M. Necker, que l'Envie dérobe à la vue du monarque par un voile en forme de masque; dans l'enfoncement est le Roi avec la foule des courtisans que l'économie de ce directeur des finances affamoit, et qui se réjouissent de l'effet de leurs intrigues; d'un autre côté est Henri IV, qui gémit et qui cherche en vain à faire réfléchir des rayons de lumière sur les yeux de son descendant; l'atmosphère épaissie de la cour intercepte le jeu des rayons que fait mouvoir le miroir de la Vérité.

Du 6 octobre.

Vous ne doutez pas, Monsieur, de l'impatience avec laquelle nous attendons des nouvelles de Gibraltar. Le brave Elliot n'est point homme à se laisser surprendre ni corrompre. L'expérience de près de quatre années prouve que les Espagnols ne réussiront pas à lui couper les vivres. Ainsi, l'on regarde généralement ici comme une folie la continuation du siége, si un assaut aussi périlleux qu'inutile peut-être ne l'emporte.

Le prince de Guéménée est en faillite ouverte : on dit que ses dettes montent à quinze millions. Le Roi lui a accordé des lettres de surséance pour trois mois seulement. A leur expiration, la justice suivra son cours si ses affaires ne sont pas arrangées. Son intendant, riche, dit-on, de 100,000 livres de rente, et son maître d'hôtel ont été arrêtés.

La cour n'ira point à Marly, les médecins ayant trouvé ce séjour trop humide dans cette saison.

Les courses de chevaux ont recommencé avant-hier. C'est toujours le marquis de Conflans qui est le juge.

LETTRE TRENTIÈME.

De Versailles, le 9 octobre 1782.

La cour restera à la Muette jusqu'au 29 de ce mois. On parle de divers changements importants. Entre autres, on dit que la vieille princesse de Marsan rentrera dans les fonctions de gouvernante des Enfants de France, et qu'alors on lui donnera une survivancière. Il est facile de deviner sur qui le choix tombera : de tout temps cette belle place a été donnée aux favorites et amies intimes de la Reine; il est de toute justice que la mère choisisse la bonne de ses enfants.

Nous avons adopté la méthode angloise pour affoiblir par des illusions flatteuses l'impression de malheurs trop réels. On ne parle déjà plus du désastre des batteries flottantes. Cinq ou six lettres de différentes places du Levant nous affirment la prise de Madras, dont il est bien plus doux de s'occuper. On se rappelle que des nouvelles du même genre circulèrent à Versailles et dans Paris, lorsqu'on s'y désoloit de l'affaire du 12 avril. Les

unes et les autres ont sans doute la même source, et ces grands avantages dans l'Inde s'évanouiront quand nous en aurons quelques petits plus réels d'un autre côté.

Il est bien moins question de paix que des alliances négociées depuis longtemps par le ministère anglois. Je vous ai parlé de la confiance du Roi en l'abbé de Viry. Sa Majesté avoit eu dessein de l'envoyer à Londres pour y négocier en son propre nom et sans entremise des ministres. L'abbé, intimidé par l'exemple qu'a donné M. le duc d'Aiguillon, a éludé cette commission délicate; mais il s'est, comme de raison, vanté à quelques amis discrets de l'honorable proposition qui lui en avoit été faite.

Du 10 octobre.

Il s'est répandu un bruit trop singulier pour ne pas vous en faire part, quoique selon les apparences il n'ait point de réalité. Le Souverain Pontife, dit-on, aussi peu heureux comme prince temporel que comme pape, a été obligé de quitter ses États et s'est réfugié à la cour du duc de Toscane. Il est certain que le peuple romain est fort mécontent, que la disette se fait depuis quelques mois vivement ressentir dans l'État ecclésiastique, que les surcharges d'impôt, la rareté des espèces, occasionnée par les réformes des princes catholiques, et le népotisme, font beaucoup fermenter les têtes romaines.

On craint que la Russie ne se déclare pour l'Angleterre, si Gibraltar succombe. Alors cette dernière puissance acquerroit plus d'un allié à la fois. M. de Saint-Priest, notre ambassadeur à Constantinople, marque que l'on a découvert la trame odieuse qui a mis cette ville à deux doigts de son entière destruction. Le Divan est divisé en deux partis; l'un, celui qui paroît l'emporter, est livré au cri général du peuple, qui veut la guerre; l'autre, plus prudent, vouloit que l'on achetât la paix par les plus grands sacrifices. Il proposoit de détourner l'ambition de la Russie du côté de l'Asie, de seconder ses vues pour le commerce de cette partie du monde par la mer Caspienne et le Volga, et de favoriser ses projets de conquête sur la Perse. Ce ne seroit peut-être pour la Porte Ottomane qu'éloigner le danger, et non le dissiper. Mais les circonstances où elle se trouve lui rendent précieux les moyens de gagner du temps.

LETTRE TRENTE ET UNIÈME.

De Versailles, le 12 octobre 1782.

Les dernières nouvelles d'Espagne ont bien rabattu de nos espérances sur Gibraltar. Il ne paroît pas que les assiégeants se soient emparés de quelques ouvrages, comme on l'avoit dit. Au reste, ils pourroient bien être du nombre de ces joueurs d'échecs auxquels on donne la tour sans craindre de perdre la partie.

On mande que M. le duc de Bourbon a bravement soutenu l'honneur de sa nation et de son sang contre un grand d'Espagne qui s'étoit permis des propos peu décents sur Monseigneur le comte d'Artois. Le digne héritier du nom de Condé a fait sortir l'Espagnol du camp et lui a donné trois grands coups d'épée qui, s'ils ne le font pas mourir, lui apprendront à vivre.

La médisance dégénère bientôt chez nous, et partout ailleurs peut-être, en calomnies. On a répandu que le prince de Guéménée étoit parti pour l'Italie avec un million. Rien de plus faux : il est en Touraine, chez le prince de Montbazon, son père, où il attend que ses affaires soient arrangées. Sa famille est déterminée à faire les plus grands sacrifices pour lui conserver, et à la princesse son épouse, les deux plus belles charges du royaume.

On écrit de Genève que l'appareil militaire en a fait fuir les arts, le commerce et l'aisance. Cette ville ne ressemble à ce qu'elle étoit que par ses bâtiments, et ils ne sont plus habités. La moitié des maisons est à louer. La verge du despotisme s'y fait sentir chaque jour de plus en plus vivement, et les malheureux Genevois regrettent de n'avoir point perdu le nom de républicains en perdant leur liberté. Soumis à un maître, ils espéroient trouver au moins un père, et jouir des adoucissements que les lois apportent à la rigueur de l'autorité. Entre un grand nombre de traits que contiennent les lettres de ceux qui osent écrire, je vous citerai celui-ci, qui a quelque chose de plaisant. Le 1er octobre, à la Comédie, un des magistrats de Genève aperçut dans une loge une dame, de qui il est éperdument amoureux, en pastourelle, avec un officier piémontois. Il courut se placer derrière son rival, et le pressa du genou si vivement que le Piémontois s'en plaignit plusieurs fois d'une manière très-douce. Le négatif

redoubla alors plus rudement. L'officier appela la sentinelle et fit arrêter le brutal. Le comte de Marmora, commandant des troupes piémontoises, instruit du fait, a condamné le magistrat à se mettre à genoux sur la place publique, pour y demander pardon à l'officier offensé, et à recevoir ensuite quinze coups de bâton en présence des troupes de Sa Majesté Sarde. Le négatif, après avoir essuyé vingt-quatre heures de corps de garde, a fait le 3 son amende honorable, l'épée au côté, et de si bonne grâce, que le comte de Marmora lui a fait remise des quinze coups de bâton.

Du 17 octobre.

M. le comte d'Estaing est certainement parti pour l'Espagne. M. le duc de Chartres a subitement donné contre-ordre pour les préparatifs de son départ : il n'est, dit-on, que retardé. Ce prince vient de congédier un de ses anciens serviteurs, M. Seguin, trésorier de sa maison. M. Seguin a le malheur d'avoir des maîtresses fécondes. Il seroit plaisant que ce fût le motif de sa disgrâce. Cet article, il est vrai, lui coûte un peu cher.

Le duc d'Aranda ayant été appelé avant-hier ici, resta enfermé pendant une partie de la nuit avec M. le comte de Vergennes, ensuite un courrier fut expédié à Madrid. Hier, deux courriers d'Espagne sont arrivés à deux heures l'un de l'autre. On garde le silence sur les nouvelles qu'ils ont apportées et sur tout ce qui se passe; mais les physionomies ministérielles, les plus exercées à se déguiser, laissent la tristesse et l'inquiétude percer à travers leurs grimaces. On prétend que la conférence d'avant-hier avoit pour objet l'ascendant que le parti anglois prend de plus en plus à la cour de Madrid, et tout l'avantage qu'il retire tant de la situation embarrassante où Sa Majesté Impériale se trouve à l'égard de Gibraltar, que des offres séduisantes du cabinet de Saint-James. Quant aux nouvelles d'hier, elles annoncent, dit-on, qu'après une action à la mode de cette guerre, c'est-à-dire où une partie des escadres seulement a combattu, don Cordova s'est vu forcé de laisser la mer libre à l'amiral anglois, et de rentrer à Cadix avec la plupart des vaisseaux de son arrière-garde entièrement désemparés. Le parti Choiseul a l'air triomphant : on dit tout haut que M. du Châtelet et M. de Talaru vont entrer dans le ministère.

LETTRE TRENTE-DEUXIÈME.

De Versailles, le 20 octobre 1782.

Les dernières dépêches de M. de Vaudreuil ont donné beaucoup d'inquiétude. L'infériorité des forces qu'il commande l'obligera de rester dans le port de Boston jusqu'à l'arrivée des renforts qu'il sollicite, et dont la prolongation du siége de Gibraltar a retardé le départ. On n'avoit pas douté que cette place ne fût prise avant le 15 septembre. L'événement a déconcerté les combinaisons de notre cour, tant pour les opérations de l'Amérique septentrionale que pour les négociations de la paix. Il a été expédié à M. de Guichen et à M. de la Motte-Piquet l'ordre de revenir à Brest. On croit que ce dernier sera envoyé sur-le-champ avec quelques vaisseaux et un convoi à M. de Vaudreuil, et deux millions pour les États-Unis. Quant à la paix, on parle encore d'un congrès, et il est certain que la cour de Madrid est prête à recevoir la paix à tout prix.

Le cri est général contre le prince de Guéménée. Le lieutenant de police lui a donné un conseil salutaire en l'engageant à quitter Paris. Le gouvernement se fait, comme de raison, faible vis-à-vis d'un coupable de ce rang, et d'ailleurs une facilité de cette nature, en décréditant de plus en plus les placements sur particuliers, est très-utile dans le moment où l'on va ouvrir un emprunt considérable, qu'exigent les besoins de la campagne prochaine. Madame de Marsan et M. de Soubise se sont cotisés pour le payement des petites rentes dues par le prince de Guéménée. On avoit cru que la princesse, son épouse, vendroit ses diamants, parce qu'elle les a mis en gage dans une circonstance à peu près pareille pour le duc de Lauzun; mais on ne considéroit pas que ce joli seigneur étoit quelque chose de plus qu'un cousin et un mari.

Du 24 octobre.

Plus on avance dans l'examen des affaires du prince de Guéménée, plus on est effrayé du vide immense qui s'y trouve. Cette banqueroute, que l'on dit frauduleuse, est un événement dont on n'avoit point encore d'exemple. La pension considérable qu'a obte-

nue la princesse à cette occasion avoit un autre objet que de la consoler. Elle a donné en échange sa démission. On n'avoit pas cru que notre futur monarque dût avoir pour institutrice la femme d'un banqueroutier. Madame Adélaïde, à qui le Roi porte la plus grande vénération et la confiance la plus entière, a offert de se charger elle-même de l'éducation des enfants de Sa Majesté. Les vertus ne seront pas moins que la naissance des titres indispensables pour prétendre à l'honneur de seconder cette auguste institutrice, à qui Sa Majesté a laissé le choix d'une dame qui aura sous elle le titre et les fonctions de gouvernante.

On ne sait encore quand M. le duc de Chartres partira. Il doit se fixer pendant quelque temps auprès du duc de Modène, oncle de madame la duchesse, qui, conjointement avec la princesse de Conti, héritera non de ses États, mais de son mobilier, objet que l'on dit de quelque importance.

Du 25 octobre.

M. le comte d'Artois doit avoir quitté Gibraltar. Son Altesse Royale ne va pas à Lisbonne, comme il en avoit été question. Elle s'arrêtera à Cadix et à Séville. Peut-être aussi les princes attendront-ils le lord Howe et l'issue du combat important qui paroît immanquable entre les deux flottes. Ce sera douloureux pour d'aussi braves chevaliers de n'avoir pu mettre à fin leur pénible aventure. Les lauriers qu'ils devoient cueillir croissent à la pointe d'un rocher trop escarpé, et le dragon Elliot les défend trop bien. Nos alarmes sur les dispositions du cabinet espagnol s'augmentent journellement. On assure que le Roi a écrit de sa main une lettre très-vive, à ce sujet, à son oncle Charles III.

La police de Paris vient d'insinuer à trois joueurs insignes qu'ils feroient sagement de s'éloigner de la capitale. Ce sont MM. Van Boerl, Villis et Hapon.

LETTRE TRENTE-TROISIÈME.

De Versailles, le 28 octobre 1782.

L'arrivée du lord Howe dans le détroit n'a, Monsieur, plus rien de nouveau pour vous; mais ce que vous ignorez peut-être, c'est que l'on se réjouit de la manière dont les choses se sont passées,

et que l'on regarde la Méditerranée comme un trébuchet où l'amiral anglois est pris. M. le comte d'Estaing, qui étoit revenu ici, va décidément partir, et la conquête de la Jamaïque est déterminée. Puisse-t-elle se montrer plus facile que celle de Gibraltar ! C'est toujours le plan de M. de Bouillé que l'on doit suivre. L'époque de son exécution est fixée au commencement de février prochain, et elle sera confiée à ce général. Il compte beaucoup sur les intelligences qu'il s'est ménagées parmi les habitants de cette île. Nous sommes toujours fort inquiets de ce qui se passe dans l'Amérique septentrionale, et très-empressés d'y faire passer des troupes et de l'argent. Le général Washington, entièrement dévoué à la France, a lui-même demandé que notre armée fût augmentée pour contenir ses compatriotes et des provinces où il n'est que trop vrai que la demande des taxes fait chanceler l'amour de l'indépendance. On travaille à procurer au général Washington le titre de stathouder ou de capitaine général, avec un pouvoir semblable à celui que les dictateurs avoient chez les Romains. Pour ne point effrayer les Américains défiants, cette nomination, qui achèvera de mettre cette République à notre disposition, se fera avec adresse et ménagement. On est déjà d'accord avec le Congrès à ce sujet. Il offrira, le rusé général refusera d'abord, et enfin, pressé de nouveau, se prêtera aux vues des représentants d'un peuple qui semble déjà sentir que le moment où on le déclarera indépendant doit être celui où il le sera le moins.

M. le duc de Chartres est à la veille de son départ. M. Seguin, ci-devant son trésorier, lui abandonne deux maisons à la ville et une à la campagne : le prince lui fait en revanche une pension de 16,000 livres. Son Altesse n'a pas cru pouvoir mieux réussir à satisfaire son goût pour l'économie qu'en donnant sa confiance au plus fameux des économistes. L'abbé Beaudeau remplit près d'elle les fonctions de chancelier.

Du 31 octobre.

Tout est dit à Gibraltar. Le lord Howe, après avoir pleinement approvisionné cette place, a tranquillement repris la route de l'Angleterre sans opposition, emmenant avec lui pour échantillon de la flotte combinée qu'il n'a point vue, le vaisseau espagnol *le*

Saint-Michel. Je vous laisse à juger ce qu'éprouveroit don Cordova si la cause qu'il devoit défendre eût été celle de l'Angleterre! Les avis sont partagés sur les suites de cet événement important. Suivant les uns, il accélérera la paix, et suivant le plus grand nombre, il donnera une nouvelle fureur à la continuation de la guerre. En ce cas, ce funeste fléau ne tardera pas à s'étendre sur toute la surface de l'Europe; car notre ministère paroît indigné de la conduite des Hollandois et résolu d'envoyer une armée de quarante mille hommes pour en tirer raison. On ne doute pas que ce coup d'éclat ne détermine l'explosion du feu qui couve dans toutes les parties de notre continent.

Du 2 novembre.

Le Roi part aujourd'hui pour aller faire la Saint-Hubert à Fontainebleau. Ce voyage est toutes les années regardé comme une époque redoutable par les ministres qui sont mal affermis. Jugez, Monsieur, s'il en est cette fois qui tremblent. Aux motifs de mécontentement que les événements de cette campagne semblent donner à quelques-uns d'eux, se joint la juste humeur inspirée au Roi par la conduite de ses alliés ou au moins la fatalité qui contrarie leurs opérations. Les vaisseaux des uns manquent de munitions au moment où nous les réclamons en vertu d'engagements sacrés; les autres en nous privant de ceux que nous emploierions utilement ailleurs, après avoir versé le sang de nos braves soldats pour une conquête que seuls nous eussions peut-être enlevée, perdent en un instant par leur pusillanimité, si c'est assez dire, le fruit de tant d'efforts et de sacrifices. Comment les éléments fourniront-ils des prétextes plausibles à don Cordova, qui, maître du détroit et de prendre Howe à l'ouest ou à l'est, dans la Méditerranée ou dans l'Océan, avoit quarante-quatre vaisseaux contre trente-trois? Si cet événement accélère la paix, quelle paix peut-on espérer après une telle campagne? S'il prolonge la guerre, comme on peut le croire, que ferons-nous avec de tels alliés?

Il est arrivé aujourd'hui un courrier d'Espagne. On se tait, mais l'air morne et consterné que l'on voit sur tous les visages parle assez. Les princes arriveront incessamment.

LETTRE TRENTE-QUATRIÈME.

De Versailles, le 3 novembre 1782.

Las de n'avoir rien à chanter pour notre compte, nous nous mettons à chanter les succès de nos ennemis. En vérité l'aventure du lord Howe nous donnoit trop belle matière pour ne pas nous en faire naître l'envie. On voit circuler nombre de pièces de vers et de chansons qui ne sont pas tout à fait à la gloire des Espagnols. On a affiché ces vers à l'hôtel de l'ambassadeur d'Espagne :

La flotte est au port d'Algésire :
Qui ne doit rire
De voir ces forces combinées
Bernées?

Le lord Howe sembloit avoir prévu que les choses se passeroient ainsi. Il avoit fait entrer les vents, les tempêtes et la lourde marche des Espagnols dans ses combinaisons, et M. Fitz-Herbert a dit ici que l'événement a parfaitement justifié le plan mis par cet amiral, avant son départ, sous les yeux du Roi d'Angleterre. Le cabinet de Saint-James même traitoit alors son assurance de témérité.

Tous les gens honnêtes et sensibles ont lu avec peine le récit de l'expédition de la baie d'Hudson. Ruiner quelques particuliers sans un véritable intérêt, brûler et détruire sans en retirer d'avantages, faire ainsi le mal gratuitement, toute humanité à part, c'est une imprudence. Les Anglois feront des représailles terribles que l'on trouvera peut-être justes. Le Roi s'est expliqué à cet égard avec le marquis de Castries. « Monsieur, lui a dit Sa Majesté, voilà une vilaine façon de faire la guerre : elle me déplait infiniment. »

Les deux partis qui divisent la cour sont aux mains. L'indécision de la victoire tourne à l'avantage des ministres actuels. M. le duc d'Aiguillon a eu un moment d'espoir fondé sur le grand crédit de Madame Adélaïde, tante du Roi, sa protectrice, et sur la confiance que Sa Majesté conserve à madame de Maurepas ; mais celle-ci n'ose point lutter ouvertement contre la Reine, qui s'occupe sans cesse du retour de M. le duc de Choiseul, et Madame

Adélaïde vient de perdre une belle cause qui pourroit bien n'être pas la seule. La Reine l'a emporté sur cette princesse dans la nomination de madame de Polignac à la place importante de gouvernante des Enfants de France.

Du 5 novembre.

Depuis trois jours il est arrivé deux courriers de Londres, et leurs dépêches sont relatives aux négociations pacifiques, qui vont toujours leur train. Mais on compare M. de Fitz-Herbert à Pénélope, qui défaisoit la nuit l'ouvrage de la journée. On remarque que son ton et son humeur sont gouvernés par les événements, et il y a lieu de croire que, sur l'avis du beau coup de l'amiral Howe, les Anglois nous feront naître quelques regrets de la hauteur avec laquelle nous avons reçu leurs premières propositions. Le cabinet de Madrid ne respire que la paix, telle qu'on pourra la faire : le Roi d'Espagne seul tient encore bon, mais il faudra sans doute qu'il cède à la volonté de ses ministres.

Une observation fort singulière et qui n'échappera pas sans doute aux historiens, c'est que le prince de Galles est enthousiaste de la cause des Américains, et que le prince des Asturies l'est de celle des Anglois. Dieu nous garde de soupçonner que les commandants espagnols se soient rendus coupables de trahison ; mais l'on sait combien les affections personnelles influent sur notre jugement et sur nos actions. On défend mal, quelque attaché que l'on soit à ses devoirs, une cause que l'on sert à regret. En général, les héritiers présomptifs des couronnes sont particulièrement respectés et ménagés par les hommes qui doivent un jour dépendre d'eux. La considération de l'avenir nous fait une impression vive, tandis que celle du présent nous échappe. Le duc de Crillon a trop compté sur la faveur du Roi. Sa franchise, égale à sa bravoure, lui a fait des ennemis sans nombre : l'envie les avoit déjà multipliés autour de lui. En France seulement on attache du mérite à la qualité d'étranger ; partout ailleurs c'est une tache. Il est au moins certain que ses mauvais succès sont vus sans peine par une grande partie de ses officiers.

Le siége de Gibraltar est levé, selon les apparences. On ne cesse de représenter au Roi d'Espagne le danger auquel l'indépendance des Américains exposeroit, sous plusieurs points de vue,

sa domination dans le nouveau monde. Le raccommodement de l'Espagne et de l'Angleterre ne tient qu'à un fil. Il ne nous viendra donc de Madrid que des idées pacifiques. Mais, en écartant même toutes vues d'intérêt, rien ne pourra nous déterminer à renoncer aux principes qui ont fait entreprendre cette guerre, et qui doivent présider au traité par lequel il y sera mis fin.

Du 7 novembre.

On prétend que Gibraltar n'a été ravitaillé qu'à moitié, et que la flotte combinée s'est battue le 20, avec lord Howe, pour le punir de son heureuse témérité. Quoi qu'il en soit, on ne compte plus sur cette conquête, et l'on ne doute pas qu'après avoir évité de son mieux un combat inutile, l'amiral anglais rentre dans peu à Torbay ou à Portsmouth.

LETTRE TRENTE-CINQUIÈME.

De Versailles, le 10 novembre 1782.

On écrit de Londres que depuis le ravitaillement de Gibraltar, l'ancien ministère reprend de la consistance. Le lord North a de fréquentes conférences avec le Roi, et le cabinet de Saint-James semble décidé à ne plus se tenir simplement sur la défensive dans l'Amérique septentrionale, et le système d'agir avec vigueur a prévalu dans l'un des derniers conseils. En conséquence, on s'occupe des moyens d'envoyer aux colonies un corps considérable de troupes réglées. Le commandement en sera, dit-on, confié à un officier général dont les talents et le mérite permettroient des succès éclatants, si nous n'étions dans la plus grande sécurité à cet égard, d'après les forces que notre ministère se propose également d'y faire passer.

Du 12 novembre.

M. de Sillars, qui commandoit *le Pégase* dans l'affaire du 12 avril, a été jugé par le conseil de guerre tenu à Brest coupable d'avoir rendu son vaisseau à un ennemi de force égale, sans avoir fait une défense convenable. Il est condamné à vingt ans et un jour de prison, dégradé de noblesse et déclaré indigne de jamais entrer au service du Roi. Cet acte terrible de vigueur

effraye les acteurs malheureux ou coupables de cette scène funeste qui a ouvert une campagne peu honorable pour nos armes. M. de Grasse travaille nuit et jour à son mémoire justificatif : M. de Sillars est beau-père de M. de Bougainville.

Vous pouvez, Monsieur, regarder comme levé le siége de Gibraltar. Nous avons des spéculateurs complaisants qui s'en réjouissent. « Les Anglois, disent-ils, en seront plus ardents pour la continuation d'une guerre où nous ne pouvons plus recueillir que des avantages. » Le premier sera la conquête de la Jamaïque, et nous y comptons fermement depuis que M. d'Estaing est parti pour tenter cette brillante aventure. Vous ne devineriez pas quels sont les braves chevaliers qui l'accompagnent, tandis qu'on les croit sur la route des plaisirs. M. le duc de Chartres et M. le comte de Genlis brûlent de détruire les fâcheuses impressions d'une première campagne que le public a teinte des plus pâles couleurs.

M. de Vaudreuil est bloqué dans le port de Boston par l'amiral Pigot, de manière à ne pouvoir faire sortir une seule chaloupe. Les Bostoniennes n'en sont pas fâchées : elles ont compagnie agréable, des fêtes, de la musique, des bals et des galants tant qu'elles veulent.

Il a été expédié, il y a deux jours, à M. le baron de Breteuil, un courrier avec l'ordre de venir sur-le-champ. Les uns prétendent qu'on veut en faire un ministre d'État, et en vérité on ne pourroit mieux choisir, si un changement est jugé nécessaire. Selon d'autres, il n'est question que de lui donner des instructions verbales. Le ministère sent combien il est difficile de tenir la parole qui a été donnée au Roi d'éviter la guerre générale dont le continent est menacé. Les Allemands voudroient, dit-on, que Joseph II fît en 1783 le siége de Constantinople, comme les Turcs firent en 1683 celui de Vienne, et ne doutent pas qu'il n'y fût plus heureux.

LETTRE TRENTE-SIXIÈME.

De Versailles, le 19 novembre 1782.

On a cru à tort que M. le duc de Chartres alloit de nouveau tenter les grandes aventures. Malheureusement pour sa gloire,

ce prince va tout bonnement s'amuser en Italie, pendant que l'on bâtit à force dans son palais, et que l'on perce dans les environs de vastes rues qui vont y aboutir.

Le prochain retour de M. le comte d'Artois ranime les espérances de M. Radix de Sainte-Foy, qui est toujours absent ou caché. Ses amis, parmi lesquels la jolie courtisane mademoiselle de Saint-Albin tient le premier rang, disent hautement qu'il verra alors casser l'arrêt du Parlement qui le condamne.

Plus l'affaire du prince de Guéménée s'éclaircit, plus elle se montre sous un jour défavorable. On vend les meubles du sieur Marchand, son intendant. Le Roi s'est déterminé à payer les rentes viagères constituées par ce prince. On examine rigoureusement ses dettes criardes, qui se montent, dit-on, à quinze millions.

Je vous ai rendu compte, Monsieur, de la démission que la princesse de Guéménée a été forcée de donner de la belle place de gouvernante des Enfants de France; mais j'ignorois alors la scène touchante de son remplacement. Vous savez quelles avoient été les vues du Roi à ce sujet. Dès que Sa Majesté eut reçu la démission, elle entra chez la Reine. « Eh bien, Madame, dit-elle à son auguste épouse, à qui confierons-nous ces importantes fonctions? » Madame de Polignac se trouvoit là. « Voici, répondit la Reine en la prenant par la main, la personne qu'il nous faudroit. — Soit, dit le Roi; je ne puis que respecter et applaudir votre choix. » Madame de Polignac se jeta aux pieds du monarque, qui la releva pour l'embrasser.

Du 22 novembre.

Les partisans de M. le comte d'Estaing croyoient avoir ville gagnée d'après sa nomination au commandement général de nos forces navales; mais les cabales de ses antagonistes augmentent en raison de la faveur dont jouit ce vice-amiral. Il a un compétiteur puissant et redoutable dans le marquis de Bouillé, et personne n'a pris le change sur leur réconciliation *normande*. Le gouverneur général des iles du Vent a déclaré formellement qu'il ne vouloit point servir avec M. d'Estaing; mais le ministre de la marine a trop d'intérêt à l'écarter pour ne pas le mettre à la tête de l'expédition projetée pour les Indes occidentales.

Le ravitaillement de Gibraltar est un problème dont le ministère britannique seul pourroit nous donner la solution. Le cabinet de Saint-James, encore étonné des derniers succès de lord Howe, étoit bien éloigné de se flatter que cet amiral termineroit la campagne d'une manière aussi brillante. Le mémoire justificatif de don Louis de Cordova a excité la pitié de ceux qui ont eu la patience de le lire, et un ambassadeur de sa cour, qui lui tient par les liens du sang et ceux de l'amitié, l'a jugé en dernier ressort en disant qu'on ne pouvoit plaider plus mal une plus mauvaise cause. Le refus qu'a fait M. de Guichen à cet officier général de joindre ses dépêches aux siennes annonce la vérité des bruits qui se sont répandus d'une mésintelligence entre ces deux commandants, et la contradiction qui doit se trouver dans les comptes rendus à leurs cours respectives. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au moment de l'arrivée des dépêches de M. de Guichen que la cour vient de recevoir, on a été jusqu'à dire que le général espagnol y étoit inculpé plus fortement encore que dans les précédentes. On n'ignore point que le comte O'Reilly, Irlandois de nation et gouverneur de Cadix, chargé dans le temps de l'expédition contre les Algériens, faisoit *in petto* des vœux pour que le duc de Crillon échouât devant Gibraltar. Les ennemis de ce dernier, dont le Roi d'Espagne est entouré, se consolent de cet échec, qu'ils regardent comme un acheminement à la disgrâce du général françois-espagnol. Toutes les lettres d'Espagne annonçent une fermentation dont il est de l'intérêt des maisons de Bourbon de prévenir les suites.

LETTRE TRENTE-SEPTIÈME.

De Versailles, le 25 novembre 1782.

Les députés des chambres de commerce de nos ports se sont présentés, il y a quelques jours, chez le ministre de la marine, avec un mémoire très-long, où sont développées les suites fâcheuses que la guerre actuelle peut entraîner pour le commerce de la nation. On y veut démontrer que l'Angleterre l'emportera toujours sur la France dans la concurrence du commerce avec l'Amérique septentrionale, que les États-Unis nous enlèveront,

au profit de la Grande-Bretagne, une partie de notre commerce avec nos propres colonies, et surtout que cette guerre ouvre à notre préjudice une carrière brillante au commerce des puissances neutres, qui continueront à la parcourir, lors même que les portes du temple de Janus seront fermées. C'étoit dire que la politique du cabinet de Versailles auroit précisément l'effet contraire de celui qu'il s'étoit proposé. M. de Castries renvoya les députés à M. de Vergennes, qui leur fit une réponse ministérielle dont ils furent si peu satisfaits qu'ils cherchèrent les moyens de faire parvenir directement leur mémoire au Roi. Ils y réussirent. Les ministres ne purent se défendre d'un mouvement de surprise lorsque Sa Majesté tira ce mémoire de sa poche, dans un des derniers conseils, en disant : « Mes ministres ont rejeté les représentations d'une partie précieuse de mes sujets qui méritoient bien qu'on les écoutât et que l'on discutât les questions qui intéressent leur bien-être. Ce n'est pas à eux cette fois qu'il faut une réponse claire et précise, c'est moi qui l'exige, et j'y attache la plus grande importance. »

On parie vingt contre un pour la paix, mais on en éloigne l'époque au delà de cet hiver. L'opinion générale est que la campagne prochaine sera au moins commencée. Cependant voilà bien décidément M. Fitz-Herbert ministre plénipotentiaire de la cour de Saint-James. Ce titre lui est donné dans le passe-port d'exemption de visite et de droits qui lui a été expédié pour ses bagages.

Le prince de Nassau est revenu avec M. le comte d'Artois : le Roi lui a fait beaucoup d'accueil. Sa Majesté Catholique l'a récompensé par la grandesse d'Espagne de ses peines plutôt que de ses services. Elle y a joint une faveur plus lucrative, c'est le magnifique privilége de faire expédier pour tous les ports de la Nouvelle-Espagne un bâtiment de cent cinquante tonneaux, qui, s'il ne se ressent pas de la fatalité attachée jusqu'ici à toutes les spéculations de ce seigneur, le mettra en état de payer ses dettes et d'acheter de nouveaux chevaux.

Il est toujours question d'une grande promotion de maréchaux de France. On nomme aujourd'hui MM. d'Estaing, de Beauvau, de Tingry, de Montmorency et de Castries. On varie sur les autres. On cite pourtant M. de Ségur, ce qui est vraisemblable;

M. le duc d'Aiguillon, ce qui ne l'est pas plus que sa rentrée dans le ministère, à laquelle quelques personnes croient. M. de Choiseul paroît avoir plus beau jeu pour l'un et l'autre objet. Le comte d'Affry refuse le bâton, parce qu'il lui enlèveroit le beau et lucratif poste de colonel des Suisses et Grisons, que l'on veut donner au comte de Besenval, lieutenant-colonel du même corps.

Du 27 novembre.

On annonce assez publiquement que M. le comte d'Estaing fera un long séjour à Madrid. Puisse l'attente du succès des négociations, qui peuvent entraîner encore de longs délais et n'aboutir à rien, ne le pas faire arriver trop tard à sa destination! Au reste, ce qui nous embarrassoit le plus, c'est l'argent, et le plan d'emprunt que notre contrôleur général vient d'adopter nous en fournira tant qu'il en faudra. Les prêteurs auront quinze pour cent de leur argent pendant quinze ans, et ceux qui survivront à ce terme auront cinq pour cent en rentes perpétuelles, si on ne leur dit pas qu'ils ont eu tort de ne pas mourir. Ce sera l'affaire de quelque abbé Terray, et effectivement ils pourroient être contents d'avoir vu leurs capitaux plus que doublés. On dit qu'il y a déjà au Trésor royal pour une somme énorme de soumissions, et que des Anglois même sont au nombre des souscripteurs.

LETTRE TRENTE-HUITIÈME.

De Versailles, le 15 décembre 1782.

Le *Courrier de l'Europe* nous a singulièrement amusés par la fameuse lettre du comte de S..., de Madrid, par laquelle on veut nous faire accroire que la nation espagnole, le Roi, le ministère, le clergé et la monacaille ont à la fois secoué leurs préjugés et admis la tolérance civile et religieuse. C'est un tour de carnaval que l'auteur de cette fortunée gazette a joué à ses lecteurs, et cette lettre, d'ailleurs très-bien faite, est une plaisanterie de quelque philosophe autrichien, qui veut indiquer aux Espagnols ce qu'ils devroient faire, mais ce qu'ils n'entreprendront jamais, à moins que cinquante à cent mille moines ne soient auparavant canonisés.

Un certain marquis de Civrac s'étant présenté ces jours derniers au jeu de la Reine, le Roi l'a fait retirer aussitôt qu'il l'a aperçu, en disant qu'il n'aimoit pas les joueurs trop heureux.

Le parti de la maison de Polignac est toujours en faveur, malgré les intrigues par lesquelles on a cherché à détruire son crédit. On attend aujourd'hui les réponses de Londres qui doivent déterminer la guerre ou la paix. Quoi qu'il en arrive, nous sommes préparés à la campagne sanglante qui va s'ouvrir, si la paix n'a point lieu.

Du 17 décembre.

Il paroît certain que tout est enfin d'accord et que nous jouirons bientôt des douceurs de la paix. Les fonds publics haussent considérablement, et les actions des filles de l'Opéra s'en ressentent. Déjà elles se partagent les mylords, qui, n'ayant plus de vaisseaux à donner à leur patrie, viendront répandre chez nous des présents d'un meilleur augure. L'emprunt de deux cents millions n'en ira pas moins son train. On ne se presse pourtant point d'y porter des fonds. Le premier projet en eût attiré davantage. L'expérience nous apprend qu'en supposant même que le ministre créateur de cette opération de finance en soutienne avec fidélité l'exécution, il ne pourra persuader à ses successeurs que, recevant au pair et pour argent comptant un effet que l'on pouvoit retirer de la circulation avec soixante pour cent espèces, et qui n'a pas coûté davantage aux prêteurs, le Roi soit en bonne conscience obligé d'en payer l'intérêt comme d'un capital réellement reçu en entier. Heureux si l'on se contente de toucher à un revenu qui feroit tant de bons patriotes, s'ils étoient bien assurés d'en jouir jusqu'au remboursement des fonds qu'ils consacreroient au service de la patrie!

On donne toujours à l'Opéra *l'Embarras des richesses.* « Cette pièce est tout embarras, a dit un plaisant : embarras dans les paroles, embarras dans la musique! — Au reste, reprend un autre, il n'y a point d'embarras à la porte, à moins que ce ne soit à la Porte Ottomane. » Autre calembour. M. le duc de Chartres doit, dit-on, à son arrivée à Rome, être reçu de l'Académie des Arcades : « Personne n'est plus digne que lui, n'aime et ne connoît mieux ce genre : il en a rempli son jardin. »

LETTRE TRENTE-NEUVIÈME.

De Versailles, le 22 décembre 1782.

Je vous ai parlé de méchants couplets sur un prince trop grand pour ne pas en rire le premier. Ils se chantent sur l'air : *M. de Malbrough est mort,* devenu célèbre par la préférence que lui donne un personnage illustre.

Duc revient d'Espagne,
La belle, la belle campagne,
Duc revient d'Espagne,
Il a vu Gibraltar (*bis*).
Il devoit, d'un regard,
Nous en faire découdre,
Et tout... et tout réduire en poudre.
Mais son trop jeune foudre
Ne vaut pas un pétard.

Ne vaut pas un pétard !
Crillon, le goguenard,
A l'Anglois, dans la place,
Fait offrir des œufs, de la glace.
A ce tour de paillasse
Qu'a répondu l'Anglois?

Qu'a répondu l'Anglois?
L'Anglois paye en boulets.
D.. fait son tapage,
Voit son c.. curieux courage,
Visite chaque ouvrage,
Et braque le canon.

Et braque le canon,
Qu'il tire... Oh ! vraiment non,
Car la troupe dorée
Dont Son Altesse est entourée,
En tous lieux révérée,
L'est aussi du Breton.

L'est aussi du Breton.
Mais au camp que fait-on?
Son Altesse l'arpente,
Et f... f... fournit dans sa tente
L'article que nous vante
Le gazetier françois.

Le gazetier françois
Ne promet que succès,
Mais toujours il raconte
Des faits qui nous couvrent de honte.
La honte, on la surmonte,
La France a beau crier.

La France a beau crier,
Trop las de s'ennuyer,
D.., tout en colère,
Dit au camp : Allez vous faire faire
C'est un vrai séminaire.
J'ai ma niche à Paris.

J'ai ma niche à Paris.
D.. revient d'Espagne.
Son parrain. tout surpris,
En battit la campagne.
D.. lui dit : « Sire d'Espagne,
Je pars, car la montagne
Ne pond qu'une souris. »

Je ne vous ai point parlé de la frénésie qui a régné ici pendant vingt-quatre heures. La paix, disoit-on, étoit signée : on le tenoit de la bouche du Roi même. Il est vrai que, dans une conversation particulière, dont les curieux avoient saisi quelques mots, Sa Majesté avoit annoncé qu'elle se trouvoit d'accord avec le cabinet de Saint-James. Mais l'Espagne, qui veut absolument

Gibraltar sans faire de sacrifices; mais la Hollande, qui voudroit bien se soustraire à l'amende qu'elle doit payer en toute justice; mais la Russie, la Prusse, etc., qui ne veulent pas qu'on termine sans payer leurs droits de présence... Les spéculateurs de bonne foi doivent avouer, Monsieur, qu'ils ne savent plus où ils en sont à l'égard de la paix.

Du 26 décembre.

Puisse la révolution du temps dont l'époque est prochaine en accompagner une dans la situation des affaires publiques! Les apparences de paix s'affaiblissent de jour en jour, et l'horizon de l'Europe devient de plus en plus sombre et couvert d'augures sinistres. On dit déjà qu'une armée de cinquante mille hommes a ordre de se tenir prête à marcher sur les bords du Rhin, et que M. de Maillebois la commandera.

ANNÉE 1785.

LETTRE PREMIÈRE.

De Versailles, le 26 janvier 1785.

La paix est toujours le mot du plus grand nombre de nos politiques, comme le vœu des personnes éclairées sur notre véritable situation. Suivant notre plan, l'ouverture de l'Escaut et la cession de Maëstricht satisferont l'Empereur du côté des Hollandois; mais ceux-ci manqueront encore de la résignation nécessaire pour s'y prêter. On leur laissera le soin de démêler la fusée, et les négociations continueront au sujet de points plus importants qui menacent la tranquillité de l'Europe, comme l'élection du Roi des Romains, les événements prévus des élections de Bavière, etc.

Les contre-ordres qui viennent d'être donnés pour les grands préparatifs qui se faisoient en Flandre, en Alsace, en Franche-Comté, doivent nous faire penser que les négociations promettent une heureuse issue. Comme il n'y a guère que les officiers subalternes qui aient été lésés par les mouvements précipités des régiments, les clameurs ne sont pas aussi vives que l'on avoit pu le craindre. Les officiers généraux n'ont reçu aucun contre-coup fâcheux des apparences de guerre.

L'arrêt du conseil portant que le dividende de la Caisse d'escompte sera fixé d'après les bénéfices réalisés, a causé une grande rumeur. Ces dividendes avoient été l'objet d'agiotages et de spéculations dans le genre de ceux qui rendent la Bourse de Londres si célèbre. Le banquier Panchaud, homme vif, bouillant, et gros joueur dans les fonds publics, étoit l'âme du parti qui vouloit faire baisser le prix du dividende. Il en avoit vendu quinze ou vingt mille à 180 livres, avec promesse de livrer après la fixation, de sorte que la baisse lui fait gagner une somme considérable. Il avoit, dit-on, surpris le contrôleur général en lui disant qu'il n'avoit aucun intérêt personnel dans cette affaire. Ses adversaires se sont adressés successivement à M. de Vergennes, à M. de Castries et à M. de Ségur. Ce dernier ne les a

pas reçus, et les autres les ont renvoyés à M. de Calonne. Ils se sont enfin présentés par députation, formée de MM. Lecoulteux de Noraye, Bourboulon et Ponsin, chez le ministre des finances, qui, fortement prévenu, les reçut très-mal et s'emporta même contre eux. Ces tristes ambassadeurs éconduits vont dîner ensemble dans une auberge. Un homme en place arrive et les engage à retourner chez le ministre... Cette fois ils sont bien différemment accueillis; ils prouvent par un écrit non signé du sieur Panchaud, mais raturé et corrigé de sa main, que ce banquier si désintéressé, s'il l'en falloit croire, a vendu à terme cinq à six mille dividendes; ils présentent au ministre un paquet cacheté, dans lequel ils assurent qu'il y a un traité de vente d'actions par le même sieur Panchaud, mais sur l'enveloppe il étoit écrit que ce paquet ne seroit ouvert que le lendemain de la fixation des dividendes des actions de la Caisse d'escompte. M. de Calonne observe que le Roi seul a le droit de décacheter un paquet sans la participation des intéressés. Il l'a porté à Sa Majesté, qui l'a ouvert et l'a refermé ensuite. La réfutation des *Mémoires* de M. Necker, qui fait le plus de bruit en ce moment, est un ouvrage de société, rédigé par M. de Calonne, M. de Veimerange, intendant des armées, et M. de Beaumarchais, qui, comme son page, se fourre partout. Au reste, la réponse sérieuse du ministre à ce trop fameux ouvrage est confiée, dit-on, à M. de Bourboulon, auquel on a associé un homme de lettres pour la partie du style.

Du 28 janvier.

Les nouvellistes qui taillent dans le grand expliquent ainsi l'énigme qui met tant de têtes politiques à la torture. La succession éventuelle de Bavière est le principal point qui a fait craindre que l'affaire de l'Escaut ne fût le signal d'un embrasement général, en même temps que le prétexte de dispositions guerrières qui avoient des objets d'une bien plus grande importance. C'est dans cette même source de désordres que nos politiques cherchent un moyen de pacification générale. « Tout est maintenant concerté, disent-ils, entre notre cour et celle de Vienne, Berlin et Pétersbourg. On laisse l'Empereur faire valoir ses droits vis-à-vis des Hollandois, parce qu'il nous les transmettra ensuite solidement

établis et dans leur entier, à nous et nos alliés. Nous partagerons les Pays-Bas autrichiens avec le duc de Deux-Ponts, qui cédera toute la Bavière à la maison d'Autriche, lorsque les lois de la nature la feront tomber entre ses mains. Les duchés de Berg et de Juliers, les possessions recouvrées sur les Hollandois, une portion du Brabant et le Palatinat, en feront un prince très-puissant. La Silésie autrichienne fermera la bouche au Roi de Prusse, et chacune des principales puissances du continent s'arrondissant ainsi, on verra se réaliser petit à petit et sans de grands efforts, ce fameux plan du partage de l'Europe auquel on n'osoit ci-devant penser sans frémir sur le carnage qu'il pouvoit occasionner.

En ce moment, on parle de M. de Calonne pour remplacer M. de Ségur.

LETTRE DEUXIÈME.

De Versailles, le 3 février 1785.

Les apparences sont toujours pour la paix; mais il n'en est pas moins vrai que le comte de Maillebois part incessamment pour la Hollande, et qu'il a la permission de lever une légion de trente mille hommes pour le service de la République.

Les affaires de l'Inde semblent à un grand nombre de politiques plus alarmantes pour nous que celles de l'Allemagne. Comme les difficultés élevées entre M. de Bussy et le lord Macartney sur la restitution de Trinquemale et de Pondichéry sont de nature à être traitées entre les cabinets de Londres et de Versailles, M. de Launay, qui a fait les fonctions d'intendant auprès de M. de Suffren, vient d'être envoyé en Angleterre pour cela. Le calme ne renaîtra à cet égard que lorsqu'il y aura quelque chose d'arrêté définitivement, attendu que la position très-avantageuse des Anglois dans l'Inde peut leur faire naître la tentation d'y dominer seuls. Ce qu'on a dit ci-devant du projet d'une compagnie françoise pour faire le commerce dans cette contrée, vient à l'appui de cette idée. Aussi le ministre de la marine a-t-il refusé nettement d'approuver ce projet, dont l'exécution auroit été un aveu solennel de la foiblesse de notre com-

merce et son assujettissement au bon plaisir de la compagnie angloise.

Le maréchal de Castries ayant donné avis au chevalier de Fabry, commandant de la marine à Toulon, que Sa Majesté destinoit ce commandement à M. d'Albert de Rions, a envoyé le drapeau et la garde de son commandement à M. d'Albert de Rions, en le prévenant par lettre qu'il pouvoit se dispenser de venir le voir, attendu qu'il n'avoit rien à lui dire, et il est parti sur-le-champ pour Paris, où il est arrivé avant-hier. On est curieux de savoir comment sera vue à la cour une conduite si vive et si peu régulière. Elle tient à l'ancienne indiscipline du corps de la marine, et l'on se permet de dire hautement que si le procédé du chevalier de Fabry reste impuni, il en doit résulter de fâcheuses conséquences pour le service du Roi.

L'arrêt relatif à la Caisse d'escompte annule tous les marchés des ventes des dividendes. L'administration, se conformant à l'arrêt, a fixé ce dividende à 150 livres. Les joueurs, qui ont vendu à 180, espéroient que leurs acheteurs leur bonifieroient la différence de 30 livres, mais ceux-ci ont mieux calculé, et s'en tiennent à la lettre de l'arrêt. Cet événement a causé quelques banqueroutes ou leur a servi de prétexte. Le crédit de la Caisse d'escompte n'a fait qu'augmenter, l'administration se trouvant avoir plus de fonds en réserve que si le dividende avoit été assigné sur les objets non encore liquidés et soldés.

Le comte d'Agénois, fils du duc d'Aiguillon, va épouser la richissime héritière de la maison de Noailles. Le crédit et l'influence de cet ex-ministre en acquerront encore de l'accroissement, et il est des gens qui prétendent que M. de Vergennes l'a désigné au Roi comme l'homme le plus propre à lui succéder.

Une très-grande dame disait dernièrement au comte d'Artois que le vieux marquis de ***, pour se venger de ses neveux, alloit épouser une demoiselle de dix-neuf ans, belle comme un ange, dont il étoit éperdument amoureux. « Il faut espérer, répondit Son Altesse Royale, qu'il se contentera d'être admirateur. » Si un mauvais jeu de mots peut vous amuser, Monsieur, vous trouverez celui-ci sans explication.

On dit toujours que M. de Calonne quittera incessamment le

contrôle, et sa retraite de cette place ne sera certainement point une disgrâce. On assure qu'il a dit à des personnes auxquelles il veut du bien : « Hâtez-vous de demander, bientôt je ne pourrai plus vous être utile. » On s'accorde à désigner M. Foulon pour son successeur. Le petit couplet que je vous ai dernièrement envoyé sur le héros d'Ouessant a été le précurseur d'une chanson assez maligne, et qui m'a paru assez plaisante pour que vous ne me blâmiez pas de l'avoir transcrite.

Que notre grand amiral
Accueille au Palais-Royal
Non les filles de Mémoire,
Mais les tréteaux de la foire,
Et Mercure, et Tabarin,
C'est bien, très-bien,
Moins d'honneur et plus de gain;
Moi, je pense comme Grégoire,
J'aime mieux boire.

Que des doigts accrédités
Procurent à nos beautés
Des extases lubriques
Et des crises harmoniques
Qui ne guérissent de rien,
C'est bien, très-bien,
Cela ne me blesse en rien.
Moi, je pense comme Grégoire,
J'aime mieux boire.

Que la docte faculté
Dise en toute humilité ;
Oui, messieurs, dans chaque cure,
On doit tout à la nature,
Et nous n'y sommes pour rien,
C'est bien, très-bien,
On le savoit, ma foi, bien;
Moi, je pense comme Grégoire,
J'aime mieux boire.

Que pour un emprunt royal
Que l'on paiera bien ou mal,
On voie ainsi que de source
L'or ruisseler de la bours
Du peuple parisien,
C'est bien, très-bien,
Moi, je n'y porterai rien;
Car je pense comme Grégoire,
J'aime mieux boire.

Qu'on rencontre nos prélats
De leur exil déjà las,
Malgré la sage ordonnance
Qui leur enjoint résidence
En maints soupers clandestins,
C'est bien, très-bien,
Leur précepteur y va bien;
Moi, je pense comme Grégoire,
J'aime mieux boire.

LETTRE TROISIÈME.

De Versailles, le 10 février 1785.

Continuons de rassembler des faits pour servir de base à vos conjectures. On se flatteroit encore en vain de pénétrer le secret de l'État; mais s'il est vrai qu'on le masque à cause de la grossesse de la Reine, il ne tardera pas à éclater. On en fixe le terme à la fin de ce mois. En attendant, il y a à la cour de petits spectacles, des soupers et des bals, où l'on joue assez gros jeu. Il est

aisé de concevoir que les jeunes colonels ne sont pas pressés de quitter ces divertissements, pour joindre leurs régiments sans nécessité. Cependant on dit que dans quelques jours ils en recevront l'ordre.

Dans le cas qu'il en faille venir aux armes, notre armée de Flandre sera aux ordres du prince de Condé. Cette armée devant combiner ses mouvements avec celle des Hollandois, il régnera plus de concert entre ce prince et M. de Maillebois qu'il n'en régneroit entre ce dernier et un maréchal de France quelconque. L'armée d'Alsace est toujours destinée au maréchal de Broglie, et si les circonstances en exigent une troisième du côté de l'Italie, il paroît que le commandement en sera donné au maréchal de Stainville.

Il a été envoyé l'ordre de réparer toutes les palissades de nos places fortes des frontières, et à Douai celui de fondre un grand nombre de pièces d'artillerie. D'un autre côté, les magasins ont été contremandés.

On écrit de Londres que M. de Simolin, ambassadeur de Russie en Angleterre, a reçu de sa cour l'ordre de se rendre sur-le-champ à Versailles, sans attendre l'arrivée de son successeur. On croit qu'il arrivera ici d'un moment à l'autre. Cet ordre est sans doute relatif à la part que l'Impératrice de Russie prend dans les projets de l'Empereur.

Il est bien certain que tout espoir d'une pacification générale n'est point perdu, mais il semble s'affoiblir. L'opinion générale est qu'au moins nous ne prendrons point une part active à la guerre pendant la première campagne. Sachez au reste, Monsieur, quelles sont les résolutions du cabinet de Berlin, et il vous sera facile de prévoir les nôtres, sur lesquelles elles auront la plus grande influence. On sait que Sa Majesté Prussienne a été vivement émue en apprenant toute l'étendue des projets de l'Empereur; mais elle envisage, dit-on, les choses avec plus de sang-froid depuis quelque temps.

Il court ici des copies d'une lettre écrite par le Roi de Prusse à M. Grimm, où on lit cette phrase : « Henri est enchanté de Paris, et par tout ce qu'il me dit de l'accueil qu'il y a reçu, je comprends qu'il a raison. Comme tout bon musulman doit faire

une fois en sa vie le voyage de la Mecque pour être sauvé, je crois que tout Européen doit faire une fois au moins le voyage de Paris. Je suis bien fâché que mes devoirs m'aient sans cesse retenu au milieu de mes Goths et de mes Vandales... »

LETTRE QUATRIÈME.

De Versailles, le 17 février 1785.

On prête en ce moment à M. de Calonne un projet qui réuniroit les suffrages de tous les bons citoyens. On assure que ce ministre a le dessein d'abolir le droit aussi ancien qu'onéreux des annates, et d'affranchir à jamais la nation de ce joug ultramontain, qui fait sortir chaque année des sommes considérables du royaume. On ajoute que cette grande affaire sera agitée dans l'assemblée du clergé au mois de mai prochain, et que pour tâcher de concilier l'esprit du clergé avec les intérêts de la France, on a nommé pour président un prélat dévoué à la cour, l'archevêque de Narbonne. Cette opération suffiroit pour immortaliser le ministère de M. de Calonne.

La Reine, avant sa grossesse, honoroit quelquefois de ses visites la célèbre artiste madame le Brun. Le Roi a trouvé excessive cette marque de bonté, et madame le Brun, qui alloit fréquemment à Versailles depuis quelque temps, vient de recevoir l'ordre de n'y point paroître sans y être appelée.

Sa Majesté avance très-heureusement dans sa grossesse. Elle a été saignée, il y a deux jours, par précaution. La tranquillité que l'on voit régner ici, et la plus intime confiance établie entre nos souverains, persuadent que la Reine emploie tous ses soins pour engager l'Empereur à ne pas troubler la paix de l'Europe; et cette conduite est si conforme au caractère de bonté que l'on connoît à Sa Majesté, qu'il n'est pas possible de la révoquer en doute. Cependant nos préparatifs de guerre se continuent, mais avec lenteur. Il a été envoyé ordre à chacun des régiments de chasseurs d'acheter soixante-dix chevaux de plus. Le départ du comte de Maillebois est fixé au 20 de ce mois.

On a parlé dans le temps de la difficulté que le ministre de la marine avoit trouvée à faire rendre compte des dépenses de ce

département depuis que ces dépenses avoient été confiées aux officiers militaires. Elles l'étoient auparavant à des officiers de plume, et M. Colbert, ministre de Louis XIV, avoit imaginé ce moyen afin que les dépenses du département, surveillées par les uns et faites par les autres, pussent être soumises à un ordre exact de comptabilité. Cet ordre lumineux et clair fut détruit par M. de Sartine. Arrivé au ministère de la marine sans connoissances préalables de ce département, il se dirigea par les conseils des officiers militaires. Ceux-ci, secrètement et même publiquement jaloux des officiers de plume, lui inspirèrent le projet de les détruire et de confier aux seuls officiers militaires toutes les dépenses d'achat, d'approvisionnement et de construction. L'ordonnance qui les rendoit maîtres de tout parut. M. de Sartine crut avoir d'autant mieux fait que, dès ce moment, il n'y eut plus aucune plainte contre l'administration des ports et des arsenaux. Les plaignants étoient devenus acteurs, et le mouvement des opérations de la guerre ne permit pas d'y regarder de bien près. La guerre finit, et il en fallut compter les dépenses. C'est alors que l'on vit tous les inconvénients du nouveau système. Tout avoit été horriblement cher, et les différents fournisseurs, employés par différents ordonnateurs qui n'avoient pas observé une forme commune, présentèrent des comptes aussi exagérés qu'indéchiffrables. Il semble que dans ces circonstances le ministre actuel de la marine ne pouvoit rien faire de mieux que de revenir aux anciens errements. C'est dans cette vue qu'il vient de rédiger une nouvelle ordonnance par laquelle les officiers de plume sont rétablis, et ceux de mer envoyés à leurs seules véritables fonctions, qui sont de commander les vaisseaux et de combattre l'ennemi. Cette ordonnance est sous presse.

La santé du maréchal de Richelieu s'affoiblit de jour en jour. Il a de fréquentes foiblesses, dont le retour peut être dangereux. La fin d'une carrière de quatre-vingt-neuf ans, aussi active que l'a été la sienne, est bien susceptible de quelques incommodités. Le maréchal de Biron, qui en a quatre-vingt-quatre, est fort maltraité de la goutte. Un autre militaire qui est au service depuis soixante-cinq ans, le marquis de Vizé, lieutenant-colonel des gardes françoises, vient de demander sa retraite. Il a repré-

senté au maréchal de Biron qu'il court des bruits de guerre, et qu'ayant consacré toute sa vie au service de l'État, il ne croyoit pas devoir attendre que ces bruits se réalisassent pour se retirer. Le maréchal a fait accepter cette démission au Roi, et, usant du droit de nommer le lieutenant-colonel de son régiment, il a remplacé le marquis de Vizé par le marquis de Mathan.

L'archevêque de Paris s'annonce comme un prélat sévère et rigoureux. A propos des œufs dont il permet l'usage dans ce carême, il a déblatéré avec amertume, dans son mandement, contre la corruption des mœurs, l'indécence des théâtres, la multiplication des petits spectacles et la tolérance du gouvernement pour la propagation des écrits qui font le tourment des véritables serviteurs de Dieu.

La vengeance ministérielle brûle de s'exercer contre l'auteur du prétendu arrêt du conseil signé FOULON, contrôleur général, où M. de Calonne est en butte à la plus mordante et à la plus dangereuse des satires qu'un ministre ait jamais eu à dévorer.

LETTRE CINQUIÈME.

De Versailles, le 24 février 1785.

Il règne à la cour une discrétion dont on ne peut se former d'idée au sujet des affaires politiques : rien de la guerre, rien des projets de l'Empereur, rien des menées qui se font sourdement pour culbuter des gens en place et pour leur en substituer d'autres. Cependant, à travers ce silence, les courtisans devinent qu'il y aura quelque changement notable dans peu de temps. L'archevêque de Toulouse s'avance beaucoup dans la faveur, et les connoissances immenses de ce prélat persuadent à ses amis qu'il sera bientôt en état de rendre de grands services. D'un autre côté, les amis nombreux du contrôleur général actuel assurent qu'il est mieux que jamais dans l'esprit de nos souverains.

La Reine eut dernièrement, pendant quelques jours, un accès de dévotion occasionné par les craintes que lui inspiroit sa grossesse. On remarquoit au milieu des grâces, sur le front de cette charmante princesse, un fond de mélancolie que rien ne pouvoit distraire. Les courtisans s'épuisoient en conjectures. La dévotion

extrême de Sa Majesté étonnoit tout le monde et faisoit triompher les cagots. Depuis que la Reine a été saignée, la dévotion et la tristesse ont fait place à l'enjouement et à tous les agréments qu'une indisposition momentanée avoit éclipsés.

La duchesse de Fitz-James jouit de plus en plus des bonnes grâces de la Reine, et elle excite même un peu de jalousie parmi les amis de la duchesse de Polignac. Les choses en sont au point que l'on parle que le comte de Thiars, père de madame de Fitz-James, sera nommé gouverneur de M. le Dauphin.

Aux termes de la coutume qui régit les mariages même de nos souverains, le Roi ne peut avantager sa compagne. Cependant Sa Majesté, ayant voulu donner une marque de tendresse à la Reine, vient d'envoyer enregistrer à la chambre des comptes le don de six millions employés à l'acquisition du château de Saint-Cloud, qui sera *propre* à la Reine, mais dont elle ne pourra disposer qu'en faveur de ses enfants.

L'ordonnance de marine dont je vous ai parlé, Monsieur, ne rétablit les officiers de plume et d'administration que sur les vaisseaux et les escadres, et non dans les ports. Les officiers militaires qui ont fait ces fonctions pendant la guerre ne crient pas moins contre le règlement. Les officiers du régiment du Roi ne joindront leurs régiments qu'au mois de mai, selon l'usage. Voilà un nouveau motif de croire à la paix, du moins pour cette année. Il s'entretient une telle fermentation dans les esprits au sujet de l'ouvrage de M. Necker, que M. de Castries, tout dévoué à l'auteur, lui a écrit pour l'engager à ne pas reparoître de quelque temps. Il craint également l'enthousiasme des partisans et l'acharnement des détracteurs de M. Necker. Les amis de celui-ci regardent cet exil, quoique sur une lettre non ministérielle, comme une espèce de persécution, et prétendent qu'il eût été mieux de ne point aigrir les esprits par un ostracisme qui est dans le fait l'ouvrage d'ennemis aussi adroits qu'ils sont puissants, mais qui paroissent avoir ignoré les véritables effets de la plus légère persécution en faveur de celui qui en est l'objet.

Chaque jour voit éclore de nouveaux pamphlets contre l'ex-directeur. L'*Avis au public*, dont je vous ai parlé, est une brochure de seize pages, où règne une très-plate ironie : on y

reproche à M. Necker dans l'épigraphe qu'il a choisie cette lacune : « *et mihi reliquam* » (et que j'ai résolu de me tenir le reste de mes jours éloigné des affaires publiques). Viennent ensuite les épithètes de vampire, d'usurier, de tartuffe qui regrette le contrôle, et dont les tableaux sont inexacts, les calculs exagérés, les résultats infidèles. La *Lettre de M. de Lessart à madame Necker* est mieux écrite, mais très-méchante : la haine et la jalousie y distillent le venin de la calomnie. On suppose aussi à M. Necker le dessein « de rentrer dans le ministère, de donner pour successeur à M. de Vergennes l'archevêque de Toulouse, au Crispin en simarre le président de Lamoignon, qui partage la haine portée aux frères du Roi... » On imagine une délation faite au Roi par *Monsieur*, excité par M. Cromot.

Les honnêtes gens sont révoltés de ces horreurs, et les ennemis de M. Necker frémissent de la publicité de son ouvrage ; ils ne lui pardonnent pas d'avoir voulu faire le bien de la France dans une place où tant d'autres ne pensent qu'au leur propre. On assure qu'il avoit été réellement question de son rappel, mais qu'on a sonné le tocsin à cette nouvelle, qu'on a fait envisager au Roi que sa dignité seroit compromise. Le libelle pseudonyme dont je viens de parler n'a pas peu contribué, dit-on, à empêcher le retour de M. Necker. On fait dire au Roi, qui a lu et relu son ouvrage : « Il faut que tout le monde ait grand intérêt à donner des torts à M. Necker, car dans ce pays il n'a que moi seul pour ami... »

On parle plus que jamais de la retraite de M. le Noir, lieutenant général de police. Ce magistrat philosophe, et qui écartoit tant qu'il le pouvoit de son ministère une rigueur fâcheuse, sera extrêmement regretté. C'est toujours M. Esmangart qui lui succède.

LETTRE SIXIÈME.

De Versailles, le 28 février 1785.

On sait que le Roi n'avoit consenti à la retraite de M. Necker que par condescendance pour la Reine et pour ses frères. Les bruits qui ont couru de son rappel n'étoient pas sans fondement.

Monsieur a fait là-dessus, à son ordinaire, des plaisanteries assez caustiques, et il en est résulté un froid momentané dans l'auguste famille de nos maîtres. L'harmonie est rétablie.

Il faut le répéter : avant les couches de la Reine, on ne saura point à quoi s'en tenir sur les affaires générales. A en juger par les circonstances qui se renouvellent tous les jours, il faut encore parier pour la paix. La cour de Vienne semble chercher ce qui peut être agréable à la nôtre, et multiplier ses créatures parmi les gens en crédit. L'Empereur vient de proposer à son illustre beau-frère de demander le chapeau de cardinal pour l'archevêque de Toulouse, président de la commission pour la réforme des ordres religieux. On dit que le Roi demandera la barrette pour l'archevêque de Narbonne, autre prélat anti-moine et très-dévoué à la cour.

L'anecdote que voici, et dont on s'amuse ici depuis quelques jours, forme un chapitre essentiel de l'histoire des tribunaux. Le prince de Condé revenoit d'une partie de chasse avec le premier président du Parlement. L'essieu casse à trois lieues de Paris et à une assez grande distance de toute habitation. La nuit approchoit, le temps étoit affreux. Plutôt que d'attendre sous abri l'arrivée d'une autre voiture, le prince prend gaiement le parti d'aller à pied jusqu'à la ville. Mais le magistrat, dont on connoît l'énorme corpulence, ne peut s'y résoudre ni se déterminer à monter un des chevaux de carrosse. Sur ces entrefaites, passe une laitière dans une petite charrette couverte de toile cirée : le prince y monte, le président s'y fait hisser non sans peine ; une botte de paille leur sert de siége à tous deux. « Ceci me rappelle, dit en riant M. d'Aligre, le luxe de nos bons aïeux, où l'on voyoit le dimanche monsieur le président avec sa famille aller pompeusement à la messe dans une charrette garnie de paille fraîche, que le fermier étoit obligé de fournir. » Les deux voyageurs ne se firent point connoître : ils questionnèrent la laitière sur son commerce, sur ses facultés. « Je vivrois bien, dit-elle, avec mes vaches et mes poules, sans un maudit procès qui me ruine et qui dure depuis quatre ans. » M. d'Aligre lui conseille de faire faire un précis de son affai , et d'aller le présenter elle-même au premier président. « Eh! ne faudra-t-il pas encore graisser la patte à son

secrétaire? Nenni, mafrique, j'ai déjà assez jeté d'argent dans la rivière; je voudrois y voir les procureurs, les avocats et les juges. » On juge bien combien les boutades de la bonne femme firent rire le prince et M. d'Aligre. Celui-ci insista tellement sur le précis, qu'elle promit de le porter le surlendemain au premier président. Elle tint parole. Tremblante d'effroi quand elle reconnoît le même homme à qui elle avoit parlé si légèrement, elle se jette à ses pieds. M. d'Aligre la rassure, en lui promettant qu'elle verra bientôt que tous les juges ne méritent pas d'être jetés dans la rivière. Au bout de quatre jours elle gagne son procès avec tous les dépens. M. d'Aligre a payé ainsi, sans bourse délier, un service essentiel. Le prince de Condé a donné deux louis à la laitière et lui fait une pension de cent livres.

Du 2 mars.

La Reine continue à jouir de la meilleure santé : elle est entièrement rassurée sur son état. On dit que cette princesse a consulté une bonne femme qui se mêle de l'avenir, et que celle-ci lui a prédit un accouchement aussi heureux que celui de la duchesse de Doudeauville.

Lors du départ du marquis de Vérac pour la Hollande, la Reine chargea cet ambassadeur de dire quelque chose de sa part à madame l'Archiduchesse sa sœur, gouvernante des Pays-Bas. On prétend que le ministre ne s'est point acquitté de cette commission, et que la Reine lui en a su mauvais gré.

Toujours les mêmes incertitudes sur la paix ou la guerre; mais voici des faits. Le comte de Maillebois part aujourd'hui pour la Hollande. M. de Cassenique est parti hier avec sa femme et un assez grand nombre d'officiers qui serviront dans le même corps. Ils se rendent à Dunkerque, où ils trouveront un yacht qui les conduira à leur destination. Il s'est présenté plus de huit cents officiers qui demandoient à servir sous le comte de Maillebois. Tous ceux qui ont été agréés ont signé chez un notaire une promesse envers les États-Généraux, qui de leur côté assurent en pension la moitié de leur traitement en cas de réforme.

Il a été donné des ordres précis de rassembler beaucoup de fourrages à Metz et dans les environs. Il y est arrivé deux événements qui ont fait quelque bruit. Le ministre avoit ordonné qu'on établit

des magasins dans certaines maisons religieuses. On avoit placé des fourrages dans l'église Saint-Vincent, l'une des moins fréquentées de la ville. Les moines ayant porté des plaintes au maréchal de Broglie, celui-ci en a écrit à M. de Ségur, qui lui a répondu un peu vivement. Le maréchal en a parlé au Roi, qui a terminé l'affaire en répondant qu'il savoit ce qui en étoit. L'autre événement s'est passé aux environs de Metz. Un régiment d'infanterie cantonné dans ce quartier a marché sur un ordre du commissaire des guerres, et s'est rendu à Verdun. Le ministre de la guerre en étant informé, ne parle de rien moins que de casser le commissaire qui a ordonné la marche, et le lieutenant-colonel qui a obéi à un pareil ordre : il faut qu'il y ait dans tout cela une étrange méprise.

On parle de remettre les milices sur pied. On commence déjà, dit-on, à faire des enrôlements en Picardie. Les colonels qui sont en garnison sur les frontières de la Flandre et de l'Alsace s'attendent à recevoir incessamment l'ordre de rejoindre. Le comte de Stahremberg, dans les commencements de son séjour ici, paroissoit ne point se mêler des affaires publiques. Maintenant il vient fréquemment à la cour, et voit souvent le comte de Mercy. Son voyage n'est certainement pas une simple promenade.

La chambre des comptes n'a enregistré qu'un simple don de six millions fait par le Roi à la Reine, et dans l'édit il n'est pas du tout mention de l'acquisition de Saint-Cloud. Le Roi, pour remplacer le titre de duché-pairie affecté à cette terre en faveur de l'archevêque de Paris, a acheté le château de Stain, à trois lieues de Paris.

Le prince de Nassau vend son régiment de cavalerie Royal-Allemand au prince de Lambesc, et passe en Espagne, où l'on prétend que Sa Majesté Catholique joindra à sa grandesse la place de colonel des gardes wallonnes, qui est depuis longtemps vacante.

LETTRE SEPTIÈME.

De Versailles, le 10 mars 1785.

La Reine, sensible à l'impression que causoient ses inquiétudes, s'efforce de les dissimuler; mais elles percent encore de temps

en temps, et l'on a eu tort de croire qu'elles fussent entièrement calmées. Cette princesse est en effet d'une rotondité effrayante. Elle craint de porter deux enfants à la fois et d'avoir un accouchement laborieux. Sa Majesté a de fréquentes conférences avec l'abbé Poupart, curé de Saint-Eustache, son confesseur. On craint tellement un double accouchement, que l'on s'est précautionné de deux layettes et de vingt-quatre nourrices au lieu de douze, parmi lesquelles, suivant l'étiquette, on est dans l'usage de choisir.

M. de Beaumarchais l'a en effet échappé belle. Sur les plaintes de l'archevêque, le monarque avoit prononcé le mot de Bastille. Le ministre osa représenter au Roi que le comte d'Artois protégeant singulièrement cet écrivain, une telle rigueur mortifieroit le prince. « Qu'il se mêle de ses affaires, avoit répondu le Roi, et que je n'entende plus parler de Beaumarchais. » Quelque temps après, le Roi, dont on connoît la bonté, fit appeler le ministre et le chargea de faire dire à Beaumarchais d'être plus circonspect.

Une anecdote assez alarmante pour la religion avoit disposé le souverain à la sévérité. M. de Créqui, dans ses terres près d'Amiens, affichoit hautement l'impiété la plus scandaleuse; il ne vouloit point être nommé dans les prières du prône, et menaçoit le curé de le faire jeter du haut en bas de la chaire, s'il s'avisoit de prononcer son nom. Le fils du duc étant tombé malade, son père ne voulut pas qu'on lui administrât les sacrements; après sa mort, il refusa de lui faire faire un convoi et le fit enterrer dans son jardin. Le duc tomba malade lui-même, et fit fermer la porte à tous les ecclésiastiques, même à M. de Machault, évêque d'Amiens, qui s'y présenta douze fois. Le duc meurt, et l'évêque défend à son tour qu'on le reçoive en terre sainte. Les parents ont porté des plaintes, mais le Roi a approuvé la conduite du prélat et a voulu que le duc fût enterré à côté de son fils.

Les courtisans ont remarqué avec une sorte d'affliction que le Roi lit pour la troisième fois l'ouvrage de M. Necker, et continue d'y faire des notes. Ils observent avec la même peine que le Roi paroit n'avoir plus le même goût pour la chasse. A la dernière qu'il fit, il ne quitta le rendez-vous, où l'on avoit allumé du feu, que pour assister à la mort du cerf. Sa Majesté grossit beaucoup;

l'exercice commence à lui être pénible, et l'on prévoit que ce prince, dont le sens est exquis et le cœur très-bon, pourroit bien remplacer par des occupations plus réfléchies celle de la chasse, qu'il se dispose à quitter. Les événements actuels fixent son attention, tant au dehors qu'au dedans. Il lit tout ce qui paroît sur l'affaire des Hollandois, et ne met pas moins d'empressement à apprendre l'état des effets publics.

Les écrits répandus sur la Caisse d'escompte ont armé toute la banque contre le contrôleur général. Il a feint de congédier Panchaud, sa créature et son conseil; mais cette disgrâce n'est que simulée, et M. de Calonne a le plus grand intérêt à ménager le confident secret de tous ses projets. Il le servira mal, pour combattre l'arme terrible de l'opinion publique. Paris est plein de calculateurs. Ils voient que dans une administration de quinze mois il a été fait deux emprunts qui montent ensemble à deux cent vingt-cinq millions, et qu'ensuite on a ouvert d'autres emprunts dans tous les corps qui offrent des ressources de cette espèce. Dix-huit millions des états du Languedoc, six millions de ceux de Bretagne, dix millions des colléges de la Flandre maritime, quatre millions de nouvelles créations de charges de payeurs des rentes, et quelques millions de créations d'offices de secrétaires du Roi : on fait monter ces différents moyens extraordinaires à plus de cinquante millions. On ajoute qu'il sera fait un gros emprunt à la prochaine assemblée du clergé. Aussi, dimanche dernier, regardoit-on le contrôleur général comme perdu. Il l'étoit en effet sans l'assistance du comte de V..., qui est venu à son secours et a présenté au Roi un mémoire justificatif de sa conduite. M. de Calonne a su se retourner, comme vous le voyez. Il est le seul qui ait appuyé dans le conseil un discours de M. de Vergennes sur la nécessité apparente de faire la guerre. On n'a pas été peu surpris de voir M. de Calonne ainsi revirer de bord, et surtout le ministre des finances désirer une calamité qui seroit devenue accablante au milieu du discrédit et du désordre où se trouvent les affaires économiques de l'État. On prétend que sa conduite est un chef-d'œuvre de finesse, et qu'au fond il n'en est ni plus ni moins. Enfin, il est remis en selle, mais ce pourroit n'être pas pour longtemps.

Les deux partis qui divisent le ministère montrent donc d'un côté M. de Vergennes et M. de Calonne, et de l'autre MM. de Breteuil et de Castries et tous ceux qui penchent en secret contre le contrôleur général. On regarde toujours la guerre comme évitée pour cette année, et l'espèce de chaleur que le ministre des affaires étrangères a mise au dessein marqué de rompre avec la maison d'Autriche a rallié au parti qui lui est opposé toute la cour de la Reine. L'archevêque de Toulouse renforcera bientôt l'un de ces partis : on parle publiquement de sa prochaine entrée au conseil.

Le Roi a dit qu'il croit ce printemps voir les troupes cantonnées en Alsace. M. de Launay, qui avoit été envoyé en Angleterre pour l'affaire de Trinquemale, est de retour. Voici ce que l'on dit de sa négociation : Nous rendrons Trinquemale aux Anglois, qui envoient quatre vaisseaux dans l'Inde avec six mille hommes; nous y envoyons un pareil armement, mais sans troupes de terre, et l'arrangement entre les compagnies de France et d'Angleterre aura lieu. Quelques politiques craignent toujours que le pavillon hollandois ne flotte pas de sitôt à Trinquemale.

LETTRE HUITIÈME.

De Versailles, le 14 mars 1785.

M. de Beaumarchais a osé se targuer, dans le journal le plus répandu, de ce que son *Figaro* avoit été joué *en dépit des lions et des tigres*. En se rappelant l'opposition vigoureuse que *Monsieur,* frère du Roi, a faite à la représentation de cette pièce, et le mot de ce prince lorsqu'elle fut annoncée, on sentira la dureté de cette application. La clémence du monarque avoit facilement effacé l'impression des plaintes de l'archevêque; le mot « réprimande » avoit alors remplacé celui de Bastille; *Bicêtre* fut l'expression de la colère du Roi, quand son auguste frère vint se plaindre d'avoir été offensé, et *Saint-Lazare* en fut le seul adoucissement. Beaumarchais y fut conduit le 9 de ce mois, et cette correction l'affecta vivement. Il ne put s'empêcher de voir une humiliation réelle dans une punition qui n'eût qu'ajouté

à sa célébrité, s'il eût été mis à la Bastille. Au reste, sa détention n'a duré que cinq jours. L'injustice d'un châtiment qui cesse d'être uniquement personnel pour un négociant devenoit trop frappante en cette occasion pour que le gouvernement n'ouvrît pas les yeux sur l'influence que sa rigueur pouvoit avoir sur les engagements de l'une des premières maisons de banque de Paris.

Il faut qu'on regarde la paix comme bien assurée, puisqu'on parle d'un prochain voyage de l'Empereur à Paris.

Le chevalier de Boufflers, qui est en possession de tout dire dans ses vers ingénieux, vient de nous régaler de la plaisanterie suivante. C'est un couplet sur l'air : *Du haut en bas*, qu'il a envoyé à l'abbé Petit, au moment où il alloit dire sa première messe.

Petit, Petit,
Vous allez faire grande chère,
Petit, Petit,
Avez-vous un grand appétit?
Le Dieu du ciel et de la terre
En votre faveur va se faire
Petit, petit.

Du 17 mars.

Les contre-ordres ont été expédiés il y a deux jours dans les bureaux de M. de Veimerange, intendant des armées, pour les préparatifs qui se faisoient sur nos frontières. Il n'est pas à beaucoup près certain que, comme le bruit en court, il y ait un accommodement conclu entre l'Empereur et les Hollandois, mais les personnes les mieux instruites ne doutent pas qu'il ne soit prochain, et, encore un coup, nous ne nous battrons assurément point pour la prospérité des marchands d'Amsterdam.

On est toujours dans l'attente de l'accouchement de la Reine, et toutes les personnes qui doivent s'y trouver ne quittent plus Versailles. Si cette princesse met au monde un prince, il portera le nom de duc de Normandie.

L'orage qui a longtemps menacé le ministre des finances paroît dissipé. Cependant beaucoup de nos courtisans prétendent que le calme n'est pas parfait, et voient un nouveau concurrent avancer à petit bruit vers cette place difficile : c'est M. Senac

de Meilhan. On ajoute, parmi les gens à argent, que la secousse donnée à la Caisse d'escompte par les troubles de janvier dernier a porté une grande atteinte au crédit du contrôleur général. Le banquier Casanove, qui étoit intéressé dans les marchés de dividendes des actions de cette caisse, a écrit à ce sujet une lettre fort vive, dans laquelle il prétend que tous ceux qui ont part à ces marchés et qui ne les tiennent pas sont dans le cas de perdre la confiance publique, qui leur est nécessaire comme agents de change et comme banquiers. On ne lui pardonne pas d'avoir raison en opposition à un arrêt du conseil, et comme cette lettre étoit très-propre à renouveler les troubles en ranimant le feu mal éteint parmi les spéculateurs, le gouvernement en a prudemment empêché la publication. Les persécutions recommencent contre les écrivains qui sont sous la main de l'administration, et contre les productions de ceux à la personne desquels elle ne peut atteindre. La *Gazette de Leyde* et les *Annales* de Linguet sont prohibées. Bientôt nous n'aurons plus à lire que les saintes feuilles de Fréron, l'intéressante *Gazette de France*, et l'Almanach royal.

LETTRE NEUVIÈME.

De Versailles, le 19 mars 1785.

L'aventure de Beaumarchais fait encore la matière des conversations. Il est en effet inconcevable qu'un homme honoré plusieurs fois de la confiance du ministère, en relation d'affaires avec les plus riches capitalistes de l'Europe, et en ce moment même avec les États-Unis pour le compte du gouvernement, ait été traité avec tant de légèreté et de mépris. On sait que sa détention n'a eu d'autre motif qu'une fausse interprétation de quelques expressions de sa lettre du *Journal de Paris*, et l'on s'attend à le voir couvrir de ridicule M. Suard, qui en a été, auprès de *Monsieur*, l'obligeant commentateur. Les membres du *Club des Beaux-Arts* ont déjà commencé à le venger en votant pour exclure le doucereux académicien de leur assemblée.

L'argentier de la grande écurie du Roi étant mort, la Reine a, dit-on, demandé l'agrément de cette charge, évaluée à vingt

mille livres de produit, pour le jeune Gardel, premier danseur de l'Opéra; cela vérifiera une partie du monologue de Figaro :

« Il vaquoit une place, j'y étois propre; il falloit un calculateur, on l'a donnée à un danseur. »

M. de Beaumarchais est grandement dédommagé, s'il est vrai, comme on le dit, que le Roi, instruit qu'on avoit surpris sa religion, a ordonné qu'on lui payât sur-le-champ quinze cent mille livres, qui lui étoient dues par le gouvernement pour ses fournitures aux États-Unis.

Du 24 mars.

Les préparatifs de guerre qui se faisoient sur nos frontières sont entièrement suspendus. Si l'accommodement entre l'Empereur et la Hollande n'est pas signé, au moins en a-t-on déjà arrêté et agréé de part et d'autre les principales conditions. Les projets de l'Empereur sur la Bavière ne sont peut-être pas encore entièrement avortés; ainsi il reste encore à tarir une source de troubles qui menacent l'Europe d'un embrasement général. Mais ne prévoyons point les malheurs de si loin, et espérons que l'on ne changera point le système si honorable pour ces derniers temps, qui restreint les guerres aux disputes de cabinet. Quoi qu'il en soit, il est décidé qu'on s'occupera, dès le commencement du printemps, à mettre notre armée sur un meilleur pied, en introduisant parmi les troupes une discipline plus uniforme et un service plus exact.

La Reine jouit de la meilleure santé. Elle est toujours prodigieusement grosse, ce qui fait penser que le terme de ses couches ne sera pas aussi prochain qu'on l'a cru. On dit que M. de Vermond, son accoucheur, ne la délivrera pas, mais qu'il assistera seulement à l'accouchement. Une défaillance qu'il éprouve dans un doigt de la main est la seule cause qui l'éloigne de cette partie essentielle de son emploi. — On a appelé ici le fameux ténor d'Italie nommé David. Il a chanté avant-hier devant la Reine, au concert de la marquise d'Ossun. Les secousses qui sembloient avoir ébranlé le contrôleur général sont ralenties, mais les faiseurs de libelles n'ont pris aucun relâche. Ils en ont répandu un nouveau sous le titre de *Compte rendu de* 1785, qui est fort ingénieux. Cette satire est extrêmement

rare et imprimée au rouleau, comme toutes les diffamations dont on nous inonde avec d'autant plus de hardiesse que les persécutions sont vives. Les bruits publics cependant ne cessent d'annoncer un changement dans le département des finances : les banquiers semblent chercher à les accréditer. L'emprunt de cent vingt-cinq millions languit. On dit même que le projet de la destruction des maisons sur les ponts éprouvera un retard considérable. Il faut, pour l'exécuter, que la ville de Paris fasse un emprunt de dix millions, et l'on ne veut pas le lui permettre dans ce moment, de peur que cet emprunt ne fasse tort à celui du Roi, si difficile à remplir. La plupart des spéculateurs, qui avoient fait des soumissions énormes et prématurées, demandent à en être dégagés sous divers prétextes.

Le Roi revenant de la chasse, il y a quelques jours, et passant devant Saint-Cyr, vit le carrosse de M. d'Ormesson arrêté à la porte de cette abbaye. Il le reconnut et ordonna qu'on le remplit sur-le-champ de gibier. Sa Majesté étant arrivée ensuite à Versailles, on ne parla que de ce présent, et le Roi dit : « Il faut ici bien peu de chose pour faire croire aux revenants. » Chacun fait à sa manière un commentaire sur ces mots.

Le Roi continue d'étudier l'ouvrage de M. Necker, au grand chagrin de tous ceux qui ont intérêt à ce que le système économique de cet habile administrateur ne reprenne pas faveur.

Une commission de conseillers d'État doit juger cette semaine l'affaire de M. Dupré de Saint-Maur, intendant de Bordeaux. On sait déjà que le jugement qui interviendra sera honorable pour ce magistrat, qui sera fait tout de suite conseiller d'État lui-même. L'intendance de Bordeaux sera donnée à M. Camus de Néville, intendant de Pau.

Le sieur Aubert, joaillier de la couronne, ayant eu une attaque d'apoplexie qui l'a rendu paralytique de la moitié du corps, la Reine a fait nommer à sa place le sieur Böhmer, époux de la fameuse demoiselle Renaud, ci-devant joaillier du roi de Pologne, et ensuite de la du Barry, dont la chute avoit failli le ruiner. C'est un homme aimable et estimé pour son goût, ses talents et une politesse rare parmi les gens de sa profession.

LETTRE DIXIÈME.

De Versailles, le 31 mars 1785.

Dimanche dernier, dès le matin, la Reine éprouva de petites douleurs qui annonçoient son prochain accouchement. En conséquence, elle garda sa chambre, où l'on dit la messe pour elle. Vers les six heures, tous les symptômes parurent, et après un travail d'environ une heure, elle accoucha d'un prince bien constitué et très-fort. Il fut tenu le même jour sur les fonts de baptême par *Monsieur* et par Madame Élisabeth, au nom de la Reine de Naples. On lui imposa le nom de *Louis-Charles*. Le Roi a donné à ce prince le nom de duc de Normandie, titre qui n'avoit été porté par aucun fils de France depuis un frère de Louis XI. Le Roi a montré beaucoup de joie dans cette occasion, et l'on croit que Sa Majesté assistera au *Te Deum* qui sera chanté vendredi prochain à Notre-Dame.

On assure que l'ultimatum des Hollandois est arrivé, que la République consent enfin à céder à l'Empereur Maëstricht et le comté de Wronhoven, mais qu'elle refuse absolument les écluses, que l'Empereur demande afin qu'il ne soit plus libre aux Hollandois d'inonder son territoire. Il s'est aplani tant d'autres difficultés entre les deux parties, depuis que leurs intérêts sont confiés à notre cabinet, qu'on ne doute pas de voir bientôt aplanir celle-ci.

Les capitalistes qui s'étoient réunis pour former une nouvelle Compagnie des Indes ne paroissent plus si empressés de mettre des fonds dans cette affaire. On sait quelle résistance a montrée le ministre de la marine contre ce projet exclusif d'association. Soit pour cela, soit pour quelque autre motif, les gens le plus en argent n'en veulent placer ni dans cette entreprise ni dans le nouvel emprunt, qui baisse tous les jours.

La sévérité de la presse est plus éludée que jamais. Il paroît fréquemment des pamphlets contre l'administration des finances, malgré les précautions qu'on prend pour les empêcher. La licence a été poussée au point qu'une de ces satires est intitulée : *Bulletin du contrôle général,* et l'on promet de continuer de

donner une feuille de cette espèce. On dit maintenant que dans l'aventure de Beaumarchais, ce n'est pas *Monsieur* qui a agi d'après les sollicitations de M. Suard, mais l'académicien, en conséquence des ordres de *Monsieur*. On connoît la sévérité de ce prince pour ce qui concerne les mœurs, et combien la représentation de *Figaro* lui a déplu. On prétend qu'il a donné lui-même à M. Suard l'idée de la *Lettre d'un ecclésiastique*, qui est la source du scandale. Le Roi, assure-t-on, en révoquant la lettre de cachet, a dit en riant : « Je vois ce que c'est; mon frère s'avise de disputer contre Beaumarchais dans le *Journal de Paris*; une autre fois, je ne me mêlerai point de ses querelles littéraires. »

La semaine dernière a été fameuse par le nombre des personnes remarquables qui sont mortes : 1° le duc de Bouteville, âgé de quatre-vingts et quelques années; il s'étoit marié depuis six mois, et l'on dit qu'il laisse sa femme *joyeuse* (c'est le nom de la duchesse); 2° le comte de Rapière, colonel en second du régiment de Rohan-Soubise, mort d'apoplexie à côté de son épouse; 3° le comte de Montpezat d'Avignon : son nom était *Tresmolet*. Nos plaisants ont prétendu, qu'ayant beaucoup de parents, il mettoit beaucoup de gens en deuil. 4° le comte de Tourville, octogénaire, marié depuis trois mois; 5° M. de Nicolaï, ancien président de la Chambre des comptes.

C'est M. le duc de Chartres qui, arrivant de Londres, a apporté ici la première nouvelle de l'attaque d'apoplexie dont le comte d'Adhémar fut frappé le 19 dans la chambre de la Reine d'Angleterre. Quoiqu'il lui soit resté une paralysie sur le côté gauche, l'ambassadeur a écrit à la duchesse de Polignac et à sa femme. Dans ses lettres, il ne paroît point alarmé, et il dit que dans sa jeunesse il a éprouvé à plusieurs reprises des secousses pareilles.

Dimanche dernier, deux exempts de police se sont rendus chez un Américain nommé de *Saint-Elen*, rue des Égouts, à Paris. Ils ont demandé madame; le mari a répondu qu'elle étoit occupée à allaiter son enfant. Alors ils ont déclaré qu'ils venoient munis d'un ordre du Roi. La dame n'a eu que le temps de s'habiller, et a été conduite dans son carrosse chez le lieutenant de police. Elle a été interrogée seule. Le mari s'est retiré, et le magistrat lui a

déclaré qu'il ne la reverroit pas. Cependant on a obtenu que l'enfant qu'elle allaite lui fût rendu. Cet événement, dont on ignore la cause, affecte vivement toutes les personnes honnêtes et sensibles.

Les fermiers généraux ont de nouveau une vilaine affaire pour leurs tabacs. MM. Cadet et Baumé, de l'Académie des sciences, qui ont été envoyés en Bretagne pour en examiner la qualité, l'ayant trouvée viciée et dangereuse, le Parlement en a fait brûler encore cent soixante milliers. Les avides traitants jettent les hauts cris ; mais il leur a été insinué tout doucement de se modérer, afin que cette affaire, dans laquelle ils semblent avoir quelque tort, ne s'envenime pas, surtout avec des esprits aussi chauds qu'il y en a en Bretagne.

LETTRE ONZIÈME.

De Versailles, le 5 avril 1785.

On connoit maintenant le crime de madame de Saint-Elen. D'infâmes couplets, au sujet de la naissance du duc de Normandie, sont, dit-on, sortis de sa plume. C'est une femme de qualité, jolie et remplie de grâces, âgée d'environ vingt-deux ans. Il est incroyable qu'elle ait prostitué des talents rares parmi son sexe à des calomnies aussi atroces que celles qu'on lui impute.

Le prétexte de la détention de M. de Beaumarchais n'a point été un mystère. En voici la vraie cause : M. de Breteuil ne vouloit point permettre que la préface de *Figaro* fût imprimée. Vous aurez remarqué, Monsieur, certaine tirade contre les entraves et les précautions dont les écrivains se plaignent. Ce passage ne devoit pas moins déplaire que de rudes sarcasmes contre des auteurs à brevet. M. de Beaumarchais dit un jour au ministre : « Eh bien, Monsieur, si vous ne voulez absolument pas que ma préface soit publiée dans toutes les règles, j'en ferai faire une édition à mon imprimerie de Kehl, et il en entrera en France tant que je voudrai, malgré vous. » — « C'est ce qu'il faudra voir » répond M. de Breteuil. On assure toujours que M. de Beaumarchais pense à s'expatrier.

Le mécontentement des créanciers de M. de Guéménée éclate

de nouveau. Ils ont répandu quelques exemplaires d'un pamphlet très-mordant où l'on offre à M. le prince de Soubise et à l'archiduc de Cambrai madame de Marsan comme un modèle qu'ils auroient dû suivre. Cette femme respectable sacrifie sa fortune pour les dettes de son neveu. On reproche au maréchal de préférer l'acquittement des dettes d'une catin (mademoiselle Guimard) à celui d'engagements qui intéressent l'honneur de sa fille.

La santé de la Reine et celle du prince nouveau-né ne laissent rien à désirer. Sa Majesté a reçu aujourd'hui les personnes qui ont les grandes entrées. Le Roi a assisté au *Te Deum* qui a été chanté à Paris le 1er de ce mois. Comme les députés de Normandie qui s'étoient rendus ici avoient retardé le départ de Sa Majesté, il étoit nuit lorsque le *Te Deum* a fini, et elle a joui, en revenant, du spectacle de la plus brillante illumination.

Du 7 avril.

Tout paroît confirmer que les difficultés élevées entre l'Empereur et les Hollandois vont enfin être terminées à l'amiable, grâce à l'esprit de conciliation de notre cabinet.

Ce qui se passe sur nos frontières vient bien à l'appui du système pacifique qui règne généralement ici. D'abord, on a cédé les chevaux achetés pour l'artillerie, aux fermiers de Flandre et d'Alsace. On leur donne cent francs avec chaque cheval, à la charge par eux de les entretenir et de les rendre à la première réquisition; mais chaque fermier n'a obtenu que quatre de ces chevaux. La promotion d'officiers généraux est signée. Il y aura cet été deux corps où nos troupes seront exercées aux grandes manœuvres. Les bruits de changements dans le ministère sont assoupis : l'accouchement de la Reine occupe exclusivement la cour et ceux qui y font des intrigues. On continue cependant à faire des brochures contre le contrôleur général. Outre le *Compte rendu* et le *Bulletin du contrôle*, on a vu ces jours-ci un *Dialogue satirique* entre M. de Calonne et du Barry *le Roué*, sur les moyens employés par l'un et par l'autre pour obtenir de l'argent. Ces brochures, très-condamnables et qui plus est très-mal faites, jettent un discrédit étonnant sur la littérature que la police tourmente, quoiqu'il soit bien décidé que de pareils écrits ne sont

point l'ouvrage de gens de lettres, mais bien plutôt celui de quelques ambitieux turbulents, qui ont un intérêt puissant et prochain à dénigrer et à faire déplacer, s'ils le pouvoient, le ministre actuel des finances. Du reste, on assure que non-seulement les payements se font avec exactitude, mais que le contrôleur général verse encore des bénéfices sans nombre sur une infinité de gens.

LETTRE DOUZIÈME.

De Versailles, le 27 avril 1785.

Si l'on veut se faire une idée de la grandeur de la cour, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur le nombre des seigneurs et des dames, tous présentés, qui ont eu l'honneur, dimanche dernier, de faire leurs révérences à la Reine à l'occasion de sa convalescence. Les premiers étoient au nombre de trois cent quarante-trois, et les dames, de deux cent quarante et une. Sa Majesté se porte très-bien. Elle ira le 12 du mois prochain à Paris, pour faire ses actions de grâces à Notre-Dame et à Sainte-Geneviève. Elle conduira avec elle Monseigneur le Dauphin.

La revue du Roi se fera vraisemblablement le 11. La maladie du maréchal de Biron en rend l'époque incertaine.

Les projets d'embellissement dont il a été question pour la capitale deviennent impraticables au moment de leur exécution. C'est l'argent qui manque. D'abord on avoit parlé d'une compagnie; ces dépenses ensuite devoient se faire aux frais de l'État. Pour y subvenir, M. de Calonne avoit imaginé un impôt d'un cinquantième sur les maisons de Paris. Il falloit un édit : le Parlement a été consulté, et le premier président a nettement déclaré à M. de Calonne qu'un nouvel impôt, dans les circonstances actuelles, éprouveroit beaucoup de difficultés à l'enregistrement. Sa Majesté en étant instruite, a dit que si le contrôleur général n'avoit pas d'autres ressources pour subvenir à ces dépenses, il falloit y renoncer.

Les actions de la nouvelle Compagnie des Indes ont toutes été enlevées en trois jours. Hier elles gagnoient trois pour cent à la Bourse. Cela prouve combien le goût de l'agiotage et du jeu dans

les fonds publics s'est accru. Car enfin l'appât d'un premier dividende n'est offert aux actionnaires que pour la fin de 1787, et peut-être bien de 1788. Un second hasard contre les bénéfices de la Compagnie à cette époque est celui de la guerre; car l'arrêt de sa création porte que la durée de son privilége sera pour sept ans de paix, ce qui annonce implicitement qu'il sera suspendu par la guerre... Or, cette guerre, beaucoup de politiques la regardent encore comme imminente, quoique notre médiation ait opéré une conciliation à peu près conclue entre la cour de Vienne et celle de la Haye. L'Empereur fait un accueil singulièrement distingué à l'ambassadeur d'Angleterre. On remarque qu'il continue à se faire des mouvements dans les troupes autrichiennes, qui s'approchent de la Bavière. L'incertitude sur toutes ces grandes choses alarme les amis du comte de Vergennes, nouvellement lié d'amitié avec le contrôleur général. On craint qu'il ne soit entraîné par lui. Les dépenses énormes et fréquemment répétées qui se font de jour en jour paroissent avoir extrêmement diminué la confiance du Roi en M. de Calonne, et les frondeurs remarquent que le défaut d'économie se montre jusque dans ses plus petites opérations. Il étoit par exemple naturel de loger la nouvelle Compagnie des Indes dans l'un des appartements de l'ancienne; il ne falloit que faire déménager M. Mesnard de Gonichard, qui y occupe un appartement de quinze pièces. Au lieu de cela, on parle d'acheter l'hôtel le Blanc, qui vient d'être acquis par M. de Chatullé, capitaine aux gardes, et les grandes réparations qu'il y a faites rendront cette acquisition très-chère. Autre acquisition bien inutile : c'est celle de la maison de M. de Sauvigny, intendant de Paris, qu'on vient de mettre sur le compte du Roi au moyen de 400,000 livres, pour que cette maison soit l'Intendance.

Je puis vous donner quelques détails curieux sur les dernières intrigues du roué du Barry. Lorsque M. de Monteynard quitta le département de la guerre sous le feu Roi, il déclara qu'il avoit économisé, dans son département, une somme de trois millions, que Louis XV s'appropria. Il avoit destiné cette somme à l'acquisition d'une terre pour la comtesse du Barry. En effet, il fut question du duché de Pecquigny; l'affaire manqua, l'argent fut

porté au Trésor royal, on en fit la rente à la comtesse, et le Roi mourut. Le Roué, qui se nomme maintenant le comte de Serres, est venu à Paris avec le projet de faire revivre les prétentions de sa belle-sœur sur ces trois millions. Il a déterminé d'abord celle-ci à aller voir le contrôleur général avec sa femme, qui est très-jolie. Les deux dames eurent une audience particulière, elles parurent *charmantes*, et l'on promit de part et d'autre ce qui étoit demandé réciproquement, et la comtesse du Barry trouva un moment grâce devant l'homme qu'elle sollicitoit. Il est inconstant : la comtesse de Serres succéda plus longuement à sa belle-sœur, mais celle-ci eut parole de recevoir un à-compte de cent mille écus sur les trois millions. Immédiatement après cette promesse, du Barry emprunta de la comtesse 20,000 livres à-compte, et sur quelques difficultés que celle-ci lui fit, la menaça de faire casser son acte de séparation d'avec le comte Guillaume, ce qui rendoit celui-ci maître de tous ses biens. Voilà ce qui a donné lieu à la réprimande sévère et au conseil amical que le Roué a reçus de M. de Breteuil.

Le Roi, toujours enthousiaste de l'ouvrage de M. Necker, disoit encore dernièrement quelques mots qui indiquoient un rappel ; mais le comte de Vergennes a fait échouer cette intention, malgré le maréchal de Castries, qui se tient attaché, comme un brave et preux chevalier, à son digne et honnête ami.

LETTRE TREIZIÈME.

De Versailles, le 4 mai 1785.

Depuis longtemps il avoit été arrêté un mariage entre le comte Armand de Polignac et la jeune demoiselle de Matignon, petite-fille du baron de Breteuil, qui n'est âgée que de onze ans. La duchesse de Polignac demanda dernièrement au baron que sa petite-fille lui fût remise, ajoutant que comme elle destinoit sa bru à avoir la survivance de la place de gouvernante, il paroissoit convenable de la mettre le plus tôt possible dans une liaison intime avec les princes et princesses, enfants du Roi. Le baron consulta là-dessus sa fille, madame de Matignon, qui répondit qu'elle ne pouvoit se séparer de mademoiselle de Matignon que lorsqu'elle

seroit mariée. Ce refus a d'abord occasionné de la froideur, et enfin une rupture décidée. Les paroles ont été rendues de part et d'autre. Le baron, craignant que cette aventure ne nuise à la suite de ses projets et même à son crédit actuel, est allé trouver la duchesse de Polignac et lui a dit qu'il espéroit que cette rupture ne causeroit entre eux aucune brouillerie. La duchesse lui a répondu assez énergiquement : « On ne se brouille qu'avec ses amis. » Depuis ce moment, la place de ce ministre semble à beaucoup de gens à peu près vacante. On se rappelle que par sa mauvaise lettre aux évêques pour les renvoyer dans leurs diocèses, il s'est fait une querelle très-vive avec le clergé ; on ajoute qu'il est vif et emporté, qu'il n'a fait aucune de ces grandes choses qui pourroient réparer ce qui lui manque du côté de l'urbanité, et on le regarde généralement comme un prochain disgracié.

Le mariage du comte Armand de Polignac est déjà arrêté avec une autre riche héritière qui est en possession de tous ses biens. C'est mademoiselle de Sully, qui réunit en sa personne les héritages du duc de Sully et du marquis de Poyanne, ses grands-pères.

Mademoiselle de Matignon épouse de son côté le fils du duc de Montmorency, petit-fils du baron.

Le duc de Polignac a donné sa démission de colonel du régiment du Roi, cavalerie, sous le prétexte qu'étant âgé de quarante ans et n'étant encore que brigadier, la carrière militaire lui convient d'autant moins qu'il n'y a plus aucune apparence de guerre. Cependant il vient d'être arrêté une augmentation assez considérable d'hommes dans chaque régiment de cavalerie.

L'état du maréchal de Biron est toujours dangereux, et, suivant l'usage, la cour et la ville continuent de faire la répartition de ses places. Voici la version du jour : le gouvernement de Languedoc à *Monsieur ;* le régiment des gardes divisé en trois régiments, qui seront donnés au duc de Liancourt et au duc de Laval : ceux qui pensent encore que le régiment entier seroit donné au maréchal de Castries, font succéder M. de Calonne à celui-ci dans le département de la marine, et placent le contrôle général entre les mains de M. Esmangard. Ainsi, dans l'opinion publique, tout notre ministère est chancelant. Le duc de Choiseul

est à toute extrémité. Les symptômes de sa maladie sont très-alarmants : la cour et la ville sont soir et matin à sa porte. Le marché pour la terre de Stains, sur laquelle devoit être placée la duché-pairie de Saint-Cloud, en faveur de l'archevêque de Paris, vient d'être résilié. Le Roi a acheté 1,600,000 livres du prince de Condé la terre de Saint-Maur, qui remplira le même objet. On a remis sur le tapis l'imposition d'un cinquantième de la valeur sur les maisons de Paris. Il y en a dans cette capitale vingt-quatre mille, que l'on évalue à 20,000 livres l'une dans l'autre, ce qui fait un capital d'environ cinq cents millions : ainsi l'impôt seroit un objet de dix millions. Il y a au Parlement un édit portant une augmentation de trois livres pour chaque voie de bois neuf. C'est la seconde imposition de cette espèce depuis un an. Les actions de la nouvelle Compagnie des Indes ont monté jusqu'à douze pour cent de bénéfice. Le jeu des fonds a tellement pris, que l'on voit journellement arriver ici des agioteurs de toutes les villes commerçantes du royaume.

LETTRE QUATORZIÈME.

De Versailles, le 11 mai 1785.

La mort du duc de Choiseul est la nouvelle la plus importante en ce moment. On se tromperoit de croire que les gens en place en sont sincèrement affligés : il étoit le centre d'un foyer inquiétant pour eux. C'est que leurs opérations étoient pesées et discutées avec une liberté qu'elles ne comportent pas, et le parti, fortifié avec ce que la cour a de plus respectable du côté de la naissance, des mœurs et même de l'esprit et des connoissances, ne pouvoit manquer de faire ombrage, d'autant plus qu'une partie de la nation venoit se ranger sous l'exemple que de grands et honnêtes seigneurs lui donnoient.

Le ministère ou plutôt le règne de M. de Choiseul fera l'époque de ce siècle. Le pacte de famille et l'alliance avec la maison d'Autriche sont deux événements dont on gardera la mémoire. Si la guerre de 1756 fut malheureuse et la paix qui la suivit fâcheuse, la France au moins ne perdit pas son honneur. Jusque dans la rédaction du traité, elle conserva une fierté que

M. de Choiseul avoit formé le projet de justifier, en enlevant à l'Angleterre ses colonies du nord de l'Amérique. La querelle des Espagnols avec les Anglois en 1770, au sujet des îles de Falkland, lui parut une occasion propice de secouer le triste souvenir de la paix de 1763. Il s'en étoit ouvert au Roi, qui ne goûta point son projet et qui étoit occupé d'autres objets que de guerre. Cependant, comme il connoissoit l'esprit de son maître, il espéra de faire cause commune avec l'Espagne, en excitant le ministère espagnol, où il gouvernoit, à tenir ferme dans sa querelle avec les Anglois. Mais déjà un parti puissant l'attaquoit lui-même, nuit et jour, dans l'esprit du Roi. Ce parti découvrit que M. de Choiseul écrivoit en Espagne : il marquoit dans l'intimité de sa correspondance que jamais l'occasion n'avoit été plus favorable pour humilier l'Angleterre, qu'elle n'avoit ni vaisseaux ni matelots prêts (le fait est vrai). Par un de ces événements bizarres et inconcevables qu'on ne peut ni imaginer ni prévoir, le courrier porteur de ses dépêches en Espagne fut intercepté par ordre du Roi, sans que le Roi ni le duc surintendant des postes en sussent rien, et il tomba entre les mains de ses ennemis un billet de sa main au ministre d'Espagne, qui ne contenoit que ces mots : « Tenez bon. » Armée de cette pièce, madame du Barry, qui avoit tenté plusieurs fois sans succès de perdre M. de Choiseul dans l'esprit du Roi, insinua au monarque qu'il étoit trahi par son ministre. « La preuve ! répondit le Roi, et il ne restera pas ici un quart d'heure. » On lui montra le billet. En l'examinant, le Roi, dans un moment de colère, passa chez M. de la Vrillière, ordonna l'exil, et le tout fut exécuté en peu d'heures. Telle fut la fin ministérielle du duc de Choiseul ! On lui a reproché de la prodigalité. Hélas ! le règne de l'économie n'a pas succédé au sien, si ce n'est dans les courts jours de M. Necker. M. de Choiseul laisse une dépouille assez considérable pour occuper beaucoup de gens. Son cordon bleu passera au maréchal de Stainville, son frère, ainsi que le grand bailliage de Haguenau, dont sera investi ensuite le prince de Montbarrey. La duché-pairie d'Amboise est réversible, par une concession du Roi, à M. de Choiseul la Baume, qui a épousé la fille du maréchal de Stainville. Le public nomme M. de Contades au gouvernement

de Touraine : mais MM. d'Estaing et de Rochambeau ont la promesse du Roi des premiers gouvernements vacants.

La Reine a paru affligée en apprenant cette mort. Le dimanche au soir, elle faisoit assez tristement son jeu, lorsqu'un accident bien léger, mais rare, a égayé la scène. Le marquis de Lau, qui jouoit au lansquenet, a laissé échapper un vent bruyant qui a étonné tout le cercle. Les dames ont joué de l'éventail pour cacher le rire que cet événement excitoit, mais la Reine n'a pu s'empêcher d'éclater, et tout le cercle en a fait autant.

Sa Majesté a renvoyé au jeudi après la Pentecôte le voyage qu'elle devoit faire hier à Paris pour aller faire visite à Sainte-Geneviève et à Notre-Dame. Elle se rendra ensuite à Trianon, d'où il y aura des petits voyages à Rambouillet, et le lendemain de la Saint-Louis Sa Majesté ira s'établir à Saint-Cloud, où M. le Dauphin sera inoculé.

Du 12 mai.

La mort du duc de Choiseul semble avoir raffermi les ministres dans leurs places. Au moins ne voit-on plus en ce moment de vestiges du violent orage qui troubloit le ministère. On s'est lassé de parler des négociations de paix entre l'Empereur et les Hollandois; mais on s'entretient beaucoup de l'échange de la Bavière; on la croit consommée, et que les principales puissances de l'Europe sont d'accord sur cet arrangement. Quoi qu'il en soit, la paix est sûre, et la disette de fourrages se faisant sentir sur nos frontières à cause de la sécheresse générale, on cède aux fermiers de ces provinces des fourrages des magasins du Roi, à la charge par eux de les remplacer en nature, à la fenaison prochaine.

Un événement peu important en lui-même n'a pas laissé que de faire ici du bruit ces jours derniers. Il est d'usage que le jour du conseil des dépêches, le garde des sceaux et le contrôleur général se concertent pour donner à dîner chacun à la moitié des membres du conseil. Les invitations étoient faites d'avance; mais le matin des dames de la cour envoyèrent demander à dîner à M. de Calonne, en le priant de tenir sa porte fermée. Le ministre obéit aux Grâces. A trois heures se présentèrent les conseillers d'État invités, qui demeurèrent fort surpris d'une nouveauté à laquelle ils ne s'attendoient pas. Ils vont chez le garde

des sceaux, sa table étoit complète, de sorte qu'ils se virent contraints d'aller dîner à l'auberge du *Juste*, où l'on n'avoit jamais tant vu de magistrats réunis par la faim.

Les lettres de cachet vont toujours grandement leur train. L'avocat Grouber de Groubental a été mis, il y a trois semaines, à la Bastille, pour avoir mis trop de chaleur dans la défense d'un de ses clients qui avoit pour adversaire le chevalier de Jean, frère de lait de la comtesse de Sabran et son protégé. On a gravement proposé à l'avocat ou de rester en prison jusqu'au jugement du procès, ou de donner son désistement dans cette affaire. Il a résisté longtemps, mais voyant enfin que sa générosité étoit inutile à son client, il a promis et signé.

M. de Beaumarchais est toujours renfermé chez lui, sans vouloir voir personne. On dit que M. le comte d'Artois, en parlant de lui au Roi son frère, dit : « Sire, vos sujets seront toujours prêts à faire à Votre Majesté le sacrifice de leurs biens et de leurs vies; vous avez sur eux la puissance que vous donne le rang suprême, mais elle ne s'étend point sur leur honneur, et vous avez flétri celui de Beaumarchais. » On ajoute que le Roi reprit avec vivacité : « Eh!... que veut-on que j'y fasse? Ne faudroit-il pas que j'allasse lui demander excuse ? »

LETTRE QUINZIÈME.

De Versailles, le 18 mai 1785.

Il est certain qu'il se prépare une révolution quelconque en Allemagne, et l'on ne croit pas sur leur parole les gens qui tiennent à l'administration, lorsqu'ils disent qu'il est seulement question de l'élection d'un Roi des Romains dans la personne de l'archiduc François. Mais le silence et la tranquillité de la cour de Berlin prouvent, comme notre propre conduite, que tout sera réglé par la plume.

En de telles circonstances on ne peut entendre dire qu'avec douleur que M. de Vergennes pense à se retirer. On voit la fermentation renaître à la cour : on voit toujours d'un côté le maréchal de Castries et le baron de Breteuil, de l'autre M. de Vergennes, le garde des sceaux et le contrôleur général.

Il doit nécessairement résulter quelques événements du choc de ces deux partis. On prétend que le premier porte M. Necker, pour lequel le second a une aversion bien décidée. C'est d'après cette aversion qu'on laisse écrire librement contre le livre de l'administration des finances, et que tout écrit qui tend à en dire du bien est sévèrement prohibé. Cependant un arrêt du conseil vient d'imposer quelques bornes à l'abus et à l'excès incroyable des pensions, contre lesquelles M. Necker s'est si fort récrié.

Peu de temps avant la mort du duc de Choiseul, on parloit encore de sa rentrée dans l'administration. On ne nomme parmi ses nombreux amis personne qui puisse devenir chef du parti qui inquiétoit le ministère, et on leur applique le vers :

Soldats sous Alexandre, et rois après sa mort.

Il est certain que le parti contraire se trouve bien fortifié par cet événement. Les sentences du maître sur le duc de Choiseul étoient assez connues, et l'on sait qu'il ne l'aimoit pas. Mais les adversaires de cet ex-ministre doivent se voir avec plaisir délivrés d'un homme puissant, qui contrarioit ou désapprouvoit hautement tout ce qu'ils faisoient. La prévention du Roi contre ce grand homme a donné lieu à l'épitaphe suivante :

Ci-gît Choiseul : Ah! qu'il est bien!
Dit tout bas le Roi Très-Chrétien.

Celle-ci est plus digne d'attention; M. de la Harpe, qui étoit pensionné du duc, en est l'auteur :

Ci-gît Choiseul, dont le vaste génie
Se jouoit tour à tour et des rois et du sort.
Deux fois il terrassa l'Envie,
Le jour de son exil et le jour de sa mort.

La Reine jouit toujours du plus grand crédit. On n'obtient rien que par elle. Le régiment de cavalerie que le duc de Polignac a quitté vient d'être donné au vicomte d'Ecquevilly, qui est de sa cour, et le régiment de Beauce passe au marquis de Roquelaure. Madame Adélaïde avoit demandé le premier pour le comte Louis de Narbonne, mais elle a échoué.

Les dames tantes du Roi vont faire un voyage de deux mois aux eaux de Vichy, et elles se font accompagner d'une cour assez nombreuse. Le voyage de la Reine à Paris est encore renvoyé au

mardi 24 de ce mois, et comme Sa Majesté aura tous les grands honneurs dans cette occasion, les gardes françoises et suisses seront en haie depuis l'entrée de Paris jusqu'aux églises de Notre-Dame et de Sainte-Geneviève. Sa Majesté sera superbement parée, et portera une paire de boucles d'oreilles de 800,000 livres, que son noûveau joaillier, le sieur Böhmer, a montées avec un goût infini. Il paroît décidé que la Reine ira à l'Opéra en grande loge. Elle a engagé les dames qui l'accompagneront à être toutes habillées en robes d'argent.

Le docteur Franklin demande à se retirer. On désigne pour le remplacer ici en qualité de ministre des États-Unis, M. Jefferson, ci-devant président de l'État de Virginie.

On vient de lancer à Brest une frégate d'une construction nouvelle, sur le plan donné par le marquis Ducrest. Elle réunit la vitesse de la marche à une facilité extrême dans la manœuvre.

On parle beaucoup d'un enlèvement assez extraordinaire. Le prince Maximilien de Deux-Ponts est attaché depuis six ans à une madame Dupin, jadis maîtresse du duc de Choiseul, et que le ministre avoit mariée à un riche Américain, dont elle est veuve avec 40,000 livres de rente. L'attachement du prince Maximilien pour cette dame est si constant et si réciproque, qu'il lui a fait refuser tous les partis qui se sont présentés pour lui-même. Comme il est colonel du régiment d'Alsace, et qu'il vient de quitter madame Dupin pour se rendre à son régiment, qui est à Strasbourg, la famille du prince et le gouvernement ayant appris que madame Dupin alloit voyager aussi du côté de l'Alsace, ont craint qu'ils ne fussent convenus de s'épouser secrètement, et madame Dupin, prête à partir, a été arrêtée et mise dans un couvent.

LETTRE SEIZIÈME.

De Versailles, le 24 mai 1785.

On a cru ces jours-ci que le contrôleur général alloit se retirer, tant il a été maltraité par le Roi. Le ministre, sans cesse occupé à boucher les petits trous par où la défaveur peut le noyer, manque trop souvent à des paroles données pour les premières dépenses des départements. Le maréchal de Castries,

exact avec probité aux engagements qu'il avoit pris pour faire face aux dettes de la marine, s'est plaint plus d'une fois de ce qu'on le mettoit dans l'impossibilité de tenir les paroles données, et a remontré fortement que de ces retards il résultoit de grands dommages pour le service, et une augmentation de prix pour toutes les fournitures dont l'époque de payement est incertaine.

Le contrôleur général n'en a tenu compte, et c'est à cette occasion que le Roi, qui ne l'estime pas, l'a traité d'une manière si vive. Les choses ont été au point que l'on a cru que M. Esmangard alloit lui succéder. M. de Vergennes a tout raccommodé. Ces brouilleries et ces réconciliations alternatives sont si fréquentes, que vraisemblablement elles finiront par le déplacement de M. de Calonne, quoiqu'il soit soutenu par un parti puissant, à la tête duquel est le comte de Vaudreuil. Dans ce parti se trouvent le garde des sceaux, le lieutenant de police, et une bonne moitié de la cour. L'autre, formé des débris du parti Choiseul, a pour âme le maréchal de Castries, le prince de Beauvau, M. Necker derrière la toile, et beaucoup de gens dont la probité, l'énergie et les talents sont également recommandables. Du choc de ces deux partis résulte une guerre intestine à la cour, et l'on sent qu'un mot du maître suffiroit pour la faire cesser, mais ce mot on l'éloigne avec vigilance. Le comte de Vergennes craint que si M. Necker arrive à Versailles, entouré des bénédictions de toute la France, il ne puisse lui-même résister au torrent, et il ne perd aucune occasion de le desservir dans l'esprit du maître. Tandis qu'il y travaille d'un côté, les ennemis du contrôleur général ont beau jeu de l'autre à montrer un tableau effrayant des dispositions et des dépenses, dont le compte devient de jour en jour plus difficile à solder. Enfin, ce qui met de plus en plus l'alarme parmi les partisans du contrôleur général, c'est qu'on croit s'apercevoir à Versailles que le Roi annonce des idées que ses ministres ne lui ont pas inspirées. Il est possible que quelqu'un corresponde avec Sa Majesté, mais ce quelqu'un n'est pas connu. On se rappelle à cette occasion que sous le ministère de M. de Maurepas, le marquis de Pezay instruisoit particulièrement le Roi des choses que Sa Majesté n'auroit jamais apprises de son ministre. Ce ne fut qu'au bout de trois ans que cette correspondance fut

découverte, et M. de Maurepas, vieil et adroit courtisan, tendit au marquis de Pezay un piége auquel il se laissa prendre, et celui-ci en mourut, à la veille de la plus haute fortune.

Le témoignage que M. de Choiseul a rendu dans ses derniers moments à M. Necker ne contribue pas peu à soutenir le courage des partisans de l'ex-directeur. On prétend qu'il a dit aux nombreux amis qui l'entouroient qu'il désiroit, pour le bien du royaume et pour l'avantage de Sa Majesté, que cet administrateur fût remis à la tête des finances.

Si l'intrigue règne à la cour avec une vivacité extrême, on diroit que la politique y dort : on a cessé de parler de la Bavière comme de l'Escaut. Cependant on ne peut douter que les principales puissances de l'Europe ne s'occupent de fixer le sort de l'Allemagne, et nos nouvellistes prétendent que les gazetiers n'ont pas encore parlé de tous les échanges qui sont sur le tapis. Lorsqu'il se prépare de grands changements politiques, chaque partie intéressée ne manque pas de faire résonner bien haut le grand mot d'« équilibre », et c'est toujours par des additions à sa propre puissance que chacun cherche à réaliser cette chimère. On s'occupe toujours d'établir un nouveau régime dans l'armée. Le ministère a envoyé aux inspecteurs des mémoires qu'ils doivent renvoyer avec leurs réponses et leurs observations. Le Roi vient d'en créer deux nouveaux, MM. Eyman et Frimon, qui, comme tant de grands hommes, ont commencé par être de simples soldats.

Le comte d'Estaing a obtenu le gouvernement de Touraine, le comte d'Ossonville celui de Mirecourt, et le marquis d'Avaray celui de Neufchâteau en Lorraine. Le Roi a aussi nommé le comte d'Hinnisdal commandant du régiment d'Alsace.

Le comte de Bourbon-Busset, qui a épousé mademoiselle de Boynes, menoit une vie très-scandaleusement dérangée. Le Roi, dont il avoit été le menin et qui l'aimoit, lui avoit témoigné son mécontentement de sa conduite. Le désordre continua, et il s'éloigna de la cour pendant quelque temps. La semaine passée, il parut à Versailles; mais Sa Majesté l'ayant aperçu, ordonna au ministre de le faire arrêter par forme de correction. En conséquence, dès le lendemain il fut conduit au château de Dourlans.

On parle de nouveau de marier le comte Armand de Polignac

avec mademoiselle de Pulteney, Anglaise riche de 30,000 livres sterling de revenu; mais on ajoute que M. Pitt la recherche en mariage, et il est à présumer que de ces deux partis le national sera préféré. Au reste, dans la société intime de la duchesse de Polignac, on ne regarde pas comme impossible de voir les négociations se ranimer pour le mariage projeté pour la petite-fille du baron de Breteuil. Au milieu des mouvements qui agitent la cour, on a remarqué qu'il s'est élevé quelques nuages entre le Roi et la duchesse gouvernante : on assure même qu'il y a eu à cet égard une explication entre les augustes époux.

Un événement assez extraordinaire fait en ce moment la matière de toutes les conversations. Une jeune personne, élevée en Angleterre sous le nom de Paméla, est arrivée chez madame de Genlis, au Palais-Royal, et a été bientôt suivie d'une seconde, nommée Hermine. Il se trouve aujourd'hui qu'elles sont l'une et l'autre filles de madame de Genlis, qui les a fait élever sous des noms supposés, afin d'éprouver les effets d'une pareille éducation, qui au reste a fort bien réussi. Ces demoiselles se croyoient orphelines, lorsque tout à coup elles ont été rendues à leurs parents. Il est question maintenant de leur procurer un établissement. Les deux demoiselles de Genlis, déjà mariées, l'une à M. de Valence, l'autre à M. de la Voëstine, trouvent cet événement un peu bizarre, et le public en glose beaucoup. Mais madame de Genlis se dispose à écrire l'histoire de ces deux demoiselles, et elle ne manquera pas d'éclaircir beaucoup de choses qui paroissent obscures dans ce projet singulier.

LETTRE DIX-SEPTIÈME.

De Versailles, le 1er juin 1785.

On continue à regarder la paix de l'Europe comme assurée, et l'on s'attend à savoir incessamment la somme positive que les Hollandois auront accordée à l'Empereur en indemnité de ses prétentions sur Maestricht et sur le pays d'outre-Meuse. Le bruit public est qu'elle s'élèvera à six millions de florins.

Tous les projets relatifs à l'augmentation de notre armée de terre semblent abandonnés, mais la situation des affaires maritimes

n'est pas aussi rassurante, s'il en faut juger par les efforts que l'on fait pour porter notre marine à un haut degré de splendeur et de force. . . . .

Jetons un coup d'œil sur ce qui se passe actuellement, et nous trouverons dans notre situation maritime les motifs des mesures que le maréchal de Castries prend pour pouvoir changer en temps et lieu cette situation vraiment singulière et fâcheuse pour le commerce du royaume. La dernière guerre força la France à accorder aux neutres et surtout aux Américains l'accès de nos îles à sucre. La malheureuse affaire du comte de Grasse et l'inaction constante et réfléchie de l'escadre espagnole de don Solano aux Antilles nécessitèrent une paix assez rapide. L'objet de la séparation de l'Amérique septentrionale d'avec l'Angleterre étoit rempli. Nos colonies avoient prospéré pendant la guerre. On ne songea point à remédier aux inconvénients du commerce interlope que les Américains avoient établi avec ces colonies. Au contraire, sur l'exposé qu'elles firent de leurs besoins et des avantages que leur procuroit l'extraction de leurs sirops et de leurs tafias faite par les Américains et les neutres, l'arrêt du 30 août 1784 ouvrit aux étrangers de nouveaux points, et leur assigna la nature des denrées et des productions qu'ils pourroient exporter et importer dans nos îles à sucre. Mais les neutres ne s'en tinrent pas aux articles prescrits : ces réglements de cabinet ne sont d'ordinaire observés exactement que lorsqu'ils sont conformes aux intérêts du commerce. Ils furent donc éludés, et toutes les marchandises d'Europe et même de France se trouvèrent à bon marché à Saint-Domingue et ailleurs. Quand nos armateurs parurent dans nos colonies avec des cargaisons riches et chères, ils furent étonnés de n'en point trouver le débit aussi avantageux qu'avant la guerre et pendant que le régime prohibitif mettoit les colonies dans leur dépendance absolue. Leur cupidité trompée jeta de hauts cris : les Parlements de Bordeaux et de Paris s'en rendirent les organes. La concession de ce qu'ils demandoient eût été dangereuse et impolitique. On discuta, on écrivit, et cette guerre de plume dure depuis neuf mois, tandis que les choses restent sur le même pied. Les armateurs prétendent que notre commerce languit ; on leur répond qu'au lieu

de trente-six mille minots de farine qu'on envoyoit autrefois en Amérique, la France y en a expédié cette année quarante et un mille. Ils prétendent que les gens de mer ne trouvant plus d'occupation quittent ce métier; le ministre répond en accordant des primes au commerce du Nord, qui forme bien autrement à la navigation que le voyage paisible des Antilles. Enfin, il y a tout lieu de croire qu'on éludera le retour au régime prohibitif jusqu'à ce qu'il ait été pris des mesures certaines pour pouvoir opérer sans danger ce changement majeur dans le régime de notre commerce. Voici quelles sont ces mesures :

On rassemble dans nos ports une quantité immense de matériaux de construction. Les primes accordées à la navigation du Nord favorisent ce plan : les radoubs des vaisseaux se font avec activité, et avant la fin de 1786, le projet du ministère est d'avoir soixante-dix vaisseaux de ligne dans les trois départements. De plus, on y doit tenir prêts la membrure, la mâture, les agrès et l'artillerie de vingt autres vaisseaux de ligne qu'on construira au besoin. C'est avec de pareilles forces qu'il ne sera plus impolitique de dicter des lois à nos colonies, et d'essayer d'y soumettre les neutres quelconques. Jusque-là, il est certainement plus sage de ne rien innover, et il faut convenir que les grandes vues du maréchal de Castries sont infiniment préférables aux petits besoins momentanés des armateurs de nos ports, qui pourroient entraîner des troubles avant qu'on ait pris des moyens certains de les étouffer. Ajoutons que M. de Castries ne néglige aucun des moyens de détail pour perfectionner toutes les parties de son département : officiers, matelots, classes, achats, mouvements, police, il embrasse tout, pour avoir à la fois des têtes, des bras et des vaisseaux.

Mesdames, tantes du Roi, sont parties avant-hier pour les eaux de Vichy. Ce voyage sera aussi brillant que coûteux. Leur suite est composée de deux cent soixante personnes, et elles courent à cent soixante chevaux. *Monsieur*, frère du Roi, doit les aller voir, ce qui augmentera encore la dépense. On a remarqué, à ce sujet, un mot qui peint bien la bonté du Roi. Il étoit question devant lui des frais considérables de ce voyage : « Eh bien, reprit-il, il n'y a qu'à économiser celui de Fontainebleau. » Ce

mot ne sera pas perdu, d'autant plus que la Reine n'aime pas ce voyage, et que les ministres le craignent depuis qu'ils ont remarqué que c'est là que, tous les courtisans se trouvant réunis, les révolutions ministérielles sont travaillées avec un concours et un ensemble bien dangereux.

M. Thierry, premier valet de chambre du Roi et intendant du garde-meuble, vient de proposer un arrangement qui rendra les voyages de la cour beaucoup moins coûteux. Le transport des meubles formoit un objet énorme de dépenses. Il a fait signer au Roi un état des logements des seigneurs et dames qui suivent la cour et qui seront fixes à l'avenir. Pour les voyages de Marly seulement, le garde-meuble fournissoit trois mille lits.

L'assemblée du clergé a commencé ses séances. Il paroît arrêté que la cour demandera un don gratuit de vingt millions, et qu'il en sera accordé dix-huit, en un emprunt que le clergé fera pour le compte du Roi, et qui sera remboursé annuellement et par parties. Dimanche dernier, l'archevêque de Narbonne, à la tête du corps, harangua Sa Majesté. Lorsque l'assemblée envoya l'abbé de Montesquiou demander au baron de Breteuil le jour et l'heure du Roi pour recevoir cette députation, le ministre ne reçut pas l'agent aussitôt et aussi bien qu'il l'auroit pu. Cette conduite n'a pas été approuvée.

LETTRE DIX-HUITIÈME.

De Versailles, le 8 juin 1785.

Pendant le dernier voyage de la Reine à Paris, le peuple a montré si peu d'empressement que cette princesse, dont le cœur est si bon, en a été affectée, et qu'elle a dit avec douleur en entrant aux Tuileries : « Mais que leur ai-je donc fait ? » Cette question touchante, il n'est personne qui ne puisse et ne doive la faire ; car Sa Majesté, qui a toujours montré beaucoup de penchant à obliger, n'a jamais fait un malheureux. Lors de ce dernier voyage même, elle a versé des secours très-considérables sur les infortunés. Qui auroit dit que ces Parisiens, dont l'amour pour leurs maîtres est la vertu naturelle, affligeroient ainsi leur cœur en leur refusant un tribut qu'ils ne cessent de mériter ? Le

mal vient de plus loin. Des écrits clandestins et calomnieux, des chansons licencieuses faites à la cour même, ont altéré la douceur et l'amabilité françoises, et c'est un bien mauvais service rendu à une nation que de semer entre elle et ses souverains une froideur fâcheuse et funeste. Jamais le gouvernement n'a montré une aussi grande sévérité pour les écrits publics, et jamais on n'a vu paroître tant de satires clandestines dont les auteurs se sont dérobés aux recherches. Ces couplets, ces chansons, ces satires, ont circulé et ont fait un mal effroyable, en apprenant aux peuples à moins respecter ce qui faisoit autrefois l'objet de leur vénération et de leur amour. Beaux esprits, grands philosophes, qui méprisez ce que vous appelez préjugés, dites-nous si vous avez quelque frein plus salutaire pour conserver les mœurs et l'autorité que le respect général pour ceux qui en sont les dépositaires?

Le crédit de M. de Calonne est rétabli. Il a été même arrêté de créer une cinquième charge de secrétaire d'État en sa faveur. L'avantage de cette création pour le contrôleur général, c'est qu'il ne sera plus obligé de demander la signature d'un autre ministre pour l'expédition en commandement des affaires du département des finances, et qu'il signera lui-même. Les pensions rendues aux différents départements et retirées du trésor royal où M. Necker les avoit toutes portées, seront aussi moins susceptibles de difficultés, et chaque administrateur dans sa partie comprendra la somme des dons dans celle des dépenses du département, sans que les autres aient rien à y voir. On parle déjà d'augmenter le nombre des fermiers généraux, pour le prochain bail des fermes, ainsi que celui des régisseurs et administrateurs généraux. L'augmentation sera de vingt traitants en tout, et leurs fonds d'avance donneront une somme de vingt-cinq millions. Cette ressource éloignera au moins de quelques mois l'emprunt nouveau, qui sera fait à la fin de cette année ou au commencement de la prochaine.

Chanson sur les couleurs. AIR du vaudeville de *Figaro*.

Dans le monde tout varie,
L'esprit et le sentiment.
Chacun son goût, sa manie,
L'un veut noir, et l'autre blanc.
Pour moi, fier de ma patrie,
Un lys fait tout mon espoir,
Et je déteste *le noir*.

Lorsque je vois ma Glycère
En juste blanc de satin,
Qui sur sa taille légère
S'allie avec son beau sein;
Oui, je crois être à Cythère,
Et je ne puis concevoir
Comment on souffre *le noir*.

Quoiqu'ici je désavoue
Hautement cette couleur,
Il faut pourtant que je loue
Ses avantages d'ailleurs :
Il est vrai que pour la boue
On ne sauroit rien avoir
De plus propre que *le noir*.

Mais de frêles avantages
Ne peuvent être opposés
Aux innombrables dommages
Dont nous sommes épuisés.
Ce seroit par trop d'ouvrage
S'il falloit apercevoir
Les maux que cause *le noir*.

Voyez le ramas de cuistres,
Prêtres, moines et prélats,
Procureurs, juges, ministres,
Médecins et magistrats :
Ces uniformes sinistres
Leur tiennent lieu de savoir;
Ah! que d'ânes sous *le noir!*

Jouant la douleur extrême,
Chloris, en habits de deuil,
Dans les bras de ce qu'elle aime
Rit d'un époux au cercueil;
Voile affreux du stratagème,
Ne pourra-t-on jamais voir
Enfin supprimer *le noir?*

Devenant à tous propice,
Si j'étois au rang des rois,
Je voudrois sans artifice
Qu'on interprétât des lois :
Pour rétablir la police
J'userois de mon pouvoir,
Et je proscrirois *le noir*.

J'aimerois la politique,
Les talents et les vertus,
Et je voudrois qu'on s'applique
A réformer les abus.
Enfin, en place publique,
Aux flambeaux, par un beau soir,
Je ferois brûler *le noir*.

Ce vœu devient inutile,
L'honnête homme est maîtrisé;
A la cour comme à la ville,
Le noir est autorisé,
Car le peuple est imbécile,
Et les grands prennent, sans voir,
Toujours le blanc pour *le noir*.

Vendredi dernier, le Roi a disposé des places vacantes par la mort de M. de Beaumont. La place au conseil des dépêches a été donnée à M. de Fourqueux, celle du conseil royal à M. le Noir, etc. Cette distribution fera retirer de la police M. le Noir, qui y sera sûrement regretté; mais on croit qu'il gardera ce département jusqu'à la fin de l'année.

LETTRE DIX-NEUVIÈME.

De Versailles, le 13 juin 1785.

Tout dans ce pays donne matière à de bonnes ou de mauvaises plaisanteries. On en fait de toutes les espèces sur les hommages que l'archevêque de Paris, l'abbé de Sainte-Geneviève et le recteur de l'Université ont rendus à la Reine, à l'occasion de

son voyage dans la capitale. Cette grande souveraine même n'en a point imposé à la manie des bons mots dont nous sommes atteints. Les cagots ont été scandalisés qu'elle ait paru à l'Opéra le jour même de cette course de dévotion. « Il falloit bien, a dit le comte d'A..., que la Reine allât voir *les Lanternes de Panurge*, pour se désennuyer de celles qu'on lui avoit contées toute la journée. » Il avoit été défendu au recteur de faire sa triste harangue d'usage. Sa Magnificence, choquée et mortifiée de voir son éloquence rejetée et sa peine perdue, vouloit faire imprimer son discours : nouvelle défense, d'autant plus sensible qu'il court un pamphlet assez peu respectueux pour l'Université, ayant ce titre : « Réponse que la Reine auroit faite au discours que M. le Recteur lui auroit adressé à son passage pour aller à Sainte-Geneviève. »

On ne s'est pas moins égayé sur le compte de l'abbé de Sainte-Geneviève. On ne lui avoit point défendu de parler, mais sa mémoire a mal servi son zèle. Quoique son discours fût très-court, il n'avoit jamais pu venir à bout de l'apprendre par cœur. Il fallut le lire, et encore s'en tira-t-il très-mal. La Reine se mordoit les lèvres pour ne pas rire. Ce fut bien pis lorsqu'il fut question d'encenser. Embarrassé par le cortége, par un fauteuil qu'on avoit placé là, et entièrement troublé, l'abbé fut obligé de faire reculer la Reine, pour ne point la blesser, et de lui dire à peu près comme dans le *Bourgeois gentilhomme* : « Reculez-vous encore un peu, madame, afin que je vous encense. »

La malignité ne veut pas que les princes et les grands meurent comme les autres hommes. On veut que M. de Choiseul soit mort empoisonné. On appuie cette supposition par des faits tout simples, qu'envenime le mélange d'anciennes calomnies. La Reine sollicitoit vivement le retour de ce grand homme dans le ministère. Elle ne put obtenir du monarque qu'il voulût entendre lui-même sa justification, mais Sa Majesté permit qu'il essayât de prouver son innocence devant *Monsieur*. M. de Choiseul se présenta en effet à ce prince, et *Monsieur*, dit-on, débuta par lui montrer une lettre de sa propre main, qu'il ne put désavouer et dont il ne pensoit pas qu'on se fût rendu maître. On ajoute que son désespoir fut tel qu'il s'empoisonna en rentrant dans son hôtel, et que pour cacher cet événement on dissimula sa mort pendant

quelque temps. — On a cartonné, par ordre du ministre, un ouvrage nouveau, intitulé « *Le Bonheur des campagnes.* » Dans les feuilles supprimées, l'auteur prouvoit par des exemples récents que les dépenses inconsidérées des princes les mettent dans la nécessité de faire des banqueroutes publiques ou palliées, déshonorantes pour leur règne et ruineuses pour leurs sujets.

Les « *Lettres d'un propriétaire françois* » ne sont autres que cette réponse depuis longtemps annoncée de M. de Calonne à M. Necker.

Du 16 juin.

Gardons-nous de douter de la paix et même de sa durée. La France et ses alliés se réunissent au parti de la maison d'Autriche. Tandis que l'Empereur rappelle ses troupes des Pays-Bas, les nôtres quittent les frontières de l'Allemagne. Déjà deux mille chevaux d'artillerie sont partis de l'Alsace pour venir accélérer les travaux du port de Cherbourg. L'amélioration de notre marine, peut-être essentielle au nouveau système, fait l'objet du travail le plus assidu pour le chef de ce département. C'est dans la vue d'exercer et de former nos marins que deux divisions partiront incessamment de Brest et de Toulon, et iront se joindre à la hauteur du cap Lagos. Là, cette escadre, composée du *Séduisant*, de soixante-quatorze canons, et de dix-huit frégates ou corvettes, manœuvrera sous les ordres de M. d'Albert de Rions, auquel cette croisière est confiée. Le ministre de la guerre, voulant entretenir aussi l'activité du service de terre, a écrit aux commandants de province une circulaire dans laquelle il fixe le temps de leur résidence dans leurs commandements. Les maréchaux de France, compris dans la loi générale, ont fait éclater leur mécontentement, et le maréchal de Broglie est parti pour sa terre, quoique l'époque actuelle soit celle qui est prescrite pour la résidence.

Le clergé a envoyé au garde des sceaux un long mémoire dans lequel il demande la suppression des éditions de Voltaire qui se font à Kehl. « L'éditeur, dit-il, a non-seulement servi le luxe des lecteurs par une édition chère et splendide, mais encore il a cherché à répandre le poison dans la classe du peuple, en distribuant une édition manuelle à vil prix. » On en a fait rapport au

Roi, qui s'est écrié : « Voilà encore un nouveau tour de Beaumarchais! » et a fait arrêter la vente de ces éditions de Voltaire.

Madame la duchesse de Choiseul, après s'être assurée que les effets de son époux suffiroient à l'acquit des dettes de sa succession, s'est retirée au couvent des Récollettes de la rue du Bac. Elle n'avoit fait part de son projet qu'au duc du Châtelet, qui l'a accompagnée. Cette respectable dame n'a pris avec elle qu'une femme de chambre et un domestique : en se retranchant toutes les dépenses superflues, elle compte pouvoir assurer toutes les pensions que M. de Choiseul a faites à ses gens. Elle a conduit avec elle un chien nommé *Chanteloup*, qui étoit fort attaché à M. le duc.

La Reine va faire construire à Saint-Cloud des jardins anglois. Pour leur donner plus d'étendue, on a renvoyé les missionnaires qui desservoient la chapelle du château, qui sera convertie en salle de spectacle. L'hôpital sera détruit, et les Ursulines congédiées. On ne conservera que les chanoines, oppresseurs des habitants et condamnés par arrêts du Parlement et du conseil, mais que l'on n'a pu faire déguerpir, parce qu'ils sont soutenus par l'archevêque, malgré les scènes scandaleuses auxquelles ils ont donné lieu.

Ainsi la manie des jardins à l'angloise va se renouveler. On en construit un au Luxembourg pour la comtesse de Balbi, qui, à ce que l'on prétend, a le double avantage d'être la favorite de *Monsieur* et celle de *Madame*.

LETTRE VINGTIÈME.

De Versailles, le 22 juin 1785.

La Reine est partie dimanche au soir pour Trianon, où Sa Majesté demeurera jusqu'au 12 du mois prochain. Comme on remarque toujours une diminution progressive dans la faveur de la famille Polignac et un accroissement proportionné dans celle dont madame de Fitz-James jouit depuis quelque temps auprès de la Reine, le séjour de Trianon sera fort agité. Les courtisans observeront beaucoup et dresseront leurs batteries dans la meilleure direction du vent favorable. Il est bien décidé qu'après la Saint-

Louis le Roi ira faire un petit voyage à Compiègne, et qu'il passera ensuite tout le mois de septembre à Saint-Cloud avec la Reine. Quant au grand voyage de Fontainebleau, il n'y a rien d'arrêté. La Reine n'aime point ce séjour, et les courtisans le craignent : ainsi l'on doute toujours qu'il ait lieu.

La Reine voudroit réunir à Saint-Cloud la terre attenante de Ville d'Avray, que le Roi a donnée à son premier valet de chambre Thierry. Celui-ci y est attaché comme on l'est à un don de son souverain. Il en parloit ces jours-ci au Roi, qui lui répondit qu'il avoit la ressource de vendre cette terre fort cher à la Reine, si elle en avoit si grande envie.

Madame Dupin est renfermée à l'abbaye de Pont-aux-Dames, et doit y rester jusqu'au mariage du prince Maximilien de Deux-Ponts avec la princesse de Hesse-Darmstadt, que la Reine veut faire.

Les ambassadeurs des États-Généraux ont notifié ministériellement à M. de Vergennes que les députés de la République seroient rendus à Vienne pour le 1er de juillet, époque du retour de l'Empereur dans la capitale. Ainsi, les trois provinces qui se débattent sur l'indemnité demandée par l'Empereur se rangeront sans doute à l'avis des quatre autres, qui ont donné leur consentement en entier aux articles de pacification arrêtés par la médiation de la cour de France. La nomination de M. de Cypières à la place de lieutenant général de police n'est pas encore faite, quoique M. le Noir ait été nommé président de l'administration des finances. Ce nouveau titre obligera les maîtres des requêtes qui ont des départements particuliers à faire leur travail avec lui. Il aura la signature et rendra compte au contrôleur général. Il a été décidé que les conseillers d'État qui sont les anciens de M. le Noir n'iront point travailler chez lui, ce qui fait présumer que ceux qui se trouvent dans ce cas se retireront. Quelques maîtres des requêtes ont trouvé extraordinaire qu'on ait mis un intermédiaire entre eux et le ministre des finances. Mais ceux qui ont leur chemin à faire passeront par-dessus cette difficulté et se soumettront à ce nouvel ordre de choses.

On croit que la création de la nouvelle place de M. le Noir le portera successivement au contrôle, dont il fera tous les détails

lorsque M. de Calonne aura réuni le département de la marine à celui des finances. On sait que le parti du duc de Choiseul cherchoit à opérer de grands changements dans l'administration. Il destinoit au département des affaires étrangères le comte de Saint-Priest, ci-devant ambassadeur à Constantinople. Le chef mort, tout a été dispersé, et il s'est trouvé de faux frères. L'un d'eux a rapporté à M. de Vergennes que le comte de Saint-Priest avoit dit que sa correspondance étoit captieuse. Ce rapport a inquiété le ministre : il en a parlé au Roi et a demandé que ses dépêches ainsi que celles de l'ambassadeur fussent lues au conseil. Effectivement, cette lecture s'y fait. Il est aisé d'imaginer quels avantages ont celles du ministre sur celles de l'ambassadeur absent. Aussi celui-ci, qui est allé en Normandie, donne-t-il quelque inquiétude à ses amis, qui savent à quel point M. de Vergennes le jalouse. Au reste, le comte de Saint-Priest réunit à de grands talents beaucoup de sagesse et de caractère, et il n'y a point à craindre que sa correspondance ait pu le compromettre. Les ennemis du ministre même croient que l'imputation de défaut de clarté, faite ou non faite par l'ambassadeur à sa correspondance, sera justifiée par la lecture de ses dépêches. Le procès est sur le bureau, et l'on attend une décision du Roi, qui sans doute n'en donnera point.

LETTRE VINGT ET UNIÈME.

De Versailles, le 29 juin 1785.

Suivant les dernières lettres de l'Inde, la situation de nos troupes dans ces contrées continue d'être très-fâcheuse. Elles se trouvent à la fois dépourvues de vêtements et d'argent. Les Anglois, seuls propriétaires sur les deux côtes de Coromandel et de Malabar, ainsi que dans le Bengale, ne négligent rien de ce qui peut dégoûter les autres nations européennes d'entretenir des forces et d'exploiter un commerce dans tous ces pays-là. Ils paroissent même menacer les établissements hollandois dans l'île de Ceylan. Le commandant des forces de la République dans cette île a prié le brigadier de l'artillerie françois qui commande à Trinquemale de vouloir bien conserver cette place jusqu'à ce qu'il soit arrivé d'Europe

des troupes hollandoises qui la mettent à l'abri de toute insulte. Comme la République en Europe n'a plus besoin d'être armée chez elle, attendu qu'elle a accordé à l'Empereur à peu près tout ce qu'il demandoit, elle pourra disposer de quelques régiments qui ne lui sont plus nécessaires.

Quoique M. le Noir soit en possession de sa nouvelle place, le Roi n'a encore nommé personne pour lui succéder dans le département de la police. M. de Breteuil a présenté à Sa Majesté une liste de six personnes pour remplir cette magistrature importante : M. Esmangard, intendant de Lille, qui a semblé répugner à l'accepter ; M. de Cypières, intendant d'Orléans, que sa femme veut fixer à Paris malgré lui ; M. de Flesselles, conseiller d'État ; M. Chaumont de la Mylière, M. Laurent de Villedeuil, maîtres des requêtes, et M. Camus de Néville, intendant de Bayonne. L'un de ces trois sera probablement choisi. M. de Cypières a déjà été régalé de la petite chanson, sur l'air : *A la Malbrough*.

Les planteurs de nos îles de l'Amérique ne sont pas également contents de tous les règlements émanés de notre ministère. Celui qui adoucit le sort des malheureux noirs ou plutôt la répugnance qu'ont eue leurs barbares maîtres à s'y soumettre, a produit des effets alarmants. Les nègres n'ont pas ignoré les droits que leur donnoit un arrêt du conseil. Cent mille esclaves mécontents ont fui des ateliers : les propriétaires aidés de quelques troupes se sont mis à leur poursuite, et l'on en a tué un grand nombre. C'est au Cap, dans l'île de Saint-Domingue, que ce désordre a été le plus considérable.

LETTRE VINGT-DEUXIÈME.

De Versailles, le 20 juillet 1783.

La Reine ressent une légère douleur au genou. On a craint d'abord que ce fût une suite de lait : on se dit maintenant à l'oreille que Sa Majesté est enceinte. Nouveau motif pour croire que le voyage de Fontainebleau n'aura pas lieu. Il n'y a au reste aucun contre-ordre donné à ce sujet. Le voyage de Saint-Cloud paroît fixé au 4 septembre, et une infinité d'ouvriers de toute espèce est actuellement employée à mettre ce château en état de

recevoir la cour. Le 30 de ce mois, la Reine doit retourner à Trianon, où elle demeurera jusqu'à la veille de la Saint-Louis. Sa Majesté se propose de donner une fête brillante au Roi.

L'approche d'un nouveau bail des fermes occupe M. le contrôleur général, ainsi que toute la finance. Voici la version la plus vraisemblable des changements qui auront lieu. Le nombre des fermiers généraux sera porté de quarante à cinquante ; les fonds des anciens et des nouveaux seront de deux millions, c'est-à-dire que les anciens fonds, qui sont de 1,560,000 livres, seront augmentés de 440,000 livres. Il sera nommé en même temps dix nouveaux régisseurs généraux et dix nouveaux administrateurs, avec une augmentation proportionnée de fonds, et toutes ces sommes réunies et versées au Trésor royal formeront un capital d'environ soixante-dix millions. Si l'on ajoute à cette somme le don gratuit du clergé et les emprunts faits dans les pays d'États, on ne s'éloignera pas beaucoup de la vérité, en évaluant à près de cent millions les ressources de l'année actuelle, et l'emprunt annoncé n'aura pas lieu. Au surplus, l'activité des effets publics est toujours la même, et la confiance est alimentée par le concours de tous les banquiers de l'Europe, qui ont tourné leurs spéculations sur la Bourse de Paris.

Il se renouvelle des bruits, et peut-être des négociations pour un échange entre la France et l'Empereur. Notre cour céderoit l'ile de Corse à ce prince, qui nous céderoit le duché de Luxembourg avec quelque autre partie des Pays-Bas autrichiens.

C'est par la médiation de notre ministère que la paix a été récemment conclue entre la cour de Madrid et la Régence d'Alger. Cette paix, qui va rendre le calme au cabotage des Espagnols dans la Méditerranée, n'est pas approuvée par ceux de nos armateurs qui fréquentent cette mer, et qui craignent peut-être un peu trop la concurrence de ceux de Catalogne. Le gouvernement n'accueillera point cette crainte, dictée par l'intérêt personnel. D'ailleurs les Régences d'Afrique ne pouvant vivre que de courses, comment croira-t-on qu'elles seront bien fidèles à un traité qui les réduiroit à la misère et l'inactivité? Les différentes infractions faites par les Marocains à leurs nombreux

traités de paix avec l'Espagne prouvent suffisamment que l'état de guerre est l'état naturel des puissances africaines.

On écrit de Constantinople que la dernière révolution de l'Empire ottoman est l'ouvrage du fanatisme le plus intolérant. Le grand vizir, qui a perdu sa tête, et le muphti qui a perdu sa place, votoient tous les deux pour le maintien de la paix et pour la fidélité aux derniers traités avec la Russie. Instruits par l'expérience des vices de l'armée turque, ils vouloient la former à une meilleure discipline avant de faire renaitre la guerre. L'impatient capitan-pacha a présenté leur modération comme l'effet d'une pusillanimité indigne de la Porte, et il a déterminé Sa Hautesse à sacrifier ces deux hommes, qui n'étoient peut-être que prudents. Il les a remplacés par ses créatures, et le premier ouvrage du nouveau ministère a été de nommer un nouveau khan de Crimée. Il peut être important à quelques puissances de l'Europe de voir les divisions renaitre entre les Turcs et leurs voisins; mais le Divan a de meilleures raisons encore de craindre la guerre. Elle semble cependant inévitable, s'il veut insister sur une infraction aussi manifeste des engagements par lesquels la Porte a promis de laisser la Russie en possession de la Crimée, où elle a fait des établissements très-coûteux.

M. Vidaud de la Tour vient d'être nommé directeur général de la librairie.

LETTRE VINGT-TROISIÈME.

De Versailles, le 27 juillet 1785.

Leurs Majestés vont faire un petit voyage à Rambouillet, ensuite la Reine se rendra à Trianon. Le voyage de Saint-Cloud sera de tout le mois de septembre. Enfin la cour fera le grand voyage de Fontainebleau, qui est fixé au 10 octobre.

La nomination d'un khan de Crimée faite par la Porte, à ce que l'on assure toujours, est regardée ici comme le signal d'une nouvelle guerre entre les Turcs et les deux empires européens. On feint d'ignorer quelle est la puissance qui a excité la révolution qui vient d'avoir lieu dans le ministère ottoman. Tout ce que le baron de Tott nous avoit dit de l'ignorance et de l'indiscipline de

ces peuples vient d'être démenti bien formellement dans une lettre de M. Peyssonel, ancien consul de Smyrne. Si l'on en croit cet auteur, loué dans tous les journaux du gouvernement, les Turcs forment un peuple courageux, belliqueux, uni, même instruit et éclairé, capable en un mot de lutter contre ses redoutables voisins et ennemis.

Lorsque le feu duc de Choiseul établit que les lieutenants-colonels et les majors ne seroient plus tirés des corps où les officiers destinés à ces emplois avoient servi, ce fut une rumeur assez grande dans tous les régiments; mais cette rumeur ne fut rien en comparaison de celle qui vient de s'élever au sujet de l'ordonnance des capitaines de remplacement. Les premiers lieutenants de tous les régiments qui voient arriver des intrus pour leur enlever les compagnies auxquelles ils alloient monter eux-mêmes, laissent éclater des mécontentements et des murmures qui ont été suivis en quelques endroits de voies de fait très-fâcheuses. M. de Molac, avec sa commission de capitaine, est arrivé à Thionville pour prendre une compagnie dans le régiment d'Armagnac. Instruit de son arrivée, le premier lieutenant est allé le trouver dans sa chambre, et, sans sortir, s'est battu avec lui au pistolet. M. de Molac a tiré le premier et a manqué son adversaire, qui lui a mis une balle dans le corps. Ensuite il est allé chercher un chirurgien, en annonçant au capitaine que ce seroit à recommencer immédiatement après sa guérison. Le ministre, informé de cette affaire, a déclaré que les officiers des régiments où il s'en passeroit de pareilles n'obtiendroient aucun congé de semestre. On craint d'apprendre d'autres affaires de ce genre, surtout dans les régiments d'infanterie.

Le renouvellement du bail des fermes occupe fortement tous les agents de cette grande machine. Il en est quelques-uns qui, plus instruits que les autres, proposent de diminuer certains droits afin d'augmenter ainsi leurs produits, et l'on compte dans la classe des droits à réduire, celui qui se perçoit actuellement sur la marque d'or et d'argent, dont l'excès provoque des pertes et des abus sans nombre. La muraille qui va former de la capitale un parc immense, déplait en général aux Parisiens, et n'a pas même l'approbation de toute la ferme générale. Ce qu'il y a de

singulier, c'est que cet odieux monument fiscal est l'ouvrage de M. Lavoisier, le seul des quarante colonnes de l'État qui soit membre de l'Académie des sciences. Il est chimiste, et les mauvais plaisants disent qu'il a voulu mettre Paris dans une cucurbite dont la caisse des fermes sera le récipient.

LETTRE VINGT-QUATRIÈME.

De Versailles, le 3 août 1785.

On attribue à Louis XIV, dans le temps de sa splendeur, un projet de médaille, dont l'exergue devait être *Regna assignata*. Ce projet est réalisé par les nouvellistes dans les temps de détresse, et il se renouvelle en ce moment. S'il faut les en croire, le partage de la Turquie d'Europe est arrêté entre les deux cours impériales, qui ont signé à cet effet un traité avec l'Angleterre et le Danemark. Et comme il est naturel de chercher à se concilier le suffrage de la France pour une entreprise qui nuiroit immensément à son commerce du Levant, l'Empereur lui céderoit, en forme de dédommagement, les Pays-Bas autrichiens, et l'Angleterre seroit mise en possession des principales îles de l'Archipel. Les auteurs de ce prétendu partage, qu'ils donnent pour une chose certaine, n'ont rien assigné à la Prusse, qui ne méritoit pas d'être oubliée. Ils ont aussi négligé d'indiquer expressément les parts de l'Empereur et de l'Impératrice, ce qui étoit cependant essentiel, afin de prévenir tout sujet de mécontentement entre les deux cours impériales. Il semble en effet que la situation admirable de la ville de Constantinople doit être un objet important pour chacune des deux puissances qui vont reléguer l'empire du Croissant bien au delà du Bosphore.

En voilà assez sur le rêve politique auquel tant de projets conçus depuis quelques années ont donné naissance, et dont l'exécution bouleverseroit tout le système politique et commercial de l'Europe.

La Reine est partie avant-hier pour Trianon, où Sa Majesté demeurera jusqu'à la veille de la Saint-Louis. Ce voyage forme un bal presque continuel. Les seigneurs et dames de la cour y dansent sous une grande tente. Les différentes personnes de Versailles y

sont admises, et les parties sont aussi gaies que nombreuses. A l'imitation de ces bals, toutes les dames qui ont des maisons de campagne aux environs de Paris et de Versailles donnent aussi des violons les dimanches et les fêtes à leur voisinage [1].

La semaine dernière, le baron de Breteuil, le contrôleur général et l'archevêque de Paris se sont rendus à Passy et au château de la Muette, pour terminer l'affaire de la translation du duché-pairie de l'archevêché de Paris sur la terre de Passy. Le château de la Muette sera le manoir seigneurial. Le Roi s'y réserve un pied-à-terre pour la chasse, une partie du bâtiment et du jardin. Le gouvernement du bois de Boulogne reste au prince de Soubise. L'archevêque exige que le Ranelagh et le théâtre d'Audinet, qui sont à la porte de la Muette, soient éloignés, et les deux spectacles sont supprimés depuis dimanche dernier.

Il est fort question d'une très-grande affaire de finance. C'est l'aliénation à temps, à une riche compagnie, de toutes les forêts du royaume qui appartiennent au Roi. Cette compagnie en feroit des exploitations régulières, en se conformant aux ordonnances, et s'engageroit à fournir annuellement à la capitale six cent mille voies de bois de chauffage. Cette denrée devient très-rare, et l'est surtout en ce moment, à cause des basses eaux de toutes les rivières qui affluent dans la Seine. Le prévôt des marchands a permis, pour remédier à cette détresse, que le bois pût être flotté sur toutes les rivières supérieures, et une lettre particulière du Roi l'a remercié de sa vigilance.

LETTRE VINGT-CINQUIÈME.

De Versailles, le 10 août 1785.

Le traité conclu dernièrement entre la Russie et les Vénitiens a fort étonné nos politiques. S'il n'a pas été fait avec la participation de l'Empereur, au moins peut-on présumer de son silence qu'il ne désapprouve pas une alliance si contraire en apparence aux projets qu'on lui attribue, et particulièrement vis-à-vis de la République. Tout annonce, en effet, que les liens des deux cours impériales ne sont pas près de se relâcher. Leurs intérêts

(1) Voir, sur ces bals champêtres, les *Souvenirs* du comte de Vaublanc.

et leurs vues à l'égard des Turcs sont les mêmes : l'affaire d'une fixation de limites leur est commune, et toutes deux tendent à s'emparer d'une partie du commerce des mers de l'Archipel, après s'être assurées de celui de la mer Noire. Aussi la France ne trouve-t-elle pas bon que la Russie envoie une nouvelle escadre de sept vaisseaux de ligne dans la Méditerranée. On s'attendoit depuis longtemps, il est vrai, à cet envoi; mais la notification que M. de Simolin en avoit faite ici fut fort mal reçue. Nous ne négligeons rien, de notre côté, pour tirer les Turcs de leur inertie éternelle. Cette entreprise est aussi grande que difficile, et l'on pourroit nous répéter ce que le comte de Vergennes répondit au duc de Choiseul, qui le pressoit de faire déclarer les Turcs contre la Russie : « Je les ferai déclarer, mais je déclare, moi, qu'ils seront battus. » Remarquons ici qu'au milieu des intrigues de la politique, la puissance des productions littéraires joue un rôle assez considérable. L'impression que les *Mémoires* du baron de Tott ont faite n'a pas été détruite par la réponse de M. Peyssonel, et ces *Mémoires* fournissent d'avance notre justification du parti que nous prendrons sans doute d'être dans l'affaire des Turcs comme dans celle des Hollandois, médiateurs et non pas défenseurs.

Il faut convenir que la France a le plus grand intérêt de commerce à empêcher que celui du Levant passe en d'autres mains. L'Angleterre, de son côté, a des vues sur le Levant, et cette puissance ne cesse d'agir pour se faire des alliés sur la côte de Barbarie, afin d'assurer son commerce dans la Méditerranée, le seul qui ait un peu déchu depuis la dernière guerre. Dans toutes les autres mers, il fleurit plus que jamais, soit que cette nation soit plus habile que les autres, ou seulement plus vigilante pour tout ce qui intéresse ses commerçants et ses navigateurs.

En France, le jeu dans les effets publics continue de détourner les fonds du commerce. Le ministère, voyant que la création de papiers royaux et d'emprunt appeloit l'argent de tout le royaume, s'est laissé aller à la facilité d'en créer de nouveaux : la cupidité générale, ainsi attisée, a fourni abondamment au payement des dettes de la guerre les plus pressées et d'une grande partie des dépenses accumulées depuis le retour de la paix. On

sent que cette impulsion générale donnée aux esprits spéculateurs a dû faire languir les entreprises maritimes. De sorte que par une suite fort extraordinaire de combinaisons et d'événements, une guerre entreprise et terminée avec succès pour la prospérité du commerce maritime en France a produit l'effet contraire. Un pareil résultat est bien propre à dégoûter des combinaisons politiques, et même de celles qui se présentent sous les plus belles apparences.

Le Roi vient d'arrêter une augmentation dans la compagnie des gardes de la porte, dont le vicomte de Vergennes est capitaine. Elle étoit de soixante hommes, et elle sera portée à cent. Ces quarante emplois, à vendre huit mille livres chacun, donnent une somme de trois cent vingt mille livres.

La cour doit jouer, vendredi prochain, à Trianon, *le Barbier de Séville*. Voici la distribution des rôles : Bartolo, M. le duc de Guiche ; Rosine, la Reine ; Figaro, M. le comte d'Artois ; Almaviva, le comte de Vaudreuil ; et Bazile, le chevalier de Crussol.

Les trois cordons rouges qui doivent être donnés le 25 sont destinés, dit-on, à MM. d'Aguesseau, de Chamborand et de Lautrec.

Du 16 août.

Hier, à onze heures du matin, le prince Louis de Rohan, grand aumônier de France, a été arrêté à Versailles par ordre du Roi. Un capitaine des gardes du corps se rendit chez lui, au moment qu'il alloit sortir, et lui signifia la lettre de cachet dont il étoit porteur. Le prince le suivit et monta avec lui dans une chaise de poste qui l'attendoit. Cet événement extraordinaire, quant au personnage, fait beaucoup de sensation. Il est rare de voir arrêter un cardinal, et en plein jour. On forme mille conjectures sur la cause de sa détention. Sans nous arrêter aux idées de cabales et d'intrigues contraires à une souveraine adorée de la partie saine de la nation, ne jetons les yeux que sur les dettes de Son Éminence et sur les imputations qui lui ont été faites au sujet de l'administration des Quinze-Vingts.

Le mandement de M. de Rohan-Chabot, nouvel évêque de Saint-Claude, fait beaucoup de bruit. C'est une satire indirecte de tous ses confrères. On remarque que, comme s'il rougissoit

de porter le nom de Rohan, il ne signe que Jean-Baptiste Chabot.

Du 17 août.

Les arrêts donnés au cardinal de Rohan occupent la cour et la ville. Un voile épais recouvre encore cette aventure. Son Éminence a été conduite en son hôtel à Paris par M. d'Agoult, aide-major de garde, qui y est resté avec elle, et qui n'a point reparu. On ignore si cet illustre prisonnier a été conduit ailleurs. Avant son départ de Versailles, M. le baron de Breteuil s'est rendu dans l'appartement du cardinal, a cherché ses papiers et les a emportés. Le Roi a écrit au maréchal de Soubise une lettre dans laquelle Sa Majesté l'assure qu'il n'est point question de crime d'État dans cette affaire.

Comme le château de Saint-Cloud est beaucoup trop petit pour la cour, on dispose aux Menus-Plaisirs une assez grande quantité de maisons de bois, qui seront placées dans le parc, et où une partie du service sera commodément logée.

On ne sait à quel degré peuvent être fondées les craintes des Hollandois au sujet des vues de l'Angleterre sur le port de Trinquemale, dans l'île de Ceylan, mais ces craintes existent toujours. Les États-Généraux ont demandé à la France de continuer à garder cette place. En conséquence, le régiment d'Austrasie, qui en forme actuellement la garnison, y demeurera encore trois ans, à ce que l'on assure, et l'on ajoute que M. de Bellecombe, qui va prendre le commandement de nos forces de terre dans l'Inde, y conduira l'un des deux qui sont à Brest. Le Roi d'Espagne a envoyé à ce général son portrait, richement entouré, par reconnoissance des attentions que M. de Bellecombe a eues pour l'escadre espagnole pendant qu'elle étoit mouillée à Saint-Domingue.

Certes, la tranquillité générale tient toujours à un fil, et il n'est peut-être point en Europe de puissance qui ne couve quelque projet qui peut la troubler. Au moins les armements, qui semblent reprendre de toutes parts une nouvelle vigueur, annoncent une défiance universelle. On la remarque ici moins qu'ailleurs : notre ministre croit sans doute tenir les clefs du temple de Janus.

L'assemblée du clergé, qui finira en octobre, s'est prorogée, avec la permission du Roi, au 1er juillet de l'année prochaine. Deux grands objets l'occuperont alors : l'affaire de la foi et hommage que Sa Majesté exige pour les biens possédés par le clergé, et une nouvelle répartition de décimes. Chaque évêque va retourner dans son diocèse pour procéder à cette opération, devenue indispensable. L'augmentation des portions congrues a grevé diversement et plus ou moins certains bénéfices. Il faut proportionner la nouvelle imposition des décimes au revenu qui leur reste. Les Suisses ont reçu avec beaucoup de douleur l'arrêt du conseil qui interdit en France l'entrée des mouchoirs et des toiles peintes étrangères. Malheur, en ce siècle, à ceux qui ont fondé leur prospérité sur la consommation des autres États !

LETTRE VINGT-SIXIÈME.

De Versailles, le 24 août 1785.

En pénétrant l'affaire qui a donné lieu à la détention du cardinal, le public n'a rendu sa curiosité que plus active. Il est constant que la dame de la Mothe a acheté, sous le nom de la Reine, le collier que le sieur Böhmer avoit destiné à la comtesse du Barry, du temps de son règne : il est de fait que le cardinal a cautionné la dame de la Mothe. Mais il faut croire que Son Éminence a été trompée elle-même, plutôt que de la soupçonner d'une bassesse criminelle. On ne tardera point à voir quelque jour se répandre sur ce mystère d'iniquité. La dame de la Mothe a été arrêtée à Bar-sur-Aube. Elle dînoit, mercredi dernier, à l'abbaye de Clairvaux : elle y fut instruite de l'emprisonnement du cardinal par une personne qui arrivoit de Paris, et elle ne témoigna que de l'étonnement de cette nouvelle. Samedi, elle arriva à la Bastille, où elle fut interrogée par M. de Crosne. Cet interrogatoire dura cinq heures : rien ne perce de ce qu'elle a dit. Toute la famille de Rohan est vivement affectée de cette aventure. La princesse de Marsan, le prince de Soubise et le prince de Condé demandent que Son Éminence soit jugée, et que son procès lui soit fait dans les formes. Le cardinal montre beaucoup de sécurité.

La grande affaire du domaine de la ville de Lorient devoit être jugée hier, mais elle a été renvoyée à un autre temps. Il y a cinq cents ans que la maison de Rohan est en possession de ce domaine. Dans trois attaques qu'elle a reçues pour cette propriété de la part des fermiers du domaine royal, elle a triomphé deux fois au Parlement de Bretagne, et une fois à celui de Paris. Il est vrai qu'elle ne rapporte point le titre primitif de sa propriété; mais une si longue jouissance, confirmée par trois arrêts rendus contradictoirement, sert au moins de préjugé en sa faveur. Si la maison de Rohan est maintenue dans cette possession, le prix de son acquisition, que fera le Roi, adoucira le sort des créanciers du prince de Guéménée.

La santé du Roi de Prusse n'est apparemment pas aussi raffermie que pourroit le faire croire l'activité de ses travaux en ce moment important pour la politique. On vient de lui envoyer d'ici des eaux minérales de Chateldon, dont les médecins se promettent pour lui le plus grand succès. Un aussi grand homme ne cesse d'inspirer un vif intérêt; mais dans les circonstances actuelles, ce monarque intéresse doublement toute l'Europe, qui le regarde comme le prince le plus propre à maintenir la paix générale, qu'il désire, et que nous désirons également. Au reste, la confédération anti-césarienne paroît journellement acquérir plus de consistance, et quoique nous soyons sans doute bien éloignés de vouloir nous séparer de la maison d'Autriche, notre fine politique s'applaudit de la formation du contre-poids qui suspendra le cours des projets de Joseph II, et dont nous pouvons à notre gré modérer la pondérance. Si nous réussissions à maintenir notre place entre la cour de Vienne et les puissances qui redoutent ses desseins, c'est alors que, rendant honorables les moyens les plus cachés d'une politique adroite, notre ministère mériteroit le titre glorieux de pacificateur de l'Europe. Le moment où l'on voit de toutes parts les préparatifs les plus menaçants effrayer l'humanité est celui où nos spéculateurs s'attendent à voir les négociations pacifiques couronnées d'un entier succès.

LETTRE VINGT-SEPTIÈME.

De Versailles, le 31 août 1785.

Le public ne veut point encore se persuader que l'affaire du collier de diamants soit le seul motif de la détention du grand aumônier. Il n'est point de criminelles ou d'absurdes suppositions à ce sujet qui n'aient trouvé des partisans. Selon les uns, il a succombé à un piége préparé pour le perdre; selon d'autres, il est coupable de haute trahison. Pour prouver la fausseté de ces imputations, il suffit de dire que le Roi a laissé au cardinal le choix de ses juges, et que, sur la demande de Son Éminence, on attend des lettres patentes qui attribueront au Parlement la connaissance de cette affaire.

Si les charmes de la dame de la Mothe ont entraîné le cardinal dans cette malheureuse aventure, l'hommage que ce prince rendoit à ceux de la comtesse de Cagliostro n'a pas été moins funeste en cette occasion au mari de celle-ci. Le couple alchimiste vient d'être renfermé à la Bastille, avec le joaillier Böhmer et quinze autres personnes, parmi lesquelles est, dit-on, M. de Saint-James, trésorier de la marine.

Avant-hier au soir, toute la cour s'est rendue à Saint-Cloud. M. le comte d'Artois est parti hier pour Chantilly, où le prince de Condé, qui n'a pas encore reçu le prince dans cet agréable séjour, lui a préparé des fêtes brillantes. Pendant le voyage de Saint-Cloud, la famille royale sera continuellement dispersée, le château n'étant point assez grand pour la réunir. On détournera, pour le nouveau château qu'on doit y construire, les fonds destinés au Musée du Louvre.

Le comte d'Artois cherche à acquérir, soit par achat, soit par échange, le château de la Muette, pour y faire l'éducation de ses enfants. Ils ont été tenus, le 29 du mois dernier, sur les fonts de baptême par Leurs Majestés. La Reine a fait présent au duc d'Angoulême d'une épée, de boucles de souliers et de jarretières, de ganse et bouton de chapeau en diamants de la valeur de quarante mille écus.

Les ambassadeurs de Hollande se sont rendus avant-hier pour

la première fois chez le comte de Mercy, pour reprendre le fil des négociations. Les puristes en politique s'applaudissent beaucoup de ce que les députés hollandois à Vienne n'ont point employé le mot d' « excuses » dans celles qu'ils ont faites à l'Empereur. Un plaisant disoit, à ce sujet, que la République pourroit avoir gagné sa cause dans une académie, mais qu'elle l'avoit perdue dans tous les congrès.

La mort du duc de Choiseul et celle de M. de la Chalotais n'ont point été inutiles à M. le duc d'Aiguillon. On sait que ce seigneur, très-instruit, connoît tous les à-propos de la flatterie et de la souplesse. Le mariage de son fils lui a servi d'occasion pour obtenir quelques faveurs, et l'on voit que le comte d'Agénois a été fait duc. On n'a pas manqué de célébrer par une épigramme ce léger retour de faveur pour le petit-neveu du cardinal de Richelieu :

C'est en servant Mars et l'Amour
Que d'Aiguillon devient ministre;
De son oncle il eut tour à tour
L'humeur, l'esprit, et l'art sinistre.

Il est question d'élever à la dignité de duc et pair le duc de Liancourt et le comte de Montmorin. Celui-ci sera très-certainement gouverneur de M. le Dauphin.

LETTRE VINGT-HUITIÈME.

De Versailles, le 7 septembre 1785.

Quelle est la destination des quinze vaisseaux qui vont mettre à la voile de Portsmouth? Il est ridicule d'attribuer cet armement à la sortie et à la croisière de l'escadre de M. Albert de Rions. Les nouvelles des deux Indes ne montrent que trop le peu d'harmonie qui règne entre nous et nos remuants voisins. On écrit encore récemment de la Guadeloupe que M. de Clugny ayant dépêché la frégate *l'Iris* pour aller porter quelques hommes à l'île Saint-Martin, elle fut canonnée par le fort de Christophe, en passant devant cette île. Une frégate angloise en sortit pour la suivre, mouilla près d'elle à Saint-Eustache, et le commandant de celle-ci ne permit aucune communication entre son équipage et le nôtre.

L'Angleterre est encore occupée à rappeler par un grand commerce le numéraire que la dernière guerre lui a fait dissiper, et la leçon que l'Amérique lui a donnée doit fixer les regards de son gouvernement sur ce qui se passe dans son intérieur. La France, qui avoit fait la guerre sur son crédit, n'a pas employé aussi heureusement le calme de la paix : son commerce maritime est découragé, l'économie a disparu des finances, les ressources ruineuses n'effrayent point l'administration, et le gouvernement ne peut se dissimuler qu'une guerre en ce moment est le fléau le plus redoutable qu'il ait à éviter.

Il est donc toujours naturel d'espérer que tant d'intérêts en faveur de la paix l'emporteront, et qu'un arrangement solide préviendra le moment où des guerres terribles pourroient éclore ; mais il est facile de prévoir qui doit dicter les principaux articles de cet arrangement, pour qu'il puisse avoir lieu.

Une foule immense remplit journellement les jardins de Saint-Cloud. Dimanche dernier, la Reine eut la bonté de montrer au peuple M. le Dauphin, dont l'inoculation est fort heureuse.

La suite de la cour est logée à la craie, dans le village. Une vieille demoiselle, qui tire de gros loyers de sa maison, a refusé absolument de s'y soumettre. On a voulu la forcer, elle a porté plainte en violation de domicile. Le Roi a plaisanté avec la Reine sur le procès auquel Sa Majesté étoit exposée. « J'espère au moins, répondit en riant l'auguste princesse, que je ne serai point obligée d'aller solliciter mes juges. » — « Non, sans doute, ajouta le Roi ; mais je vous conseille d'arranger cette affaire, car vous pourriez bien la perdre. » Le monarque, doux et bienfaisant, a toujours désapprouvé cette manière onéreuse pour les particuliers du loyer pour le cortége nombreux qui entoure le trône.

Le Parlement est saisi de l'affaire du cardinal de Rohan, mais Son Éminence n'est pas encore remise en liberté. Samedi dernier, elle fut conduite par M. de Crosne à son palais, où elle dîna, et fut ramenée le soir à la Bastille. — On croit que le grand procès du domaine de Lorient sera jugé au conseil le 14 de ce mois.

Voici la moins mauvaise, mais non la moins méchante des épigrammes qui ont été faites contre le curé de Saint-Germain

l'Auxerrois, qui n'a pas voulu que Psyché demi-nue restât exposée au Salon, où l'on en a vu bien d'autres :

Tu ne peux, vil cafard, sans un excès de rage,
De la triste Psyché voir le corps presque nu.
Si la belle eût montré son ...,
Elle t'auroit plu davantage.

LETTRE VINGT-NEUVIÈME.

De Versailles, le 13 septembre 1785.

Depuis samedi dernier, M. Necker a quitté le château de Marolles, à six lieues de Paris, pour venir s'établir avec sa famille dans sa maison de Saint-Ouen. Il est beaucoup de gens à qui ce rapprochement ne laisse pas de donner de l'inquiétude. Le taux fort bas de la plupart des effets publics montre que la confiance a reçu quelque échec. Cependant on paye avec une exactitude qui devroit la rappeler, si les capitalistes n'avoient pas quelque raison secrète de resserrer leur argent. La fin de cette année doit amener une crise violente parmi les gens à argent, et surtout les banquiers, qui ont une plus grande partie de celui du royaume en coffres ou en effets de la Bourse. D'un autre côté, les bruits de guerre qui nous viennent du dehors ont répandu de l'alarme. Les armements qui se font en Angleterre, les préparatifs de l'Empereur, la confédération même de Berlin, enfin les mouvements de tous les cabinets, auxquels on donne peut-être trop d'importance, tout annonce que nos soins et notre adresse peuvent reculer la guerre, mais qu'elle est inévitable.

Le maréchal de Castries est revenu de sa tournée à Dunkerque et à Cherbourg. M. de Calonne est aussi de retour. Ce dernier a été un peu étonné, à son arrivée, de voir la faveur du baron de Breteuil fort accrue. Les mouvements que celui-ci s'est donnés pour l'affaire du cardinal de Rohan, que Leurs Majestés avoient fort à cœur, l'ont raffermi au point que le Roi et la Reine lui ont demandé à dîner pour jeudi prochain.

Cette affaire étrange, dans laquelle, selon les amis du grand aumônier, celui-ci est victime d'une intrigue de la cour, et selon les autres, seulement de sa légèreté et de sa crédulité, ne

prend pas la tournure à laquelle on s'étoit attendu. On compare son affaire à celle de M. de Lally. « L'un et l'autre, dit-on, auront mérité leur condamnation pour des motifs tout différents de ceux qui l'auront dictée. L'histoire secrète des empereurs romains offre peu d'exemples de débordements comparables à ceux de Son Éminence, qui avoit dans Paris douze petites maisons où il faisoit alternativement les orgies les plus complètes, et dont les détails révolteroient l'âme la plus luxurieuse.

Dimanche dernier, il y eut à Saint-Cloud une foule si incroyable, que vers le soir le pain et le vin étoient hors de prix. La Reine se promena dans une calèche à quatre chevaux, conduite par le comte d'Artois.

Pendant le voyage de Compiègne, la chasse a été si fréquente et si heureuse qu'on a tué en trois jours neuf mille pièces de gibier. Une anecdote assez plaisante de ce voyage, c'est que le Roi étant à la messe, Monseigneur le comte d'Artois, qui avoit manqué le commencement, se rendit à une tribune supérieure dont le vitrage est fermé par une barre de fer. Le prince voulut l'ôter pour voir le célébrant : dans l'effort qu'il fit, quelques vitres furent cassées et tombèrent dans la chapelle. Le Roi, croyant que c'étoit l'ouvrage de quelque homme du peuple, chargea aussitôt M. d'Agoult de l'aller arrêter. L'officier monte à la tribune, et demande qu'on lui montre qui a cassé les vitres, pour l'arrêter, suivant l'ordre du Roi. Le prince se présente et dit : « C'est moi, monsieur ; je me tiens pour arrêté. Vous pouvez en rendre compte au Roi. » En effet, Son Altesse se rendit près de Sa Majesté après la messe, et le Roi rit beaucoup de cette méprise.

Du 15 septembre.

Les mouvements hostiles de l'Empereur ont effrayé les Hollandois. Le Stathouder paroît avoir du dessous et entièrement dominé par l'influence de notre cabinet : le parti républicain en Hollande est favorable à la cour de Vienne. On assure que les ministres bataves ont reçu de leurs maîtres l'ordre de terminer, et l'on croit même que l'accommodement est déjà signé.

L'affaire du cardinal tourne mal, ainsi qu'on l'a dû penser, en considérant quel est le vent qui règne à la cour, et combien il

agit puissamment sur tous les corps de l'État. Le prélat a oublié, en se mêlant de cabales de cour, qu'un grand nom et l'esprit d'intrigue ne suffisent pas pour les faire réussir. Il a perdu son énergie et ses richesses en courant après le plaisir qui le fuyoit. Sa jouissance la plus chère étoit de faire exécuter les postures de l'Arétin par des acteurs d'un rang à faire payer chèrement un secret.

Le public plaint M. le cardinal. Il est en effet probable qu'il a été trompé. Cagliostro lui avoit promis de grossir les diamants du collier au point d'en centupler la valeur. Quel que soit son jugement, il quittera sans doute la cour, et ne conservera que l'évêché de Strasbourg. On pense qu'il se retirera à Rome, où ses mœurs ne l'empêcheront point de figurer convenablement dans le Sacré Collége. Qui sait où peut le conduire ensuite la haine qui va fermenter dans son cœur ulcéré contre la France!

LETTRE TRENTIÈME.

De Versailles, le 22 septembre 1785.

Les mouvements des troupes impériales ont plus occupé nos spéculateurs que notre cabinet. Il paroît que tout étoit arrangé et prévu, et que notre cour étoit aussi assurée du succès de ses mesures pour réduire les Hollandois à une sage résignation, que des dispositions pacifiques des principales puissances de l'Europe.

Quant aux armements de l'Angleterre, ils vont lentement, et ce ne sont pas seulement des vaisseaux qu'il faut pour exécuter les desseins hostiles qu'on a prêtés à la cour de Londres. Les hommes et l'argent lui manquent. Cependant on est certain qu'indépendamment de quelques motifs de ressentiment, la formation d'un port à Cherbourg inquiète beaucoup le ministère anglois et la nation elle-même. Le comte de Vaudreuil, dans son dernier voyage de Londres, eut, au sujet de ce projet, diverses conversations avec lord Shelburne. Celui-ci lui répéta que ce qui empêchoit l'Angleterre de conclure un traité de commerce avec la France, étoit particulièrement ses efforts pour se créer un asile redoutable dans la Manche. Ce lord ajouta que le ministère britannique observoit attentivement les travaux de

Cherbourg, qu'il étoit persuadé qu'ils ne réussiroient pas, mais que s'ils avoient un succès inattendu, la nation entière forceroit le ministère à attaquer la France pour l'engager à détruire un établissement qui alarme au delà de toute expression le commerce et la marine britanniques. Cette anecdote, très-peu connue, l'est pourtant assez pour influer sur le ralentissement des grandes spéculations du commerce françois, et ces circonstances engagent encore le ministre de la marine à ne rien changer aux dispositions de l'arrêt qui permet à nos colonies de recevoir les neutres, révocation qui pourroit hâter une rupture.

Rien de nouveau dans l'affaire du cardinal de Rohan. Vendredi dernier, le conseil a jugé le procès relatif à la vente du port de Lorient. Les inspecteurs généraux du domaine qui disputoient cette propriété à la maison de Rohan, ont été déboutés de cette prétention, de sorte que le marché d'acquisition fait par le Roi sera exécuté. Ce jugement fait rentrer au profit des créanciers de la maison de Guéménée une somme de 12,500,000 livres, payable en vingt-cinq ans, à raison de 500,000 livres par an. Immédiatement après ce jugement, Madame Élisabeth est partie de Saint-Cloud pour le couvent de la Conception, et cette princesse a eu la bonté de faire son compliment à madame de Marsan sur le gain de cette cause importante pour sa maison.

Le contrôleur général, obligé de faire face à des dépenses sans nombre, s'est déterminé à un nouvel emprunt, pour lequel les capitalistes réservent leur argent, ne doutant point que les conditions ne soient très-avantageuses aux prêteurs. Les différentes atteintes portées dans le courant de cette année à la Caisse d'escompte et par des arrêts du conseil, et par les écrits de M. de Mirabeau, ont jeté un jour défavorable sur cet établissement, et les administrateurs ont eu recours, mais vainement, au ministre des finances. Il avoit une excellente réponse à leur faire : c'est que si la Caisse, en escomptant des effets créés pour jouer dans les fonds publics, n'avoit pas favorisé outre mesure l'agiotage, elle ne se trouveroit pas dans la crise où elle est aujourd'hui de nouveau. C'est cette facilité partielle qui a conduit aussi plusieurs maisons de banque à l'état de détresse qui alarme sur leur compte. On craint qu'il n'y ait, avant la fin de

l'année, plusieurs faillites qui porteront sur les différentes villes particulièrement en relation avec les banquiers de la capitale.

La Reine étant allée samedi dernier se promener au bois de Boulogne, ne voulut pas entrer au Ranelagh, craignant que l'inoculation de Monseigneur le Dauphin ne causât quelque inquiétude aux personnes qui composoient cette assemblée; Sa Majesté se promenoit autour de l'enceinte, sans cortége ni gardes. M. le comte d'Estaing donnoit aussi une petite fête à côté du Ranelagh. Sa Majesté, au lieu de se présenter par la grande entrée, voulut passer par une porte de côté. Un Suisse, qui ne la connoissoit point, lui refusa l'entrée. Sa Majesté appela alors le comte d'Artois, qui étoit en dedans, et qui ordonna au Suisse de laisser passer cette dame. Cette méprise du Suisse fit beaucoup rire la Reine et toute la société.

Le prince Maximilien de Deux-Ponts est parti pour aller épouser une princesse de Hesse-Darmstadt. Il fixera pendant quelques années son séjour à Strasbourg, où les nouveaux époux jouiront d'environ 500,000 livres de rente. Vous savez quel étoit l'attachement de ce prince pour madame Dupin. Cette dame a été exilée, et a donné caution de garder son exil. C'est le marquis de Livron qui a fourni ce singulier cautionnement. On assure que le duc de Penthièvre achètera la terre de Chanteloup.

Le clergé a eu, pendant l'assemblée, plus d'un déboire sensible. Voilà encore l'abbé Chomet, grand vicaire d'Arras, qui a été tué à coups de bûche par un mari dont il occupoit la place. Un cocher de Monseigneur le comte d'Artois trouvant, ces jours derniers, M. de Polignac, évêque de Meaux, couché avec sa femme, a pris la chose plus gaiement. Il a saisi la culotte épiscopale, en jurant qu'il ne la rendroit pas sans une honnête composition. Le prélat offrit vainement cinquante et ensuite cent louis. « Non, Monseigneur; signez cette obligation de 20,000 livres, ou je porte votre culotte au Roi. » Il fallut en passer par là. Le cocher promit de se taire, mais il conta tout, l'instant d'après, à son maître, qui en amusa le Roi, et Sa Majesté fit ordonner à l'évêque de payer sur-le-champ les 20,000 livres. Sa Grandeur n'avoit sans doute pas pensé que la femme d'un cocher lui dût coûter si cher!

LETTRE TRENTE ET UNIÈME.

De Versailles, le 28 septembre 1785.

C'est le 20 de ce mois que le traité de conciliation entre l'Empereur et les Hollandois a été signé chez le comte de Mercy, en présence de M. de Vergennes, faisant les fonctions de médiateur. La séance dura plus de sept heures. Il reste à régler des articles de peu de conséquence, dont la discussion est remise au voyage de Fontainebleau.

Il y a quelque mouvement à la cour. Le Roi paroît mécontent du séjour de Saint-Cloud et presse l'époque du voyage de Fontainebleau. Il a même dit qu'il ne voyoit depuis qu'il est là que des « croquants » et des catins. Il est certain que le voisinage de Paris a attiré à Saint-Cloud toutes sortes de gens. Cependant la Reine s'y plaît, attendu la facilité qu'elle trouve à venir aux spectacles de la capitale toutes les fois qu'elle en a l'envie.

La nouvelle de la mort de la Reine de Sardaigne est arrivée dimanche dernier pendant que la Reine étoit à l'Opéra; on attendit son retour pour la rendre publique.

Le baron de Breteuil avoit fait des préparatifs immenses pour la fête qu'il devoit donner aujourd'hui à Leurs Majestés dans sa maison de Saint-Cloud. Mais le vendredi, la Reine lui fit dire que l'état de la Reine de Sardaigne ne lui permettoit pas de s'y rendre, et qu'en conséquence il falloit renvoyer cette fête à un autre temps. Les courtisans en avoient inféré que le baron de Breteuil ne jouissoit plus de la même faveur. Tout Paris l'a répété, et l'on a été jusqu'à désigner M. de Sartine pour lui succéder dans le département de Paris.

Les ennemis du baron de Breteuil prétendent que ce ministre a mis dans l'affaire du cardinal de Rohan une chaleur trop grande et que la cour désapprouve aujourd'hui. L'instruction du procès n'indique aucun attentat, quoique ce terme soit employé dans les lettres d'attribution, et ces lettres, qui auroient dû être l'ouvrage du garde des sceaux, sont celui du baron. On assure que le Parlement demande d'autres lettres patentes, dans lesquelles l'attentat soit indiqué, attendu que l'instruction n'en a découvert

aucun. Ces bruits annoncent au moins que l'on croit à un excès d'humeur dans tout ce qui s'est passé au sujet du cardinal, et cette humeur, on l'attribue tout entière au baron. Il est inconcevable combien une pareille idée s'est propagée, et combien elle a donné de partisans au cardinal, qu'on regarde comme victime de l'animosité du ministre. Dans ces entrefaites, il a paru un libelle violent contre celui-ci, et ses meilleurs amis craignent l'impression que toutes ces choses réunies peuvent faire sur l'esprit du Roi.

On voit un autre pamphlet fort amer contre M. de Vergennes, M. de Calonne et un M. Veimerange, qui est fort en crédit à la cour et intendant des armées. Ces trois personnages y sont taxés d'aimer l'argent et de ne rien négliger de ce qui peut leur en donner. Cependant le ministre des affaires étrangères est en général très-bien dans l'esprit du Roi, et même dans celui du public. Quant au contrôleur général, une nouvelle grâce du Roi montre sa situation politique. Sa Majesté lui a donné le château de Bercy, qui dépend de l'abbaye de Saint-Germain, et qui étoit occupé par le bailli de Breteuil. La redevance annuelle de cette maison est de 2,000 livres.

Du 29 septembre.

On parle d'un refroidissement entre les cours de Vienne et de Pétersbourg, et d'une entrevue prochaine, à ce sujet, des deux illustres alliés de Mohilov.

Quoique le public prenne hautement le parti du cardinal, on l'accable cependant de sarcasmes et de calembours : on dit que « tant que son affaire sera pendante, madame de la Mothe ne sera point élargie. » On l'a peint en habits pontificaux, une tire-lire à la main et une fleur de lis sur la poitrine, comme les Quinze-vingts; avec une corde au cou placée en sautoir, et ces mots écrits au-dessus : « *Autrefois il étoit bleu.* »

A la dernière fête de Saint-Cloud, on a affiché ce quatrain :

L'ennui peint sur chaque visage
Faisoit bâiller la cour, les spectateurs;
On voit fuir la gaîté volage
Quand les respects remplissent tous les cœurs.

LETTRE TRENTE-DEUXIÈME.

De Versailles, le 5 octobre 1785.

Dimanche dernier, il est arrivé à Saint-Cloud une magnifique galiote qui a été construite à Corbeil, et qui est destinée pour le voyage de la Reine à Fontainebleau. On croit que Sa Majesté s'embarquera à Choisy, et qu'elle remontera la rivière jusqu'à Valvin, à l'aide de seize chevaux. L'époque du voyage est toujours fixée au 10. On dit que la cour a été choquée de voir dans les gazettes étrangères que le Roi avoit demandé une fête au baron de Breteuil dans sa maison de Saint-Cloud. Une chose remarquable, c'est que le 28 septembre, jour auquel devoit avoir lieu cette fête, contremandée sous le prétexte de la mort de la Reine de Sardaigne, la Reine est venuè à l'Opéra. C'est, dit-on, à l'instigation de la cour de *Monsieur*, que l'ambassadeur de la cour de Turin a notifié précisément le 27 la mort de sa souveraine, en habit noir et en pleureuses. Il est certain que le baron de Breteuil est en butte à de puissants ennemis. Il règne une mésintelligence entre lui et M. de Calonne. Ce dernier ministre, plein de grâce et d'aménité, jouit de la faveur de tous les gens en crédit, tandis que l'autre s'isole de jour en jour.

Voici une anecdote singulière et parfaitement inconnue au public. Il fut, il y a quelques jours, question dans la *Gazette de France* de ce que Sa Majesté a donné pour la rédemption des captifs revenus des côtes de Barbarie. On y lisoit : « Le Roi et son vertueux interprète. » Cette épithète, mise dans les épreuves de la *Gazette*, ne se trouva plus dans les exemplaires. M. de Calonne voulut savoir qui l'avoit supprimée. On alla aux informations chez le gazetier. Celui-ci répondit que la suppression avoit été faite à Versailles. On cherche dans les épreuves : la correction n'étoit ni dans celle du ministre des affaires étrangères ni dans celle du ministre de Paris. On trouva le mot biffé avec du crayon rouge sur une épreuve que l'on croit celle qui a passé sous les yeux de Sa Majesté elle-même. Ce fait n'a pas besoin de commentaire. Il n'est au reste pas nécessaire d'être cru « vertueux » pour être regardé comme un ministre utile.

Samedi dernier, un conseil de guerre tenu aux Invalides a jugé l'affaire de M. de Viantes, qui avoit pris la croix de Saint-Louis sans aucun titre pour la porter. Il a comparu en personne, et a déclaré qu'il avoit été reçu chevalier de Saint-Louis par M. le marquis de Bouillé. La fausseté de cette assertion a été démontrée. Il a été condamné à avoir la croix arrachée, et à être renfermé dans une forteresse pendant vingt ans et un jour. Lorsque cette sentence a été mise sous les yeux du Roi, il s'est élevé une question singulière dans le conseil. On a demandé quelle peine aurait encourue M. de Viantes si au lieu d'avoir placé la croix de Saint-Louis à sa boutonnière, il n'y avoit passé qu'un ruban rouge et même une boucle d'or, selon le moderne usage des chevaliers de Saint-Louis à la mode. Les opinions ont été unanimes qu'il n'y auroit eu aucun délit en ce cas. Il est résulté de cette discussion qu'une ordonnance prête à paroître va obliger les chevaliers de Saint-Louis à porter toujours les véritables marques de cet ordre.

LETTRE TRENTE-TROISIÈME.

De Versailles, le 12 octobre 1785.

Le comte de Ségur, notre ambassadeur en Russie, vient de donner d'agréables nouvelles de sa mission. Il s'agissoit particulièrement d'un traité de commerce qui est à la veille de réussir entre les deux cours, malgré les intrigues des Anglois. Ce traité ouvriroit une nouvelle route aux spéculations de nos armateurs, qui fréquentent peu les mers du Nord, tandis que ceux de la Grande-Bretagne y jouissent d'avantages presque exclusifs. Notre ministère avoit résolu de former à Hambourg un établissement très-coûteux pour favoriser notre navigation dans le Nord. Ce traité rendra inutile un pareil établissement. Ce rapprochement de notre cour et de celle de Pétersbourg indique la révolution qui s'est opérée dans le système politique de l'Europe. M. de Ségur a singulièrement réussi auprès de l'Impératrice, qu'il a accompagnée à Moscou. Il a plu dans la société particulière de cette souveraine par ses agréments et sa facilité pour les jeux d'esprit qui en font l'amusement. Les affaires des deux cours

impériales avec celle de Constantinople s'embrouillent de plus en plus; mais on ne doute point que notre génie pacificateur n'arrange tout. Cela n'empêche pas nos nouvellistes de transférer le siége de l'empire russe des glaces du golfe de Finlande sur les bords riants du Bosphore. Si Constantinople, ajoutent quelques-uns, étoit le partage de la Russie, cette capitale se trouveroit trop près des États héréditaires de la maison d'Autriche. Ainsi, pour aplanir cette difficulté, il faudroit, en cas de conquête, placer sur le trône de Constantinople le prince Constantin, second fils du grand-duc de Russie. Malgré les apparences qui semblent contraires aux yeux de quelques spéculateurs politiques, on assure que lors de son retour prochain à Paris, le duc de Dorset a ordre de s'occuper du traité de commerce projeté depuis si longtemps entre l'Angleterre et la France.

Lundi dernier, la Reine est partie du palais des Tuileries pour se rendre à la gare, où Sa Majesté s'est embarquée sur son yacht.

On renouvelle le bruit que pendant le voyage, l'augmentation annoncée de dix fermiers généraux, de cinq administrateurs et de cinq régisseurs généraux, sera effectuée. Si ce voyage tient tous les changements que le public annonce, l'administration va changer presque entièrement de face. On a remarqué que le contrôleur général a été obligé de renvoyer son secrétaire de confiance, nommé Serionne. Ce sacrifice, exigé de lui après celui de M. Panchaud, annonce que ces deux démarches ont eu quelque puissant motif de mécontentement de la part ou de ses supérieurs ou des personnes qui jouissent du plus grand crédit à la cour. A chaque nuage qui s'élève, il est facile d'observer avec quelle attention le contrôleur général cherche à capter la bienveillance des gens en crédit. L'anecdote de l'*interprète vertueux* étoit l'ouvrage du secrétaire Serionne, et l'on croit qu'elle a contribué à sa retraite précipitée. On lui conserve ses appointements, et il a la promesse de la première place de receveur général des finances qui viendra à vaquer.

Le maréchal de Richelieu, qui est de service comme premier gentilhomme de la Chambre, est parti pour se trouver à Fontainebleau à l'arrivée du Roi. Ce zèle et ce courage sont bien remarquables à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Afin que rien ne s'op-

posât à ce dessein, le maréchal a tenu le tribunal samedi dernier. Il sera remplacé dans ses fonctions, la première semaine, par le maréchal de Duras, afin que le duc de Fronsac puisse reprendre le service ordinaire auprès de Sa Majesté.

Le maréchal de Castries a été opéré d'une tumeur au fondement. On le croit hors de danger. Cependant ce ministre a donné congé à ses bureaux jusqu'au 20 de ce mois.

Le mariage de mademoiselle Necker, fait par le crédit de la Reine, ne laisse pas que d'inquiéter les ennemis de l'ex-directeur des finances. Dans la crainte que ses grands talents leur inspirent, ils répandent les contes les plus absurdes sur lui; la prose ne leur suffit pas, ils multiplient les vers à son sujet.

IMPROMPTU SUR LA MORT DE M. THOMAS.

Vous jugez bien qu'à la mort de Thomas,
A Saint-Ouen, ce fut un grand fracas;
Et Necker désolé fit, sans être en délire,
Un serment d'un genre nouveau :
Puisqu'un ami si cher, dit-il, est au tombeau,
Je jure de ne plus écrire.

A Gennevilliers, chez M. de Vaudreuil, où il y avoit une fête, on proposa des bouts-rimés dont les mots étoient : *fougère, hameau, bergère, chalumeau*. M. de Champfort les remplit ainsi devant madame le Brun :

Sur le trône ou sur la fougère,
A la cour ou dans un hameau,
Le Brun, souveraine ou bergère,
Animeroit mon luth ou bien mon chalumeau.

Un autre poëte les remplit différemment :

A Saint-Ouen, près d'ici, Necker, sur la fougère,
Maigrit de la terreur de mourir au hameau.
Il relit son gros livre à sa vieille bergère,
Mais sa trompette, hélas! n'est rien qu'un chalumeau.

Le cardinal de Rohan jouit de quelque liberté dans la Bastille. Il se promène tous les soirs sur les boulevards dans le carrosse du gouverneur, bien et dûment accompagné. Depuis la mort de M. de Maurepas, il désiroit vivement de se concilier les bonnes grâces de la Reine.

On dit même qu'il avoit conçu pour cette charmante princesse une passion audacieuse et criminelle. On lui avoit facilement persuadé que l'hommage du collier lui seroit agréable. Cagliostro lui avoit fait voir, dit-on, par ses opérations occultes, la Reine sensible à son ardeur. Le pauvre cardinal a été le jouet de tous les fripons qui l'entouroient.

On assure que la Reine est de nouveau enceinte.

Le public est fort mécontent de quatre millions et demi que la France s'est engagée de payer pour les Hollandois, et l'on murmure avant de savoir si ce payement sera effectif ou seulement simulé.

LETTRE TRENTE-QUATRIÈME.

De Versailles, le 19 octobre 1785.

Le bruit s'est répandu, on ne sait sur quel fondement, que le voyage de Fontainebleau sera fort abrégé. Il est vrai que la Reine se propose de venir souvent voir les princes, ses enfants, mais rien n'indique que la cour doive quitter ce séjour plus tôt que les autres années. M. le contrôleur général passera trois jours par semaine à Paris, afin d'éviter la nécessité d'un voyage à Fontainebleau aux personnes qui ont affaire à lui. On prétend aussi que le conseil reviendra à Paris vers la fin du mois.

En se rendant à la cour, le maréchal de Ségur a dîné à Sainte-Assise, chez le duc d'Orléans, et M. le comte de Vergennes s'est arrêté à Savigny, chez M. de Sartine. La longue station du ministre des affaires étrangères chez un ministre disgracié a fait beaucoup parler. Les partisans du baron de Breteuil ont cru voir dans M. de Sartine son successeur désigné. On ne peut dissimuler que la voix publique le porte à une place qu'il rempliroit parfaitement bien, et dans laquelle il guideroit sûrement le lieutenant de police actuel. Ce magistrat, plein de droiture et de grandes qualités, manque de cette activité bien nécessaire dans une administration aussi compliquée que celle dont il est chargé. Au reste, les derniers avis de Fontainebleau portent que le baron de Breteuil s'est un peu remis en selle; mais le pays est si orageux, qu'on ne peut y répondre de rien.

L'état des compromis visés au contrôle général prouve que

l'agiotage a dû être très-vif, et qu'il s'est attaché surtout aux effets dont l'opinion, guidée par des gens adroits, changeoit à leur gré la valeur réelle. Parmi environ deux cent trente millions de marchés connus, il y en a pour cent treize millions seulement en billets de la banque de Saint-Charles d'Espagne, qui ont gagné jusqu'à cinquante pour cent, puisqu'ils se sont vendus 750 livres au lieu de 500 livres, prix effectif. Il résulte de tous ces marchés qu'ils ont donné des bénéfices immenses, et cependant la Banque a eu besoin de secours au commencement de ce mois. Où sont donc passés ces bénéfices? Quelles mains invisibles les ont absorbés? On peut bien faire une pareille question; mais il ne faut pas y répondre. Il faut se contenter de savoir en gros que la Bourse ou le Caveau ont écorné en moins d'un an, sur la fortune de tous les capitalistes du royaume, environ cent millions, et que tout ce monde-là, en donnant beaucoup de circulation à l'argent et au papier, n'a pas fait éclore un écu de plus dans le royaume. Cependant, il est question de faire une nouvelle loterie pour la fin de l'année, et l'on assure qu'on y prendra des effets royaux comme faisant partie des fonds de mise. Il sera ensuite question d'un nouvel emprunt pour le service de l'année prochaine, à moins que le projet de remplacer le troisième vingtième, qui expire au mois de janvier prochain, par un impôt sur toutes les quittances, ne forme une ressource suffisante. Suivant ce qu'on débite de ce projet, pris sans combat sur les Anglois, toute personne qui exigera d'une autre un payement au-dessus de 50 livres, sera tenue de lui donner une quittance timbrée avec une formule, dont le tarif sera proportionné à la somme payable ou payée. On prétend qu'un impôt mis ainsi sur toutes les dettes de la cour et de la ville doit rendre des sommes immenses.

Le projet de lever la capitation à Paris d'une manière plus exacte n'offre plus, dit-on, à l'examen, ni les mêmes facilités ni les mêmes avantages qu'on s'en étoit promis. Tout bien compté, il n'en reviendra qu'un peu plus de bénéfices aux receveurs généraux de cette imposition, lesquels en feront l'avance au trésor royal, ainsi que des impositions ordinaires. Cependant, on s'attend à voir paroître l'édit qui statuera sur la nouvelle

forme de perception de la capitation. Au reste, on est forcé d'attendre la rentrée du Parlement pour savoir à quoi s'en tenir sur l'état des finances de l'année prochaine. Tout cela se travaillera pendant le voyage de Fontainebleau. Il a paru ici, mais très-discrètement, un petit imprimé intitulé *Conte oriental*. C'est une histoire allégorique de l'aventure du cardinal de Rohan. La personne qui y est le plus maltraitée est le garde des sceaux, qu'on accuse de s'être très-mal conduit dans cette occasion.

Ce que l'on a prévu est arrivé : la longueur de la détention du cardinal lui a donné une infinité de partisans, et il paroît que le Parlement ne verra pas dans cette affaire les *attentats* dont on l'a couverte dans les lettres patentes d'attribution. Enfin, comme le disoit un magistrat assez instruit, il pourroit bien se faire qu'il n'y eût dans tout ceci aucun jugement, ni au commencement ni à la fin.

LETTRE TRENTE-CINQUIÈME.

De Versailles, le 27 octobre 1785.

Il est fortement question de la conclusion de notre traité d'alliance et de commerce avec la Hollande. On prétend que la France garantira aux États-Généraux leurs possessions dans les quatre parties du monde. En revanche, la République nous donnera divers avantages dans ses ports. Cette réunion de la Hollande avec la maison de Bourbon et l'adhésion de celle-ci à la ligue des deux cours impériales semblent assurer maintenant la paix de l'Europe. Aussi dit-on que le Roi de Prusse a accepté la médiation de notre cour vis-à-vis de celle de Vienne.

Le voyage de Fontainebleau n'est pas gai. Outre la froideur qu'y répand le grand deuil de *Monsieur* et de M. le comte d'Artois, et leur absence des spectacles et des autres rendez-vous publics, où ils ne peuvent point paroître en pleureuses, l'arrangement économique qu'a fait M. Thierry, intendant du garde-meuble, en a écarté beaucoup de grands seigneurs. Il ne s'est trouvé de meublés que les appartements destinés aux personnes de service, dont l'état avoit été arrêté par Sa Majesté. Cette économie forme un objet de 1,500,000 livres par an;

mais elle a déplu à une infinité de gens, qui n'ont pas cru devoir aller s'établir à Fontainebleau à leurs dépens.

La veille du départ de la Reine, il fut envoyé à Sainte-Assise un grand filet : c'étoit un réseau en gaze, garni de guirlandes en fleurs et tissu d'or et d'argent ; il avoit cent quatre-vingts aunes de long. Les détails de cette anecdote sont assez singuliers. Le 8 au soir, un chevalier de Saint-Louis alla demander à Paris si quelqu'un partoit le lendemain pour Sainte-Assise, et sur ce qu'on lui répondit qu'un valet de pied s'y rendoit par le coche, il revint peu après avec une lettre et la caisse contenant le filet. La suscription de la lettre étoit à madame la marquise de Montesson, ou, en son absence, à monseigneur le duc d'Orléans. La lettre fut remise au prince. Elle étoit conçue en termes fort recherchés, et signée « le vicomte de Vaucluse ». On examina le filet, qui fut trouvé très-beau, et cependant le tout fut renvoyé à M. le lieutenant de police pour le faire parvenir à l'auteur. Le bruit s'est répandu que c'étoit une galanterie de *Monsieur* pour la Reine ; mais l'éloignement de la cour n'a pas permis aux curieux de connoître la vérité.

L'emprunt de six millions que le duc de Chartres vient de faire, pour acheter les bâtiments du Palais-Royal, est dirigé par un agent de change nommé Biers. Il est fort ingénieusement combiné et offre de grands appâts aux prêteurs, quoiqu'il ne coûte au prince que six un quart pour cent, savoir : quatre pour cent en tontines avec accroissement du capital, et deux un quart pour cent en lots viagers qui écherront par la voie du sort aux actions de 1,500 livres chacune.

Il vient d'arriver à la Monnoie de Paris une grande quantité d'or de Portugal, dont on va frapper des louis. Ainsi les espèces en or seront infiniment moins rares qu'elles ne l'ont été depuis quelque temps.

Le prince de Condé est tombé malade de la fièvre à Bays, château qui lui appartient, auprès de Nanteuil. Son Altesse Sérénissime est attendue à Paris.

M. du Mesnil-Durand, qui a survécu à son dernier combat avec MM. de Mesme et Barras, est repoussé, dit-on, du régiment d'Armagnac, où il avoit été envoyé comme capitaine de rempla-

cement. On assure que tous les lieutenants de ce régiment se sont donné le mot pour lui faire éprouver de fâcheux désagréments.

LETTRE TRENTE-SIXIÈME.

De Versailles, le 5 novembre 1785.

Monseigneur le Dauphin jouit d'une mauvaise santé depuis son inoculation. Les alarmes que cause son état occasionnent des murmures contre cette pratique. Elle peut, selon les frondeurs, être avantageuse à un grand nombre d'individus pris collectivement, mais on ne devroit jamais l'exercer sur une tête chère, qui peut y succomber ou en éprouver des suites fâcheuses.

On assure qu'un plan nouveau, relativement aux affaires politiques de l'Europe, occupe notre cabinet. Il a toujours pour base notre bonne intelligence avec celui de Vienne. Il s'agit d'un changement de système à l'égard de la Hollande et de la cour de Berlin. Le séjour des troupes impériales continue dans les Pays-Bas, et de nouvelles difficultés au sujet de la navigation de l'Escaut faciliteront le premier objet. L'impossibilité de résister à l'Europe entière, et des avantages personnels à recueillir en assurant la tranquillité de l'Europe, ramèneront les chefs de la ligue germanique au parti du plus fort.

M. le duc de Polignac a été nommé directeur général des postes, relais et messageries. M. d'Ogny, toujours intendant général, conserve le travail avec le Roi pour la poste aux lettres.

Tout ce que l'on a débité de l'augmentation du nombre et de la finance des fermiers généraux est presque entièrement tombé. On a représenté, dit-on, à M. le contrôleur général, que de tous les genres d'emprunt, celui qui prendroit une telle forme seroit le plus cher et le plus durable de tous. En conséquence, le ministère préféreroit un emprunt viager; mais lors du dernier, un zèle trop ardent fit promettre, par écrit, que Sa Majesté n'emploieroit plus ce genre de ressources, et tout le monde se ressouvient de cette promesse. D'ailleurs, M. de Calonne a voulu sonder les intentions du monarque au sujet d'un emprunt, et Sa Majesté lui a témoigné son mécontentement d'une manière assez marquée. On dit que M. le marquis de Vaudreuil sera

nommé directeur général des bâtiments. Le public verroit ce changement avec plaisir, le comte d'Angiviller n'ayant pas su se concilier l'affection des arts ni des artistes.

L'abbé Leduc, fils du comte de Clermont et de la demoiselle Leduc, vient d'obtenir la permission de porter le nom d'abbé de Vendôme.

Du 6 novembre.

Tous les mouvements qui étoient dirigés à la cour contre le baron de Breteuil paroissent avoir échoué. Ce ministre a tenu un grand état pendant tout le voyage, et la Reine a soupé deux fois chez madame de Matignon, sa fille. Cette dame a été constamment invitée aux soupers de Sa Majesté. Lorsque le baron de Breteuil partit pour Paris, le Roi lui dit : « Vous allez à Paris, où l'on vous renvoie, » et Sa Majesté accompagna cette plaisanterie de beaucoup de choses obligeantes.

M. Duvernin, l'évêque d'Arath, suffragant et administrateur de l'évêché de Strasbourg, étant mort, MM. du chapitre de la cathédrale, en l'absence du cardinal de Rohan, se sont assemblés et ont cru devoir rédiger un mémoire, dans lequel ils demandoient à être chargés de l'administration de ce siége. Ils ont adressé ce mémoire à M. l'abbé de Lorraine, qui l'a communiqué à M. l'archevêque de Cambrai. Cette démarche, qui pouvoit être faite plus à propos, n'a eu aucun succès, et l'abbé de Hantz ayant été nommé à l'évêché *in partibus* vacant par la mort de M. Duvernin, M. le cardinal l'a établi administrateur de l'évêché de Strasbourg. On assure que Son Éminence a consulté auparavant les principaux membres du clergé.

M. le cardinal est toujours fort incommodé de maux de tête à la Bastille, mais il n'a plus de fièvre.

Mesdames, tantes du Roi, sont à leur château de Bellevue, où elles passeront le reste du voyage.

LETTRE TRENTE-SEPTIÈME.

De Versailles, le 9 novembre 1785.

Il a été si peu expédié d'affaires à Fontainebleau, que ce n'étoit pas, dit-on, la peine de faire faire le voyage ni aux mi-

nistres ni aux membres du Conseil. La chasse et les spectacles ont entièrement consommé le temps et occupé les personnes de la cour. Les mouvements qui ont eu pour objet une révolution dans le ministère paroissent avoir été entièrement infructueux de part et d'autre. Le comte de Vergennes et le baron de Breteuil paroissent également en faveur. On parle de nouveau du mariage de mademoiselle de Matignon, petite-fille de ce dernier, avec le petit-fils de la duchesse de Polignac.

Quant à M. de Calonne, auquel le public a fait succéder d'abord M. Foulon ou M. de Bourboulon, et ensuite son ami M. de Veimerange, homme d'un vrai mérite et bienvenu à la cour, il est possible que, sentant la difficulté de pourvoir aux dépenses de l'année prochaine, il auroit échangé volontiers son département contre celui de Paris; mais il est invraisemblable que ce plan puisse réussir. Le mois de décembre sera critique pour lui : il ne lui reste d'alternative qu'entre l'emprunt et l'impôt pour les besoins de 1786. Au reste, M. de Calonne cherche sans cesse à se rendre agréable aux personnes qui forment la société intime de la Reine. Parmi ces personnes se trouve la duchesse de Bourbon, qui plaît infiniment, et qui fait de la musique aux soupers de madame la comtesse d'Ossun, où la Reine se trouve régulièrement. La nomination d'un directeur général des postes et d'un adjoint est un commencement de disgrâce pour M. d'Ogny. On l'attribue au refus qu'il a fait d'une place dans les postes au sieur Bazin, pour lequel la Reine, qui le protége beaucoup, l'avoit demandée.

Monsieur, frère du Roi, fit, il y a quelques jours, une donation, après lui, de toutes les terres qu'il a acquises, à M. le duc de Normandie, second fils de Leurs Majestés. Le motif de cet acte, qui ne prouve que l'attachement de ce prince pour le Roi, a été interprété de diverses manières. On croit que *Monsieur* a voulu faire sa cour à la Reine, et qu'il compte entrer incessamment au conseil. D'autres prétendent que cette donation ne restera pas sans récompense. Enfin tous les gens de cour, qui ne croient pas à la vertu gratuite, se démènent pour trouver à cette démarche une grande vue d'intérêt. Le duc d'Orléans est tombé malade d'une fluxion de poitrine en revenant de la Saint-Hubert.

Quoique le duc de Chartres fût alors aussi malade d'un épanchement de bile, il s'est rendu sur-le-champ près du prince, son père, à Sainte-Assise. Le bulletin d'hier est moins alarmant que les précédents.

Le Roi a eu le malheur de tuer à Fontainebleau un de ses officiers de chasse. On a caché cet accident à Sa Majesté, pour ménager sa sensibilité.

Du 10 novembre.

L'affaire du cardinal de Rohan va reprendre son cours. On dit que madame Gillet de Courville, femme d'un ancien procureur, qui vient d'être arrêtée et mise à la Bastille, a jeté beaucoup de jour sur toute cette affaire. Cette femme est une intrigante qui a vécu ci-devant avec M. de Montbarrey, et qui étoit fort liée avec la de la Mothe.

On a vu aux spectacles de Fontainebleau un genre de décoration que l'on ne connoissoit pas encore. La Reine a voulu que les musiciens fussent vêtus en habits rouges galonnés d'or. On a envoyé prendre aux magasins de l'Opéra et des Menus tous les habits qui pouvoient servir, et le nombre n'en étant pas suffisant, on en a fait faire avec la plus grande célérité.

La cour revient le 15 à Versailles. Il y a eu dans le cours du voyage quelque altercation entre nos augustes maîtres, à la suite des soins extrêmes que *Madame* a pris pour captiver la confiance du monarque, qui paroissoit se plaire dans sa société. Il fut un moment où le Roi vouloit repartir sur-le-champ pour Versailles. Les choses se sont enfin raccommodées, et la concorde règne actuellement dans toute la famille royale.

LETTRE TRENTE-HUITIÈME.

De Versailles, le 17 novembre 1785.

M. le duc d'Orléans est très-mal. On dit qu'un chagrin de cœur entre au nombre des causes de sa maladie. Le billet joint au filet qui fut envoyé anonymement à ce prince, lorsque la cour partit pour Fontainebleau, portait, dit-on, qu'il pourroit lui servir à prendre la Reine à son passage, pour l'engager à faire encore l'acquisition de Sainte-Assise. On ajoute que Sa Sérénité a appris

que cette plaisanterie avoit été imaginée par *Monsieur*, frère du Roi, piqué de ce que M. le duc d'Orléans avoit vendu à la Reine le château de Saint-Cloud, dont il avoit lui-même le dessein de faire l'acquisition.

On prétend que M. le duc de Chartres a été mal accueilli par son père, lorsqu'il s'est rendu auprès de lui à la première nouvelle de sa maladie. La nomination de l'abbé de Pressigny à l'évêché de Saint-Malo a un peu étonné le clergé, attendu que sa famille se trouve pourvue de trois évêchés. Mais il s'agissoit de nommer en Bretagne un évêque agréable à la cour, et de faire en sorte que l'évêque de Rennes, qui a déplu, ne se trouvât point à la tête du clergé dans les États de cette province.

Un nouvel arrêt du conseil donne aux manufacturiers la liberté de faire sortir à l'étranger leurs productions par les bureaux des fermes qui seront le plus à leur convenance. Cette loi est en même temps si sage et si naturelle, que tout ce qui doit étonner, c'est qu'elle n'ait pas existé plus tôt. M. de Chastenet de Puységur, capitaine des vaisseaux du Roi, vient d'arriver de Saint-Domingue, où il a propagé la doctrine mesmérienne et l'usage des baquets si décrédités. Cet officier, marié à mademoiselle d'Hérouville et tendrement aimé de son épouse, ne pouvoit pas, aux termes des ordonnances, la ramener dans son vaisseau. Mais cette dame s'étant déguisée en mousse, s'est embarquée à son insu, et ne s'est découverte à lui que lorsque le vaisseau a été en pleine mer. Elle est arrivée ainsi à Brest. Son mari l'a priée de se rendre à Paris, tandis qu'il alloit faire son désarmement. Mais le ministre, informé de cette contravention, a ordonné à M. de Puységur de rester à Brest jusqu'à nouvel ordre. On ne croit pas que cette punition soit longue.

On a parlé tant de fois et si diversement de l'envoi d'une escadre russe dans la Méditerranée, que l'on ne sait plus à quoi s'en tenir là-dessus. L'Angleterre elle-même a témoigné, dit-on, qu'elle ne verroit pas de bon œil cette augmentation de forces maritimes dans les mers du Levant. Au reste, la construction de vaisseaux se pousse avec beaucoup d'activité dans la mer Noire, et c'en est peut-être assez pour l'exécution des projets de la Russie contre les Turcs.

LETTRE TRENTE-NEUVIÈME.

De Versailles, le 23 novembre 1785.

M. le duc d'Orléans est mort le 18 de ce mois, et madame la marquise de Montesson a été ramenée sur-le-champ à Paris par madame la duchesse de Bourbon. La famille d'Orléans montre son respect pour le prince défunt par les attentions qu'elle témoigne à sa veuve. Le Roi, consulté par M. le duc de Chartres sur la manière dont cette dame porteroit le deuil, a répondu : « Celui qu'elle voudra, excepté celui de veuve. » Madame de Maintenon, en se retirant à Saint-Cyr après la mort de Louis XIV, évita toute explication sur le deuil. Madame de Montesson a pris le parti de se retirer au couvent de l'Assomption.

M. le duc d'Orléans a institué M. le duc de Chartres son légataire universel, et a fixé à quatre millions la part de sa fille. Sa maison est conservée à son successeur, mais à charge d'extinction, c'est-à-dire qu'à mesure que les titulaires actuels mourront ils ne seront point remplacés, l'état de premier prince du sang devant passer, lorsqu'il en sera temps, aux enfants de monseigneur le duc d'Angoulême. Le Roi a conservé au nouveau duc d'Orléans tous les régiments de son père, et ceux qu'il avoit lui-même passent au duc de Valois, qui a pris le nom de duc de Chartres. Un emprunt paroît décidé, mais il ne sera que de soixante millions, avec promésse de remboursement en peu d'années. Cet emprunt offrira l'appât de rentes viagères, qui écherront par voie du sort à quelques actionnaires, et des intérêts fixes seront assignés par le même hasard aux autres.

Il paroît journellement des pamphlets odieux contre les personnes en place, et la vigilance de la police parvient rarement à en découvrir les auteurs. Cependant la Bastille s'emplit. On vient d'y conduire une Lyonnaise, dame de la Palu, ci-devant mademoiselle Bouvier, et qui a fait beaucoup de bruit sous ce nom. Son mari a été renfermé en même temps qu'elle. Le sieur Cillan d'Antrechaux, héritier de l'empoisonneur de ce nom, célèbre par ses funestes poudres purgatives, et un juif nommé

Vidal, sont devenus aussi habitants de la Bastille. Mais il paroît que leur crime est d'avoir tripoté, comme tant d'autres, avec les effets de la Bourse.

LETTRE QUARANTIÈME.

De Versailles, le 30 novembre 1785.

Le ministre des finances avoit fermement compté sur le produit d'un nouvel emprunt pour le service de l'année prochaine. Jugeant par le peu de succès de celui de cent vingt-cinq millions qu'il seroit non-seulement inutile mais même dangereux d'en faire un pareil, il avoit proposé un emprunt viager de soixante millions. Mais le Roi persiste dans sa répugnance à cet égard, de sorte qu'il y a quelque embarras dans le moment actuel. Le bénéfice sur la refonte des louis bouchera un petit trou; mais cette ressource sera moindre qu'on ne le croyoit. Déjà quelques avares qui avoient respecté leur trésor en louis, au point de n'y pas toucher depuis longues années, se sont présentés à la Monnoie. Au lieu de vingt francs de bénéfice sur lesquels ils comptoient, on ne leur a offert que dix, quatorze ou seize francs sur les pièces les moins usées. Ils jettent les hauts cris, et renvoient à la lettre de l'arrêt du conseil lorsqu'on leur représente qu'il y a sur chaque louis d'or un remède de poids d'un demi-grain. La livraison des louis neufs a été retardée de quelques jours. Ils étoient d'abord si mal frappés, que M. de Calonne, enthousiaste des arts, a exigé qu'on les rejetât en fonte pour mieux faire.

Mademoiselle Arnoult, déjà connue par des mots précieux, en a dit à ce ministre un qui est ingénieux et fin, à l'occasion de son portrait fait par madame le Brun. M. de Calonne est peint à mi-jambes. Mademoiselle Arnoult lui a dit : « On vous a coupé les pieds pour que vous ne puissiez point vous en aller. »

Il paroît certain que le duc d'Orléans conserve une pension de cinquante mille écus comme premier prince du sang, mais qu'il n'a pas sa maison payée par le Roi comme l'avoit feu son père. Le marquis du Crest est nommé et agréé par le Roi comme chancelier de son apanage. Au reste, on assure que ce prince veut tenir

compte à la duchesse de Bourbon, sa sœur, de tout ce qui peut lui revenir en sus des quatre millions que le feu duc d'Orléans lui a assignés dans son testament.

La donation que *Monsieur* a faite de ses terres libres à monseigneur le duc de Normandie vient d'être suivie d'un don du Roi à ce prince. Sa Majesté a rendu à *Monsieur* le titre d'un prêt de 1,800,000 livres qu'il lui avoit fait pour l'acquisition de la terre de Grosbois, et elle va faire bâtir à ses dépens un château sur le terrain de Brunoy, vers la route de la forêt de Sénard, le château actuel de Brunoy étant trop enterré et trop resserré. Il est décidé qu'après *Monsieur*, sa maison entière passera au service de monseigneur le duc de Normandie. *Monsieur* vient de recevoir de Chine une boîte de fleurs de thé, production précieuse et rare, dont on fait une boisson délicieuse. Feu madame de Pompadour avoit eu une pareille boîte qui lui avoit coûté 24,000 livres. Celle que *Monsieur* a reçue a été envoyée par un ami du comte de Moreton-Chabrillant, capitaine en survivance des gardes de ce prince.

Du 1er décembre.

Une colique néphrétique dont le cardinal de Rohan a été attaqué la semaine dernière, et qui par l'usage qu'il a fait des eaux de Sedlitz pendant ses souffrances a pensé lui être funeste, donne lieu aux bruits les plus étranges et les plus mal fondés. Au reste, le mémoire dont madame de la Mothe vient d'inonder la cour et la ville a fait dans le public une sensation qui lui est favorable. Ce n'est pas que ce mémoire soit lumineux ni bien écrit, mais c'est le premier qui ait paru dans l'affaire, et la curiosité générale lui donne une valeur qu'il n'a pas. D'ailleurs, M. Doillot, qui l'a signé, est avantageusement connu. Il faut attendre la réponse du cardinal; elle jettera sans doute du jour sur des faits que le défenseur de madame de la Mothe a traités bien légèrement: tels, par exemple, que le rôle joué par mademoiselle Oliva, que le cardinal, suivant le bruit public, a prise pour la Reine elle-même qui lui demandoit le collier. Cagliostro, représenté par la dame de la Mothe comme le mystificateur éternel du cardinal, écrira sans doute aussi. Peut-être la vérité éclôra-t-elle de ces discussions; mais elles seront pénibles et longues, et le délai de

quinze jours demandé au Parlement ne sera point suffisant. On perd l'espoir de voir cette affaire étrange bientôt jugée, et quelques personnes pensent qu'elle ne le sera jamais.

LETTRE QUARANTE ET UNIÈME.

De Versailles, le 7 décembre 1785.

Par le traité de paix de 1783, il étoit stipulé qu'il en seroit fait un autre de commerce entre les cours de Versailles et de Londres, et la France l'a longtemps demandé; mais le ministère britannique l'éludoit sans cesse. La prohibition de l'importation des marchandises angloises en France a réveillé l'attention du cabinet de Saint-James sur cet objet. Le traité conclu avec les États-Généraux a contribué sans doute à le rendre lui-même empressé pour sa conclusion. Deux habiles négociateurs chargés d'y travailler sont attendus incessamment ici, avec le duc de Dorset.

La nécessité d'un emprunt a été déterminée par les dépenses considérables de la marine dans la dernière guerre, pour lesquelles il a été donné beaucoup d'assignations qui échoient à la fin de cette année. Le Roi ayant enfin consenti à cet emprunt, l'édit en avoit été porté au Parlement. Il est d'usage qu'à chaque création de rentes nouvelles, le gouvernement affecte le produit d'une partie quelconque du revenu public, et l'on a cette fois choisi le vingtième. Or, comme il est dit par l'établissement de ces impôts que le second vingtième cesseroit en 1790 et le troisième en 1796, le Parlement n'a pas cru devoir enregistrer une loi qui sembloit annoncer la prolongation de ces deux impôts. L'édit a été renvoyé avec des remontrances très-fortes, et il faudra ou changer l'hypothèque, ou prononcer la durée indéfinie des vingtièmes. En attendant, comme l'emprunt est urgent, on croit qu'il y aura des lettres de jussion.

Le ministre des finances est fort tourmenté par les protecteurs qui veulent l'engager à préférer pour fermiers généraux les personnes pour qui l'intrigue ou l'argent les intéressent. On dit qu'il en doit nommer dix, et l'on désigne MM. Caze, Preaudeau, Perrier, Salver, le procureur Lafite, et le notaire Margentin, qui

a une jolie femme dont certains personnages sont plus occupés que son mari, à qui l'on connoît d'autres goûts.

M. de Castries est encore malade. M. de Calonne cherche à lui succéder, ce qui a produit les vers suivants :

Calonne, au premier changement,
De la marine aura le ministère ;
Oui, c'est, dit-on, apparemment
En sa qualité de corsaire.

Le duc d'Orléans a choisi pour chancelier de son apanage le marquis du Crest, frère de madame de Genlis. Il semble que les individus de cette famille soient destinés à remplir des places pour lesquelles ils ne sont pas faits. Sans doute que leur génie les rend propres à tout. On a beaucoup applaudi au congé qu'a reçu le prétendu abbé Baudeau qui, ayant été successivement religieux, économiste, prévôt mitré, sous-ministre en quelque sorte dans le temps de M. Turgot, chancelier et intendant des finances du prince de Nassau, étoit parvenu à la confiance de M. le duc de Chartres, qui, dans le dérangement de ses affaires, avoit besoin d'un homme à ressources et à intrigues. L'abbé a cru que dans cette occasion il devoit présider le conseil du nouveau duc d'Orléans, et il a été fort surpris qu'on lui proposât d'y entrer à la suite de trois intendants. Il s'est plaint avec insolence, et il a été remercié. Le prince lui a accordé une pension de 2,800 livres. Tout Paris, et surtout les personnes qui sont attachées à M. le duc d'Orléans, se réjouissent de cette expulsion, qui ne laisse auprès de lui que des personnes estimables et distinguées par leur intelligence dans les affaires.

Du 8 décembre.

Il paroît que le Roi de Prusse suit avec beaucoup de chaleur la formation de la ligue germanique, dont le projet nous avoit été apporté par le prince Henri. La modération de Joseph II, et les égards que ce monarque a témoignés pour notre intervention, nous font cependant espérer une heureuse issue des négociations.

Le Roi a disposé de l'appartement de feu M. le duc d'Orléans, au château de Versailles, en faveur de la comtesse de Balbi, favorite de *Madame*.

Madame de Marsan, madame de Brionne et le maréchal de Soubise ont fait, il y a deux jours, des visites à tous les membres de la grand'chambre du Parlement, pour les solliciter, suivant l'usage, en faveur du cardinal.

LETTRE QUARANTE-DEUXIÈME.

De Versailles, le 14 décembre 1785.

Le Parlement de Paris s'occupe aujourd'hui de deux objets importants : l'enregistrement de l'emprunt et le rapport de l'affaire de M. le cardinal de Rohan. On a fait quelques changements dans la forme de l'emprunt. Le tirage des lots, qui se fera annuellement, sera de 800,000 livres, et les actionnaires pourront se faire rembourser comptant ceux qui leur seront échus, ou les constituer en viager à neuf pour cent sur une tête ou à huit pour cent sur deux, à leur choix. Quant au cardinal, il ne s'agit encore que du résultat des informations. Si l'on peut en être instruit, le public sera enfin à portée d'avoir une opinion fondée sur l'une des affaires les plus étranges et les plus embrouillées qui aient depuis longtemps exercé sa curiosité.

On écrit de Rome que le Pape, cédant aux sollicitations de divers souverains, et particulièrement du Roi d'Espagne, a aboli entièrement l'ordre de Saint-Dominique. La suppression de tous les Saints-Offices possibles s'ensuit naturellement, et enfin le progrès des lumières et de la philosophie dans ce siècle n'aura pas été inutile au bonheur réel de l'humanité.

Du 15 décembre.

Les chambres du Parlement ayant eu à écouter le rapport d'informations contre dix-sept accusés, la longueur de ce travail empêche qu'au moment du départ du courrier nous ayons des lumières sur son résultat. Les amis du cardinal paroissent fort inquiets, et l'on assure qu'il y a beaucoup de coupables. Cette affaire absorbe ici tous les esprits, et il ne reste presque plus de curiosité pour les affaires d'Allemagne.

LETTRE QUARANTE-TROISIÈME.

De Versailles, le 19 décembre 1785.

Je vous ai rendu compte, Monsieur, du décret de prise de corps lancé contre Son Éminence. Le Parlement ne se porte jamais à cette sévérité contre des personnes aussi illustres que quand il se trouve des preuves de délit dans les informations. Il a été défendu à M. Target et à M. de Bonnière de publier les mémoires qu'ils avoient faits en sa faveur. On n'a permis qu'une instruction sommaire, qui sera distribuée aux juges. M. le cardinal est maintenant fort réservé, et cette rigueur est la punition de discours inconsidérés sur la Reine qui ont été tenus à la suite d'un grand dîner dans son appartement, après avoir été sous les fenêtres de madame de la Mothe l'entendre pincer de la harpe, dont elle joue supérieurement.

L'emprisonnement de M. le Maître a amené l'attention et la curiosité du public sur des pamphlets qui n'avoient point fait de sensation. On voit circuler des extraits du *Supplément* au *Journal de Paris*, qui lui est attribué. Ce passage donnera une idée du ton qui règne dans ce libelle. On fait parler le contrôleur général : « ... C'est 400,000 livres qu'il en coûtera au trésor royal; mais le comte de Vergennes est mon ami à pendre et à dépendre, et pourvu que le bail passe, que Polignac et Vaudreuil soient pour moi, que le baron décampe et que j'obtienne sa place, je me f... du reste. Adieu! je vais à la comédie de Gennevilliers, chez madame le Brun. »

L'affaire du sieur le Maître s'instruit au Châtelet. Elle pourroit avoir des suites aussi fâcheuses que celle du cardinal. On assure qu'il y avoit des hommes en place, des hommes d'un rang élevé, qui alimentoient sa méchanceté. On nomme MM. de Montesquiou, de Lamoignon, de Montbazon; le fermier général Augeard a disparu : les uns le disent en fuite, les autres à la Bastille.

On a remarqué que la Reine est venue au Panthéon le jour que l'on a prononcé les décrets dans l'affaire du collier. Sa Majesté ayant trouvé que la visite des commissaires du Parlement pour recevoir ses dépositions auroit l'air d'un interrogatoire, le Roi a

fait dire au Parlement que M. le garde des sceaux seroit chargé de les lui faire parvenir.

Le décret lancé contre le cardinal alarme fortement ses amis. Madame de Marsan, déjà malade, en a été tellement frappée que sa vie est en danger. Sa mort seroit très-préjudiciable aux intérêts de l'illustre accusé. On sait que le Roi n'a jamais cessé d'avoir pour cette dame beaucoup d'attachement et de déférence. La déposition de M. de Saint-James a contribué beaucoup à rendre la chance défavorable au cardinal. Elle porte, à ce que l'on assure, que Son Excellence s'est présentée chez lui pour emprunter 600,000 livres au nom de la Reine.

On écrit de Rome que dans un consistoire secret il a été résolu, pour sauver l'honneur de la pourpre romaine, de faire redemander la barrette au cardinal avant le jugement du procès. Madame de Brionne a d'abord agi avec beaucoup de zèle et de chaleur pour le cardinal. La Reine s'est trouvée offensée de ses démarches, et lui a dit fort sèchement qu'elle la prioit de se tenir tranquille, et qu'elle étoit très-surprise de voir une personne de la maison de Lorraine chercher à cabaler contre sa souveraine. L'interrogatoire de madame du Barry a été fort gai. Lorsqu'on lui a demandé son nom, elle a répondu : « Mon nom ne fait rien à l'affaire; vous ne pouvez au reste l'avoir oublié, je suis connue depuis longtemps. » — « Votre âge ? » — « En vérité, messieurs, la question n'est pas trop polie; on n'a jamais demandé l'âge à une jolie femme. » — « Eh bien, si madame refuse de le dire, on n'a qu'à mettre cinquante ans. » — « Pourquoi pas soixante ? Cela rendroit l'interrogatoire tout à fait intéressant. »

Lorsque l'édit du nouvel emprunt eut été envoyé au Parlement, M. d'Amécourt, conseiller de grand'chambre, fut chargé de demander à ce sujet quelques éclaircissements au contrôleur général, qui les lui donna de vive voix, avec autant de précision que d'éloquence. Cependant, on arrêta des représentations au Roi, et elles furent apportées dimanche à Versailles. Sur la réponse de Sa Majesté, on lut hier au Parlement le mémoire de M. le contrôleur général sur la nécessité de cet emprunt. On y voit qu'à la paix il restoit cent quatre-vingts millions de dettes de la marine à acquitter; qu'un tiers de cette somme l'a été

en 1784, un autre tiers en 1785, et que le dernier doit l'être en 1786. Il est question aussi de dépenses extraordinaires qu'ont occasionnées les bâtiments. Mais ces raisons n'ont pas prévalu au Parlement, puisqu'il a arrêté de nouvelles représentations qui doivent être portées aujourd'hui à Sa Majesté. On croit qu'elles seront répondues par des lettres de jussion qui ordonneront l'enregistrement. Les gens sensés n'approuvent point une vaine opposition à une opération devenue indispensable par une suite nécessaire des dépenses antérieures. On prétend même que la résistance du Parlement provient d'une cause tout à fait étrangère à l'emprunt. L'affaire de M. le Maître compromet quelques membres essentiels de cette cour, et cette affaire, qui pourroit être étouffée par l'emprisonnement du principal auteur des libelles, on la met en justice réglée, et l'on expose ainsi à des informations flétrissantes devant les tribunaux, et même à toute la rigueur des lois, les personnes qui s'y trouvent intéressées.

FIN DU TOME PREMIER.

En vente à la même Librairie.

Mémoires de Frédéric II, roi de Prusse, écrits en français par lui-même, pour la première fois publiés en France et entièrement conformes aux manuscrits autographes, avec notes et tables analytiques, par MM. E. BOUTARIC et E. CAMPARDON, des Archives de l'Empire. 2 volumes in-8°. Prix. 16 fr.

Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth. Lettres et documents inédits publiés par F. FEUILLET DE CONCHES. L'ouvrage formera 5 volumes grand in-8°, magnifiquement imprimés et ornés de portraits et de *fac-simile* d'autographes. — Les quatre premiers volumes sont en vente; le cinquième paraîtra fin février. Prix. . . . . 32 fr.

Marie-Antoinette et le procès du Collier, d'après la procédure instruite devant le Parlement de Paris, par M. ÉMILE CAMPARDON, archiviste aux Archives de l'Empire. Ouvrage orné de la gravure en taille-douce du Collier, et enrichi de divers autographes inédits du Roi, de la Reine, du comte et de la comtesse de Lamotte. 1 beau volume grand in-8°. Prix. . . . . 8 fr.

Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort. Captivité de la famille royale au Temple, par M. A. DE BEAUCHESNE. Ouvrage couronné par l'Académie française, enrichi de nombreux autographes du Roi, de la Reine, du Dauphin, de la Dauphine et de Madame Élisabeth, de plans et de dessins sur bois intercalés dans le texte, orné de Portraits en taille-douce gravés sous la direction de M. Henriquel-Dupont, et précédé d'une lettre de Mgr DUPANLOUP, évêque d'Orléans. — Deux beaux vol. grand in-8° jésus vélin. . . 30 fr.

Le même. 2 volumes in-8° cavalier vélin. Prix. . . . . 16 fr.

Le même. 2 volumes in-18 colombier vélin. Prix. . . . . 10 fr.

Galerie de portraits pour servir à l'histoire de Louis XVII, magnifique album comprenant les portraits de Louis XVI, Marie-Antoinette, Louis XVII, Marie-Thérèse-Charlotte, Madame Élisabeth, la princesse de Lamballe, gravés sous la direction de M. HENRIQUEL-DUPONT. Grand in-folio tiré à 100 exemplaires numérotés sur chine et avant la lettre. . . . . 60 fr.

Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI, par FRANÇOIS HUE, l'un des officiers de la chambre du Roi, appelé par ce Prince, après la journée du 10 août, à l'honneur de rester auprès de lui et de la Famille royale. Troisième édition, revue sur les papiers laissés par l'auteur; précédée d'une notice sur M. Hue par M. RENÉ DU MESNIL DE MARICOURT, son petit-gendre, et d'un avant-propos par M. HENRI DE L'ÉPINOIS. 1 beau volume in-8°. Prix . . . . 6 fr.

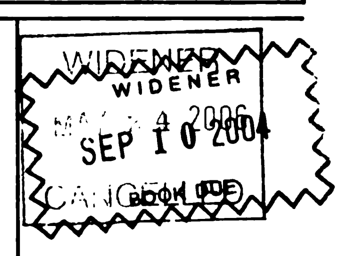
La Princesse de Lamballe, sa vie, sa mort (1749-1792), d'après des documents inédits ou peu connus, par M. DE LESCURE. Ouvrage renfermant un portrait gravé sous la direction de M. HENRIQUEL-DUPONT, une eau-forte représentant la place où la princesse de Lamballe a été égorgée, et plusieurs fac-simile d'autographes. 1 volume in-8° cavalier vélin glacé. Prix. . . . . . 8 fr.

Journal de la Régence (1715-1732), par JEAN BUVAT, écrivain de la Bibliothèque du Roi, publié pour la première fois, et d'après les manuscrits originaux, avec autorisation de S. Exc. le ministre de l'instruction publique; précédé d'une Introduction et accompagné de notes et d'un Index alphabétique, par M. ÉMILE CAMPARDON, archiviste aux Archives de l'Empire. 2 volumes grand in-8°. Prix. . . . . 16 fr.

Correspondance secrète inédite de Louis XV sur la Politique étrangère avec le comte de Broglie, Tercier, etc., et autres documents relatifs au ministère secret, publiés d'après les originaux conservés aux Archives de l'Empire, et précédés d'une Étude sur le Caractère et la Politique personnelle de Louis XV, par M. E. BOUTARIC, archiviste aux Archives de l'Empire. — 2 beaux vol. in-8°. Prix . . . . 16 fr.

Paris. Typographie de Henri Plon, imprimeur de l'Empereur, rue Garancière, 8.


3 2044 019 926 765


WIDENER
SEP 10 2004
BOOK DUE


Digitized by Google

